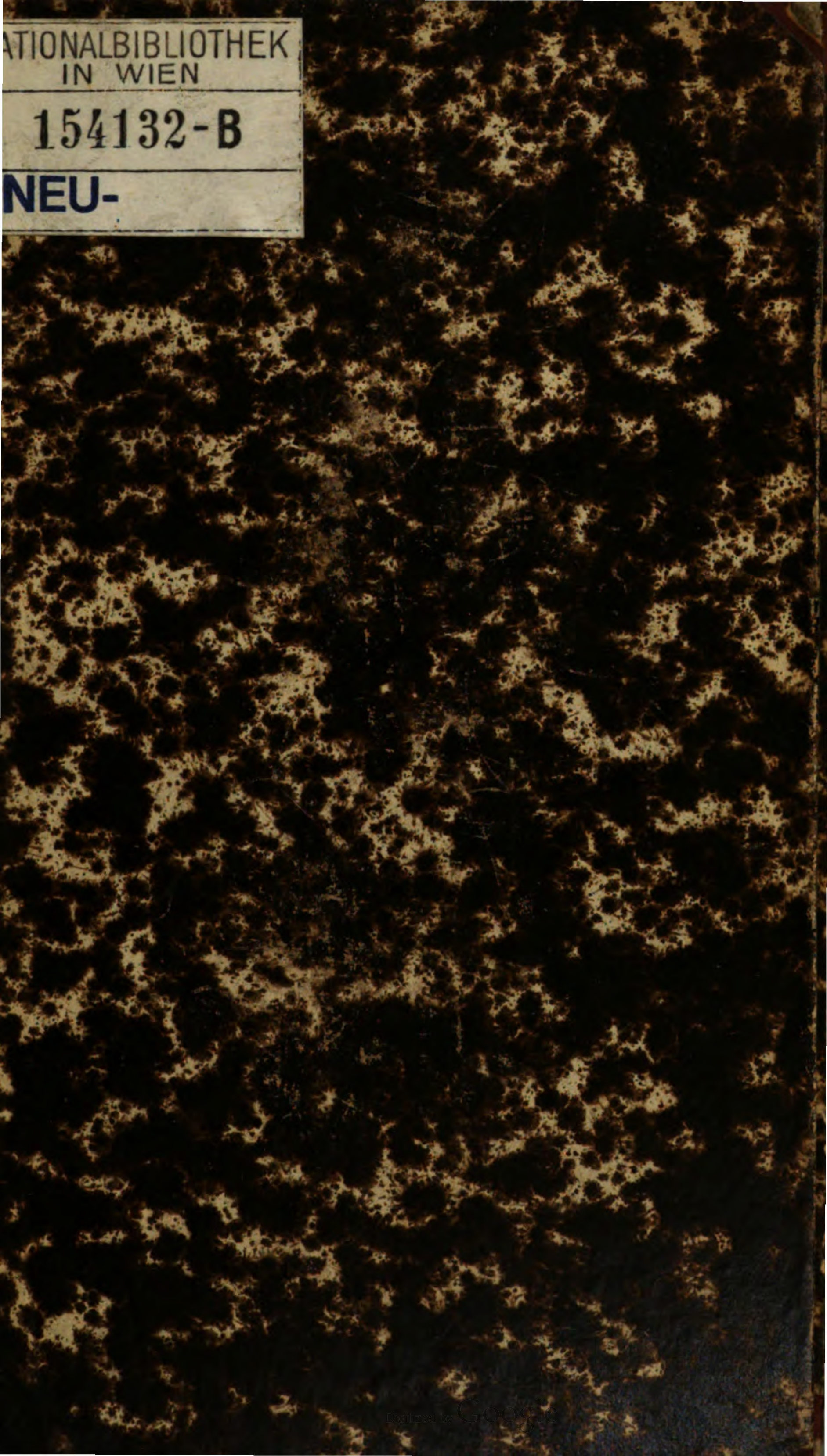
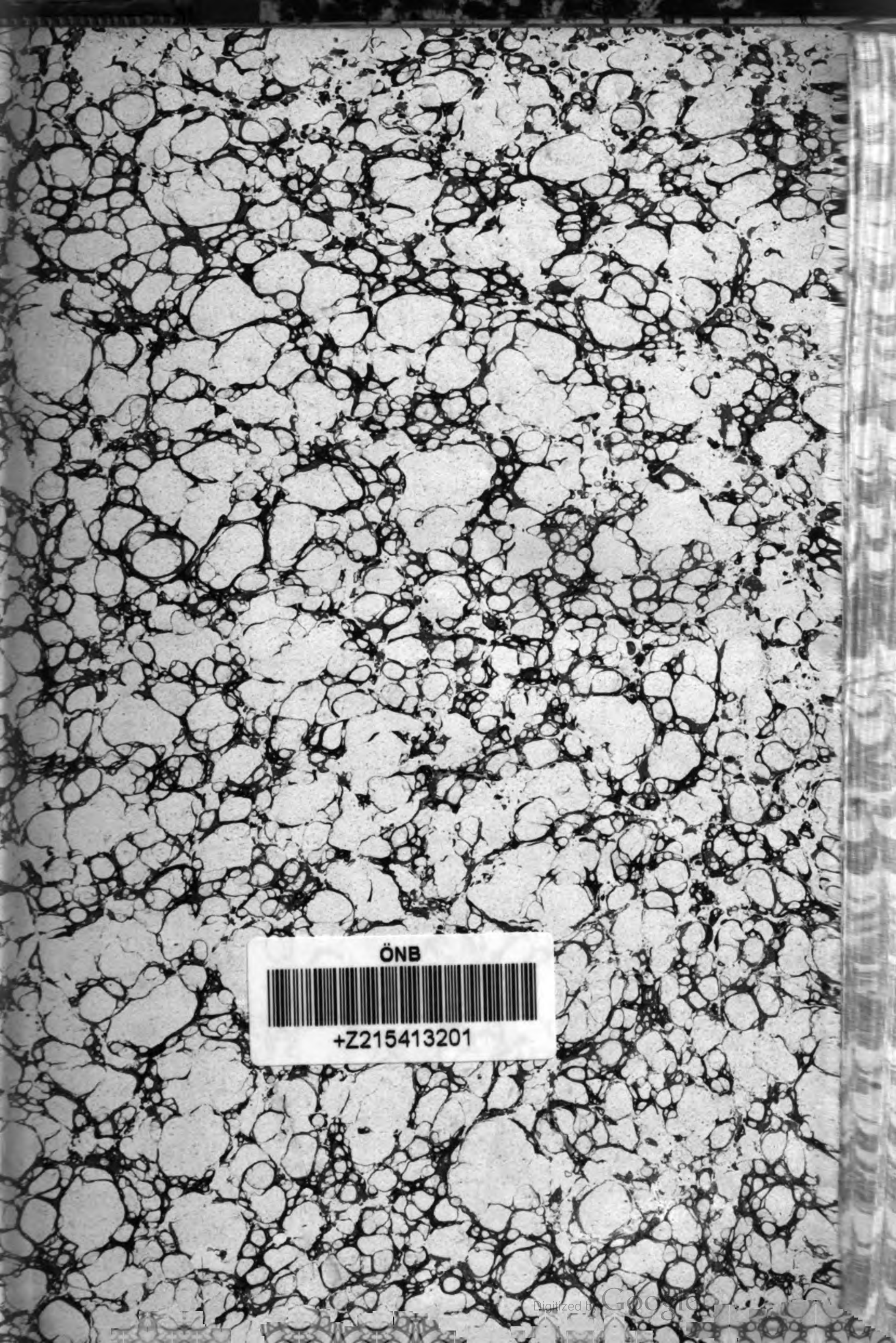

ATIONALBIBLIOTHEK
IN WIEN
154132-B
NEU-


ÖNB
+Z215413201
Digitized by Google

HAGIOGRAPHIE

DU DIOCÈSE D'AMIENS

TOME III.

Arras. — Typographie A. Planque et Cie.

HAGIOGRAPHIE

DU

DIOCÈSE D'AMIENS

PAR

L'ABBÉ J. CORBLET

Chanoine honoraire et Historiographe du Diocèse d'Amiens
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier d'Académie
Directeur-Fondateur de la Revue de l'Art Chrétien et du Dimanche
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Société des Antiquaires de France
Membre de l'Institut des Provinces, de la Société des Antiquaires de Picardie
etc. etc.

TOME TROISIÈME

PARIS
J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE
13, Quai des Augustins

AMIENS
PRÉVOST-ALLO, LIBRAIRE
34, Rue Delambre

1873

HAGIOGRAPHIE

DU DIOCÈSE D'AMIENS

S. HILDEMAN

MOINE DE CORBIE, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS.

8 Décembre. — † 844.

Hildeman [1], né à Beauvais, renonça de bonne heure aux avantages que lui promettait la richesse de son patrimoine, et se consacra à la vie monastique dans la célèbre abbaye de Corbie. Là, sous la direction d'Adélard, il étudia les lettres sacrées et profanes, en même temps que Paschase Radbert, Ratramne, Odon, Warin, qui devaient tous obtenir un rang distingué dans les annales de l'Église. Hildeman s'habitua dès lors à ne point perdre une seule minute de son temps, qu'il partageait entre la prière et l'étude. Sa douceur et sa modestie le faisaient aimer de tous ses confrères et surtout d'Adélard, qui appréciait en lui la ponctua-

[1] *Hildemanus*, *Hildemannus* ; — *Hildemanne*, *Hildemane*, *Adelman*. — Ce nom vient peut-être du saxon *Chil*, enfant, et *mann*, homme.

lité de l'obéissance et la maturité de l'esprit. Le saint abbé de Corbie donna à Hildeman un témoignage solennel de son estime, en le signalant à l'Église de Beauvais, comme digne d'en occuper le siége, devenu vacant par la mort de Raimbert. Le choix unanime du clergé et du peuple de Beauvais ayant été bientôt ratifié par Louis le Débonnaire, le disciple d'Adélard prit possession du siége de S. Lucien, vers l'an 821.

Le nouvel évêque ne devait pas longtemps profiter des sages conseils que lui prodiguait Adélard. Vers la fin de l'an 825, l'abbé de Corbie tomba gravement malade; Hildeman s'empressa alors d'aller lui donner les dernières consolations de l'amitié. Il l'entretenait des destinées futures qui faisaient le sujet de leurs constantes aspirations, adoucissant ainsi les regrets d'une prochaine séparation. Après avoir administré à Adélard le sacrement de l'Extrême-Onction, en présence de toute la communauté, il lui ferma les yeux et l'ensevelit de ses propres mains [1]. Ce fut probablement lui qui composa l'épitaphe qu'on inscrivit sur le tombeau du neveu de Pepin le Bref.

Hildeman assista en 829 au sixième Concile de Paris où étaient convoqués les évêques des provinces de Reims, de Sens, de Tours et de Rouen. On s'y occupa spécialement des droits respectifs des rois et des évêques, des devoirs de l'épiscopat et de la nécessité des conciles provinciaux. La réputation d'Hildeman, dont la vie était un modèle accompli de sainteté, le fit choisir par ses collègues pour

[1] PASCHASE RADBERT, *Vita S. Adhelardi*, apud BOLL. 2 janv.

aller, de concert avec quelques autres évêques, rétablir la régularité monastique dans l'abbaye de Saint-Denis. Il contribua à faire revivre la règle dans ce célèbre monastère, menacé un instant d'une complète décadence.

Quelques années plus tard, Hildeman s'acquitta avec le même succès d'une autre mission dont le chargea Louis le Débonnaire. Investi des fonctions de *Missus dominicus*, il se rendit dans la province du Maine, où il apaisa un conflit territorial qui s'était élevé entre Aldric, évêque du Mans, et un seigneur du pays, nommé Hirembert [1].

Un autre témoignage d'estime lui fut donné par le célèbre Anségise, abbé de Fontenelle, qui, par son testament daté de 831, le chargea d'exécuter ses volontés mortuaires. Parmi les 53 légataires de cette donation, représentant une somme de 3,276 livres 9 sous 5 deniers [2], on voit figurer les abbayes de Saint-Lucien, de Saint-Germer, de Saint-Valery, de Saint-Riquier, de Corbie, de Saint-Sauve de Montreuil, de Saint-Crépin de Soissons, etc. Les chanoines de Beauvais y sont compris pour une livre, les pauvres du diocèse pour dix livres. Une somme, importante alors, de 824 livres 5 sous 5 deniers, était laissée à la libre disposition d'Hildeman qui, pour la distribuer, devait s'adjoindre un moine et deux laïques [3].

[1] *Diplom. Ludov. pii.* — DELETTRE, *Hist. du dioc. de Beauvais*, I, 327.

[2] La livre d'argent de cette époque équivalait à 563 francs de monnaie actuelle. GUÉRARD, *Polyptique de l'abbé Irminon*, p. 158,

[3] MABILLON, *Annal. bened.* II, 540.

On sait qu'Ebbon, archevêque de Reims, prenant parti pour Lothaire, fit déposer Louis le Débonnaire, en 833, à l'Assemblée de Compiègne, et que l'Assemblée de Saint-Denis rétablit sur son trône l'infortuné monarque. Hildeman partagea la disgrâce de son métropolitain. Cette accusation n'était fondée que sur les rapports purement hiérarchiques que l'évêque de Beauvais entretenait avec l'archevêque de Reims. Rien ne prouve qu'il ait assisté à l'Assemblée séditieuse de Compiègne, ni surtout qu'il y ait pris parti contre le roi. Il n'en fut pas moins arrêté et conduit prisonnier à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. Mais son innocence fut proclamée au concile de Thionville, assemblé au commencement du carême de l'an 835, et sa conduite fut trouvée tellement irréprochable que le roi et les évêques se l'associèrent pour juger la cause d'Ebbon. Hildeman, comme tous les autres évêques présents, signa l'acte de déposition de l'archevêque de Reims.

« Malgré sa justification à Thionville, dit M. E. de la Fontaine [1], Hildeman participa, nous le pensons, à l'élévation de Lothaire. Il est permis d'avoir cette conviction lorsqu'on voit ce même évêque applaudir, en 840 environ, au rétablissement d'Ebbon. Mabillon a établi sa coopération dans ce dernier acte. »

Mabillon, en effet, à deux reprises différentes [2], a accusé Hildeman de s'être montré favorable à la

[1] *Hist. de Beauvais*, I, 260.
[2] *Acta SS. Ord. S. Ben.* V, 597, et *Annal. bened.* II, 670.

réintégration de l'évêque conspirateur; mais il s'en est trop facilement rapporté au témoignage mensonger qu'Ebbon se rend à lui-même dans son *Apologie* [1]. Quand Charles le Chauve succéda à Louis le Débonnaire, en 840, Ebbon obtint de Lothaire un décret qui le rétablissait sur son siége. Mais cela ne suffisait point à Ebbon : « Ayant été déposé par un Concile, dit M. Delettre [2], il ne pouvait être réhabilité que par un autre concile; Lothaire, voulant ne point laisser son œuvre imparfaite, convoque en assemblée synodale un certain nombre d'évêques de ses États et en obtient une sentence favorable à son protégé. Ebbon, muni de cette pièce, rentre en France et prend de nouveau en main l'administration de l'Église de Reims. Afin de rétablir son autorité, il fait valoir des lettres signées par les évêques de Soissons, Beauvais, Senlis, Amiens, Noyon et Thérouanne, qui approuvent sa réhabilitation. Il parvint par ce moyen à vaincre les résistances et à se maintenir durant un an sur le siége de la métropole, remplissant comme auparavant toutes les fonctions épiscopales. Mais bientôt force lui fut de reprendre le chemin de l'exil, et, quelques années après, au concile de Soissons, on reconnut que les lettres attribuées aux évêques suffragants de la métropole pour son rétablissement présentaient tous les caractères de la fausseté et de l'imposture. Immon, évêque de Noyon, dont ces lettres portaient la signature, déclara en plein

[1] *Spicileg.* VII, p. 176.
[2] *Hist. du diocèse de Beauvais*, I, 334.

concile que cette signature n'était pas de sa main et requit l'application des peines canoniques contre ceux qui produisaient ces lettres mensongères [1]. »

L'épiscopat d'Hildeman, si éprouvé par les troubles politiques qui désolèrent la France, fut également assombri par les invasions des Normands qui pillèrent le diocèse de Beauvais en 838. Ce fut probablement alors qu'il fonda l'abbaye de Saint-Michel, pour offrir un asile aux religieux que la crainte faisait réfugier dans l'enceinte fortifiée de Beauvais. Il y accueillit aussi un grand nombre de veuves, d'orphelins et d'indigents auxquels il prodigua les secours d'une compatissante charité. Les monastères isolés, confiants dans les forces défensives de Beauvais, y envoyèrent les reliques de S. Just, de S. Evrols, de Ste Angadrème, de S. Germer, etc. Les religieux de l'abbaye de Saint-Vast d'Arras y portèrent pour le même motif le corps de leur saint patron, qui reçut un asile temporaire dans l'église Saint-Étienne.

Le moine Ulmar, auteur du *Livre des miracles de S. Vast* [2], nous raconte que pendant le séjour de ces reliques à Saint-Étienne, les lampes se remplissaient d'une huile miraculeuse. Comme le récit de ce prodige rencontrait des incrédules, il arriva que toute l'huile d'une lampe se répandit sur le sol et que cette même lampe se remplit immédiatement d'une autre huile céleste qui nourrit le brillant éclat du luminaire. Dès lors les doutes n'osèrent

[1] LABBE. *Concil.*, t. VIII, 89.
[2] Cap. IX. apud MABILLON, *Act. SS.*, V, 603.

plus se produire. Hildeman et plusieurs de ses successeurs se servirent de ce qui resta de cette huile pour l'administration du baptême et de l'extrême-onction[1].

Hildeman assista en 843 au concile de Germigny, où l'on s'efforça de réparer les maux qu'avaient causés les dissensions de la famille royale.

Il mourut le 8 décembre[2] de l'année suivante[3], après avoir légué à sa cathédrale une propriété qu'il avait acquise à Froidmont et où devait plus tard être fondée une abbaye cistercienne.

CULTE ET LITURGIE.

Le corps de S. Hildeman fut déposé dans l'église abbatiale de Saint-Lucien, près du grand autel. Des guérisons miraculeuses récompensèrent la piété des fidèles qui allaient l'y vénérer. On effaça son nom du nécrologe de l'ab-

[1] Divers écrivains, et notamment Henschenius (au VI febr. p. 790), supposent que la translation des reliques de S. Vast n'eut pas lieu en 843, mais plus tard, sous l'épiscopat d'Hermenfride.

[2] C'est la date indiquée par les plus anciens documents, par les Bénédictins et les Bollandistes. Baillet place sa mort au 11 décembre; le Propre de Beauvais, le 15 décembre ; d'autres, le 3 ou le 21 mai.

[3] Nous suivons ici le sentiment de M. Delettre et du *Propre de Beauvais*. Hildeman serait mort en 842, selon Sainte-Marthe ; en 845, selon Simon et le *Gallia christiana ;* en 846, selon Mabillon ; en 848, selon Louvet. La présence d'Hildeman au concile de Germigny en 843, détruit la première opinion, et les suivantes sont suffisamment réfutées par l'absence d'Hildeman au concile tenu à Beauvais, en avril 845, ce qui montre que le siége était alors vacant. On ne peut donc hésiter qu'entre la fin de 843 ou le premier tiers de 844.

baye, on l'inscrivit au martyrologe de la cathédrale de Beauvais, et on remplaça son service anniversaire par la célébration de sa fête. L'élévation de son corps eut lieu le 3 mai, à une époque dont la date ne nous est point connue.

Le nom d'Hildeman est inscrit dans les martyrologes bénédictins. Il n'en est fait aucune mention dans les anciens bréviaires de Beauvais. « Il semble que tout le culte qu'on lui rend, disait Baillet, se borne à mettre des cierges allumés sur son tombeau et à y répandre des fleurs, le 8 décembre, qui est le jour de sa fête. »

En 1839, sans avoir consulté ni même prévenu le Chapitre de Beauvais, sans alléguer aucune autorisation de Rome, Mgr Cottret fit insérer dans l'*Ordo*, au 10 décembre, la fête de S. Hildeman dont la leçon fut imprimée à la fin du même *Ordo*. Le Chapitre s'émut de ce procédé liturgique et, vers la fin du mois d'avril 1839, adressa au prélat les observations suivantes : « Qu'il nous soit permis, Monseigneur, de nous exprimer auprès de vous avec une respectueuse franchise. Nous ne sommes pas partisans des changements. L'Église de Beauvais a un rite antique, elle a ses usages, ses cérémonies, dont le Chapitre est nécessairement le gardien. Avec l'Église universelle, elle honore les saints dont le culte est universel et elle honore d'un culte spécial les saints du diocèse dont le nom est inscrit au martyrologe romain. Des modifications successives dans le cérémonial, l'insertion de saints nouveaux au calendrier et les autres mesures qui tendraient à changer ce qui s'est fait jusqu'à ce jour ne pourraient que contrister les membres du Chapitre, et ils se verraient dans l'impossibilité de prêter à leur évêque un concours qu'ils ne lui refuseraient cependant qu'avec un vif regret. »

Dans une réunion du 7 octobre 1839, on agita la question de savoir si on ferait, au chœur, l'office de S. Hildeman, en vertu de ce principe *in dubiis ratio stat pro superiore*. La majorité décida qu'on ferait la fête provisoirement, mais qu'une consultation serait adressée dans le plus bref délai à la Congrégation des rites, pour savoir ce qu'on devrait faire désormais

L'évêque aura sans doute eu connaissance de cette détermination, et, de son côté, il aura écrit à Rome. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il obtint *le* 22 *mai* 1841, un rescrit par lequel le Souverain Pontife approuve l'oraison et la leçon de S. Hildeman et la récitation de l'office de ce Saint, le 10 décembre, sous le rite semi-double. Le rescrit ne fut communiqué au Chapitre que le 24 novembre de la même année, après la mort du prélat [1].

Depuis l'introduction de la liturgie romaine dans le diocèse de Beauvais, la fête de S. Hildeman se célèbre le 16 décembre, sous le rite double-majeur.

M. Danse, dans son *Voyage archéologique en Picardie* fait en 1758 (*Mém. des ant. de Picard.* IX), a remarqué que le nom d'Hildeman n'était point inscrit dans le catalogue des fêtes propres de l'abbaye de Corbie, mais que cependant on célébrait sa liturgie, sans leçons spéciales.

BIBLIOGRAPHIE.

MANUSCRITS : le tome XLVII des papiers de Dom GRENIER, f° 175. — Communications de M. BARRAUD, chanoine de Beauvais, et de M. CH. SALMON.

[1] Voici le texte même de ce rescrit :

BELLOVACEN. Cum reverendissimus Bellovacensis episcopus sanctissimum Dominum nostrum Gregorium papam XVI enixis precibus rogavit, ut ad suum clerum extendere dignaretur officium et missam, de communi, S. Hildemani, cum supra scriptis oratione et tertia lectione propriis, ab apostolica hac Sede adprobandis ; Sanctitas sua, ad relationem eminentissimi et reverendissimi Domini cardinalis Caroli Mariæ Pedicini, episcopi Portuensis, S. Rufinæ et Centum cellarum, S. R. E. vice cancellarii et S. R. C. Præfecti, supra notatas orationem et tertiam lectionem S. Hildemani de more revisas benigne adprobavit, atque in officio ejusdem Sancti a clero Bellovacensi quotannis ritu semiduplici persolvendo legi ac recitari posse concessit, quibuscumque in contrarium disponentibus. Die 22 maii 1841.

C. M. Ep. Portuensis, Card. Pedicinus.
Fatati secretar.

IMPRIMÉS : FLODOARD, *Eccles. Remens. hist.* lib. II, c. 20 ; lib. ,II, c. 21. — LABBE, *Concilia*, VII, 1479, 1534, 1538, 1673, 1698 ; IX, 89. — D'ACHÉRY, *Spicileg. Ebbonis. apolog.* VII, 175. — MABILLON, *Annal. bened.* II, 540, 671 ; III, 540, 567, 671. — *Acta SS. Ord. S. Ben.* v, 597, 603. — *Gallia Christ.* IX, 697. — TRITHÈME, *De virib. illustr. ord. S. Bened.* lib. IV. — BALUZE, *Capitul.* II, 1112. — *Martyrologes de* BUCELIN, MÉNARD, DU SAUSSAY. — LOUVET, *Hist. de Beauvais*, II, ch. 6. — SIMON, *Suppl. à l'hist. de Beauvais.* — LOISEL, *Mém. du Beauvoisis*, 83. — L'abbé SABATIER, *Vie des saints du diocèse de Beauvais*, p..511. — Et les ouvrages de BAILLET, DANSE, l'abbé DELETTRE, DE LA FONTAINE, PASCHASE RADBERT et ULMAR, cités dans le cours de cette biographie.

S. HILDEVERT

VINGTIÈME ÉVÊQUE DE MEAUX.

27 Mai. — † 680.

Les Actes de S. Hildevert [1] ni aucun des anciens bréviaires de Meaux ne précisent le lieu de sa naissance. Nous croyons que Vincent de Beauvais est le premier écrivain qui l'ait fait naître à Meaux, ce qui a été répété dans différents écrits [2]; mais cette assertion ne saurait prévaloir contre la tradition immémoriale de Vers-Hébecourt [3], où l'on montre encore l'emplacement du domaine patrimonial d'Hildevert; tradition consignée dans le registre de la confrérie de ce Saint, établie à Gournay,

[1] *Hildebertus, Hilbertus, Hildevertus, Ildebertus, Ilduvertus, Iduvertus, Widevertus, — Hildebert, Hilbert, Hillibert, Hitbert, Hilvert, Hillevert, Idevert, Iduvert, Widevert, Wuidevert.* Il est appelé *Datlevertus* par l'auteur de la Vie de S. Faron; *Hildetricus,* par le martyrologe d'Usuard; *Hildeuntus,* par Vincent de Beauvais; *Hildenutus,* par Democharès.

[2] Du Plessis, *Hist. de l'Église de Meaux,* I, 62. — Le *Gallia Christ.*, VIII, Eccles. Meld. — Une vie latine et une histoire française en vers de S. Hildevert, composées au XVIIe siècle (Bibl. nat. n° 13789 du fonds latin). — Le Propre actuel de Meaux.

[3] Doyenné de Sains.

lequel fut communiqué au P. Papebrock [1]. Nous nous garderons bien toutefois d'invoquer à l'appui de cette opinion le nom même d'Hildevert, qu'on s'est imaginé être une contraction de *Hilde de Vers* [2].

Avant de commencer la vie de S. Hildevert, nous devons faire remarquer qu'il y a peu de chose de certain dans ses Actes, les uns composés après sa translation à Meaux, au Xe siècle ; les autres, plus développés et moins croyables encore, rédigés sans doute au XIIe siècle. Fidèle à notre système historique, nous n'en recueillons pas moins tout ce qui a été dit sur ce personnage, dont le culte fut très-populaire au moyen-âge.

Hildevert fut le fruit tardif de l'union d'Aldebert [3] et d'Ève, dont l'illustre origine était mise en relief par l'éclat d'une vertu supérieure.

Une histoire manuscrite de Vers-Hébecourt, appartenant à M. Cuvillier-Morel-d'Acy [4] dit que S. Hildevert était le fils aîné d'Hadalbert, sei-

[1] In vico *Verre* dicto ubi natus Sanctus fuisse creditur. — *Acta sanct.*, 27 mai.

[2] C'était là une supposition de M. Lozenguier, décédé curé de Vers en 1869. Cet ecclésiastique avait réuni des notes sur S. Hildevert, qui paraissent égarées. Aussi est-ce en vain que, pour en obtenir communication, nous nous sommes adressé à l'exécuteur testamentaire de M. Lozenguier, ainsi qu'aux ecclésiastiques du canton qui étaient le plus liés avec lui.

[3] Aldebert, après la mort de sa femme, embrassa la vie monastique.

[4] Citée page 238 de l'*Histoire généalogique et héraldique sur la maison des Tyrel de Poix, et sur les familles de Moyencourt et de Poix*, par M. Cuvillier d'Acy, archiviste généalogiste. Ce magnifique volume n'a été tiré qu'à 40 exemplaires et n'a point été mis dans le commerce. J'en dois un à l'obligeance de M. de Moyencourt, de Luzières-lès-Conty.

gneur de Vers et de Sentelie, puis de Bacouel, du chef d'Hilde, sa femme. Hildevert aurait eu deux frères, Firmin, qui devint seigneur de Vers, de Sentelie, puis du Montbard (*Mons Bardus*), du chef de Clotilde, sa femme; et Hadalbert, seigneur de Bacouel. On compte jusqu'à sept seigneurs de Vers qui portèrent le nom d'Hildevert.

Dès l'âge le plus tendre, Hildevert donna les preuves d'une vive piété et d'une grande maturité d'esprit. On raconte à Vers que, à l'âge de dix ans, son absence de la maison paternelle inspira de vives inquiétudes. Sa mère éplorée se rendit dans l'église, où une voix mystérieuse calma ses appréhensions, en lui faisant connaître que son fils était allé écouter, à la cathédrale d'Amiens, le sermon d'un célèbre prédicateur. Le retour du jeune enfant vint bientôt confirmer la vérité de cette révélation.

La légende écrite n'est pas plus acceptable que la légende orale, quand elle nous dit qu'Hildevert fut élevé au monastère de Luxeuil, par les soins de S. Colomban, ce grand réformateur ayant quitté Luxeuil à une époque où S. Hildevert n'était pas encore né.

Fut-il élevé dans le monastère de Rebais, comme le rapporte le *Gallia Christiana*, ou dans celui que S. Faron aurait déjà fondé à Meaux, comme le pense Du Plessis? c'est ce qu'il nous paraît impossible de déterminer. Toujours est-il que la direction du jeune homme semble avoir été confiée plus tard à S. Faron, évêque de Meaux, qui, témoin de ses vertus et de ses progrès, lui conféra successivement tous les ordres sacrés.

Le bréviaire de Meaux de 1640 nous dit qu'après sa prêtrise, Hildevert embrassa la vie monastique à Luxeuil. D'après d'autres documents, ce serait au monastère de Sainte-Croix, près de Meaux, qu'il aurait alors passé quelques années de sa vie. Comme cette abbaye, fondée par S. Faron, dont elle devait plus tard prendre le nom, fut peuplée par lui de moines de Luxeuil, il n'est pas impossible que S. Hildevert ait été successivement à Luxeuil et à Sainte-Croix.

Après la mort de S. Faron (672), les suffrages des fidèles et du clergé lui désignèrent pour successeur son fidèle disciple Hildevert [1]. Le nouveau pontife continua à garder la discipline monastique, macérant sa chair par le cilice et l'abstinence. Exposé aux contradictions, il n'en gardait pas moins une inaltérable égalité d'âme et supportait les injures avec une patiente douceur. Accomplissant ses devoirs épiscopaux avec une rare vigilance, il donnait à ses diocésains l'exemple de toutes les vertus; on admirait surtout la ferveur de ses prières, l'abondance de ses aumônes, la profondeur de son humilité, la sûreté de sa doctrine, la sincérité de son caractère et l'éloquence de sa parole.

Hildegaire, évêque de Meaux, qui, sous le règne de Charles le Chauve, écrivit la Vie de S. Faron, est loin de rendre un témoignage aussi favorable à S. Hildevert, qu'il considère comme d'une médiocre intelligence dans la science du

[1] D'après les listes épiscopales de Meaux, S. Hildevert serait le vingtième évêque, S. Denis non compris.

dogme [1], et dont il qualifie sévèrement les actes suivants :

Hildevert, dit-il, pécha contre la foi [2] en voulant ériger une église en l'honneur du saint Christ. Un synode d'évêques condamna notre Saint à ce sujet, le suspendit de ses fonctions et, après qu'il eut fait amende honorable, lui imposa une pénitence. Cette sorte de dédicace pouvait être une innovation liturgique, mais nous ne voyons pas qu'elle eût rien de contraire à la foi. La conduite d'Hildevert a été justifiée par les siècles suivants qui ont dédié beaucoup d'églises au saint Sauveur. Pour ne parler que de notre diocèse, on sait que deux de nos villages, Saint-Sauveur et Saint-Christ, doivent leur nom au vocable primitif de leur église [3].

Ce sanctuaire [4], qu'Hildevert avait voulu ériger en l'honneur du saint Christ, s'élevait non loin de la basilique de Sainte-Croix, érigée par S. Faron et dépositaire de ses reliques. Le nouveau temple éclipsait complétement la beauté de l'ancien. S. Faron, voulant montrer, par un signe indubitable, combien il était jaloux de la réputation de son église, apparut un soir au custode de l'édifice qu'on venait d'achever : « Quel jour, lui dit-il, l'évêque doit-il assembler le peuple pour faire la dédicace

[1] Datlevertus, pastor insignis, mediocris vero in divinis intellectu dogmatibus. *Vita S. Faronis.*

[2] Contra fidem.

[3] Aujourd'hui l'église de Saint-Christ est sous le vocable de Ste Jule, et celle de Saint-Sauveur sous le vocable de la Ste Trinité.

[4] Baillet distingue à tort l'église du Saint-Christ de celle bâtie près de Sainte-Croix. Dans le texte d'Hildegaire, le mot *alteram* est opposé à l'église de Sainte-Croix et non à celle de Saint-Christ.

de cette église et consommer ainsi la ruine de la mienne? » — C'est demain. — Eh bien! crois en mon conseil, hâte-toi de quitter ces murs, rivaux des miens; sans quoi tu te repentirais de ne m'avoir point obéi! — Bientôt après, S. Faron déchaîna la tempête et la foudre contre le nouveau monument, qui fut renversé de fond en comble; ses ruines dispersées rendirent un involontaire hommage à la gloire de l'église voisine qui ne reçut aucune atteinte. L'auteur termine son récit en comparant ce prétendu miracle à la colonne conductrice d'Israël, qui était tout à la fois lumineuse pour les Hébreux et ténébreuse pour les Égyptiens.

Tandis qu'Hildegaire voit une blâmable vanité dans la conduite d'Hildevert, ses propres Actes y signalent un principe d'avarice. C'est là un reproche dont le sens nous échappe.

Baillet, qui se montre souvent si sévère pour les saints, prend ici avec raison la défense du nôtre : « Si l'architecte avait fait son devoir, dit-il, Hildegaire n'aurait rien eu sans doute à censurer dans notre Saint sur ce point. Mais où en seraient réduits tous les saints, s'ils n'avaient pu, sans vanité, bâtir de plus belles églises que celles qu'ils avaient trouvées? »

Hildegaire, en racontant cette ridicule histoire, nous semble s'être laissé dominer par une tendance familière aux panégyristes. Il aura cru relever la gloire de S. Faron en abaissant celle de son successeur, procédé oratoire qu'on rencontre dans certains sermonaires du moyen-âge, où le patron est démesurément exalté aux dépens des autres saints qu'on lui compare.

Quoi qu'il en soit, la mémoire de S. Hildevert est restée chargée de cette double accusation. Elle est non-seulement rappelée dans le Propre actuel de l'Église de Meaux, mais l'oraison même de l'office loue la pénitence d'Hildevert [1], ce qui impliquerait la réalité des fautes.

C'est pour les expier que S. Hildevert aurait entrepris un pélerinage à Rome. Le pape Boniface, dit la légende, lui fit un honorable accueil et voulut même assister à une messe chantée par lui. Investi de pouvoirs spéciaux par le pape, S. Hildevert alla, pendant sept ans, évangéliser de nombreuses contrées et se rendit ainsi jusqu'à Jérusalem. Il retourna ensuite rendre compte au Souverain Pontife de la manière dont il avait accompli sa mission. En revenant prendre possession de son siége, il visita S. Fursy à l'abbaye de Lagny. Un ange avait prévenu le saint irlandais, en lui disant : L'évêque Hildevert va venir te trouver; Dieu lui a pardonné ses péchés, reçois-le donc avec la considération qu'il mérite. S. Fursy accomplit cet ordre en se prosternant aux pieds du voyageur et en lui disant ces paroles du Psalmiste : *Que le Seigneur vous garde de tout mal! qu'il protége toujours votre vie* (ps. CXX, 7). Et S. Hildevert répondit par le verset suivant : *Que le Seigneur protége votre entrée et votre sortie, dès maintenant et dans l'éternité !*

Ce récit est rempli d'invraisemblances et d'anachronismes. Aucun pape n'a porté le nom de Boniface du temps de S. Hildevert. Boniface V mourut

[1] Deus, qui in beato Hildeverto pastore nostro humilitatis et pœnitentiæ nobis exemplar ostendisti, etc. *Propr. Eccles. Meld.*

en 625, époque où S. Hildevert n'était pas encore né; Boniface VI fut élu en 896. On a dit qu'il y a peut-être eu là confusion et qu'il pourrait s'agir de S. Boniface de Mayence, qui se trouvait à Rome en l'an 723; mais Hildevert, à cette époque, était mort depuis longtemps. Ce qui concerne la visite à Lagny est tout aussi faux, puisque S. Fursy était mort depuis plus de vingt ans, quand Hildevert succéda à S. Faron.

Rentré dans son diocèse, l'évêque ne manqua point de visiter les églises confiées à sa garde. Un jour qu'il se disposait à dire la messe dans l'église Notre-Dame, qu'il avait fait ériger à Vignely [1], il ne trouva point d'endroit pour déposer ses gants et les accrocha à un rayon de soleil où ils restèrent suspendus pendant trois heures. Cette fabuleuse imagination, qui paraît empruntée à la légende de S. Goar, a été appliquée, avec diverses variantes, aux Actes de plusieurs autres saints [2].

[1] Canton de Claye.

[2] Le P. Cahier (*Caractéristiques des Saints*, p. 99), après avoir rappelé la légende de S. Goar, suspendant son manteau à un rayon de soleil, ajoute : « Si extraordinaire que soit ce miracle, et peut-être même à cause de cela, il a été répété maintes fois par les légendes, comme s'étant reproduit pour un bon nombre de saints. J'en puis citer au moins dix : ainsi, S. David, abbé en Suède (15 juillet), ayant la vue affaiblie par son grand âge, prit un rayon de soleil pour une sorte de patte-fiche ou de clou auquel il suspendit ses gants. La même chose est racontée de S. Hildevert, évêque de Meaux, de S Robert, abbé de la Chaise-Dieu et de l'Impératrice Ste Cunégonde. Pour les manteaux, c'est S. Odon, évêque d'Urgel, S. Amable de Riom, S. Amé de Saldezzo, S. Léonar, évêque breton, S. Lucain de Brixen, Ste Brigitte d'Irlande, S. Florent de Strasbourg, le B. Utho, abbé de Metten, et la B. Alruna. »

Tandis que le saint évêque se trouvait à Vignely, un malheureux père vint se jeter à ses pieds, en le suppliant de ressusciter son fils, qui venait de mourir sans avoir reçu le baptême. S. Hildevert, touché par ces prières, se rendit dans la maison où gisait le défunt ; là, il se prosterna à terre, en conjurant Dieu de ravir à la mort cette proie prématurée. L'enfant ressuscita ; son sauveur l'instruisit des vérités de la foi et, en lui conférant le baptême, lui donna le nom d'Aldebert, en mémoire de son père..

Peu de temps après, le 27 mai [1], vers l'an 680 [2], S. Hildevert, après avoir reçu le saint viatique, alla goûter au ciel la récompense de ses vertus. Il fut inhumé dans cette église de Vignely qu'il avait fait construire à six milles de Meaux. D'après la volonté qu'il avait exprimée, on enterra plus tard avec lui le jeune Adelbert qu'il avait ressuscité et qui, selon sa prédiction, mourut sept ans après lui.

RELIQUES.

Un ange apparut à l'abbé Mayeul, au monastère de Lagny [3] et lui dit : Lève-toi et rends-toi à l'église de

[1] C'est la date indiquée par ses Actes, tandis que sa mort est marquée au 26 mai par Vincent de Beauvais, Pierre de Natalibus, Trithème, H. Ménard, Canisius, etc.

[2] Nous suivons ici l'opinion exprimée par le P. Papebrock, Du Plessis, le *Gallia christiana*, Godescard, etc. Ce serait en 690, d'après M. Potin de la Mairie.

[3] Nous croyons qu'il s'agit de Lagny-sur-Marne où S. Fursy avait fondé une abbaye bénédictine. Les leçons de la fête de la

Notre-Dame de Vignely : là tu trouveras près de l'autel le corps de l'évêque Hildevert et de son filleul Adelbert. Convoque alors les évêques de la province, les prêtres, les lévites, les clercs de tout ordre et les fidèles; raconte ce que tu auras vu et fais procéder à l'ouverture du tombeau. Mayeul ayant accompli les prescriptions de l'ange, le clergé se rendit, bannières déployées et croix en tête, avec des luminaires et des encensoirs à l'église de Vignely, et, le 27 mai, on découvrit le corps de S. Hildevert qui, bientôt, guérit miraculeusement des aveugles, des muets, des sourds, des boiteux, des paralytiques et des lépreux.

Quel est cet abbé Mayeul dont il est ici question? Selon les uns, ce serait un abbé du monastère de Saint-Faron qui aurait fait cette translation, vers l'an 690. Mais, en supposant que S. Hildevert fût mort une dizaine d'années auparavant, on ne pouvait ignorer le lieu de sa sépulture et l'intervention d'un ange révélateur devient incompréhensible. D'un autre côté, le langage si peu respectueux que tient Hildegaire, à l'égard d'Hildevert, prouve que, sous le règne de Charles le Chauve, on n'avait point encore commencé à vénérer ses reliques.

D'après M. Potin de la Mairie [1], ce Mayeul aurait été abbé de Saint-Faron, mais au IXe siècle seulement. Comme au IXe siècle on ne trouve pas plus qu'au VIIe d'abbé de Saint-Faron qui ait porté ce nom, nous aimons mieux croire, avec les Bollandistes, qu'il s'agit de saint Mayeul, abbé de Cluny, qui vivait au Xe siècle. Il est présumable qu'il aura été à l'abbaye de Lagny pour y réformer la discipline, comme il le fit dans d'autres mo-

translation, dans les anciens bréviaires de Meaux, s'expriment ainsi : Apparuit Angelus Majolo abbati in loco qui dicitur *Laniacus*. Si *Laniacus* n'était qu'une corruption de *Cluniacus*, il faudrait mettre cette apparition à Cluny même et il n'y aurait plus de doute sur la qualité de ce S. Mayeul.

[1] *Histoire de Gournay*. Cet ouvrage comprend deux parties : 1° *Recherches hist. archéol. et biogr. sur le Bray Normand et le Bray Picard*, 2 vol. in-8° ; 2° *Supplément aux Recherches hist sur la ville de Gournay en Bray*, 1 vol. in-8°.

nastères. Les Actes de S. Hildevert, il est vrai, disent que cette translation eut lieu : *transacto non multi temporis curriculo ;* mais c'est là une désignation fort vague, et quand bien même il faudrait l'interpréter par un court espace de temps, quelle confiance peut-on accorder à une légende qui pullule d'anachronismes et d'invraisemblances ?

Le corps de S. Hildevert, après être resté exposé pendant quelque temps sur le maître autel de l'église de Vignely, fut transporté à la cathédrale de Meaux, peut-être par ce même abbé Mayeul.

Nous ne nous chargeons point de préciser l'époque où les reliques de S. Hildevert furent apportées à Gournay. Est-ce en 990, comme le prétend une Histoire manuscrite de cette ville, dont l'indication est acceptée par M. l'abbé Cochet (*Notice sur la collégiale Saint-Hildevert de Gournay) ?* Est-ce au XIe siècle, comme le croit Toussaint Du Plessis, l'historien de l'Église de Meaux [1] ? Serait-ce seulement vers l'an 1130, comme le conjecture M. A. Guilmeth, dans ses *Recherches histor. sur la ville de Gournay ?* Aucune de ces opinions ne nous semble assez motivée pour établir une conviction, mais la dernière nous paraît la plus probable. Ce qui est certain, c'est que les reliques de S. Hildevert se trouvaient à Gournay dès la première moitié du XIIe siècle. Voici, d'après les anciens documents, de quelle façon elles y parvinrent.

Trois clercs de Meaux, inspirés par la Providence [2], se mirent à promener le corps de S. Hildevert, pour recueillir des aumônes. Une de leurs premières stations eut lieu à Paris, dans une chapelle de la Cité, qui devait bientôt être remplacée par l'église Sainte-Croix.

Après avoir parcouru bien des contrées, et spécialement les diocèses de Paris et de Beauvais, les trois clercs arri-

[1] Toussaint Du Plessis (*Hist. de l'Église de Meaux*, I, 64) place la première invention en 690. Les reliques auraient été cachées plus tard, dans la crainte des Normands, et retrouvées seulement à la fin du XIe siècle.

[2] C'est parfois sous ce prétexte qu'on abritait les vols de reliques, si fréquents au moyen âge.

vent à Gournay-en-Bray et déposent leur précieux trésor dans l'église dédiée primitivement à saint Etienne et à saint Guitmar. Quand ils voulurent l'enlever, pour continuer leur pérégrination, la châsse resta immobile, par suite de l'accroissement de sa pesanteur. Le sire de Gournay (Hugues Ier?), instruit de ce prodige, fut heureux à la pensée de s'enrichir de telles dépouilles et combla les clercs de ses présents. Toutefois, un soupçon lui traversant l'esprit, il résolut de l'éclaircir par un moyen aussi singulier que tout le reste de cette histoire. Pour éprouver si c'était bien là les reliques de saint Hildevert, il ordonna de porter le chef dans un grand feu qu'il fit allumer sur la place publique. La tête du Saint bondit sur le brasier ardent et alla se réfugier dans les bras de la comtesse de Gournay. Cet événement, suivi de plusieurs guérisons miraculeuses, serait advenu le 26 ou le 27 mai. Le comte de Gournay fit bientôt enchâsser ce chef dans un reliquaire d'argent, qui fut placé, avec les autres reliques, dans l'église de Gournay, commencée au XIe siècle et considérablement agrandie pendant les deux siècles suivants.

Dans l'article que nous avons consacré à saint Guitmar [1], nous avons parlé de la confusion qui s'établit entre les reliques de cet abbé de Saint-Riquier et celles de saint Hildevert. Nous n'avons donc plus à revenir sur ce sujet.

Le 21 mars 1201, sur la demande de Jean-sans-Terre et de Gautier, archevêque de Rouen, alors absent, Hilbert, archevêque de Cantorbéry, assisté de plusieurs évêques et de divers abbés, transféra le corps de S. Hildevert dans une nouvelle châsse, donnée par Hugues, seigneur de Gournay. Cette cérémonie, accomplie en présence de Jean-sans-Terre qui régnait sur l'Angleterre et la Normandie, eut lieu, non pas en 1202, comme prétend le démontrer Du Plessis (*Descript. de la Haute Normandie*, 1, 24), mais en 1201, comme le témoigne le Cartulaire de l'église de Gournay, où l'on voit, à cette date, l'archevêque Hilbert accorder vingt jours d'indulgence à tous ceux qui, à l'an-

[1] Tome II, page 597.

niversaire de la translation, ou les dix jours suivants, visiteraient l'église de Saint-Hildevert, et quinze jours à ceux qui feraient des aumônes pour l'achèvement de l'édifice. (J. PILLET, *Hist. de Gerberoy*, p. 156 — POTIN DE LA MAIRIE, *Recherches hist. sur le Bray normand*, II, p. 10.)

Nous empruntons le récit du miracle suivant aux *Recherches historiques sur le Bray normand*, par M. de la Mairie (t. I, p. 206) : « Pendant que la reine Blanche (d'Evreux) possédait Gournay, un effroyable incendie fut sur le point de réduire cette ville en cendres. Ni la rapidité des secours, ni l'abondance des eaux, ni l'activité des habitants, ni l'affluence des populations voisines, ne pouvaient venir à bout d'arrêter les progrès du feu qui menaçait de tout dévorer. On ne voyait devant soi d'autre asile que la forêt. Les mères emportaient leurs enfants effrayés ; les vieillards se traînaient au loin pour n'être pas consumés dans les flammes, comme ceux dont on entendait les cris sans pouvoir les secourir. Jamais tableau plus désolant n'avait été éclairé par une lueur plus sinistre. Le tocsin fatiguait l'air de ses sons d'effroi. Tout à coup des chants se font entendre comme s'ils venaient du ciel. La foule se sépare respectueusement. Une file de prêtres, précédés de la croix, arrivent pour conjurer le désastre ; deux diacres portent sur leurs épaules la châsse de S. Hildevert ; le vénérable doyen du Chapitre s'agenouille, lève vers le ciel des yeux baignés de larmes, prie avec foi : les prières montent jusqu'au trône de Dieu ; elles y sont entendues. L'incendie cesse, et le peuple reconnaissant suit avec joie les reliques du Saint par l'intercession duquel il voit cesser le fléau. La reine Blanche, presque témoin de ce miracle, fit enchâsser dans l'or une partie du chef de S. Hildevert. Cet événement arriva le 5 mars 1375, et, depuis cette époque, on célèbre tous les ans, à pareil jour, la fête des miracles du saint évêque, avec la translation de son chef. »

Ce reliquaire d'or fut renfermé dans une grande châsse de cuivre, de forme pyramidale, qu'on suspendit à la voûte. C'est ce qui explique pourquoi, aujourd'hui encore, une partie du chef est appendue à la voûte du sanctuaire.

L'attribution faite à la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois, du don de ce reliquaire nous paraît fort douteuse. Voici, en effet, ce que nous lisons dans une Histoire manuscrite de Gournay, attribuée à Larchier de Gondreville, conservée à la bibliothèque de Rouen et dont M. E. de l'Epinois a bien voulu nous transmettre divers extraits.

« Il y a encore dans cette église une belle relique qu'on y conserve : c'est un morceau du crâne de la tête de S. Hildevert, qui est enchâssé dans un vaisseau d'or que donna Mahaud de Châtillon, épouse du prince Charles, comte de Valois, laquelle était dame de Gournay : on peut voir sur ce vaisseau, en quatre endroits, les armes de cette princesse et ceux (*sic*) du prince son époux, ce qui nous fait dire que c'est elle qui a fait ce présent et non pas la reine Blanche d'Evreux, comme on le croit communément. Cette relique est plus rare que l'autre; elle est dans un vaisseau d'or, renfermé dans une châsse de cuivre faite en forme de pyramide et levée en l'air jusqu'aux voûtes du chœur où elle demeure suspendue. On ne descend cette relique que deux fois l'année, pour l'exposer à la vénération des fidèles : le vendredi avant le dimanche de la Passion, et reste trois jours exposée à l'occasion des pélerins : et le 26 mai, et reste pareillement trois jours pour le même sujet. Jamais on ne descend ni même découvre cette relique à d'autres jours. Le 27 mai, jour de S. Hildevert, se fait dans la ville une procession générale où cette relique est portée : procession qui a été faite pour la première fois en 1651, aiant été authorisée et permise par Mgr l'archevêque François de Harlai, premier du nom, suivant les lettres données à Gaillon, le 13 septembre 1650 (fol. 30, r°). »

En 1278, Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, accorda quarante jours d'indulgence aux fidèles qui, par leurs aumônes, aideraient à terminer l'église dédiée à S. Hildevert.

On fit, le 29 novembre 1639, une ouverture de la châsse pour donner quelques reliques au roi Louis XIII, à l'archevêque de Rouen et à l'évêque de Meaux. Une autre ouverture eut lieu le 3 juillet 1658, en présence de Gene-

viève de Bourbon, duchesse de Longueville, qui reçut quelques ossements (A. GUILMETH, *Recherches hist. sur Gournay en Bray*).

Plusieurs souverains pontifes, informés des miracles accomplis à Gournay, surtout en faveur des aliénés et des énergumènes, accordèrent des indulgences aux pèlerins qui visiteraient l'église de Saint-Hildevert, les 27 et 28 mai. Les offrandes qu'on faisait, en temps ordinaire, au chef de S. Hildevert, appartenaient au *Sainturier*, c'est-à-dire au chanoine chargé de garder les choses *saintes;* quand le chef était descendu de sa suspension, elles étaient dévolues au Chapitre; pendant les jubilés, les deux tiers étaient réservés au Chapitre et l'autre au *Sainturier* (POTIN DE LA MAIRIE, *op. cit.* I, 389). L'*Histoire manuscrite de Gournay*, que nous avons déjà citée, donne les détails suivants sur la seconde châsse : « Elle est ordinairement placée sur le haut de la contretable, au-dessus du grand autel : on la descend le vendredi avant le dimanche de la Passion, et elle reste pendant trois jours dans le chœur, exposée à la vénération des pèlerins et des fidèles. On en fait de même le 26 mai. On la porte en procession le dimanche des Rameaux : on la porte aussi en procession, le jour de l'Ascension, aux Cordeliers. Le 14 août elle est portée à Notre-Dame et y reste dans le chœur jusqu'au lendemain : enfin on la porte aux processions ordinaires qui se font dans les calamités publiques. »

En 1793, la châsse du XIIIe siècle fut envoyée à la Monnaie, mais un chanoine de Gournay sauva les reliques de S. Hildevert et les enfouit dans un petit cimetière réservé exclusivement aux membres du Chapitre. Plus tard, craignant que l'humidité de la terre n'endommageât les ossements, il les retira en présence de témoins et les remit à un avocat, nommé Larcher. Leur récognition authentique eut lieu le 20 mai 1803 par des commissaires qu'avait nommés le cardinal de Cambacerès, archevêque de Rouen. La translation solennelle s'en fit le 22 mai. Leur présence à l'église paroissiale de Gournay continue à attirer les pèlerins. (L'abbé COCHET, *Notice hist. sur la collé-*

giale de Saint-Hildevert de Gournay, p. 31). Il y a une vingtaine d'années, Monseigneur Blanquart, archevêque de Rouen, donna quelques reliques de S. Hildevert, provenant de Gournay, à la cathédrale de Meaux. Celles que possédait cette église ont été confondues avec d'autres, depuis la Révolution.

Le P. Ignace (*Hist. eccl. d'Abbeville*, p. 199) mentionne comme existant de son temps, aux Chartreux d'Abbeville, une relique de S. Hildevert : mais comme il lui donne la qualification de martyr, peut-être s'agit-il de S. Hildebert abbé de Saint-Pierre de Gand.

CULTE ET LITURGIE.

La façon dédaigneuse dont Hildegaire, biographe de S. Faron, parle d'Hildevert, nous prouve bien qu'à cette époque (IX[e] siecle) on ne lui rendait encore aucun culte. Mais, quand ses reliques furent exhumées et surtout quand elles eurent été transportées à Gournay, la liturgie du Saint se répandit dans les diocèses de Paris, de Rouen, de Reims, de Beauvais, etc. Dans le diocèse de Meaux, nous voyons apparaître son culte en 1328. Avait-il été interrompu ou bien n'existait-il point auparavant, c'est ce qu'il nous semble impossible de déterminer. Quant au diocèse d'Amiens, Bulteau (*Hist. de l'ordre de saint Benoît*) qui écrivait au XVII[e] siècle, constate la vénération qu'on avait pour saint Hildevert à Vers-Hébecourt, son pays natal; mais nous n'avons trouvé aucun renseignement qui nous indique à quelle époque prit naissance cette dévotion locale.

Dans les diocèses que nous avons cités et dans d'autres provinces, saint Hildevert était invoqué pour la guérison de l'épilepsie, de la frénésie et de la démence. Nous ne trouvons l'origine de ce patronage dans aucun trait de sa vie. Les Bollandistes se sont demandé si elle ne proviendrait point de la vague ressemblance du nom *d'Hildevertus* avec *vertugo*.

Le pèlerinage de Gournay était célèbre au moyen âge, le roi S. Louis s'y rendit le 17 avril 1257.

La confrérie de Saint-Hildevert, établie dans cette ville, avait surtout pour but d'invoquer le patron en faveur des aliénés. C'est aux registres de cette association que le P. Papebrock a emprunté le récit du miracle suivant :

Une jeune fille d'Enguin [1], nommée Mathilde, récemment mariée à un négociant du nom de Nicolas, était tombée en frénésie dès le jour de ses nôces. Le mari, s'étant absenté un mois pour ses affaires, revint chez ses beaux parents qui lui offrirent un repas de bienvenue. Après le dîner, la jeune femme, se trouvant mal, sort dans le verger. Là, un homme la saisit à la gorge et l'empêche de crier en lui introduisant deux doigts dans la bouche. Le mari inquiet arrive bientôt, trouve sa femme évanouie et s'empresse de la secourir. Depuis lors, Mathilde, qui avait perdu la parole, tombait deux fois par jour, le matin et le soir, sous la puissance du démon. Ses parents qui étaient fort riches, ayant eu en vain recours aux médecins, finirent par entreprendre divers pèlerinages. Arrivés à Gournay, ils se recommandèrent à la confrérie de Saint-Hildevert ; Mathilde assista à la messe des infirmes où clercs et laïques prièrent pour sa guérison. Un samedi soir, deux jours après l'Ascension, au moment de sa crise, on la conduisit à l'église où s'étaient rendus les confrères. Là, on récite sur elle des évangiles, on lui pose le texte sur la tête, on lui passe l'étole au cou et on l'asperge d'eau bénite. La jeune femme baise les reliquaires de la vraie Croix et de S. Hildevert, récite mentalement diverses prières, fait le signe de la croix et se recommande à la divine miséricorde. Soudain elle s'évanouit : « Prions le Seigneur, s'écrie l'un des prêtres, prions-le du fond de nos cœurs, afin qu'il veuille bien, par l'intercession de Marie et du glorieux confesseur Hildevert, délivrer cette femme du démon, et lui ouvrir la bouche, comme il fit au prophète Zacharie. »

[1] Serait-ce Angiens, canton de Fontaine-le-Dun (Seine-Inf.) ou Enghien, près de Paris ?

Mathilde entend alors la sainte Vierge lui dire : — Comment vous trouvez-vous ?—Je suis bien agitée.—Pourtant l'heure de votre délivrance est proche. — Vais-je être guérie ? — Bientôt. — Qui donc êtes-vous ? — Je suis la mère du fils unique de Dieu. Retenez bien ceci : quand vous serez guérie, faites encenser l'autel de S. Hildevert, le mien et vous-même ensuite.— Merveille non moins surprenante ! La malade voit s'ouvrir la châsse de S. Hildevert. Le saint évêque en sort avec les apparences de la vie, la palpe légèrement et lui dit : — Confiance, ma fille, vous allez bientôt ressentir les effets de la miséricorde divine ! — Mathilde, délivrée du démon, recouvra alors la parole et la santé. Un prêtre lui toucha la langue avec une dent de S. Hildevert qu'on eut beaucoup de peine à retirer, tant la miraculée l'avait serrée entre sa langue et ses lèvres. Sur la recommandation du prêtre, elle invoqua tout haut S. Hildevert, la Ste Vierge et S. Laurent. Après le Te Deum d'actions de grâces, on fit les encensements qui avaient été prescrits, et le joyeux son des cloches annonça les merveilles qui venaient de s'accomplir.

Ce spécimen des registres de la confrérie de Saint-Hildevert est assez curieux pour nous avoir inspiré le désir de les connaître en entier. M. E. de l'Epinois a bien voulu, sur notre demande, aller à leur recherche dans les Archives de la Seine-Inférieure et à la Bibliothèque de Rouen. Malheureusement ces manuscrits paraissent perdus depuis la Révolution : on ne trouve aux Archives de la Préfecture de Rouen, qu'un *factum* du chanoine Thierry, écrit vers l'an 1690, renfermant les indications suivantes sur les statuts de la confrérie :

1° Elle se compose de confrères et sœurs, tant de Gournay que des villages voisins ;

2° Chaque confrère et sœur donne deux sous par an pour les frais ;

3° Il y a un bâton avec image du Saint, lequel est donné chaque année, le 25 août, à une personne notable de la confrérie. Celle-ci, qui porte le bâton aux processions, fait à sa sortie d'exercice une aumône à la caisse commune,

laquelle aumône varie de une demi-pistole à une pistole et plus.

4° La cotisation annuelle et les aumônes servent à payer le chapelain des messes et à entretenir le luminaire et les ornements de la chapelle.

5° Tous les mardis, une messe est dite dans la chapelle de Saint-Hildevert, à l'intention des membres de la confrérie. Cette messe est d'obligation par la fondation même de la confrérie. (Arch. de la Seine-Inf. G. 1797).

Outre la solennité du 27 mai, on célébrait jadis à Gournay, trois fêtes de translation, le 5 mars, le 21 mars et le 25 août. En 1700, Colbert, archevêque de Rouen, supprima dans son diocèse toutes les fêtes secondaires de patrons; celle de la translation de S. Hildevert, qui se célébrait le 25 août, fut remise au dimanche suivant. En 1803, le cardinal de Cambacérès décida que la fête de S. Hildevert se ferait, à Gournay, le 4e dimanche après Pâques, et que la fête de la translation aurait lieu le dernier dimanche d'août (*Office solennel de saint Hildevert, évêque de Meaux*, Gournay, 1840).

« Dans ma jeunesse (de 1825 à 1830), nous écrit l'abbé Cochet, j'ai connu, à Cuverville-sur-Etretat, une petite statue de S. Hildevert à laquelle on attachait beaucoup de rubans. On invoquait ce Saint pour les enfants tourmentés par les vers. »

On se rappelle que les reliques de S. Hildevert, avant d'arriver à Gournay, passèrent à Paris; elles furent, dit-on, déposées dans une chapelle, qui prit dès lors le nom de Saint-Hildevert et qui fut remplacée par l'église Sainte-Croix de la Cité, dont S. Hildevert ne fut plus que le patron secondaire. L'abbé Lebœuf (*Hist. de la ville et tout le diocèse de Paris*, édit. Cocheris, t. III, p. 384) veut combattre cette opinion, en disant que Sainte-Croix fut bâtie sous ce titre en 1136 et que le corps de S. Hildevert n'y fut porté que sur la fin du XIIe siècle. Il se trompe évidemment sur ce dernier point. La date la plus tardive du passage des reliques à Paris ne saurait être rejetée après 1130. La chapelle a donc pu porter le nom de S.

Hildevert depuis cette époque jusqu'à 1136. Plus tard, un hopital d'aliénés fut fondé dans le voisinage sous la même invocation. Un des autels de Sainte-Croix fut dédié à saint Hildevert en 1511.

Du Breuil, dans son *Théâtre des antiquités de Paris*, suppose que la dévotion à S. Hildevert, pour la guérison des frénétiques, aura été transportée, dès 1136, de Sainte-Croix de la Cité à l'église de Saint-Laurent. L'abbé Lebœuf (*loc. cit.* p. 328) soupçonne là une transposition de chiffres et croit qu'il faut lire 1316, parce qu'on ne trouve à l'église Saint-Laurent, relativement à cette confrérie, que des actes de 1490 et 1516.

Du Plessis (*Hist. de l'Église de Meaux*, p. 65) nous donne un curieux détail sur la confrérie de Saint-Hildevert qui avait son siége à la chapelle dédiée à ce Saint, dans l'église Saint-Laurent : « Un particulier de cette ville aiant commis un meurtre, au commencement du dernier siècle (le XVIe), on prouva que depuis quelques années ses parents l'avoient fait inscrire dans les registres de la Confrérie. Il n'en fallut pas davantage pour toucher les juges qui lui accordèrent sa grâce. » Nous serions disposé à croire qu'on inscrivait d'office, dans une certaine catégorie de la confrérie, ceux dont le cerveau était plus ou moins troublé : cette inscription a pu prouver aux juges que l'accusé n'avait point agi dans la plénitude de son libre arbitre.

Dans notre diocèse, S. Hildevert n'a jamais eu de culte qu'à Vers-Hébecourt, son pays natal. Les scrofuleux et les épileptiques s'y rendaient jadis pour boire de l'eau d'une fontaine située, dit-on, sur l'ancien domaine patrimonial du Saint. Des travaux hydrauliques pour l'alimentation d'un moulin ont fait refluer les eaux de la Selle sur l'endroit d'où jaillissait la fontaine. Cet ancien pèlerinage était mentionné dans le registre de la confrérie de Gournay.

Voici ce que raconte la tradition populaire sur l'origine de cette fontaine. Hildevert, ayant appris que son père était gravement malade, se rendit à Vers avec S. Faron évêque de Meaux : l'évêque d'Amiens alla bientôt les rejoindre. Ces prélats entouraient le chevet du malade

lorsque un habitant du village de Bacouel, paralytique et pouvant à peine se soutenir sur ses béquilles, entra dans la cour, réclamant avec instance la faveur de parler à S. Hildevert. Prévenu par les domestiques de la présence de cet homme, S. Hildevert alla au-devant de ce malheureux qui se jeta à ses pieds, le suppliant de le guérir. Aussitôt une fontaine jaillit sous les pieds du saint homme qui lui dit : buvez de cette eau. Il but et il fut soudain guéri. Ce malheureux, transporté de joie, témoigna toute sa reconnaissance à son illustre bienfaiteur, et s'en retourna chez lui, emportant ses béquilles sous le bras.

Un autre jour, pendant le dîner, un domestique entra dans la salle, tout effrayé, annonçant qu'une bande de loups avait envahi la cour. S. Hildevert s'avança à la porte ; à sa vue, les loups s'enfuirent en poussant des hurlements épouvantables, et depuis, ajoute-t-on, jamais loup n'a reparu à Vers.

La tradition locale rapporte encore les trois faits suivants arrivés le jour même de la fête de S. Hildevert, à une époque indéterminée.

Au dernier siècle, deux incendies éclatent subitement le 27 mai, jour de S. Hildevert. Les habitants de Vers, effrayés, ont recours au Saint, lui promettant de mieux solenniser à l'avenir sa fête qu'on négligeait alors, et aussitôt les deux incendies cessent comme par un espèce de miracle.

Plus tard, le maître d'une ferme voisine ayant envoyé, le jour de S. Hildevert, ses moutons à laver dans la rivière de Selle qui passe à Vers, cinquante de ses moutons périrent le même jour, ou sur le bord même de la rivière, ou en retournant à la ferme.

Enfin, dans des temps plus rapprochés de nous, il y a près d'un demi-siècle, un cultivateur d'un village voisin, natif de Vers, ayant également amené ses moutons à laver, le jour de S. Hildevert, on prétend que les moutons n'eurent pas plutôt foulé le terroir de Vers, qu'ils se mirent aussitôt à bondir et à rebrousser chemin.

Le souvenir du lieu de naissance de S. Hildevert s'est

conservé traditionnellement à Gournay, et aujourd'hui encore, quand on y célèbre son office, les habitants de Vers, s'il y en a de présents, sont invités à se rendre les premiers à l'offrande.

S. Hildevert est le patron principal de Gournay-en-Bray et du Bois-Robert (Seine-Inf.) ; le patron secondaire de Vignely (Seine-et-Marne) et de Vers-Hébecourt (canton de Sains). Dans quelques localités, les peigniers-tabletiers ont placé leur corporation sous son patronage : nous citerons entre autres ceux de Méru et de Beauvais. Dans cette dernière ville, la bannière de S. Hildevert est portée, aux principales processions, par les ouvriers de la fabrique de MM. Dupont et Deschamps.

Le nom de S. Hildevert est inscrit dans les martyrologes Bénédictins, dans ceux de France, de Meaux, de Rouen, etc.

Sa fête est marquée au 27 mai dans les anciens bréviaires de Meaux, de Rouen, de Beauvais, de l'abbaye du Bec, de l'abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais, et dans le Propre actuel de Meaux. On a célébré sa fête pendant quelque temps à l'abbaye de Saint-Riquier, alors qu'on supposait que S. Hildevert, avant d'être évêque de Meaux, avait gouverné le monastère picard (voir tome II, p. 599).

M. l'abbé Denis, chanoine de l'Église de Meaux, nous communique la Prose suivante qu'on chantait à Vignely, de temps immémorial, et qui a été supprimée par l'introduction du rite romain :

Glorietur sedule,
Hildeverto prœsule,
Civitas Meldensium.

Sed majori copia
In ejus solemnia
Exultet Vignelium.

Clerus vacet laudibus,
Cesset ab operibus
Plebs et agat gaudium.

Hic enim egregiæ
Quiescunt reliquiæ
Venerandi præsulis.

Istud non ambigitur,
Nam crebris cognoscitur
Veritas miraculis.

Hic confessor inclytus
Est sub annis teneris
A parente traditus,
Imbuendus litteris.

Aldebertus genitor
Tanti fuit filii,
Sanctus Faro monitor
Viri tam egregii.
Oris nemo tam diserti
Qui virtutes Hildeverti
Valeat exprimere.

Fuit castus, expers fastus
Malum nolens,
Deum colens
Pio semper opere.

Simplex, rectus, circumspectus,
Pius, prudens,
Semper studens
Divinis eloquiis.

Nulli gravis,
Verbo suavis,
Timoratus,
Et ornatus
Sacris exercitiis.

Egregius hic confessor,
Sancti Faronis successor,
Ab ipso sacerdotio
Indutus est cilicio.

O miraculum mirandum,
Cum ad chirothecas susten-
Binis horis et amplius [tandum,
Solis parcetur radius.

En aliud miraculum :
Nam pueri corpusculum
Letho datum nec renatum
Baptismi respergimine,

Hildevertus suscitavit,
Suscitatum baptizavit,
Baptizatum appellavit
Patris sui nomine.

Cum tam potens sit igitur
Hildevertus, ut legitur,
Invocetur,
Et oretur
Illius auxilium,

Ut hanc servet ecclesiam,
Nobis suam dans gratiam
Atque præstet
Ne molestet
Villam hanc incendium,
Quod concedas intime
Christe rex piissime.
Amen.

M. Ducrocq, curé de Vers, nous a fait connaître une autre prose qui a été évidemment calquée sur celle de Vignely, et arrangée à l'usage de Vers.

Civitas Meldensium
Celebret præconium
Hildeverti præsulis.

Sed Veracum splendidis
Illius solemniis
Potissimum resonet.

Clerus vacet laudibus,
Cesset ab operibus
Plebs, repleta gaudiis.

Hic, nam salutiferæ
Conduntur reliquiæ
Colendi Pontificis.

Istud non ambigitur
Dum crebris agnoscitur
Veritas miraculis.

Mox, ab incunabulis
Imbuendus litteris
A parente traditur.

Aldebertus genuit,
Divus Faro docuit
Virum sic egregium.

Ipsum quem erudiit
Successorem habuit
Faro jam post obitum.

Quis hominum dixerit
Qualem se præbuerit
Novus ille Pontifex.

Castitate claruit ;
Deum semper coluit
Et factis et precibus.

Fastus expers inanis,
In omnibus humilis,
Omne malum respuit.

Nulli durus extitit,
Blandis verbis studuit
Corda cuncta regere.

Charitate fervidus,
Fide pura candidus,
Refulsit spe strenua.

Verbis Apostolicis
Inhærens et stabilis
Nova quæque dispulit.

Sacras ædes Domino
Erexit, ex animo
Procul a janctantia.

Inter tot innumera
Quæ fecit miracula,
Suscitavit puerum.

Redivivo puero,
Unda sacra resperso,
Patris nomen indidit.

Reficere debiles,
Sanæ mentis impotes,
Cœlitus obtinuit.

Præcemur hunc supplices
Ut nos reddat immunes
A sordibus animæ.

Nobisque conciliet,
Ut Deus nos adjuvet
Auxilio gratiæ :

Qua fretus homo potest
Quidquid optime prodest
Ad salutem cordium.

Qua vero spoliatus,
Et sibimet traditus,
Ruit in omne malum.

Quæ, sanctorum genitor
Christe, salutis author,
Ipse des his civibus.

Præcemur ex intimis
Hanc ut servet a malis
Urbem et Ecclesiam.

Plusieurs offices spéciaux de saint Hildevert ont été imprimés à Gournay, pour l'usage des habitants et des pèlerins.

On conserve à l'église de Vers-Hébecourt un office du

Saint, noté en plain-chant, composé en 1762 par M. Jacques Delacourt, chanoine de Notre-Dame d'Amiens.

ICONOGRAPHIE.

Le tombeau de S. Hildevert, jadis au milieu du chœur de l'église de Vignely, a été transporté dans la chapelle du transept méridional. On lit, sur la pierre plate de liais, l'épitaphe suivante, en belles majuscules gothiques du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe :

CI GIST SAINT WUIDEVERT IADIS EVESQUE DE MIAUS DONT LE CORPS EST CI DESSOUS ET SON CHIEF A GOURNAI EN NORMENDIE.

Comment concilier cette affirmation avec la tradition de Gournay et la présence, dans cette ville, d'une châsse contenant le corps de S. Hildevert? Peut-être, en supposant que, lors de la translation à Meaux, on aura laissé à Vignely un certain nombre d'ossements.

On fit des fouilles, il y a quelques années, au milieu du chœur de Vignely, dans l'espoir de retrouver des traces de la sépulture primitive : ces recherches n'ont amené aucun résultat.

A la cathédrale de Meaux, S. Hildevert figurait en pied, avec les autres évêques de ce diocèse, dans la grande verrière du transept septentrional. Les restes de cette représentation ont été transportés, avec d'autres débris, à une verrière du côté méridional.

Statuettes de S. Hildevert à Vers-Hébecourt et à l'église de Gournay. Cette dernière a été figurée dans l'ouvrage de M. Dan. Guerney, intitulé : *The records of the house of Gournay*, et reproduite dans la *Notice* de M. Cochet *sur la collégiale de Gournay*.

BIBLIOGRAPHIE.

Hildegaire, qui écrivit la vie de S. Faron, au IX[e] siècle, est le premier auteur qui ait parlé de S. Hildevert. Quant aux Actes de notre Saint, insérés dans les plus anciens bréviaires de Meaux, ils datent vraisemblablement de l'époque de la translation faite par S. Mayeul au X[e] siècle. Des Actes plus développés et plus chargés encore d'invraisemblances et d'anachronismes ont été composés au moment de la translation à Gournay, c'est-à-dire très-probablement au commencement du XII[e] siècle. Le P. Papebrock, reconnaissant le peu de valeur de ces légendes, n'en a donné que quelques extraits, enchâssés dans un excellent commentaire historique (*Act. sanct.* t. VI maii, p. 712).

Un poète du XV[e] siècle, nommé Oudin, né à Gournay, a mis en rimes françaises les Actes de S. Hildevert. Cet opuscule, imprimé à Rouen (in-8, sans date), se termine ainsi :

En l'an de l'incarnation
Six cens et trente environ
A Rouen S. Ouen régnoit
En Meaux Hildevert se tenoit.

Dans un manuscrit du XVII[e] siècle, de la Bibliothèque impériale (n° 13789, fonds lat.), nous avons trouvé une courte Vie latine de S. Hildevert et une Vie en vers français d'une déplorable médiocrité. En voici le commencement :

Sainct Hildevert, prélat de Meaux en Brie,
Fils d'Adelbert, noble de proudhommie,
Et doué d'âme excellente en bonté.
Par saint Faron apprint la saincteté.
Quand ses parens, durant leur mariage,
Voyoient passer le plus beau de leur aage
Sans concepvoir ny engendrer enfans,
A Dieu s'en vont prier ces bonnes gents,
Lors renommés par toute la contrée.
De noble race et de vie admirée.

On conserve à la Bibliothèque de Rouen une *Histoire manuscrite de Gournay*, rédigée en 1733, attribuée à M. Cordier, curé de N.-D. de Gournay, ou plutôt à Louis Larchier de Gondreville, doyen de la collégiale de la même ville. M. E. de l'Epinois a eu l'obligeance de transcrire, pour nous les communiquer, tous les passages relatifs aux reliques et au culte de S. Hildevert.

Outre ces documents et les ouvrages de Bulteau, Ch. Cahier, l'abbé Cochet, du Breuil, Guilmeth, Le Bœuf, J. Pillet, Potin de la Mairie, cités dans les notes, nous avons consulté :

MANUSCRITS : *Vies de saints*, recueil du XII[e] siècle, Bibl. imp., fonds lat., nº 12605, fº 119. — Collection de D. GRENIER, t. XLVII, fº 147. — Communications de M. l'abbé DENIS, chanoine de Meaux ; de M. E. DE L'EPINOIS, corresp. de la Soc. des ant. de France, à Rouen ; de M. DEMOYENCOURT, huissier à Amiens ; de M. DUCROCQ, curé de Vers, et de M. l'abbé COCHET, conservateur du Musée, à Rouen.

IMPRIMÉS : Anciens bréviaires de Meaux. — VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, lib. XXIII, c. 25. — MABILLON, *Act. Bened.*, IV, index SS. præterit ; *Annal. bened.*, I. — *Gallia Christ.* VIII, col. 1600 et 1692. — LE COINTE, *Annal. eccles. franc.*, III, 243 et 818. — TOUSSAINT DU PLESSIS, *Descript. de la haute Normandie*, I, 22 ; *Hist. de l'Église de Meaux*, I, 62 et 690. — *Office solennel de S. Hildevert, patron de l'église de Gournay*, Gournay, 1840. — GOZE, *Excursions aux environs d'Amiens.* — Recueils hagiographiques de H. MÉNARD, BAILLET, GODESCARD, GUÉRIN, etc.

En 1868, après le décès de notre savant collègue, M. É. Grésy, membre de la Société des Antiquaires de France, on a vendu de sa bibliothèque, au prix de 92 fr., une plaquette intitulée : *Ensuyt la légende de monseigneur sainct Hildevert, évesque de Meaulx en Brie. On les vend à Rouen par* RICHARD LALLEMAND. Sans date, in-16. Nous ne connaissons point ce rare opuscule qui n'est sans doute que la traduction de la légende latine.

S. HONORÉ

ÉVÊQUE D'AMIENS.

16 Mai. — † 600.

S. Honoré [1] naquit à Port-le-Grand, en Ponthieu, dans la première moitié du VI[e] siècle. D'après une ancienne tradition, il serait issu des comtes de Ponthieu [2]. Malbrancq veut préciser davantage en disant qu'il reçut le jour d'Aimeric, comte de Ponthieu et de Boulogne, et qu'il aurait été proche parent de S. Riquier, par la ligne mater-

[1] *Honoratus*, *Honorat*, *Honeré*, *Honnouré*, *Honnoré*, *Honoire*. Les auteurs du Moyen-Age n'ont pas manqué de faire allusion au double sens que présentait son nom : *nobilitate et nomine honoratus*, dit Vincent de Beauvais. Divers saints ont porté le même nom, entre autres un martyr de Potenza (III[e] siècle), un évêque de Toulouse (III[e] siècle), un évêque de Verceil (IV[e] siècle), un évêque d'Arles (V[e] siècle), un évêque de Brescia (VII[e] siècle), un archevêque de Contorbéry (VII[e] siècle), un Martyr du Poitou (XIII[e] siècle), un commerçant du Berry (XV[e] siècle), etc.

[2] De nobili ejus prosapia hoc unum fatur quod ortus fuerit e patre oppidi Portus dynasta, eodemque totius Pontivensis regionis comite. (Ancien ms. des Chartreux d'Abbeville, cité par M. Prarond, *Saint Riquier et les cantons voisins*, II. 125.)

nelle [1]. Selon une autre version [2], il serait au contraire issu de parents pauvres. Nerlande, qui nous a laissé une longue et diffuse *dissertation* manuscrite *sur le temps de la vie, de l'épiscopat et de la mort de S. Honoré* [3], n'admet point qu'il y ait déjà eu un comte de Ponthieu au temps de notre saint évêque, et produit à ce sujet des arguments qui nous paraissent peu décisifs. C'est faire une objection futile que de voir une contradiction historique entre le titre que la tradition donne au père d'Honoré et la résidence qu'elle lui assigne. Les gouverneurs de comté ne demeuraient pas toujours dans la localité la plus importante de leur territoire; et d'ailleurs, suivant la remarque d'un manuscrit de Rumet [4], Port était jadis une des principales villes du Ponthieu. Nous reconnaîtrons volontiers que cette partie de la Picardie n'était

[1] Voici d'après Malbrancq la généalogie de S. Honoré :

Regnachaire 1er mari de Maurienne	Aimeric second mari de Maurienne
Alchaire | S. Riquier	S. Honoré

Il est facile de voir combien cela est invraisemblable. Honoré siége pendant 46 ans, ce qui doit lui faire donner au moins 71 ans à sa mort, et le faire naître vers l'an 529. S. Riquier, né d'un précédent mariage, mourut en 645 et aurait eu alors de 115 à 120 ans.

[2] *La Vie de S. Honoré*, Ms. du XVIe siècle, des Archives de Loir-et-Cher, publié par M. Dupré, dans le tome VIII des *Bulletins de la Soc. des Ant. de Pic.* p. 363.

[3] Ms. 466 de la Biblioth. d'Amiens.

[4] Cité par D. Grenier, t. 90, f° 181.

pas encore au VIe siècle un comté organisé dans le sens qu'on a donné plus tard à cette dénomination; mais rien n'empêche d'admettre que le père de S. Honoré ait été l'un de ces chefs sicambres de race royale qui furent convertis par S. Remi, et auxquels la libéralité de Clovis et de Childebert accorda de vastes domaines dans le pays nouvellement conquis.

Nous ne nous sentons point davantage convaincu par cet autre argument de Nerlande, qui nie l'ancienne existence d'un château à Port, par cette raison que s'il y en avait eu un, on n'aurait pas été obligé de transférer à Amiens les reliques de S. Honoré au moment de l'invasion des Normands. Le château de Port n'a-t-il pas pu être démantelé antérieurement à cette translation? Ou, s'il n'en a pas été ainsi, ne pouvait-il pas être du nombre de ces résidences qui ne présentaient pas d'assez sérieuses garanties contre les invasions des barbares? Toujours est-il que la tradition actuelle désigne l'endroit où s'élevait jadis le château du père de S. Honoré, et que, d'après le témoignage du P. Ignace [1], on en voyait encore subsister quelques ruines au XVIIe siècle.

Dès son enfance, le jeune Honoré fit pressentir les hautes destinées que lui réservait la Providence. Dieu l'avait prévenu de ces grâces de prédilection qui font mûrir les vertus avant l'âge, en sorte qu'on pouvait lui appliquer ce que la sainte Écriture dit de Tobie: « Étant encore enfant, il

[1] *Histoire ecclésiastique d'Abbeville*, p. 192.

n'avait rien de l'enfance. » Éloigné de toutes les dissipations, il partageait son temps entre l'étude et la prière. Il fit de si rapides progrès dans la science et dans la vertu qu'il mérita bientôt d'être promu au sacerdoce par Béat, septième évêque d'Amiens. Sous la conduite de cet éminent prélat, que quelques écrivains ont qualifié de Bienheureux, Honoré devint un parfait modèle de la vie ecclésiastique. Il était l'âme de toutes les bonnes œuvres. La charité qui respirait dans ses actions, son dévouement pour les pauvres, l'austérité qui lui faisait crucifier sa chair et ses passions, exerçaient une si salutaire influence sur ceux qui le voyaient que les pécheurs les plus endurcis ne pouvaient résister à ses exhortations. Lorsque Béat mourut, vers l'an 554, S. Honoré fut désigné pour lui succéder par les acclamations du peuple et du clergé. Son humilité s'opposa en vain aux vœux du diocèse : une effusion d'huile sainte descendit du ciel sur son front et le consacra miraculeusement[1]. On apprit bientôt à Port qu'Honoré était promu à l'épiscopat ; sa nourrice accueillit cette nouvelle par une complète incrédulité et s'écria qu'elle croirait plus volontiers que le fourgon ardent qu'elle tenait entre les mains prendrait racine et se changerait en arbre. Joignant l'acte aux paroles, elle planta dans la cour où elle se trouvait, sa pelle embrasée, emmanchée d'un bâton, qui se métamorphosa soudain en mûrier et qui, bientôt après, produisit des fleurs et des fruits[2].

[1] On attribue la même faveur à S. Remi, évêque de Reims. V. SUYSKEN, *Act. SS.* t. 1 oct. p. 59.

[2] Au XVII[e] siècle, on montrait encore ce mûrier dans l'an-

Cet arbre miraculeux [1] fut considéré comme un emblème prophétique des fruits de salut que devait porter l'épiscopat d'Honoré. En effet, le saint évêque se dépensa tout entier dans le gouvernement des âmes ; souvent il allait visiter les villes et les bourgades de son diocèse, et s'efforçait de déraciner les restes de superstitions païennes qui avaient résisté, surtout dans le Ponthieu, au zèle de ses prédécesseurs. Prêchant par ses exemples, encore plus que par ses paroles, il fit fleurir le dévouement chez le clergé et la régularité dans les cloîtres.

Devenu libre de la disposition de ses biens, par la mort de ses parents, il fit don du domaine de Port à l'Église d'Amiens, qui en jouit jusqu'en 1301 [2].

La dévotion que S. Honoré portait à la Passion de Notre-Seigneur fut un jour récompensée par un miracle, qui est ainsi raconté par nos bréviaires :

« Le jour de Pâques, alors qu'il célébrait les divins mystères au grand autel de Notre-Dame, et qu'il venait de consacrer les saintes espèces, il vit sor-

cienne maison de S. Honoré : « Dans la cour de cette maison, dit le père Ignace, on voit le meurier miraculeux, provenant d'un fourgon à demi-brûlé qu'on tient par tradition avoir été planté en cette place par la nourrice de ce Saint, quand on vint lui dire qu'il estoit évesque d'Amiens » *Hist. eccles. d'Abbeville*, p. 192.

[1] Sur les bâtons qui se changent en arbre, voir la note 1, page 584, du volume précédent.

[2] A cette époque, l'évêque Guillaume de Mâcon transféra cette propriété à la Chartreuse qu'il venait de fonder à Abbeville, sous le patronage de S. Honoré ; mais il dédommagea largement l'Église d'Amiens en lui donnant la terre et seigneurie de Bouvresse, située dans le doyenné de Poix, qu'il avait achetée en 1299, de ses deniers personnels, à l'abbaye de Charroux.

tir d'une nuée lumineuse une main marquée des stigmates de la Passion : c'était celle de Notre-Seigneur qui, en lui administrant la sainte communion, voulait faire jouir le pieux évêque de la faveur qu'il avait jadis accordée à ses apôtres. S. Salve, qui devait succéder à Honoré sur le siége d'Amiens, fut témoin de ce miracle, ainsi qu'un grand nombre d'assistants. A partir de ce jour, ajoute la légende, l'évêque d'Amiens fut exempt de ces révoltes de la chair qui sont l'inévitable condition de notre humanité déchue. C'est à ce prodige, qu'on attribue également à S. Firmin-le-Confesseur, que faisaient allusion les armoiries sculptées de l'église Saint-Acheul représentant une main sortant d'une nuée [1]. »

La première année de l'épiscopat de S. Honoré (555) fut encore illustrée par un autre miracle, qui enrichit l'Église d'Amiens des reliques des trois illustres martyrs Fuscien, Victoric et Gentien, inhumés à Sains vers l'an 303. Lupicin, prêtre d'Amiens, apprit par la révélation d'un ange l'endroit où reposait ce précieux dépôt; il s'empressa de déblayer la crypte qui lui avait été indiquée, et quand il eut aperçu les ossements des saints martyrs, il entonna une hymne d'allégresse dont les accents parvinrent, à deux lieues de là, jusqu'aux oreilles

[1] « Cette main estoit représentée ouverte et nue dans une sculpture en bosse de 3 à 400 ans. à la clef du ceintre de l'ancienne porte pour entrer du chœur de l'église dans le clocher de l'abbaye, qu'on a détruite en l'an 1673 » *Mémoires sur la collégiale de Saint-Acheul*, publiés par M. DE BEAUVILLÉ, dans ses *Documents inédits*, t. I, p. 361.

de S. Honoré, qui célébrait alors les saints mystères [1]. Quand il eut terminé d'accomplir les rites sacrés, il s'informa du lieu où pouvait résider celui dont il avait entendu retentir la voix lointaine; il le vit bientôt accourir vers lui et recueillit de sa bouche le récit de l'invention qu'il venait de faire. L'évêque se prosterna à terre, rendit grâces à Dieu et se dirigea avec un grand concours de fidèles vers l'endroit où les corps saints, rendus à la lumière du jour, exhalaient un si savoureux parfum qu'on aurait pu les croire embaumés d'arômes.

Childebert I[er], roi de France, ayant eu connaissance de cet événement, députa à Sains quelques chapelains de sa cour pour en rapporter ce précieux trésor qu'il destinait, dit-on, à l'abbaye de Saint-Vincent de Laon. Mais les ordres du roi rencontrèrent un obstacle imprévu dans l'allourdissement miraculeux des cercueils, que ne purent faire mouvoir les plus puissants efforts. Quand Childebert eut connu ce prodige, il abandonna ses premiers desseins qui avaient contristé S. Honoré, et fit don à la cathédrale d'Amiens du village du Mesge, situé dans l'Amiénois, pour que les revenus de cette terre fussent employés à enrichir le culte des trois saints et à entretenir les clercs qui veilleraient à sa garde. Il envoya à Amiens d'habiles orfévres chargés de ciseler une châsse en argent, et donna à l'église Notre-Dame de nombreux orne-

[1] D'après une autre version, S. Honoré aurait été averti par un ange. PETR. VENET, *De natalib. SS.* c. 87. Suivant Malbrancq, Honoré était à ce moment, non point dans sa cathédrale, mais dans son palais épiscopal.

ments en soie pour la décoration des autels et les tentures des jours de fête [1].

S. Honoré mourut le 16 mai de l'an 600 [2], après quarante-six ans d'épiscopat, dans le cours de ses visites pastorales, au château de Port, où il avait pris naissance [3]. Les écrivains du Moyen-Age, amis des jeux de mots, ont fait remarquer à ce sujet que le village de Port avait été pour lui le *port* où il avait abordé l'existence et le *port* d'où il s'est embarqué pour l'éternité [4]. Il fut inhumé dans l'église paroissiale, qui était alors consacrée à saint Pierre et qui devait bientôt se placer sous son invocation.

TRADITIONS LÉGENDAIRES.

Nous réunirons sous ce titre quelques événements apocryphes dont nous n'avons trouvé aucune trace dans les anciens écrits, mais que nous avons recueillis soit dans des auteurs mystiques relativement modernes, soit dans les traditions populaires du Ponthieu.

[1] Voir notre biographie des SS. Fuscien, Victoric et Gentien, dans le volume précédent. page 332.

[2] En 587, selon Nerlande ; en 580, d'après Le Cointe.

[3] D'après une tradition locale, il aurait ressenti les premières atteintes de sa maladie en prêchant à Nouvion.

Quelques auteurs le font à tort mourir à Saint-Saire-en-Bray, dans une crypte où les malades vont encore aujourd'hui boire une eau de puits réputée bienfaisante. Voyez les *Eglises de l'arrondissement de Dieppe*, par M. l'abbé Cochet, p. 341.

[4] On inscrivit sur les murs de l'église de Port ces deux vers qu'on chanta comme antienne aux vêpres de sa fête, jusqu'au XVIIe siècle :

Quem genuit Portus decessit ubi fuit ortus,
Is suus est hortus, suus est occasus et ortus.

Un jour que le saint évêque célébrait la grand'messe à sa cathédrale, il se tourna vers le peuple pour dire : *Dominus vobiscum*. Ni les prêtres, ni les fidèles ne lui répondirent, pour témoigner qu'ils ne faisaient pas grande estime d'un homme *qui avait été élu évêque alors qu'il n'était pas encore prêtre* [1]. Mais bien grand fut l'étonnement de tous, quand ils entendirent le crucifix de l'autel suppléer à leur devoir et répondre distinctement : *Et cum spiritu tuo* [2].

Aux obsèques du saint prélat, les assistants étaient tellement émus que personne ne pouvait répondre au chant liturgique du célébrant. Quand il eut chanté : *Requiescat in pace*, ce fut l'image du Christ qui répondit : *Amen* [3].

« Les monuments de la Chartreuse d'Abbeville, dit M. Louandre [4] rapportent que les crucifix plantés sur les chemins saluaient poliment S. Honoré, quand il passait devant eux. »

Il est facile de voir que ces récits et quelques autres sont brodés sur le thème du crucifix de S. Firmin-le-Confesseur.

On raconte encore dans les veillées du Ponthieu, que lorsque le jeune Honoré allait à l'école de Cahon, ou à celle de Miannay, villages situés au bord opposé de la baie de Somme, il arriva plus d'une fois que la marée montante s'arrêta pour livrer passage au jeune écolier. On ajoute que, malgré la distance de deux lieues qui le séparait de Port, il entendait chaque jour le chant du coq qui l'avertissait du moment de quitter l'école pour retourner à la maison de ses parents.

La route qui conduit de Port à Miannay, en traversant Cahon, s'appelle encore aujourd'hui *le chemin de S. Honoré* Un fossé voisin porte le même nom.

[1] Cette circonstance mensongère du récit prouve combien il est apocryphe

[2] B. DE GRUYTRODE, *Lavacrum conscientiæ*, Leipsick, 1491, in 4°, cap. XII, p. 54.

[3] Ibid.

[4] *Biographie d'Abbeville*, p. 189.

« La tradition merveilleuse, dit M. Louandre [1], s'est attachée au saint de Port. Le cierge qu'on appelle de son nom à Port ne s'éteint jamais pendant la procession; ce miracle se renouvelle tous les ans; une seule fois, le cierge s'éteignit; on rechercha la cause de l'accident : le chantre avait oublié, en chantant, deux versets. »

CHRONOLOGIE.

S. Honoré a été considéré comme quatrième évêque d'Amiens par Democharès [2], Gazet [3], Baronius [4], Louis de Blayrie [5], Du Breuil [6], etc.; ils ont interprété trop à la lettre un passage d'un ancien Légendaire qui désigne Honoré comme le successeur de S. Firmin-le-Confesseur. Cet auteur n'a certainement pas voulu par là établir un fait chronologique; il a nommé celui des prédécesseurs médiats de S. Honoré qui jouissait d'une réelle célébrité, parce que son nom était inscrit dans les martyrologes et dans les litanies de l'Église d'Amiens. Il est certain d'ailleurs que S. Firmin-le-Confesseur eut pour successeurs Léonard, Audouen, Odibie et Béat, et que par conséquent Honoré ne fut que le 8e évêque d'Amiens. Les écrivains qui admettent cet ordre de succession sont toutefois loin d'être d'accord sur l'époque précise où commença l'épiscopat de S. Honoré. Ils varient de l'an 554 à l'an 600 et même au-delà [7]. Les Actes de S. Honoré qui ne remontent qu'au

[1] Op. cit. p. 126.
[2] *Christianæ religionis... propugnatio*, lib. II, fo 20.
[3] *Hist. eccl. des Pays-Bas.*
[4] *Not. ad Martyrol.*
[5] *Thrésor des richesses de l'Église.*
[6] *Antiquités de Paris.*
[7] En 554, selon Claude Robert, Malbrancq et La Morlière; en 555, selon Nerlande et M. Salmon; en 565, selon De Court et de Sachy; en 566, selon le P. Daire et Mgr. Mioland; en 588, selon les Bénédictins; vers l'an 600, d'après la Légende française du XVIe siècle publiée par M. Dupré, et plus tard encore, d'après Croizet. (t. 1, p. 549)

XI[e] siècle nous disent qu'il florissait du temps du pape Pélage et du roi Childebert, alors que l'empereur Maurice envoya des ambassadeurs à ce dernier prince, pour l'engager à se faire le défenseur de l'Empire d'Orient. Comme il y a eu deux Papes du nom de Pélage, trois rois du nom de Childebert, il y avait là matière à controverse. Il nous paraît évident qu'il s'agit ici de Pélage II (578-590) et de Childebert, roi d'Austrasie (575-596). L'empereur Maurice, qui régna sur l'Orient de 582 à 602, a pu envoyer ses ambassadeurs vers l'an 585, et c'est bien là l'époque où florissait S. Honoré. Le *Gallia christiana* et De Court se sont créé des difficultés inextricables en supposant que le Childebert qui donna la terre du Mesge à l'Église d'Amiens est le même Childebert qu'on dit ici avoir régné du temps de Pélage et de Maurice, c'est à dire Childebert, roi d'Austrasie. Ils sont naturellement amenés à se demander comment le roi de Metz a pu donner un domaine qui ne pouvait lui appartenir, puisqu'il était situé dans la Neustrie, et se trouvent obligés, pour résoudre cette objection, de se livrer à des suppositions très-invraisemblables. Ils se seraient évité une oiseuse discussion, s'ils avaient consulté le *Nécrologe* du Chapitre d'Amiens qui assigne à Childebert I[er], *roi de France*, le don de la terre du Mesge [1].

Ce prince régna de l'an 551 à l'an 558, et c'est en 555 qu'eut lieu la découverte des corps de S. Fuscien et de ses compagnons [2]. Ajoutons que les Bollandistes, pour éviter l'objection contre laquelle se sont débattus De Court et le *Gallia christiana*, sont tombés dans une bien plus grave erreur, en attribuant la donation du Mesge à Childebert II, roi de France, qui régna de 698 à 711, par conséquent un siècle après la mort de S. Honoré.

[1] X Calend. febr. obitus Childeberti regis Franciæ qui in honore SS. Fusciani sociorumque ejus dedit huic ecclesiæ vicum Megicum.

[2] Voir ce que nous disons à l'article *Chronologie*, dans la Biographie de S. Fuscien, p. 332.

RELIQUES ET MIRACLES POSTHUMES.

Le corps de S. Honoré resta déposé jusqu'au IXe siècle derrière l'autel de l'église de Port. Vers l'an 854, l'évêque Hilmerade le fit transporter à Amiens, à cause de la crainte qu'inspiraient les ravages des Danois [1]. Ces précieuses reliques furent déposées quelque temps dans l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, qui prit plus tard le vocable de Saint-Firmin-le-Confesseur, et bientôt après transportées à notre cathédrale, où elles reposent encore aujourd'hui [2].

En 865, Odulfe, trésorier de l'abbaye de Saint-Riquier obtint de l'évêque Hilmerade quelques-unes des reliques de sa cathédrale, comme témoignage de sa sympathie pour le monastère bénédictin. Au nombre de ces reliques se trouvait la partie antérieure d'un doigt de S. Honoré qui fut déposée le 15 juillet dans le reliquaire où était enchâssée la tête de S. Riquier [3].

En 893 [4] l'évêque Otger fit une seconde ouverture de la châsse de S. Honoré, pour en extraire quelques reliques destinées à l'église de Saint-Quentin, où il avait été chanoine.

En l'an 1060, sous l'épiscopat de Guy, les reliques

[1] D'après d'autres versions, cette translation aurait eu lieu une dizaine d'années auparavant, sous l'épiscopat de Ragenaire, ou à la fin du IXe siècle, sous l'évêque Otger.

[2] C'est à tort que les Bollandistes et Baillet (16 mai) avancent que, de leur temps, S. Honoré était encore à Saint-Firmin-le-Confesseur. La même erreur se trouve reproduite dans la *Chronologie du bréviaire de Paris*, par Binet (p. 393) et dans une note de la Légende française publiée par M. Dupré.

[3] Hariulfe, *Chron. Centul.* l. 3, c. 12, ad. ann. 865.

[4] Et non pas en 890, comme le dit le P. Daire; car Otger ne monta qu'en 892 sur le siége épiscopal d'Amiens.

de S. Honoré accomplirent un grand nombre de miracles qui popularisèrent la mémoire de notre saint évêque. Au mois d'août de cette année, la sécheresse était si grande en Picardie qu'on désespérait du sort des récoltes. L'évêque Guy ordonna une procession générale autour des murs de la ville, avec la châsse de S. Honoré, et bientôt une pluie bienfaisante vint rafraîchir les champs. Un paralytique avait essayé de suivre le cortége; arrivé devant l'oratoire de S. Martin, il se sent défaillir et invoque ces reliques qu'il ne peut plus suivre que par la pensée.... Guéri subitement, il jette au loin ses potences, et la foule reconnaissante adresse à Dieu des actions de grâce. C'est par esprit de gratitude que Guy fit construire, treize ans plus tard, à la place du petit oratoire, l'église de Saint-Martin-aux-Jumeaux. En mémoire de cet événement, on tapissait le portail de fleurs et de verdures, pour la procession solennelle du 16 mai.

Le bruit de cette guérison soudaine se répandit bientôt dans toute la ville et pénétra jusque dans la prison. Deux captifs, animés d'une confiance sans borne, invoquent le saint thaumaturge et voient tomber leurs chaînes; ils allaient s'échapper, quand une servante ferme la porte sur eux et court prévenir le geôlier qui se trouvait à l'église. Celui-ci s'empresse d'accourir au cachot et de charger ses prisonniers de chaînes plus étroites, après leur avoir distribué des coups de fouet; mais le miracle de la délivrance s'étant renouvelé deux fois, le geôlier rendit les captifs à la liberté et se repentit d'avoir voulu lutter avec la miséricorde de S. Honoré [1].

[1] La servante du geôlier nous semble avoir accompli strictement son devoir; car rien ne nous fait supposer qu'elle ait connu l'intervention miraculeuse dont les prisonniers étaient l'objet. Cependant elle est fort mal menée par l'auteur anonyme de la *Vie de S. Honoré :* « O mulierem nequam et fatuam, quæ sic homini fidelem se finxit ut Deo se faceret infidelem! Placere magis voluit quam prodesse. Fidem domino suo simulare non novit, sed dominum suum de ecclesia ad scelus revocans factum ostendit. »

A quelque temps de là, une jeune fille sourde et muette fut amenée par ses parents à la cathédrale d'Amiens et vouée au culte de S. Honoré [1]. Grâce à son intercession, elle recouvra l'usage de l'ouïe et de la parole; mais bientôt, oublieuse de ce bienfait et du serment d'obéissance qu'elle avait prêté entre les mains de l'évêque, elle voulut jouir de la liberté et des plaisirs du monde. Elle retomba bientôt dans ses infirmités primitives et n'en fut de nouveau guérie que lorsque, repentante de ses fautes, elle se consacra à tout jamais au service de Dieu.

Pour ce qui concerne les autres miracles, nous allons laisser la parole à la Légende du XVIe siècle, publiée par M. Dupré. L'auteur a exactement traduit le texte du XIe siècle, dans un langage plein de naïveté.

« Le bruict de tant de merveilles fit mettre à chemin un prebstre retraict et impotent de ses membres, lequel, à cette occasion, ne pouvoit vacquer à la cellébration et solempnité des messes. Dont se confiant à l'ayde de S. Honoré, alla en voyage à la ville d'Amiens, devant la châsse de ce saint prélat, et arriva en batteau par la rivière de Somme dite en latin *Somona*, au pays de Picardie dont il étoit natif, et, là venu, sa faulte [2] luy fut miraculeusement restituée : de quoy rendant grâces à Dieu et à S. Honoré, auquel le Tout-Puissant est honoré et merveilleux, il s'en retourna à sa paroisse à beau pied, marchant et allant vigoureusement. — Une fois, estant advenu un inconvénient par la faulte et lourderie des nourrices que ung enfant, depuis fait évêque de Terrouenne [3], fut eschaudé d'eau bouillante, la peau fut sy

[1] Le texte du XIe siècle nous porterait à croire qu'il existait jadis une confrérie de femmes sous le vocable de S. Honoré, qui s'occupait de l'entretien des linges sacrés, etc.

[2] Ce qui lui manquait pour se bien porter.

[3] Gazet a supposé qu'il s'agit ici de S. Jean, évêque de Térouanne. Mais il n'est nullement question de cet événement dans la vie de ce saint prélat écrite au XIIe siècle par son archidiacre Jean de Colmieu.

escarboulie et desfigurée, et tout le corps sy pénétré de chaleur et douleur qu'il sembloit que l'enfant fust mort; mais ses parents, le vouant à S. Honoré, allèrent à l'église faire dire un service à leur intention, de sorte que, avant la fin d'iceluy, une peau toute neuve revint à cet enfant visiblement, synon qu'il y demeura quelques traces rougettes et balitrées sur le corps, pour une perpétuelle enseigne de ce miracle. Aussy, estant parvenu à la dignité d'évesque, il faisoit monstre à tous de ses cicatrices et reliques de la brulure, en attribuant la louange de Dieu et à son prélat S. Honoré. — Au mesme temps que ce miracle advint en la personne de cet enfant evesque, une femme aveugle-née, veillant une nuist et assistant au service ou veille en l'église S. Honoré, auquel elle faisoit prières et vœux, en intention de recouvrir la veue par les mérites du S. Confesseur, elle ouit une voix d'homme qui se disoit S. Honoré, et l'avertissoit de s'essuyer et frotter les yeux clos et privez de lumière, avec le drap ou nappe du grand autel, et qu'elle verroit. Elle donc, s'asseurant en ferme foy, se fit là conduire, et ayant faist la cérémonie cy-dessus à elle enjoincte, la lumière de la veue luy fut visiblement et miraculeusemant despartie sur la place; dont elle rendit grâce à Dieu en très-grande joye et magnificence d'humilité. — Une autre fois, ung pasteur ou berger conduisant son troupeau ou bergerie à la pasture, fut pris et possédé d'un esprit maling, et tant vexé qu'il se vouloit jecter en la rivière de Somme là voisine, sans les autres pasteurs qui l'en détournèrent et l'arrestèrent; par quoi estant de retour à la cense ou mestairie, il vouloit mordre tout le monde. Dont ses parents l'apprehendèrent et lièrent comme ung insensé, et le vouant à S. Honoré, le conduisirent en l'église du sainct Prélat à Amiens, qu'ils prièrent et réclamèrent sy dévotement pour le paour (*pauvre*) démoniaque, qu'il fut deslivré du diable qui régnoit en son corps. Dont estant revenu à son bien sage, il donna louanges et rendit grâces à Dieu, et publia les mérites du bon Sainct.—Le son des cloches d'ycelle église sonnant de tels miracles, y fit venir une paourette feme-

lette impotente, laquelle, offrant de tout son cœur oraisons très-dévotes à Dieu, fut guarie incontinent, et pour ce bienfait, elle se dédia toute sa vie à servir à l'église du sainct Confesseur. Comme aussy ung homme impotent s'y voua et donna, pour avoir aussy esté guari au lieu mesme où il vit guarir l'aveugle-né, à l'autel cy-dessus déclaré. — Ung jour arriva dans la ville d'Amiens ung malade de sy hideuse et laide malladie, que personne quelconque ne vouloit le loger; par quoy, se couchant à l'église du sainct Confesseur [1], il fut guari, et se leva sain et bien essuyé de ses difformitez. — Par mêmes mérites, un homme sourd fut doué du don de l'ouïe, et ung boiteux alla droit, combien que auparavant il eust un pié tort et malaise. — Pareillement une femme contrefaicte ayant le dos recourbé en dedans, à l'opposite des bossues, receut guérison, et fut dressée, par les oraisons faictes à la châsse du sainct Confesseur.—Une fille sourde fut aussy remise en santé et une aveugle illuminée. — Comme aussi une femme borgne fut miraculeusement esclaircie de l'autre œil. — Et un paour artisan charpentier, ne s'aydant nullement de ses deux piés, receut entière et parfaite santé. »

Nos anciens bréviaires manuscrits gardent le silence sur les dix derniers miracles que nous venons de rappeler, mais ils racontent tous un fait bien autrement prodigieux qui se serait accompli devant un grand nombre de témoins, et dont ils ne précisent point la date. Un jour de procession générale, on avait déposé quelques instants les reliques de S. Honoré dans l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, désignée plus tard sous le nom de Saint-Firmin-le-Confès. Alors qu'on sortait la châsse, pour reprendre le chemin de la cathédrale, le crucifix qui dominait le jubé inclina la tête devant le corps de S. Honoré et le conduisit des yeux jusqu'au seuil du temple, comme si Dieu avait voulu ne pas moins honorer son serviteur après sa mort qu'il l'avait

[1] Notre chroniqueur suppose à tort, ici comme auparavant, que la cathédrale était dédiée à S. Honoré.

fait durant sa vie, par le miracle de l'hostie [1]. Ce crucifix en bois, de style byzantin, est demeuré jusqu'à la Révolution dans la chapelle du Sauveur, à Saint-Firmin le Confès [2]; il est aujourd'hui à Notre-Dame d'Amiens où s'est perpétuée à son égard la dévotion des fidèles. Désigné jadis sous le nom de *crucifix de S. Honoré*, il n'est plus connu aujourd'hui que sous celui de *Saint Sauve* (*Sanctus Salvator*) [3].

C'est pour consacrer ce souvenir que, le jour de la fête de S. Honoré, le Chapitre de Notre-Dame se rendait processionnellement, le matin, à la collégiale de Saint-Firmin. La châsse du saint évêque était déposée sur le grand autel, en face du crucifix miraculeux, pendant le chant du *Kyrie eleison*, et reconduite ensuite par le diacre et le sous-diacre jusqu'au seuil de l'église. Cette cérémonie fut supprimée en 1750. (De Court, *Mém. chronol.* t. II, l. 3, ch. 2.)

Nous devons mentionner ici, pour suivre l'ordre chronologique, que l'anneau pastoral de S. Honoré, bijou d'une grande valeur et qu'on peut considérer comme une de ses reliques, fut engagé ou vendu par Gervin, évêque d'Amiens. Son successeur S. Geoffroi racheta ce précieux joyau et le restitua au trésor de la cathédrale.

Richard de Gerberoy, évêque d'Amiens (1205-1210), nous a laissé le récit des deux miracles suivants dont il fut témoin oculaire [4].

[1] Dans nos anciens bréviaires du Moyen-Age, une antienne en vers fait à ce sujet la réflexion suivante :

O novitatis opus! defuncti corpus honorans
Crux caput inclinat, Sanctum reverenter adorans.
Res manifesta patet, nec Sancti fama laborat;
Non opus est verbis ubi res sine voce perorat.

[2] L'évêque François de Halluin accorda à perpétuité 40 jours d'indulgence à ceux qui visiteraient ce crucifix dans sa chapelle.

[3] Ce crucifix serait du VII[e] siècle selon De Court, du XII[e] selon M. Rigollot (*Histoire des arts du dessin*). La forme de la robe nous fait croire qu'il est un peu antérieur au XI[e] siècle. Il y a eu quelques retouches, à des époques postérieures

[4] Nerlande suppose à tort que ces deux miracles ont dû avoir

Un pauvre enfant paralysé des jambes avait coutume d'implorer la charité des fidèles sur le parvis de Notre-Dame. Le jour de la fête de S. Honoré, avant la célébration de la messe, il s'était traîné à la suite de la châsse de S. Honoré qu'on venait de rentrer dans le chœur, après la procession accoutumée dans les cloîtres. Il sent quelque chose d'extraordinaire s'opérer en lui ; sa mère, pressentant la vérité, lui dit : « Aie confiance, saisis la châsse dans tes bras et le Saint te guérira ». L'enfant à obéit ces conseils, il sent la vie renaître dans ses muscles desséchés ; les éclats de sa joie attirent l'attention de l'assistance, et l'évêque, après avoir constaté de ses yeux la réalité du prodige, adresse au Seigneur une hymme de reconnaissance.

La nouvelle de cette guérison subite parvint bien vite à l'hôpital voisin de la cathédrale où, sous la direction de frères hospitaliers, la charité des fidèles nourrissait des pauvres et des infirmes. Là, une malheureuse femme perclue de tous ses membres, à l'exception des mains, était condamnée à rester toujours au lit; en apprenant le miracle que célébrait la voix joyeuse des cloches, elle se sent inspirée d'une subite confiance, se fait transporter à la cathédrale, entoure de ses bras la châsse protectrice et se trouve soudain guérie ; elle bénit Dieu de son bienfait, en présence de l'évêque, et, après avoir reçu quelques libéralités des fidèles, elle retourna à l'hospice pour faire partager sa joie à tous ceux qui jadis avaient compati à ses souffrances.

L'évêque Arnould, en 1240, fit porter processionnellement dans son diocèse la châsse de S. Honoré, afin de recueillir des aumônes destinées à continuer la construction de la cathédrale.

En 1274 un chanoine de Notre-Dame donna quelques reliques de S. Honoré à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.

lieu vers l'an 1184. La leçon 6 de notre Propre actuel n'est point d'une rigoureuse exactitude chronologique lorsqu'elle suppose que ces deux miracles ont eu lieu peu de temps après — *non multo post* — celui qui s'accomplit sous l'épiscopat de Guy. Nos bréviaires précédents contiennent la même erreur.

En 1301, l'évêque Guillaume de Mâcon, de l'aveu du Chapitre, donna le chef de S. Honoré à la Chartreuse d'Abbeville qu'il venait de fonder et qu'il avait dotée de la cure de Port et des dîmes qui en dépendaient. — Plus tard les religieux constatèrent leur gratitude par les vers suivants inscrits sur la porte de leur couvent :

En l'honneur de sainct Honoré
Fut par benigne volonté
L'église de seans fondée
D'un prélat de grande renommée,
Homme large, franc et gentils
Evesques d'Amiens fut jadis.
Ce lieu dévotement fonda
L'an de grace n'en doutez jà
Mille trois cent et un sans plus.
Son ame soit avec Jésus.

L'évêque François de Halluin fit placer, en 1533, au pied de la croix du clocher doré de la cathédrale, diverses reliques, au nombre desquelles se trouvait un fragment des os de S. Honoré.

En 1730, à l'église Saint-Honoré de Paris, on transféra dans une nouvelle châsse les reliques du patron, qui provenaient d'un don du Chapitre d'Amiens [1].

Les reliques de S. Honoré sauvées en 1793 par M. Lécouvé, maire d'Amiens, conservées jusqu'en 1802 par M. Lejeune, curé constitutionnel de Notre-Dame, furent restituées à cette époque. Vérifiées en 1816 et en 1829, elles sont aujourd'hui dans une grande châsse de bois doré avec les ossements de quelques autres saints.

Celles que l'on vénère à Port [2] (fragments du bras) proviennent de l'ancienne Chartreuse d'Abbeville, et sont

[1] C'était un os du fémur et non pas le corps entier comme le dit à tort Du Breuil, dans ses *Antiquités de Paris*.

En 1866, Mgr. l'évêque d'Amiens a donné une relique de notre pontife à cette même église.

[2] Crâne, plusieurs fragments du bras et du fémur.

renfermées depuis 1857 dans une châsse donnée par l'Empereur.

Celles que l'on conserve à Bologne [1] sous le nom du saint évêque d'Amiens, sont assurément d'un des nombreux autres saints qui ont porté le même nom.

Outre une châsse de vermeil où était ciselé le miracle du crucifix de S. Honoré, la cathédrale possédait jadis un autre reliquaire en forme de bras [2]; elle en a conservé un autre qui n'a rien de remarquable.

On possédait jadis à Péronne deux châsses contenant quelques ossements de S. Honoré. Aux processions solennelles, l'une était portée par les membres de la corporation des boulangers, l'autre par la corporation des cuisiniers et pâtissiers. (GOSSELIN, article inséré dans la *Picardie*, n° de juillet 1869).

Les anciens inventaires que nous avons dépouillés constatent l'existence de reliques de S. Honoré à l'abbaye de Corbie, à celles de Saint-Jean d'Amiens, de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, de Saint-Paul-lès-Beauvais; à la collégiale de Saint-Quentin, à Saint-Martin de Picquigny [3], aux Moraucourt et aux Minimes d'Amiens, etc. [4].

On conserve encore aujourd'hui des ossements plus ou moins considérables de S. Honoré, à Amiens, dans les églises de Saint-Remi, Saint-Jacques et Saint-Leu; dans les chapelles des Ursulines, des Louvencourt, des Clarisses, de la Visitation, des Dames de l'Espérance, de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice Saint-Charles; à Abbeville,

[1] MASINUS, *Bononia perlustrata.*

[2] *Inventaire de 1347.*

[3] La veille de la Trinité, le vidame de Picquigny portait à la procession, sous un dais, la relique du bras de S. Honoré. GOZE, *l'Église de Picquigny.*

[4] L'*Hierogazophilacum belgicum* de A. de Raysse signale des reliques de S. Honoré à la cathédrale d'Arras, à la collégiale de Saint-Amé à Douai et à l'église de Walcourt (diocèse de Namur); l'absence de toute qualification nous laisse ignorer s'il s'agit de notre évêque.

chez les Ursulines, à l'hôpital général et au Saint-Sépulcre; dans les églises de Saint-Pierre de Roye, de Picquigny, de Mailly et de Saint-Riquier ; à l'église Saint-Honoré de Paris, etc.

CULTE ET LITURGIE.

S. Honoré était invoqué surtout dans les temps de peste et de sécheresse. Pendant ces époques désastreuses, sa châsse était promenée, avec le consentement du Chapitre, soit dans l'intérieur de la ville, soit même hors de ses murs. On eut surtout à bénir son heureuse influence de 1220 à 1288, en 1637, en 1668, en 1703, en 1785[1], etc.

Nous avons trouvé les renseignements suivants sur les processions de la châsse de S. Honoré, de 1659 à 1663 dans un manuscrit de Claude Gellée conservé aux Archives départementales[2].

« An 1659, le 4e dimanche après Pasques, onzième jour de may, la terre estant extrêmement seiche et menaçant d'une stérilité générale, on eut recours aux prières et on s'addressa à S. Honoré pour obtenir de la pluie du Ciel : pour quoy on descendit sa châsse pour la porter en procession générale, à laquelle tous les religieux ordinaires y assistèrent et tout le peuple en grande dévotion. Et encore bien que le vent fut tout à fait contraire à la

[1] PAGÈS, IV, 391. — Mss. de MACHART, t. III, 212. — *Chronique* de BERNARD. — GOZE, *la Cathédrale d'Amiens.*

[2] *Extractum ex Bibliotheca insignis ecclesiæ ambianensis Claudio Gellée secretario et nottario anno 1564.* D'après une correspondance que j'ai eue avec M. Rouard, conservateur de la Bibliothèque d'Aix en Provence, l'original de ce manuscrit se trouve à Aix et porte pour titre : *Vitæ sanctorum Ecclesiæ Ambianensis.* La copie que nous en avons doit être de l'an 1664. C'est du moins à cette époque qu'il faut rapporter l'addition qui fait l'objet de notre citation.

pluie, estant du Septentrion, néantmoins au moment que la châsse fut levée du grand autel de l'église Notre-Dame, pour la porter en procession, il commença à pleuvoir contre toute apparence, et la pluie continua durant deux jours, et tomba si doucement qu'il sembloit que le bon Dieu ne voulloit point laisser perdre une goutte de cette pluie tant désirée et obtenue par les intercessions de ce grand Saint : ce quy fit dire à tous ceux quy furent présents et particulièrement à Messire François Lefebvre d'Ormesson, conseiller du Roy en ses conseils privés et intendant de la justice de Picardie, quy assista en robbe rouge à la procession et y fut bien mouillé, que le miracle estoit tout manifeste et que personne ne pouvoit le révoquer en doute, parce que depuis que la châsse fust levée, il commença à pleuvoir de telle sorte qu'on différa plus de deux heures pour laisser passer la pluie ; et on douta si on pourroit faire la procession hors de l'église : ce qui fust arresté. Eh bien que la pluie ait continué durant toute la procession assez doucement, on ne laissa pas d'y assister avec beaucoup de dévotion et de joye, de ce que Dieu manifestoit la gloire de son Saint.

« Le jour de la fête de S. Honoré en suivant (1660), outre les actions de grâce qu'on rendit à Dieu et à ce grand Saint dans toutes les églises du diocèse, les prêtres de l'Oratoire faisant mission au village de Camon firent une procession à laquelle assistèrent tous les ecclésiastiques du séminaire d'Amyens, et le très saint Sacrement y fust porté fort décemment et avec beaucoup de dévotion, tant des ecclésiastiques que du peuple et bourgeoisie de la ville qui y assistèrent, pour rendre grâce à Dieu de la faveur qu'il avoit accordée dans la nécessité pressante où on estoit. J'ay eu l'honneur d'estre présent à l'une et à l'autre procession.

« Et depuis, le Ciel a été plus favorable, nous donnant de la pluie autant que la terre en avoit besoin, sans orage ni gresle, ny aucun accident, ce que j'atteste véritable.

« L'an 1657, au mois d'aoust, les laboureurs prévinrent MM. du Chapitre, de leur vœu à S. Honoré, de porter la

dite châsse en procession pour les mêmes besoins ; et à l'instant que le vœu fust fait, le ciel se couvrit de nuages, et commença à pleuvoir un quart d'heure après. Et trois jours après on fit la procession pour accomplir le vœu et remercier Dieu par son Saint.

« Au mois de juin de l'année 1662, la cherté du bled étant grande et augmentant de jour en jour, à cause de la sécheresse, sy grande qu'il y avoit deux mois qu'il n'avoit point plu et que tous les grains se séchoient à la campagne, les laboureurs vinrent demander le secours de S. Honoré dans leur extrême besoin, et prièrent MM. du Chapitre de vouloir descendre la châsse et la porter en procession. La résolution en fut prise le samedy matin, et dès l'après-midy le ciel commença à se couvrir de nues, et, le lendemain, à l'heure de la procession, il plut si abondamment que tous les habits des chanoines et de ceux qui y assistèrent furent percés. Et cette grosse pluie n'empescha pas le peuple de suivre la procession, tête nue, louant Dieu de ce qu'il l'exauçoit ; d'autres disant que Dieu les servoit à point nommé par la prière de son serviteur : ce qui donna bien de la confusion aux hérétiques qui s'estoient moqués du dessein de la procession, voiant la pluie continuer plusieurs jours autant qu'il fut nécessaire pour les biens de la terre qui furent recueillis en abondance.

« Voici pour avoir du beau temps. Le 16 aoust 1663, MM. du Chapitre d'Amiens voiant que l'on ne pouvoit faire la moisson à cause des pluies journalières presque continuelles qu'il faisoit depuis le mois de may, résolurent de faire des processions pour demander à Dieu du beau temps et descendre la châsse de S. Honoré et la porter en procession générale, le dimanche 19 d'aoust. Et le vendredy, le ciel se remit au beau ; le samedy, il ne plut pas ; le dimanche, il fit parfaitement beau et chaut ; et continua aussy de faire un temps fort serein : ce quy donna bien de la joie à tout le pays et a augmenté la dévotion envers S. Honoré. »

C'est à l'occasion de la procession générale du 4 no-

vembre 1668 qu'un chapelain de Saint-Honoré d'Amiens, l'abbé Baron, composa ces vers :

Et vous Saint partout honoré,
Dont les os réduits en poussière
Dans un cercueil d'argent doré
Se dérobe à notre paupière,
Resterez-vous sans sentiment
Dans cet auguste monument,
Sans nous prêter votre assistance
En cette auguste occasion,
Où Dieu punit notre insolence
Par le fléau de contagion [1].

La dévotion à S. Honoré, loin d'être localisée à Amiens, était répandue dans tout le diocèse : aussi, dans quelques graves circonstances, promena-t-on ses reliques jusque dans des paroisses fort éloignées. En 1240, lorsque les fonds manquèrent pour continuer les travaux de la cathédrale, le Chapitre décida qu'on ferait porter solennellement la châsse de S. Honoré dans toute l'étendue du diocèse, pour recueillir des aumônes qu'on appliquerait à l'achèvement de Notre-Dame. Nous possédons encore une lettre écrite à cette occasion, le 15 septembre 1240, par Gérard de Conchy, alors doyen du Chapitre, à Raoul, abbé de Corbie, pour lui demander que cette châsse fût reçue avec les honneurs mérités dans les paroisses de sa dépendance. Toutes les églises étaient heureuses d'offrir une hospitalité momentanée à ces reliques vénérées : aussi Bernard, Seigneur de Moreuil, par un acte de décembre 1295 fonda à perpétuité « trois septiers de blé froment au profit de l'église Notre-Dame d'Amiens, chacun an, une fois, quand la fiertre de S. Honoré viendra à Moreuil pour requérir aumône [2]. »

La dévotion au culte de S. Honoré, dont la mémoire est

[1] Ms. de NERLANDE, f. 124.

[2] *Notes pour l'histoire de l'Église d'Amiens.* Ms. 516 de la Bibl. comm. f. 162.

restée si populaire, devait surtout pousser de profondes racines dans le village qui lui donna naissance. C'est là qu'une fille de Rois, sainte Austreberte, était venue élever, près du tombeau de notre saint évêque, un monastère dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges souterrains. C'est là que depuis treize cents ans survit un pèlerinage qui, après s'être ralenti vers la fin du dernier siècle, a repris de nos jours une nouvelle vigueur, pendant l'octave de la fête. Cette renovation de piété est principalement due au zèle de feu M. Goujon, curé de Port, qui entreprit d'élever un autel monumental sur le sarcophage de S. Honoré (1861); il y réussit à l'aide d'une souscription à laquelle prit part la Société des Antiquaires de Picardie, toujours désireuse de glorifier la mémoire de nos illustrations. Cet autel de style gothique est décoré de la statue du saint évêque, revêtu de ses ornements pontificaux, étendu sur un lit de parade et foulant aux pieds un monstre hideux, emblème du démon vaincu. Derrière le monument, une grille donne entrée dans le caveau où se trouve le cercueil de pierre qui renferma pendant deux siècles et demi la dépouille mortelle du Saint.

Chaque année, à Port, la veille de la Saint-Honoré, on allume un feu de joie autour d'un arbre pour perpétuer le souvenir du miracle du fourgon, et chacun a soin d'en emporter un tison.

Dans les environs de Port, notamment à Cahon et à Flibeaucourt, on l'invoque contre la fièvre qui règne presque constamment dans ces parages depuis l'endiguement de la baie de Somme, pour demander de la pluie et pour faire marcher les petits enfants.

Au commencement du XIIIe siècle, Renold Chereins et sa femme Sibylle bâtirent en l'honneur de S. Honoré une chapelle à Clichy, sur le chemin voisin des murs de Paris ; ils y fondèrent des prébendes pour plusieurs chanoines dont le nombre fut augmenté plus tard, alors que cette église prit le nom de Collégiale. Les chanoines qui siégeaient du côté droit étaient nommés par l'évêque de Paris; les autres, par le Chapitre de Saint-Germain-l'Auxer-

rois. Cette église, remaniée à diverses époques, agrandie en 1570, laissait encore voir quelques-unes de ses ruines il y a peu d'années. On sait qu'elle a donné son nom à l'une des plus importantes rues de Paris [1].

Le nom de S. Honoré figure dans les anciennes litanies de Soissons (VIIIᵉ siècle), d'Amiens (XIIᵉ siècle), de Corbie (XIIIᵉ siècle) et dans les plus anciens Missels de Paris et d'Amiens. Il est inscrit au 16 mai dans les martyrologes de Rome, de France, des Pays-Bas, de Paris et d'Amiens. Les hagiographes qui l'ont placé au 16 janvier l'ont confondu à tort avec S. Honorat, évêque d'Arles.

A partir de 1668, la confrérie de Notre-Dame de Liesse célébra sa fête, le 16 mai, avec une grande solennité, à la chapelle Saint-Jacques du cimetière Saint-Denis. Cette même année, Fr. Faure, pour éviter la coïncidence, transféra, du 16 au dimanche qui suit l'Ascension, la fête de S. Honoré, qui jusque-là avait été chômée et lui conserva son rite de première classe.

Fête à 12 leçons dans les anciens bréviaires manuscrits de Corbie ; — double majeure dans les bréviaires de La Motte et Mioland ; — fête double dans les anciens Propres de Saint-Riquer, de Saint-Valery, de Saint-Florent de Roye ; — double de 2ᵉ classe dans le Propre actuel du diocèse ; — semi-double dans le Propre de Corbie de 1677 ; — fête simple dans le bréviaire de Beauvais de 1741, et dans les bréviaires actuels de Paris et de Soissons ; — simple mémoire dans le bréviaire de Paris de 1543.

Dans le cours du Moyen-Age, S. Honoré avait un culte dans le diocèse de Noyon, comme le témoignent les *Heures de cette église*, ms. du XIVᵉ siècle, conservé à la Bibl. de Laon (n. 264). On trouve aussi son office dans le *Propre des fêtes du diocèse de Namur,* publié en 1619 par l'évêque Jean Dauvin.

Nous reproduisons ici, d'après nos anciens missels, une

[1] DU BREUIL, *Théâtre des antiquités de Paris*.—HONKLER, *Vie des saints du diocèse de Paris*, II, 15.— DE GUILHERMY, *Description archéolog. des monum. de Paris*, p. 223.



prose qui énumère les principaux miracles de S. Honoré :

Ambianis plebs devota,
Gratulare mente læta,
Ore, corde, spiritu,

In hac die gloriosa
Celebri et speciosa,
De pastoris transitu

Honorati, qui honore
Declaratur dignus fore
Signis et miraculis.

Hic est id quod nominatur,
Nam a cunctis honoratur
Gentibus et populis.

Hic dum missam celebravit,
Manus Christi consecravit
Hostiam mirifice.

Quam aspexit manifeste,
Successore suo teste
Salvio pontifice.

Paralysi dissoluti
Cœci, claudi, surdi, muti,
Sunt saluti restituti.
Suo medicamine ;

Ejus ope, cæcæ natœ
Sunt palpebræ reseratœ,
Dum fuerint confricatœ
Altaris velamine.

Olim consueto more
Ferebatur cum honore
In quamdam ecclesia,

In qua pendens forma Christi
Crucifixum monstrans ipsi
Præbuit obsequia.

Nam qua parte ferebatur
Illuc statim vertebatur
Crucifixi species.

Quos devote retulerunt
Omnes qui hanc conspexerunt
Se vertentem pluries.

Ad hunc ergo tam beatum,
Tot et annis approbatum,
Recurramus, Honoratum,

Qui nostrum purget reatum
Per sua suffragia,
Ut per tantum advocatum
Videamus increatum,

Deum patrem, Deum natum
Amborumque sacrum flatum
Regnantem in gloria. Amen.

Le poète Santeuil, ayant été prié par la corporation des boulangers de Paris de composer une hymne pour leur pa-

tron, improvisa la strophe suivante qui peut subir une foule de permutations :

> **Saint Honoré**
> **Dans sa chapelle**
> **Avec sa pelle**
> **Est honoré.**

Le P. Cahier fait à ce sujet la réflexion suivante : « Tel était le sérieux de l'hymnographe dont les compositions furent acceptées avec enthousiasme au XVIIe siècle par plusieurs Églises de France, et dont la poésie, dans ses meilleurs moments, réussit tout au plus en descriptions ou en amplifications littéraires, presque jamais à prier. Celui qui se jouait ainsi de la piété populaire manquait singulièrement de ce qu'il lui eût fallu pour se porter héritier d'Adam de Saint-Victor, tout Victorin qu'il était lui-même » (*Caractéristiques des saints*, p. 610).

Henri Delfaut [1], chanoine de la cathédrale d'Amiens, a composé, sous l'épiscopat de Pierre de Sabatier, l'hymne suivante en l'honneur de S. Honoré.

> Quid celeri, pater alme, fugis pede ! mille decora
> Prodigiis virtus an latitare potest !
> Præsul in Ambiacum te fert gens sancta tribunal,
> Nec mutat mores infula sacra tuos.
> Non fastu tumet ille, auro non splendet, iniquas
> Spernit opes, habitum servat, ut ante, suum.
> Pontificum sublime decus, pietasque, fidesque,
> Atque comes virtus, unde nitescat, habent.
> Commissi quæ cura gregis ! quæ gratia fandi !
> At quæ majestas dum sacra rite facit !
> Hinc portintosis meruit clarescere signis,
> Ambiaca miseram pellet ab urbe famem.
> Claudus inæquali gradiens pede, protinus æquo
> Ambulat, et cæco luxinopina redit.
> En tumulum, Præsul, clero comitante, recludens
> Clausa diu terni martyris ossa legis.
> Hæc tibi debemus sacra pignora, non sine sacris
> Pignoribus nobis usque colenda tuis.

[1] *Carmina in sacris supplicationibus a clero ambianensi decantanda.* Ambiani, Caron Hubault, in-12.

PATRONAGE.

S. Honoré était presque partout le patron des boulangers et, par extension, des pâtissiers, des oublieurs, des fleuriers, des marchands de farine, des meuniers et de diverses autres professions qui ont quelque rapport avec la fabrication du pain. Nous allons examiner les divers motifs qu'on a allégués jusqu'ici pour expliquer ce choix et nous tâcherons ensuite de déterminer la véritable cause de ce patronage.

L'interprétation populaire qui métamorphose notre pontife en boulanger prend assurément sa source dans l'iconographie du Moyen-Age. On aura considéré comme un instrument de profession, au lieu d'un symbole de patronage, la pelle chargée de trois pains que S. Honoré tient dans la main gauche.

Une autre explication populaire nous dira que c'est le père de notre évêque qui était boulanger, mais cette hypothèse, pas plus que la première, ne repose sur aucun document historique : elle est même contraire à la tradition.

Nous lisons dans la *Biographie d'Abbeville*, de M. Louandre, que c'est le père nourricier de S. Honoré qui était boulanger : c'est encore là une hypothèse dénuée de preuves. Mais quand bien même on l'admettrait, cette circonstance isolée est trop insignifiante en elle-même pour qu'elle ait frappé l'imagination populaire et lui ait inspiré le choix d'un patronage.

Ce choix, d'après Nerlande, aurait été motivé par la pluie miraculeuse qui advint en un temps de sécheresse, lorsqu'on fit à Amiens, en l'an 1060, une procession générale avec la châsse du Saint. Mais la cessation du fléau intéressait la population tout entière et non pas seulement les boulangers. De semblables résultats, d'ailleurs, sont attribués à mille autres saints par les hagiographes du Moyen-Age, et nous ne voyons pas pourquoi la gratitude

des populations se serait portée de préférence sur le saint évêque d'Amiens.

On dit encore que S. Honoré fit plusieurs fois distribuer aux pauvres des provisions de farine sans rien diminuer du dépôt qu'il tenait en réserve. Cette anecdote controuvée est modifiée de la manière suivante dans le texte d'une grande image coloriée, imprimée à Metz par Gangel, et qu'a bien voulu nous communiquer notre collègue M. Gabriel Rembault : « Dans une disette qui eut lieu à Amiens, ce saint évêque sacrifia son bien pour acheter du blé qui devait secourir les fidèles. Un boulanger de la cité, malheureux comme les autres, trouva un matin ses sacs remplis de farine. C'est depuis cette époque que les boulangers l'honorent comme leur saint patron. » Malheureusement pour cette explication si plausible au premier abord, il n'existe aucun récit de cette nature dans la légende de S. Honoré, où abondent pourtant les narrations miraculeuses.

On a encore dit que Renold Chereins qui, au commencement du XIII[e] siècle, bâtit une chapelle à Clichy en l'honneur de S. Honoré, exerçait la profession de boulanger [1], qu'il introduisit ainsi le culte de notre saint évêque dans la ville de Paris, et que sa fondation détermina ses confrères dans le choix de leur patron. Ce sont là tout autant d'erreurs. Chereins était un riche bourgeois qui consacra une partie de sa fortune à une œuvre pie ; il n'introduisit point à Paris le culte de S. Honoré, puisque nous trouvons son office dans les missels et bréviaires parisiens du XII[e] siècle, et que le collége des Bons-Enfants, fondé dans le même siècle, était déjà sous le vocable de S. Honoré.

Le P. Cahier, dans ses *Caractéristiques des saints* hasarde cette explication : « Je proposerai timidement de s'en rapporter à cette circonstance de la vie de S. Honoré, où l'on veut qu'une main divine lui ait présenté le *pain d'autel*, soit avant, soit après la consécration. » Nous ne croyons pas que cette espèce d'assimilation entre le pain vulgaire et

[1] *Biographie du dép. de la Somme*, t. II, p. 101.

l'hostie consacrée soit dans l'esprit du Moyen-Age, qui aurait pu voir là une sorte d'irrévérence. Ce qui, d'ailleurs, appelle l'attention dans ce miracle, c'est la main mystérieuse qui devait administrer au célébrant la sainte communion, et non point l'hostie, qu'elle fût consacrée ou non.

Ce qui déterminait les choix populaires des patronages, ce n'était point les rapprochements forcés, les comparaisons subtiles, mais les faits extraordinaires qui frappaient vivement l'imagination. Or, nous trouvons dans la légende même de S. Honoré un événement de cette nature. C'est l'anecdote de cette nourrice qui, alors qu'elle s'occupait de la cuisson du pain au château de Port, accueillit avec une complète incrédulité la nouvelle de la promotion d'Honoré à l'épiscopat, et s'écria qu'elle croirait plus volontiers que le fourgon en bois, avec lequel elle venait de remuer des braises ardentes, prendrait racine et se changerait en arbre. On se rappelle que le fourgon devint aussitôt un plantureux mûrier, chargé de feuilles et de fruits. Il importe peu que le fait soit vrai ou faux, il suffit, pour ce qui concerne l'objet de notre recherche, que cela ait été cru par les populations du Moyen-Age. N'est-il point plus que probable que c'est ce fourgon, cet instrument de boulangerie, servant de matière à un prodige si extraordinaire, qui aura déterminé les boulangers à prendre S. Honoré pour patron? A l'occasion de son élévation à l'épiscopat, leur pelle professionnelle avait été glorifiée ; ils voulurent à leur tour glorifier par un acte spécial celui à qui ils attribuaient ce prodige.

Dans une lecture faite à la Sorbonne en 1869 [1], j'ai exprimé cet avis, en croyant le donner le premier. Je devais d'autant mieux le supposer qu'aucun écrivain picard n'avait émis cette explication. Depuis, j'ai consulté de nouveau les *Caractéristiques* du P. Cahier, et j'ai été fort étonné d'y trouver l'indication du fourgon comme une des

[1] *Origine du patronage liturgique des boulangers.* Cette notice est insérée dans la *Revue de l'art chrétien*, tome XIII, p. 382.

causes possibles du patronage. Une lecture trop rapide m'avait fait négliger ce passage. Habitué à rendre à chacun ce qui lui est dû, comme le témoigne assez la surabondance de mes notes, je considère comme un devoir de mentionner ici mon involontaire oubli, en priant le savant P. Cahier d'excuser ma distraction.

La corporation des boulangers d'Amiens célébrait sa fête en grande pompe dans la chapelle de la cathédrale dédiée à S. Honoré. Elle avait le privilége de porter sa châsse aux processions générales. Les quatre boulangers et les deux pâtissiers investis de cet honneur avaient un bâton à la main et une couronne de fleurs sur la tête.

Un conflit survenu en 1576 entre les échevins et les pâtissiers, détermina le Chapitre à faire porter les reliques, cette année-là, par six de ses membres [1]. Aujourd'hui, c'est seulement le jour de S. Honoré que quatre boulangers, le bâton traditionnel à la main, portent la châsse en procession, dans l'intérieur de la cathédrale.

En 1667, la châsse fut réparée avec les offrandes de la corporation.

Les statuts des boulangers et pâtissiers d'Amiens, du 23 mars 1408, obligent les confrères à payer, chaque année, « la somme de 26 deniers pour *les frais et dépens de la confrérie* qui se fait entre eux au nom du glorieux corps de Mgr S. Honoré. » L'article 9 est ainsi conçu : « Que tous lesdis boulenguiers, pasticiers et fourniers seront tenus d'estre en estat et habit honnourable, selon leur faculté et puissance, à la pourcession, le jour S. Honoré, tant et si longuement qu'elle sera faicte et à le messe tant qu'elle soit cantée, en la capelle de ladicte confrairie.... à paine de XIII deniers, à applicquer au prouffit de ledicte confrairie et dudit mestier. » On portait à cette procession un grand cierge et 4 torches de cire, qu'on allumait également aux mariages, aux enterrements des confrères, et aux baptêmes de leurs enfants [2].

[1] *Registre aux délibérations du Chapitre* : Mss. 517 de la Bibl. comm.

[2] AUG. THIERRY, *Monuments de l'hist. du Tiers-État*, II, 46.

A Montdidier, celui qui était reçu maître de la corporation donnait 16 livres pour l'entretien du cierge de S. Honoré. Chaque apprenti, en entrant chez un patron, payait cinq livres d'argent et une livre de cire « à la chandelle de S. Honoré [1]. »

Les statuts des boulangers de Rouen (1491), portent qu'ils ne pourront cuire leur pain le jour de S. Honoré, sans le congé de la justice, à peine de 30 sols d'amende [2].

La communauté des boulangers de Bergues portait : *d'azur, à un saint Honoré de carnation, vêtu pontificalement d'or et de pourpre, tenant en sa main destre une pelle d'or chargée de trois pains de sable et posé sur une terrasse de sinople* [3].

Les corporations d'Arras, de Saint-Quentin, etc., portaient des écussons analogues sur leur bannière [4].

Le P. Proust, dans sa *Vie des Saints*, après avoir consacré à S. Honoré un article où abondent les erreurs, fait une réflexion morale qu'il nous semble curieux de reproduire pour sa naïveté : « Prenez donc garde à vous, traiteurs et pâtissiers qui avez pris pour votre patron S. Honoré, de ne pas le déshonorer par votre état même, qui semble n'être point nécessaire au public, mais seulement pour satisfaire la délicatesse des gens sensuels qui font un dieu de leur ventre, ignorant les règles de la tempérance ; et vous, compagnons boulangers, prenez garde que votre négligence ne cause à vos maîtres la perte de quelques fournées de pain, en vous endormant, ou en contribuant au faux poids par le défaut de cuisson. »

Nous devons faire remarquer que S. Honoré ne fut point adopté partout comme patron des boulangers. A Saint-Denis, c'était S. Ysses, abbé de Celles, en Berry, parce que, dit Ménage, son nom en grec signifie blé (!!) ; dans le

[1] DE BEAUVILLÉ, *Hist. de Montdidier*, II, 29.

[2] GAUTIER, *Dict. des confréries*.

[3] *Armorial de Flandre*, Bibl. nat. fond d'Hozier X, 12, Bureau de Bergues, p. 704, n° 147.

[4] *Le Moyen-Age et la Renaissance*, t. III, f° 15. — GOMART, *Études Saint-Quentinoises*.

Soissonnais, c'était S. Ludard qui excerça, au VIII[e] siècle, à Soissons, la profession de boulanger ; en Flandre, c'était S. Aubert, évêque de Cambrai, parce qu'un boulanger fut guéri par son intercession ; ailleurs, c'était S. Michel.

S. Honoré a donné son nom à un village de l'arrondissement de Dieppe, dont l'église a pour patrons S. Honoré et S. Firmin. Il y existe, sous leur vocable, une ancienne confrérie que le Pape Urbain VIII a enrichie de nombreuses indulgences [1].

Cinq autres localités en France portent ce même nom ; mais nous ignorons si elles doivent leur vocable à notre saint évêque ou à un autre saint du même nom.

Une église fondée à Blois, au XIII[e] siècle, était sous le vocable de S. Honoré. Elle a été détruite en 1793 et a laissé son nom à la rue de Blois où s'élevait ce monument [2].

Un des plus anciens colléges de Paris, fondé vers la fin du XII[e] siècle, portait le nom de *bons enfants sainct Honoré*. C'était une école d'enfants pauvres qui recouraient à la charité publique, comme nous l'apprend *le Dit des crieries de Paris :*

> Les bons enfans orrez crier
> Du pain ! n'es veuil pas oublier.

L'église construite en 1866, au faubourg de Beauvais, fut destinée à remplacer la chapelle vicariale du même nom, que M. Dufresne, curé de Saint-Remi, avait fait ériger en 1663, pour servir de secours à sa paroisse, et qui fut démolie en 1868.

Nos anciens Pouillés indiquent une chapelle de S. Honoré, au Quesnoy, près de Puchevillers, et deux chapellenies du même titre à l'église collégiale de Nesle.

S. Honoré est le patron de Bouzaincourt (Albert), Cagny, Port-le-Grand et de la chapelle castrale de Tronville ; de Verneuil (Oise), de Crecques (Pas-de-Calais) et de

[1] COCHET, *les Églises de l'arrondissement de Dieppe,* p. 377.
[2] Note de M. Dupré, bibliothécaire à Blois.



Molliens-en-Beauvoisis (ancien doyenné de Grandvilliers); c'est aussi sous son vocable qu'étaient placés le couvent des Chartreux d'Abbeville et l'ancienne Léproserie de Le-Bec-Crépin, dans le pays de Caux.

Deux rues du faubourg de Beauvais, à Amiens, une rue de Versailles, une de Blois, deux de Paris sont désignées sous le nom de S. Honoré ; celle où était situé le collége des Bons Enfants, dont nous avons parlé plus haut, s'appelait primitivement *rue aux Écoliers-Saint-Honoré.*

Mentionnons, en terminant, un ancien proverbe horticole :

A saint Honoré les pois verds.

ICONOGRAPHIE.

On représente ordinairement S. Honoré revêtu de ses habits pontificaux et tenant une pelle à four sur laquelle sont trois pains, ou bien portant un calice au-dessus duquel apparaît la main divine.

Le tympan du portail de la Vierge dorée, à la cathédrale d'Amiens, est consacré tout entier à l'histoire de notre saint évêque. Cette magnifique page iconographique ayant été parfaitement interprétée par MM. les chanoines Duval et Jourdain [1], nous nous bornerons ici à quelques indications sommaires.

La statue de S. Honoré qui se trouve aujourd'hui au portail de S. Firmin-le-Confesseur occupait probablement jadis la place actuelle de la Vierge dorée, qui est postérieure d'un siècle à l'ensemble du portail de ce nom. Dans les latéraux, on voit figurer S. Riquier, en raison de sa prétendue parenté avec S. Honoré, et le saint prêtre Lupicin, qui découvrit les reliques de S. Fuscien. Voici quels sont les sujets sculptés aux cinq étages du tympan :

[1] *Rapport à M. le préfet sur le portail de la Vierge dorée*, t. VI des *Mém. de la Soc. des Ant. de Picardie.*

1[er] *étage.* — Douze personnages. MM. Duval et Jourdain pensent que ce sont onze apôtres et S. Honoré. « Au lieu de nous montrer la naissance temporelle du Saint et de nous dire le noble rang qu'il tient de ses ancêtres, l'artiste du XIII[e] siècle se serait plu à nous faire suivre la filiation spirituelle de son héros, engendré des apôtres comme ceux-ci de Jésus-Christ, comme Jésus-Christ de Dieu, en sorte qu'on exprimerait toute la pensée du groupe en lui donnant pour titre le mot que S. Luc dit de S. Mathias, après son élection : ***Et annumeratus est cum duodecim apostolis.***— Et il fut mis au nombre des douze apôtres [1]. »

2[e] *étage.* — Pour vaincre les résistances d'Honoré à l'épiscopat, une effusion d'huile sainte descend du ciel et le consacre évêque. — A droite, S. Honoré, célébrant les saints mystères, entend miraculeusement la voix de S. Lupicin qui vient de découvrir les reliques de S. Fuscien.

3[e] *étage.* — S. Honoré reçoit la communion de la main de Dieu ; — un aveugle est guéri en s'essuyant les yeux avec une nappe d'autel.

4[e] *étage.* — Procession dés reliques de S. Honoré en l'an 1060.

5[e] *étage.* — Miracle du crucifix s'inclinant au passage des reliques de S. Honoré.

L'ancien autel de la chapelle Saint-Honoré offrait un bas-relief doré dont les sculptures étaient interprétées par les rimes suivantes qui sont consignées dans les *Épitaphes de Picardie* [2].

Ung poure ladre tout infect
L'église visitant
Se trouva guari par l'effect
Du Sainct quil estoit supplïant.

[1] M. Dusevel voit dans ces personnages « les douze jeunes romains qui évangélisèrent les Gaules. » *Notice sur la cathédrale d'Amiens*, p. 25.

[2] Mss. de la Bibl. nat., t. XIII, f° 37.

Un mareschal poure, affolé
D'ung piez sans aulcune falce
Par le bon Sainct fut consolé,
Par quoy à Dieu il rendit grace [1].

Un berger possedé du diable
En Somme se voloit noyer
Mais sainct Honoré, père affable,
Fit de luy ce diable en aller.

Une femme aveugle prie
Touchant des yeux le parement
Ou gist le corps sainct, fut guarie
Et trouva brief allegement.

Un rétable d'autel, à l'église du Crotoy, représente le sacre de S. Honoré et l'élévation qu'il fit des corps de S. Fuscien, S. Victoric et S. Gentien. M. Oswald Maqueron m'a dit avoir de fortes raisons de croire que ce remarquable morceau provient de l'ancien couvent des Carmes d'Abbeville.

On voit, à notre cathédrale, la statue de S. Honoré au fronton du portail de la Vierge dorée, au portail de Saint-Firmin-le-Confesseur et dans une chapelle dédiée à S. Honoré (œuvre de Vimeu); autres statues à Saint-Vulfran d'Abbeville et à Saint-Riquier, où un écusson porte des ustensiles de boulangerie. Aux Ursulines d'Abbeville, une admirable peinture sur bois du XVe siècle représente S. Honoré, avec cinq médaillons en grisaille consacrés aux principales scènes de sa vie.

S. Honoré est figuré dans un émail de Noël Laudin de Limoges; dans trois tableaux, l'un à l'église de Sains, l'autre à la chapelle de l'Évêché, le dernier, œuvre de M. Letellier, dans l'église de Port.

Des verrières lui sont consacrées dans la chapelle de Sainte-Theudosie, à Saint-Honoré d'Amiens, à Villers-Bretonneux et à Saint-Nicolas de Bapaume.

[1] Nous n'avons trouvé nulle part ailleurs l'indication de ces deux miracles.

Le sceau des anciens évêques d'Amiens, ainsi que les armes de l'abbaye de Saint-Acheul, nous montrent un bras sortant d'une nue : c'est une allusion au miracle par lequel Dieu administra la sainte-communion à S. Honoré, alors qu'il célébrait la messe de Pâques.

Les méreaux de beaucoup de corporations de boulangers nous montrent S. Honoré tenant la crosse de la main gauche et un pain de la main droite. M. Forgeais qui en a publié trois (*Plombs historiés*, t. I), attribue aussi à S. Honoré un plomb du XVe siècle, où l'on voit un évêque assis près d'une colonne, avec cette légende : *onri*. Le syndicat de la communauté des boulangers de Paris a fait frapper un jeton d'argent où l'on voit, d'un côté, S. Honoré avec sa pelle ; de l'autre, l'effigie de Louis XVIII.

Nous avons déjà dit quelques mots d'une grande image coloriée imprimée à Metz par Gangel. Le Saint, revêtu de ses habits pontificaux, tient sa crosse de la main droite, et, de la gauche, une pelle ovale de boulanger. Il repose sur des nuages d'où émerge, de chaque côté, un ange tenant une guirlande. Dans les angles supérieurs on voit, à gauche, un garçon meunier conduisant au moulin un mulet chargé d'un sac de froment ; à droite, deux moissonneurs qui battent une botte de blé à l'ombre d'un arbre. Le soubassement représente un atelier de boulangerie où se trouvent un pétrisseur, un enfourneur, un rouleur de pâte pour petits pains, un homme qui porte les pains à peser, enfin un peseur en face d'une grande balance.

La légende contient non seulement l'erreur que nous avons relevée plus haut, mais elle fait naître S. Honoré à Port, *arrondissement de Bayeux*, et dit qu'il monta sur le siége d'Amiens en 650. Une autre image provenant de la même fabrique, mais d'un dessin bien supérieur, nous montre S. Honoré indiquant du geste une ville à l'arrière plan. Une femme, portant des pains ronds, se dirige de ce côté ; de l'autre, un boulanger enfourne un pain dans un four qu'abrite un auvent. L'image est accompagnée d'un cantique dont les vers sont encore inférieurs à ceux que nous avons cités plus haut. (Communication de M. Gabriel Rembault).

Parmi les œuvres disparues, nous nous bornerons à mentionner une grande statue qui se trouvait dans le chœur de l'église Saint-Firmin-le-Confesseur et une autre statue sculptée par Blasset qui décorait l'église des Minimes d'Amiens.

BIBLIOGRAPHIE.

Un chanoine d'Amiens a composé vers la fin du XI[e] siècle une Vie de S. Honoré, d'après d'anciens manuscrits et les légendaires d'Amiens. On ne saurait accorder une confiance complète à cet écrit rédigé cinq siècles après la mort de S. Honoré. Henschenius qui l'a publié (t. III, maii, p. 612) y a ajouté en *Appendix*, un fragment de sermon où l'évêque Richard de Gerberoy raconte deux miracles dont il a été témoin, et quelques lignes relatives à la fondation de l'église Saint-Honoré de Paris.

La Bibliothèque d'Amiens possède un manuscrit de Nerlande, intitulé : *Dissertation sur le temps de la vie, de l'épiscopat et de la mort de S. Honoré.* C'est un travail qui ne manque pas d'érudition, mais où abondent les erreurs, et dont la diffusion dépasse tout ce que le XVIII[e] siècle se permettait en fait de prolixité. L'auteur, qui a dédié son œuvre à Mgr de la Motte, s'écarte à chaque instant de son sujet pour disserter sur les antipodes, sur sainte Austreberte, sur les comtes de Ponthieu, sur la géographie locale, etc.

M. Dupré, conservateur de la Bibliothèque de Blois, a publié dans le tome VIII des *Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie*, une *Vie de S. Honoré d'après un manuscrit des Archives de Loir-et-Cher.* Cette légende du XVI[e] siècle, dont nous avons reproduit une bonne partie, paraît être une traduction de l'un des textes qui ont servi aux Bollandistes pour la rédaction de leur savant travail.

Outre ces documents et les ouvrages de V. de Beauvillé, l'abbé Cochet, du P. Cahier, de Dubreuil, Duval et Jourdain, Dusevel, Gautier, Gruytrode, Goze, Hariulfe, P.

Ignace, Louandre, Malbrancq, Masinus, Prarond, Pagès, A. Thierry, etc., cités dans les notes, nous avons consulté :

Manuscrits : *Recueil de pièces concernant le Chapitre d'Amiens*, n° 517. — Anciens Bréviaires conservés à la Bibl. nat. et à celle d'Amiens. — De Court, *Mémoires chronol.* I, 76; II, 671, 112. — Collection de Dom Grenier, tomes LXVI et XIVC. — Notes de Machart, t. I, pages 71, 279; t. III, p. 112. — Communications de MM. Farcy, curé de Canchy; Poiret, curé de Port; Gabriel Rembault, et Thuillier, curé de Favières.

Imprimés : *Vita S. Salvii*, n° 7, ap. Boll. XI jan.—*Récit de l'invention des reliques des SS. Fuscien, Victoric et Gentien*, texte publié par M. Salmon dans le tome XVIII des *Mém. de la Soc. des Ant. de Picardie.*—Le Cointe, *Annal. eccl.*, II, ad. ann. 580, n. 19. — *Gallia Christ.* X, 1159. — *Hist. littér. de la France*, VIII. — La Morlière, *Antiq. d'Amiens*, 36, 189, 236. — Daire, *Hist. d'Amiens*, I, 135, 200; II, 9, 134, 269. — De Sachy, *Hist. des évêques d'Amiens*, 49. — Salmon, *Vies des SS. Fuscien, Victoric et Gentien*, et un article inséré dans la *Foi Picarde*, 1867, page 526. — Recueils hagiographiques de Baillet, Proust, Giry, Croizet, Gazet, Barthélemy, etc. — *Bréviaires* d'Amiens.

S. INGAUD

DISCIPLE DE S. SALVE.

29 Octobre. — VII[e] Siècle.

Alors que S. Salve, évêque d'Amiens, se trouvait dans la ville d'Augusta [1], qu'il devait à la libéralité du roi Thierry, on lui présenta un jeune enfant de cette localité, qui était sourd et muet. Il oignit d'huile bénite son front, sa bouche et tout son visage, et lui rendit ainsi l'usage de l'ouïe et de la parole. En le baptisant, il lui donna le nom de *In gaudium*, par allusion à la joie que fit naître cette guérison subite. La reconnaissance enchaîna cet enfant près de son bienfaiteur, et en même temps qu'il en devint le disciple docile, il se forma à l'école de ses exemples.

On peut supposer qu'Ingaud [2] termina ses jours dans l'abbaye de Saint-Sauve de Montreuil. En effet, on ne voit point que son corps ait été trans-

[1] Oust-Marais, selon les uns; le bourg d'Ault, selon les autres.

[2] *Ingaudium, Ingoaldus, Ingaldus; — Angaud, Aingauld, Aingault, Engaud, Ingaude.*

porté d'Amiens à Montreuil, comme celui de S. Salve, mais nous voyons que ses reliques furent déposées au XIIe siècle, par les mains de S. Geoffroy, dans la nouvelle châsse destinée à S. Salve, et qu'elles subirent depuis les mêmes translations. Le chef de S. Ingaud est encore vénéré aujourd'hui à l'église paroissiale de Montreuil.

On ignore le jour et l'année de sa mort. Nos bréviaires de 1746 et de 1840 en ont placé sa *mémoire* le 29 octobre, au jour de S. Salve. C'est à cette date qu'il est resté dans le Propre actuel d'Arras.

Le nom de S. Ingaud est inscrit dans les anciens martyrologes d'Amiens et dans celui de Châtelain.

C'est uniquement à la légende de S. Salve que nous devons le peu que nous savons sur son disciple.

LE VÉNÉRABLE JEAN DE HECQUE

PROCUREUR DE L'ABBAYE DE DOMMARTIN.

27 Juin. — † 1568.

Jean de Hecque [1] était procureur de l'abbaye de Prémontré, située à Dommartin, dans l'ancien diocèse d'Amiens. Élevé, dès sa jeunesse, dans ce monastère, il avait toujours édifié ses confrères par son amour de la règle et la pratique de toutes les vertus, quand une mort glorieuse, qu'on peut assimiler à un martyre, vint couronner une vie sans tache.

Le 27 juin 1568 [2], l'abbaye de Dommartin fut saccagée par une bande de huguenots, conduits par le capitaine François de Cocqueville, gentilhomme normand [3] qui se signalait depuis longtemps

[1] Le Martyrologe gallican l'appelle à tort *Jacques* de Hecques ; M. Parenty écrit *Hetque*.

[2] Arn. de Raysse se trompe en plaçant cet événement en 1608 ; M. Parenty également, en le mettant dans le mois de juillet ; et le *Martyrologe gallican*, en lui donnant la date du 26 septembre.

[3] Et non point picard, comme le dit M. Rossier, dans son *Hist. du protestantisme en Picardie*. L'auteur, qui se tait fort souvent sur les faits qui ne sont pas à l'honneur des protestants, ne dit pas un mot du sac de Dommartin.

par l'atrocité de ses exploits. La plupart des religieux s'étaient réfugiés dans les combles de l'église. Aussi les calvinistes mirent-ils le feu à l'escalier qui y conduisait, ainsi qu'au dortoir. Aucun de ces religieux ne devait être victime du sort qui les menaçait.

Ces furieux agresseurs dévastèrent l'église, mutilèrent les statues, crevèrent les tableaux, profanèrent les vases sacrés et foulèrent aux pieds les reliques qu'ils avaient ignominieusement dispersées sur le sol. Après avoir assouvi leur rage iconoclaste, ils se rendirent à Raye, paroisse de notre ancien diocèse, illustrée jadis par le séjour de S. Josse. C'est là qu'ils rencontrèrent Jean de Hecque, accompagné d'un autre religieux qui réussit à s'échapper. Les soudards s'emparèrent du procureur de Dommartin et lui infligèrent d'affreuses tortures. La *Chronique du monastère de Saint-André-au-Bois* raconte qu'on introduisit de la poudre à canon dans la bouche du patient et aussi sous la peau soulevée de son crâne. On y mit le feu, et les assassins achevèrent leur victime en lui donnant des coups de couteau dans le ventre.

Le lendemain matin, on ramena sur un chariot ce corps mutilé, dans l'abbaye incendiée, et on lui rendit les honneurs de la sépulture.

François de Cocqueville devait bientôt après expier ses forfaits. Défait par le maréchal de Cossé [1] et fait prisonnier à Saint-Valery, il fut décapité à Abbeville, le 27 juillet 1568. Sa tête, envoyée à

[1] Et non pas par le maréchal de Brissac, comme le dit Devérité, dans son *Histoire du Ponthieu*.

Paris, fut plantée sur un piquet en place de Grève[1].

Le nom de Jean de Hecque[2] est inscrit dans les martyrologes de l'ordre de Prémontré. Aucun culte ne lui fut jamais rendu. Le titre de *vénérable* lui est donné par le P. Ignace; celui de *martyr* par Van der Sterre, Ferréol de Locres et Arn. de Raysse.

BIBLIOGRAPHIE.

Arn. de Raysse, *Actuarium ad natales sanctorum Belgii*, 27 juin.— *Chronique manuscrite de Saint-André-au-Bois.*— Van der Sterre, *Natales sanctorum ord. Præmonst.* au 27 juin. — Du Saussay, *Martyr. gallic.* au 26 sept. — Ferreol de Locres, *Chron. belg.* p. 647. — Ignace, *Hist. ecclés. d'Abbeville*, p. 479. — Devérité, *Hist. du Ponthieu*, ii, 63.— Parenty, *Notice sur l'abbaye de Dommartin*, dans le *Puits artésien*, 1841, p. 123.— L'abbé Van Drival, *Hagiologie du diocèse d'Arras*, p. 60.

[1] C'est là sans doute ce qui a fait dire à quelques historiens qu'il avait été décapité à Paris.

[2] Nous avons conservé cette orthographe accréditée par les martyrologes. Toutefois, nous devons dire, d'après les renseignements que nous donne M. le baron Albéric de Calonne, que la Chronique de Lédé et celle de Boubers écrivent *Jean de Hesghes.*

S. JOSSE

ERMITE EN PONTHIEU.

13 Décembre. — † 669.

Juthaël [1] régnait sur la Donnonée, contrée de la Basse-Bretagne qui comprenait les évêchés de Cornouailles, de Tréguier, de Léon et une partie de celui de Saint-Brieuc, tandis que le reste de la Bretagne armoricaine était sous la domination de Hoël III. Juthaël eut de son mariage avec Pritelle un grand nombre d'enfants dont les deux aînés portèrent le nom de Judicaël [2] et de Judoc [3]. C'est de ce dernier, connu dans nos contrées sous le nom

[1] *Aliàs* Judhaël, Judaël, Juthai, Juthail, Juel, Rethaël.

[2] Vulgairement Giguel. Il est honoré du culte des saints, le 16 décembre.

[3] Nous avons adopté la généalogie admise par d'Argentré et M. de Roujoux dans leurs *Histoires de Bretagne*. Beaucoup d'autres historiens, entre autres Dom Morice et M. Daru, nous semblent avoir accumulé beaucoup d'erreurs et d'impossibilités en faisant un seul personnage de Hoël III et de Juthaël, en ne distinguant pas le duché de Donnonée d'avec le royaume de Bretagne, en donnant vingt-quatre enfants à Juthaël, et en faisant de Winoc, d'Arnoc et de Salomon II des frères de Judicaël.

de S. Josse [1], que nous allons raconter la vie, en combinant les récits des trois biographes qui ont vécu, le premier au VIIIe siècle, le second au Xe et le dernier au XIIe.

Judicaël, qui avait embrassé la profession monastique à l'abbaye de Saint-Jean-de-Gaël, succéda à son père vers l'an 630 [2]. Après quelques années d'un règne agité, vers l'an 636 [3], il éprouva des remords en songeant au cloître qu'il avait quitté et résolut d'y rentrer; encouragé dans ce projet par Caroth, abbé de Lan-Maelmon, il ne crut pas pouvoir mieux assurer le bonheur de son peuple qu'en offrant la couronne à son frère Josse, qui portait le titre de *juveigneur* de Bretagne [4]. Celui-ci, loin de se laisser éblouir par cette proposition inattendue, demanda huit jours pour réfléchir et, ne voulant puiser ses inspirations que dans la prière, il se retira dans l'asile où s'était écoulée sa studieuse jeunesse, au monastère de Lan-Maelmon, que S. Maelmon avait fondé à Talredan, dans son diocèse d'Aleth. Le jeune prince y passait ses nuits et ses jours à cher-

[1] *Judocus*, *Jodocus*, — *Judoc*, *Jodoc*, *Judocq*, *Jodec*, *Jouven*, *Judgocnoc*, *Judganoc*, *Judoce*, *Jodoce*, *Joce*, *Jost*. — S. Antonin l'appelle *Videbot;* Ingmar, *Indganoc;* l'abbé Gallet, *Judas*. — D. Lobineau pense que c'est à S. Josse que Loc-Judet (anc. dioc. de Tréguier) doit son nom. *Judoc* est un mot d'origine celtique : c'est donc à tort que M. l'abbé Petin (*Dict. hagiogr.*, II) le dérive du grec ἰοδοχος, *carquois*.

[2] C'est la date de Dom Lobineau. Ce serait en 632 selon M. Daru. D. Morice, par suite de la confusion qu'il fait de Juthaël avec Hoël III, le fait mourir en 612.

[3] En 642, selon D. Morice; en 643, d'après M. Daru; en 636, selon D. Lobineau et Mabillon.

[4] De Roujoux, *Hist. de Bretagne*, I.

cher le moyen de se dérober à la royauté qui s'offrait inopinément à lui, quand une circonstance fortuite vint l'arracher à ses anxiétés, en lui faisant interpréter la volonté du ciel. Un jour qu'il se trouvait à la porte du monastère, il vit arriver onze inconnus revêtus de l'habit de pèlerin. Ayant appris qu'ils se rendaient à Rome, il s'offrit aussitôt de les y accompagner et s'empressa de suivre la pieuse caravane, en ne prenant avec lui qu'un bâton de voyage et ses tablettes à écrire.

Judicaël fut fort attristé de ce départ, mais il n'en donna pas moins suite à la résolution qu'il avait prise de rentrer dans le monastère de Saint-Gaël. C'est alors que le duché de Donnonée fit retour au royaume de Bretagne, que gouvernait Salomon II, fils aîné de Hoël III.

Devérité [1], qui cherche à tout propos et hors de propos l'occasion de déverser le blâme sur les choses religieuses, fait les réflexions suivantes au sujet du départ de S. Josse :

« Cette retraite était une fuite et la fin de ses divisions avec le roi Dagobert. Sans doute un prince, qui ne sait pas d'autre moyen de rétablir le calme dans ses états que de les abandonner, était peu propre à les gouverner. Cette conduite suppose au moins de la faiblesse dans le caractère, et rend moins étonnante sa solitude dans la cabane d'une forêt. » L'historien du Ponthieu confond ici S. Josse avec son frère S. Judicaël, dont il ignore également la vie : car les querelles du roi breton avec Dago-

[1] *Hist. du comté de Ponthieu*, I, 26.

bert étaient complétement apaisées, quand il se décida, par devoir de conscience, à déposer la couronne.

Lorsque les pèlerins eurent franchi la rivière de Couesnon (*Cosmun*), qui sépare la Normandie de la Bretagne, ils donnèrent la tonsure cléricale à Josse, et se rendirent ensuite à Avranches où ils séjournèrent quelque temps. Cette particularité de la tonsure donnée par des inconnus, dont on ne mentionne pas même le caractère sacerdotal, a paru si singulière à quelques écrivains modernes qu'ils ont supposé que le prince fugitif s'était fait couper les cheveux par l'évêque d'Avranches. Cette version, consignée dans le *Propre de Dol*, n'est nullement conforme au texte précis des trois anciennes biographies, lequel, ajouterons-nous, n'a rien de choquant pour la vraisemblance historique. On connaît en effet d'autres exemples, à la même époque, d'une tonsure cléricale donnée par de simples laïques et non renouvelée par la main d'un évêque ou d'un prêtre avant la promotion aux ordres sacrés [1].

Les douze pèlerins, après s'être arrêtés à Avranches et à Chartres, se rendirent à Paris; aucun indice ne nous fait deviner le motif de ce détour, ni de l'excursion que firent ensuite dans le Ponthieu les voyageurs qui devaient se rendre à Rome. Une tradition, consignée dans le bréviaire actuel de Paris, prétend qu'ils logèrent dans un hôpital, sur l'emplacement duquel s'éleva plus tard l'église dédiée à S. Josse.

[1] MABILLON, *Act. bened.* III sæc. præfat. IX, n° 19.

Le fils du roi de Donnonée, qui ne paraît pas avoir eu jusqu'ici de dessein bien arrêté, se détermina sans doute alors à embrasser la vie érémitique, et décida probablement ses compagnons à ne pas l'abandonner, avant qu'il eût trouvé un asile dans les contrées maritimes du nord de la France, couvertes alors de vastes forêts favorables à la solitude [1].

Les pèlerins, après avoir séjourné peu de temps à Amiens se dirigèrent vers les bords de l'Authie, à l'endroit qu'on nommait *Villa sancti Petri* [2], que

[1] L'abbé Florent, le biographe du XIe siècle, nous dit que Josse laissa ses compagnons à Paris. Mais il est contredit sur ce point par l'Anonyme du VIIIe siècle et par le moine Isembard, qui écrivait au Xe.

[2] L'auteur anonyme du VIIIe siècle, le seul qui donne ce renseignement géographique, s'exprime en ces termes : *Veniunt jam ad flumen quoddam cui nomen est Alteïa, in villa S. Petri... venerunt ad ducem quemdam illic residentem nomine Haymonem.* Abelly traduit *villa S. Petri* par Ponches-Estruval, qui est l'ancien *Pontiniacum.* La résidence du duc Haymon pouvait fort bien s'étendre sur les bords de l'Authie entre Ponches et Dompierre : cette dernière localité nous semble conserver le nom de *villa Sancti Petri*, localité ainsi nommée sans doute parce que c'est là qu'Haymon avait érigé, pour le service de sa maison, une chapelle dédiée à S. Pierre. La tradition du pays d'ailleurs rapporte que le prieuré de Dompierre fut bâti à l'emplacement de la chapelle du duc de Ponthieu. Nous ajouterons, comme confirmation de notre opinion, qu'il existe dans le marais de Dompierre une fontaine qui porte le nom de S. Josse. Le texte que nous avons cité doit faire rejeter Hesmond, *Haymonis villa* (canton de Campagne), que propose M. Harbaville, ainsi que Mayoque, près du Crotoy, que désigne M. Louandre : ces deux localités ne sont point situées sur l'Authie. Quant à Villers-sur-Authie qui a été proposé, sans doute à cause du premier mot de *Villa S. Petri*, conservé dans Villers, il faudrait prouver qu'Haymon y a résidé. Ajoutons que des notes manuscrites de Fr. Jacques Humetz, que possède M. Levrin, curé de Tortefontaine,

nous croyons être Dompierre, dans le canton de Crécy, tout près de Ponches-Estruval où résidait Haymon, duc de Ponthieu [1].

Leur arrivée en Picardie doit dater de l'an 636 [2], et non pas de 618, comme le prétend Abelly [3]. Ce biographe, pour faire coïncider le voyage de S. Josse à Rome avec le pontificat du pape S. Martin, s'est trouvé obligé d'adopter une chronologie qui est complétement démentie par les données générales de l'histoire. En effet, on ne peut hésiter qu'entre l'an 635 et l'an 636 pour la date de la mission que remplit S. Eloi, de la part de Dagobert, auprès de

prétendent qu'il s'agit de Mézerolles ou de Frohen. La situation géographique de ces localités, le séjour qu'y fit assurément le duc de Ponthieu, rendraient sans doute cette opinion très-plausible : mais il faut remarquer que leurs traditions sont muettes sur S. Josse, alors qu'elles ont parfaitement conservé le souvenir de S. Fursy qui, vers la même époque, vécut dans l'intimité du duc Haymon. M. Henneguier, qui place Quentowic, principale résidence d'Haymon, au hameau du Moulinel, près de Saint-Josse-sur-Mer, se demande pourquoi *villa sancti Petri* ne serait point Saint-Josse, dont l'église est sous le vocable de S. Pierre.

[1] M. J. Desnoyers a fait remarquer avec raison l'importance géographique de ce passage, dans sa *Topographie eccl. de la France.* « Ce texte, dit-il, fait connaître qu'au VIIe siècle le *pagus Pontivus* avait déjà assez d'importance pour être le séjour d'un fonctionnaire ou gouverneur, décoré du titre de *Dux*. C'est sans doute à ces mêmes fonctions, d'origine probablement romaine, conservées sous les premiers rois francs, que doit se rapporter le titre de *Dux Franciæ maritimæ seu Ponticæ* donné antérieurement à Alcaire, fils de Ragnacaire, roi de Cambrai. » *Annuaire de la Soc. de l'hist. de France*, année 1862, p. 549.

[2] C'est la date adoptée par Mabillon, Le Cointe et le *Gallia christiana*. M. Harbaville (*Mémorial hist. du Pas-de-Calais*) dit en 637.

[3] *Vie de S. Josse*, 1re édition, p. 160.

Judicaël, lequel n'avait pas encore, à cette époque, offert sa couronne à son frère Josse. Ce fut donc au plus tôt en 636 que ce prince abandonna sa patrie pour venir édifier nos contrées par ses vertus.

Le duc Haymon accueillit avec courtoisie tous les pèlerins et les retint pendant trois jours auprès de lui. Bientôt il eut remarqué la supériorité de Josse sur ses compagnons et apprécié sa bonne grâce, sa modestie, sa douceur et son ingénuité. Dès lors il lui voua une affection que le temps devait fortifier, et il le détermina même à rester auprès de lui, tandis qu'il permit aux autres pèlerins d'accomplir leur voyage à Rome.

Le jeune prince breton reçut successivement les ordres inférieurs et le sacerdoce des mains de l'évêque d'Amiens [1], dans la chapelle du château où il devait, pendant sept années, remplir les fonctions d'aumônier. Il fut le parrain d'un fils du gouverneur du Ponthieu auquel il donna le nom d'Ursin, sans doute en mémoire du premier évêque de Bourges [2].

Après ces sept années de séjour dans ce château, Josse éprouva le désir de s'adonner entièrement à la méditation, dans le silence d'une retraite absolue. Haymon favorisa son dessein en lui donnant une

[1] Dom Grenier (*Manuscrits*, t. XCXIV, f° 190) se trompe en disant que « il fut fait prêtre sur le territoire de Térouanne »; et Malbrancq, en lui faisant recevoir la prêtrise à Paris.

[2] Simon Martin dit à tort qu'il « succéda depuis aux états de son père. » Haymon eut pour successeurs Walbert et Drochtric — Abelly dit qu'Ursin embrassa la vie monastique. Nous n'avons trouvé nulle part la confirmation de cette allégation.

terre, nommée *Brahic*, enserrée dans deux bras de l'Authie. C'est là qu'en 643 [1] il construisit sa première cellule érémitique avec une petite chapelle.

Brahic, dont le nom subit beaucoup de variantes dans les manuscrits que nous avons pu consulter [2], serait Labroye [3], selon quelques auteurs [4], et Raye [5], d'après une opinion qui nous paraît plus probable [6]. Au reste, ces deux localités sont voisines l'une de l'autre et ont pu toutes deux s'élever sur l'emplacement de la forêt qui portait le nom de Brahic. Un jeune homme, nommé Wurmar ou Wulmar [7], vint bientôt se mettre sous la direction du saint ermite, et profiter de ses conseils spirituels.

[1] Et non pas en 625, comme le dit Abelly, ni en 637, comme le dit M. Harbaville.

[2] *Brahiocum*, *Braiocum*, *Brahic*, *Rahic*, *Radic*, *Raiocum*, *Rayo*. Yepez écrit *Brahiesic*.

[3] Canton d'Hesdin. Labroye, l'un des cinq doyennés du Ponthieu, s'appelait jadis *Arborea* : c'est sur son territoire qu'était situé le prieuré de Biencourt.

[4] Malbrancq, M. Aug. Le Prevost, dans son édition d'Orderic Vital.

[5] Canton d'Hesdin.

[6] D. Lobineau, Arn. de Raysse, M. Louandre. M. Harbaville, à l'exemple de Malbrancq, font deux endroits différents de Brahic (Labroye) et de Radic (Raye) que S. Josse aurait successivement habités. Mais cette interprétation ne peut soutenir l'examen en face des textes des biographes de S. Josse. Ces mêmes textes sont inconciliables avec l'opinion de Poultier, chanoine de Saint-Firmin de Montreuil, qui, dans une dissertation manuscrite, a voulu prouver que Brahic était situé à l'emplacement de la basse-ville de Montreuil, là où fut érigée l'église de Saint-Josse-au-Val.

[7] *Vurmarus*, *Vuulmarus*, *Wurmar*, *Warmar*, *Oulmare*, *Vulmar*, *Vulmer*, *Warmer*, etc. Quelques hagiographes modernes lui donnent à tort le titre de saint qui n'est justifié par

Grâce à la ferveur de ses oraisons et à la rigueur de ses jeûnes, S. Josse parvenait à paralyser les efforts que faisait le démon pour perdre son âme. Sa vie était si pure que les priviléges du paradis terrestre semblaient revivre pour lui. Les animaux ne fuyaient point sa présence : tout au contraire, les oiseaux et les poissons venaient familièrement manger dans sa main.

Si le pieux solitaire se montrait plein de douceur envers les animaux, à plus forte raison était-il animé d'une tendre charité envers ses semblables. Sa bienfaisance dépassait même souvent les limites de la prudence humaine. Un jour qu'il ne lui restait plus qu'un seul pain pour toute provision, un pauvre vint frapper à sa porte. Le Saint interrompit aussitôt son oraison et ordonna à son disciple Wurmar de donner au mendiant le quart du pain. Un autre survint bientôt après et reçut autant que le premier. Une heure plus tard il partageait ce qui lui restait avec un troisième indigent, et calmait les craintes de Wurmar en lui disant : « Mon fils, ne soyez donc pas inquiet de ce qui concerne le manger et le boire, et rappelez-vous les promesses de celui qui a dit : *Donnez et il vous sera donné* (S. Luc, vi, 38). Mais voici que, pour éprouver la foi du pieux ermite, un quatrième solliciteur survint et reçut le reste du pain [1]. Pour cette fois, Wurmar ne put

aucun ancien document, ni par aucune tradition, et se trompent également en disant qu'il fut l'un des douze pèlerins partis de la Bretagne armoricaine.

[1] L'abbé Florent ajoute que c'est Notre-Seigneur qui lui apparut sous la physionomie de quatre pauvres différents.

comprimer sa mauvaise humeur. « Mon père, s'écria-t-il, vous voulez sans doute que nous mourrions de faim tous les deux !

— Ce que je veux, répondit Josse, c'est que la contrariété n'aigrisse pas votre esprit. Soyez donc sans inquiétude; le souverain dispensateur de toutes choses est assez puissant pour nous rendre, aujourd'hui même, autant que nous avons donné. »

Comme il achevait ces mots, voici que quatre barques, chargées de vivres et de poissons, apparurent sur l'Authie, guidées par la Providence rémunératrice [1]. Les deux ermites purent faire ample provision et distribuer le reste aux pauvres des environs [2]. C'est en mémoire de cet événement miraculeux que l'abbaye de Saint-Josse-au-Bois devait un jour mettre *trois barques d'or* dans ses armoiries.

Après avoir passé huit ans dans cet ermitage, S. Josse voulant échapper aux embûches que lui tendait l'éternel ennemi du genre humain, supplia le duc Haymon de vouloir lui assigner une résidence encore plus solitaire. Son bienfaiteur, à l'exemple de tant de leudes qui avaient concédé à des anachorètes une partie de leurs propriétés forestières, le conduisit dans un endroit nommé Runiac ou

[1] « Comme s'il eût voulu récompenser chaque quartier de pain, d'un vaisseau tout garny », dit Simon Martin.

[2] On trouve des récits analogues de multiplication de vivres dans les Vies de S. Apollon, S. Benoît, S. Colomban, Ste Colette, Ste Claire, S. Druon, S. François Régis, S. Jean l'Aumônier, S. Maclou, Ste Radegonde, etc.

Rimac [1], qui lui parut convenable à ses desseins. Il y construisit en 651 [2] une cellule et un oratoire qu'il dédia à S. Martin.

Divers écrivains se sont trompés en plaçant Rumiac soit à Mouriez [3], soit à Villiers près de Saint-Josse-sur-Mer [4]. Ce second ermitage était situé dans la commune actuelle de Tortefontaine, canton d'Hesdin, à l'endroit connu encore aujourd'hui sous le nom de Saint-Josse. C'est là que fut construit plus tard le monastère de Saint-Josse-au-Bois que le B. Adam transféra à trois kilomètres plus loin, sur un fond voisin de l'Authie, qui portait déjà le nom de Dommartin et dépendait de l'abbaye de Marmoustiers [5].

Les treize années [6] que l'ermite breton passa dans cette solitude furent sanctifiées par la prière, la psalmodie et les plus rudes austérités. Ces ma-

[1] Ailleurs *Rumacus*, *Rimacus*, *Rimiacus*. Ces variations d'un même nom ont suffi à Malbrancq pour voir là deux localités différentes, Runiac (Saint-Josse-au-Bois) et Rimac (Saint-Josse-sur-Mer). De cette façon il arrive à dire qu'il y a sept sanctuaires dans le Ponthieu, de même qu'il y a sept basiliques majeures à Rome : 1° Radic (Raye) ; 2° Brahic (Labroye) ; 3° Rimac (Dommartin) ; 4° Rumac (Villiers-Saint-Josse) ; 5° la Fontaine des Chasseurs et celle des Chiens ; 6° la Fontaine des Bretons et celle du Gard ; 7° et enfin Reka (Recques, dans le canton d'Étaples) où le Saint allait souvent s'agenouiller de longues heures et où il aurait laissé l'empreinte de ses genoux sur une pierre.

[2] Et non pas en 633, comme le dit Abelly.

[3] M. HARBAVILLE, *Memor. hist.*, art. *Mouriez*.

[4] Baillet, Godescard, Binet, M. Le Prevost, M. Pétin, etc.

[5] Charte citée dans HUMETZ, f° 17.

[6] Et non pas quatorze, comme le disent Yepez et quelques autres.

cérations n'altéraient ni sa santé ni la beauté de ses traits, ce qui fait dire au P. Ignace [1] :

On voit sur son visage et sur ses traits polis
Paroistre un sang vermeil plus beau qu'on ne peut croire,
Tel que du vermillon couché sur de l'yvoire,
Ou tel que quelque rose en un amas de lys.

C'est à Runiac qu'advint le miracle de l'aigle et du coq, qui gagnera à être raconté par Jehan Mielot, aumônier du duc de Bourgogne, dont la légende manuscrite, calquée sur celle du moine Isembard, est conservée à la bibliothèque de Lille [2].

« Un aigle emporta le coq (de S. Josse) qui menoit onze faisans qui sont gelines sauvages [3], lesquelles Urmaire, varlet du dit saint confès, avoit nourry, ou pour faire et monstrer aucun prouffit en l'ostel ou pour en avoir quelque douceur et courtoisie en la maison. Doncques, ledit varlet du saint homme avoit nourry en ung croppel une couvée de faisans qui sont guelines sauvages, comme dit est, auxquelles yl accompaigna le XII[e] ung cocq guelinier, castré comme ung chapon, menant lesdis XI poucins, ou pour servir en usaige naturel, admengier les dictz poucins, ou pour chanter les

[1] *Hist. eccl. d'Abbeville*, p. 418.

[2] Sous le n° 16. — M. le B[on] de la Fons de Melicocq en a donné des extraits dans *la Picardie*, III, 204 et VII, 381. C'est à cette source que nous emprunterons les quelques citations que nous ferons de Jehan Mielot.

[3] Le texte latin que Mielot amplifie beaucoup se borne à parler de poules et non de faisans. Ce passage est curieux, par là même qu'il prouve la présence de l'aigle, à cette époque, dans les forêts du Ponthieu.

heures du jour, et en exhortant par son mauvais chant lez niches (*paresseux*) à louer Dieu, yl repregne ceux qui ne le voeulent faire. Mais un aigle ravissant présuma satisfaire à sa gloutonnie, ravir les dittes gelines, que ce varlet avoit nourry au prouffit du mesnaige. Et quant cette chose vint à la congnossence de nostre père saint Josse, par le report de son varlet, yl n'en tynt compte, pour ce que le dommaige estoit familier. Ledit empenné aigle ravisseur, et pour luy riche viandier de chose d'autrui adjoustoit, chascun jour, ung dommaige à l'autre, et rassaisia son ventre familleux de ce sacrilège, en tant que toutes les guelines furent ravies, l'une après l'autre. Et le cocq marle, qui est demouré tout seul, fu emporté hault en l'air et ravy tout à coup sans pourveoir, par les cruelz ongles dudit aigle. Quant nostre père saint Josse oy ceci, yl se porta un petit mal en gré, non mie pour la despense, dommaige ou perte, d'autant qu'il povoit valoir, mais pour le convenable service de luy, qui resveilloit les niches, comme dit est. Et que devoit doncques faire le dommagabe aigle? Elle s'en vola bien loing, a tout (*avec*) sa proie, et l'omme de Dieu, en le manechant (*menaçant*), fest aprez elle le signe de la croix, par le quel il la contraint de retourner et d'en hault se remettre devant ses pietz avoecqs laditte proye, saine et entière. Par la croix doncques retourna ledit ravisseur et rendy ce qu'il avoit ravy; puis il trebuscha et moru. »

L'ennemi du genre humain, ajoute la légende, s'étant changé en vipère, osa faire une horrible

blessure au pied de notre Saint [1], qui prit alors la résolution de changer encore une fois de demeure, d'autant plus que sa solitude était troublée par des visites importunes. Il s'ouvrit de son projet au duc Haymon, qui venait souvent le visiter [2]. Le gouverneur du Ponthieu le conduisit dans une vaste forêt, située non loin de la mer. Josse descendit alors de son âne et se mit à la recherche d'un endroit qui convînt à l'érection d'un ermitage, tandis que le duc de Ponthieu, partageant le goût des Francs de haute condition, se livrait de son côté au plaisir de la chasse. Il venait d'abattre un énorme sanglier, et sa joie n'était troublée que par la crainte de ne pouvoir étancher sa soif, quand le serviteur de Dieu le rassura en lui parlant de la générosité de la Providence. Le chasseur, harassé de fatigue, se livra alors aux douceurs du sommeil. Pendant son repos, S. Josse ficha son bâton en terre, en invoquant le nom de Jésus-Christ qu'il aimait de toutes les forces de son cœur et de son intelligence, et soudain, nouveau Moïse, il vit jaillir une source d'eau vive [3]. On peut s'imaginer quel fut l'étonnement et la joie d'Haymon.

[1] Une légende latine manuscrite, écrite au XVIIIe siècle, par Jacques Lefèvre, religieux prémontré de Dommartin, nous dit que la morsure du scorpion était bien visible, mais que l'ermite, grâce à la protection divine, ne ressentit aucune douleur.

[2] C'est beaucoup exagérer que de dire, comme Villefore (*Solitaires d'Occident,* I, 337) que « il ne pouvoit le quitter d'un moment. »

[3] C'est aussi avec un bâton, ou une baguette, comme Moïse, que beaucoup d'autres saints font jaillir des sources mystérieuses ; parmi eux nous citerons S. Amé, S. Efflam, S. Leufroi,

Jehan Mielot consigne à ce sujet une vieille tradition qui a persévéré jusqu'à nos jours : « Quand S. Josse vit que les chiens (*du duc*) y buvoient, ce ne volt-il souffrir; mais, tantost sa prière faicte, bouta de recief son baston en terre, et une aultre fontaine incontinent sourdit (*jaillit*) en la quelle fontaine les bestes burent, et l'appelons encore en ceste contrée *la Fontaine les Quiens.* »

La première fontaine, qui s'appela d'abord *Fons venatorum*, se nomme aujourd'hui *Fontaine aux Chrétiens*[1]. Nous reparlerons plus tard de cette source où, dès le VIIIe siècle, les pèlerins allaient chercher un soulagement à leurs maladies.

A 500 mètres de là, du côté de la mer et près de Quentowic, l'homme de Dieu, continuant ses investigations, rencontra une belle vallée arrosée par une petite rivière et s'écria avec le Psalmiste : Voilà quelle sera désormais ma demeure ! [2]. Les biographes du Moyen-Age ne nous donnent point le nom de ce vallon; mais M. L. Cousin[3]

S. Paterne, S. Pol de Léon; il est à remarquer que ce sont surtout les saints bretons ou irlandais auxquels on attribue le jaillissement miraculeux des sources : bornons-nous à citer S. Brieuc, S. Cado, S. Corentin, S. Gildas, S. Guennolé, S. Hervé, S. Moderand, S. Tugdual.

[1] Cette fontaine n'est point la seule du pays *où ne boivent point les chiens*. Près de l'église de Sorrus, se trouve la fontaine de S. Riquier, où l'on prétend que les chiens ne vont jamais boire.

[2] C'est sans aucune preuve que les notes manuscrites de Jacques Humetz, dont nous avons déjà parlé, prétendent que S. Josse, après avoir quitté Rimac, se retira pendant quelque temps à Marconne, près du Vieil-Hesdin.

[3] Le diplôme de Charles le Chauve, imprimé dans le tome IX

nous apprend qu'il s'appelait *Schaderias*, d'après une charte du règne de Charles le Chauve, découverte récemment. Quant à la source, qu'Isembard nomme *Sidraga* et Malbrancq *Pidagra*, elle forme deux fontaines, celles *des Bretons* et *du Gard*.

C'est là qu'en 664 l'ermite bâtit de ses propres mains son troisième ermitage et deux chapelles en bois qu'il dédia, l'une à S. Pierre, l'autre à S. Paul. Bientôt après, le duc de Ponthieu fit défricher les environs de cette vallée où devait s'élever plus tard l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer qui, comme celle de Dommartin, faisait partie de l'ancien diocèse d'Amiens.

Le saint ermite, qui désirait enrichir son oratoire de reliques, se détermina avec la permission d'Haymon, à faire le pèlerinage de Rome. C'est là tout ce que se borne à nous dire le biographe anonyme du VIII[e] siècle. Isembard et l'abbé Florent

de la Société Dunkerquoise, contient ce passage : « Cellam sancti Judoci sitam in pago Pontiu, super fluvium Quantiam, in loco qui dicitur *Schaderias*. » M. L. Cousin en conclut : 1° que *Schaderias* était l'ancien nom de La Caloterie, village situé, comme Saint-Josse-sur-Mer, sur la rive gauche de la Canche ; 2° que ce village est bien antérieur à l'établissement de la commune de Saint-Josse qui ne remonte qu'à 1204 ; 3° que le territoire de cette dernière commune a été formé avec une partie de celui de La Caloterie ; 4° que la localité réunissant les territoires qui font aujourd'hui partie soit de La Caloterie, soit de Saint-Josse, étant alors appelée *Schaderias*, on ne serait pas fondé à y mettre la ville qui est désignée sous le nom de Quentowic dans un autre diplôme du même Charles le Chauve. — M. Ch. Henneguier, au contraire, pense que *Schaderias* est le nom primitif, non point de La Caloterie, mais du terrain sur lequel a été édifiée la Celle de S. Josse. — C'est aussi l'avis de M. l'abbé Laurent qui lit dans cette charte *Scaterias* (les sources).

ajoutent à ce récit des circonstances dont plusieurs, tout au moins, paraissent fabuleuses, et qui n'en ont pas moins été accueillies par la plupart des hagiographes modernes. Ces deux écrivains nous racontent que le pape S. Martin I[er] invita S. Josse à venir le voir, qu'il le reçut avec beaucoup d'apparat, qu'il l'entretint souvent des secrets de la vie mystique, et qu'enfin un ange vint prévenir le pèlerin qu'il était temps de retourner dans sa solitude du Ponthieu, où il devait bientôt mourir. S. Martin lui fit alors présent d'une cassette remplie de reliques. Le Saint la porta, pendant tout le voyage, suspendue à son cou par une écharpe en cuir, que l'on conserva, jusqu'à la Révolution, à l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer. Une tradition sans valeur ajoute même que c'étaient des reliques de S. Pierre et de S. Paul.

Tout d'abord, il paraît surprenant qu'un pape qui n'a résidé à Rome que depuis le 1[er] juillet 649 jusqu'au 18 juin 650, et dont le court pontificat fut absorbé par les courageux efforts qu'il déploya contre les monothélites, aie trouvé le loisir de songer au modeste ermite dont la réputation ne devait guère avoir franchi les limites du Ponthieu. Il faudrait d'ailleurs placer nécessairement ce voyage en 649 ou en 650, ce qui est inadmissible. Les anciens biographes de S. Josse sont d'accord pour préciser la durée des séjours successifs chez Haymon, à Brahic et à Runiac. On arrive ainsi à un espace de 28 ans passés dans le Ponthieu. Il faut y ajouter tout au moins une année écoulée dans la troisième solitude, où il construisit deux oratoires et fit défri-

cher une partie de la forêt voisine. Or, comme nous avons prouvé que S. Josse n'est arrivé dans nos contrées qu'en 636, il n'aurait pu accomplir son voyage qu'en 665 ou tout au plus en 664 [1]. Or, le pape S. Martin était mort depuis dix ans, et c'est le pape Vitalien qui régnait alors.

Alors que S. Josse revenait de son pèlerinage et se trouvait sur la colline de Bavémont [2], éloignée d'une grande lieue de son ermitage, le seigneur d'Airon [3] lui présenta sa fille nommée *Juliula* [4], aveugle de naissance et même privée d'orbites, selon l'un de nos légendaires. S. Josse lui était apparu en songe la nuit précédente, l'avait prévenue de sa prochaine arrivée et lui avait révélé qu'elle serait guérie de son infirmité, si elle se baignait le front avec l'eau dont il se serait lavé les mains. C'est ce que fit la jeune aveugle, et ses yeux s'ouvrirent au jour [5]. La tradition populaire ajoute que le comte d'Airon-Notre-Dame donna plus tard son château aux religieux de Saint-Josse, et que depuis lors on n'entendit plus jamais dans ses fossés coasser les grenouilles. Ce qui est plus positif, c'est qu'on éri-

[1] Abelly place ce voyage en 650 ; Le Cointe, en 653.

[2] Bavémont est situé sur la paroisse d'Airon-Saint-Vaast. Mabillon imprime *Bavemoul*.

[3] Airon-Notre-Dame, canton de Montreuil.

[4] Ailleurs *Juiula*, *Juyule*. Malbrancq et Le Cointe disent à tort qu'il s'agit de la fille d'Haymon dont le nom aurait été dénaturé en *Airon* par les copistes.

[5] D'après une autre tradition, S. Josse lui aurait passé la main sur le front, et des orbites s'y seraient creusés. On dit encore qu'elle se lava les paupières avec de l'eau où S. Josse fit tremper les reliques qu'il rapportait de Rome.

gea sur cette colline une croix de bois qui fit donner à cet endroit le nom de *la Croix*. Les pèlerins y affluèrent ; mais, prétend-on, comme on s'y plaignait de l'absence de gîte, on transporta plus tard ce monument commémoratif près de l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer, ce qui explique qu'on l'ait parfois désigné sous le nom de monastère de *la Croix*.

Aussitôt que le duc Haymon fut prévenu de l'arrivée du Saint, il s'empressa d'aller au-devant de lui [1], et le conduisit dans une église qu'il avait fait construire en pierre pendant son absence et qui, peu de temps après, fut dédiée à S. Martin. Haymon, pour témoigner toute sa joie du retour de S. Josse, demeura trois jours avec lui, et plus tard il augmenta son domaine en lui donnant la propriété de Loc [2].

Un jour que S. Josse, revêtu de l'étole et de la chasuble blanches, célébrait la sainte messe en présence du duc Haymon [3], dans la nouvelle église Saint-Martin qu'il venait de consacrer (c'était le 11 juillet [4]), on vit, au moment de la consécration,

[1] « Le vicomte Aymont, dit Albert-le-Grand, averty de l'arrivée de son pèlerin, l'alla voir, *le jour du Saint-Sacrement* (!), et assista à sa messe. » Le naïf auteur des *Vies des Saints de Bretagne* commet bien d'autres anachronismes qu'il serait trop long de noter.

[2] *Locus?* Ce pourrait être Loë, qui est encore aujourd'hui un écart de Saint-Josse.

[3] Malbrancq (I, 382) fait assister à cette consécration S. Omer, S. Riquier, Wilbert, comte de Boulogne, etc.

[4] Tous les manuscrits de l'abbé Florent et le texte publié par Surius portent *tertio idus julii*. Il est donc surprenant que la commémoration de cet événement fût célébrée le 11 juin à l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer.

une main lumineuse, au-dessus du célébrant, qui bénissait l'oblation et qui, par une seconde bénédiction, confirma la dédicace que le Saint venait d'accomplir. Tous les assistants entendirent alors une voix céleste qui disait : « Josse, mon serviteur, parce que vous avez méprisé les richesses et les honneurs de la terre pour m'obéir, et que le désir de me servir vous a même fait rejeter et fuir la royauté, pour vous exiler volontairement et vous cacher dans une terre étrangère, où vous avez mieux aimé vivre inconnu que de demeurer dans vos palais, sachez qu'en récompense du royaume que vous avez quitté, je vous ai préparé une couronne de gloire, entre les anges, et que je prends sous ma protection spéciale cette église que je bénis avec vous et où votre corps doit être inhumé, de sorte que tous les fidèles qui la visiteront dans l'intention de vous honorer recevront ma grâce sur la terre et obtiendront enfin au Ciel la jouissance de ma gloire éternelle. »

Au sujet de cette apparition, qui n'est pas mentionnée dans le plus ancien de nos biographes, D. Lobineau[1] fait les réflexions suivantes :

« Cette canonisation publique d'un homme encore vivant et cette manifestation éclatante de ses vertus cachées, semblent si contraires à la conduite ordinaire de la grâce, et bien plus encore cette assurance de la vie éternelle à ceux qui visiteraient cette église en intention d'honorer un homme qui était encore revêtu d'une chair mortelle, qu'on

[1] *Les Vies des Saints de Bretagne*. édit. Tresvaux, II, 139.

ne peut regarder ce récit que comme une pure vision inventée pour attirer les peuples par l'espérance de ces magnifiques promesses. Et, en effet, l'auteur original de la vie du Saint ne dit pas un mot de cette apparition surprenante, qu'il ne pourrait avoir ni oubliée ni supprimée, si elle était véritable. »

L'origine de cette légende n'est peut-être pas aussi répréhensible que le suppose le savant bénédictin. On sait que, dans les premiers siècles iconographiques, Dieu, ou plutôt l'intervention divine, est représenté par une main bénissante. N'aura-t-il pas suffi d'une image de ce genre, mal comprise, pour donner lieu à une fausse interprétation populaire qui aura fini par prévaloir dans les esprits? [1].

Le saint ermite [2] mourut le 13 décembre de l'an 669 [3]. « Le lieu où il estoit, dit Abelly, fut rempli d'une lumière extraordinaire et parfumé d'une odeur toute céleste qui remplit l'assistance d'admiration, et lui donna sujet de penser que l'une et

[1] On peut rapprocher de cette tradition légendaire la main bénissante sortant du ciel qui apparaît à Ste Élisabeth de Hongrie, à Ste Thérèse, à S. Honoré, à S. Firmin-le-Confesseur, etc.

[2] Yepez et d'autres bénédictins donnent à S. Josse la qualification d'abbé : c'est à tort, car il n'eut jamais d'autre disciple que Wurmar et ne paraît avoir suivi aucune règle spéciale.

[3] Date adoptée par Mabillon, D. Lobineau, le *Gallia christ.* et le bréviaire de Paris.— D. Morice, Baillet et l'*Art de vérifier les dates* disent en 668 ; M. Louandre, en 667 ; Le Cointe, en 665. Ces dates pourraient être admises à la rigueur, mais les suivantes sont hors de discussion : le Ms. de J. Lefèvre, 660; le P. Ignace et Isembard, ou du moins la copie faite au XVIe siècle de sa légende, que nous avons sous les yeux, 654 ; l'*Historia Sancti Judoci supra mare,* même date; Baronius et Abelly, 653.

l'autre avaient été causées par l'arrivée de quelques esprits célestes, qui estoient venus en ce lieu pour recevoir l'âme bienheureuse de ce Saint au sortir de son corps et l'accompagner comme en triomphe dans le séjour de la gloire ».

Le corps du saint ermite, qui avait toujours gardé son innocence virginale, fut déposé dans un cercueil et placé dans l'oratoire de l'ermitage, où il devait se conserver intact pendant l'espace de quarante ans [1]. L'abbé Florent ajoute que sa barbe, ses cheveux et ses ongles continuaient à croître et qu'on les lui coupait chaque semaine.

Quelques années après la mort du Saint, deux de ses neveux [2], Winoc et Arnoc, vinrent se fixer dans cet ermitage. C'est à eux que fut dévolu le soin de laver fréquemment le saint corps et d'entretenir sa tonsure.

Un gouverneur du Ponthieu, nommé Drochtric [3], s'imagina que cette miraculeuse conservation n'était qu'une imposture. Il s'introduisit dans

[1] On lit *soixante ans* dans quelques manuscrits.

[2] Le texte du VIII[e] siècle est positif à ce sujet. S. Winoc et S. Arnoc n'étaient donc point les frères de S. Josse, comme le suppose la généalogie interpolée dans la légende de S. Winoc. Voyez à ce sujet notre article S. WINOC dans la seconde partie de cet ouvrage.

[3] *Aliàs*, Diochtric, Diotrich, Doiscinus, Doescin, Doessand, etc. Abelly qui place cet événement vers l'an 693, fait de Drochtric le successeur de S. Walbert, qui mourut en 675. M. Louandre et M. Lefebvre (*Liste des comtes de Ponthieu*) placent Drochtric vers 650, immédiatement après Haymon et avant Walbert. Haymon, ayant reçu S. Josse qui revenait de Rome vers 665, il aut placer Drochtric après Walbert ou lui faire gouverner simultanément une autre partie du Ponthieu.

l'église et fit ouvrir de force le cercueil par ses satellites. En voyant la réalité de ce qu'il avait mis en doute, il s'écria : « Ah ! S. Josse ! » Ce fut le dernier cri articulé qu'il proféra de sa vie. Il devint muet et sourd, et, jusqu'à sa mort, il éprouva une grande faiblesse dans toute sa constitution [1]. Son épouse attristée, voulant apaiser la colère du Saint, fit don à l'église de Saint-Josse-au-Bois de sa propriété de *Crispianicum* [2] et d'autres biens situés au-delà de la Canche [3], espérant que si son mari avait justement été puni par des afflictions corporelles, il échapperait du moins aux châtiments de l'éternité. Depuis lors, de nombreux miracles s'accomplirent dans l'oratoire de S. Josse, où furent guéris des muets, des sourds, des aveugles, des boiteux et d'autres infirmes.

RELIQUES ET MIRACLES POSTHUMES.

Le moine Isembard, écrivain du Xe siècle, dont le précieux manuscrit nous a été prêté par M. Ch. Henneguier,

[1] Nous trouvons un fait analogue dans l'autobiographie de Guibert de Nogent. Il raconte (Coll. Guizot, l. III, p. 125) que deux moines furent frappés de paralysie, en punition de ce qu'ils avaient voulu s'assurer par eux-mêmes si le corps de S. Edmond était resté intact, comme on le prétendait.

[2] *Crespigny*, lieu disparu qui était situé entre Gouy et Beaurain, comme le témoigne une charte de 1163 du petit Cartulaire de Dommartin, f° 48 et 49.

[3] Ordéric Vital nomme *Netreville*. Malbrancq écrit *Metrovillam.*

a rédigé le récit suivant de l'invention des reliques de S. Josse en 977.

Quarante ou soixante ans après la mort de S. Josse, son corps tomba en poussière. On mit alors sa tête et ses ossements dans une châsse de bois revêtue de trois lames de plomb, avec inscription, et le reste des cendres dans une plus petite boîte [1]. On enterra la première au côté droit du grand autel et la seconde dans l'intérieur du gros mur de l'église. Ceux qui se chargèrent de ce soin ne confièrent leur secret qu'à une seule personne qui devait le transmettre à sa mort. Mais, par suite de négligence, il arriva un temps où personne ne savait plus dans quel endroit gisaient les précieuses dépouilles [2].

Un vertueux ecclésiastique, nommé Sigeman [3], s'était constitué le gardien de l'église, vers la fin du Xe siècle. Une nuit, il vit en songe S. Josse, le visage resplendissant de lumière, sortant du lieu où reposait son corps. Le Saint s'avança vers l'autel, décocha de l'arc qu'il portait une flèche vers le ciel [4], se coucha ensuite à terre et se laissa reporter par ses deux neveux Arnoc et Winoc, vêtus également de blanches robes, à l'endroit où gisaient ses reliques. Un dernier regard, adressé à Sigeman, semblait lui dire : Tu sais maintenant où je repose.

[1] Isembard fait remplir ce devoir par S. Winoc et S. Arnoc, ce qu'il est difficile d'admettre : car le premier devait être alors abbé de Wormhoud et le second de Bergues. Il faudrait supposer que tous deux seraient revenus à Saint-Josse pendant quelques jours pour procéder à cette tumulation.

[2] M. Harbaville a supposé à tort que les moines de Saint-Josse se seraient retirés à Ferrière, pendant les invasions des Normands, y auraient transféré le corps de S. Josse et l'auraient rapporté en 977.

[3] *Sigemanus pridianus*. Malbrancq a fait un nom propre de *pridianus*, qui signifie ici *sacristain, gardien*.

[4] Malbrancq explique cette symbolique apparition en disant que S. Josse voulait faire connaître par là que de même que la flèche s'élève rapidement dans les airs, ainsi sa réputation franchirait bien vite l'espace, si ses reliques étaient mises à la lumière (???).

Quelques jours après, un paysan nommé Etienne, manœuvre dans un moulin voisin, eut un songe analogue. Un personnage aux habits lumineux lui ordonna de se faire clerc dans la cellule de S. Josse et d'y chercher le corps du saint ermite. Etienne s'empressa d'aller trouver Sigeman et de lui communiquer cette vision. Ils réunirent leurs efforts, fouillèrent le sol et finirent par découvrir la caisse revêtue de trois lames de plomb, d'où s'échappa une merveilleuse odeur. Ces reliques furent bientôt solennellement déposées derrière l'autel de S. Martin, après avoir été placées, dit Jehan Mielot, « dans un paliot noef, moult bel et de grant pris et couvert par dessus d'un cuyr de cerf [1]. » Le chroniqueur, en parlant de la foule immense qui assista à cette translation du 25 juillet, ajoute que les fenêtres « estoient plaines de roinsses et d'erbes, au lieu de verrières. Et là, pooit-on regarder de toutes pars, par lez places, lez peuples des régions voisines acourir, atout (*avec*) leurs offrandes, à la tombe du corps saint, comme font ez (*abeilles*), quant elz issent (*sortent*) de leurs cathoires (*ruches*) et de rechief y rentrent. »

Pour perpétuer le souvenir de cette invention, on plaça à l'endroit où elle avait eu lieu, une grande table de pierre, soutenue par quatre courtes colonnes. C'est sur ce monument, désigné sous le nom de *Tombeau de S. Josse*, que s'accomplit une partie des miracles que nous allons bientôt raconter.

Peu de temps après, on mit quelques-unes des reliques du Bienheureux dans une châsse qu'on porta dans les pays voisins pour recueillir des aumônes, avec lesquelles on pût restaurer les ruines de l'église Saint-Martin et construire, non pas un monastère proprement dit, mais une habitation convenable, à la place des petites cellules qui avaient jusque là servi d'abri à quelques clercs.

Isembard, moine de Fleury, à la sollicitation du moine

[1] Mielot se trompe d'un siècle et demi en ajoutant que c'était un don de Mahaut, femme d'Étienne de Blois, qui ne fut fait comte de Boulogne qu'en 1125.

Adelelme, dédia à l'abbé Herbold, vers la fin du X[e] siècle, un récit des miracles de S. Josse advenus sous les règnes de Hugues Capet et de Robert. Son texte a sans nul doute été remanié et continué par divers copistes : car le manuscrit du XVI[e] siècle, que nous allons analyser, contient des événements qui se réfèrent au XII[e], au XV[e] et au XVI[e] siècle. Nous avons conféré ces récits inédits avec ceux que nous ont laissés l'abbé Florent, Orderic Vital, avec l'*Historia Sancti Judoci supra mare*, de la Bibliothèque nationale, et aussi avec un autre manuscrit du XVIII[e] siècle, dû à Jacques Lefebvre, religieux de Dommartin.

Nous n'avons pas besoin de répéter ici que beaucoup de ces prodiges sont dénués de vraisemblance, mais que ce n'est pas là pour nous une raison de les passer sous silence.

Les reliques de S. Josse, transportées, comme nous l'avons dit, dans diverses parties de notre diocèse, avaient été déposées temporairement dans l'église Notre-Dame de Centule. Une femme de noble origine, nommée Hersinde ou Alsinde, s'empressa d'y conduire sa fille nommée Bertsende, qui se trouvait depuis deux ans dans un tel état de langueur qu'elle ne pouvait marcher qu'à l'aide d'un bâton. La jeune fille, après avoir prié devant la châsse, recouvra toute l'agilité de ses membres, et sa mère, reconnaissante, fit don d'un précieux manteau à celui qu'on désignait déjà sous le nom du *médecin Josse* (Orderic Vital et Malbrancq).

Ce n'est point à cette époque, comme on pourrait le croire, qu'une phalange de la main du Saint fut donnée au monastère de Saint-Riquier, mais seulement en 865, sur la demande du trésorier Odulfe (Hariulfe, *Chron. Cent.*, l. III, c. 12).

La châsse, portée à Abbeville, opéra, là aussi, diverses guérisons : elle fut rencontrée par un soldat que l'on conduisait étroitement enchaîné. Le malheureux invoqua S. Josse, vit tomber ses fers et put reconquérir sa liberté. Ce jour là même, une femme en couches qui souffrait horriblement, obtint une heureuse délivrance, et un malade

fut guéri en vomissant plusieurs serpents [1] (Ms. d'ISEMBARD).

Sigeman dormait la nuit près du tombeau de S. Josse, éclairé par des cierges. Une nuit le vent les souffla. Le pieux gardien hésite sur ce qu'il doit faire. Ira-t-il à sa cellule chercher du feu? Attendra-t-il que le jour se lève pour lire ses matines? Le désir de réciter l'office à l'heure canonique l'emporte sur la paresse. Sigeman sort de son lit, prend les clés, ouvre la porte de l'église; mais, en retournant la tête, il voit tout le temple éclairé par un cierge qui s'était rallumé de lui-même (Ms. de J. LEFEBVRE).

On avait constaté depuis longtemps qu'on ne pouvait entretenir aucun autre luminaire que celui produit par la cire, œuvre de la virginité des abeilles [2]; quand les fidèles apportaient des chandelles de suif, on avait beau les allumer, elles s'éteignaient tout de suite. Trois religieux, qui n'avaient pas sans doute été témoins de ce phénomène, voulurent constater par eux-mêmes la vérité du fait, et essayèrent en vain d'allumer des chandelles de graisse. Leur indiscrète curiosité fut aussitôt punie. Deux d'entre eux furent frappés d'une mort subite, le troisième fut affligé d'une telle contraction des lèvres qu'on lui donna le surnom de *Bec-tort* (ORDERIC VITAL et *Historia Sancti Judoci supra mare*).

Il y avait ordinairement sept cierges qui brûlaient devant le tombeau de S. Josse. Une nuit où le sacristain n'en avait allumé qu'un, les six autres, pendant le sommeil des gardiens, s'allumèrent d'eux-mêmes, et ce qu'il y a de plus merveilleux, ajoute le légendaire, l'un d'eux brûlait par les deux bouts (Ms. d'ISEMBARD et de J. LEFEBVRE).

Un prêtre de Lorraine, nommé Gunzon, éprouvait depuis longtemps une faiblesse douloureuse dans les mains et les pieds. Un personnage inconnu lui apparut dans une

[1] *Serpentes plurimos*, probablement des vers solitaires.

[2] « Dieu a voulu, dit un vieux légendaire, que par telle pureté et odeur de cire, bâtie par les abeilles ou avettes qui sont vierges, ouvrières ou artizannes admirables du miel doucereux, sa chasteté virginale fût toujours signifiée. »

vision et lui ordonna d'aller invoquer *le médecin Josse* qui illustrait le Ponthieu par ses prodiges. Docile à cet avis, Gunzon arriva le dimanche, de grand matin, dans l'église du Saint, baigna le pavé de ses larmes et se releva parfaitement dispos. Après avoir célébré les saints mystères, bonheur dont il était privé depuis sept ans, il raconta aux assistants les circonstances de sa guérison (Isembard et Orderic Vital).

Un autre habitant de la Lorraine, nommé Wandelmar, avait perdu l'œil droit à la suite d'une maladie. Il voulut aller prier sur le tombeau du Bienheureux; mais, s'étant trompé de chemin, il arriva à la *Fontaine des Chrétiens*, que S. Josse avait fait jaillir en plantant son bâton dans la terre. Après s'être lavé la figure avec cette eau, le jour de l'Annonciation, il retrouva l'usage de l'œil qu'il avait perdu et alla rendre grâce à Dieu dans le monastère de son bienfaiteur (Orderic Vital).

Un troisième Lorrain, aveugle depuis vingt-deux ans, allait en vain tenter l'efficacité de tous les pèlerinages. Se trouvant à Saint-Jacques de Compostelle, une voix mystérieuse l'avertit par trois fois de se rendre au sanctuaire de S. Josse où il recouvrerait la vue. Il accomplit ce long voyage, conduit par un enfant, assista à une messe solennelle dans le sanctuaire désigné, et s'écria tout à coup, d'une voix frémissante: Ah! S. Josse! C'est qu'une colombe d'une blancheur admirable lui frappait les yeux de ses ailes. On s'empressa autour de lui, et on vit qu'un sang abondant coulait de ses paupières, qui s'ouvrirent bientôt à la lumière du jour (Ms. de J. Lefebvre).

Le fils d'une pauvre femme, lequel était aveugle depuis sept ans, fut amené par sa mère, le mercredi de la Pentecôte, à Bavémont, où s'était accomplie la guérison de la fille du seigneur d'Airon, et de là à la Celle de S. Josse; il fut guéri, et plus tard il se voua au service du monastère (Ms. d'Isembard).

Le démon troubla l'esprit d'un bûcheron du Boulonnais qui avait été couper du bois dans une forêt, bien que ce fût fête chômée de S. Josse. L'énergumène, reconnaissant

sa faute, demanda à grands cris qu'on le conduisît au sanctuaire de celui dont il avait outragé le culte : c'est là qu'il fut délivré de sa cruelle obsession (*Historia Sancti Judoci supra mare*).

Un autre habitant du Boulonnais fut accosté en voyage par le démon qui avait pris la forme humaine, et fut saisi par un inconnu qui voulait l'entraîner avec lui. Le voyageur résiste en invoquant la sainte Vierge dont il apercevait un sanctuaire dans le lointain. L'agresseur s'évanouit comme une légère fumée, mais en laissant paralysé le bras qu il avait touché. Le pauvre affligé se rendit à S. Josse, le jour de Noël, et fut guéri tandis qu'on chantait la douzième leçon des matines (*Ibid*).

C'est aussi en voyageant seul, vers l'heure de midi, qu'un habitant du Ponthieu, nommé Robert, rencontra l'Esprit d'erreur, sous la figure d'un homme, et devint subitement aveugle. Il se rendit à la cellule de S. Josse et lui promit de se constituer son serf, lui et son fils, et de lui donner la moitié de ses biens. Il fut guéri dès le lendemain, pendant les vêpres, et déclara tout haut qu'il apercevait les moines assis sur leurs bancs (ORDERIC VITAL).

Une autre victime du démon qui portait le même nom, mais qui était de Térouanne, était tellement obsédé qu'il voulait tout briser et qu'il aurait volontiers dévoré ses semblables. Ses trois frères, après le jeûne des Quatre-Temps, le conduisirent enchaîné au tombeau de S. Josse où ils prièrent pendant trois jours. Le malade reconquit sa liberté morale et devint à perpétuité le serviteur du Saint. Le jour de la fête de S. Jean-Baptiste, l'abbé Guy, prédécesseur de S. Florent, prit cet évènement pour thème de son homélie et invoqua le témoignage de Robert qui était présent (*Ibid*).

Un habitant de la Bourgogne, qui était devenu possédé du démon, tandis qu'il graissait ses souliers, vit lui apparaître en songe un jeune homme revêtu d'un habit blanc ; ce mystérieux personnage l'avertit qu'il ne retrouverait la plénitude de son libre arbitre dans aucun autre pèlerinage qu'à celui de Saint-Josse, et, pour bien préciser sa prédic-

tion, ajouta qu'il s'agissait de Saint-Josse-sur-Mer et pas de Saint-Josse-au-Bois. L'énergumène suivit ce conseil et fut guéri pendant la messe qu'on célébrait en l'honneur des saints apôtres Philippe et Jacques (Ms. d'Isembard).

Deux autres démoniaques, portant le nom de Maginard, furent également délivrés de leurs obsessions dans le même sanctuaire (Orderic Vital).

L'avoué du châtelain de Béthune retenait injustement en prison un homme du peuple. Le malheureux captif, désespérant de tout secours humain, recourut à S. Josse. Le Bienheureux lui apparut la nuit suivante, en disant : Que fais-tu là ? lève-toi, brise tes liens et marche ! Le prisonnier étonné, ne pouvant croire à la réalité de cette injonction, se borna à redoubler de prières. La nuit suivante, même apparition et mêmes ordres. Animé alors d'une confiance surnaturelle, le pauvre homme brise facilement ses chaînes, s'échappe par une fenêtre et parvient à se sauver en trompant la vigilance des gardiens. Plus tard il fit don à l'église de Saint-Josse d'une partie des chaînes qu'il avait conservées (Ms. d'Isembard).

Ce même autel s'enrichit également des chaînes qu'y déposa un nommé Grégoire qui ne manquait jamais, le jour de la Pentecôte, d'aller visiter le sanctuaire de Saint-Josse. Fait prisonnier, il avait été enchaîné les fers aux pieds, sous la garde de quatre geôliers, dans un château de Normandie. Il invoqua le saint ermite du Ponthieu, qui lui apparut soudain, brisa ses liens [1], le fit sortir de son cachot et rendit infructueuse la poursuite de ses gardes. Le soldat reconnaissant arriva à Saint-Josse le mercredi de la Pentecôte et s'empressa de raconter le prodige qui s'était opéré en sa faveur (*Ibid*).

« Ung enfant bel comme un angle, de XIIII ans ou environs, né du ventre de sa mère sans langue ou n'avoit en sa bouche seulement que ung peu de char, gros comme

[1] Ce miracle de chaînes brisées, dont voici deux exemples, se retrouve dans les légendes de S. Apollonius, S. Roch, S. Saturnin, S. Servais de Tongres, S. Victrice, etc.

une noix, au lieu de langue » fut amené à Saint-Josse, y pria dévotement, recouvra la parole et se mit à bénir son bienfaiteur, non pas dans l'idiome anglais de sa patrie, mais en français (Mss. D'ISEMBARD et de JEHAN MIELOT).

Sieburge, femme de Bertrand, personnage fort distingué de Bretagne, se rendit au même pèlerinage pour être guérie d'une perte nasale de sang, qui lui durait depuis dix mois. Comme ses vœux ne furent pas immédiatement accomplis, elle quitta l'église en se plaignant hautement de l'indifférence du Saint à son égard; mais comme elle passait devant *la Croix*, le sang cessa de couler de ses narines et elle retourna bénir le Bienheureux de sa miséricorde (Ms. D'ISEMBARD).

Un homme d'un âge mûr était complétement sourd depuis sept ans. Sa femme le conduisit d'abord au tombeau du saint ermite et ensuite à sa célèbre fontaine. Elle lui arrosa trois fois la tête de l'eau miraculeuse, et l'ouïe fut rendue au suppliant (ORDERIC VITAL).

Un dimanche, tandis que le prêtre-sacristain célébrait la messe solennelle, un vassal du comte Hilduin, nommé Garembert, fut frappé par une main invisible, comme on lisait ces paroles de l'Evangile : *Pourquoi méditez-vous le mal au fond de votre cœur?* Ce malheureux nourrissait le projet de dépouiller le sanctuaire et aurait voulu faire remplacer par un complice le sacristain Sigenaire. On le transporta hors de l'église, vomissant des flots de sang. Repentant de sa faute, il fut guéri par les mérites de S. Josse (*Ibid.*).

Ce même jour, une femme nommée Ostrechilde, ne put sortir de l'église ; ses pieds glacés semblaient rivés au sol dont on ne pouvait l'arracher; le lendemain, elle se voua comme serve à Saint-Josse et, soudain guérie, accomplit fidèlement sa promesse (*Ibid.*).

Un berger des environs de Saint-Josse avait abandonné son troupeau pour aller assister à l'office de la Trinité. A son retour, il aperçoit un loup qui emportait une de ses brebis ; c'est en vain qu'il court après l'animal ravisseur...



mais tout à coup il songe à invoquer S. Josse ; le loup retourne alors la tête et, après quelques moments d'hésitation, dépose la brebis saine et sauve (Ms. d'Isembard).

Des pèlerins de la ville de Saint-Quentin rencontrèrent sur la route une canne et ses cannetons. L'un d'eux s'imagina de leur ordonner, en vertu de la puissance de S. Josse, de les accompagner jusqu'à son monastère, encore éloigné de douze milles. Les intelligents oiseaux s'empressèrent d'obéir, moitié volant, moitié trottant, et servirent de guides à la caravane, au grand ébahissement des villageois, qui voyaient passer ce singulier cortége (*Ibid.*).

Un enfant nommé Jean était tombé à l'eau, dans un endroit fort dangereux ; ses parents désolés ne purent retrouver son corps qu'au bout de deux jours, après avoir invoqué le secours de S. Josse. Cette première grâce obtenue leur fit concevoir une espérance surhumaine ; ils portèrent le cadavre sur l'autel du Saint et lui redemandèrent la vie de leur enfant. Leur ardente prière fut exaucée. Quand l'enfant fut devenu homme, il se fit moine à l'abbaye de Saint-Josse. Le copiste continuateur d'Isembard ajoute qu'il mourut en 1224, ce qu'il est impossible d'admettre puisque l'abbé Florent, qui raconte le même fait, vivait en l'an 1015 et dit que ce religieux existait encore de son temps.

Le feu ayant pris à une ville voisine où était logé un pèlerin, celui-ci n'eut que le temps de prendre le berceau de son enfant et de courir le déposer dans un des bas-côtés de l'église où il le croyait en sûreté. Cependant, la flamme activée par le vent gagna bientôt les combles et la charpente de l'édifice qui s'écroulèrent tout embrasés sur le berceau de l'enfant. Le malheureux père, arrivé trop tard pour conjurer ce danger, s'écria naïvement qu'il n'irait plus jamais visiter S. Josse s'il ne lui rendait son fils. On retrouva bientôt l'enfant au milieu des brasiers, sain et sauf, et jouant avec des charbons ardents. Quand on l'eut retiré du foyer incandescent, on vérifia qu'il n'avait aucun mal, bien que ses langes et son berceau eussent été com-

plétement carbonisés. Cet enfant fut appelé Dieudonné, et plus tard il se fit religieux dans l'abbaye de son sauveur (l'abbé FLORENT).

Orderic Vital, qui, vers l'an 1086, entra au monastère de Saint-Evroust (diocèse de Lisieux), possesseur depuis peu des revenus de l'église de Pernes en Vexin [1], a consacré un assez long chapitre de son *Histoire de Normandie* (lib. III) à raconter la translation qui aurait eu lieu dans cette église du corps de saint Josse, sous le règne de Henri Ier. Nous lui laisserons narrer ce récit fort suspect, avant d'en contrôler la véracité.

« Les princes du royaume ayant changé et les grands seigneurs se faisant la guerre, le corps de S. Josse fut de nouveau couvert de terre, pour le soustraire aux profanations des ennemis. Il resta si longtemps caché que ceux qui l'avaient enfoui étant venus à mourir, on ignora généralement ce qu'il était devenu. Du temps de Henri, roi des Français, alors que les moines étaient désolés de ne pas savoir où reposait le corps de leur patron, une révélation divine le fit connaître à un simple laïque : il fut alors exhumé avec solennité par les soins de l'abbé et des frères. Ensuite les moines reçurent dans leur ordre celui qui avait découvert ces reliques, l'établirent gardien du saint tombeau et lui confièrent les offrandes des fidèles. L'abbé étant mort, son successeur ne témoigna pas au sacristain l'amitié qu'il lui devait et ne le traita pas aussi bien que son prédécesseur l'avait fait. Ce sacristain, profondément blessé, enleva de nuit le saint corps et l'emporta avec lui en France. Cependant Geoffroy, seigneur de Neuf-Marché [2] (*Gomercium*), le reçut honorablement avec le trésor qu'il portait et lui accorda jusqu'à sa mort l'église collégiale du château de Neuf-Marché, où il y avait quatre chanoines. Quelque temps après, la guerre s'étant déclarée, Henri,

[1] Autrefois du diocèse de Rouen, aujourd'hui de celui de Beauvais, dans le doyenné de Chaumont-en-Vexin.

[2] Près de Gournay, Seine-Inférieure.

roi des Français, mit le siége devant Neuf-Marché, attaqua Geoffroy avec toutes les forces de son armée et mit le feu à la place. Pendant que l'incendie dévorait l'église et la ville, un chanoine tira du cercueil les ossements de S. Josse et se sauva précipitamment. Interrogé sur le pont par une sentinelle à la solde du roi sur la nature du fardeau qu'il portait, il avoua qu'il était chargé de vêtements sacrés et de livres. Le soldat s'empara de tout ce butin et s'enfuit bien vite sur le territoire de Parnes en Vexin. Ce larron, nommé Robert, était surnommé Merlebren, c'est-à-dire *qui fait un mélange de son :* c'était un des hommes à la solde de Raoul de Chaudry [1], l'un des premiers chevaliers de l'armée francaise. Joyeux de posséder un pareil butin, Robert le fit placer dans l'église de Saint-Martin par le curé et les paroissiens. Il y a déjà plus de soixante-dix ans qu'il y est respectueusement conservé. D'innombrables miracles y ont été opérés sur les malades et, de nos jours, quand la foi de ceux qui les réclament mérite un tel bienfait, il s'en opère encore fréquemment, ainsi que l'atteste tout le voisinage.

« Guillaume de Merlerault, vénérable moine et prêtre, a composé un excellent ouvrage sur la translation de ce saint corps et sur les nombreuses guérisons qui s'accomplirent à Parnes. Dans ce traité véridique et éloquent, on trouve le récit de tous les événements merveilleux qui ont eu lieu devant les reliques de S. Josse [2].

« Philippe, roi des Français, avait la fièvre depuis deux ans, et tout l'art de la médecine échouait devant sa maladie. Il vint alors à Parnes, but de l'eau sanctifiée par l'approche des reliques du Bienheureux, passa deux nuits en prières dans l'église et recouvra la santé. En reconnaissance, il offrit au sanctuaire cinquante sols de Pontoise, accorda une foire annuelle en l'honneur du Saint,

[1] Chaudry est un hameau dépendant de la commune de Parnes.
[2] Nous croyons que cet opuscule est perdu.

pour la troisième fête de la Pentecôte [1], et confirma cet établissement par un édit de son autorité royale. Il se fit encore beaucoup d'autres miracles à Parnes, par le mérite de S. Josse ; il s'y en fait encore aujourd'hui journellement. »

Mabillon [2], Dom Grenier et bien d'autres écrivains ont accueilli sans conteste ce récit qui nous semble renfermer beaucoup d'invraisemblances, dont quelques-unes ont été relevées par Abelly, et par l'*Historia Sancti Judoci supra mare*, manuscrit composé vers l'an 1674 par Dom Wiart, bénédictin, natif d'Etaples, et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (Fond. S. Germ. Lat. 534).

1° Le commencement de ce récit nous semble évidemment calqué sur le récit de la découverte des reliques faite en 977 par le laïque Etienne, qui prit l'habit religieux dans la cellule de S. Josse.

2° On ne devine pas quelle serait la guerre de longue durée, ayant le Ponthieu pour théâtre, qui aurait pu déterminer les moines à tenir si longtemps cachées sous terre les reliques de leur patron.

3° Comment admettre que les religieux qui connaissaient l'endroit où aurait été enfoui le corps de S. Josse soient morts sans révéler ce secret à leurs confrères ?

4° La garde de ce précieux dépôt, après sa découverte, aurait été donnée à un laïque, ce qui est tout-à-fait contraire aux usages monastiques de cette époque.

5° La chronologie de ces faits est inadmissible. Le corps de S. Josse n'était assurément point caché sous les règnes de Hugues Capet et de Robert-le-Pieux, puisque les miracles racontés par Isembard ont eu lieu sous ces deux règnes. L'abbé Florent, qui écrivait vers l'an 1015, nous confirme le culte public rendu à cette époque aux reliques du pieux solitaire. Or, d'après Orderic Vital, elles auraient été portées à Parnes sous le règne de Henri Ier, qui mourut

[1] Cette foire existe encore aujourd'hui, quelle que soit son origine.

[2] *Act. SS. Bened.* VII, 545.

en 1060. Comment, en un espace de temps inférieur à quarante-cinq ans, pouvoir grouper toute la série de ces événements? Peut-il justifier le long oubli de l'endroit où aurait été caché le corps, et sa garde par un laïque sous deux abbatiats successifs?

6° Toute cette histoire repose sur le témoignage un peu suspect d'un sacristain voleur, et sur celui d'un soldat à qui le chanoine de Neuf-Marché n'a pas même dit que c'était bien le corps de S. Josse qu'il soustrayait au pillage.

7° La présence perpétuelle du corps entier de S. Josse à l'abbaye qui porte son nom donne un démenti à ce récit. — Le chef n'y manque pas, car au moment de l'ouverture de la châsse vermoulue, en 1805, on remarqua que des souris avaient fait leur nid dans le crâne du Saint. Il existe encore à Saint-Josse-sur-Mer des vieillards qui ont été témoins oculaires de ce fait.

8° M. Auguste le Prevost, dans une note de son édition d'Orderic Vital (II, 142), dit à ce sujet : « Nous n'avons pu retrouver dans les historiens Français aucune trace de ce pèlerinage de Philippe Ier à Parnes, ni de la concession qui en fut la suite. A la vérité, nous le verrons ci-dessous en proie à plusieurs maladies douloureuses et dégoûtantes, qu'on regarda comme le châtiment de son long adultère avec Bertrade de Montfort, mais qui ne peuvent être confondues avec la fièvre intermittente dont il s'agit ici. »

9° Ajoutons enfin que, quand bien même on prouverait la véracité de ce récit, on ne porterait pas atteinte à l'authenticité des reliques encore aujourd'hui conservées à la paroisse de Saint-Josse sur-Mer. Car ce qu'on appelle le corps de S. Josse, vénéré maintenant encore à Parnes, se compose seulement d'un crâne et d'un ossement.

La seconde caisse contenant les cendres de S. Josse, cachée dans un mur de l'église, ne fut découverte qu'en 1134. Guérin, évêque d'Amiens, en fit l'ouverture en présence de Guy, comte de Ponthieu, et d'Etienne, comte de Boulogne.

En 1184, Philippe d'Alsace, comte de Flandres prescrivit la réparation d'un chemin communal de Marles, dans l'intérêt des pèlerins qui se rendaient à Saint-Josse-sur-Mer (HARBAVILLE, *Mémor.* II, 96).

Le 15 octobre 1195, Thibault d'Heilly, évêque d'Amiens, transféra solennellement ces mêmes reliques dans une châsse richement ouvragée où était sculptée la légende du Saint. Les comtes de Boulogne et de Ponthieu signèrent au procès-verbal (Mss. de DE COURT et de J. LEFÈVRE).

Pendant les troubles inévitables de la guerre, on déposait parfois sous la garde de S. Josse les richesses qu'on voulait soustraire au danger du pillage. Un nommé Hugues, officier de Renaud de Dammartin, comte de Boulogne (1198), entreprit de violer ce saint asile et d'en enlever les trésors. Comme il méditait ce projet, en passant dans la forêt de Hardelot [1], il fut assailli par des corbeaux qui lui crevèrent les yeux et le tuèrent à coups de bec. Quand le comte de Boulogne eut vu ce cadavre, il se repentit des funestes conseils qu'il avait donnés à son officier (Ms. D'ISEMBARD).

Un fils de ce Renaud, que le manuscrit d'Isembard appelle Gérard de Waben, ne fut pas arrêté par un pareil exemple, et conçut aussi le dessein de dépouiller le monastère. Comme il rêvait à ce projet sur le bord de la Planquette, qui arrose le village de Dannes [2], un soufflet invisible le précipita dans l'eau. Ses complices l'en tirèrent; mais il était agité par une si furieuse démence qu'on fut obligé de lui lier les pieds et les mains pour le reconduire à son domicile trois jours après. Son père Renaud, qui vit là la main vengeresse du Seigneur, alla faire amende honorable au tombeau de S. Josse.

Un gentilhomme, nommé Pierre Omehen, seigneur de Facqueline (diocèse de Trèves), fut atteint en 1408 d'une espèce de lèpre. Il allait, suivant l'usage du temps, être

[1] Près de Samer, Pas-de-Calais.
[2] Canton de Samer, Pas-de Calais.

condamné à se claquemurer dans une maladrerie, quand on lui conseilla d'aller intercéder S. Josse. Les magistrats consentirent à surseoir à leur arrêt. Quand ce gentilhomme eut touché la châsse du Saint, il fut radicalement guéri, et procès-verbal authentique fut dressé de cet événement (ABELLY).

En 1444, un jeune homme, nommé Pierre, fut arrêté dans les champs par des soldats en maraude, qui voulaient savoir de lui où s'étaient cachés les habitants du village voisin. Ne pouvant avoir raison de son silence généreux, ils se vengèrent en lui coupant la langue et, par un raffinement de cruauté, ils la lui mirent dans son côté où ils avaient creusé une ouverture qu'ils recousirent à l'aiguille. Le pauvre mutilé, après avoir été pansé par des personnes charitables, retourna chez le bourgeois de Gand où il était en service. Il y resta sept ans, en déplorant le funeste accident qui le privait de la parole. Un jour que sa maîtresse partait en pèlerinage à Saint-Josse-sur-Mer, avec quelques autres dames, il obtint de suivre leur voiture et de s'associer à leur acte de piété. Il marcha longtemps nu-pieds et ne mit ses souliers que sur les instances de sa maîtresse. Arrivé à Saint-Josse, il court aussitôt à l'église, supplie ardemment le puissant patron, sent sa langue se reformer dans sa bouche, articule nettement des paroles, bénit Dieu tout haut de ce prodige, raconte son histoire et montre à l'appui la cicatrice de son côté. Le père Jean de Nampty, dominicain du couvent d'Amiens, qui se trouvait là, monta en chaire et prononça à cette occasion un discours d'actions de grâce (ABELLY).

Un meunier de Moreuil avait été convaincu de vol et mis en prison. Un jeune homme de quinze ans, nommé Bernard, qu'il avait à son service, fut déclaré son complice, bien qu'il fût complétement innocent. L'accusé et ses parents invoquèrent la protection de S. Josse auquel ils portaient une dévotion toute spéciale. Sur ces entrefaites, Philippe-le-Bon, comte de Flandre, qui, du chef de sa femme, était seigneur de Moreuil, vint à passer dans cette ville et y ordonna de pendre les deux accusés. On s'empressa

d'exécuter cette sentence. Grâce à S. Josse, Bernard n'éprouvà aucun mal en restant pendu depuis la troisième heure du jour jusqu'au soir. Deux militaires, qui passèrent alors près du gibet, entendirent sa voix : « Je vis, disait-il, je n'ai éprouvé aucune douleur ; allez avertir les voisins. » Le maïeur voulait donner suite à l'arrêt, mais le prieur de Saint-Vaast et ses moines, ainsi que l'abbé de Saint-Acheul qui se trouvait là, ne furent point de cet avis. Bernard fut conduit au prieuré où il raconta la protection qu'il devait à S. Josse, et bientôt il alla témoigner sa reconnaissance à son sauveur (Ms. D'ISEMBARD).

Rodolphe Agricola, professeur de philosophie à Heidelberg, l'un des écrivains les plus érudits du XVe siècle, composa des vers en l'honneur de S. Josse, par reconnaissance pour la guérison d'une fièvre, qu'il attribuait à son intercession. Voici le commencement de son poëme :

Regiæ progenies, veterum stirpis clara Britonum,
Ecce nitet rutila Judocus luce per orbem.
Maxime confessor tibi nos debere fatemur,
Quodcumque vitæ est, quas cœli carpemus auras.
Tu varios inter jactatam frigora et æstus,
Febribus et lacerum prestas revalescere corpus.
Salve, iterum salve, et votivas optime laudes,
Accipias placidus, majoraque ferre volentes,
Pauperes ingenii tenues ne despice rivos.

En 1505, l'église de Saint-Josse-au-Bois (Dommartin) fut frappée de la foudre : elle brûla tout entière sans que la châsse du saint patron fût atteinte par les flammes (*Gallia christ.* x, 1352).

Une femme du diocèse de Cologne se laissait si facilement emporter par la colère qu'elle maudissait souvent sa fille et la donnait au diable. Quand elle eut un gendre et qu'elle vit sa fille moins dépendante, elle redoubla d'invectives. Dieu, pour la punir, permit qu'elle fût possédée du démon. Les exorcismes ne pouvaient la guérir et, sans

qu'elle remuât les lèvres, on entendait le malin esprit répondre aux questions qui lui étaient adressées. Pendant les dix années qu'elle passa en cet état, son mari l'avait en vain conduite à beaucoup de pèlerinages. Il commençait à perdre tout espoir, quand il se décida, en 1525, à accompagner un certain nombre de ses compatriotes qui allaient vénérer le tombeau de S. Josse. On eut grand peine à vaincre la résistance de la possédée pour la transporter dans l'église du saint confessseur : là, elle poussa des cris épouvantables, surtout quand huit hommes la saisirent pour lui faire baiser la châsse. Quelques jours après, pendant la procession de la fête de la Pentecôte, la possédée tomba inanimée, alors qu'on déposait le reliquaire sous le portail de l'église. Les pèlerins étrangers qui étaient venus d'Angleterre, de Flandre, d'Allemagne, de Hongrie et de Suisse se mirent en prière pour obtenir sa délivrance. Ces vœux furent exaucés ; le démon, en jetant un grand cri, quitta le corps qu'il obsédait, et la femme délivrée, reprenant possession de son libre arbitre et de sa tranquillité d'âme, suivit la procession, en joignant ses actions de grâces à celles de la foule émerveillée [1].

Une dame catholique des Pays-Bas, nommée Revembergue [2], étant venue en pèlerinage à Saint-Josse en 1614, fut frappée du mauvais état où était réduite l'antique châsse du Bienheureux, et fournit aux frais nécessaires pour la remettre en état. Cette même année, Geoffroy de la Martonie, évêque d'Amiens, délégua Martin Dournel, abbé de Dommartin, pour faire la recognition des reliques et les réintégrer dans la châsse restaurée. Le *Gallia Christiana* (x, 1353) se trompe en disant que cet abbé emporta dans son monastère les reliques de S. Josse ; il ne prit, sans

[1] Nous suivons ici la version d'Abelly qui paraît avoir eu sur ce fait des documents spéciaux. Il est rapporté un peu différemment par le copiste et continuateur d'Isembard.

[2] Ne serait-ce pas plutôt une dame de Ravensbourg? on s'expliquerait ainsi le culte de S. Josse dans cette ville du Wurtemberg, où il aurait été introduit par cette pèlerine.

doute avec le consentement des Bénédictins, que les reliques que le pieux ermite avait rapportées de Rome avec lui, et dont on attribue à tort le don au pape S. Martin. Il emporta aussi la plus grande partie de l'écharpe dont nous avons parlé. N'est-ce pas cette relique que le P. Daire (*Hist. d'Amiens*, II, 323) aurait confondue avec le prétendu *rochet* que Martin Dournel aurait donné aux religieuses de Moraucourt d'Amiens?

En 1645, Nicolas Ledé procure à son abbaye de Saint-André-au-Bois une petite relique de S. Josse (*Chronique Ms. de Saint-André*).

Etienne Moreau, abbé de Saint-Josse-sur-Mer, donna en 1705, à l'église paroissiale de Saint-Josse de Paris, deux ossements de son patron (D. LOBINEAU, *Vies des saints de Bretagne*).

Jacques Lefèvre, dans le manuscrit conservé aux Archives du Pas-de-Calais, raconte qu'Arnould, prieur claustral de Saint-André-au-Bois, fut guéri, par l'intercession de S. Josse, d'une extinction de voix qui lui durait depuis longtemps, et que lui-même, condamné par les médecins, revint à la vie en 1705, après avoir imploré le secours de S. Josse et de S. Thomas de Cantorbéry.

L'abbaye de Saint-Josse-sur Mer ayant été supprimée quelque temps avant la Révolution, les reliques furent transférées à l'église paroissiale. Soustraites en totalité en 93 par de pieux fidèles, elles furent rendues en 1805 et reconnues le 3 mai par l'évêque d'Arras, dans le diocèse duquel se trouve maintenant le village de Saint-Josse. Une autre recognition eut lieu le 5 Juin 1843. Un os du bras avait été donné à l'église Saint-Saulve de Montreuil; c'est de cette relique qu'on détacha une parcelle en 1835 pour l'église d'Yvias, dédiée à S. Josse, dans le diocèse de Saint-Brieuc.

Signalons la présence de quelques ossements de S. Josse à la cathédrale d'Arras et à l'église d'Oignies (Pas-de-Calais), à celle de Corbie, etc.

Les reliques qu'on lui attribue à Parnes (tête et os du bras) sont renfermées dans un buste en argent; elles sont mentionnées dans le *Propre* de Beauvais.

Il y avait jadis des reliques de S. Josse aux abbayes de Dommartin, de Saint-André-au-Bois, de Saint-Riquier, de Floreffe (diocèse de Namur); à Notre-Dame de Soissons, aux Chartreux d'Abbeville, à la paroisse de Saint-Josse de Paris, etc.

M. Henneguier nous dit avoir vu à Airon, il y a une cinquantaine d'années, dans une chambre qui avait été la chapelle de l'ancien château, une chasuble qu'on attribuait à S. Josse. Le propriétaire de la ferme, M. Bauclar, en donnait des morceaux à qui en voulait, en sorte qu'il finit par ne plus rien avoir.

MONUMENTS.

Abbaye de Saint-Josse-sur-Mer. — Ce monastère bénédictin est désigné sous quatre noms différents :

1° *Sanctus Judocus supra mare*, à cause de sa position topographique et pour le distinguer de Saint-Josse-au-Bois.

2° *Vicus :* c'est ainsi que l'appelle Alcuin (*epist.* 93), sans doute à cause de son voisinage de Quentowic.

3° *Cella Maritima* ou *Celle-Saint-Josse*, pour indiquer que son origine a été la cellule du saint ermite. Plusieurs écrivains ont confondu le monastère de Picardie avec d'autres abbayes qui portaient le nom de *Cella.*

4° *Crucis monasterium*, à cause de la croix qu'on y transporta de Bavémont et qui conserva longtemps le nom de *La Croix.*

Nous avons dit qu'une charte du temps de Charles le Chauve prouve que cette abbaye fut construite à un emplacement nommé *Schaderias.* Godescard le désigne à tort sous le nom de Runiac. Baillet a confondu cette abbaye bénédictine avec celle de Prémontré, située à Saint-Josse-au-Bois.

Le troisième ermitage où mourut S. Josse fut habité après sa mort par quelques ermites; Charlemagne y fit construire un hospice destiné aux pèlerins qui y venaient

vénérer le corps du prince breton et en confia l'administration à Alcuin dont nous avons raconté la vie. Louis le Débonnaire donna la Celle de S. Josse aux religieux de l'abbaye de Ferrière; l'un d'entre eux, Warembald, vers l'an 830 et non pas en 804, constitua réellement un monastère et en fut le premier abbé.

Enrichi par Louis XI et le duc de Bourgogne, le monastère de Saint-Josse possédait de vastes propriétés qui s'étendaient depuis Étaples jusqu'à Saint-Aubin; il fut uni en 1663 à la congrégation de Saint-Maur.

Vers la fin du siècle dernier, cette maison était tombée en pleine décadence. Le petit nombre de religieux qui y restaient alla vivre en communauté avec les moines de Saint-Saulve de Montreuil.

Abbaye de Dommartin. Des ermites succédèrent à S. Josse dans la solitude de Runiac, sur le territoire actuel de Tortefontaine, à l'endroit qui porta successivement les noms de *Cella S. Judoci*, *Cence de Saint Jodec*, *Oratoire de S. Josse*, *Saint-Josse-au-Bois*, *ferme Saint-Josse*. L'un de ces ermites, nommé Milon, qui devait un jour occuper le siége épiscopal de Térouanne, ayant embrassé la règle de Prémontré, fonda dans cette retraite, en 1121, grâce aux libéralités de Guillaume Talvas, comte de Ponthieu, une maison de son ordre, et en fut institué premier abbé par S. Norbert[1]. Son successeur, le B. Adam[2], transféra cet établissement en 1161 sur un fond voisin de l'Authie, à trois quarts de lieue de là, cédé par Eustache Collet, de la famille des châtelains de Beaurain. Ce riche domaine prit le nom de *Dominium Martini*, parce que la Celle de S. Josse était sous le vocable de S. Martin : aussi la nouvelle abbaye fut-elle désignée bientôt sous le nom de Dompmartin ou Dammartin (*Domnus Martini*), aussi bien que sous celui de *S. Judocus in Nemore*. Son église fut dédiée, en 1163, à la Sainte Vierge et à S. Josse (Parenty, *Notice sur l'abbaye de Dommartin*).

[1] Voir la biographie que nous consacrons au B. Milon.

[2] Nous avons raconté sa vie, tom. I, page 11.

L'abbaye de Dommartin qui, comme celle de Saint-Josse-sur-Mer, appartenait à notre diocèse, a été la maison-mère de neuf établissements de chanoines de Prémontré, dont les quatre suivants se trouvaient dans l'ancienne circonscription de l'Église d'Amiens : Sery, Saint-André-au-Bois, Saint-Pierre de Selincourt, Saint-Jean d'Amiens. La liste de ses abbés, donnée par Abelly et le *Gallia christiana*, est fort incomplète. MM. Parenty et Ch. Henneguier ont découvert un certain nombre de noms oubliés.

Le monastère de Saint-Josse-au-Bois ayant été pillé par les calvinistes en 1568 et par l'armée du duc d'Alençon en 1581, une nouvelle église achevée en 1604 fut dédiée par Geoffroy de la Martonie à la Sainte Vierge et à S. Josse (*Gallia christ.* x, 1348)

La Révolution n'a laissé subsister des anciennes constructions que quelques pans de murailles de l'église et des cloîtres, ainsi que les bâtiments d'exploitation agricole. Depuis 1834, Dommartin n'est plus qu'un hameau dont le territoire a été partagé entre ceux de Tortefontaine, de Mouriez et de Raye (Harbaville, *Mémor.* ii, 130).

Le 13 décembre était fête chômée, non seulement à Dommartin, mais à Tortefontaine, à Dompierre, à Raye, à Mouriez, à Douriez. Les pèlerins affluaient de la Picardie et de l'Artois pour vénérer dans l'église abbatiale les reliques contenues dans un buste d'argent auquel on faisait toucher des linges.

Chapelle de Saint-Josse-au-Bois. — La chapelle bâtie sur l'emplacement de l'ermitage du solitaire, sur le territoire de Tortefontaine, était le rendez-vous d'un autre pèlerinage. Au dimanche de la Trinité, plusieurs milliers de fidèles assistaient à la messe solennelle qu'y chantaient les religieux de Dommartin. La destruction de la chapelle en 1793 ne fit qu'interrompre pendant quelques années le cours de cette dévotion séculaire ; on vit bientôt les pèlerins du Ponthieu, du Vimeu, du Marquenterre, du Boulonnais et de l'Artois, reprendre le chemin de Saint-Josse et venir s'agenouiller sur les pierres dispersées du sanctuaire.

Une nouvelle chapelle, érigée en 1860, aux frais d'une pieuse famille, fut solennellement inaugurée en présence de cinq à six mille personnes, et depuis lors le pèlerinage du jour de la Trinité a repris son ancienne importance. Les fidèles vont en même temps à l'église de Tortefontaine, dont ils font le tour, en priant, et y vénèrent la statue de S. Josse. Ils se réunissent souvent, par groupes de neuf personnes, pour faire une neuvaine en un seul jour. On invoque le saint ermite pour une foule de besoins et spécialement contre l'incendie des récoltes. (Communication de M. Levrin, curé de Tortefontaine.)

Les deux fontaines que S. Josse fit jaillir en faveur du duc Haymon, non loin de l'endroit où il allait fonder un nouvel ermitage, devinrent un rendez-vous de pèlerinage qui n'a point cessé d'être fréquenté depuis lors. On se rappelle pour quelle raison l'une fut désignée sous le nom de *Fontaine aux Chrétiens* et l'autre de *Fontaine aux Chiens*. « Au-dessus de la première qui est maintenant un peu enfoncée dans la terre et couverte d'une petite voûte, dit Abelly, il y a une fort belle chapelle, très-bien voûtée, de 50 pieds de long, dédiée en l'honneur de S. Laurent, et qui paraît avoir été construite par un abbé de la maison de Croy. Tout auprès de cette chapelle paraît encore la seconde fontaine appelée *la Fontaine aux Chiens*, dont les eaux ne sont pas moins salutaires que celles de la première. »

M. Poultier, maire de Saint-Josse-sur-Mer, a fait construire récemment une fort belle chapelle, dans le bois attenant au château, près de la *Fontaine aux Chrétiens* où les pèlerins puisent de l'eau qu'ils emportent chez eux. M. Laurent, ancien curé de Saint-Josse, nous assure que cette source, ainsi que plusieurs autres, qu'on désigne sous le nom de S. Josse, ne mérite point cette qualification et que l'ancienne fontaine attribuée au patron du Ponthieu a cessé d'exister depuis plus de cinquante ans.

Nous avons parlé plus haut des fontaines *des Bretons*, *du Gard*, et de Dompierre.

SAINT-JOSSE-AU-VAL-DE-MONTREUIL.—D'après la tradition, cette église aujourd'hui convertie en magasin, aurait été

construite à un emplacement enclavé par le cours de la Canche où S. Josse venait parfois prier dans une chaumière qu'il s'était construite. Hugues Capet, en 988, donna l'église Saint-Josse-au-Val à l'abbaye de Saint-Saulve. Elle fut reconstruite au XV° siècle et en 1772 (*Hist. d'Abbeville*, II, 501).

EGLISE SAINT-JOSSE DE PARIS. — La tradition veut que cette église ait été élevée dès le VI° siècle, sur l'emplacement d'un hospice où le prince breton et ses compagnons auraient été hébergés pendant leur court séjour à Paris, avant leur voyage dans le Ponthieu. Cependant il est certain, d'après un titre de 1235, que l'église fut construite sur le terrain qu'occupait une maison particulière. On pourrait supposer, il est vrai, que l'ancien hôpital et la chapelle du VI° siècle avaient fait place alors à des propriétés privées.

La chapelle Saint-Josse, située à la rencontre des rues Aubry-le-Boucher et Quincampoix, ayant été renfermée dans la ville par l'enceinte de Philippe-Auguste, ceux des habitants de la paroisse Saint-Laurent qui se trouvaient dans le même cas réclamèrent l'érection de cet oratoire en paroisse, ce à quoi consentit l'évêque de Paris.

Recônstruite en 1679, cette église paroissiale qui, d'après l'abbé Lebœuf, n'avait que vingt-neuf maisons dans sa juridiction spirituelle, a été démolie en 1791.

La paroisse Saint-Josse était surtout habitée par des orfèvres : c'est ce qui explique ce vieux proverbe popularisé par Molière : *Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse.*

CROIX DE RECQUES. — Il y avait jadis à Recques (*Reka*), village du canton d'Etaples, une croix de pierre dont la base, disait-on, gardait l'empreinte des genoux de S. Josse. La tradition, accueillie par Malbrancq, prétendait que le saint ermite avait fondé là un oratoire où il venait souvent prier. Nos trois anciennes biographies sont complétement muettes sur ce point.

BAVÉMONT ET LA CROIX COUPÉE — On se rappelle que c'est sur la colline de Bavémont (Bavoni mons), sur le territoire d'Airon-Saint-Vaast, que s'accomplit la guérison de

la fille du seigneur d'Airon. On érigea une croix en commémoration de cet événement, et elle devint bientôt le rendez-vous des pèlerins; leur affluence fut si grande qu'on crut devoir transporter la croix à l'extrémité opposée du territoire de Saint-Josse-sur-Mer, entre ce village, Saint-Aubin et Sorrus, du côté de Montreuil, là où il était facile d'abriter les voyageurs [1]. Bavémont ne fut point cependant complétement délaissé; on y bâtit une chapelle, où l'on portait solennellement la châsse de S. Josse, le mercredi de la Pentecôte; le chemin que suivait la procession était désigné sous le nom de *Chemin du corps saint.* Elle a lieu aujourd'hui le mardi de la Pentecôte, au milieu d'un immense concours de pèlerins.

La croix, qui donna jadis son nom à la colline de Bavémont, a été mutilée par le temps, disent les uns, par les révolutionnaires, disent les autres, ou, d'après une version plus probable, par la bande de Fr. de Cocqueville; il n'en reste que le montant qu'on a incrusté dans un grès : c'est le monument qu'on appelle *la Croix coupée.* Il est certain que cette dénomination et la mutilation elle-même remontent à plusieurs siècles avant la Révolution de 1789. En 1837, un nommé Coquet, à qui appartenait ce terrain, transporta la croix à l'extrémité de son champ. L'acte de vente, qui obligeait ses ancêtres à la laisser au même endroit, était alors égaré et n'a été connu que depuis. Il s'ensuivit un procès qui alla jusqu'en Cassation et se termina au bénéfice de Coquet, par un arrêt du mois d'août 1839. En 1857, un propriétaire de Montreuil, ayant acheté cette pièce de terre, s'empressa de faire rétablir la *Croix coupée* à sa place traditionnelle.

Le dimanche de la Trinité, on voit environ cinq mille pèlerins qui viennent vénérer cette croix et y faire toucher des médailles, des chapelets, des bouquets.

[1] Une tradition populaire que rien ne justifie prétend qu'on choisit cet endroit parce que c'est là que s'arrêta, malgré les efforts de nombreux chevaux, le char qui voulait conduire au loin le corps de S. Josse.

CALICES DITS DE S. JOSSE—On se rappelle la légende de la main lumineuse qui bénit, en même temps que S. Josse, les oblations du saint sacrifice. On prétendait posséder à Saint-Josse-sur-Mer le calice dont s'était alors servi le célébrant, Jehan Mielot broche encore sur cette trame merveilleuse en disant que « ne peut oncques depuis ne cardinal, ne légat, ne évèque, y faire beneiçon (*bénédiction*), et est gardé en grant révérence. »

Ce calice était en fonte et non pas en or, comme le dit Malbrancq qui ne manque pas d'en faire un chef-d'œuvre de S. Eloi. Haut de 11 centimètres et muni de deux anses, il pouvait contenir trois demi-setiers, mesure de Paris. La coupe fort large offrait les figurines du Christ siégeant entre S. Pierre et S. Paul et l'agneau mystique entre deux anges. On avait ciselé, sur le pied, les images de S. Martin, S. Benoît, S. Vast et S. Antoine, avec les quatre inscriptions suivantes :

Hic est sanctus Martinus archiepiscopus.
Pater monachorum Benedictus abbas.
Hic est sanctus Vedastus episcopus.
....s. sacerdos christi et confessor.

On lisait sur les bords cette autre inscription, souvent mal rapportée :

Cum vino mixta fit XPI sanguis et unda
Talibus hs (*his*) sumptis salvatur quisque fidelis.

Ce précieux monument archéologique a été gravé dans le *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, II, 179 et reproduit dans *l'Archéologie sacrée* de M. Godard (II, 245).

On conservait avec ce calice, dans la châsse du Saint, un bréviaire ou livre de prières en parchemin, et la courroie en cuir ou ceinture dont nous avons parlé plus haut ; cette courroie, tombée en la possession d'une vieille dame de Montreuil, a été coupée en petits morceaux et

distribuée à diverses personnes il y a environ vingt-cinq ans.

On conservait à l'abbaye de Dommartin un autre calice à deux anses, comme ceux qui sont représentés sur les monnaies de Caribert ; on lui attribuait la même origine qu'à celui du monastère de Saint-Josse-sur-Mer, ce qui ne pourrait se concilier qu'autant qu'on admettrait que l'un des deux était un calice ministériel, destiné à la communion des fidèles ; mais nous croyons qu'ils ne remontaient ni l'un ni l'autre à une origine si reculée. Celui de Dommartin portait cette inscription :

Sumitur hic XPI sanguis protectio mundi.

CULTE ET LITURGIE.

Nous avons vu que le culte de celui qu'on appelait *le médecin Josse* et qu'on appelle aujourd'hui *le bon saint Josse*, était déjà si célèbre au XI[e] siècle que des pèlerins se rendaient à son sanctuaire de toutes les contrées de la France et même des pays étrangers. Quelques historiens [1] prétendent que Charlemagne y alla en 793 et que ce fut alors qu'il conçut le projet de reconstruire une hôtellerie monastique dont il devait donner l'administration à Alcuin.

Il existait dès lors de nombreuses confréries de S. Josse répandues en France et en Allemagne, puisque l'abbé Florent dédia sa biographie à tous les confrères de S. Josse, *per Francorum et Teutonicorum regna constitutis.*

Orderic Vital, qui vivait au XII[e] siècle, professait pour notre Saint une dévotion toute spéciale. Après lui avoir consacré plusieurs pages dans son *Histoire de Normandie*, il s'écrie : « Bienheureux Josse, nous avons dit quelques mots sur votre mérite et publié dans cet ouvrage les

[1] P. IGNACE, *Hist. ecclés. d'Abbeville*, 468.— ABELLY, *Vie de S. Josse.*

grâces que Dieu vous accorda. Nous vous avons pieusement exalté selon la faiblesse de nos moyens. Aussi, nous vous prions, glorieux fils du roi des Bretons et digne compagnon des anges, de nous recommander à Dieu par l'efficacité de vos mérites, d'obtenir pour nous la société des saints, avec lesquels nous puissions contempler dans sa gloire le créateur de toutes choses et chanter glorieusement ses louanges dans les siècles des siècles ! »

Dans de graves circonstances, on déférait le serment sur les reliques du saint ermite. Ainsi, Landry du Maisnil, homme de fief de Bernard de Moreuil, seigneur de Villers-sur-Authie, jura, au mois de juin 1237, sur la châsse de S. Josse, qu'il ne réclamerait rien désormais sur la dîme de Villers (D. GRENIER, *Intr.* 330).

Monstrelet raconte ainsi (*Chron.* an 1416) le pèlerinage que fit à Saint-Josse, Sigismond, empereur d'Allemagne : « De Saint-Ricquier, il s'en alla à Saint-Josse-sur-Mer en pèlerinage, et vinrent à l'encontre de lui l'abbé et tout le couvent dudit lieu, en procession, comme ils eussent fait pour la venue du roi de France ; et quand il eut fait son oraison, il ne donna ni offrit rien au glorieux ami de Dieu, S. Josse. »

Le comte de Charolais (Charles le Téméraire) alla de Bruxelles à Saint-Josse en 1457, avec sa femme, et y acheta « des images d'argent dudit Saint, dorées et blanches, lesquelles coûtent 54 sols, et quatre enseignes d'or (*plaques de pèlerinage*) qui, à raison de 14 sols pièce, reviennent à 56 sols. » (DE LA FONS, dans *la Picardie,* III, 205.)

Clément X, par une bulle datée de 1673, accorda une indulgence plénière à tous ceux qui, le jour de S. Josse, visiteraient son église à Dommartin et y feraient la sainte communion (Ms. de J. LEFÈVRE).

Le village de Parnes (Oise), qui croit posséder des reliques de S. Josse, rend à son patron un culte tout spécial. Le 13 décembre, on distribue aux paroissiens de petits pains bénits, en souvenir de celui qui fut partagé entre quatre pauvres dans l'ermitage de Brahic (SABATIER, *Vie des Saints du diocèse de Beauvais,* p. 509).

S. Josse est le patron de Béhen, dans le doyenné de Moyenneville. Il l'était jadis des deux abbayes qui portaient son nom ; de Saint-Josse-au-Val et d'une ancienne chapelle castrale à Montreuil ; de la paroisse Saint-Josse à Paris.

D'après les croyances populaires, le saint ermite serait le fondateur d'un certain nombre de paroisses des environs de Dommartin et d'un monastère dont on montre encore quelques vestiges à Mayocque. Nous ignorons pour quel motif S. Josse est honoré à Javarin (Autriche) et à Ravensburg (Wurtemberg).

Une commune de l'arrondissement de Dinan porte le nom de Saint-Judoce. Saint-Josse est le nom d'une rue à Hesmond et à Dompierre et d'un faubourg de Bruxelles.

Le nom du saint ermite est inscrit au 13 décembre dans le martyrologe romain, dans quelques martyrologes amplifiés de celui d'Usuard, dans ceux de Bède, de Wandalbert, etc.; ce dernier (IXe siècle) s'exprime ainsi :

.... Judoch pariter colerisque sacerdos
Egregie, oceani cedunt cui sœpe procellæ ;

ce qui prouve qu'au IXe siècle, comme de nos jours, on invoquait notre Saint pendant les tempêtes. Son nom figure aussi dans les litanies amiénoises du XIIIe siècle (*Psalterium*, ms. n° 125 de la Bibl. d'Amiens).

On célébrait jadis, à l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer, cinq fêtes du patron :

11 juin. Apparition de la main miraculeuse (665). On célèbre encore aujourd'hui cette fête à Saint-Josse-sur-Mer, où on la désigne sous le nom de la Saint-Barnabé, à cause de la coïncidence de la fête de cet apôtre.

25 juillet. Invention du corps de S. Josse (977).

Mardi de la Pentecôte. Procession à Bavémont (*la Croix*).

25 octobre. Translation des reliques (1195); elle est marquée à tort le 9 janvier dans le *Martyrol. anglican.*

13 décembre. Déposition de S. Josse; elle est mentionnée à tort au 4 août dans quelques anciens calendriers.

Le jour de leur fête patronale, les habitants du village de Saint-Josse devaient donner au comte de Ponthieu une vache écorchée; quand la fête tombait un jour maigre, cette redevance était changée en un cent d'œufs et une livre de poivre (LOUANDRE, *Histoire d'Abbeville*, I, 399).

La fête de S. Josse est marquée au 25 juillet dans notre bréviaire de 1528; au 2 décembre, dans ceux de 1746 et 1840; au 13 décembre, dans ceux de Paris et de Beauvais, et dans le Propre actuel d'Arras; au 14, dans celui de Saint-Valery; au 18, dans celui de Saint-Riquier.

Depuis l'introduction de la liturgie romaine, on ne fait plus qu'une simple *mémoire* de S. Josse, au 13 décembre, dans les diocèses d'Amiens et d'Arras.

Voici l'une des deux hymnes que Santeuil le jeune a composées pour la fête de S. Josse:

Pontivi latebras nemine conscio
Illustris profugus captat amabiles:
Uniusque Dei sollicitus trahit
Vitam cœlestibus parem.

Hic corpus juvenis nil meritum domat:
Potum rupe scatens unda, parabiles
Fundit terra cibos, deliciæ quibus
Puræ cœlitus affluunt.

Regno natus erat: gens vaga piscium
Discit vel tacitis nutibus obsequi;
Et prono volucris subdita principem
Pennæ remigio colit.

Sancto quin etiam scit dare fœnori;
Unum cum modica qui superest penu,
Panem pauperibus quatuor erogans,
Fructu centuplici refert.

Usuram sed enim protinus uberem
Cœlestis properat reddere debitor,
Frumenti totidem navigiis bene
Panis frustula munerans.

Mosem, si videas, dixeris alterum,
Cum virgam quatiens imperat aridæ
Saxosoque sinu prosiliens latex
Haymonis recreat sitim.

Tantas, summe Pater, cordibus intimis
Virtutes renovet Spiritus artifex ;
Et duris lacrymas pectoribus ciens
Sordes criminis eluat !

ICONOGRAPHIE.

Le plus ordinairement, on représente S. Josse en habit de pèlerin, un bourdon à la main et deux clés croisées sur son chapeau, pour indiquer son voyage à Rome. Le sceptre et la couronne qui gisent à ses pieds rappellent la royauté qu'il a refusée. Parfois il porte suspendu à une écharpe l'escarcelle des reliques que lui donna le souverain Pontife. Ce détail, mal compris par quelques peintres, a été plus d'une fois défiguré : l'écharpe s'est changée en baudrier, et la cassette en aumônière. On le représente aussi faisant jaillir une source avec son bâton, ou bien partageant son pain avec un pauvre. C'est à tort qu'on lui donne parfois une mître, puisqu'il ne fut jamais abbé.

Dans les *Vies des solitaires d'Occident*, par Villefore (I, 336), nous voyons S. Josse priant près des autels de S. Pierre et de S. Paul, auxquels il avait bâti un sanctuaire dans la solitude de *Schaderius*.

Dans l'église de Saint-Josse-sur-Mer, récemment construite, on voit, outre un vitrail moderne, une statue du Patron, haute de deux mètres. Le prince breton, en habit royal, foule aux pieds la couronne et le sceptre.

Il y a aussi des statues du saint ermite dans les églises de Tortefontaine, de Mouriez (1836), de Saint-Josse-au-Val à Montreuil, et dans la chapelle de Saint-Josse-au-Bois (1861).

Une ancienne image de S. Josse, qu'on distribuait jadis

aux pèlerins, nous le montre revenant de Rome, sur la colline de Bavémont, avec un coffret de reliques suspendu par une écharpe. On voit dans le lointain l'abbaye qui doit illustrer cette contrée ; au bas on lit ces quatre vers :

Sainct Josse abandonnant la grandeur de ce monde
S'acquit dans les déserts la grandeur sans seconde ;
Et si depuis sa mort on l'invoque en ce lieu,
C'est que mort à soy même il n'y vécut qu'en Dieu.

M. Guénebault, dans son *Dictionnaire iconographique*, indique les gravures suivantes :

S. Josse à genoux devant un autel et embrassant un crucifix d'où sortent trois branches de lis, une de la partie supérieure et les deux autres des bras : des anges lui apportent la couronne du triomphe (Stengelius, *Imagines sanctorum bened.* p. 169).

Le même, refusant la couronne que lui présente son frère (*Fasti mariani*, 13 décembre).

Le même, tenant un crucifix (Raubeck, *Calend. benedict.*, t. iv, 13 décembre).

On connaît encore d'autres images de S. Josse, gravées par Burgmaier, L. Weyen, Wolfgang, etc.

Nous avons vu, à Sainte-Marie du Capitole, de Cologne, S. Josse figurant dans une peinture murale de 1466, attribuée à Israël Von Meckenheim.

BIBLIOGRAPHIE.

Un auteur anonyme a rédigé la Vie de S. Josse d'après une tradition déjà éloignée. Mabillon, qui l'a publiée (*Act. sanct.*, t. ii, p. 565), se demande si elle ne serait pas due à Alcuin, qui fut administrateur de l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer. Mais cette œuvre paraît antérieure à l'époque où

le savant précepteur de Charlemagne aurait pu s'intéresser à l'histoire du saint ermite. Il nous semble, d'ailleurs, y reconnaître le caractère de ces légendes bretonnes qui ont subi de nombreuses interpolations et dont les Bollandistes ont dit : « Ad stuporem magis quam ad imitationem collecta » (t. VI, junii, p. 572). Cette biographie date de l'an 710, selon Cave ; de l'an 730, d'après Dom Rivet (*Hist. litt.* IV, 79). Ce texte, de beaucoup préférable à ceux dont nous allons parler, a été aussi édité par D. Morice, dans ses *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, I, p. 206.

Isembard, moine de Fleury, sur la demande que lui en fit le moine Adelelme, dédia à Herbold, abbé de Saint-Josse-sur-Mer, vers la fin du Xe siècle, un récit de la découverte du corps de S. Josse en 977 et des miracles qui s'accomplirent ensuite sous les règnes de Hugues Capet et de Robert le Pieux. Il fit précéder ces deux opuscules d'une biographie du Saint puisée en grande partie dans celle de l'Anonyme du VIIIe siècle. Nous ne connaissions cet ouvrage que par les citations de Mabillon (*Act. ss. ben.* II, 565), et par quelques extraits abrégés d'Orderic Vital ; nous en avions vainement cherché le Ms. à la Bibliothèque nationale, lorsque M. Ch. Henneguier, de Montreuil, eut la complaisance de nous prêter un manuscrit du XVIe siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Josse et que décrit Abelly (p. 126) sans en soupçonner l'auteur. Nous avons été heureusement surpris en y reconnaissant le texte d'Isembard. Le copiste du XVIe siècle et peut-être des écrivains antérieurs y ont fait des modifications et des additions, sans beaucoup respecter l'ordre chronologique. Le dernier récit mentionne l'année 1525. Ce précieux manuscrit est brièvement analysé en marge par l'abbé Moreau, qui a sans doute voulu ainsi faciliter la besogne à son ami Abelly, qui s'est servi de ce texte pour sa *Vie de S. Josse*, mais qui n'en a pas su tirer parti : car il a négligé d'y puiser une foule de renseignements intéressants. Il a peut-être été décontenancé par la naïve crédulité de l'auteur qui raconte certains faits invraisemblables, comme en ont pu juger nos lecteurs.

L'abbé Florent, abbé de Saint-Josse-sur-Mer, rédigea, vers l'an 1015, une troisième Vie de S. Josse qui a été publiée par Mosander et par Surius. On y trouve quelques circonstances fabuleuses, comme ce qui concerne l'entrevue du saint ermite avec le pape S. Martin et le miracle de la main lumineuse.

Orderic Vital, qui mourut en 1150, a résumé rapidement, dans son *Histoire de Normandie* (lib. III), l'ouvrage d'Isembard, et lui a emprunté le récit de divers miracles. C'est uniquement sur son témoignage que repose l'histoire de la translation des reliques à Parnes, récit dont nous avons contesté la vérité.

Nous avons parlé de la légende manuscrite de Jehan Mielot, calquée au XVe siècle sur les récits d'Isembard et de Florent, et conservée à la Bibliothèque de Lille, sous le n° 16.

Il existe aux Archives du Pas-de-Calais un petit cahier intitulé : *Descriptio plurimorum miraculorum variis temporibus divinitus exhibitorum meritis et precibus S. Judoci confessoris*, etc. C'est l'œuvre de Jacques Lefebvre, religieux de l'abbaye de Dommartin, qui le rédigeait au commencement du XVIII[e] siècle. M. Ch. Henneguier nous a communiqué une copie de ce manuscrit où se trouvent divers faits qu'on ne rencontre pas ailleurs.

Louis Abelly, évêque de Rodez, a publié en 1666 *la Vie de S. Josse, prince de Bretagne*, volume in-12 de 106 pages. Comme beaucoup de biographes de cette époque, il laisse à des considérations oiseuses la place qu'auraient dû occuper des faits intéressants, qu'il néglige. Cet ouvrage, dépourvu de critique et d'une chronologie complétement fausse, a été réimprimé par Devérité d'Abbeville, en 1814, avec une préface signée de Pierre François Harlé qui ne fut que le prête-nom de M. Godefroy, curé-doyen de Montreuil. Ces deux éditions étant devenues fort rares, on en a publié une troisième à Montreuil, en 1851, où est supprimée la seconde partie d'Abelly, intitulée : *Observations historiques qui peuvent servir à l'éclaircissement et à la vérification de ce qui a été rapporté en la vie de S. Josse.* On y a

ajouté, comme à la précédente, un cantique, le procès-verbal de la reconnaissance des reliques par Mgr de La Tour d'Auvergne et une ordonnance du même prélat, datée du 5 mai 1805.

On conserve à la Bibliothèque nationale un manuscrit provenant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (Fonds lat., n° 534), intitulé : *Historia Sancti Judoci supra mare.* Cette monographie de Dom Wiart, composée vers l'an 1674, contient une Vie de S. Josse, d'après la biographie d'Abelly et les manuscrits qui étaient alors conservés à l'abbaye picarde.

Notre biographie était rédigée, quant a paru (1867) une *Vie de S. Josse*, par M. l'abbé Robitaille, chanoine de la cathédrale d'Arras. Le fond de cet opuscule est emprunté à Abelly : on y trouve un abrégé de l'histoire de l'abbaye de Saint-Josse, et des renseignements sur le pèlerinage actuel.

Outre les ouvrages de DEVÉRITÉ, IGNACE, HARIULFE, Dom LOBINEAU, MONSTRELET ; de MM. L. COUSIN, HARBAVILLE, DE LA FONS, LE PRÉVOST, LOUANDRE, PARENTY, l'abbé SABATIER, cités dans les notes, nous avons consulté :

MANUSCRITS : Dom GRENIER, t. 47, f°s 163, 188 ; t. 94, f° 190. — DE COURT, *Mém. chronolog.*, t. I. — Divers Bréviaires de la Bibl. nationale. — Renseignements de MM. le baron Alb. de CALONNE, Ch. HENNEGUIER, LEVRIN, curé de Tortefontaine, BOIGELOT, curé de Saint-Josse-sur-Mer, et LAURENT, curé de Brimeux.

IMPRIMÉS : BARONIUS, ann. 653, n. 10. — MABILLON, *Annal. bened.*, I, 368, 497. — MALBRANCQ, *De Morinis*, I, 351, 379, 403 ; II, 6, 645, 676. — *Gallia Christiana*, X, 1292, 1347.— LE COINTE, *Annal.* t. III, passim.— YEPEZ, *Chroniq. bened.*, II, 259. — *Bulletin de la Commission archéolog. du diocèse de Beauvais*, I, 176. — Les *Histoires de Bretagne*, de Bertrand d'ARGENTRÉ, LE BAUD, D. LOBINEAU, D. Mo-

rice, Daru, M. de Roujoux, etc. — Les recueils hagiologiques de Vorragine, Albert le Grand, René Benoist, Blémur, Baillet, Giry, Godescard, B. Gononi, Simon Martin, de Villefore, l'abbé Guérin, Ch. Barthélemy, etc.; et les anciens Bréviaires et Propres d'abbayes, etc.

S. JUST

ENFANT MARTYR.

18 Octobre. — † 303.

Les Actes de S. Just [1], rédigés vers le VIII[e] siècle, paraphrasés au XI[e] siècle dans les Lectionnaires de Beauvais, ont été faussement appliqués à S. Justin, autre enfant martyr dont on conservait le corps à Louvres en Parisis. Nous réserverons pour un chapitre spécial tout ce qui concerne cette étrange confusion, que favorisait une Vie en vers,

[1] *Justus*; — *Juste*, *Jût*, *Jut*, *Ju* — il est appelé *Justinus*, *Justin*, par ceux qui l'ont confondu avec S. Justin de Louvres. — On compte un nombre considérable de saints qui ont porté le nom de Just, lequel n'a été parfois qu'une simple qualification de personnages à peu près inconnus. Pour ne point sortir de la France, nous nous bornerons à citer : un évêque de Vienne (6 mai), un martyr de Lyon (2 juin), un confesseur du Berry (14 juillet), un martyr à Troyes (21 juillet), un évêque de Lyon (2 septembre), un évêque de Strasbourg (2 septembre), un archidiacre de Saint-Allyre (21 octobre), un disciple de S. Hilaire (27 octobre); et d'autres S. Just, dont la vie est à peu près inconnue, qu'on honore à Clermont d'Amboise (16 février), en Franche-Comté (7 juillet), en Bretagne (25 août), en Poitou (17 novembre), etc.

longtemps attribuée au vénérable Bède, mais qui ne remonte pas au-delà du XV[e] siècle.

S. Just naquit probablement à Auxerre; il est certain du moins qu'il habitait cette ville avec son père, nommé Justin, et sa mère, appelée Félicie [1]. Dès sa plus tendre jeunesse, il pratiqua des vertus qui ne mûrissent d'ordinaire qu'à un âge bien plus avancé, et mérita par là un don merveilleux de seconde vue qui devint l'occasion de son martyre et de sa gloire. Ce pieux enfant, âgé de neuf ans, partageait la douleur de sa famille au sujet de son oncle Justinien, qui avait été enlevé tout jeune et vendu comme esclave, sans qu'on ait su depuis le sort qui lui était échu. S. Just apprit par une vision que ce parent regretté était au service d'un marchand nommé Loup, qui habitait la ville d'Amiens, et s'empressa de révéler cette bonne nouvelle à sa famille. Justin chercha en vain dans Auxerre quelqu'un qui voulût bien se joindre à lui, à prix d'argent, pour aller délivrer son frère bien-aimé. C'est alors que S. Just s'offrit pour entreprendre ce voyage. Aux objections de sa mère, qui redoutait la fatigue et les périls d'une si longue excursion, l'enfant répondit qu'il s'en remettait complétement à la volonté de Dieu [2], et sa détermination parut

[1] Grevenus en fait une sainte martyre et l'inscrit au 20 octobre avec son fils S. Just. — Les légendes de Beauvais disent que l'enfant martyr était de bonne naissance, *clara satis prosapiæ*.

[2] La Passion en vers de S. Just, tout en donnant à l'enfant martyr la prescience de l'avenir, lui fait très-maladroitement tenir ce langage, que devaient démentir les événements :

Nil erit contrarium
Quin illœsi ambulemus,
Redeamus sospites.

(V. BEDÆ *opera*, t. III, p. 268).

si bien inspirée d'en-Haut, qu'on n'y mit plus d'obstacle.

Quelques jours après, le père et le fils, munis d'argent et de provisions, se mirent en route et arrivèrent à Melun vers le soir [1]. Là, un pauvre, tout à la fois aveugle et boiteux, sollicita leur charité, en se plaignant de la faim. S. Just ne se contenta point de lui faire part de ses provisions de voyage, mais se dépouilla de son habit pour le lui donner. Comme son père l'en réprimandait : « N'est-il pas écrit, lui dit-il, que bien heureux est celui qui compatit aux souffrances des indigents, parce que le Seigneur à son tour prendra pitié de lui dans les jours d'infortune ».

Le lendemain matin, les voyageurs poursuivirent leur route et rencontrèrent près de Paris un excellent homme, nommé Hippolyte [2], qui, les ayant interrogés sur leur pays et le but de leur voyage, leur offrit l'hospitalité. Les deux Auxerrois l'acceptèrent et allèrent chez lui réparer leurs forces, en prenant quelques aliments, du vin et de la bière.

1 Trois heures après avoir quitté Auxerre, ajoute le biographe du VIIIe siècle : or, il s'agit d'une distance de vingt lieues. Cette erreur géographique suffirait à prouver, comme le remarquent les Bollandistes, que l'auteur de cette Passion était du Beauvaisis et non pas de l'Auxerrois, où une telle ignorance des lieux n'aurait pas été possible.

2 La Passion en vers laisse entendre qu'Hippolyte était chrétien :

In pace dimiserat
Ut cœptum iter egissent
Cum Dei auxilio.

Parvenus aux bords de l'Oise, ils ne trouvèrent point d'abord de barque; mais, grâce à Dieu, un batelier qui descendait la rivière se rendit enfin à leur appel et les transporta à l'autre bord, sans vouloir accepter aucune rémunération. « C'étoit peut-être un ange, dit Giry, que la Providence de Dieu leur envoya pour les secourir dans le besoin. »

Aussitôt qu'ils furent arrivés à Amiens, Justin et Just s'informèrent de la demeure de Loup, ou bien de l'endroit où ils pourraient le trouver. L'ayant rencontré dans la ville, ils lui exposèrent le but de leur voyage. « Venez chez moi, leur dit le marchand, je vous montrerai tous mes esclaves, et si vous reconnaissez votre parent, vous pourrez l'emmener avec vous, après m'avoir remboursé sa valeur. »

Ce soir-là même, tandis que Justin examinait chez Loup ses douze esclaves [1], sans pouvoir reconnaitre son frère parmi eux, S. Just s'écria : « Voici celui que nous cherchons, » en désignant un homme qui tenait une lampe allumée. « Comment pourriez-vous me reconnaitre, remarqua ce dernier, puisque vous n'étiez pas né quand j'ai quitté mon pays? » La désignation du jeune enfant n'en était pas moins l'expression de la vérité.

Un jeune soldat du persécuteur Rictiovare avait été témoin de cette reconnaissance. Il s'empressa d'aller prévenir son chef : « J'ai découvert, lui

[1] Simon Martin (*Fleurs des vies des Saints*, 8 août) métamorphose Loup en un geôlier qui gardait seize prisonniers.

dit-il, de ces gens adonnés à la magie qui se proclament chrétiens; que faut-il en faire? — Amenez-les moi bien vite, répondit le tyran ; et, s'ils refusent de venir, qu'on les mette en prison jusqu'à ce que je les fasse comparaître devant moi. » Les satellites, qui devaient exécuter cet ordre, ne trouvèrent plus les chrétiens dans la maison de Loup: car celui-ci, sans accepter leur argent, les avait engagés à repartir aussitôt pour échapper aux persécutions du terrible juge.

Le biographe du VIII[e] siècle ne nous dit point si Loup était chrétien. On en pourrait douter, en le voyant possesseur de nombreux esclaves, et en remarquant l'empressement qu'il met à réclamer le prix de celui qu'il consent à céder. Mais, d'un autre côté, la générosité dont il fait preuve en dernier lieu, l'avertissement qu'il donne à Justin de fuir les dangers de la persécution, et la qualification de *homo bonus*, qu'on ne prodigue pas aux païens, favorisent beaucoup l'opinion contraire. Aussi les Lectionnaires de Beauvais, rédigés un siècle plus tard, ainsi que les Actes de l'abbaye de Malmédy (X[e] siècle) [1], n'hésitent pas à dire que Loup était du nombre de ces chrétiens d'Amiens que la crainte des persécutions empêchait de manifester leurs croyances. Plusieurs écrivains [2] ont abondé dans ce sens : mais il est juste de faire remarquer qu'ils s'en rapportaient, sur ce point, à la Passion

[1] Prædictus negociator, ut erat vere christianus.
[2] LOISEL, LOUVET, GIRY, SIMON MARTIN, TILLEMONT, etc.

du XVe siècle [1], qu'ils croyaient être du V. Bède.

Rictiovare ne pouvait point renoncer si facilement à sa proie. « Que quatre hommes montent à cheval, s'écria-t-il, et forcent ces chrétiens à revenir ici. S'ils refusent d'obéir, qu'on les mette à mort ! »

Les trois fugitifs, en suivant la voie romaine qui conduisait d'Amiens à Senlis [2], étaient arrivés à *Sinamovicus* [3], aujourd'hui Saint-Just-en-Chaussée, près de la fontaine Sirique [4] qui alimente la rivière d'Aire ou Aré [5]. Justinien dit à son frère : « Puis-

[1] Didicitque quod fuissent
Non ficti christicolæ.
(V. BEDÆ *Opera*, t. III, p. 272.)

[2] Cette voie traversait Saint-Fuscien, Sains, Estrées-en Chaussée, Chaussoy Epagny, Paillart, Ansauvillers et Saint-Just, pour aller rejoindre, près de Saint-Martin-Longueau, la chaussée de Senlis.

[3] Louvet (*Hist. du Beauvoisis*, p. 500) met l'emplacement de Sinamovic dans le pré d'Orémeaux, entre Saint-Just et Plainval, et se passe deux impayables étymologies. Sinamovic, lieu fort désert, viendrait de *sine homo vicus*. Quant à Orémeaux, village aujourd'hui détruit, c'est la traduction d'*oremus*, parce que les deux parents de S. Just, témoins de son martyre, se sont écriés : Prions Dieu !

[4] La fontaine Sirique se trouve à l'extrémité nord d'une pièce d'eau qui était jadis enclavée dans l'abbaye de Saint-Just. Le nom de *Puchot* qu'on lui donne aujourd'hui vient de l'usage où étaient les pèlerins d'y *pucher* (puiser) de l'eau.

[5] *Aragga, Aroga, Araga, Araja, Aria, Arrausia, Aresia.* L'Aré, alimentée par plusieurs sources, se jette dans la Bresche, près de Clermont. La plus ancienne Passion que nous ayons trouvée (nº 12598, fonds lat. Bibl. nat., manuscrit du VIIIe siècle) s'exprime ainsi : « Ad fontem Syrica quod etiam rivolus vocatur Arresia. » Les antiques légendes de Beauvais sont plus précises : « Est locus antiqua appellatione Sinamovicus, ubi fons

que voici de l'eau, arrêtons-nous ici pour manger et prendre de nouvelles forces. » Et S. Just de s'écrier : « Hâtez-vous, car voici que Rictiovare a expédié quatre cavaliers pour nous ramener à Amiens et nous mettre à mort; je veillerai pendant votre repas; s'ils arrivent, je causerai avec eux, pendant que vous resterez cachés dans cette caverne voisine. » A peine avait-il dit ces mots que S. Just aperçut les satellites; ses deux parents s'empressèrent de suivre le conseil qui leur avait été donné. Nous avouons qu'il nous paraît difficile de comprendre la conduite d'un père et d'un oncle abandonnant ainsi un jeune enfant aux périls qui le menacent.

Les soldats de Rictiovare demandèrent à S. Just où étaient les parents qui l'accompagnaient, et à quels dieux ils avaient l'habitude d'offrir leurs sacrifices. Le courageux enfant refusa de trahir les siens et se borna à répondre qu'il était chrétien [1]. L'un des cavaliers lui trancha aussitôt la tête, avec l'intention de la porter à Rictiovare. Mais le corps

dictus Syrica exoritur, cujus decursum Arajæ rivus excepit. » Il paraît certain, dit M. Graves, que dans des temps reculés, l'Aire ou Aré sortait de terre entre Plainval et la Fosse-Thibault, sous le bois de Conatte, c'est-à-dire à 3,600 mètres au-dessus de sa source actuelle. La tradition locale est unanime sur ce point et elle s'accorde avec les Actes du martyre de S. Just qui attestent que l'Aré recevait les eaux de la fontaine Sirique, tandis que cette fontaine est la source la plus haute du même ruisseau. Des titres du Moyen-Age font mention d'un moulin à l'eau qui existait entre Saint-Just et Plainval. » *Statistique du canton de Saint-Just*, page 8.

[1] Les Actes de l'abbaye de Malmédy introduisent ici une assez longue discussion religieuse entre S. Just et les satellites.

du saint Enfant se redressa soudain et replaça sa tête sur ses épaules [1]. « Dieu du ciel et de la terre, s'écria-t-il, recevez mon âme, car je suis innocent! » Les satellites, épouvantés d'un tel prodige, s'enfuirent aussitôt et allèrent raconter à Rictiovare ce dont ils avaient été témoins.

Justin et Justinien, qui avaient entendu la prière du jeune martyr, sortirent de leur retraite et se demandèrent ce qu'ils allaient faire de ce corps décapité. On raconte que la tête leur dit : « Entrez dans la caverne, vous y trouverez un antique tombeau couvert de lierre : c'est là que vous déposerez mon corps. Quant à ma tête, portez-la à ma mère pour qu'elle l'embrasse. Si elle désire me revoir, c'est dans le paradis qu'elle devra m'aller chercher [2]. »

Justin et Justinien, après avoir enseveli le corps de S. Just, se hâtèrent de retourner à Auxerre, où ils arrivèrent au bout de trois jours. Quand Félicie eut appris la mort de son fils, elle bénit Dieu de l'avoir ainsi glorifiée et suspendit dans sa maison la tête du martyr, enveloppée d'un linge. Pendant la nuit, cette précieuse relique inonda de lumière, non seulement le logis, mais la ville tout entière.

[1] Et accipiens caput in manibus suis, in humerum posuit. — Plusieurs manuscrits contiennent une variante que nous renonçons à comprendre : et accipiens caput in manibus suis, posuit *in atrium suum* Dans d'autres, on lit : *in atrium speluncæ*.

[2] Le miracle de cette tête coupée qui parle disparaît des bréviaires de Paris, à partir de 1736. Le Propre actuel de Beauvais se contente de dire que S. Just porta sa tête dans ses mains. Sur les saints céphallophores, voir ce que nous avons dit au sujet de S. Fuscien, page 314 du volume précédent.

L'évêque d'Auxerre (que toutes les légendes désignent à tort sous le nom de S. Amateur) venait de se lever pour réciter les laudes. « J'ai vu, dit-il à son clergé, une grande lueur qui, partant de la maison de Justin, enveloppait toute la cité. Allez vite vous enquérir des causes de ce phénomène. » Trois prêtres qui allèrent aux informations revinrent bientôt raconter les détails du martyre qui s'était accompli dans le Beauvaisis. Le peuple, après avoir rendu grâces à Dieu, fit préparer une châsse, pour qu'on allât chercher solennellement, avec la croix, les luminaires et les encensoirs, la tête de S. Just, et qu'on la déposât dans l'église cathédrale, à l'endroit même qu'il avait choisi pour sépulture.

Une jeune fille, âgée de seize ans, aveugle de naissance, invoqua la relique dont venait de s'enrichir l'église d'Auxerre, et recouvra soudain la vue, ce qui donna lieu aux actions de grâces des fidèles et du clergé.

Le nom de S. Just étant inscrit dans les anciens martyrologes au 18 octobre, on pourrait croire que c'est à cette date qu'eut lieu son martyre : cependant le biographe du VIIIe siècle le place au deuxième jour des nones de septembre, c'est-à-dire le 4 de ce mois.

CHRONOLOGIE.

Les anciennes Passions de S. Just commettent un grave anachronisme en plaçant tout à la fois son martyre du temps de Rictiovare, qui exerça ses fureurs dans nos contrées sous le règne de Dioclétien, et du temps de S. Ama-

teur ou Amâtre qui occupa le siége d'Auxerre de l'an 388 à 418. Obligés de choisir entre deux indications contradictoires, les historiens et les hagiographes se sont partagés d'opinion : les uns ont placé ce martyre sous le règne de Dioclétien [1] ; les autres [2] sous Honorius, de l'an 406 à 416, à l'époque où les Vandales, les Suèves et les Alains, après avoir franchi le Rhin, vinrent réduire en cendre Amiens, Beauvais, Reims, ainsi qu'un grand nombre d'autres villes de la Gaule Belgique.

Les partisans de cette dernière opinion sont obligés de supposer que le nom de Rictiovare a été donné au chef des envahisseurs qui occupaient alors Amiens, pour indiquer que sa cruauté égalait celle du Préfet de Dioclétien. Baillet affirme que l'histoire de S. Just serait insoutenable si on la plaçait au III[e] siècle : mais il ne donne aucune preuve de son assertion. Tillemont en produit une qui est sans valeur : il prétend que « la croix, l'encens, les cierges », toute cette pompe déployée pour recevoir le chef de S. Just, n'ont aucun rapport avec le temps de Dioclétien. Nous pourrions discuter ce point archéologique ; mais autant couper court en répondant qu'il est présumable que le biographe se sera trompé sur le nom de l'évêque d'Auxerre ; son erreur est facile à expliquer par la confusion qu'il aura faite entre la réception du chef de S. Just et la translation qui en aurait eu lieu, un siècle plus tard, sous l'épiscopat de S. Amateur.

Notons une bévue assez curieuse. Le Propre de Saint-Florent de Roye (1764) fait vivre S. Just au VIII[e] siècle : *circa octavum sæculum*. Il a évidemment copié cette indication sur le calendrier du bréviaire d'Amiens qui l'applique à un autre S. Just, martyrisé à Monchel. Voilà une preuve de la légèreté avec laquelle on composait, au XVIII[e]

[1] Le Martyrologe romain, le Propre de Beauvais, le Bréviaire de Paris, Giry, Simon Martin, les nouveaux Bollandistes, l'abbé Sabatier.

[2] Dom Grenier, Tillemont, Baillet, le Bréviaire de Rouen (1728), M. Delettre, M. l'abbé Barraud, etc.

siècle, ces calendriers chronologiques que certains adversaires des origines apostoliques de nos Églises invoquent comme une grave autorité !

CONFUSION DE S. JUST AVEC S. JUSTIN DE LOUVRES.

Just et Justin sont bien deux saints différents, tous deux enfants martyrs. Le premier est inscrit dans les plus anciens martyrologes, au 18 octobre ; le second, au 1er août ; mais on a toujours célébré la fête de ce dernier, à Paris, au 8 de ce mois. Le corps de S. Just, inhumé dans la petite ville du Beauvaisis qui porte son nom, fut transféré à la cathédrale de Beauvais. Le corps de S. Justin, honoré à Louvres en Parisis (canton de Luzarches), dès le IXe siècle, fut transféré à Notre-Dame de Paris, à une époque qui nous est inconnue. Comme on ignorait la vie de S. Justin de Louvres, on lui appliqua les Actes de S. Just, en raison de la similitude des noms. Les modifications furent d'abord fort peu nombreuses. Pour éviter le double emploi de *Justinus*, on ne désigna le père du martyr sous aucun nom ; Justinien devint le frère et non plus l'oncle du saint enfant ; enfin tous les noms de lieux, excepté ceux d'Amiens et d'Auxerre, furent supprimés. On ne pouvait point, en effet, parler de la fontaine Sirique et de la rivière d'Arrauga, puisqu'il n'y a ni rivière ni fontaine à Louvres, localité qui prétendait avoir été le théâtre du martyre. Ces mutilations du texte primitif apparaissent déjà dans l'Histoire d'une translation de S. Justin à l'abbaye de Corwey, en Saxe, laquelle fut rédigée au commencement du XIe siècle.

Des changements plus graves, destinés à favoriser les prétentions de l'Église de Paris, furent introduits dans une Vie en vers qui ne remonte qu'au XVe siècle, mais qu'on a longtemps attribuée à Bède et que tous ses éditeurs ont

insérée dans ses œuvres. Le père de l'enfant martyr est désigné sous le nom de Matthieu [1] :

In Autosiodoro
Quidam vir bonus et justus
Mattheus vocabulo
Illique Justinianus
Et Justinus filii

(V. BED. *Op.* III, p. 267)

Le nom de Louvres apparait pour désigner le lieu du martyre :

Euntes inquit ad locum
Qui Lupera dicitur
Atque meum sepelite
Ibidem corpusculum (p. 275)

Pour tout le reste, c'est la traduction amplifiée de la légende du VIII[e] siècle que nous avons suivie. Surius publia, toujours sous le nom de Bède, la passion du XV[e] siècle, mais sans aligner les vers, et en faisant quelques inversions prosaïques.

Cette publicité causa une singulière perturbation dans les bréviaires de Paris et de Beauvais. Ce nom de *Lupera*, abrité sous l'autorité de Bède, ne fut point mis en doute. Aussi Louvres paraissait triompher, et Louvet, pour soutenir les droits du Beauvaisis, s'imaginait de dire que Saint-Just s'était appelé jadis Louvres en Beauvaisis. Heureusement qu'on présenta des arguments plus sérieux. On fit remarquer que Louvres n'est point comme Saint-Just sur la route d'Amiens à Paris ; que le saint enfant ayant été martyrisé le lendemain de la nuit où il avait pris la fuite,

[1] Giry nous dit au 8 août : « D'autres estiment que Matthieu Forte était son grand-père. » Le bon minime traduit sans doute ainsi une phrase latine conçue à peu près en ces termes : « Mattheus fortè erat ejus avus. »

on peut bien supposer qu'il a fait dix lieues pour arriver à Saint-Just, mais non pas qu'il en ait pu faire vingt-six pour se rendre à Louvres ; que les légendes de Beauvais ne parlent point de Lupera, mais de la fontaine Sirique et de la rivière d'Aré qui se trouvent bien à Saint-Just et non à Louvres. Battus sur la question locale du martyre, les Parisiens voulurent prouver que S. Just et S. Justin n'étaient qu'un même personnage, martyrisé il est vrai en Beauvaisis, mais dont les reliques avaient été transférées, au IX[e] siècle, de Saint-Just à Saint-Symphorien de Poitiers, et delà à Paris, ou bien directement de la cathédrale de Beauvais à celle de Paris. C'est cette dernière supposition qu'admet le bréviaire parisien de 1607; aucune de ces hypothèses n'est appuyée sur des preuves historiques.

François de Gondy, évêque de Paris, ayant ouvert la châsse de S. Justin pour en donner quelques reliques à l'église de Louvres, qui lui est dédiée, constata qu'elles étaient bien les ossements d'un enfant : mais il trouva une partie du chef ! Cela aurait dû suffire pour montrer qu'on avait appliqué à tort au S. Justin de Louvres les Actes du martyr dont la tête tout entière avait été portée à Auxerre. Cependant le bréviaire actuel de Paris n'en continue pas moins à dire, en reproduisant l'abrégé des Actes de S. Just, que S. Justin fut inhumé à Louvres et transféré ensuite à Notre-Dame de Paris [1].

Nous avons résumé dans ce chapitre une très-longue dissertation dans laquelle les nouveaux Bollandistes (18 oct.) ont parfaitement éclairci la question que le P. Sollier avait laissé douteuse dans ses Actes de S. Justin (1[er] août).

RELIQUES.

Nous avons vu que le chef de S. Just fut déposé dans l'église d'Auxerre [2], qui porta successivement les noms de

[1] Ces reliques de S. Justin ont disparu pendant la Révolution.

[2] C'est donc bien à tort que le Propre actuel de l'Église de Coire, qu'a bien voulu nous transmettre M. Appert, chancelier

S. Symphorien et de S. Amâtre. Grâce à l'entremise d'Othon III, un fragment considérable fut donné à l'abbaye de Corwey, en Saxe, qui possédait déjà une partie du corps de S. Justin de Louvres et qui crut ainsi augmenter les reliques d'un même martyr. Ce qui en restait à Auxerre fut en partie brûlé par les Huguenots en 1567. On ne sauva qu'un fragment, dont nous voyons une translation faite par Pierre de Broc, en 1633, mais qui disparut en 93. Aujourd'hui encore on conserve à la cathédrale un os de la rotule, provenant de l'abbaye de Notre-Dame des Iles, à Auxerre, et donné probablement, à une époque inconnue, par l'Église de Beauvais.

A l'époque de l'invasion des Normands (838 ? 850 ? 851 ?) les corps de S. Just, de S. Germer, de Ste Angadrême et de S. Evrols furent apportés dans l'enceinte de Beauvais qui paraissait offrir un abri contre les profanations des pirates. Il nous paraît probable que le corps de S. Just ne fut point reporté à Sinamovic. Quelques historiens modernes ont admis une translation de S. Just et de S. Germer, en 940, dans l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers. Cette supposition, dénuée de preuves, provient peut-être de ce qu'un comte de Poitiers aurait obtenu, à cette époque, quelques reliques de ces deux Saints pour l'abbaye qu'il protégeait.

Hariulfe (*Chron. Cent.*, lib. III, c. 12) nous apprend qu'en 866, Odulphe, sacristain de Saint-Riquier, obtint d'Odon, évêque de Beauvais, un os de S. Just, dont la réception eut lieu le 12 juin, et que cette relique fut mise dans la châsse qui contenait le chef de S. Riquier. Il est donc très-

de l'évêché, termine ainsi la sixième leçon de S. Just : « Caput ipsius sacrum cum plerisque ossibus, temporis progressu, opera et industria Hartmanni de Plana Terra, episcopi Curiensis, ex Galliis intra fines nostræ diœcesis allatum, hodie in parochia Flumes honorifice asservatur, pioque vicinorum accursu religione colitur. » Le chef qu'on vénère encore aujourd'hui à l'église Saint-Charles d'Anvers, ne peut pas plus provenir du corps de notre jeune martyr.

probable que le corps de S. Just était, dès cette époque, à Saint-Pierre de Beauvais.

Du moins est-il certain qu'il s'y trouvait en 1069, puisque le 4 octobre de cette année, nous disent les Actes de Ste Romaine (3 octobre), on voit figurer la châsse de S. Just à la dédicace de l'église Saint-Quentin de Beauvais. Qu'on ne dise point qu'elle a pu être amenée temporairement pour cette cérémonie, comme celle de S. Quentin. Il y avait assurément dans le déplacement de cette dernière un motif spécial de convenance qui n'existait pas pour S. Just.

Raoul Glaber, écrivain du XI[e] siècle, raconte que, le 17 octobre, il vit des imposteurs montrer aux populations de la Savoie de fausses reliques qu'ils prétendaient appartenir à S. Just, né à Auxerre et martyrisé dans le Beauvaisis. Le chroniqueur ajoute que cette châsse fut déposée dans une église et que, pendant la nuit, on vit s'en échapper des fantômes qui ressemblaient à des Éthiopiens, ce qui n'empêcha point le peuple des campagnes de prodiguer sa vénération à ces ossements. (Du Chesne, *Script. franc.* IV, p. 43.)

En 1132, Pierre de Dammartin, évêque de Beauvais, transféra le corps de S. Just dans une nouvelle châsse, due à la générosité de quelques fidèles. L'authentique, transcrite dans Louvet (*Hist. du Beauvaisis*, I, 502), constate que des prêtres des diocèses d'Amiens, de Soissons, de Senlis et de Paris assistèrent à cette cérémonie. Une autre translation eut lieu en 1204, sous l'épiscopat de Philippe de Dreux. Dans ces diverses recognitions, on remarqua l'absence de plusieurs parties du corps et entre autres, du chef.

En 1674, la ville de Saint-Just, s'enrichit d'une relique donnée par l'évêque Choart de Buzanval à l'abbaye des Prémontrés [1]. On ne conservait alors dans cette localité aucun reste de l'enfant martyr : cependant, il devait y en avoir au XII[e] siècle, puisque Guibert et Nogent (*Traité des reliques*. l. III, ch. 17) raconte qu'une sédition populaire fut

[1] Cette relique, conservée à l'église paroissiale de Saint-Just, a été visitée et authentiquée en 1860.

apaisée, à Saint-Just, par l'ostension que firent les prêtres d'une relique du saint Patron.

La plupart des reliques conservées à Saint-Pierre de Beauvais furent brûlées en 93. Celles qu'on a pu sauver sont aujourd'hui confondues dans une même châsse, sans qu'on sache s'il s'en trouve de S. Just. On conserve à part deux fragments du crâne de ce Saint.

Il y avait jadis de ses reliques à la cathédrale de Rouen, à Picquigny, à Saint-Pierre d'Abbeville, etc. Celle qui est conservée à Saint-Pierre de Roye provient sans doute de la collégiale de Saint-Florent, où il y en avait une dans un bras d'argent, donnée par l'église de Beauvais (*Propr. Royense*, p. 60).

Nous avons vu des reliques attribuées à S. Just martyr, à l'Hôtel-Dieu, à Saint-Charles, aux Clarisses d'Amiens, au Saint-Sépulcre d'Abbeville. Mais rien ne fait connaître qu'elles appartiennent à l'enfant martyr du Beauvaisis, ou à S. Just martyrisé à Monchel, ou bien à l'un des nombreux Saints qui ont porté le même nom. Dans l'*Appendice,* nous mentionnerons des reliques qu'on peut attribuer avec certitude à d'autres saints du nom de Just ou Juste.

Il serait superflu de parler des reliques faussement attribuées à l'enfant martyr du Beauvaisis que croyaient posséder la cathédrale de Paris, les abbayes de Malmédy (Prusse) et d'Einsidlen (Suisse), Saint-Charles d'Anvers, les paroisses de Flums (canton de Saint-Gall), de Zutphen (Gueldre hollandaise), etc.

CULTE.

Du Beauvaisis, le culte de S. Just s'est répandu dans les diocèses de Paris, de Rouen, d'Auxerre, etc., dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse (diocèse de Coire), en Angleterre, en Italie, etc. Mais il est juste de remarquer que ce culte a été souvent motivé par la possession des reliques d'un saint nommé Just ou Justin, plus ou moins connu, et qu'on a confondu avec l'enfant martyr

du Beauvaisis. C'est ce qui est arrivé à Louvres, à Paris, à Einsidlen, à Flums (Suisse), à Zutphen (Pays-Bas), à Malmédy (Prusse), à Trèves, à Anvers, etc.

Le tombeau de S. Just, à Sinamovic, devint bientôt un lieu de pèlerinage, et une chapelle fut érigée près de la fontaine Sirique. Les Actes rédigés à l'abbaye de Malmédy racontent que les pèlerins allumaient des cierges, le 18 octobre, autour de la fontaine, en chantant des hymnes, et que, ce jour-là, on y remarquait comme des veines de sang. La tradition racontait que S. Just décapité s'était lavé dans cette source la tête et les mains [1], et les fidèles imitaient cet exemple, après avoir bu de cette eau, qu'on disait souveraine contre la fièvre. Cet usage a cessé vers la fin du siècle dernier, alors que la source s'est tarie. Cette fontaine Sirique, désignée plus tard sous le nom de *Puchot*, fut longtemps enclavée dans l'abbaye de Saint-Just qui, après avoir subi diverses mutations, fut peuplée, en 1147, par des religieux Prémontrés de Dammartin. Le village qui s'était groupé autour du tombeau portait, depuis plus d'un siècle, le nom de Saint-Just. Le culte du patron n'avait point disparu avec les reliques : aussi voyons-nous, en 1476, une indulgence de cent jours accordée aux pèlerins qui visiteraient la chapelle érigée à l'endroit où S. Just fut décapité. Ce sanctuaire a été détruit pendant la Révolution.

L'Église de Beauvais inscrivait jadis le nom de S. Just dans le canon de la messe. Il figure, à la prière du *libera nos*, avec ceux de S. Lucien, S. Maxien et S. Julien dans le Missel que l'évêque Roger de Champagne fit écrire vers l'an 1000

Dans un autre Missel, un peu postérieur, donné à l'abbaye de Jumièges, par Robert, archevêque de Cantorbéry, une préface propre est consacrée à S. Just. (Boll. 18 oct.)

1 La tradition dit encore que, pendant bien longtemps, les marches en pierre de cette fontaine restèrent rouges du sang du martyr.

Une confraternité de prières existait de temps immémorial entre les Chapitres de Beauvais et d'Auxerre, en raison de la co-possession des reliques de S. Just (Le Boeuf, *Mém. sur l'Hist. d'Auxerre*, I, 315).

Le 18 octobre, on portait processionnellement sa châsse après le chant de tierce, autour de la cathédrale de Beauvais. A la procession du dimanche des Rameaux, ce reliquaire était porté par les curés de Saint-Thomas et de Saint-Martin (*Cérémonial de Beauvais*, 1721).

Le nom de S. Just est inscrit au 18 octobre dans le martyrologe romain, dans ceux de S. Jérôme, d'Usuard, de Beauvais, d'Amiens, etc. La fête est marquée au 18 octobre dans tous les bréviaires du diocèse de Beauvais, où elle était jadis chômée ; au 19 octobre, dans le Propre de Saint-Florent de Roye et dans le bréviaire de Rouen (1728) ; au 29 novembre, dans le Propre de Saint-Riquier.

Simon Tribolé, prieur de Saint-Eusèbe d'Auxerre, établit dans son église l'office de S. Just, parce que, selon une tradition locale, l'enfant martyr était né dans sa circonscription paroissiale (Le Boeuf, *loc. cit.*, p. 847).

S. Just est le patron de Saint-Just en Chaussée et de Saint-Just des Marest (canton de Beauvais). Une rivière qui va se confondre avec l'Avelon porte le même nom. Parmi les nombreuses localités de la France qui portent le nom de Saint-Just, il en est peut-être quelques-unes qui doivent leur dénomination à notre enfant martyr. C'est une vérification presque impossible à faire, en raison de la confusion qui a régné, au Moyen-Age, entre le martyr du Beauvaisis et plusieurs de ses homonymes.

On construit en ce moment à Saint-Just-en-Chaussée une vaste église, en style du XIIIe siècle, qui sera dédiée à Notre-Dame de Grâce et à S. Just.

ICONOGRAPHIE.

On montre à Auxerre, dans la rue du Temple, l'emplacement de la maison qu'habitait S. Just, où se trouve une

statue, datée de 1780, représentant le jeune martyr, avec une palme dans la main droite et un livre dans la main gauche. Quand le Chapitre se rendait processionnellement à l'église de Saint-Amâtre, il faisait une station devant cette maison et récitait une oraison à S. Just. (LE BOEUF, *ibid.*, t. II.)

S. Just est représenté deux fois dans les verrières des hautes fenêtres du chœur, à la cathédrale de Beauvais, d'abord sous les traits d'un enfant tenant sa tête de la main gauche ; et puis sous la physionomie d'un âge fait, avec l'inscription S IVST. « Il faut que le peintre verrier (XIV[e] siècle), dit M. le chanoine Barraud, ait bien peu étudié la légende pour être tombé dans une semblable erreur. Le martyr est vêtu d'une robe jaune et d'une clamyde de pourpre qui lui descend de l'épaule gauche sous le bras droit. Du même bras il retient un long bâton de pèlerin, surmonté d'un double pommeau d'or. Sa tête, placée entre ses deux mains, rappelle le prodige qui s'opéra au moment où il fut décapité (*Mém. de la Soc. ac. de l Oise*, III, 282).

On voit dans l'église de Saint-Just une statue du saint Patron, tenant sa tête dans les mains, et un tableau sans valeur représentant son martyre.

BIBLIOGRAPHIE.

Les savants continuateurs des *Acta sanctorum* ont publié dans le tome VIII du mois d'octobre (p. 323) la Passion de S. Just d'après un manuscrit du X[e] siècle, conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Cette même légende, avec quelques variantes, figure dans un Lectionnaire du VIII[e] siècle, provenant de l'abbaye de Saint Germain, que nous avons consulté à la Bibliothèque nationale (n° 12598 du fonds lat.). L'anachronisme qui concerne la contemporanéité de Rictiovare et de S. Amateur, les singuliers détails de la tête coupée qui parle et quelques autres circonstances doivent inspirer une certaine défiance sur la complète véracité d'un

écrit rédigé longtemps après la mort du Saint, et peut-être seulement d'après des traditions orales.

Le P. Edouard Carpentier a joint à son commentaire historique une seconde Passion de S. Just, communiquée par l'abbé Barraud, d'après d'anciens Lectionnaires de Beauvais. Ces leçons qui paraissent remonter au XI[e] siècle ne sont qu'une paraphrase des Actes précédents, avec quelques détails en plus sur les reliques. On y voit apparaître le nom de ***Sinamovicus***, reproduit dans d'autres Actes rédigés au X[e] siècle à l'abbaye de Malmédy, et conservés aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Université de Liége. M. Speech, curé de Saint-Charles d'Anvers a bien voulu nous envoyer une copie de ce dernier document.

Nous avons suffisamment parlé de la Vie en vers, écrite au XV[e] siècle et longtemps attribuée au V. Bède. Nos citations se rapportent à l'édition de ses œuvres, publiée à Cologne en 1612. Cette Passion est reproduite dans la ***Patrologie latine,*** t. XCIV, p. 595.

Simon Martin, dans ses ***Fleurs des vies des Saints*** (1[er] août) nous apprend que M. Jean Moreau, protonotaire apostolique et curé de Louvres en Parisis, a composé un opuscule sur S. Justin. Nous avons vainement cherché cet ouvrage qui est complétement inconnu à Louvres.

MANUSCRITS : — ***Chronologie du diocèse de Beauvais,*** f° 172. recueil du XVII[e] siècle, n° 2872 de la Bibl. Mazarine. — Collection de Dom GRENIER, t. CIX, n° 9. — Communications de M. Appert, chancelier de l'évêché de Coire, de M. A Pihan, curé-doyen de Saint-Just, de M. Toussaint, curé de Louvres en Parisis, de M. Speech, curé de Saint-Charles d'Anvers.

IMPRIMÉS : — Bréviaires anciens et modernes de Beauvais et de Paris. — ***Acta S. Justini***, avec les commentaires du P. SOLLIER, dans les ***Acta Sanctorum***, au 1[er] août.— LOUVET, ***Hist. de la ville de Beauvais***, p. 175; ***Hist. et antiquités du pays de Beauvaisis,*** I, 499.—LOISEL, ***Mémoires des***

pays de Beauvais et du Beauvaisis—TILLEMONT, *Hist. ecclés.* XIV, 540 et 749.— LE BŒUF, *Hist. du diocèse de Paris*, V, 468.—DUBOIS, *Hist. ecclés. de Paris*, I, 32.—DELETTRE, *Hist. du diocèse de Beauvais*, I, 163, 357 et 487.—SABATIER, *Vies des saints du diocèse de Beauvais*, p. 404.—BARTHÉLEMY, *Annales hagiol.* III, 303. — *Les petits Bollandistes*, VIII, 212; X, 416. — Les Recueils de BAILLET, GIRY, GODESCARD, Simon MARTIN, PÉTIN, etc.; — et les ouvrages de GUIBERT DE NOGENT; RAOUL GLABER, HARIULFE, MM. GRAVES et BARRAUD, cités dans les notes de cette biographie.

S. JUST, S. ARTHÉMIE ET Ste HONESTA.

18 Octobre.

Nous croyons avoir découvert, dans un manuscrit du XIVe siècle [1], le plus ancien document qui existe sur ces trois Saints. C'est une légende fort bizarre, fabriquée probablement à cette époque, uniquement d'après des traditions orales, alors que fut étendu à tout le diocèse d'Amiens un culte que l'évêque Gérard de Conchy avait introduit, vers le milieu du XIIIe siècle, dans son église cathédrale. Le fonds de ce récit, abrégé et expurgé, apparaît dans nos bréviaires de 1528, de 1539, de 1550 et de 1554, et se modifie encore dans le bréviaire de M. de La Motte, dont notre Propre actuel reproduit la courte leçon.

Le village de Monchel [2], où furent décapités S. Just [3] et S. Arthémie [4] appartenait jadis au diocèse

[1] *Breviarium ambianense*, vélin, in-4°, provenant de l'abbaye de Saint-Jean des Prémontrés d'Amiens. N° 113 de notre Bibliothèque communale.

[2] Canton d'Auxi-le-Château (Pas-de-Calais).

[3] *Justus*, *Justinus* ; — *Juste*, *Jut*, *Jû*.

[4] *Arthemius*, *Artemius* ;— *Arthème*, *Artème*, *Artémie*, *Arthémis*, *Artemis*. — On connaît plusieurs saints du nom d'Artème, entre autres : un évêque d'Auvergne (24 janvier), un évêque de Sens (28 avril), un martyr de Rome (6 juin), un martyr à Antioche (20 octobre), etc.

d'Amiens. Notre *Hagiographie* doit donc recueillir tout ce qu'on sait de ces deux personnages. Cela se réduira à fort peu de chose, si on élague tout ce qu'il y a de fabuleux et de suspect dans la légende du XIV[e] siècle que nous allons reproduire.

Un roi païen de la province de Toulouse avait trois enfants qui avaient embrassé la foi chrétienne et en pratiquaient les vertus. « Quoi d'étonnant! s'écrie notre bréviaire de 1528; ne voit-on pas des lis produits par de misérables tiges, des fleurs par des buissons, des roses par des épines, et Marie elle-même sortir de la tribu de Juda ! »

L'aîné de ces enfants s'appelait Just, le second Arthémie : leur jeune sœur, nommée Honesta, avait promis à Dieu de lui consacrer sa virginité. Pleins de tendresse pour leur père, ces trois jeunes chrétiens le suppliaient souvent à genoux de renoncer à l'idolâtrie; mais leurs prières n'étaient accueillies que par un profond mépris. Ils résolurent alors tous trois de s'affranchir des obstacles qui gênaient la libre expansion de leur foi. Ils s'enfuirent de la maison paternelle, et, après de longues pérégrinations, s'arrêtèrent près de Conchy [1], dans le diocèse d'Amiens, où ils vivaient dans la solitude, en adorant la sainte Trinité.

Longtemps après, alors que le roi du pays de Toulouse était devenu vieux, ses barons craignirent qu'en l'absence d'héritier direct, la succession au trône ne devînt l'occasion d'une sédition popu-

[1] *Conchiacum*, canton d'Auxi-le-Château.

laire [1]. Le roi partagea cet avis et envoya des gens de confiance à la recherche de ses enfants, avec ordre de les immoler s'ils ne voulaient point se rendre à son appel. Ces émissaires rencontrèrent Just et Arthémie dans une forêt voisine de Conchy, où, selon leur coutume, ils vaquaient à l'oraison ; les envoyés du roi leur peignirent l'amour de leur père qui soupirait après leur retour, la tendresse de leur mère qui leur tendait les bras, les désirs de tout un peuple qui voulait les voir recueillir en paix l'héritage royal de leurs ancêtres. Mais ces sollicitations n'ayant obtenu aucun succès, les émissaires accomplirent l'ordre de leur maître et tranchèrent la tête aux deux frères, dans un endroit qui porta longtemps le nom de Baya [2] et qu'on appelle aujourd'hui le *Bois des Vignes*. S. Just prit alors sa tête dans ses mains et la porta pendant un demi-kilomètre jusqu'au lieu où il fut enseveli, c'est-à-dire, selon la tradition, sur une éminence bordant le chemin qui conduit du Monchel à Flers et qui a conservé depuis lors le nom de *Tombe de S. Just*. Honesta demeurait dans une localité voisine où il y avait fort peu d'habitants. Quand elle apprit le supplice de ses deux frères, elle ficha en terre le fourgon dont elle se servait pour cuire le pain : cet instrument se changea soudain en arbre, à côté du-

[1] Tolosanæ regionis barones timebant, de rege substituendo, magnam seditionem in populo futuram. — Ms. du XIVe siècle.

[2] Locus iste *Baya* usque in hodiernum diem appellatur. — *Vitæ, passiones et translationes sanctorum ambianensis diœcesis*. Ms. du XVIe siècle conservé à la bibliothèque d'Aix en Provence. — La copie qui se trouve aux archives départementales écrit *Bayet*. — On ne conserve aucun souvenir dans le pays de cette dénomination.

quel jaillit une fontaine[1]. Honesta vécut encore longtemps et pleura pieusement la mort de ses deux frères.

Les Bréviaires amiénois de 1528, de 1539 et de 1554 modifient la forme de cette légende et en suppriment des circonstances trop évidemment fabuleuses, comme les barons qui forment l'entourage d'un roi païen de Toulouse, la tête portée dans les mains, et tout ce qui concerne Honesta, dont le fourgon reverdissant paraît emprunté à la légende de S. Honoré[2].

Malbrancq[3] en parlant de nos trois Saints, nous expose quelques faits nouveaux. Comme il prétend avoir puisé son récit dans un vieux bréviaire déchiré[4], on pourrait supposer qu'il s'agit d'une légende différente de celle que nous avons rapportée : mais il est bien plus présumable, pour quiconque connaît ses procédés, que, n'ayant pas pu lire des feuillets endommagés, il y aura suppléé par les ressources trop inventives de son imagination. Quoi qu'il en soit, prenons note de ces variantes. Le roi toulousain attribue l'éloignement qu'avaient ses deux fils pour le culte des idoles à leur goût excessif pour les plaisirs de la chasse. Ces deux jeunes gens, recourant à la ruse, disent qu'ils sont animés d'une noble ambition, qu'ils désirent aller dans les Gaules où ils pourront épouser de belles princesses et revenir ensuite dans leur patrie. Le père y consent, pour-

[1] On conserve au Monchel le vague souvenir d'une fontaine qui aurait coulé jadis dans le *Bois des Vignes*.

[2] Voir ce volume, page 41.

[3] *De Morinis*, t. I, lib. v.

[4] Breviarii laceri.

vu qu'ils accompagnent une ambassade de Sarrasins que leur roi Aaron envoyait à Charlemagne (801 et 807). Just et Arthémie emmènent avec eux leur sœur, désignée, nous ne savons pourquoi, sous le nom de Constance. Après avoir reçu des présents du roi des Francs, les Sarrasins, gorgés de vin, s'endorment profondément dans le palais que Charlemagne leur avait donné pour asile. Nos trois Saints profitent de ce sommeil pour s'enfuir dans une forêt où ils embrassent la vie érémitique. L'endroit du martyre est mieux précisé que dans la légende. Nous voyons apparaître le nom de Monchel, que Malbrancq dérive à tort de *Mons cœli*[1].

L'annaliste des Morins, au lieu d'éclaircir l'histoire de nos trois Saints, n'a fait que la rendre plus invraisemblable. Nous n'obtiendrons pas plus de lumière, en consultant les traditions locales, qui ont été recueillies par M. Lambert, dans un article du *Puits artésien*[2]. S. Just, dit-on, s'échappa des mains de ses bourreaux, fut poursuivi par eux et enfin massacré dans le bois des Vignes.

C'est de là que, portant sa tête dans ses mains, il aurait marché jusqu'à l'endroit désigné sous le nom de *Tombe de S. Just*, monticule où l'on a récemment érigé une chapelle. On raconte à peu près la

[1] Le Monchel s'est appelé *Mons Celsus, Monticelsus, Moncels*, mais jamais *Mons Cœli*. Cette étymologie de circonstance, inventée par Malbrancq, a été si souvent répétée qu'elle s'est introduite dans les Bréviaires et se trouve encore aujourd'hui dans notre Propre. Celui d'Arras a rétabli la vraie dénomination, *Mons Celsus*.

[2] Année 1838, p. 363; *Recherches historiques sur quelques communes de l'arrondissement de Saint-Pol*.

même chose de S. Arthémie, en ajoutant que les gouttes de sang, échappées de son chef, formèrent dans les champs traversés, des rigoles qu'on n'est jamais parvenu à combler. Les deux martyrs furent inhumés au lieu dit *Tombe de S. Just* et transférés, à une époque inconnue, à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église du Monchel, peut-être dans une chapelle qui se trouvait à cet emplacement.

En ce qui concerne Honesta, qu'on désigne sous le nom de Constance (sans doute depuis Malbrancq), la tradition raconte qu'elle était en train de cuire son pain quand on vint lui annoncer le martyre de ses deux frères. « Cela n'est pas plus croyable, s'écria-t-elle, que ne le serait le reverdissement du fourgon que je tiens dans les mains » ; et soudain l'instrument de boulangerie se couvrit de feuilles. Honesta planta cet arbrisseau près de l'endroit où furent inhumés ses deux frères : c'est l'arbre désigné aujourd'hui sous le nom d'*Arbre de S. Just*. On voit que cette tradition, beaucoup plus développée que dans la légende du XIVe siècle, est calquée sur un épisode de la vie de S. Honoré.

La tradition actuelle mentionne un S. Honeste, qui aurait été serviteur de S. Just et de S. Arthémie. Voici comment nous nous expliquons l'invention de ce personnage : on aura trouvé dans quelque acte de translation le nom de Ste Honesta, peut-être écrit au génitif avec un *e* (*sancte Honeste*) : on ne pouvait appliquer ce nom à la sœur des martyrs, puisqu'on l'appelait Constance, et on se sera imaginé que c'était un serviteur. Cette confusion doit être antérieure à la date (1519) de l'inscription sur

ardoise conservée au Monchel, puisqu'on y lit *Justi, Arthemii et Honesti*, d'après la vérification qu'a bien voulu nous transmettre M. le curé de Conchy-sur-Canche.

A quelle époque faut-il rapporter le martyre de nos deux Saints? est-ce au VIII[e] siècle, comme on le dit assez généralement [1]? Mais cette appréciation n'est basée que sur le récit fabuleux de Malbrancq qui donne une origine persanne aux trois fils du roi de Toulouse, malgré leurs noms évidemment latins [2]. Dira-t-on qu'ils ont pu changer leur nom et que leur père était peut-être un des chefs Sarrasins qui, après avoir été battus successivement en 719 et en 732, ont séjourné encore quelque temps dans la Septimanie? Mais puisqu'il ne s'agit plus d'un roi qui a intérêt à faire revenir les héritiers de son trône, comment expliquer la cause du martyre? On ne saurait prêter un fanatisme aussi cruel à un sarrasin du VIII[e] siècle, tandis que cela pourrait se comprendre, à la rigueur, d'un riche gallo-romain du III[e] ou IV[e] siècle, que la tradition aurait métamorphosé en roi.

Les nouveaux Bollandistes, sans vouloir se prononcer sur ce point, auraient incliné vers le temps de la domination romaine, s'ils n'avaient craint de

[1] M. Harbaville (*Mémor. hist. du Pas-de-Calais*, II, 288); les calendriers de nos Bréviaires du XVIII[e] siècle; le Propre actuel d'Arras; M. VAN DRIVAL (*Hagiol. diocésaine*, p. 103); le *Puits artésien* (1838); DE COURT, I, 374, etc.

[2] Le nom d'Arthème est bien d'origine grecque, mais il fut adopté par les Romains.

quitter des sentiers battus [1]. Nous sommes d'autant plus disposé à abonder dans ce sens que, de toutes les légendes écrites ou orales, nous ne voyons guère à retenir comme véridique que l'origine toulousaine de Just et d'Arthémie et leur martyre au Monchel par l'ordre de leur père. Le reste est trop suspect pour fournir des éléments sérieux à une appréciation chronologique.

RELIQUES.

On ignore à quelle époque les corps de S. Just et de S. Arthémie furent transférés du lieu dit *Tombe de S. Just* dans l'église de Monchel. Il n'est question d'aucune translation dans la légende du XIVe siècle, ce qui semble donner raison à ceux qui prétendent [2] que la première élévation n'eut lieu que le 7 février 1519. C'est alors que l'on consigna sur deux ardoises les inscriptions suivantes :

Anno Domini millesimo quingentesimo
Nono septima februarii, repositæ
Sunt hæ reliquiæ, quas, ut
Audivimus a patribus, speramus [3]
Esse de corporibus sanctorum
Justi, Arthemii et Honesti,
In præsentia Dni Philippi Cressent,
Capellani, fratris Joannis Delewarde,

[1] Si auctor me melior aliquando hos sanctos ad tempora romana in galliis dominationis retulisset, libenter in ejus ivissem sententiam. Interea non placet a trita via discedere. *Acta Sanct.* 18 oct., p. 370, n° 6; *Comment. prævii.*

[2] *La Semaine religieuse d'Arras*, 10 janvier 1867.

[3] L'expression est assez singulière pour une authentique.

Prioris Caricampi Domini Joannis Mathieu, Joannis Attagnant et Joannæ Dorion et aliorum Presbyterorum, Guillemi Lecointre Watrini Lecointre et Reginaldi Lamot.

Firmissime credendum est quod in apertione hujus tumuli odor suavissimus erupit qui multos consolavit.

Le 15 octobre 1617, par délégation de l'évêque d'Amiens, Antoine Pérotin, curé d'Auxi-le-Château et doyen de Labroye, fit une recognition des reliques.

Nous copions, d'après le registre paroissial, le procès-verbal :

« Nous, Antoine Pérotin, prêtre, curé d'Auxi-le-Châ-
« teau et doyen de Labroye, étant venu aujourd'hui quin-
« zième jour du mois d'octobre 1617, au village de Monchel,
« par commandement de Monseigneur le révérendissime
« évêque d'Amiens, ensuite d'une requête à lui présentée
« par les curés de Monchel et de Conchil, et plusieurs ha-
« bitants, tendant afin d'avoir permission de visiter un
« tombeau qui était en l'église dudit Monchel, avons
« trouvé au-dessus dudit tombeau un marbre blanc et
« dessus d'icelui marbre une pierre blanche à laquelle
« pierre étaient deux images et effigies. Il y avait un lieu
« cavé en forme d'une petite armoire dedans lequel lieu
« cavé étaient plusieurs ossements, sçavoir : Une grande
« partie d'une tête avec sept autres pièces de la tête; plus
« une grande partie de la paroi qui est au petit +..... (je
copie textuellement), plus un grand os d'une jambe de
« la grandeur d'un *quartier*; plus un os de l'eschine du dos;
« plus, une partie de la boîte du genou; plus une partie
« d'un os du bras: et avons le tout remis dedans ledit
« lieu où ils étaient, après les avoir enveloppés dans un
« taffetas rouge cramoisy et au-dessous une serviette
« blanche : de plus avons trouvé avec lesdits ossements

« deux petites ardoises sur lesquelles était écrit ce qui « s'ensuit. Premièrement est écrit sur la plus grande ar- « doise, etc. »

(Viennent ensuite ici les deux inscriptions que nous avons données plus haut et les noms des témoins.)

Le 12 juillet 1737, Antoine Devis, curé du Monchel, ouvrit le tombeau, par ordre de l'Évêque d'Amiens et envoya les reliques à l'abbaye de Cercamps, pour que le prieur pût y apposer le cachet épiscopal. Elles furent rapportées au Monchel le 26 octobre suivant.

Ce même Antoine Devis adressa une supplique en 1740 à l'évêque d'Amiens pour obtenir permission d'exposer les reliques des martyrs à la vénération des fidèles. Cette autorisation fut donnée par Mgr de La Motte, en date du 28 janvier 1741, à la suite du rapport suivant qui nous a été communiqué, comme les pièces précédentes, par M. Delattre, curé de Conchy.

« Le douzième jour du mois de décembre de l'année mil « sept cent quarante, Nous, Romain Ducrocq, curé de « Bernatre, doyen de chrétienté d'Auxi-le-Château, « en vertu de l'ordonnance de Monseigneur l'évêque « d'Amiens, étant au bas d'une requête à lui présentée « par le sieur Curé et plusieurs habitants du village du « Monchel, le dix-sept novembre mil sept cent quarante, « aux fins d'obtenir la permission d'exposer dans leur « église, à la vénération des fidèles, les ossements de « S. Just, martyr, patron dudit lieu, où ils ont été révé- « rés de tout temps ; par laquelle ordonnance mondit sei- « gneur évêque nous a commis pour vérifier les faits conte- « nus dans ladite requête, nous nous sommes transportés « audit village de Monchel en Artois, diocèse d'Amiens, « et étant entré dans l'église dudit lieu avons procédé à « ladite vérification, où était le sieur Jean-François « Darras, desservant la paroisse de Conchy, commis en « l'absence du sieur Devis, curé dudit Monchel, en pré- « sence des principaux habitants dudit lieu que nous avons « assemblés au son de la cloche ; nous aurait représenté « une châsse de bois de chêne fermée de quatre vis de

« fer et l'ayant ouverte en présence des susdits, nous y
« avons trouvé enfermé un sac de linge blanc, cacheté et
« scellé des armes et cachets de mondit seigneur évêque
« d'Amiens, avec un certificat signé de Monsieur de
« Gargan de Rollepot, seigneur dudit Monchel, portant
« que dans le sac enfermé dans ladite châsse, cacheté du
« cachet de Monseigneur Louis-François-Gabriel La
« Motte Dorléans, évêque d'Amiens, sont renfermés des
« ossements que l'on croit être les reliques des saints
« Just, Arthémie et Honesta, avec trois procès-verbaux
« et deux ardoises, et que ledit sac a été remis ès-mains
« dudit seigneur de Gargan de Rollepot, seigneur du
« Monchel, et du sieur Duplessy, prieur de l'abbaye de
« Cercamps, le treize de juillet de l'année mil sept cent
« trente-sept, pour les remettre ès-mains du sieur Devis,
« curé dudit Monchel, ce qui a été exécuté le vingt-six
« octobre mil sept cent trente-sept. Au bas du certificat
« est écrit : De Gargan de Rollepot, seigneur de Mon-
« chel, avec l'empreinte de son cachet et de ses armes ;
« dont nous avons dressé le présent procès-verbal pour
« servir ce que de raison, les jours et an que dessus et
« avons signé. Fait et passé au village du Monchel, dio-
« cèse d'Amiens, en Artois, où le contrôle et le papier
« timbré ne sont pas en usage : nous avons trouvé la
« niche préparée pour y mettre ladite châsse au-dessus
« d'un autel dédié à la sainte Vierge, dans la nef de ladite
« église, suffisamment ornée, et nous avons ordonné que
« ladite châsse de bois où sont renfermés lesdits osse-
« ments sera garnie au dedans d'un tapis de soie et sera
« dorée en-dehors ; et plus avant n'avons procédé audit
« procès-verbal.

« DUCROCQ. »

L'église du Monchel fut détruite à la Révolution. Deux ans après la reconstruction de la nouvelle église, le 16 octobre 1839, M. Robitaille, vicaire général d'Arras, reconnut les reliques, qui sont toujours exposées à la vénération des fidèles dans une ancienne châsse en chêne, avec les deux inscriptions sur ardoise.

Les nouveaux Bollandistes pensent que le S. Just qu'on honorait à Zutphen (gueldre hollandaise), où son corps était conservé, pourrait bien être le compagnon d'Arthème, bien qu'on ait cru qu'il s'agissait du jeune enfant martyrisé en Beauvaisis. En effet, dans les calendriers septentrionaux, S. Just est inscrit au 11 octobre, tantôt seul, tantôt avec S. Arthémie et Ste Honesta, tantôt seulement avec l'un des deux. Il paraît que c'est aussi au martyr du Monchel qu'appartiendrait une partie du chef, conservée jadis chez les Frères Mineurs de Trèves et aujourd'hui dans l'église paroissiale de Saint-Charles, à Anvers (18 octobre. *De Sancto Justo puero*, p. 337).

CULTE.

Le culte de S. Just et de S. Arthémie, fort ancien au Monchel, fut introduit au XIIIe siècle, à la Cathédrale d'Amiens, par l'évêque Gérard de Conchy qui, comme son nom l'indique, appartenait à une famille dont le domaine était voisin du Monchel (Ms. de DE COURT, t. I, l. II, chap. XLIII).

C'est au XIVe siècle que son culte fut étendu à tout le diocèse. Du moins, c'est à cette époque que nous voyons apparaître les noms de S. Just et de S. Arthémie dans les calendriers de nos missels et de nos bréviaires. Ils sont marqués également au 17 octobre dans les Missels de 1498 et de 1506, dans les Bréviaires de 1528, 1539, 1550 et de 1554. Leur fête disparaît des bréviaires de La Martonie et de Mgr Faure, pour reparaître au 18 octobre dans celui de Mgr de la Motte, au 17 dans celui de Mgr Mioland. La première date a été reprise dans notre Propre actuel et dans celui d'Arras.

Les noms de S. Just, S. Arthémie et Ste Honesta sont inscrits dans un calendrier de l'abbaye de Lira, rédigé au XIIIe siècle et publié par D. Martène (*Thes. anecd.* III, col. 1605), dans plusieurs manuscrits du Martyrologe

d'Usuard et dans l'édition imprimée en 1490. Ils sont reproduits dans le martyrologe d'Amiens et dans celui de Châtelain.

S. Just est le patron du Monchel. On s'y rendait jadis en pèlerinage de tous les points des diocèses de Boulogne, d'Arras et d'Amiens. Cette fête religieuse fut supprimée par le curé, M. Henquenet, en 1775, à la suite de nombreux désordres qu'avaient amenés ces agglomérations. M. l'abbé Niquet a rétabli ce pèlerinage où se rendent annuellement environ deux mille personnes. Le 10 octobre, on se rend processionnellement avec la châsse au monticule appelé la *Tombe de S. Just*.

ICONOGRAPHIE.

Un marbre sculpté, d'environ 50 centimètres, représentant S. Just et S. Arthémie, avec une inscription, se trouvait jadis dans l'église du Monchel. Après la destruction de l'église, en 93, cette sculpture resta longtemps délaissée au milieu des décombres et fut enfin vendue pour la modique somme de deux francs. On en voit à peu près la moitié incrustée au mur extérieur de l'église de Conchy. Mais la sculpture et l'inscription sont tournées contre la maçonnerie, et la face apparente a servi à une époque récente pour l'épitaphe d'une famille Richebé.

Malbrancq nous apprend qu'on voyait dans l'église du Monchel une verrière représentant Ste Constance (lisez *Honesta*).

BIBLIOGRAPHIE.

C'est dans un bréviaire amiénois du XIVe siècle (n° 113) que nous avons découvert la légende la plus ancienne relative aux martyrs du Monchel. Elle a probablement été composée à cette époque, d'après des traditions locales

peu dignes de confiance. La troisième et dernière leçon se termine par l'ordre que donne le roi de Toulouse [1] d'aller à la recherche de ses fils. Est-ce que la suite du récit aurait paru trop fabuleuse, même à cette époque ? La légende complète, sans modification pour le commencement, se trouve dans un recueil ms. du XVI[e] siècle de la bibliothèque d'Aix en Provence, intitulé : *Vitæ, passiones et translationes sanctorum diœcesis ambianensis*. Grâce à l'obligeance de M. Rouart, conservateur de cette bibliothèque, j'ai pu constater que c'était le même ouvrage qu'un manuscrit conservé à nos Archives départementales sous ce titre : *Extractum ex bibliotheca insignis ecclesiæ Ambianensis, Claudio Gellée, secretario et notario, anno* 1564.

Le P. Ed. Carpentier a publié, dans la continuation des *Acta Sanctorum* (t. VIII, oct., p. 369), un commentaire sur nos trois Saints, les leçons du Bréviaire de 1554, celles du Bréviaire de M. de la Motte et un extrait de Malbrancq.

Nous avons indiqué dans les notes les autres sources où nous avons puisé. Ajoutons que nous devons à M. Delattre, ancien curé de Conchy-sur-Canche, la communication des procès-verbaux et de nombreux renseignements.

[1] Notons que le nom de ce roi est omis pour une singulière raison : Rex quidam cujus nomen in libro vitæ non invenitur scriptum, et ideo est tacendum

S. LUPICIN

PRÊTRE AMIÉNOIS.

† VI[e] Siècle.

La tradition qualifie S. Lupicin de curé de Sains, tandis que le récit de l'invention de S. Fuscien lui donne le titre de prêtre amiénois (ambianensium urbis presbyter). Ce pieux personnage ne nous est connu que par la découverte qu'il fit, en 555, des reliques de S. Fuscien et de S. Victoric. Nous renvoyons nos lecteurs à ce que nous avons dit à se sujet dans nos biographies de S. Fuscien et de S. Honoré[1].

Il n'a jamais été honoré d'un culte public et sa sainteté n'est constatée que par le témoignage des anciens historiens de S. Fuscien et par une sorte de tradition.

Le P. Daire, dans son *Histoire ms. du doyenné de Moreuil*, nous dit que « on conserve sa tête dans le village de Pustin (*sic*), au comté de Namur ; les fidèles y vont avec confiance implorer son intercession. »

M. Ch. Salmon a demandé, en 1857, des renseignements à ce sujet à M. le curé de Lustin et en a

[1] Voir tome II, p. 316, et tome III, p. 43.

reçu la lettre suivante qu'il a bien voulu me communiquer :

« Monsieur,

« En réponse à votre lettre, du 26 août dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements à ma connaissance, touchant S. Lupicin, patron de ma paroisse.

« Outre le chef et une relique renfermée dans un bras de bois, nous possédons une châsse, également en bois, remplie de saints ossements, *quorum major pars censetur esse S. Lupicini*, dit l'authentique. Les reliquaires contenant ces restes précieux ne sont ni bien anciens ni bien précieux. La tête que je donne à baiser et que je place sur celle des fidèles, est enveloppée de velours avec broderie, sauf un petit endroit recouvert de verre. La châsse, assez grossièrement travaillée, représente les miracles opérés par l'intercession de notre Saint et spécialement celui d'une superbe fontaine, qui ne tarit jamais.

« Le buste et la statue du S. Patron, en costume d'évêque, ont fait penser avec raison que c'est celui-là même dont parle le Martyrologe romain à la date du 3 février : *Lugduni, S. Lupicini, episcopi.* Aussi est-ce à pareil jour que nous célébrons sa fête et que j'ai la consolation de voir presque tous mes paroissiens s'approcher des sacrements, pour gagner l'indulgence de la Confrérie érigée en son honneur d'abord par Alexandre VII et renouvelée par Grégoire XVI.

« Sans être le patron du pays, S. Lupicin y est en grande vénération et, chaque dimanche de l'été, des pèlerins assez nombreux viennent l'invoquer contre les maux de tête. Mais le grand jour du pèlerinage est le lundi de la Pentecôte, parce qu'il est, je pense, l'anniversaire de la dédicace de l'église qui n'existe plus, mais est remplacée par une nouvelle, dont je n'ai pas encore pris possession.

« Lorsqu'en 1841, Mgr notre Révérendissime Évêque

voulut relever le culte des Saints propres au diocèse, il me fit demander ce que je savais de S. Lupicin, dont on faisait autrefois commémoration dans l'office canonial. N'ayant pas alors les données que j'ai retrouvées depuis, on a dû laisser notre Saint dans l'oubli [1], d'autant plus que le 3 février nous avons encore à honorer S. Blaise et S. Hadelin, dont la vie est plus connue. Par là, vous comprenez que nous n'ayons ni légende, ni vie imprimée ou même manuscrite de notre S. Patron.

« Toutefois, en repassant les papiers de la cure, j'ai mis la main sur un vieux sermon qui, m'a appris certains détails sur la vie de S. Lupicin et que je me fais un véritable plaisir de vous communiquer.

« L'auteur le fait naître en Angleterre, de parents nobles et chrétiens qui, voyant ses heureuses dispositions, l'envoyèrent en Irlande où déjà s'étaient formées plusieurs communautés religieuses. Là, notre Saint fit de grands progrès dans la vertu et songea à apprendre la langue latine pour être élevé au sacerdoce. La sainteté de sa vie, son zèle, les miracles qu'il opérait, attiraient une foule de fidèles, avides d'entendre sa parole. Idolâtres et chrétiens l'avaient en singulière estime et lui donnaient toutes sortes de louanges; mais, son humilité ne pouvant les supporter, il se retira dans la solitude. Dieu qui avait d'autres desseins sur lui, lui ordonna de la quitter, et, vers le VIe siècle, notre Saint s'embarqua avec plusieurs de ses compagnons pour évangéliser les Gaules. A peine est-il débarqué qu'il prêche l'évangile de J.-C., et avec tant de succès qu'il convertit en peu de temps une multitude d'infidèles. Cependant sa dévotion le porte à visiter Rome, où sa piété le fait bientôt remarquer. On l'y sacre évêque, et le Saint-Père, qui le reçoit avec beaucoup d'honneur, lui confie l'Église de Lyon, où il trouve à combattre l'idolâtrie et l'arianisme. Quoiqu'en butte à la malignité et à la méchanceté des hommes, le Sei-

[1] Le nom de S. Lupicin ne se trouve pas en effet dans le Propre actuel du diocèse de Namur. Il était inséré au 3 février dans le Propre publié en 1617 par l'évêque Jean Dauvin.

gneur ne laisse pas de bénir ses travaux apostoliques et se sert de son ministère pour la conversion et le salut de bien des âmes. Mais, s'étant attiré la haine du Roi, par sa liberté évangélique à attaquer l'arianisme, il dut se retirer après avoir résigné son évêché à S. Rustique Il quitte alors Lyon, vient en Picardie, réside à Amiens où il exerce son zèle pour la gloire de Dieu et le salut de ses frères. Après y avoir séjourné quelque temps, il vint évangéliser le Hainaut, et enfin, plein de mérites et de bonnes œuvres, il arrive dans nos environs où il choisit une grotte pour s'y préparer à la mort, grotte connue ici sous le nom de *Grande Église* et dans laquelle a été déposé, pendant environ cent ans, le corps de S. Foillan, frère des SS. Ultan et Fursy, pour le soustraire aux ravages des barbares. Ce dernier fait a été assez bien prouvé par un des membres de la Société archéologique de Namur, dans une dissertation qu'il a faite à ce sujet.

« Tel est, Monsieur, le résumé de ce que je connais sur S. Lupicin, heureux si je puis, par là, satisfaire la pieuse curiosité d'un ami de l'histoire religieuse.

« Agréez, etc...

J. DELCHAMBRE, curé.

Faut-il admettre l'identité de S. Lupicin, évêque de Lyon, dont la tête est conservée à Lustin, avec le saint du même nom, que la tradition considère comme ayant été curé de Sains? Cela nous paraît impossible. L'évêque de Lyon, en venant en Picardie, aurait pu sans doute cacher sa dignité; mais il n'est guère possible d'admettre que cette circonstance soit restée ignorée plus tard. Or, l'auteur anonyme du récit de l'invention des reliques des trois martyrs de Sains se borne, au VIII[e] siècle, à qualifier Lupicin de *probatæ vitæ presbiter*. La tradition est toujours disposée à grandir le mérite et

les qualités de ses héros légendaires; elle change parfois les prêtres en évêques, mais on ne comprendrait pas qu'elle fît descendre un évêque au rang des simples prêtres.

Nous avons d'ailleurs consulté les Actes de S. Lupicin, évêque de Lyon, et nous n'y avons rien trouvé qui puisse autoriser la supposition de son séjour en Picardie. Cette particularité aura été sans doute introduite dans sa légende par suite d'une confusion qu'explique la parité des deux noms. Ajoutons que si les opinions sont partagées sur l'époque où vécut S. Lupicin de Lyon, il n'en est aucune qui le fasse vivre au VIe siècle, à l'époque de la découverte des reliques de S. Fuscien. Selon quelques hagiographes, cet évêque de Lyon aurait vécu au IIIe siècle; d'après les Bollandistes, il aurait probablement siégé entre 480 et 490; selon Severtius (*Chronol. Lugd. archiepisc.*), il aurait été martyrisé en 496 et enterré dans l'église Saint-Just.

M. l'abbé Roze, qui possède une copie de la Chronique de Dom Cotron, nous a communiqué un passage de ce manuscrit où il est dit que S. Geoffroy, en 1113, procéda à l'élévation du corps du B. Lupicin et le renferma dans une châsse convenable [1]. Un autre chroniqueur de l'abbaye de Saint-Riquier, Jean de la Chapelle, place cette élévation en 1097. Nous ne trouvons nulle part ailleurs d'indication à

[1] S. Godefridus, Ambianensis episcopus, e terra levavit corpus B. Lupicini presbyteri (qui primo invenit corpora SS. Fusciani, Victorici et Gentiani, martyrum), illudque in decenti feretro recondidit.

ce sujet, et il n'est fait mention des reliques de S. Lupicin dans aucun des inventaires que nous connaissons.

Lupicin est figuré au portail de la Vierge dorée, par une statue qui tient un calice dans ses mains.

Une peinture moderne et une statue le représentent dans l'église de Sains.

SS. LUXOR ET WARLOIS.

20 Novembre.

Nous ne connaissons ces deux saints confesseurs que par la mention qui en est faite au 19 ou au 20 novembre dans les anciens martyrologes et calendriers amiénois [1]. Ils se bornent à nous dire qu'à cette date eut lieu, dans le territoire Amiénois, l'invention et la translation des corps des saints confesseurs Warlois [2] et Luxor [3].

Ménage [4] se demande si S. Ouarlux, honoré à Notre-Dame d'Amiens, n'est pas le même que S. Urloux, abbé de Sainte-Croix de Quimperlé, lequel vivait au X[e] siècle. L'invention du corps de S. Warlois dans notre diocèse dément cette hypothèse qui n'est basée que sur une ressemblance de noms.

[1] *Inventio S. Vuarlesii et Luxoris, confessorum*, lisons-nous dans le calendrier d'un Missel d'Amiens, du XII[e] siècle. (N° 154 de la Bibl. comm.)

[2] *Wuarlesius*, *Warlesius*, *Walesius*, *Varlesius*, *Warlusius*, *Valerius*, *Waclesius*; — *Vuarlois*, *Warlais*, *Ouarlux*, *Warlus*, *Waloy*, *Urloux*, *Warlut*.

[3] *Lussor*, *Lusor*, *Luxoenus*.—Il y a deux saints du même nom qui furent martyrisés en Italie sous le règne de Dioclétien.

[4] *Dict. étymol.* II, dans le Vocabulaire hagiographique.

La tradition est fort vague sur nos deux Saints. Dans un recueil manuscrit du XVIII[e] siècle, appartenant à M. Faton de Favernay, nous lisons : « La tradition porte qu'ils étaient marchands de poissons et qu'ils furent trouvez morts dans les neiges, près du village du Mège, en Ponthieu. » D'après d'autres renseignements, tout aussi douteux, on disait jadis à Warloy-Baillon que c'étaient deux frères qui se retirèrent dans une solitude, et que cette localité, en se peuplant plus tard, prit le nom de S. Warlois [1]. On pourrait supposer que ce furent des compagnons de S. Théofrid, venus de Luxeuil à Corbie, pour y fonder le monastère érigé par Ste Bathilde, et que l'amour de la solitude les aurait conduits dans l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de Warloy-Baillon.

M. Thuillier, curé de Warloy, a constaté dans sa paroisse l'absence de toute tradition sur ces Saints dont on ignore même le nom. On montre l'emplacement d'un ancien monastère, à un endroit qui est désigné par le cadastre sous le nom de *Pré de l'abbaye;* mais aucun souvenir précis ne s'y rattache.

D'un autre côté, on ne trouve jamais la désignation de *sanctus* ou de *saint* jointe aux anciens noms de Warloy.

RELIQUES.

Les corps des SS. Luxor et Warlois étaient renfermés à Notre-Dame d'Amiens dans une châsse de vermeil qui est ainsi décrite dans le *Registre aux délibérations du Cha-*

[1] Communication de M. Thuillier, curé de Favières.

pitre de Notre-Dame (ms. 517, p. 118) : « Cette châsse est d'argent doré... au bout d'icelle est un camayeu d'agathe grand comme la moitié d'un œuf, fait de relief, à la face d'Hercule coiffée de la peau d'un lion, et prisé par les orfeuvres du temps passé six cents livres, et de l'autre bout un camayeu blanc de chérubin. »

Ce que la Révolution nous a laissé de leurs reliques est renfermé aujourd'hui dans la châsse de S. Honoré. On en conserve aussi quelques-unes au Carmel d'Amiens.

Une châsse de l'an 1066, conservée jadis à l'église de Saint-Jean-Baptiste de Picquigny, contenait une côte de S. Firmin Martyr et de nombreux ossements de S. Warlois et de S. Luxor [1]. Une inscription de six vers en lettres gothiques se terminait ainsi :

Uuarleij : multa Luxo (ris os) sa sepulta, 1066.

Le P. Ignace mentionne des reliques de nos deux Saints aux Chartreux d'Abbeville (*Hist. ecclés. d'Abb.*)

CULTE ET LITURGIE.

Les noms de Warlois et de Luxor sont inscrits dans nos litanies des XIIIe et XIVe siècles (ms. 113 et 125), dans les additions de quelques manuscrits d'Usuard [2]. Dans les anciens martyrologes d'Amiens et de Saint-Riquier, et dans nos plus vieux bréviaires amiénois.

Fête semi-double dans nos bréviaires du Moyen-Age, dans nos missels de 1498, de 1506, de 1529, dans nos bréviaires de 1528, de 1550, de 1667, de 1746 et 1840 ; simple

[1] DAIRE, *Hist. du doyenné de Picquigny*, 23.— *Mélanges*, ms. n° 563 de la Bibl. d'Amiens.

[2] On lit dans quelques-unes *Aurelianis* au lieu d'*Ambianis*.



mémoire dans les bréviaires et dans le Propre actuel, où elle est fixée au 20 novembre au lieu du 19.

Nous avons vu qu'il n'est pas probable que Warloy-Baillon doive son nom à S. Warlois. Il en est de même de Warlus, commune du canton de Molliens-Vidame.

LA B. MARIE DE L'INCARNATION

FONDATRICE DES CARMÉLITES RÉFORMÉES DE FRANCE,
CONVERSE PROFESSE A AMIENS [1].

18 Avril. — † 1618.

Barbe Avrillot, qui prit le nom de Marie de l'Incarnation en faisant sa profession au couvent des Carmélites d'Amiens, naquit à Paris le 1er février 1565 [2]. Elle fut baptisée le lendemain, jour de la Purification, à Saint-Merry, sa paroisse. Sa famille appartenait de vieille date à la magistrature; son père, Nicolas Avrillot, était seigneur de Champla-

[1] Après avoir lu les diverses biographies de la B. Marie de l'Incarnation, publiées par André Duval, Daniel Hervé, l'abbé De Montis, Boucher, l'abbé Tron et Mgr Dupanloup, ainsi que les notices que lui ont consacrées Giry, Hilarion de Coste, le P. de Vernon, l'abbé Hunckler, etc., nous avons constaté que l'ouvrage de Boucher, curé de Saint-Merry, édité et considérablement augmenté par Mgr Dupanloup, était le seul qui ne laissât rien à désirer. Nous nous bornons à en donner ici un simple abrégé, avec quelques additions relatives à notre histoire locale et divers emprunts faits aux ouvrages que nous citerons dans la *Bibliographie*.

[2] En 1566, d'après notre manière de compter actuelle.

treux, près de Luzarches, maître des comptes de la Chambre de Paris et chancelier de Marguerite de Valois, reine de Navarre, qui devait plus tard épouser Henri de Béarn.

La mère de notre Bienheureuse, Marie Lhuillier, était alliée à un grand nombre de maisons nobles, entre autres à celle de Vignacourt. Elle ne le cédait en rien à son mari sous le rapport de la piété et de l'attachement à l'Église.

Madame Avrillot, qui n'avait pu encore élever aucun enfant, mit celui qu'elle portait dans son sein sous la protection de la Ste Vierge, le voua au blanc jusqu'à l'âge de sept ans et fit vœu de le conduire à cette époque dans un des sanctuaires privilégiés de Marie. Dans ses ferventes prières, elle intéressa également S. Claude à l'avenir de son enfant. Dieu bénit ses vœux, et elle n'oublia point de son côté de les remplir. Quand Barbe eut atteint l'âge de sept ans, sa mère la conduisit à Notre-Dame de Liesse et fit don à une pauvre orpheline des vêtements blancs que venait de quitter sa fille.

André Duval, qui fut tout à la fois le directeur et le premier historien de la Bienheureuse, nous raconte qu'à l'âge de quatre ans, étant conduite par sa mère à la chapelle *extra muros* des Chartreux de Paris, elle fut rencontrée par un jeune écolier, âgé de dix ans, qui la remarqua, devina ses destinées et prit dès lors l'habitude de prier chaque jour pour elle. Cet écolier était M. Gallemant qui devait plus tard lui prêter un si zélé concours pour la fondation des Carmélites.

La jeune Avrillot fut mise, à l'âge de onze ans, au

couvent des Clarisses de Longchamps, où sa tante Elisabeth Lhuillier était religieuse. C'est dans ce monastère qu'elle puisa ce vif amour de la piété, cette habitude du recueillement, cet heureux mélange de gravité et de modestie qu'elle devait conserver jusqu'à la fin de sa vie.

« Étant en ce monastère, dit le P. Honoré, elle apprit à méditer si chrétiennement sur les mystères de Notre-Seigneur et de la Ste Vierge, qu'elle fut jugée capable de faire sa première communion à douze ans, ce qui était alors bien rare : mais Jésus-Christ qui, à cet âge, avait manifesté sa sagesse au milieu des Docteurs dans le Temple, voulut à pareil âge se manifester à cette petite âme dévote, dans le saint sacrement de l'autel, et, lui parlant cœur à cœur dans ce mystère, lui apprendre le secret de son amour. »

Bien différente des enfants de son âge qui cherchent ordinairement à cacher leurs fautes, Barbe s'empressait d'avouer les siennes à ses maîtresses et de solliciter, comme une grâce, les punitions qu'elle croyait avoir méritées.

En 1580, sa mère la rappela dans la maison paternelle, alors qu'elle n'avait guère dépassé sa quatorzième année. Après avoir été un modèle de vertu pour ses compagnes de pensionnat, elle devint un exemple de prudence et de soumission qu'on peut proposer aux jeunes personnes qui se disposent, chez leurs parents, au choix d'un état. Les souvenirs de Longchamps vivaient toujours dans sa mémoire, et le séjour du monde ne fit qu'augmenter son goût pour la vie religieuse. Frappée de la vie dure et la-

borieuse que menaient les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris, Barbe manifesta le désir d'y entrer, pour se consacrer au service des malades. Madame Avrillot s'y refusa : n'ayant qu'une fille, elle voulait l'établir dans le monde, redoutant l'instabilité des monastères, au moment où le protestantisme grandissait de force et d'influence. « D'ailleurs, comme le dit André Duval, on ne voyait que rarement une fille de noble maison comme elle entrer à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans en religion : on les y mettait d'ordinaire fort jeunes, n'ayant pas encore la capacité de discerner la grandeur de l'estat religieux et les obligations qui y sont : ce qui a été cause en France de grands scandales et de plusieurs inconvénients. »

La jeune Avrillot, pensant que le refus de sa mère était surtout dicté par l'appréhension des austérités de l'Hôtel-Dieu, sollicitait son consentement pour entrer dans quelque ordre moins rigoureux. Voyant que ses prières et ses larmes restaient impuissantes, elle se résigna, en disant : « Puisque mes péchés m'ont rendue indigne du titre glorieux d'épouse de Jésus-Christ, il faut bien que je me contente d'être sa servante dans un état inférieur. »

Madame Avrillot, qui ne songeait qu'à trouver un parti avantageux pour sa fille, lui reprochait son éloignement pour les assemblées nombreuses, l'éclat des parures, les frivolités du monde, et ce qu'elle appelait son trop grand excès de dévotion. De la sévérité elle passa bientôt à l'aigreur et même à la dureté. Pendant le rude hiver de 1581 à 1582,

elle empêcha plusieurs fois sa fille d'approcher du feu, la laissant s'habiller près d'une porte où le froid se faisait vivement sentir. Ce traitement rigoureux fut tant de fois répété que, par un malheur dont sa mère n'avait pas prévu la possibilité, les pieds de la jeune Avrillot en gelèrent et qu'il fallut, pour la guérir, lui extraire plusieurs os qui s'étaient cariés. La pieuse enfant montra en cette occasion un courage héroïque : elle ne se plaignit ni des douleurs que lui causa cette opération, ni de la dureté de conduite qui avait occasionné sa maladie.

Quelques mois après sa guérison, Barbe Avrillot, âgée de seize ans et demi, accepta par obéissance le parti avantageux que lui présentèrent ses parents. Elle épousa, le 24 août 1582, Pierre Acarie, vicomte de Villemor, seigneur de Montberrault et maître des comptes de la Chambre de Paris. Ce jeune homme, de noble naissance, boitait un peu : mais ce défaut corporel était bien compensé par la bonté de son cœur, la douceur de son caractère, la droiture de son âme, sa franchise, sa gaîté, sa piété et son attachement à la foi catholique.

Pierre Acarie, après avoir achevé sa philosophie au collége de Navarre, avait étudié le droit à Orléans. Il y avait été témoin des ravages et des actes de vandalisme des prétendus réformés. L'indignation qu'il en éprouva le fit entrer quelques années après dans la Ligue dont il ne pratiqua point les excès, mais dont il poursuivit le noble but qui était de conserver dans notre patrie l'unité de la monarchie et de la religion.

Depuis son mariage, on n'appelait plus Barbe Avrillot que *la Belle Acarie*. Son mari prisait encore moins sa beauté que son esprit pénétrant, son jugement exquis, son humeur affable et surtout les vertus qui relevaient ses qualités naturelles. Il obtint de sa femme qu'elle suivît à peu près le cours de la mode : mais ce fut pour elle un véritable sacrifice. « Ne pourrait-on pas, disait-elle un jour à sa belle-mère, trouver un habit qui se vête tout d'un coup, avoir une robe qui puisse se mettre tout de suite? A quoi bon tant d'atours, de colliers et de bracelets ? Ce sont là tous fatras qui ne servent qu'à faire perdre le temps. Oh ! que je désirerais avoir trouvé un habit que je puisse mettre en un instant. Pourquoi ne suis-je pas née dans un village ? je serais dispensée de toutes ces modes. » Sa belle-mère lui répondit : « Ma fille, cela viendra un jour, mais il n'est pas encore temps d'y songer. » La jeune Acarie considéra ces paroles comme une espèce de prophétie qu'elle n'oublia jamais.

Madame Acarie avait une femme de chambre, nommée Andrée Levoix, qu'elle conserva depuis sa sortie de Longchamps jusqu'à la fondation des Carmélites. Le désir qu'elles avaient toutes deux d'avancer dans le chemin de la perfection effaça la différence des conditions et en fit deux amies inséparables; elles s'entretenaient souvent de pieuses considérations, s'avertissaient mutuellement de leurs défauts et s'accusaient chaque soir, l'une à l'autre, des légères fautes qui leur avaient échappé dans le cours de la journée.

Une des amies de madame Acarie lui ayant prê-

té l'*Amadis de Gaule*, elle prit goût aux romans d'aventure qui étaient alors en grande vogue.

M. Acarie craignant l'effet de ces sortes de lectures y fit une habile diversion en y substituant des livres édifiants. Il avait soin, pour mieux piquer sa curiosité, qu'ils fussent reliés en beau maroquin et dorés sur tranche. La solidité de ces ouvrages eut bientôt plus d'attrait pour elle que la frivolité des compositions et romanesques, elle y puisa les principes de la haute perfection à laquelle elle parvint.

En lisant une traduction des œuvres de S. Augustin, en l'année 1584, madame Acarie fut singulièrement frappée de cette maxime : *Trop est avare, à qui Dieu ne suffit.* Ce fut la devise qui plana désormais sur toute sa vie et qui dès lors lui inspira un redoublement de ferveur. Plus tard, sa fille aînée disait à ce sujet : « Un jour étant seule avec ma mère, au couvent d'Amiens, elle m'entretint de cette grande parole avec tant de ferveur que son visage en était tout enflammé, et son esprit et son cœur étaient si occupés et si remplis de cette vérité divine qu'elle me la répéta un très-grand nombre de fois avec une affection tout extraordinaire. Elle l'écrivit même douze ou quinze fois sur un papier qu'elle me donna, et fut bien une heure à me parler sur ce sujet par un mouvement tout particulier que Dieu lui en donnait. L'effet qu'elle opéra en moi fut tel que je puis assurer que, quoique je fusse très-éloignée de ses dispositions intérieures, néanmoins elle m'imprima, et Dieu par elle, un sentiment si vif et une connaissance si intime de cette sainte parole, que je ne puis l'oublier ;

et maintenant que j'écris ceci, je l'ai si présente à l'esprit qu'il me semble encore voir ma mère me la répéter plusieurs fois et m'en entretenir avec la ferveur qu'elle fit alors. »

A mesure que les années s'écoulaient, madame Acarie devenait de plus en plus affectionnée et dévouée à son mari. Elle ne se bornait point à des marques extérieures de respect et de tendresse à son égard, mais elle était réellement soumise à ses moindres volontés et s'étudiait à prévenir tous ses désirs. « J'aime mieux lui obéir simplement, disait-elle, que de me servir de la médiation de quelqu'un pour l'amener à ce qu'il n'a pas voulu d'abord. » Le mérite était d'autant plus grand que M. Acarie n'était pas toujours d'humeur accommodante : il plaisantait lui-même de son défaut et disait en riant à ses amis : « On prétend que ma femme sera sainte un jour, mais j'y aurai bien contribué, et il devra être parlé de moi dans le procès de sa canonisation, pour l'exercice que j'aurai donné à sa patience ».

La Ligue,formée à Péronne dès 1576, fut établie ouvertement à Paris en 1584. M. Acarie, qui s'y enrôla un des premiers, y prit une part assez importante pour que le parti adverse l'ait surnommé ironiquement *le laquais de la Ligue* : c'était une allusion au mouvement qu'il se donnait pour servir le duc d'Aumale, dont il était l'un des quarante conseillers. Hâtons-nous de dire qu'il ne se permit jamais la moindre injustice ni la moindre violence : Henri IV lui rendit de sa propre bouche ce glo-

rieux témoignage après la prise de Paris, mais ne l'en exila pas moins en 1594.

M. Acarie, libre de choisir sa résidence hors de Paris, se retira à la Chartreuse de Bourg-Fontaine, près de Villers-Cotterets, où il vécut plutôt en religieux qu'en laïque. Il avait dépensé plus de trente mille écus dans l'intérêt de la Ligue et compromis presque toute sa fortune. Ses créanciers firent saisir tout le mobilier de madame Acarie, et jusqu'au siége où elle était assise, sans qu'aucune émotion se trahit sur son visage. Réduite à une nécessité extrême, elle manqua plus d'une fois de pain pour ses enfants. Si elle avait été seule, elle aurait bien volontiers renoncé à la fortune : mais elle sentait qu'elle ne pouvait sacrifier l'avoir de ses enfants : aussi déploya-t-elle une activité incessante pour soutenir des procès, solliciter les juges et relever les ruines de sa fortune. Elle réussit à en sauver quelques débris et sortit complétement justifiée d'une accusation criminelle et politique où les ennemis de M. Acarie avaient essayé de l'impliquer.

Madame Acarie obtint de la Cour que son mari se retirât au château de Luzarches qui appartenait à une de ses cousines, et elle put dès-lors le visiter plus facilement et adoucir pour lui les peines de l'exil.

Modèle des mères chrétiennes, madame Acarie regardait comme sa principale obligation l'éducation de ses enfants ; elle en eut six, trois garçons et trois filles [1]. Par une surveillance de tous les ins-

[1] Nicolas (1584), Marie (1585), Pierre (1587), Jean (1589), Marguerite (1590), Geneviève (1592).

tants, elle s'efforça de leur inspirer le goût de la piété, la ferveur de la foi, l'éloignement du mensonge, la concorde fraternelle, la douceur avec les domestiques. Elle les formait peu à peu à cet espèce de mortification qui caractérise le vrai chrétien. Une de ses filles, qui n'avait que dix ans, fit un jour paraître du dégoût pour un mets qu'on avait servi ; sa mère lui en fit donner à tous ses repas pendant quinze jours, et sa délicatesse fut si bien réprimée dans cette occasion qu'aucun des mets qu'on servait à table ne lui déplut par la suite.

Madame Acarie fit elle-même l'éducation de ses filles, avec l'aide d'une gouvernante, et plaça ses fils au collége. Elle allait souvent les voir pour les encourager au bien et surveiller leurs progrès. Ce fut dans une de ces visites qu'elle se cassa la cuisse la pour seconde fois. Un premier accident de ce genre lui était arrivé en tombant de cheval, alors qu'elle allait rendre visite à son mari exilé. Sans vouloir influencer ses enfants dans le choix d'un état et en leur laissant toute liberté à cet égard, elle les aidait à réfléchir sur les avantages et les inconvénients des diverses professions auxquelles ils songeaient. Tous s'établirent honorablement. Le fils aîné devint maître des eaux et forêts de Champagne ; le second, vicaire général de Rouen ; le troisième embrassa l'état militaire et eut un fils qui remplit les fonctions d'aide-de-camp auprès du prince Xavier de Saxe, frère de la Dauphine, mère de Louis XVI. Ses trois filles se firent carmélites, l'aînée fut sous-prieure du couvent d'Amiens.

Beaucoup de maîtres croient avoir rempli toute

justice à l'égard de leurs serviteurs quand ils les ont payés des services qu'ils en reçoivent. Telle n'était point la conduite de madame Acarie qui se regardait comme obligée de surveiller leurs mœurs, de corriger leurs défauts, de leur faciliter la pratique de tous les devoirs religieux. Un de ces bons serviteurs entra dans l'Ordre de S. François de Paule et mourut au couvent des Minimes d'Abbeville. Le P. Giry nous a laissé les détails suivants sur son confrère : « L'Ordre des Minimes conserve encore la mémoire de P. François Guichart, lequel profita si bien des instructions de sa bonne maîtresse, madame Acarie, chez qui il avait demeuré, et des soins qu'elle avait pris de le faire étudier pour le mettre en état d'entrer en religion qu'il se rendit également savant et vertueux. En effet, dans l'espace de quarante ans qu'il a vécu dans cet Ordre, il a donné les marques d'une profonde érudition, tant pour la théologie que pour l'intelligence des langues orientales, et s'est rendu le vrai modèle d'une parfaite pénitence. Il avait joint à cette vertu une haute oraison : car il n'employait pas moins de trois heures par nuit à la prière, outre l'office des matines et la méditation de la communauté, de laquelle il ne s'absentait jamais, quelque fatigue qu'il eût eu le long de la journée, ni même après avoir prêché trois ou quatre fois par jour. Enfin il est décédé dans les ferveurs de son zèle, le 24 novembre 1643, au couvent d'Abbeville. »

Madame Acarie eut divers directeurs qui exercèrent une grande influence sur les bonnes œuvres qu'elle accomplit. Ce furent successivement le P.

Benoît de Canfeld qui, après avoir abjuré l'hérésie dans laquelle il était né, quitta l'Angleterre et se fit capucin au couvent de Meudon ; André Duval, célèbre docteur de Sorbonne, qui refusa la place de théologal de l'Église d'Amiens, et qui devait écrire la vie de sa pénitente ; Dom Beaucousin, qui mourut prieur de la Chartreuse de Cahors ; M. Gallemant qui, après avoir professé la rhétorique à Beauvais, devint curé d'Aumale et plus tard supérieur des Carmélites de France.

C'est sous la direction de ces confesseurs éminents en sainteté que madame Acarie s'exerça dans la pratique de toutes les bonnes œuvres. Le soulagement des pauvres avait pour elle un souverain attrait. On l'aidait de toutes parts dans ses œuvres de charité. Pendant cinq à six mois, Henri IV lui envoya vingt-cinq écus, chaque fois qu'il prenait le divertissement du jeu. Elle recueillait chez elle les ecclésiastiques malades, visitait les pauvres honteux, assurait l'avenir des orphelins, préservait l'honneur des jeunes filles indigentes. Son zèle redoubla surtout pendant le siége que subit Paris en 1590 et où la famine fit périr plus de 20,000 personnes. Un jour qu'elle revenait de l'Église, elle fut accostée par deux gentilshommes, tourmentés par la faim, qui la suppliaient de leur donner le chien qui la suivait. Suffoquée par l'émotion, elle leur fit un signe de consentement et rentra chez elle en fondant en larmes.

Cette pieuse femme consacrait une partie de son temps à soigner les malades, soit à leur domicile, soit dans les hôpitaux, et s'imposait parfois de telles

fatigues que sa santé n'y résistait pas. Pendant une de ses longues maladies, la duchesse de Longueville vint lui rendre visite et lui proposa de la veiller la nuit. Madame Acarie essaya d'utiliser cette bonne volonté au profit d'autrui: « Puisque vous êtes disposée, madame, lui dit-elle, à exercer la charité, je puis vous offrir une belle occasion : il y a ici proche un pauvre vinaigrier qui souffre beaucoup ; ce pauvre homme est bien plus malade que moi; il a plus de besoins et moins de ressources.»

Madame Acarie, en servant les malades, cherchait avant tout l'occasion de les ramener à Dieu et de les aider à bien mourir. Que de consolations n'éprouva-t-elle point à l'hôpital Saint-Gervais où on apporta, en 1589, les soldats qui avaient été blessés à la bataille de Senlis et à la rencontre de Montereau. Gauthier, avocat général au Grand Conseil et traducteur de diverses œuvres de piété, estime à plus de dix mille les conversions opérées par madame Acarie de l'an 1598 à l'an 1614, époque où elle entra en religion. Dans les nombreuses abjurations qu'elle obtint de familles protestantes, elle trouva un concours efficace dans l'aide de la comtesse de Soissons, de la duchesse de Longueville, de Marie de Médicis et de Henri IV.

Ne doit-on pas mettre au rang des bonnes œuvres de madame Acarie les progrès qu'elle fit faire à ses amis dans les voies spirituelles? Parmi ceux qui lui furent le plus fortement unis par ces liens si profitables, nous citerons S. François de Sales qui parle d'elle avec tant d'admiration dans plusieurs de ses lettres ; le cardinal de Bérulle qui

puisa dans ses rapports avec notre Bienheureuse l'esprit de détachement qu'il conserva au sein des dignités et des grandeurs ; le garde des sceaux de Marillac qui n'entreprenait jamais rien sans consulter sa vertueuse amie ; Louise Séguier, la mère du cardinal de Bérulle, qui se fit Carmélite à cinquante ans, après avoir rempli tous ses devoirs d'épouse et de mère chrétienne; madame de Meignelay qu'Henri IV surnommait *la Sage Marquise* ; et la marquise de Breauté qui, après la mort de son mari, entra dans l'Ordre du Carmel. Madame Acarie était comme l'institutrice et le centre de ces âmes magnanimes qui furent suscitées de Dieu à cette époque de régénération.

On doit regretter que madame Acarie, par un sentiment exagéré d'humilité, ait brûlé la plupart des écrits qu'elle avait composés sur la vie intérieure. Abondamment pourvue des dons de l'intelligence et de la grâce, personne n'était plus favorablement doué pour traiter de tels sujets. Son habileté du reste s'appliquait à tout. Soit qu'elle interprétât l'Écriture sainte, qu'elle lisait dans le texte latin, soit qu'elle rédigeât des mémoires sur des affaires contentieuses, soit qu'elle composât des remèdes pour les malades, soit qu'elle dirigeât la construction des couvents, soit qu'elle s'appliquât au discernement des esprits et à la direction des consciences, elle montrait partout une supériorité dont elle était la seule à ne point s'apercevoir.

La foi était le principe surnaturel de toutes ses pensées, de toutes ses démarches, de toutes ses œuvres. Jamais un doute ne s'élevait dans son esprit

sur les matières religieuses : on aurait dit qu'elle avait non-seulement la foi, mais la vision manifeste des vérités que la foi propose à croire. Elle était loin pourtant d'avoir cette sorte de crédulité qui ne provient que de l'infirmité de l'intelligence. On en eut une preuve bien manifeste dans l'affaire de Nicolle Tavernier. Cette prétendue thaumaturge, native de Reims, avait accaparé la réputation d'une sainte. Elle ordonnait des prières et des processions solennelles pour conjurer les fléaux qui désolaient la France. Madame Acarie, loin de partager l'enthousiasme populaire, devina que ce n'était point l'esprit de Dieu qui agissait dans cette fille ; elle démasqua ses intrigues, découvrit ses mensonges et son ignorance, et la fit honteusement rentrer dans l'ombre et le silence.

L'union de la Bienheureuse avec Dieu était si grande que, selon l'expression de la marquise de Meignelay, « on voyait Dieu en elle beaucoup plus qu'on ne la voyait elle-même » ; elle se montrait souvent confuse de ces faveurs célestes. Dans une grande maladie qu'elle fit au couvent d'Amiens, ne pouvant déguiser la joie intime qui débordait de son âme, elle s'écriait : « Mon Seigneur ! vous me comblez ; il n'y a pas moyen de le cacher. Puisque vous me donnez, au moins cachez-le, mon Dieu, et faites que je puisse le cacher ! »

L'espace nous manque pour suivre les historiens de la B. Marie de l'Incarnation dans le récit détaillé de toutes ses vertus ; nous préférons ne pas nous appesantir sur sa dévotion aux offices de l'église, sur sa vive piété envers le Saint-Sacrement, sur

son culte ardent pour la Ste Vierge et les Saints [1], sur son respect à l'égard des ministres de l'Église, sur sa profonde humilité, sur son courage à endurer la douleur, sur le don de prophéties et de miracles dont elle était douée, sur son état habituel d'extase et ses douleurs stygmatiques, et réserver plus de place à ce qui concerne son œuvre principale, l'établissement en France de la réforme de Sainte-Thérèse, et surtout à ce qui intéresse plus particulièrement l'histoire de notre diocèse, c'est-à-dire à son séjour à Amiens.

C'est à M. de Brétigny qu'est due la première pensée d'introduire en France la réforme du Carmel que Ste Thérèse avait entreprise en Espagne, dès l'an 1562. Ses efforts ne furent point couronnés de succès : cette œuvre était réservée à madame Acarie, à qui Ste Thérèse apparut diverses fois pour l'engager à doter la France de l'Ordre du Carmel. Notre Bienheureuse sut intéresser à ce projet la duchesse de Longueville, le cardinal de Bérulle, Gallemant, André Duval, de Marillac et S. François de Sales. On obtint une bulle d'institution du pape Clément VII (13 novembre 1603), et on établit un couvent sur la place Sainte-Geneviève ; plus tard, après de nombreux obstacles, six Carmélites espagnoles furent installées dans le prieuré de Notre-Dame des Champs, qui avait été réparé et agrandi par les soins de madame Acarie. Sa pieuse confidente, Andrée Levoix, devint la première des sept novices

[1] Elle fit le voyage de Laon pour y vénérer le bras de S. Laurent, encore aujourd'hui conservé à l'église Saint-Martin.

qui furent admises dans le nouvel établissement, après avoir été formées par madame Acarie dans la petite communauté de Sainte-Geneviève. Madame Acarie eut la joie de voir ses trois filles entrer librement dans l'institut qu'elle avait formé et auquel elle consacrait tous ses soins.

Nous ne raconterons point les fondations successives de monastères du Carmel que madame Acarie fit à Pontoise, à Dijon, à Tours et à Rouen, mais nous nous arrêterons à la quatrième fondation qui eut lieu à Amiens en 1606 [1].

La fondatrice de cette maison fut Mlle de Viole, dont le père était maître des requêtes. Mise à la tête de la petite Congrégation de Sainte-Geneviève, elle fut une des premières novices de Notre-Dame des Champs et voulut plus tard consacrer une partie de sa fortune à l'érection d'un couvent de son Ordre. On hésitait entre Rouen et Amiens. Madame Acarie fit choisir cette dernière ville, parce qu'elle avait une grande dévotion au chef de S. Jean-Baptiste et parce que la comtesse de Saint-Pol, belle-sœur de la duchesse de Longueville, promit

[1] Nous espérions trouver dans les onze volumes manuscrits que conservent les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, des détails inédits sur la fondation d'Amiens et sur le séjour qu'a fait dans notre ville la B. Marie de l'Incarnation. Notre espoir a été déçu. Madame la Supérieure des Carmélites de Paris a bien voulu, sur notre demande, faire confronter ces documents manuscrits avec les diverses histoires imprimées, et on a constaté qu'il n'y avait pas un seul détail concernant Amiens, qui n'ait été utilisé par Boucher et Mgr Dupanloup. Aussi, à partir de ce moment, nous allons suivre presque textuellement l'édition de Mgr l'évêque d'Orléans, jusqu'au départ de la B. Marie pour Pontoise.

que cet établissement serait protégé par son mari, qui était gouverneur de Picardie.

La mère Isabelle des Anges, qui était alors à Dijon, fut désignée comme prieure du futur monastère d'Amiens. Elle était née en 1565 à Villecastin, dans le diocèse de Ségovie. Son père avait été ambassadeur du roi catholique auprès du duc de Florence. Elle fit profession en 1590, dans le monastère de Salamanque, dont elle était sous-prieure, quand on vint la chercher pour aller en France, avec cinq autres espagnoles, établir l'Ordre du Carmel. Elle fonda successivement les monastères de Dijon, d'Amiens, de Rouen, de Bordeaux, de Toulouse et de Limoges.

Madame Acarie partit de Paris pour Amiens, accompagnée de M. Gallemant et de M. Duval. A Clermont-sur-Oise, quand on entra dans l'auberge, on y trouva un marchand de Paris qui revenait de la capitale de la Picardie. Cet homme était hostile à la fondation qu'on allait faire dans cette ville; il en parlait avec emportement et disait qu'on ferait bien d'abattre la partie du couvent qu'on avait déjà construite. André Duval allait répliquer, mais la Bienheureuse l'en empêcha : « Ne répondons pas, mon Père, lui dit-elle, c'est au milieu de contradictions que se font les œuvres de Dieu, et ce que nous venons d'entendre est de bon augure pour l'établissement du monastère. » Pendant le reste de la route, elle répétait avec une certaine consolation les propos injurieux qu'avait tenus le voyageur et en concluait de nouveau que l'œuvre réussirait.

On arriva à Amiens le 13 mai 1606, dans la matinée : c'était la veille de la Pentecôte. On descendit au couvent que les ouvriers étaient en train de bâtir dans la rue Saint-Jacques. La comtesse de Saint-Pol avait posé la première pierre de l'église et l'évêque de la Marthonie avait présidé à cette cérémonie. Madame Acarie examina le bâtiment dans tous ses détails, et elle en parla avec tant de justesse que l'architecte, surpris des connaissances spéciales qu'elle montrait, lui témoigna les plus grands égards.

On se rendit ensuite à la maison des sœurs blanches, située dans la chaussée Saint-Leu ; c'était une communauté de Dominicaines qui avait été établie pour le service des malades et que l'évêque venait de supprimer. La nouvelle colonie du Carmel devait habiter cette maison pendant deux ans jusqu'à ce que le monastère de la rue Saint-Jacques fut achevé. On fit venir les jeunes personnes d'Amiens qui avaient manifesté le désir d'entrer au Carmel, et madame Acarie examina leur vocation avec un admirable discernement. « Celle-ci est propre à l'institut, disait-elle à M. Duval, vous pouvez la recevoir ; celle-là n'a point de vocation, ne l'admettez point ». L'expérience confirma tous les jugements qu'elle avait portés sur les postulantes.

La mère Isabelle des Anges ne devait arriver que le soir avec les religieuses qu'elle amenait. La comtesse de Saint-Pol et madame de Treïgnel, dont le mari était gouverneur d'Amiens, allèrent à deux lieues au-devant d'elles, avec plusieurs dames de la ville. Après que les religieuses eurent vu la ca-

thédrale, on les conduisit à la maison qui leur était destinée; en l'absence de l'évêque, son vicaire général s'y était rendu pour les recevoir.

Le lendemain, jour de la Pentecôte, on célébra solennellement la messe, à laquelle assistèrent les échevins et les principaux habitants de la ville, et l'on voulut que le nouveau couvent portât le vocable du Saint-Esprit.

Le lundi, on donna l'habit du Carmel à quatre demoiselles de la ville [1], et l'on remit à un autre jour la vêture des autres postulantes qui étaient en plus grand nombre. Madame Acarie s'entretint avec chacune d'elles avant de retourner à Paris.

« Le dimanche 25 juin 1608, dit Pagès [2], l'église de ces religieuses Carmélites fut dédiée par Mgr l'Évêque d'Amiens; le mercredi suivant, elles furent conduites dans leur nouveau couvent, sur les neuf heures du matin, par la procession de la cathédrale, à laquelle assistaient les religieux mendiants et où l'on porta le chef de S. Jean-Baptiste. Cette procession, étant sortie de l'église Notre-Dame, descendit par-devant la maison des Sœurs blanches où étaient alors lesdites religieuses Carmélites. Elles marchèrent ensuite avec ladite procession, dans laquelle on porta sous le dais le Très-saint Sacrement, qui avait été exposé dans l'église desdites Sœurs blanches. Ces Carmélites furent conduites dans leur dit couvent, rue Saint-Jacques, marchant deux à

[1] Sœur Madeleine Delacroix, sœur Marguerite du Saint-Esprit, sœur Catherine des Anges, sœur Claire du Saint-Sacrement.

[2] *Manuscrits*, t. I, p. 351.

deux au nombre de dix-huit, tenant chacune un cierge à la main et couvertes d'un crêpe ou voile, de manière qu'on ne pût les reconnaître. »

On n'a pas oublié peut être la petite communauté de Sainte-Geneviève, première pépinière du Carmel. Les sujets qui étaient restés dans cette maison ne se sentirent point de vocation pour la règle austère de Ste Thérèse. Madame Acarie en fit un institut pour l'éducation des jeunes filles, avec l'aide de sa cousine Madeleine Lhuillier, épouse de M. de Sainte-Beuve, conseiller au parlement. Ce fut l'origine des Ursulines, dont la bulle d'érection fut donnée le 13 juin 1612. Madame Acarie prêta également son concours à la fondation que fit M. de Bérulle de la Congrégation de l'Oratoire.

Epuisée par tant d'occupations et de travaux, madame Acarie tomba gravement malade au mois de juin 1610. Elle se trouva très-soulagée quand on lui eut appliqué le manteau de Ste Thérèse que les Carmélites espagnoles avaient apporté en France.

Trois ans plus tard, le 17 septembre 1613, elle eut la douleur de perdre un mari auquel elle avait toujours été tendrement attachée. Elle eut la consolation de le voir mourir aussi saintement qu'il avait vécu.

Libre des soins de la terre, n'ayant plus à s'occuper de ses enfants qui étaient tous établis, madame Acarie put suivre la vocation qui l'attirait au Carmel. Elle se retira au couvent de Paris et sollicita d'être reçue en qualité de sœur converse. MM. Duval et de Bérulle s'opposèrent d'abord à cet

excès d'humilité, mais ne purent changer une détermination qui paraissait inspirée du ciel. Pour remplir les vœux de cette sainte femme, il ne s'agissait plus que de lui désigner la maison la plus pauvre de l'Ordre. M. Duval indiqua un monastère qui était à une grande distance de Paris : mais on y renonça bientôt. On fit réflexion que madame Acarie serait trop éloignée des supérieurs, dont les avis pouvaient lui être nécessaires. On ne voulait point non plus la mettre dans une maison qui fût trop près de Paris. La grande réputation qu'elle avait acquise par ses lumières et sa sainteté faisait craindre qu'elle ne reçût trop de visites, ce qui aurait pu nuire à l'esprit de recueillement qui convient aux Carmélites. Après mûre délibération, il fut arrêté qu'elle irait au couvent d'Amiens, à la fondation duquel avait contribué son époux.

Madame Acarie fut comblée de joie quand elle vit qu'on l'admettait au nombre des épouses de Jésus-Christ. Le 12 février 1614, elle partit de Paris pour se rendre à Amiens où elle n'arriva que le 15. Edmond de Messa, qui avait été son serviteur de confiance, l'accompagna dans son voyage et raconte ainsi son entrée à Amiens. « En y arrivant, elle alla descendre au monastère des Carmélites. On venait d'y refuser une fille qui s'était présentée pour être sœur converse ; et comme on la destinait au service extérieur de la maison, elle se trouvait alors chez les tourières. La Bienheureuse qui la vit affligée du refus qu'elle avait éprouvé et de la destination qu'on faisait d'elle, lui dit pour la consoler : « Ma sœur, ne vous affligez point, je m'en

vais entrer dans le monastère pour entrer dans la place où vous étiez, mais je suis si imparfaite que je crains bien que l'on ne me renvoie. Si cela arrive je demanderai par pure miséricorde qu'on me laisse au tour avec vous ».

« Quand il fallut entrer dans le monastère, je l'aidai à aller de la chambre du tour jusqu'à la porte, étant accompagnée de deux tourières qui la soulageaient, à cause de la faiblesse de sa jambe qu'elle s'était rompue plusieurs fois. Elle trouva à la porte toute la communauté qui était venue en cérémonie la recevoir, non comme une personne qui passe du monde à la religion, mais comme leur mère, et comme si c'eût été un ange descendu du ciel.

« Voyant la prieure à qui elle avait rendu de grandes assistances spirituelles lorsqu'elle était dans le monde, la Bienheureuse se prosterna à ses pieds, le visage contre terre, et lui dit qu'elle venait, comme pauvre, demander miséricorde et se jeter entre les bras de la religion. Ce qu'elle dit avec tant de larmes et dans le sentiment d'une humilité si profonde que toutes les religieuses en furent extrêmement touchées. Après, elle s'en alla à la cuisine commencer à exercer l'humble qualité qu'elle se donnait, s'appelant une pauvre chambrière de cuisine ; et sa ferveur la transporta de telle sorte, qu'elle travaillait et marchait sans aucun appui, quelque faible et incommodée qu'elle fût. Elle fit tant d'efforts en trois ou quatre jours, qu'elle se blessa et ne put jamais depuis marcher sans béquilles ou sans bâton, excepté deux fois, l'une à sa prise d'habit, l'autre à la cérémonie d'un voile. »

La Supérieure du monastère d'Amiens était alors la mère Isabelle de Jésus. Née à Berg-Op-Zoom, le 5 juillet 1577, elle fut élevée dans le sein de la religion luthérienne et se convertit à Paris où elle avait accompagné la princesse d'Orange. Elle fit ses vœux de carmélite à Paris, en 1607, et, un an après, fut nommée maîtresse des novices du couvent d'Amiens; en 1610, elle en fut élue prieure.

Notre Bienheureuse, par respect pour les constitutions de l'Ordre, n'aurait voulu prendre l'habit religieux qu'un an après son entrée au noviciat; mais les Supérieurs en décidèrent autrement. Madame Acarie prit donc l'habit en même temps que mademoiselle de Marillac, le 7 avril 1614, moins de deux mois après son arrivée, des mains de M. André Duval, et reçut le nom de Marie de l'Incarnation. Elle avait quarante-huit ans. La cérémonie se fit de grand matin : on prit cette précaution pour ne pas exposer aux regards du public les grâces extraordinaires que la novice pourrait alors recevoir; l'événement prouva qu'on avait eu raison. Pendant la messe, la Bienheureuse parut toute abîmée en Dieu : son visage était plus beau qu'à l'ordinaire, elle avait les yeux presque fermés et restait sans mouvement. Lorsqu'on en vint à la vêture, elle répondit fort bien aux questions qu'on lui fit. Au moment de s'étendre sur le tapis, la mère Isabelle fut obligée de l'aider, tant la force de l'attraction divine l'avait mise hors d'elle-même. Il fallut lui rendre le même service à la fin de la cérémonie, lorsqu'il s'agissait d'embrasser les religieuses; bien-

tôt on s'aperçut qu'elle était tombée en extase : on la fit asseoir dans une stalle où elle resta plus d'une heure.

Marie de l'Incarnation passa son noviciat avec tant de perfection que les religieuses la considéraient comme la règle vivante des vertus qu'elles devaient pratiquer. L'humble sœur converse s'occupait des travaux de la cuisine autant que ses infirmités habituelles le lui permettaient. Elle faisait aussi, pour l'église et la sacristie, des ouvrages en tapisserie.

Une de ses compagnes d'Amiens a laissé de ses travaux une peinture toute naïve qu'il ne faut point modifier : « Elle accommodait les lampes, elle allumait le feu, elle balayait, elle nettoyait les légumes, elle mettait les herbes au pot, elle préparait les tables et apportait à boire et à manger. Elle faisait ces actions et autres semblables avec tant de ferveur et plaisir qu'une religieuse lui ayant dit une fois qu'elle devait prendre garde à ne pas se faire mal, étant déjà si incommodée, elle répondit que, bien loin de se faire mal, elle se guérirait plutôt en faisant ces sortes d'actions, et que c'était ses délices. Elle les faisait avec autant de soin que si tout le bien de la religion en eût dépendu, et elle recommandait par ses paroles et par ses exemples à ses compagnes de les faire toujours avec un renouvellement d'esprit. Aussi, Notre-Seigneur qui, selon les oracles de l'Écriture, résiste aux superbes et donne la grâce aux humbles, avait trouvé si agréables ces actions humbles de sa servante, qu'elle a dit qu'elle recevait quelquefois

plus de grâces de lui, en lavant les écuelles et en épluchant les herbes, qu'à l'oraison ».

Elle avait coutume de travailler devant une image qui représentait la Sainte Famille appliquée à des ouvrages domestiques; et un jour qu'une religieuse l'exhortait à modérer son activité, elle répondit: « Voyez avec quelle ardeur travaille l'Enfant-Jésus, avec quelle humilité il s'occupe des choses qui sont indignes de lui. Après un tel exemple, pourrions-nous rester oisives ou nous plaindre de la bassesse de nos travaux? »

Ses dévotions ni ses infirmités ne lui servaient jamais de prétexte pour se soustraire à l'obéissance. Elle appelait la cloche qui annonçait les divers exercices de la journée *le signe du grand Roi*; et dès qu'elle l'entendait sonner, elle quittait tout pour se rendre à son appel.

Elle portait très-loin l'amour de la pauvreté, quand il s'agissait de choses qui étaient à son usage. Un jour que ses alpargates[1] étaient rompues, elle se mit à les raccommoder, de peur qu'on ne vît leur mauvais état et qu'on ne voulût lui en donner d'autres. Une religieuse qui s'en aperçut lui conseilla de quitter une chaussure dont elle ne pouvait plus faire usage. « Quoi! ma sœur, lui répliqua cette

[1] *Alpargate* est un mot emprunté de la langue espagnole, qui désigne la chaussure des Carmélites. Cette chaussure est une espèce de soulier, dont le dessus et le quartier sont de grosse toile grise. La semelle qui a l'épaisseur d'un pouce est faite de chanvre natté. Ces religieuses ont, pour aller dans les cours et le jardin, des sandales de bois dans lesquelles elles insèrent leurs alpargates.—BOUCHER.

sainte femme, vous me conseillez de manquer ainsi à la pauvreté. Ah! combien de pauvres serviraient Dieu mieux que je ne le sers, s'ils étaient aussi bien chaussés que je le suis! »

La Bienheureuse ôta de sa cellule un tableau qui représentait sainte Marie l'Égyptienne et auquel elle avait de la dévotion : « Mes sœurs, dit-elle, n'en ont point de semblables ». Elle avait un chapelet qu'elle aimait beaucoup : S. Charles Borromée l'avait béni et le Pape y avait attaché des indulgences. Elle le donna à la Mère Marie du Saint-Sacrement qui allait fonder les Carmélites d'Orléans: «Il faut, lui dit-elle, se défaire de toutes les choses qu'on aime, quand même elles seraient saintes, afin de ne rien avoir en propre [1] ».

Le mépris qu'elle avait pour elle-même lui faisait repousser toute espèce de félicitations. Elle n'ouvrait presque jamais la bouche que pour s'accuser de ses défauts. Dans la crainte de s'attirer des louanges, elle ne parlait jamais la première sur les choses de Dieu, ou si elle le faisait, elle s'arrêtait bientôt, en disant qu'en sa qualité de sœur converse elle devait se taire et écouter les autres.

Marie de l'Incarnation avait une dévotion toute spéciale pour la passion du Sauveur. Elle fit bâtir, dans le jardin du couvent, un ermitage représentant le mont Calvaire, élevé de quinze degrés, afin que les religieuses, y montant, pratiquassent la dévotion de *l'échelle sainte*. Cet ermitage était tellement en-

[1] Le chapelet que laissa notre Bienheureuse en mourant, fut réclamé comme une relique par Marie de Médicis.

touré d'épines et de feuillages qu'on ne pouvait point apercevoir la religieuse qui s'y retirait pour faire oraison.

Tant de vertus et d'abnégation furent récompensées par des faveurs extraordinaires. Ce fut pendant l'année de son noviciat que notre Bienheureuse vit se multiplier ses extases et ses ravissements; qu'elle aperçut, dans une vision, son époux au milieu des Bienheureux, et que, par ses prières, elle obtint la guérison du jeune Henri, duc de Longueville.

La sainte novice devait prononcer ses vœux le 8 avril 1615. Comme elle venait d'être gravement malade, on transporta son lit dans l'une des salles de l'infirmerie qui donnait sur l'église. M. de Bérulle et la mère Isabelle de Jésus reçurent ses vœux en présence de la communauté. Nous avons vu, dans le registre des Professions des Carmélites d'Amiens, celle que Marie de l'Incarnation y écrivit alors de sa main. Pendant cette maladie, dont la plus grave période précéda sa profession, la Bienheureuse ne cessa d'édifier la communauté par sa patience et sa résignation. « Mon Dieu, s'écriait-elle, je ne puis vous demander de me conserver la vie que pour avoir le moyen de souffrir plus longtemps. » Ce ne fut que par obéissance qu'elle pria Dieu de la guérir. Un jour, pendant l'oraison du matin, elle reçut des grâces extraordinaires, à la vue d'un grand crucifix qui se trouvait sur la balustrade de l'église, et qu'elle apercevait à travers la grille de la chambre où l'on avait transporté son lit[1].

[1] Ce crucifix est conservé par les Carmélites d'Amiens.

Marie resta cinq heures dans un ravissement extatique. A la suite de cette crise, elle recouvra une partie de ses forces et entra en convalescence.

Quand les six années du priorat de la mère Isabelle de Jésus furent expirées, en 1616, on procéda à l'élection, en présence de M. Duval. L'unanimité des voix se porta sur notre Bienheureuse, qui refusa d'accepter cette charge. M. Duval lui vint en aide en représentant à la communauté qu'une sœur converse ne pouvait être choisie pour prieure, et que d'ailleurs, Dieu ayant assigné à Marie de l'Incarnation le rang qu'elle devait tenir dans le cloître, rien ne pouvait être changé à cet égard. On procéda donc à une nouvelle élection et le choix tomba sur la fondatrice de la maison, la mère Anne du Saint-Sacrement, qui était alors sous-prieure du couvent de Paris. Elle s'était appelée dans le monde Anne de Viole. Fille d'un conseiller au parlement de Paris, elle était entrée dans la petite Congrégation de Sainte-Geneviève. Pendant son priorat, elle fit beaucoup de bien au monastère d'Amiens, fondé en grande partie par sa générosité.

La communauté, voulant en quelque sorte se dédommager du refus de madame Acarie, nomma sous-prieure sa fille aînée, Marie, qui avait pris le voile à Paris, en 1608, sous le nom de Marie de Jésus. Elle était déjà à Amiens, en 1615, lorsque sa mère y fit profession [1]. En attendant la prieure, c'était la sous-prieure qui devait gouverner la mai-

[1] La sœur Marie de Jésus quitta Amiens en 1620, pour être prieure du monastère d'Orléans, où elle mourut en 1641.

son. Ce fut une occasion pour Marie de l'Incarnation, elle qui était mère par la nature, de s'humilier devant sa fille, qui devenait sa mère par la religion. La fille du garde des sceaux de Marillac, alors carmélite à Amiens, écrivit ces lignes à ce sujet : « On ne l'a jamais vue, ni par surprise, ni par récréation, manquer tant soit peu de respect envers celle que la nature lui avait assujétie et que la grâce lui avait donnée pour supérieure. Elle lui déférait et lui obéissait en toutes choses avec une simplicité d'enfant. »

Dans une visite qu'André Duval vint faire à Amiens, il ordonna à la sœur Marie de l'Incarnation d'écouter les religieuses qui voudraient lui parler de leurs dispositions intérieures et de leur faire les réponses qu'elle jugerait convenable. L'humilité dont la Bienheureuse était remplie l'empêchait souvent de se prêter à cette bonne œuvre. Elle eut beau représenter qu'elle avait plus besoin d'avis que les autres, et que son devoir, en qualité de sœur converse, était de se taire et d'écouter : M. Duval persista dans l'ordre qu'il venait de lui donner et lui dit que puisqu'elle avait beaucoup de talent pour la conduite des âmes, elle devait en faire usage.

Les infirmités de cette sainte femme devenant de plus en plus grandes, les Supérieurs, MM. Gallemant, de Bérulle et Duval, crurent devoir lui ordonner de se rendre au monastère de Pontoise, où elle serait plus à portée de recevoir les secours dont elle avait besoin, à cause de la proximité de Paris. La veille de son départ, la sœur Marie demanda pardon aux religieuses d'Amiens des mauvais exem-

ples qu'elle leur avait donnés. Elle parla d'un ton si pénétré et répandit des larmes si abondantes qu'on aurait cru qu'elle disait vrai, si on l'eût moins connue.

Madame Acarie arriva à Pontoise le 7 décembre 1616, après avoir séjourné près de trois ans à Amiens. L'espace nous manque pour raconter tous les services qu'elle rendit au monastère de Pontoise dans l'ordre matériel et spirituel.

La Bienheureuse tomba gravement malade le 7 février 1618. L'apoplexie et la paralysie combinaient leurs dangers. Après plusieurs visions qui la comblèrent de joie, elle mourut le 18 avril, à l'âge de cinquante-deux ans, deux mois et sept jours, en ne comptant pas les dix jours qui ont été retranchés du calendrier par Grégoire XIII. Il y avait treize ans et demi que l'ordre des Carmélites réformées avait été établi en France par ses soins et il y possédait déjà dix-huit maisons [1].

« Le siècle de Madame Acarie, dit M. l'abbé Tron, qui ne pensait pas, comme le nôtre, qu'un Ordre

[1] Paris, 1er couvent, rue S. Jacques, 1604.—Pontoise, 1605.—Dijon, 1606.—Amiens, 1606 —Tours, 1608. — Rouen, 1609. — Bordeaux, 1610.— Châlons, 1610.—Dôle, 1614.—Dieppe, 1615.—Toulouse, 1616.—Caen, 1616.—Besançon, 1616.—Lyon, 1616.—Orléans, 1617.—Paris, deuxième maison, rue Chapon, 1617. — Bourges, 1617.—Saintes, 1617. (Archives du couvent des Carmélites de la rue d'Enfer.) Il existe actuellement en France 65 maisons de Carmélites. La Picardie n'en compte que trois; celle d'Amiens qui fut rétablie en 1815, rue St-Jacques, et transférée en 1833 rue Porte-Paris; celle d'Abbeville, fondée en 1636, et celle de Compiègne, en 1867.

[2] *La B. Marie de l'Incarnation*, p. 145.

destiné à plaider auprès de Dieu les intérêts spirituels de l'homme fût inutile, ni qu'il fût inférieur aux Ordres qui se vouent au soulagement de nos misères corporelles, dut certes savoir grand gré à cette femme admirable de ses nombreuses fondations; et nos penseurs du jour, qui affectent un certain spiritualisme, devraient bien comprendre aussi combien il est nécessaire qu'il y ait dans la société quelques associations d'âmes d'élite, aussi élevées par leurs affections et leurs pensées, au-dessus du commun des hommes, que les cieux sont distants de la terre, comme pour former en quelque sorte comme la tête, le cœur et l'âme du corps social, et pour louer, bénir, adorer, prier, conjurer, apaiser le Ciel au nom de la grande famille humaine. J'admire et je bénis la sœur de charité qui cicatrise nos plaies et console nos douleurs; mais je vénère et je bénis aussi la carmélite qui prie pour ceux qui ne prient pas, qui châtie son corps pour ceux qui ne connaissent aucune expiation, qui bénit Dieu et l'adore pour ceux qui l'oublient; car il y a une certaine solidarité entre les enfants d'une même famille. Et ne sait-on pas que Dieu accorde souvent de grandes grâces aux uns, en faveur des autres. »

CULTE ET LITURGIE.

Diverses circonstances déterminèrent à poursuivre la béatification de la sœur Marie de l'Incarnation. De merveilleuses odeurs s'étaient échappées de son tombeau à

plusieurs reprises; des personnes dignes de foi affirmaient l'avoir vue leur apparaître; enfin, divers malades avaient été guéris par son intercession. Sur la demande de l'Archevêque de Rouen, cinq commissaires apostoliques furent délégués, en 1630, pour faire des informations sur les vertus et les miracles de Marie de l'Incarnation. 193 témoins furent entendus tant à Paris qu'à Amiens, à Pontoise, à Saint-Denis, à Gisors, à Chartres, à Noyon, à Orléans et à Bar-le-Duc. Sur ces entrefaites, le Pape Urbain VIII prescrivit de n'entamer aucun procès de béatification que cinquante ans après la mort de la personne décédée en odeur de sainteté. La poursuite de cette cause fut donc forcément interrompue; reprise en 1784, elle fut terminée en 1791. La cérémonie de la béatification se fit le 5 juin dans la basilique de Saint-Pierre. Les Carmélites d'Amiens ne purent s'unir à cette fête : la Révolution les avait exilées.

Le culte de la B. Marie de l'Incarnation est très en honneur à Pontoise, où de nombreux pèlerins vont prier près de son tombeau pendant la neuvaine qui précède sa fête.

Les Églises d'Amiens, de Paris et de Versailles, ainsi que tous les couvents de Carmélites, célèbrent, le 18 avril, la fête de la B. Marie de l'Incarnation.

RELIQUES.

Marie de l'Incarnation fut inhumée dans le cloître du couvent des Carmélites de Pontoise. M. de Marillac érigea sur ses dépouilles un tombeau de pierre de liais qui existe encore aujourd'hui, et qui devint aussitôt un but de pèlerinage. S. François de Sales, Ste Chantal, Marie de Médicis, Anne d'Autriche allèrent s'y agenouiller.

Un plus riche mausolée, détruit à la Révolution, fut érigé en 1626, grâce aux libéralités réunies de Louis XIII, de Marie de Médicis et de M. de Marillac.

En 1634, les Carmélites de Pontoise, redoutant les suites des irruptions des Espagnols, retirèrent le corps de la Bienheureuse de son tombeau et l'inhumèrent dans leur cimetière.

En 1792, les reliques furent enterrées, par les soins religieux de M. le comte de Mouthiers, dans le cimetière de la paroisse de Nucourt. Exhumées en 1797, déposées alors dans la chapelle du château de Nucourt, elles ont été rendues aux Carmélites de Pontoise, le 7 mai 1822, et mises dans une châsse donnée par Me de Soyecourt. « C'est là, dit Mgr Dupanloup, c'est là, dans l'or et la soie d'une grande et belle châsse, que repose aujourd'hui en paix, parmi les vœux des fidèles et des âmes pieuses, le corps vénéré de cette sainte femme ; ce corps, que le cilice, le jeûne, le travail des mains, une longue suite de veilles, de sueurs et de larmes, et tant de saintes œuvres ont préparé aux splendeurs de la résurrection glorieuse ; ce corps qui fut un temple si pur du Saint-Esprit ; ce corps si pénitent, en qui la mortification accomplit ce qui manque pour chacun de nous aux souffrances de Jésus-Christ, et qui, en récompense, portera à jamais dans le ciel les stigmates glorieux de ce divin Sauveur ! »

La chambre d'infirmerie qu'avait occupée la B. Marie aux Carmélites d'Amiens, fut convertie après sa mort en un oratoire où l'on conservait parfois le Saint-Sacrement. Au mois de juin 1625, Marie de Médicis, Anne d'Autriche et Henriette-Marie de France, passant à Amiens, voulurent visiter cette pièce et la cellule de la B. Marie. Elles voulurent aussi qu'on leur montrât le crucifix à la vue duquel cette sainte religieuse avait reçu des grâces si extraordinaires, et qu'on leur donnât par écrit la relation de ce qu'elle avait alors éprouvé. Le P. Hervé, qui rapporte cette visite, dit l'avoir apprise de la Mère Madeleine qui était religieuse à Amiens en 1625 et qui devint ensuite prieure à Bourges.

Les habits séculiers que Madame Acarie quitta pour prendre le voile à Amiens, furent conservés longtemps comme des reliques. Jeanne L'Epervier qui garda une de

ses manches, a attesté que plusieurs malades avaient été guéris en la touchant.

Nerlande nous apprend que de son temps on conservait à Port une relique de la bienheureuse Marie (*Dissert. manuscrite sur S. Honoré*).

On conserve au couvent des Carmélites d'Amiens le cœur, un œil et un gros os de la B. Marie de l'Incarnation, ainsi que son manteau et des fragments de divers vêtements.

On y possède aussi quatre petits traités de dévotion, dont l'un consiste en *quelques avis* adressés à la nièce du P. Coton qui était carmélite à Amiens, sous le nom de sœur Thérèse du Saint-Sacrement, et quelques lettres datées de Paris, d'Amiens et de Pontoise.

Nous avons vu d'autres petites reliques dans les couvents du Sacré-Cœur, de la Sainte-Famille, des Ursulines et de la Visitation, à Amiens, et dans la chapelle des Carmélites d'Abbeville.

Un os du bras est vénéré à l'église Saint-Nicolas-des-Champs de Paris; un autre à l'église Saint-Merry.

ICONOGRAPHIE.

Le portrait de notre Bienheureuse a été gravé par Van Lochom, Van Merlen, Montcornet, Lenfant et Adelinck, d'après le moule que M. de Marillac fit prendre de son visage, immédiatement après sa mort. Les Carmélites de Pontoise possèdent un ancien dessin au crayon qu'on dit ressembler à la Bienheureuse. Les Carmélites de la rue Chapon conservent aussi un tableau peint à l'huile, où la sœur Marie est représentée voyant une apparition de Ste Thérèse. Ce pourrait être l'œuvre de Vouet ou du moins une copie de cet original. (DUPANLOUP, *Vie de la B. Marie de l'Incarnation*, II, 405).

Dans un tableau de l'Ermitage qui portait son nom, à Pontoise, elle est représentée s'appuyant de la main droite sur sa canne.

En tête de sa *Vie*, publiée par Hervé, Jean Lenfant, d'Abbeville, a gravé le portrait de la Bienheureuse tenant un cœur dans sa main. Dans d'autres images, elle tient une croix que baise un ange.

Boucher a fait graver par Massart une estampe destinée à orner sa *Vie de la B. Sœur Marie.* Le sujet principal représente la glorification de la Sainte. Les sujets de l'encadrement nous offrent les portraits de divers personnages dont l'histoire est liée à celle du Carmel de France et quelques scènes de la vie de la B. Marie, entre autres sa prise de voile aux Carmélites d'Amiens.

M. l'abbé Tron a donné, dans sa *Vie de la B. Marie*, la gravure de la statue agenouillée de la Sainte qui faisait partie de son mausolée, érigé par M. de Marillac et Marie de Médicis, et le dessin du reliquaire donné au couvent de Pontoise par Madame de Soyecourt.

BIBLIOGRAPHIE.

André Duval, *la Vie admirable de sœur Marie de l'Incarnation.* Paris (sept éditions de 1621 à 1625). — Daniel Hervé, *la Vie chrétienne de la vénérable Marie de l'Incarnation.* Paris, 1666, in-8°.—Daire, *Histoire littéraire d'Amiens*, p. 272. — L'abbé de Montis, *Vie de la B. Marie de l'Incarnation.* Paris, 1778, in-12. — Le P. de Vernon, *Conduite chrétienne.* — *Manuscrits* de Pagès, I, 349; IV, 397.— Hilarion de Coste, *Histoire catholique du XVIe siècle.* — *Relation des cérémonies observées à la béatification de la Sœur Marie de l'Incarnation.* Rome, 1791, in-4°. — *Béatification de Madame Acarie, dite Sœur Marie de l'Incarnation.* Paris, 1791, in-8° de 14 pages. — J.-A. Boucher, *Vie de la B.*

Marie de l'Incarnation, dite dans le monde Mademoiselle Acarie. Paris, 1800, in-8°. — Le même ouvrage revu et considérablement augmenté par Mgr l'Évêque d'Orléans. Paris, 1854, 2 vol. in-12. — L'abbé TRON, *Recherches historiques sur Pontoise,* 1840, in-8°; *la B. Marie de l'Incarnation,* 1841, in-12. — VICTOR COUSIN, *la Jeunesse de Mme de Longueville,* appendice sur les Carmélites. — HUNKLER, *Vie des Saints du diocèse de Paris*, I, 101. — *Bréviaires de Paris.— Propre du diocèse d'Amiens.—Recueils hagiographiques* de GIRY, GODESCARD (édition Leglay), Mgr GUÉRIN, etc.

SAINT MARTIN DE CORBIE

MOINE DE CORBIE, CHAPELAIN DE CHARLES MARTEL.

26 Novembre. — † 726.

Sous l'abbatiat d'Erembert, Martin fit ses vœux monastiques à l'abbaye de Corbie. Rapides furent ses progrès dans la connaissance des lettres aussi bien que dans la pratique de la perfection. Le renom de ses vertus le fit choisir par Charles Martel, duc d'Austrasie, comme chapelain et confesseur. Ce prince avait pour son aumônier une profonde vénération ; s'il ne suivait pas toujours ses conseils, il les écoutait du moins avec une grande déférence ; il appréciait sa franchise, sa droiture et son langage ennemi de la flatterie. Martin, soit qu'il résidât à la cour, soit qu'il suivît Charles, alors qu'il allait combattre les Frisons, les Saxons, les Neustriens ou les Bavarois, observait autant qu'il le pouvait les règles monastiques, et faisait briller les vertus claustrales jusque dans le tumulte des camps. Il se bornait aux soins de son ministère sacré et évitait de s'immiscer dans les agitations politi-

ques. On peut croire, toutefois, que s'il avait vécu plus longtemps, il aurait dissuadé Charles Martel de distribuer à ses guerriers les biens du clergé.

Martin mourut le 26 novembre 726 à Saint-Priest-sous-Aixe, petite ville située sur la Vienne, à trois lieues de Limoges, et y reçut la sépulture.

« Il fallait que Martin fût en son temps un célèbre personnage, pour que les anciens annalistes de France se soient contentés de mettre seulement, *absolutè*, sur l'an 726, que Martin était mort, *Martinus mortuus est*. On ignora longtemps ce qu'il était, mais le P. Labbe (t. II, *Bibl. nov.* p. 733) nous l'a enfin appris dans ses Annales. » (D. GRENIER, t. XLVII, f° 166.)

RELIQUES.

Quand on fit l'enlèvement du corps de S. Martin, on mit le chef à part dans une châsse. Ce chef, longtemps conservé chez les Dominicains de Limoges, retourna plus tard à Saint-Priest, dont l'église devint un lieu de pèlerinage. On invoquait surtout S. Martin de Corbie pour la goutte.

Bernard Guido, dans son traité des reliques du diocèse de Limoges, publié par le P. Labbe (*Nov. Biblioth. manuscript.* II, 632), nous raconte que parmi les soldats qui envahirent l'église des Dominicains de Limoges, en 1273, il y en eut un qui s'empara du chef de S. Martin et le déposa chez une femme de la ville. Cette recéleuse fut poursuivie par des visions si horribles qu'elle s'empressa, pour recouvrer la paix, de restituer la relique à son église. Quant

aux soldats qui avaient pillé le sanctuaire, au nombre de trente, ils trouvèrent tous la mort au prochain champ de bataille.

CULTE.

La qualification de *Bienheureux* est donnée à Martin de Corbie par Bulteau et D. Grenier ; celle de *Saint*, par Bernard Guido, Cocquelin et Mabillon. On l'honorait d'un culte spécial à Aixe et à Saint-Priest-sous-Aixe (Haute-Vienne), dont il est le patron.

Il y a une statue moderne de S. Martin à l'église paroissiale de Corbie.

BIBLIOGRAPHIE.

MANUSCRITS : Collection de D. GRENIER, t. XCIV, page 153.

IMPRIMÉS : LABBE, *Bibliotheca nova manuscript.* I, 632 ; II, 733. — MABILLON, *Act. SS. ord. S. Ben.* III, 462. — BULTEAU, *Hist. de l'ordre de S. Benoît*, t. II.

S. MAUGUILLE ET S. VULGAN

SOLITAIRES.

30 Mai et 2 Novembre. — † 684 et 685.

S. Mauguille [1], irlandais d'illustre naissance, embrassa la vie monastique à Cnobbesburg, aujourd'hui Burghcastle, dans le comté actuel de Suffolk. Cette abbaye avait été fondée par S. Fursy, grâce à la générosité de Sigisbert, roi d'Est-Anglie ou des Saxons orientaux.

Quand S. Fursy, vers l'an 646, vint en France [2], où il fonda les monastères de Lagny et de Péronne,

[1] *Madelgisilus*, *Madelgisilius*, *Madelgisilis*, *Madelgistus*, *Magdelgesilus*, *Magdelgisilius*, *Malguillus*, *Malguillas*, *Mandelgisilus*, *Marguillus*, *Mauguillus*, *Maguillus*. — *Madelgisile*, *Magdegisile*, *Magdegisille*, *Mauguile*, *Maugille*, *Maugis*, *Mauguile*, *Mauguïlle*, *Maugul*. — Ménage, dans son *Vocabulaire hagiographique* (p. LXXI), met un tréma sur *Mauguïlle*, en disant que « la syllabe *guil* de son nom se prononce diphtongiquement comme dans *aiguïlle*. » — M. Ledieu, dans sa *Chorographie de l'ancienne Picardie*, ouvrage si riche en étymologies audacieuses, dérive Mauguille de *Mala gula !*

[2] Hariulfe, moine de Saint-Riquier, qui nous a laissé une vie de S. Mauguille, commence son récit en disant qu'il accompagna Fursy en Germanie où les deux pèlerins furent honorablement

il prit Mauguille pour compagnon [1] et l'associa à ses prédications, à ses voyages et à toutes ses œuvres.

Après la mort de S. Fursy (650), son disciple désolé se mit à chercher en quel lieu il pourrait se livrer à son goût pour la vie contemplative. Attiré par la renommée de Centule, il y alla solliciter son admission. C'est là que, pendant quelque temps, il se fortifia dans la pratique de toutes les vertus; mais bientôt, son humilité ayant trop à souffrir des marques de déférence et de considération qu'on lui témoignait, il demanda l'autorisation de se consacrer à la vie érémitique. On sait que la règle de S. Benoît permet la vie solitaire aux moines qui sont assez avancés dans la vie spirituelle pour résister aux dangers de l'isolement.

S. Mauguille redoublait de jeûnes et de prières pour que le Seigneur éclairât sa vocation. Une nuit, il vit en songe un messager céleste qui lui adressa ces paroles : « Suis-moi et remarque bien les lieux où je vais te conduire : c'est là que tu consacreras tes jours au service de Dieu. » L'ange, le précédant, lui fit traverser divers pays et s'arrêta enfin, en disant : « Voici l'endroit où tu vivras et où tu mourras. » La vision s'évanouit. Dès le lever du

accueillis par Sigebert. L'auteur aura confondu Sigebert, roi d'Austrasie, avec Sigisbert, roi d'Est-Anglie, et se sera trouvé ainsi entraîné à supposer que S. Fursy et S. Mauguille auraient visité l'Allemagne. (Voir notre biographie de S. Fursy, dans le tome précédent, pages 247 et 266).

[1] *Comes individuus*, dit Hariulfe, ce qui ne concorde pas avec diverses légendes de S. Fursy qui lui donnent un bon nombre de compagnons.

jour, Mauguille ayant raconté à ses confrères le songe dont il avait été favorisé, l'abbé, convaincu par ces paroles, chargea plusieurs religieux de l'accompagner à la recherche du lieu désigné, en se munissant de toutes les provisions nécessaires. A environ quatre lieues de là, S. Mauguille reconnut avec joie le monticule qu'il avait vu en songe ; il s'empressa d'y bâtir une cellule et un oratoire, avec l'aide des moines, qui retournèrent ensuite à l'abbaye de Centule.

La solitude du Saint était située à Monstrelet [1], à 300 mètres de l'Authie [2], là où devait s'élever plus tard l'église de Monstrelet [3]. C'était alors une retraite sauvage, perdue au milieu des forêts et entourée de marais tellement inaccessibles que notre solitaire pouvait difficilement aller puiser au bord de l'Authie l'eau qui lui était nécessaire. Plein de confiance dans la toute puissante miséricorde du Seigneur, il fit un signe de croix sur un aride tertre de gazon, et soudain jaillit une source d'eau vive qui, se creusant un lit sur la pente des côteaux,

[1] *Monstroledus*, Montrelet ou Monstrelet-Saint-Mauguille, lieu détruit, près de Boufflers, dans le canton de Crécy, ne doit pas être confondu avec Montrelet, dépendance de Fieffes, dans le canton de Domart. — Malbrancq (t. I, p. 401) imagine l'étymologie suivante de Monstrelet : « A *monstrata* per angelum futura sede. » Jean de La Chapelle désigne ce lieu sous le nom de *Monasteriolum*, ce qui a fait croire à quelques hagiographes qu'il s'agissait de Montreuil-en-Ponthieu.

[2] *Alteia;* Bulteau traduit par *Auchie;* Hugues Ménard, La Mère de Blémur, etc., par *Alté.*

[3] On en voyait encore des restes de fondation, il y a quelques années, du côté de Villeroy.

prit son cours vers l'Authie. Cette fontaine ne servit point seulement aux besoins personnels du Saint : son biographe du XI[e] siècle, le moine Hariulfe, nous dit que les malades recouvraient la santé en buvant de cette eau, dont l'efficacité ne trouvait d'obstacle que devant l'impénitence des pécheurs [1].

S. Mauguille consacrait ses jours à la méditation et au chant des psaumes, en pleurant les péchés d'autrui comme s'il s'en était lui-même rendu coupable. Au bout de quelques années, sa santé fut gravement compromise par l'excès des austérités. Averti par un ange, l'abbé de Saint-Riquier, accompagné de plusieurs religieux, s'empressa d'aller à Monstrelet pour prodiguer au malade les secours dont il avait besoin. Les soins charitables et la joie qu'éprouva S. Mauguille à revoir ses anciens confrères, rétablirent vite sa santé.

Le saint anachorète devait bientôt partager sa solitude avec un de ses compatriotes, si nous en croyons Hariulfe qui nous rapporte les faits suivants :

S. Vulgan [2], né en Angleterre, était aussi illustre par sa naissance que par son savoir. Les suffrages

[1] Il existe à Monstrelet une fontaine, dite de S. Fiacre, où les malades vont puiser de l'eau. Serait-ce celle dont l'origine était attribuée à S. Mauguille ? La tradition locale reste muette à ce sujet.

[2] *Vulganus*, *Vulganius*, *Walgamus*, *Walganus*, *Wulgamus*, *Wulgamius*, *Wiganius*, *Wiganus*; — *Vilgain*, *Vilgaine*, *Vulgain*, *Wigain*, *Walgam*, *Walgan*, *Wilgain*. *Wilgan*.

des chrétiens de la province de Douvres le désignèrent pour occuper le siége épiscopal de Cantorbéry [1]. Pour échapper au péril des honneurs, Vulgan supplia le Seigneur de lui fournir les moyens de fuir. Un ange lui apparut et lui dit : « Traverse l'Océan, dirige-toi vérs l'Authie et rends-toi dans la solitude qu'habite un pieux serviteur de Dieu. Au nom du Seigneur, tu le guériras de sa maladie et tu deviendras ensuite son compagnon. » Vulgan, s'empressant d'obéir à cet ordre, se rendit sur les bords de la mer, y trouva une barque qu'un ange conduisit, sans le secours des rames, à travers les flots de l'Océan. Après avoir pénétré dans la baie de l'Authie [2], il remonta le cours du fleuve et arriva rapidement à l'ermitage de S. Mauguille [3], où, après s'être mis en oraison, il imposa les mains sur le malade.

L'ermite, revenant soudain à la santé, se souleva de sa couche et se jeta dans les bras de son sauveur. Dès lors les deux saints contractèrent une étroite amitié et résolurent de vivre ensemble. Ils associèrent leur ferveur et leurs oraisons en professant tous deux le même amour pour Dieu, la même

[1] Dum esset ad arcem episcopatus Dorovernensium civitatis, quæ Cantuaria nuncupatur, praeelectus. Le Cointe, M. Louandre, etc., ont cru à tort qu'il s'agissait du siége épiscopal de Douvres, ville qui n'a jamais eu d'évêques. D'autres écrivains ont avancé que S. Vulgan avait été quelque temps archevêque de Cantorbéry, ce qui est complétement erroné.

[2] Ad portum Alteiæ ?

[3] L'Authie était alors parfaitement navigable, puisque, plus tard, les Normands la remontèrent pour aller dévaster Doullens.

horreur du vice, le même entraînement pour la vertu.

Avant d'aller plus loin, nous devons faire remarquer qu'il existe de singuliers points de ressemblance entre ce que nous venons de raconter de notre S. Vulgan et les Actes d'un autre Saint du même nom, publiés par Pommeraye (*Hist. de l'abbaye de Saint-Ouen*, p. 466) et par Ghesquière (*Act. Sanct. Belg.* t. v, p. 250) : aussi plusieurs écrivains ont-ils confondu ces deux personnages en un seul.

Voici en abrégé ce que nous lisons dans les Actes très-suspects du patron de Lens : S. Vulgan, qui avait été élevé par le B. Quirien, archevêque de Cantorbéry [1], rendit un service signalé à cette cité en la délivrant du siége des Danois et en convertissant leur chef Darius [2]. Sa réputation se répandit bientôt dans toute l'Angleterre. Vulgan cherchait à fuir les dangers de la vanité, quand un ange lui apparut et lui ordonna de se rendre dans les Gaules. Le Saint traversa la Manche, aborda à Wissant, évangélisa les environs de Boulogne et de Térouanne et se fit ermite près de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. Une circonstance de sa vie mérite, au point de vue où nous nous plaçons, d'être racontée en détail : l'auteur anonyme

[1] On ne trouve point ce nom dans les listes épiscopales de Cantorbéry.

[2] L'invasion des Danois en Angleterre n'eût lieu qu'au IXe siècle. On pourrait signaler bien d'autres méprises dans les mêmes Actes.

d'une *Vie de S. Vulgan*, publiée à Arras, en 1668, traduit ainsi le texte de la vie latine.

« Il est âvenu pendant ce temps qu'un certain « prêtre, curé d'une paroisse des champs assez « éloignée, grand ami de S. Vulgan, homme docte « et vigilant, étant réduit au désespoir de sa vie « par une forte maladie, le supplia par lettre ex- « presse qu'en considération de leur charité fra- « ternelle et ancienne amitié, il lui accordât la fa- « veur de sa présence pour sa consolation et pour « recommander à Dieu son âme, au moment de « sa séparation. L'amour de sa chère solitude « et celui du prochain ayant livré une sainte « guerre au cœur de S. Vulgan, et ce dernier ayant « remporté la victoire, luy ouvrit la porte de sa « cellule, et se transporta promptement avec ses « deux compagnons chez son ami, et le trouva « exténué de toutes ses forces, dans une difficulté « très grande de respirer, et les domestiques en « disposition de préparer les choses nécessaires « pour les funérailles. Alors s'étant approché du « malade, les larmes aux yeux, et ayant fait les « devoirs ordonnés de l'Église catholique à la visite « des personnes moribondes, il luy tint fort peu « de discours et se retira dans un petit oratoire « assez proche où, prosterné sur le pavé, il sup- « plia le ciel très-instamment et avec abondance « de larmes pour le recouvrement de la santé de « son ami agonisant. Chose merveilleuse : tout « aussitôt le malade sentit en soi-même les effets « de la vertu divine, et reprenant tout à coup ses « forces et la vigueur d'une nouvelle santé, il se

« leva du lit, donnant des marques de son entière « guérison, et fut recevoir, caresser et remercier « avec gaieté de cœur et de corps son bon et véné- « rable ami ; et toute la compagnie, saintement « étonnée d'un changement si soudain et si avan- « tageux, en donna publiquement la gloire à Dieu, « et le deuil de la maison se trouva changé dans « une joie extraordinaire. »

S. Vulgan mourut le 2 novembre, et fut inhumé soit à Arras, soit dans les environs. Son corps, à une époque inconnue, fut transféré à Lens-en-Artois, qui choisit ce Saint pour patron [1].

On voit quelles sont les analogies des deux récits. Les deux saints s'appellent Vulgan, et meurent, l'un et l'autre, le 2 novembre ; ils sont anglais de naissance et demeurant à Cantorbéry. Un ange leur ordonne de passer en Gaule où tous deux se font ermites ; enfin tous deux vont consoler et guérir un anachorète malade. Il y a assurément assez de différences entre ces deux personnages pour ne point les confondre en un seul ; d'ailleurs ils restent bien distincts par leurs reliques et leur culte. Mais nous pouvons supposer qu'Hariulfe, par suite de la ressemblance des noms, aura appliqué à S. Vulgan, compagnon de S. Mau-

[1] Sur S Vulgan, patron de Lens, voir : GHESQUIÈRE, *Act. Sanct. Belgii*, t. v, pag. 250 ; MABILLON, *Acta SS. O. S. B.*, VI. 542 ; A. DE RAYSSE, *Vita sancti Vulganii*, Duaci, 1623, in-18 ; *Vie de S. Vulgan, patron de Lens-en-Artois*, Arras, 1668 ; DESTOMBES, *Vies des Saints des diocèses de Cambrai et d'Arras*, II, p. 228 ; *Légendaire de la Morinie*, p. 383.

guille, quelques particularités relatives au S. Vulgan, patron de Lens.

Il pourrait même se faire que celui qu'on honorait dans notre diocèse ait été tout simplement un moine de Saint-Riquier que l'abbé de ce monastère aurait laissé à Monstrelet, pour soigner S. Mauguille.

Reprenons notre récit, à la suite d'Hariulfe, tout en reconnaissant que c'est un guide bien peu sûr.

Plus tard, Vulgan, à son tour, tomba gravement malade, ce qui fut pour son ami un sujet de profonde affliction. « Ainsi donc, mon frère, s'écriait S. Mauguille, tu vas m'abandonner dans cette vallée de larmes pour aller goûter les récompenses éternelles ! J'avais espéré que tes pieuses mains m'enseveliraient, et voici que tu me laisses le soin de remplir à ton égard ce douloureux office. » — « Soumets-toi, répondait Vulgan, à la volonté divine. Que servirait-il de l'avoir accomplie pendant tout une longue carrière, si on en compromettait la fin par d'injustes murmures ? Notre séparation, d'ailleurs, ne sera pas longue, car, dès que je serai en présence de Dieu, je ne cesserai de le supplier de nous réunir à tout jamais. » Calmé par ces promesses, S. Mauguille fit prier les moines de Saint-Riquier d'apporter le viatique à son cher malade. Celui-ci, après avoir reçu les saintes onctions et la communion, rendit son âme à Dieu le 2 novembre, probablement en l'an 684 [1]. Son pieux compagnon ne devait pas

[1] Cette date de 684 ou 685 est adoptée par D. Grenier, Bulteau Baillet, Godescard. Malbrancq dit en 653 ; Le Cointe, en 664.

lui survivre longtemps. Il mourut le 30 mai de l'année suivante [1] et fut enseveli à côté de S. Vulgan, dans l'ermitage de Monstrelet.

RELIQUES DE S. MAUGUILLE.

Après un grand nombre d'années, le corps de S. Mauguille fut transféré de Monstrelet à l'église abbatiale de Saint-Riquier. Vers la fin du X[e] siècle, sous l'abbatiat d'Ingélard, quelques moines de Saint-Riquier se prirent à dire qu'il était inconvenant de vénérer les ossements d'un homme dont on ignorait complétement la vie, et réussirent à les faire reléguer dans une chapelle située hors des murs de Centule, laquelle était déjà sous le vocable de S. Mauguille. De nombreux miracles ne tardèrent pas à s'accomplir dans ce sanctuaire : des aveugles, des sourds, des muets, des boiteux, des infirmes y obtinrent leur guérison. Les *ex voto* en cire, représentant des têtes, des mains, des bras et des pieds, s'y accumulèrent en si grand nombre que deux chariots auraient à peine suffi pour les transporter. L'abbé Ingélard, ainsi que ses moines, regretta alors l'injuste dédain qu'il avait fait d'un si précieux trésor. Suivi de toute la communauté et d'une foule de fidèles, précédé des croix, des cierges et des encensoirs, il se rendit à l'oratoire de S. Mauguille et en ramena triomphalement le corps du saint solitaire.

Chaque année, le 30 mai, on avait coutume de porter processionnellement la châsse du Saint dans la chapelle qu'il avait illustrée par ses miracles. De toutes les localités voisines, on se rendait à ce pieux pèlerinage. Un jour qu'on revenait de cette excursion, il s'éleva, dans la ma-

[1] En 670, d'après le P. Ignace.

tinée, un orage si violent et si sombre qu'on se serait cru au milieu de la nuit. Chose merveilleuse ! Malgré une pluie torrentielle et l'impétuosité du vent, les deux cierges que portaient deux jeunes religieux, en tête du cortége, ne s'éteignirent point.

Un propriétaire rapace avait agrandi son domaine en s'emparant d'une terre qui appartenait à la chapelle de S. Mauguille. Un jour qu'on y transportait sa châsse, à travers le champ usurpé, les porteurs se trouvèrent dans l'impossibilité de continuer leur route, tant s'était subitement alourdi le reliquaire. « S. Mauguille, se disait-on, ne veut pas abandonner la terre qui lui appartient. Il faut engager le spoliateur à restituer ce qu'il a pris. » C'est ce que s'empressa de faire le propriétaire repentant, et l'on put alors transporter facilement la châsse.

Le 13 juillet de l'an 1113, l'abbé Anscher transféra les restes de S. Mauguille dans un nouveau reliquaire, et trouva dans l'ancien un parchemin où on lisait l'inscription suivante : *Corpus sancti Magdelgesili confessoris hic positum III kalendas junii.* Le sac en peau de cerf qu'on avait préparé s'étant trouvé trop petit pour contenir certains ossements, on les déposa sans enveloppe dans la châsse. Peu de temps après, le custode de l'église vit lui apparaître en songe un personnage aux habits resplendissants : « Je viens t'ordonner, lui dit-il, de réunir ensemble tous mes ossements. » Le custode, comprenant que c'était S. Mauguille, allait l'interroger, quand soudain la vision disparut en exhalant un délicieux parfum et en laissant sur le sol l'empreinte lumineuse de ses pas : « Je vais saisir ces vestiges dorés, dit le sacristain, et je les porterai à mes frères pour confirmer la vérité de mon récit[1]. » Mais il s'éveilla et ne vit plus rien. Hariulfe termine ainsi son singulier récit,

[1] Statim hæc aurea illius vestigia apprehendam et hæc fratribus in testimonium deportabo. — Nous traduisons littéralement Hariulfe sans pouvoir comprendre ce que signifient ces vestiges de pas qu'on peut transporter. Il est vrai qu'il s'agit d'un rêve !

en oubliant de nous dire si ce rêve donna lieu en effet à une nouvelle translation.

La châsse d'argent, décorée de divers sujets sculptés, que fit exécuter Anscher, portait l'inscription suivante :

Ossa Madelgisili tenet hæc lectica beati
Quem confessorem sibi Christus rite beavit
Anscherusque novam sibi capsam jure paravit.

C'est probablement lors de cette translation qu'une partie du crâne de S. Mauguille fut donnée au seigneur de Boufflers, comme propriétaire du domaine de Monstrelet où le solitaire avait vécu. Un descendant de cette famille, Aléaume II de Boufflers, gentilhomme de la chambre de Henri III, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415, et emmené en Angleterre. Le chevalier anglais auquel il échut en partage exigeait cinq mille livres de rançon, somme considérable alors, et que le prisonnier ne pouvait fournir de lui-même. Il se fit envoyer le fragment du crâne de S. Mauguille que ses ancêtres avaient toujours conservé avec vénération dans un riche reliquaire, comme le palladium de la famille. Adrien demanda alors au seigneur anglais de le laisser aller en France pour recueillir parmi ses amis le prix de sa rançon, en offrant de laisser en gage le chef de S. Mauguille. L'anglais, sachant tout le prix qu'y attachait la famille de Boufflers, consentit à ce voyage. Aléaume recueillit la somme exigée et alla reprendre la précieuse relique qu'on vénère encore aujourd'hui à l'église de Boufflers, dans un reliquaire en forme de bras [1].

[1] Réné de BELLEVAL, *Azincourt*, p. 271. Le P. ANSELME, *Hist. généal.* V, p. 78. — *Traité sur les œuvres admirables de Dieu le créateur*, *par le sieur de Boufflers*. Beauvais, Valet, 1621, in-12 de 1282 pages. Tel est le titre de l'ouvrage fort rare que j'ai consulté à la biblioth. Richelieu. M. Louandre (*Biogr. d'Abbeville*, p. 67) donne le titre d'une autre édition que je ne connais

Au XVII[e] siècle, il y avait à l'abbaye de Saint-Michel du Tréport une châsse contenant des reliques des SS. Mauguille, Caïdoc et Fricor. Nous avons parlé de leur origine dans la biographie de S. Caïdoc et de S. Fricor (tome I, p. 324).

Les reliques de S. Mauguille, sauvées en 1793 par le curé de la paroisse de Saint-Riquier, ont été rendues le 13 septembre 1795 et réunies, comme elles l'étaient déjà au XVII[e] siècle, à celles de S. Caïdoc et de S. Fricor, que Lefebvre, auteur de l'*Histoire de Calais*, suppose, mais sans preuves, avoir été disciples de S. Mauguille.

RELIQUES DE S. VULGAN.

Le corps de S. Vulgan fut transféré de Monstrelet à l'abbaye de Saint-Valery, probablement à la même époque où celles de S. Mauguille furent portées à l'abbaye de Saint-Riquier. C'est uniquement pour cette raison, qui ne nous paraît nullement décisive, que le P. Stilting (*de Rilhberto*, 15 sept.) suppose que S. Vulgan a été moine et peut-être même abbé de Saint-Valery.

Une recognition des reliques, faite à Saint-Valery, en 1643, par un visiteur de la congrégation de Saint-Maur, énumère de nombreux ossements contenus dans la châsse de S. Vulgan et mentionne un parchemin devenu indéchiffrable par sa vétusté, où l'on distinguait cependant le nom du Saint (*Act. Sanct.* t. I, april. p. 16). Ces reliques ont été brûlées en 1793.

On conserve à l'église du Saint-Sépulcre d'Abbeville, une partie du bras de S. Vulgan, et un fragment aux Ursulines de cette ville.

pas : *Considérations sur les ouvrages du créateur et plusieurs histoires et autres choses mémorables, tant anciennes que modernes, ou Mélanges historiques.* Paris, 1608, in-8°.

Les reliques de l'autre S. Vulgan, patron de Lens en Artois, sont conservées dans cette ville, de temps immémorial.

CULTE DE S. MAUGUILLE.

Vers le milieu du XIe siècle, S. Gervin, abbé de Saint-Riquier, dédia une des chapelles du monastère à S. Mauguille, S. Caïdoc et S. Fricor.

Dans un calendrier de Corbie du IXe siècle, publié dans le *Spicilége de d'Achéry* (éd. in-f°, t. II, p. 66), on lit au 30 mai : *Cœnobio Centulæ SS. confessorum Cardoci* (sic), *Adriani, Madelgisti* (sic) : ce qui semblerait prouver que le corps de S. Mauguille était déjà à Saint-Riquier dans le cours du IXe siècle.

Son nom est inscrit à la même date dans les martyrologes d'Usuard, de Wion, Dorganius, Molanus, Canisius, H. Ménard, Bucelin, etc.

On trouve sa fête, au 30 mai, dans le Propre de Saint-Riquier et dans celui de Saint-Michel du Tréport. Le Bréviaire amiénois de 1746 lui consacre un passage historique dans la légende de S. Fursy (19 janvier), qui se termine ainsi : *Duæ sunt in hac diœcesi parochiales ecclesiæ Deo sub invocatione sancti Maldegisili.* Ces deux églises paroissiales dédiées à S. Mauguille étaient celles de la ville de Saint-Riquier, aujourd'hui convertie en grange, et de Monstrelet-Saint-Mauguille, que remplace aujourd'hui la paroisse de Boufflers, annexe du Boisle, dans le canton de Crécy. Depuis une douzaine d'années, la fête patronale de S. Mauguille, à Boufflers, est transférée au lundi de la fête du village.

C'est à tort que S. Mauguille est désigné comme patron de Monstrelet, près de Fieffes (ancien doyenné de Vignacourt), dans le pouillé de 1772, édité par M. de Cagny (*État général*, etc., p. 79).

Un village, aujourd'hui détruit, situé près de Saint-Riquier, portait le nom de Waulx-sur-Saint-Mauguille, à cause de sa proximité de la paroisse de ce nom, dont il est déjà question au XIe siècle, dans la charte de fondation du prieuré de Biencourt.

CULTE DE S. VULGAN.

A l'abbaye de Saint-Valery, on faisait, au 3 novembre, la fête de S. Vulgan, à moins que la Toussaint ne tombât le samedi : alors la fête de S. Vulgan avait lieu le 2 novembre. C'est à la même date, ou le 3 du même mois, qu'on célébrait la fête de S. Vulgan, patron de Lens. Il n'est fait mention du nôtre dans aucun martyrologe.

ICONOGRAPHIE.

Nous ne trouvons à mentionner qu'une statue de S. Mauguille, vêtue en bénédictin, au portail de Saint-Riquier ; deux autres statues du même Saint, l'une dans l'intérieur de cette église et l'autre à Boufflers ; et une gravure de J. Franck dans le tome II du *Calendar. bened.* p. 554.

BIBLIOGRAPHIE.

Hariulfe, moine de Saint-Riquier et plus tard abbé d'Oldembourg (Aldemborg), composa vers la fin du XIe siècle une vie de S. Mauguille, qu'il dédia à Gervin, évêque d'Amiens. Il dit avoir consigné par écrit ce que lui ont

raconté les moines de Saint-Riquier, et aussi divers miracles dont lui-même avait été témoin. Comme cette dernière promesse n'est point réalisée, on doit croire que l'œuvre n'a pas été achevée. Peut-être l'auteur l'a-t-il interrompue en voyant se ternir la réputation de l'évêque Gervin, auquel cette biographie était dédiée. Ce qui concerne la translation de 1113 a été composé plus tard et problablement par un autre auteur, Hariulfe n'étant plus alors à l'abbaye de Centule.

Cette biographie doit inspirer peu de confiance, puisque la vie de S. Mauguille était complétement inconnue des moines de Saint-Riquier, à la fin du X[e] siècle, comme nous l'apprenons du récit de sa translation. Aussi Ghesquière dit-il de ces Actes : *Non magnæ fidei esse videantur;* et Mabillon considère S. Mauguille comme un personnage dont la vie nous reste inconnue : *quis qualisve fuerit incompertum est* (*Act. SS.* III, p. 61).

L'œuvre biographique d'Hariulfe a été publiée dans les *Acta Sanctorum* (t. VII maii, die 30, p. 264), avec des notes de Henschenius et de Papebroch, et dans la *Patrologie latine* (t. CLXXIV, p. 1440).

Jean de La Chapelle, dans sa *Chronique abrégée de Saint-Riquier*, ne dit que quelques mots de la vie de S. Mauguille et analyse rapidement l'histoire de sa translation.

La biographie que donne Hugues Ménard (lib. II *Observ. in martyr. ben.*, 30 mai), d'après les anciens documents de l'abbaye de Saint-Riquier, n'est qu'un abrégé du texte d'Hariulfe.

Outre ces documents et les ouvrages cités de D'ACHÉRY, ANSELME, R. DE BELLEVAL, A. DE BOUFFLERS, DESTOMBES, GHESQUIÈRE, IGNACE, LEFEBVRE, MABILLON, Arn. DE RAYSSE, etc., nous avons consulté :

MANUSCRITS : D. COTRON, *Chronici Centul. continuatio* (Bibl. nat. n° 532 du fonds Saint-Germain).—Collection de Dom GRENIER, t. XLVII, f° 177; t. XCIV, f° 116.—Communications de feu M. GAFFET, curé de Dominois, et de M. CLAIN, curé du Boisle.

IMPRIMÉS : MALBRANCQ, *De Morinis*, I, 400 ; II, 678 ; — LE COINTE, *Annal. eccl. Franc.* III, 267, 503, 561. — DU SAUSSAY, *Martyr. gall.*, I, 314.—DE BLÉMUR, *Année bénéd.*, III, 29 mai. — BULTEAU, *Hist. de l'ordre de S. Benoît*, I, 514. — PRAROND, *Saint-Riquier et les cantons voisins*, I, 376. — SIMON MARTIN, *les Sacrées Reliques du désert*, p. 408. — BAILLET et GODESCARD, au 30 mai.

S. MILLEFORT

MARTYR.

5 Novembre.

Le père Ignace [1] écrivait en 1646 : « Après avoir cherché dans plusieurs bons autheurs quelque chose de la vie de S. Millefort, après avoir écrit aux plus savants historiens de notre siècle, principalement au R. P. Rosveidus, de la Compagnie de Jésus, en Flandre, pour avoir quelque lumière de ce Saint ; après m'être transporté sur le lieu où est sa chapelle auprès de la Bouvaque et parlé à la dame de cette noble maison, je n'ai encore rien peû apprendre de certain. »

Nos recherches personnelles n'ont pas été beaucoup plus fructueuses que celles du P. Ignace et nous ne pouvons que hasarder quelques hypothèses relatvement à S. Millefort [2].

Honoré d'un culte spécial à la Bouvaque, près

[1] *Histoire ecclésiastique d'Abbeville*, p. 403.

[2] *Milleford, Milfort, Milford, Mimfort, Minifort, Quinefort, Quignefort, Quiguefort, Guignefort, Guinefort.*

d'Abbeville, à La Neuville-sous-Corbie, à Camps-en-Amiénois, à Forestmontiers, à Saint-Aubin-Rivière, et dans quelques paroisses des diocèses de Beauvais, de Rouen et de Versailles, c'est dans ces diverses localités que nous avons interrogé la tradition populaire. Les légendes orales se contredisent sur divers points et peuvent se réduire à quatre variantes :

1° *Première variante.* S. Millefort, originaire d'Écosse, naquit vers le commencement du XIIe siècle. Quand il eut embrassé l'état ecclésiastique, il fut choisi par son évêque, qui était primat d'Écosse, pour remplir dans son église les fonctions de diacre. Les vertus de Millefort attirèrent sur lui l'attention et il fut élevé à la dignité épiscopale. Son zèle pour faire observer la discipline et pour défendre les droits de son église le fit persécuter par le prince qui gouvernait alors l'Écosse : ce fut pour s'y soustraire que Millefort se réfugia en France. Accueilli dans une seigneurie voisine d'Abbeville, il put continuer à exercer son zèle et alla prêcher sur divers points de la Picardie et de la Normandie, ce qui pourrait expliquer le culte spécial qui lui est rendu dans quelques paroisses de ces deux provinces. Ses ennemis d'outre-mer, étant parvenus à connaître sa résidence, gagnèrent à prix d'argent quelques serfs de la Bouvaque qui tranchèrent la tête au saint évêque. Telle est la tradition qui nous paraît la plus digne de foi. Nous allons maintenant écouter toutes les autres variantes, même celles qui sont le plus dénuées de vraisemblance.

2° *Seconde variante.* Cet évêque écossais avait intérêt à se cacher pour éviter la vengeance de ses ennemis ; il changea de nom et loua ses services à un fermier de la Bouvaque ; la femme de ce dernier reconnut bientôt dans le nouveau serviteur un saint prêtre déguisé et lui confia la direction de sa conscience. Le fermier, qui ignorait la nature de ces relations, se laissa égarer par la jalousie ; dans un accès de fureur, il trancha la tête du Saint et enterra le corps à l'endroit même du supplice, à la Bouvaque. Les miracles qui s'y accomplirent bientôt désillèrent les yeux du meurtrier qui érigea lui-même une chapelle sur les reliques du martyr.

3° *Troisième variante.* Le fermier aurait frappé Millefort dans un lieu voisin de la Bouvaque, — peut-être à Thuison. Le Saint aurait ramassé sa tête dans ses mains et se serait ainsi rendu jusqu'à la Bouvaque, lieu qu'il avait choisi pour sépulture. Une chapelle aurait été érigée là par les fidèles des environs qui avaient reconnu sa sainteté. Un mayeur d'Abbeville, Jean de Maupin (1419) en faisant reconstruire la chapelle ruinée par le temps, fit de vaines recherches pour retrouver le corps de S. Millefort.

4° *Quatrième variante.* Ce serait uniquement par un sentiment d'humilité qu'un saint évêque régionnaire d'Écosse aurait quitté son siége et même son nom, vers le VIIe siècle, pour venir se mettre en service chez un colon du Ponthieu. Après avoir commencé à tracer un sillon, il abandonnait parfois ses chevaux pour s'agenouiller et se livrer à la prière : mais une main invisible guidait alors la

charrue. La perfection de son labour, le zèle qu'il mettait à remplir ses devoirs, excita l'envie des autres domestiques qui, après avoir vainement essayé de le faire expulser, lui tranchèrent la tête avec un soc de charrue, alors qu'il labourait. Le Saint remit sa tête sur ses épaules et n'en continua pas moins de diriger la charrue. Quand il eut fini sa tâche, il ramena ses bœufs à la ferme et laissa rouler sa tête aux pieds de son maître épouvanté. Celui-ci connut bientôt la vérité par les révélations de quelques témoins; il fit punir les meurtriers et rendit les honneurs de la sépulture au corps de S. Millefort, qui trahissait déjà sa béatitude par l'auréole de lumière qui l'entourait.

Ajoutons encore, pour épuiser toutes les variantes, qu'on fait vivre Millefort tantôt vers les premiers temps du christianisme, tantôt au VIIe siècle, tantôt au XIIe ; qu'on le dit, selon les pays, originaire d'Irlande, d'Espagne ou de Portugal, et qu'on en fait parfois un évêque de Lyon.

Toutes ces traditions, si diverses dans leurs détails, s'accordent en ce point que S. Millefort aurait été un évêque étranger, martyrisé à la Bouvaque. Nous sommes donc disposé à repousser toutes les interprétations qui auraient pour but de confondre Millefort avec un autre Saint et de lui retirer son identité.

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter l'opinion qui le confondrait avec S. Onésiphore, martyrisé le 6 septembre dans l'Hellespont. Elle se base uniquement sur la conformité de la désinence des noms et sur la date du pèlerinage de la Neuville, qui

commence le 6 septembre. Remarquons qu'ailleurs on célèbre la fête de S. Millefort le 5 novembre ou le 26 décembre.

Godescard, Blondel et quelques autres hagiographes modernes nous disent que S. Cucufat, martyrisé à Barcelone, est honoré sous divers noms, qu'on l'appelle Congat à Barcelone, Quinquenfat à Ruel, près de Paris, Guinefort dans plusieurs paroisses de France. Ils ont été induits en erreur par le *Martyrologe* de Châtelain [1] qui s'exprime en ces termes : « S. Millefort, patron de l'église de la Bouvaque, près d'Abbeville. Ne serait-ce point S. Cucufat, dont le nom se serait ainsi corrompu, en passant par Quiquefart, Guignefard, Guignefort, Dignefort, Dillefort et enfin Millefort?

Certes, se serait bien le cas de répéter ici l'épigramme qu'on infligea à Ménage :

Albufar vient d'*Équus* sans doute,
Mais il faut avouer aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici
Il a bien changé sur sa route.

Nous avons lu d'ailleurs les Actes de S. Cucufat, insérés au 25 juillet dans les *Acta Sanctorum*, et nous n'y avons trouvé aucun détail qui ait le moindre rapport avec nos traditions légendaires.

Le seul Saint qui pourrait présenter quelqu'analogie avec notre S. Millefort, est S. Guinefort qui, sous l'empereur Maximien, fut poursuivi de Milan à coups de flèches et tomba mort en arrivant à Pavie. Le rapport du nom est évident, puisque S. Millefort est désigné dans deux localités de

[1] Page 822.

Normandie sous le nom de Guinefort. Tous deux étaient écossais, tous deux abandonnèrent leur pays pour aller prêcher l'évangile au loin, et tous deux aussi moururent martyrs [1]. Mais là s'arrête la ressemblance, beaucoup trop faible pour qu'on puisse y trouver un thème à notre légende populaire.

Vainement nous avons feuilleté les recueils hagiologiques de l'Écosse et de l'Irlande, dans l'espérance d'y trouver quelques indications qui nous aidassent à découvrir la vérité. Jusqu'à plus ample informé, nous croyons devoir nous en tenir à la tradition épurée que nous avons exposée sous le titre de *première variante*.

CULTE, RELIQUES ET ICONOGRAPHIE.

C'est surtout pour la guérison des enfants qu'on invoque S. Millefort, partout où il est honoré.

« Quoy que ce Saint, dit le P. Ignace, nous soit autant incogneu après sa mort, comme il l'a été durant sa vie, il faut néanmoins advouer qu'il est de grand mérite auprès de Dieu, spécialement lorsqu'on le réclame pour les petits enfants qui sont en langueur ; car si loin que leurs mères vont visiter sa chapelle (de la Bouvaque) et y font célébrer le saint sacrifice de la messe en son honneur, vous voyez en peu de temps ces petits languissants, ou revenir en parfaite santé, ou changer cette vie mortelle en l'éternelle. »

Poellnitz, auteur des *Amusements des eaux de Spa*, disait au siècle dernier : « Étant assez jeune encore, je fus en garnison à Abbeville, en Picardie. Quelques officiers de notre régiment me mirent d'une partie qu'ils faisaient à

[1] Guillaume Cuper a donné la vie au martyr de Pavie dans les *Acta sanctorum*, du 22 août.

un petit bois, à une demi-lieue de la ville. Dans cet endroit il y avait une chapelle dédiée à un saint Millefort, qui guérit, dit-on, les enfants de la fièvre, des vers et de ce qu'on appelle la maladie anglaise. Nous vîmes quantité de nourrices qui y apportaient leurs enfants et nous allâmes voir la cérémonie. Il y a une pierre consacrée par leur saint Millefort, sur laquelle ils font asseoir trois fois ces pauvres petits enfants à nu. Cette bizarrerie me fit rire. Les femmes en furent si scandalisées que, sans l'arrivée de mes amis, qui y régalaient la vicomtesse de Melun et quelques dames les plus qualifiées du pays, j'aurais été mis en pièces. J'en fus quitte pour quelques égratignures et quelques sottises que j'essuyai. » (3[e] édit., pag. 95).

« Cette chapelle, dit M. Prarond[1] n'a point perdu sa réputation miraculeuse, et l'on y vient encore de plusieurs départements voisins pour la guérison des enfants épileptiques ou rachitiques. Le moyen thérapeutique employé dans ces cures, outre les vœux et les prières, est l'application à nu des enfants sur une pierre froide. »

La Bouvaque était désignée jadis sous le nom de Beaulieu-Saint-Millefort.

Un fief de Gorenflos, portant jadis le nom de Saint-Millefort, semble indiquer aussi un ancien culte local.

La maladrerie qui existait jadis à La Neuville-sous-Corbie, paraît avoir eu pour patron S. Millefort, dont le culte remonterait dans cette paroisse à une haute antiquité. C'est dans les ruines de cette maladrerie qu'on a trouvé la statue de S. Millefort qu'on vénère aujourd'hui dans l'église paroissiale. Le Saint est représenté vêtu d'une riche dalmatique, la tête nue, les yeux levés au ciel, la main droite sur la poitrine, un livre sous le bras gauche et une palme à la main. Au pied de la statue, un homme et une femme lui présentent chacun un enfant qu'ils recommandent à sa sollicitude. Un vitrail moderne de La Neuville a reproduit à peu près la même donnée.

On se rend à La Neuville de dix à douze lieues de loin

[1] *Les Rues d'Abbeville*, p. 7.

pour invoquer S. Millefort en faveur des enfants qui sont malades ou qui tardent à marcher. On attribue à son intercession plusieurs guérisons miraculeuses. La fête de S. Millefort qui se faisait autrefois le 6 septembre, se célèbre aujourd'hui le deuxième dimanche du même mois.

Près de Camps en Amiénois, sur la route nationale de Paris à Calais, il y avait jadis une chapelle de l'*Ecce Homo*, qui fut dévastée en 1793. Un pieux ermite, surnommé *le Petit Chapelain*, obtint l'autorisation de réparer l'oratoire abandonné. Il en changea bientôt la destination, afin de favoriser la dévotion traditionnelle des habitants pour S. Millefort, qu'ils allaient invoquer à la Bouvaque. Une statue de ce Saint fut placée à côté de l'ancienne statue de Notre-Dame des Sept Douleurs, et la chapelle fut désignée sous le nom de Saint-Millefort. C'est un pèlerinage très-fréquenté pour les maladies des enfants, comme le témoignent les nombreux *ex-voto* qui tapissent les murailles de ce sanctuaire. Chaque année, le cinquième dimanche après Pâques, une procession solennelle, où huit cultivateurs portent la statue de S. Millefort, se rend de l'église de Camps à la chapelle située à environ cent mètres. On chante dans les pays avoisinants une invocation à S. Millefort. Bien que ce cantique soit de facture moderne et d'une grande médiocrité, nous croyons devoir le reproduire, par cette raison qu'il est devenu très-populaire :

O saint Patron, évêque et serviteur,
Brillant au ciel d'une gloire sans nuage,
Daignez entendre la voix de nos cœurs :
Honneur ! honneur à votre chère image !

REFRAIN :

Soulagez la misère,
Millefort !
Écoutez ma prière,
Mes transports.

Priez pour nous, ô doux et tendre Père,
Reconnaissez vos enfants à genoux ;
Abaissez-vous, voyez notre misère ;
Patron chéri, priez, priez pour nous.

Priez pour nous ; que nos cris de souffrance
Retentissent et s'élèvent jusqu'à vous,
Oui, jusqu'à vous, Protecteur de l'enfance ;
Secourez-nous, priez, priez pour nous.

Priez pour nous, votre voix pure et tendre,
Du Dieu vengeur fléchira le courroux.
Le Roi du Ciel se plaît à vous entendre ;
Intercédez, priez, priez pour nous.

Priez pour nous ; un jour avec les Anges,
Nous vous dirons un hymne des plus doux.
Nous chanterons en commun vos louanges ;
Heureux élu, priez, priez pour nous !

Vers 1850, on bâtit à Saint-Aubin-Rivière une chapelle qui fut dédiée à S. Millefort. Elle fut érigée par les parents d'un enfant qui avait été guéri dans un pèlerinage à la Bouvaque.

Le pèlerinage de Saint-Aubin-Rivière se fait le cinquième dimanche après la Pentecôte, et nuit parfois, par sa coïncidence, à celui de Saint-Germain-sur-Bresle.

Un procès-verbal des reliques du prieuré de N.-D. de Montdidier mentionne des reliques de S. Guinefort [1]. S'agit-il là de notre S. Millefort ?

Sur le chemin de Soreng à Bazinval, dans le canton de Blangy (Seine-Inf.), on trouve une chapelle dédiée à S. Millefort. La tradition du pays de Bray est que Millefort était domestique, qu'il vint servir à Soreng et que la jalousie des autres serviteurs fut cause de son martyre [2]. On voit que c'est à peu près la légende picarde, mais avec une autre attribution de lieu. On va en pèlerinage à Soreng le mardi de la Pentecôte, pour les langueurs des enfants.

Toussaint Du Plessis [3] nous apprend qu'il y avait une chapelle dédiée à S. Guinefort, près d'Arques, et une autre à Gonfreville-l'Archer. Une ancienne maladrerie de Dam-

[1] De Beauvillé, *Histoire de Montdidier*, II, 434.
[2] Decorde, *Essai hist. sur le canton de Blangy*, p. 686.
[3] *Descript. de la Haute-Normand*, I, 114, 494.

martin en Goële (Seine-et-Marne), était sous le même vocable [1].

On voit à l'église de Saussay-en-Caux une statue de S. Dignefort tenant ses entrailles dans ses mains; on l'invoque pour les coliques. On prétend qu'il aurait été martyr et évêque de Meaux (?). Sa fête se célèbre le 11 mai [2]. Il ne faudrait donc pas le confondre avec notre S. Millefort.

A Bouillant, canton de Crépy (Oise), on vénère dans l'église une statuette où se trouve l'inscription suivante :

S. Guinefort mar^r^
Qui guérissés des
Langueurs prié
Pour nous.

Les individus atteints de fièvres invétérées emploient des linges frottés sur la statue [3].

S. Guinefort était jadis en grande vénération à Piscop, dans l'arrondissement de Pontoise : c'était le patron de la chapelle seigneuriale, construite en 1211 par Pierre de Piscop. On ignore si ce croisé introduisit alors le culte de S. Guinefort ou s'il ne fit qu'en rehausser l'éclat. L'abbé Lebeuf [4] en faisant dériver Piscop du mot anglais *bishop* (évêque), suppose qu'un saint évêque de la Grande-Bretagne se serait retiré dans cet endroit. D'après les renseignements qu'a bien voulu me fournir Mme Le Caron de Cauley, propriétaire du château de Piscop, la chapelle dédiée à S. Guinefort a été détruite en 1839; mais l'église paroissiale construite en 1840 a été dédiée sous le double vocable de Notre-Dame et de S. Guinefort. La tradition du pays est complétement muette sur l'origine et l'histoire du patron, et les recherches qu'ont faites à ce sujet les habi-

[1] Du Plessis, *Hist. de l'église de Meaux*, II, 628.
[2] Decorde, *Canton de Forges-les-Eaux*, p. 9.
[3] Graves, *Statist. du canton de Crépy*, p. 113.
[4] *Hist. du dioc. de Paris.*

tants du château, dans leurs archives de famille et ailleurs, sont restées complétement infructueuses.

BIBLIOGRAPHIE.

Outre les ouvrages cités dans les notes, nous devons mentionner ici les renseignements que nous ont fournis Madame Le Caron de Cauley, M. Vimeux, curé de La Neuville-sous-Corbie, M. Donzelle, curé de Cérisy-Gailly, M. Binet, curé de Camps-en-Amiénois, et M. Rousselle, curé de Bertaucourt-les-Dames.

P. S. — Pour ne rien négliger de ce qui peut avoir rapport à S. Millefort, ou du moins à son nom, nous relevons l'anecdote suivante, consignée dans le récent ouvrage de M. Lecoy de la Marche, intitulé : *La Chaire française au XIII*e *siècle* : « Dans le diocèse de Lyon, une quantité de bonnes femmes venaient s'accuser à Étienne de Bourbon, lorsqu'il y confessait, d'avoir porté leurs enfants à *saint Guinefort*. Intrigué et flairant quelque légende apocryphe, le prudent missionnaire prit des informations sur ce pèlerinage inconnu, et découvrit que c'était simplement le tombeau d'un lévrier, tué injustement par son maître et honoré comme un martyr par des invocations sacriléges. »

LE B. MILON DE SELINCOURT

ÉVÊQUE DE TÉROUANNE.

16 Juillet. — † 1158.

Les chroniqueurs de la Flandre et les annalistes de l'ordre de Prémontré ne nous ont laissé que fort peu de détails sur la vie privée du B. Milon [1] et nous ne le connaissons guères que par ses actes épiscopaux. Leur énumération étant nécessairement fort aride, nous la rejetterons dans un chapitre spécial, et nous ne consignerons ici, avec quelque développement, que les faits les plus importants.

Le B. Milon, fils de Pierre de Selincourt et d'Emma, naquit à Selincourt [2], domaine qui relevait de la Seigneurie de Poix. L'illustration de sa naissance mettait encore plus en relief la

[1] *Milo*. On l'appelle Milon Ier pour le distinguer de son neveu Milon II, qui lui succéda sur le siége de Térouanne. Un des parents de notre Bienheureux, Milon, chanoine de Notre-Dame d'Amiens, fut un des plus généreux bienfaiteurs de la collégiale de Saint-Nicolas d'Amiens. Un saint du même nom a été moine de Saint-Vandrille.

[2] Doyenné d'Hornoy.

simplicité de ses goûts et son éloignement pour le luxe et les joies mondaines. De même que l'abeille remplit les alvéoles d'une ruche des sucs qu'elle recueille au sein parfumé des fleurs, ainsi le jeune Milon de Selincourt enrichissait sa mémoire et son cœur de toutes les vérités qu'il extrayait des livres saints. Ordonné prêtre, il ne songea point à profiter du crédit de sa famille pour occuper un poste important. Un acte de l'an 1113 nous apprend qu'il exerçait alors la charge pastorale à Verchin, près de Fruges [1]. C'est en souvenir de ce court séjour que Milon devait, plus tard, faire desservir la cure de Verchin par un moine de Saint-Josse-au-Bois, que nommait l'abbé de ce monastère.

Entraîné par le goût de la vie érémitique, Milon alla bientôt partager la solitude et les austérités des anachorètes qui s'étaient groupés autour de l'ancien ermitage de S. Josse, dans l'endroit qui porte encore aujourd'hui son nom [2].

La renommée de S. Norbert remplissait alors tout le Nord de la France. Milon, voulant voir de ses yeux les merveilles d'édification dont le bruit avait pénétré jusque dans sa solitude, se rendit donc à Prémontré, et, bientôt séduit par les exem-

[1] Archives de l'abbaye de Dommartin, déposées aux Archives du Pas-de-Calais. Ce document est indiqué par M. le chanoine Parenty, dans la notice qu'il a consacrée au Bienheureux Milon, p. 27 du *Légendaire de la Morinie*.

[2] Saint-Josse-au-Bois, territoire de Tortefontaine, canton d'Hesdin. L'abbaye de Saint-Josse-aux-Bois, transférée à Dommartin en 1161, et plus connue sous ce nom, appartenait au diocèse d'Amiens (doyenné de La Broye).



ples qu'il lui fut donné d'admirer, il fit profession entre les mains de S. Norbert, le jour de Noël de l'an 1120. Dès lors, animé d'un prosélytisme qui devait l'embraser jusqu'à la fin de ses jours, il demanda à son abbé la permission de retourner à Saint-Josse dans l'espoir de déterminer ses anciens compagnons de solitude à embrasser la règle Norbertine, réforme de l'ordre des chanoines réguliers. Ayant réussi dans sa mission, il fut nommé abbé par S. Norbert qui voulut l'installer lui-même dans ses nouvelles fonctions (1121). Giliard de Soibertram donna à Milon les vastes domaines qu'il possédait entre Beaurain et Douriez. Grâce à cette libéralité et aux dons successifs de Rorgon de Tortefontaine, Drogon de Selincourt, Enguerrand de Mouriez, Aléaume de Flixecourt, Hugues de Ponches, Guyard d'Argoules, Ermanfroy de Gouy, et de divers autres seigneurs, Milon put construire des bâtiments conventuels, une église, un hospice pour les pauvres et même un cloître de religieuses [1]. Renaud III, archevêque de Reims, par une charte datée de 1125, approuva ces diverses donations [2].

En l'an 1122, Milon acquit dans le Beauvaisis, par un bail à cens, une terre située à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui Jouy-la-Grange, près de Jouy-sous-Thelle (canton d'Auneuil). L'abbaye qu'il

[1] L'institut de S. Norbert admettait des femmes dans ses monastères, mais dans un cloître séparé. Vingt ans après la fondation de l'ordre, on réforma ce point des constitutions et l'on bâtit pour les religieuses des maisons entièrement séparées.

[2] Hugo. *Annal. Præmonstr.* t 1, Probationes, p. DXV.

chargea Ulric d'y construire prit le nom de Saint-Nicolas-en-Thelle, à cause d'une chapelle voisine dédiée au saint évêque de Myre. Ulric, devenu abbé de ce monastère, se trouvait obligé de payer plus de cinquante setiers de blé pour son fermage perpétuel : aussi accepta-t-il avec joie la donation,que lui fit Ansculphe de Senotz, d'un domaine voisin situé à Marcheroux où l'abbaye fut transférée entre les années 1147 et 1148. Par suite d'une confusion entre ces deux fondations,celle de Jouy-la-Grange, faite par Milon, a été attribuée à l'an 1145 par Maurice Dupré, chanoine de Saint-Jean-lès-Amiens, auteur d'un ouvrage imprimé dans cette ville et devenu extrêmement rare[1]. M. l'abbé Sabatier, auteur d'une excellente notice sur *l'abbaye de Marcheroux*[2], fait à cet égard les remarques suivantes : « C'est faute d'avoir eu sous les yeux, au moment où il écrivait ses *Annales*, l'acte de donation d'Ansculphe de Senotz, que Maurice Dupré a commis la regrettable erreur qui a mis en émoi les religieux de l'abbaye de Marcheroux. Ce savant est d'autant moins excusable, en cette inadvertance, que, quinze ans auparavant, dans une lettre adressée à Martin Prevel, il avait lui-même admis la date de 1122[3]. Cependant cette date de 1122, assignée à la fondation de Marcheroux, est peut-être de nature à soulever une difficulté. Est-il croyable, dira-t-on, que l'ab-

[1] *Annales breves ordinis Præmonstratensis*, auctore Mauritio Dupré. Ambiani, 1645, in-8°.

[2] Insérée dans les *Mém. de la Soc. acad. de l'Oise*, VI, 614.

[3] Mémoire resté manuscrit, intitulé : *Apologie de Marcheroux*.

baye de Dammartin (Saint-Josse-au-Bois), qui a été fondée elle-même en 1122, ait trouvé aussitôt assez de religieux pour peupler une nouvelle maison? Ici, l'analogie nous vient en aide et résout cette question. Si, en quelques mois, S. Norbert a pu réunir quarante religieux et un grand nombre de convers à Prémontré, pourquoi Milon n'aurait-il pu rassembler, dans le même espace de temps, douze religieux pour doter nos contrées d'une nouvelle abbaye? ».

Nous ajouterons que cette objection perd encore de sa valeur quand on fixe la fondation de Saint-Josse-au-Bois, non pas à 1122, mais à l'année précédente, comme nous l'avons fait, à l'exemple de M. Parenty et de M. Harbaville[1].

En 1124, Enguerrand de Boves, évêque d'Amiens, pria Milon de fonder dans sa ville épiscopale une maison de son ordre. Guy, châtelain d'Amiens, et sa femme Mathilde, lui constituèrent en donation la terre de Marcelcave, les églises d'Outrebois, de Saint Firmin-au-Val et de Saint-Germain. D'après De Court[2], l'installation de quatre religieux à la cure de Saint-Firmin-au-Val, sous la direction du prieur Eustache, n'aurait eu lieu qu'en 1126. Cependant les Prémontrés d'Amiens revendiquaient une date antérieure, comme le témoignent ces deux vers cités par La Morlière :

Anno milleno centeno bis duodeno
Ambianis primo fundatur candidus ordo.

[1] *Mémorial hist. du Pas-de-Calais*, II, 129.
[2] *Mémoires chronol.*, t. II, l. III, ch. XI.

Le prieuré de Saint-Firmin-au-Val fut le berceau de la célèbre abbaye de Saint-Jean d'Amiens, construite en 1131, sur les terrains de Saint-Roch, là où se trouvent aujourd'hui les cités ouvrières; elle fut transférée en 1601 dans l'enceinte de la cité, à l'emplacement qu'occupe maintenant le lycée.

D'après Robert du Mont, continuateur de la Chronique de Sigebert, Milon était chanoine régulier de l'église de Térouanne, quand il fut choisi pour occuper le siége de cette Église; mais les autres documents historiques de cette époque supposent au contraire qu'il était toujours abbé de Saint-Josse-au-Bois. L'évêque Jean de Warneton venait de mourir (1130). Le clergé désirait choisir Milon pour son successeur; mais Thierry d'Alsace, comte de Flandre, intrigua pour faire élire son propre frère, Bauduin, chanoine de la cathédrale. La majorité des fidèles se laissa entraîner, et Bauduin prit possession d'un siége dont ne le rendaient digne ni son jeune âge, ni sa capacité, ni ses vertus. Le Chapitre, qui n'avait point pris part à cette élection, protesta auprès de Renaud II, métropolitain de Reims. Il fut ordonné de recommencer l'élection : mais on n'en fit rien, dans la crainte des vengeances du comte de Flandre. Les intérêts religieux du diocèse furent tellement compromis que l'archevêque de Reims manda auprès de lui les deux archidiacres de Térouanne et un petit nombre de clercs [1] qui portèrent leurs suffrages sur Milon.

[1] *Paucis clericis*, dit la *Chronique de Saint-Bertin* (CXLI) à laquelle nous empruntons ces détails.

Celui-ci, préconisé aussitôt par Innocent II, qui se trouvait alors en France, fut sacré à Reims le 13 février [1] de l'an 1131, et prit possession de son siége le 15 mars suivant.

Si la première élection avait été entachée d'illégalité, on ne saurait disconvenir que la seconde ne fut point conforme aux règles canoniques alors en usage. Mais l'église de Térouanne devait bientôt bénir l'archevêque de Reims de l'expédient auquel il avait cru devoir recourir pour mettre un terme à des maux qui pouvaient devenir irrémédiables.

Les contemporains de Milon ont témoigné de la haute estime qu'ils avaient pour lui, en louant surtout sa douceur, son affabilité, sa dévotion envers la Ste Vierge, sa perpétuelle abstinence des aliments gras. L'évêque des Morins ne se borna point à garder, sous la mitre, l'habit régulier, mais il pratiqua autant qu'il le put la règle Norbertine. Plein de zèle pour la propagation de cet ordre, il partageait son temps entre l'administration de son diocèse et la fondation de nouvelles abbayes de Prémontrés dans le nord de la France. Tout en favorisant cette extension de tout son pouvoir, il modérait parfois des générosités exagérées qui pouvaient compromettre les intérêts des tiers : c'est ainsi que, trouvant exhorbitante la donation que Guy d'Andresselles avait faite à l'abbaye d'Andres, il enjoignit à ses religieux d'en laisser une partie aux neveux du donateur.

[1] C'est ce que nous dit Vander Sterre dans ses *Natal. SS. ord. Præmonstr.* Claude Robert met cette ordination au 17 avril.

Envers les bons, dit le Paige [1], il montrait la douceur de S. Pierre; mais, envers les méchants, il usait de la sévérité de S. Paul. Son humilité était si parfaite qu'elle a donné lieu, de son vivant, à une espèce de proverbe : « Ce qu'on admire le plus en Norbert, disait-on, c'est la foi; en Bernard, la charité; en Milon, l'humilité : *in Norberto, præcellit fides; in Bernardo, charitas; in Milone, humilitas* [2]. »

« Milon, dit M. Parenty [3], rétablit dans son diocèse diverses lois canoniques, notamment celles qui avaient rapport aux mariages. De concert avec le comte de Flandre, Thierry d'Alsace, il fit plusieurs règlements concernant la transmission des fiefs, les droits des églises et ceux des communes récemment affranchies. Pour obvier aux diffamations, il fut décidé que nul ne serait accusé d'adultère sur de simples bruits, ni contraint à subir l'épreuve du feu, si ce n'est sur le rapport d'un juré ecclésiastique et par suite de lettre synodale. Les droits civils et les prérogatives du clergé obtinrent, par ces sages règlements, une égale protection. »

Jadis, les Capharnaïtes disaient au Sauveur : « Vous faites partout des miracles, même en pays étranger : faites-en donc aussi dans votre patrie. » Milon, comme s'il avait entendu de semblables excitations, songea au lieu de sa naissance, dès la première année de son épiscopat, et détermina

[1] *Bibliotheca Præmonstr. ordinis*, p. 439

[2] *Vita S. Norberti*, auctore coævo, c. III, n° 18.

[3] *Légendaire de la Morinie*, p. 34.

Gauthier III Tyrel, sire de Poix, à construire l'abbaye de Selincourt. D'après une ancienne tradition consignée dans un manuscrit de P. Borée [1], ce fut sur l'emplacement du château paternel que Milon fit ériger les bâtiments claustraux, et en souvenir de son père, nommé Pierre, qu'il fit dédier l'église au Prince des apôtres [2]. Ce sanctuaire devait, au siècle suivant (1209), conquérir une immense renommée en recevant de Guillaume de Moreuil la relique connue sous le nom de *Sainte-Larme* [3].

Cette même année, Milon fonda à Térouanne une maison de son ordre, sur l'emplacement d'un ancien monastère ruiné par les Normands. Il peupla cette abbaye, dédiée à S. Augustin, avec des religieux de Selincourt qu'il logea provisoirement dans son palais épiscopal, pendant la durée des travaux de construction. Le pieux évêque fit donation à ce nouveau monastère des autels de Nielles-lès-Calais, de Coquelles, de Bainghem-le-Comte, Haringhes (*Heuringhem ?*) et de Rincq : ces dons furent confirmés en 1147 par le Pape Eugène III. Grâce à l'intervention de Milon, Robert, abbé de Corbie, céda à Saint-Augustin de Térouanne, en 1140, les

[1] *Portrait historique de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens*, ch. XII (Biblioth. de Laon).

[2] La charte de fondation de Gauthier Tyrel a été publiée par Hugo, *Annal. Præmonstr.* t. II, p. 258. — Une charte de Milon datée de 1147, fait partie du cartulaire de Selincourt, conservé à la Bibl. d'Amiens.

[3] Cette relique, sauvée à la Révolution et conservée longtemps au couvent des Ursulines d'Abbeville, se trouve aujourd'hui entre les mains de M. l'abbé Ridoux.

terres que cette abbaye possédait à Laires (canton de Fauquembergue), moyennant un cens annuel de dix sols, monnaie de Corbie.

M. Parenty [1] donne les renseignements suivants sur la fondation de Licques : « Robert, seigneur de Licques, avait institué dans sa baronie de ce nom, cinq prébendes canoniales, s'était lui-même voué à l'état ecclésiastique dans cette collégiale, où il avait donné l'exemple de grandes vertus. Bauduin, son fils, lui avait succédé en qualité de prévôt. Quatre de ses fils étaient entrés dans les ordres et servaient Dieu dans cette même collégiale lorsqu'il leur témoigna l'intention de faire un pèlerinage à Jérusalem. Les fils voulurent suivre le père dans cette lointaine et laborieuse pérégrination. Mais, avant leur départ, ils résolurent d'abandonner leurs prébendes en faveur de la prévôté établie sur la colline de Watten. Milon, qui fut consulté à cette occasion, leur persuada qu'il valait mieux honorer à perpétuité la baronie de Licques par un établissement plus important, en y fondant une communauté régie par un abbé. Un synode fut réuni à cette occasion en 1132. Il y fut décidé que, Bauduin et ses quatre fils s'étant voués au service de Dieu, il entrait dans les intérêts de l'Église de la Morinie qu'il se formât à Licques une institution particulière, et qu'on choisît l'ordre de Prémontré. Bauduin s'occupa de la construction des édifices claustraux, et Milon désigna, pour premier abbé de cette maison, Henri, religieux de l'abbaye de

[1] *Op. cit.*, p. 30.

Saint-Martin à Loudun (*lisez* à Laon [1]). Le monastère de Notre-Dame de Licques, situé dans le comté de Guînes et peu éloigné du détroit du Pas-de-Calais, ne tarda pas à prospérer, et contribua à l'extension de l'institut de S. Norbert dans les îles Britanniques. »

En consacrant l'église cathédrale de Térouanne (1133), Milon fit la révision des reliques et s'aperçut que le chef de S. Maxime, évêque de Riez, avait disparu. On apprit alors qu'il avait été retenu à Boulogne-sur-Mer où le corps du Saint avait été déposé pendant les troubles suscités, cinquante ans auparavant, par Robert le Frison. Milon réussit à faire enlever par surprise le chef de S. Maxime et le réintégra dans son église, le 11 décembre de l'an 1134 [2].

Deux abbayes de Prémontrés, établies par le B. Milon, durent leur origine au repentir de ceux qui les fondèrent : nous voulons parler de Beaulieu et de Cercamps.

Eustache, surnommé le Vieux Seigneur de Fiennes, avait eu le malheur de tuer, dans un tournoi, un chevalier de la maison de Ponches en Ponthieu. Il résolut d'expier ses torts en fondant l'abbaye de Beaulieu, dont on voit encore les ruines à Ferques,

[1] *Sancti Martini Laudunensis*, lit-on dans la charte de Milon, publiée dans le *Gallia christ*, t. x, *Instr.* col. 400. L'abbaye de Saint-Martin de Laon, fondée en 1124, appartenait aux disciples de S. Norbert.

[2] MEYER, *Annal. Flandriæ*, l. v. — DE ROSNY, *Hist. du Bou-onnais*, II, 36.

et que Milon peupla, en 1137, de religieux pris dans la communauté de Ruisseauville [1].

Hugues Camp-d'Avesnes, comte de Saint-Pol, avait mis le comble à ses méfaits en incendiant la ville de Saint-Riquier et en assassinant le curé de Beauvoir-Rivière dans sa propre église. Hugues fut excommunié par le pape Innocent II, qui consentit, quelques mois après, à lever l'anathème, à la condition que le prévaricateur repentant bâtirait une abbaye. Ce fut l'origine du monastère de Cercamps, dont la charte de fondation fut signée en 1137 par Thierry, évêque d'Amiens, et Milon, évêque des Morins. On y trouve les noms des seigneurs qui joignirent leurs libéralités aux donations de Hugues, ce qui rendit l'établissement naissant propriétaire de 12,000 arpents de terre et de 2,000 arpents de bois et de prairies [2].

Guy II, comte de Ponthieu, avait donné aux Cisterciens, en 1138, un lieu nommé Bonance, près de Lavier (doyenné actuel de Nouvion). Cette même année, Milon leur confirma la donation bien plus considérable de la terre de Mésoutre, faite par Robert d'Ailly, qui voulait ainsi expier la part qu'il avait prise à l'incendie de la ville de Saint-Riquier. L'abbaye de Bonance fut transférée successivement à Balances en 1140, et à Valloires, avant l'an 1163 [3].

[1] H. DE ROSNY, *Hist. du Boulonnais*, II, 33.

[2] *Gallia christ.*, III, *Instr.* col. 96.

[3] Un titre de l'an 1163, faisant partie du cartulaire de Valloires (Archives du départ.) désigne ainsi Balances : Terram cum nemore de Balantiis *ubi fuit vetus abbatia*. Le *Gallia christiana* s'est donc trompé en disant que les Cisterciens de Balances ne

L'abbaye de Saint-Bertin était depuis longtemps en dissension avec l'abbé de Cluny qui voulait la régir. Le pape Innocent II donna gain de cause, en 1139, à l'indépendance de Saint-Bertin, et chargea Milon de protéger l'abbaye contre tout envahissement. Ce dernier s'acquitta de cette mission avec une fermeté qui devait nécessairement froisser les Clunistes. Trompé sans doute par des rapports exagérés, l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, adressa, deux ans plus tard, à l'évêque des Morins, une lettre fort irritée, dont nous extrayons les passages suivants : « Je conviens que vous vous laissez diriger par l'amour de la justice : mais si le Seigneur me faisait la même grâce, je voudrais que mon équitéfut égale pour tous, et c'est ce que je vous souhaiterais à vous-même. Des témoins fort croyables m'ont assuré que vous êtes plein de mépris pour les moines, que vous saisissez les prétextes les plus futiles pour nous critiquer, en niant le bien et en exagérant le mal. S'agit-il de ces faiblesses qui sont inhérentes à la nature humaine? dès lors qu'elles proviennent d'un moine, vous les métamorphosez en monstruosités. On m'a rapporté qu'en plein synode, devant le clergé et les fidèles, vous avez ordonné des prières pour que Dieu détruisît l'orgueil des moines de Cluny. Je souhaiterais assurément que Dieu pût nous guérir, non-seulement de l'orgueil, mais aussi de tous les vices qui

s'établirent à Valloires qu'en 1226. Voyez le *Rapport* de M. Bouthors sur le *Cartulaire de Valloires*, dans le tome II des *Mém. de la Soc. des Ant. de Picardie.*

élèvent une barrière entre lui et nous. Que si vous vouliez formuler une semblable prière, il ne fallait pas lui donner la forme d'une invective déclamatoire. J'avoue que nous sommes coupables d'orgueil et de bien d'autres iniquités ; mais la charité vous interdit de le proclamer ainsi. Un évêque, animé d'une sage prudence, prend une toute autre voie pour corriger les torts. Au lieu de nous avertir, vous nous diffamez ; au lieu de porter un sérieux remède à nos maux, vous nous livrez à la malignité du public [1]. »

Nous devons nous garder d'accueillir les reproches de cette lettre. S. Bernard lui-même l'a trouvée trop emportée [2]. L'abbé Suger, qui était désintéressé dans la question, a loué hautement la conduite de Milon à l'égard des divisions qui compromettaient tout à la fois l'abbaye de Saint-Bertin et l'ordre de Cluny [3].

Arnould, avoué de Térouanne, bien loin de remplir ses fonctions protectrices, était devenu un odieux tyran, dont les méfaits restèrent longtemps impunis. Abrité dans un château-fort qui dominait la ville, il ne sortait de son repaire que pour dévaster les églises, piller les granges et les maisons des chanoines et commettre des meurtres jusque dans les lieux saints. Après l'avoir en vain sommé par trois fois de venir expliquer sa conduite, Milon finit par l'excommunier. Pour mettre un terme à

[1] PETRI VENERABILIS *opera*, lib. IV, epist. 3.
[2] *Nimio impetu.* BOLL. t. I. jun. f° 813.
[3] Voyez DE LA PLANE, *les Abbés de Saint-Bertin*.

ces odieuses dilapidations, il invoqua le secours de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, qui s'empara du fort d'Arnould et le fit raser jusqu'aux fondations. Dans une assemblée du clergé et de la noblesse, tenue en 1142, Thierry décida qu'à l'avenir personne ne pourrait construire de fort dans l'enceinte de la ville, et même à distance d'une lieue, sans le triple consentement de l'évêque, du chapitre et des barons. Cette interdiction, sanctionnée par toutes les notabilités de la Flandre et de la Morinie, fut successivement approuvée par les papes Célestin II, Lucius II et Adrien IV.

L'évêque de Térouanne et de Boulogne prit une part importante au concile que le pape Eugène III présida à Reims en 1148. Un des buts de cette assemblée était de juger les erreurs relatives au mystère de la Sainte-Trinité, énoncées dans un ouvrage de Gilbert de la Poirée, évêque de Poitiers. Une dizaine de prélats, au nombre desquels se trouvait Milon, s'adjoignirent à S. Bernard pour rédiger un formulaire de foi qui fut soumis aux membres du concile. Ceux-ci déléguèrent Hugues, évêque d'Auxerre, Milon et Suger, abbé de Saint-Denis, pour présenter au Pape ce projet de définition [1]. On les avait choisis parce qu'on leur connaissait assez de réputation, de science et de fermeté pour résister aux cardinaux qui protégeaient Gilbert. Eugène III répondit aux trois ambassadeurs que l'Église

[1] Hugo (*Annal. Præm.*, p. 460, et *Vie de S. Norbert*, p. 177) commet une confusion en disant que ces trois personnages furent chargés par le Pape de dresser ce formulaire.

romaine n'avait point sur cette question de sentiments différents des leurs et que, si quelques cardinaux étaient sympathiques à la personne de Gilbert, ils n'en réprouvaient pas moins les doctrines qu'il avait émises. Devant cette unanimité, le novateur finit par se soumettre et permit de faire à ses ouvrages toutes les corrections que lui prescrirait le souverain Pontife.

L'évêque des Morins assista encore à un autre concile de Reims, tenu le 25 octobre 1157, pour arrêter dans nos contrées les progrès des Manichéens. On leur donnait, comme en Flandre, le nom de *Piphili*, *Piffi*, *Pifres*, pour flétrir le vice de gourmandise dont on les accusait. La plupart de ceux qui avaient introduit chez nous l'hérésie des Albigeois étaient des tisserands : c'est pourquoi on les surnommait aussi *Texerans* [1]

Nous énumérerons dans un chapitre spécial les autres actes épiscopaux de Milon, pour lesquels une simple et rapide indication nous paraît suffire.

Après vingt-sept années de laborieux épiscopat, Milon mourut le 16 juillet [2] de l'an 1158 [3], et fut enseveli dans sa cathédrale, devant l'autel de Notre-Dame.

Le manuscrit de P. Borée, que nous avons déjà

[1] Mgr Gousset, *Actes de l'Eglise de Reims*, II. 287.

[2] C'est l'opinion la plus commune. Ce fut le 7 juillet, selon P. Borée ; le 13 novembre, selon Aubert le Mire ; le 8 juillet ou le 15 février, selon d'autres.

[3] C'est la date donnée par la Chronique de Saint-Bertin et adoptée par Arnold de Raisse, le *Gallia christiana*, M. Parenty. Robert du Mont, continuateur de la Chronique de Sigebert, fixe sa mort en 1160; Meyer, le Paige, P. Borée, en 1159.

cité, nous fait connaître l'épitaphe suivante qui fut composée en son honneur :

Norbertus radiante fide, Bernardus amore
Demissi cordis Milo nitore micat.
Tergemino si sole potest resplendescere tellus
Splendere illorum tempore visa fuit.

ACTES ÉPISCOPAUX.

Les faits que nous allons énumérer par ordre chronologique sont empruntés au *Gallia christiana* (t. III et X), quand ils ne sont pas suivis d'une indication bibliographique spéciale.

1131. — Milon bénit Simon, abbé de Saint-Bertin.

— Luc, abbé de Beaurepart, à Liége, dédie à Milon son Commentaire sur le Cantique des cantiques, qui est inséré dans le tome XV de la *Biblioth. Patrum* (HUGO, *Annal. Præm.*).

1132. — Milon confirme par une charte la fondation de Saint-Vulmer de Boulogne, où il avait envoyé, l'année précédente, des chanoines réguliers de la congrégation d'Arrouaise.

1133. — Dédicace de l'église abbatiale de Bergues. Cinq archidiacres y assistèrent, entre autres Simon, archidiacre d'Amiens (MEYER, *Annal Flandr.*, l. V.)

1134.— Confirmation de toutes les possessions de Saint-Josse-sur-Mer, situées dans le diocèse de Térouanne.

— Milon assiste à Ypres, le 19 février, à une cour plénière, où Thierry d'Alsace, avant de partir pour la Palestine, fit jurer la paix flamande, établie par ses ancêtres. Parmi les dispositions prises pour assurer la tranquillité publique, pendant l'absence du comte, on remarque celle-ci :

« Quiconque troublera la paix, sera retranché de la communauté de la sainte Église.

« L'homicide sera puni par le dernier supplice ; les blessures par le talion ou la confiscation des biens.

« Que les brigands et les voleurs nocturnes soient liés en quelque lieu qu'on les trouve, par tous les gens du voisinage. Celui qui, dans la nuit, refusera de les poursuivre, payera une amende de soixante sols. » (LE GLAY, *Hist. des comtes de Flandre,* I. 339.)

1135. — Souscription à une charte de Renaud II, archevêque de Reims, en faveur de l'abbaye de Selincourt.

— Donation de deux autels avec leurs dîmes et privilége d'immunité au monastère de Furnes, qui était sous l'invocation de saint Nicolas de Buttenburch.

1136. — Milon envoie des religieux de l'abbaye de Saint-Josse-au-Bois, au prieuré de Sery, dans le bois de Bouillancourt (Voir la Monographie de cette abbaye, par M. DARSY, dans le tome XVIII des *Mém. des antiq. de Picardie*).

1137. — Confirmation des libéralités faites au monastère de Furnes, par Thierry d'Alsace, comte de Flandre.

— Gervais, abbé d'Arrouaise, est autorisé à construire une chapelle et un cimetière dans la ferme de Rebreuve-sur-Canche, à l'usage des sœurs qui prenaient soin des bestiaux et de la culture des jardins (GOSSE, *Hist. de l'abbaye d'Arrouaise*, p. 52).

— Dans une réunion d'évêques qui se tint à Reims, Milon amène une conciliation entre Alvise, évêque d'Arras, et Hugues, abbé de Blangy-en-Ternois, qui contestaient au sujet de l'autel de Chiry.

— Sur la demande de Thierry, comte de Flandre, le pape Innocent II nomme Milon et ses deux archidiacres tuteurs de l'abbaye de Saint-Bertin. (MEYER.)

1138. — Souscription à une charte du comte de Flandre, confirmant la translation des Prémontrés de Soleghem à Dronghesse.

— Établissement de chanoines réguliers dans l'église de Warneton.

— Milon, qui portait un vif intérêt à l'abbaye d'Arrouaise, lui accorde l'autel d'Isbergues et lui fait donner par le prévôt et les chanoines de Saint-Omer de riches pos-

sessions situées dans les diocèses de Noyon et de Beauvais. (Gosse, *op. cit.*, p. 53).

— Souscription à une charte de Thierry, délivrant, en qualité d'héritier, un legs de cent sols, monnaie de Flandre, à l'abbaye de Saint-Sauveur de Ham, près de Lilliers.

— Translation du corps de S. Winoc dans une nouvelle châsse.

1140. — Milon assiste à une consécration partielle de l'église abbatiale de Saint-Denis, et souscrit à l'engagement pris par Suger d'affecter un revenu annuel de 200 livres à la construction du chœur.

— Confirmation des largesses faites par le comte de Flandre à l'abbaye de Notre-Dame des Dunes, qui venait de s'agréger à l'ordre de Citeaux (De la Plane, *les Abbés de Clairmarais*, I, 6).

— Souscription à un accord entre Léon, abbé de Saint-Bertin, et Ranulfe, abbé de Saint-Sauveur de Ham.

1141. — Donation à Saint-Saulve de Montreuil d'une partie des dîmes de Notre-Dame de Darnestal.

1142. — Conciliation d'un différend qui s'était élevé entre l'abbé de Sainte-Marie-au-Bois et l'abbé de Clairmarais.

— Milon abandonne l'autel de Gonehem à l'abbaye de Choques, qu'il avait précédemment dotée du terrain qu'elle occupait sur les bords de la Clarence. Il confirme en même temps les diverses possessions qu'elle avait acquises ou qu'elle tenait de la générosité des seigneurs de Béthune (Parenty, *Lég. de la Morinie*, p. 32).

— Confirmation des biens des chanoines de Warneton.

— Consécration des chapelles de Saint-André et de Saint-Jacques dans l'église de Tournai.

— Confirmation d'une transaction pour la division des alleux entre l'abbaye de Ruisseauville et celle de Clairmarais. — Autre confirmation de la donation faite à ce monastère, par Guillaume-le-Jeune, châtelain de Saint-Omer, d'un marais de 400 mesures, et aussi des libéralités

d'Arnould-le-Vieux, avoué de Térouanne (DE LA PLANE, *op. cit.*, 21, 22).

1143. — Confirmation de la restitution faite à l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer de l'autel de Marle, que Guiffroy s'était approprié.

— Bénédiction de Gosfride, abbé d'Andres.

1144. — Avec Samson de Mauvoisin, archevêque de Reims. et Josselin, évêque de Soissons, il consacre l'église de la Chartreuse du Mont-Dieu.

— Dédicace de l'église de Dixmude. Il est à remarquer que Milon lui donna huit vocables : le Sauveur, la Ste Vierge, S. Thomas, apôtre, S. Vincent, S. Lantbert, S. Nicolas, Ste Marie-Madeleine et tous les Saints (MEYER, *Annal. Flandr. ad. ann.* 1144).

— Le 11 juin, en présence du Roi, il assiste, avec un grand nombre d'autres prélats, à la dédicace de la basilique de Saint-Denis et consacre un des vingt autels secondaires, celui des SS. Sixte II, Félicissime et Agapit (FÉLIBIEN, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*).

1144. — Milon adresse une lettre à Samson, archevêque de Reims, et à Thierry, évêque d'Amiens, pour mettre sous leur protection l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, en leur demandant de veiller à ce qu'on n'inquiète point les religieux au sujet de la donation qu'avait faite jadis entre ses mains un bourgeois d'Amiens, nommé Raoul qui ne rit point (*Radulphus qui non ridet*). Cette lettre est reproduite dans le manuscrit de DE COURT, t. II, p. 259.

1145. — De concert avec Bauduin d'Ardres, Milon unit les prébendes de la collégiale d'Ardres à l'abbaye de Notre-Dame de Capelle, fondée par Ste Ide, sur le territoire de la commune actuelle des Attaques (LAMBERT, *Chronique de Guînes et d'Ardres*).

— Confirmation des donations faites à l'abbaye de Cercamps.

— Confirmation de la donation faite par Arnould, comte de Guînes, aux Cisterciens de Clairmarais de la cense entière de Nieurlet, de ses revenus, de ses eaux et de ses

dépendances, avec un certain nombre de marais (De la Plane, *op. cit.* II, 27).

1147. — Donation à l'abbaye de Selincourt des autels de Fontaines et de Marknes.

— On trouve dans l'*Amplissima collectio* de Martène et Durand, une lettre adressée à Milon par le prédicateur flamand Arnoul, relative à la victoire remportée sur les Maures, à Lisbonne, par les Croisés, le 21 octobre 1147 (Le Glay, *Hist. des comtes de Flandre*).

1149. — Consécration des églises de Hasnon et de Vaucelles, dans le Cambrésis.

1150. — Traité avec Thierry, comte de Flandre, au sujet de droits réciproques dont l'examen fut soumis aux hommes d'église et aux barons.

— De concert avec S. Bernard, Milon introduit dans son diocèse le chant du *Salve Regina* (Parenty, p. 33).

1151. — Souscription à une charte de Thierry en faveur de Saint-Bertin.

— Litige avec Thierry, au sujet de l'église d'Hesdin que ce comte avait donnée à l'Évêque et au Chapitre de Térouanne.

1153. — Ratification de la donation qu'avait faite Jean de Herly, à l'abbaye de Saint-Augustin de Térouanne, de biens situés à Saint-Philibert (Malbrancq, *de Morinis*).

— Charte en faveur du monastère des Dunes.

1154. — Milon fonde l'abbaye de Blanchelande, dans le diocèse d'Avranches et y envoie des religieux de Saint-Josse-au-Bois. (Borée, *op. cit.*).

1154. — Milon favorise la fondation d'une abbaye de Prémontrés, faite à Maresquel par Guillaume de Saint-Omer, châtelain de Beaurain. L'insalubrité de ces parages fit transférer ce monastère, en 1158, dans un domaine de notre diocèse, nommé Grémecourt, qui prit bientôt le nom de Saint-André-au-Bois. L'auteur de cette dernière donation fut le B. Adam, abbé de Saint-Josse-au-Bois, auquel nous avons consacré un article dans notre premier volume.

1155. — Donation de l'autel de Holthen aux chanoines de Furnes.

1157 — Délégué par le pape Adrien IV, Milon concilie un différend qui s'était élevé entre Thierry, évêque d'Amiens, et Nicolas, abbé de Corbie, au sujet de l'église de cette ville, dédiée à S. Thomas.

CULTE ET MIRACLES POSTHUMES.

Ferry de Locres (*Maria-Augusta*, c. 20) reproduit la relation d'un miracle advenu le 2 avril 1163 sur le tombeau du B. Milon de Selincourt. C'est une lettre adressée aux religieux de Saint-Josse-au-Bois par un chanoine de Térouanne, qui avait été témoin de l'événement que nous allons rapporter.

Une pauvre femme de Térouanne, devenue aveugle depuis quatre ans, mendiait son pain en se faisant guider par son jeune enfant. En 1163, dans la nuit du 2 avril, elle rêva qu'elle se trouvait dans la cathédrale ; que là, la sainte Vierge, parée de vêtements éclatants de blancheur, la conduisait au tombeau de Milon. Quand l'aveugle se fut réveillée, elle se fit amener sur la pierre funéraire du saint évêque et s'y endormit. Dans un nouveau songe, elle vit sortir du tombeau un vénérable vieillard qui, en présence de la Vierge, qui lui était déjà apparue, lui frotta les yeux avec un linge fin et blanc. En se réveillant, l'aveugle était guérie et témoignait si vivement sa pieuse joie que les assistants la crurent folle. Quand on voulut lui faire quitter la chapelle de Notre-Dame où la messe allait être célébrée: « Pourquoi me chassez-vous, dit-elle; je suis cette pauvre femme, privée depuis si longtemps de la lumière du jour : il n'en est plus ainsi maintenant, par la grâce de Dieu et le secours de sa sainte Mère ! ». Le bruit de ce prodige se répandit bientôt par toute la ville, et les fidèles accoururent en foule au tombeau du B. Milon. Le Chapitre, après une information immédiate, fit sonner les

cloches et chanter un *Te Deum*. Le tombeau du B. Milon devint dès lors un lieu de pèlerinage où s'accomplirent de nombreuses guérisons.

On ne lui rendit cependant jamais de culte public. Il est vrai qu'un *ordo* imprimé à Madrid en 1635 marque sa fête au 15 février sous le rite double : mais ce témoignage devient douteux devant l'observation que font les Bollandistes : *Sunt plura in eo libello menda* (*Prætermissi* du 15 février.)

Les Bollandistes ont consacré quelques lignes à Milon, dans les *Prætermissi* du 15 février et du 16 juillet. Les monuments de l'Église de Térouanne et les annales de l'Ordre de Prémontré lui donnent la qualification de Bienheureux et parfois même de Saint.

Son nom est inscrit dans les martyrologes de Vander-Sterre, Arn. de Raisse, du Saussay, Châtelain, etc.

ÉCRITS.

Pierre le Chantre, dans un ouvrage intitulé *Verbum abbreviatum*, cite un sermon de Milon sur le luxe des femmes.

L'*Histoire littéraire de la France* croit qu'il faut l'attribuer à Milon Ier plutôt qu'à son neveu Milon II. Voici un passage de ce sermon, relatif aux robes traînantes, qu'on ne trouvera point dépourvu d'actualité. « Non decet matronas christianas vestes habere subtalares et post se trahentes, quibus verrant sordes pavimenti viarum. Scitote, dominæ, quod si hujus modi vestis vobis esset necessaria, Natura vobis in remedium ejus aliquid dedisset quo terram tergere possitis (cap. LXXXIII, p. 222).

ICONOGRAPHIE.

Une composition de Diepembeck, gravée par François Hubert, représente le B. Milon, debout, tenant un bouquet

de lis, avec la crosse, et foulant aux pieds un paon, symbole de l'orgueil.

BIBLIOGRAPHIE.

MANUSCRITS : *Cartulaire de Selincourt*, n° 328 de la Bibl. d'Amiens. — *Cartulaire de Valloires*, aux Archives départ. — Pierre BORÉE, *Portrait historique de l'abbaye de Saint Jean d'Amiens*, ch. XII (Bibl. de Laon). — DOUVILLE, *Vie des hommes illustres de Picardie*, t. III, p. 116 (Bibl. de Rouen). — DE COURT, *Mémoires chronol.*, t. II, l. 3, ch. 6.

IMPRIMÉS : JEAN D'YPRES, *Chronique de Saint-Bertin*, c. 41, 42, 43. — LAMBERT, *Chronique de Guînes et d'Ardres* (édit. de M. de MÉNILGLAISE), p. 93, 333, 337, 355. — MALBRANCQ, de *Morinis*, t. III, p. 118, 162, 165, 171, 247. — Le P. IGNACE, *Hist. eccl. d'Abbeville*, p. 494. — FONTENAY, *Hist. de l'Église gallic.*, t. IX, 307. — FLEURY, *Hist. ecclés.*, l. LXIX, ch. XXXII. — DESTOMBES, *Vie des saints du diocèse de Cambrai et d'Arras*, IV, 113. — Les PETITS BOLLANDISTES au 16 juillet, — Et les ouvrages déjà cités de Robert DUMONT, FERRY DE LOCRES, GOSSE, GOUSSET, HARBAVILLE, HUGO, DE LA PLANE, LE GLAY, LE PAIGE, MEYER, PARENTY, PIERRE LE VÉNÉRABLE, H. DE ROSNY, VANDER STERRE, etc.

S. MOENACHUS

ABBÉ DE SAINT-FURSY DE PÉRONNE

VIIIe siècle.

Colgan, dans ses *Acta Sanctorum Scotiæ* (t. I, p. 787), mentionne l'irlandais S. Moenachus, fils de Corbmac, abbé du monastère de Saint-Fursy, en France, au VIIIe siècle. Ailleurs (p. 774) il fixe sa mort en 774. Nos recherches sur ce personnage sont restées d'autant plus stériles, qu'on ne connaît le nom d'aucun des abbés de Saint-Fursy, dans le cours des VIIIe et IXe siècles. Les qualifications de *saint* ayant été souvent données abusivement, nous ne nous serions point préoccupé d'un témoignage isolé, s'il n'émanait d'un auteur très-judicieux et fort instruit de tout ce qui touche à l'hagiographie irlandaise. D'un autre côté, comment expliquer le silence de la tradition péronnaise sur ce personnage ? Nous ne voyons qu'une hypothèse qui pourrait expliquer cette singularité. Moenachus, après avoir été abbé de Saint-Fursy, ne serait-il point retourné en Irlande, où il aurait donné des preuves de sainteté ? On comprendrait par là que son nom, connu dans sa patrie, fût tombé chez nous dans un complet oubli.

S. NITHARD

MOINE DE CORBIE, MARTYR EN SUÈDE

3 Février. — † 845.

S. Anschaire, archevêque de Hambourg, avait obtenu pour coadjuteur dans les missions de Suède, l'évêque Gauzbert, propre parent d'Ebbon, archevêque de Reims. Ce zélé prélat continua l'œuvre d'Anschaire avec le concours de plusieurs prêtres, entre autres de son neveu Nithard [1], qui avait été moine à Corbie [2], et qui remplissait auprès de lui les fonctions de chapelain [3].

Le roi Birn favorisait leur apostolat; mais une partie du peuple leur était hostile et ne pouvait admettre la propagation d'une religion qui condamnait la piraterie. En 845, une émeute populaire

[1] Nithardus. C'est sans doute une faute d'impression qui change ce nom en *Vitardus* dans Krantz, lib. I, *Metrop. Saxoniæ*, c. 33.

[2] D. COCQUELIN, *Hist. reg. abb. Corbeiens*, dans le tome VIII des *Mém. des Ant. de Picardie*, p. 455.

[3] ADAM DE BRÊME, *Hist. episcop. Hamb. anno* 840.

vint ruiner l'œuvre de l'apôtre du Nord. L'église de Birca fut détruite; l'évêque Gauzbert, enchaîné avec ses prêtres, fut ignominieusement chassé du pays, et Nithard, transpercé d'un glaive, eut le premier la gloire d'arroser de son sang un pays qui devait se montrer si longtemps rebelle à la civilisation chrétienne [1].

Henschenius [2] a consacré quelques lignes à S. Nithard, et l'a placé au 3 février, immédiatement avant S. Anschaire, avertissant toutefois qu'on ignore la date de sa mort.

Les renseignements que nous avons demandés en Allemagne n'ont pu nous fournir la preuve qu'un culte quelconque lui ait été rendu dans les contrées du Nord. D. Cocquelin [3], qui inscrit son nom parmi les moines de Corbie, coopérateurs de S. Anschaire, a omis de dire qu'il est rangé au nombre des Saints.

Une statue moderne de l'église de Corbie représente S. Nithard.

[1] S. Rembert, *Vita S. Anscharii*, n° 23.
[2] *De S. Nithardo, presbytero, martyre in Suecia*, dans le tome I des *Acta sanctorum* de février, p. 390.
[3] *Loc. cit.*

S. ODON

ABBÉ DE CORBIE, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS

11 Février. — † 881.

Odon ou Eudes [1] naquit l'an 801 [2], dans le Beauvaisis [3]. Après s'être engagé dans les liens du mariage et avoir suivi la carrière des armes où il illustra son nom, il prit le monde en dégoût et en-

[1] *Odo*, *Oddo*, *Hodo*, *Hudo*, *Ado*, *Atto*, *Hardo:* — *Oddon*, *Hodon*, *Adon*. — D. Cocquelin le surnomme *Odo Magnus*. On le désigne communément sous le nom d'Odon Ier, pour le distinguer des trois évêques du même nom qui occupèrent plus tard le siége de Beauvais. Parmi les Saints ou Bienheureux appelés Odon, on trouve un Chartreux (14 janvier), un prieur de Clairvaux (17 février), un abbé de Bel, en Angleterre (2 juin), un évêque de Cambrai (19 juin), un archevêque de Cantorbéry (4 juillet), un abbé de Cluny (18 novembre), un abbé de Cormery-en-Velay, (29 novembre), etc.

[2] Trithème a commis une erreur en le faisant vivre à la fin du Xe siècle.

[3] *Proprium Bellovac.* 11 févr. — L'abbé SABATIER, *Vies des saints du diocèse de Beauvais*, p. 86. — BRAINNE, *Hommes illustres du département de l'Oise*, III, p. 340-341. — Ne pourrait-on pas supposer qu'il naquit à Reuil-sur-Brèche ou à Ansacq (arr. de Clermont), où il possédait des propriétés qu'il légua à l'Église de Beauvais? ou bien à Houdainville *(Odonis villa)* où il avait une résidence étant évêque. Hincmar, dans une de ses lettres, dit en parlant d'Odon . Hodo *ex vicina parochia* cum decreto canonico fuit electus.

tra à l'abbaye de Corbie [1]. Odon fut l'un des disciples les plus distingués de S. Paschase Radbert, en même temps que le B. Adélard le Jeune, S. Anschaire, S. Hildeman et Warin qui devaient tous faire honneur à un tel maître par leurs vertus, leurs talents et la haute position que leur réservait l'avenir.

En 851, à la suite de discordes intestines dont nous tâcherons plus tard de préciser les causes [2], Paschase Radbert se démit de ses fonctions abbatiales et se retira à Saint-Riquier. Odon venait de terminer son noviciat; mais la maturité de son âge, l'élévation de son esprit, l'éclat de ses vertus et peut-être aussi le prestige qui s'attachait au souvenir de ses exploits militaires, attirèrent sur lui l'unanimité des suffrages [3], et le nouvel abbé ramena si bien la concorde dans les esprits que, quelques années plus tard, la communauté rappelait dans son sein S. Paschase Radbert, qui voulut rester simple religieux sous la direction de celui qui, naguères, avait été son élève.

Pendant son abbatiat, qui se prolongea dix années, Odon assista successivement :

1° Au concile de Soissons (853), qui maintint la déchéance qu'avait décrétée Hincmar, archevêque de Reims, contre les clercs que son prédécesseur

[1] M. l'abbé Delettre (*Hist. du diocèse de Beauvais*, 351) se trompe en disant qu'il fut « élevé dès son jeune âge dans l'abbaye de Corbie ».

[2] Voir notre biographie de S. Paschase Radbert.

[3] On voit qu'Odon ne succéda point à un « abbé récemment décédé », comme le dit M. Delettre, *ibid.*, p. 351.

Ebbon avait ordonnés, après son prétendu rétablissement sur le siége de Reims ;

2° Au concile de Verberie (853), qui rétablit dans ses fonctions Hérimann, évêque de Nevers ;

3° Au synode de Bonneuil (853), que présida Hermenfride, évêque de Beauvais.

Plein de zèle pour les intérêts de son monastère, Odon obtint de Charles-le-Chauve, en 857, le don de Vailly (*Varliacum*), localité du Soissonnais déjà munie d'un château-fort. Deux ans auparavant, il avait reçu du pape Benoît III la confirmation des priviléges de son monastère [1]. Il y est statué que l'élection des abbés sera entièrement libre ; que les biens de la communauté seront exclusivement gérés par elle ; que l'évêque d'Amiens ne pourra en aucune manière s'immiscer dans l'administration de l'abbaye et qu'il ne pourra pas même l'aller visiter, sans avoir reçu une invitation préalable [2].

Une nombreuse flotte de Normands, commandée par *le Roi de Mer* Veeland, pénétra dans la Somme, en 859, et vint piller Saint-Valery, Saint-Riquier, Amiens et Péronne. Corbie n'échappa point à leurs

[1] M. Delettre (*loc. cit.*) dit à tort qu'il fit à cette occasion un voyage à Rome. Voyez le manuscrit de Caulaincourt, p. 42.

[2] L'original de ce privilége, qui a été plusieurs fois publié, est conservé dans un étui de cèdre à la bibliothèque d'Amiens (n° 526) et a été décrit par M. J. Garnier (*Catal. des manuscrits* p. 465). Des *fac simile* de ce papyrus ont été donnés par Mabillon (*Diplom.* p. 436), par la *Nouvelle diplomatique* (v. 184) et par M. Champollion Figeac (*Chartes et manuscrits sur Papyrus*, feuilles XI et XII.)

déprédations ; mais Odon, à la tête des vassaux de l'abbaye, sut leur opposer une énergique résistance et paya bravement de sa personne. Quand bien même on oublierait que l'abbé de Corbie était un ancien soldat, on n'aurait pas le droit de s'étonner de cette ardeur belliqueuse, à une époque où les prélats portaient généralement les armes et conduisaient leurs vassaux sur les champs de bataille. Toutefois, il y avait alors des religieux d'humeur plus pacifique : nous en trouvons la preuve dans la lettre que le célèbre Loup, abbé de Ferrières, écrivit à son ami Odon pour le détourner de ces coups de main, tout en le félicitant de sa victoire [1].

Hermenfride, évêque de Beauvais, avait été massacré par les Normands, au commencement de l'an 861. C'était Odon qui devait lui succéder [2]. « Son élévation à l'épiscopat de Beauvais, dit M. de La Fontaine [3], ne se fit pas sans difficulté, car on lui opposait comme rival un certain Frimoldus, que l'archevêque de Reims, de concert avec les évêques de sa province, sut éloigner sous prétexte de simonie et d'incapacité. » Ce récit pourrait faire croire à une intrigue électorale, tandis que tout se passa conformément aux règles canoniques qui prévalurent du IXe au XIIe siècle et qui ont été fort bien

[1] *Epist.* 112.

[2] On trouve le nom d'Odon en 858 dans une charte relative au recensement des biens de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons. Mais ce diplôme est dépourvu d'authenticité. *Gall. Christ.* IX, 698.

[3] *Histoire de Beauvais*, I. 270.

exposées par M. Cherruel [1] : « Aussitôt après la mort d'un évêque, nous dit-il, le clergé et le peuple envoyaient des députés au métropolitain pour le prévenir. Le métropolitain en donnait avis au roi, et, sur son ordre, nommait un des évêques de la province pour visiteur. L'évêque délégué était chargé de présider à l'élection du nouveau pasteur et de tenir la main à ce que les canons fussent observés... Lorsque le visiteur était arrivé, il réunissait le clergé et le peuple, faisait lire les passages de S. Paul et les canons relatifs à l'élection des évêques, et exhortait tous les fidèles à suivre ces règles. Pendant trois jours, on se préparait à l'élection par le jeûne et la prière. On procédait ensuite à l'élection, dont l'acte était signé par les principaux d'entre les membres de l'assemblée et envoyé au métropolitain. Celui-ci convoquait tous les évêques de la province pour examiner la validité de l'élection. L'élu était présenté à ce concile provincial et interrogé par le métropolitain sur sa naissance, sa vie passée, sa promotion aux ordres, etc. On examinait aussi sa doctrine et on lui faisait écrire sa profession de foi. Si l'élection était jugée canonique et l'élu capable, le métropolitain fixait le jour de la consécration. Mais si l'élection était entachée de simonie ou de quelque autre irrégularité, elle était cassée par le concile qui procédait à l'élection d'un autre évêque. »

Aucune de ces prescriptions canoniques ne fut

[1] *Dict. hist. des institutions de la France*, au mot ÉVÊQUE.

omise dans la promotion d'Odon à l'épiscopat. Les électeurs du diocèse de Beauvais, réunis sous la présidence d'un visiteur délégué par l'archevêque de Reims, avaient porté leurs suffrages sur un prêtre nommé Frimold; mais le concile provincial, investi du droit d'examiner le nouvel élu, reconnut qu'il était dénué de la capacité et des vertus requises pour exercer la charge épiscopale. L'élection provisoire fut donc annulée, et on dut procéder à un autre choix. Le souvenir de S. Hildeman, qui avait fait briller sur le siége de Beauvais les hautes qualités dont l'avait enrichi son séjour à Corbie, fit tourner les yeux vers ce célèbre monastère, pour y choisir un nouveau pontife. Odon, d'ailleurs, n'était pas un étranger pour les électeurs, c'était un enfant du diocèse et on avait pu l'apprécier dans les synodes du Beauvaisis auxquels il avait pris part.

Aussitôt que Loup, abbé de Ferrières, eut appris que l'élection de son ami était confirmée, il s'empressa de lui écrire pour lui donner divers conseils sur les devoirs qu'il aurait à remplir. Il lui promit en même temps d'aller l'entretenir de vive voix sur ces importantes matières et le pria de lui faire tenir prêt un cheval à Creil, endroit où il devait quitter le bateau qui aurait remonté l'Oise.

Dès le commencement de son épiscopat, Odon se trouva forcément mêlé aux tristes débats qui eurent lieu au sujet de Rothade II, évêque de Soissons. Ce prélat avait déposé un prêtre scandaleux, saisi en flagrant délit et convaincu juridiquement.

Le coupable en appela au métropolitain, et Hincmar, saisissant cette occasion de contre-carrer un suffragant qu'il n'aimait pas, réintégra dans ses fonctions le prêtre condamné et excommunia celui qu'on avait mis à sa place. Rothade s'étant refusé à sanctionner cette injustice, l'archevêque de Reims assembla un concile en 861, au monastère de Saint-Crépin de Soissons, et excommunia Rothade. Celui-ci se présenta en 862 au concile de Pistes [1], où assistait Odon, et déclara en appeler au Saint-Siége, droit qui ne lui fut point contesté. Mais Hincmar s'empressa aussitôt d'assembler un concile à Soissons, où se rendit l'évêque de Beauvais ; l'archevêque de Reims déposa Rothade et le fit emprisonner. Quand le pape S. Nicolas Ier eut connaissance de ces faits qui violaient ouvertement les prérogatives du Saint-Siége, il ordonna à Hincmar, sous peine de suspense, de rendre la liberté au prisonnier, de le rétablir sur son siége et de le laisser aller à Rome avec ses accusateurs pour que l'affaire fût jugée au tribunal suprême. Hincmar fut contraint de se soumettre; c'est alors qu'il chargea Odon de porter au souverain Pontife une lettre artificieuse où il essayait de justifier sa conduite et les actes du concile de Soissons dont il demandait l'approbation [2].

[1] Et non pas *Pitres*, comme le disent MM. Delettre et Sabatier qui parlent aussi d'un concile de Poissy, qui n'a jamais existé. L'origine de l'erreur vient sans doute de ce que M. Ed. de Lafontaine a traduit *Pistensi* par Poissy. Pistes, localité disparue, était située près du Pont-de-l'Arche (Eure), au confluent de la Seine et de l'Andelle.

[2] Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* disent qu'O-

Une lettre du pape Nicolas nous apprend qu'Odon se borna à l'accomplissement matériel de sa mission. Il n'accusa point Rothade, mais il ne le défendit point [1]. Cette réserve fut peut-être d'une sage politique de la part d'un ambassadeur qui voulait tout à la fois ménager les droits de la vérité et l'amitié intime dont l'honorait Hincmar : mais nous devons avouer que nous aurions mieux aimé lui voir prendre le rôle d'un courageux défenseur de l'opprimé et imiter l'exemple qu'avaient donné les archevêques de Trèves, de Milan, de Besançon, d'Arles et de Cologne [2]. Le souverain Pontife chargea Odon de porter en France plusieurs lettres pour Hincmar, à qui il reprochait de chercher à

don porta les actes du Concile de Senlis que nous n'avons plus aujourd'hui. L'Histoire reste complétement muette sur un concile de Senlis qui aurait condamné Rothade. Une lettre du pape Nicolas parle bien d'un concile *secus civitatem Sylvanectis*: mais c'est là évidemment une faute de copiste qui a changé *Suessionis* en *Sylvanectis*. Voir *Actes de la prov. eccl. de Reims*, I, 277; LONGUEVAL, *Hist. de l'église gallicane*, liv. XVI, M. VARIN, *Archives de la ville de Reims*, t. I.

[1] Cum frater coepiscopus noster Odo nihil accusationis publicæ voluerit a nobis interrogatus ei objicere. — Apud LABBE, *Concil*, VIII, 414.—Le Propre de Beauvais dit à ce sujet : « Optimus Hincmarum inter et beatum Nicolum magnum papam, pro Rothado Suessionnensi quem triginta episcopi synodali judicio deposuerant, extitit *mediator*. » Cette dernière expression est peu exacte. On voit qu'Odon se chargea d'un message et non point d'une médiation.

[2] LABBE, VIII, 762. Nous ne partageons pas l'opinion de M. l'abbé Gorini *(Défense de l'Église*, II, 346), qui tâche d'excuser Hincmar dans ses démêlés avec Rothade et qui pense qu'en face de documents contradictoires, « sans pierre de touche pour distinguer ceux qui sont de bon aloi, il faut s'abstenir de se prononcer entre les deux prélats »

affaiblir les priviléges de Rome; pour les évêques des Gaules, auxquels il déclarait que Rothade était réintégré sur son siége par son autorité apostolique; pour Charles le Chauve, auquel il enjoignait de laisser venir Rothade à Rome; enfin pour Rothade lui-même, auquel il prodiguait ses consolations paternelles [1].

Odon profita de son séjour à Rome pour faire approuver des actes de notoriété publique, destinés à remplacer les anciens titres de l'abbaye de Corbie, qui avaient été détruits pendant les invasions des Normands. Outre cette négociation dont l'avait chargé l'abbé Trasulfe, il fit encore approuver par le Pape une espèce de transaction qu'il avait conclue avec Charles le Chauve, relativement aux abbayes de son diocèse. Un grand nombre d'entre elles avaient été détruites par les Normands, et leurs biens territoriaux, restés sans possesseurs, avaient été donnés par Charles le Chauve à des seigneurs laïques, comme récompense des services qu'ils avaient rendus à l'État. Le concile de Meaux, en 845, avait excommunié les injustes détenteurs des biens ecclésiastiques; mais le Roi, prenant parti pour les hommes d'armes, avait refusé de sanctionner ces canons. La sagesse conseillait de transi-

[1] On trouvera ces diverses missives dans LABBE, VIII, 392 et 393. Sur l'affaire de Rothade, voir FRODOARD, lib. I, c XXI; lib. III, c. XVIII et XXI; LABBE, *Concil.*, VIII, 755, 783, 1937. — HARDOUIN, V, 558; X, 584; D BOUQUET, VIII, 392; *Actes de la province de Reims*, I, 275; DORMAY, *Hist. de Soissons*, I, 361; PÉCHEUR, *Annal. de l'Égl. de Soissons*, I, 434, 450; l'abbé LOUPOT, *Vie d'Hincmar*.

ger : c'est ce que fit Odon. Ne pouvant relever les ruines de tous les monastères détruits, il voulut du moins rendre la vie à deux des plus célèbres, Saint-Germer et Oroer [1]. Il obtint de Charles le Chauve, qui l'avait en grande estime, la restitution des biens de ces deux abbayes qui, jusqu'à leur future restauration, devaient être appliquées aux besoins de l'église de Beauvais. De son côté, Odon abandonnait au Roi la libre disposition des autres biens monastiques [2].

A peine l'évêque de Beauvais était-il revenu en France, que Charles le Chauve le chargea de retourner à Rome pour obtenir l'approbation des actes du concile de Verberie, tenu le 25 octobre 863, où les moines de Saint-Calais avaient obtenu gain de cause dans le différend qu'ils avaient eu avec l'évêque du Mans. Ce fut sans doute dans ce voyage qu'Odon présenta au Pape, de la part d'Hincmar, un traité sur la prédestination.

Hariulfe nous apprend qu'en 866, Odon donna à l'abbaye de Saint-Riquier un os de S. Just, des cheveux et quelques fragments des vêtements de S. Lucien. Ces reliques furent reçues solennellement le 12 juin dans l'abbaye picarde et placées dans la châsse qui contenait le chef de S. Riquier.

[1] *Oratorium*. Ce monastère, fondé par S. Evrols près des murs de Beauvais, porta aussi les noms de Saint-Paul-lès-Beauvais et de N.-D. de Saint-Paul. Détruit par les Normands en 851, il ne fut reconstruit que vers l'an 1033.

[2] Cet acte de confirmation se trouve dans le *Gallia christiana*, x, *Instr.* p. 240, ainsi que dans les ouvrages de Louvet (II, 146) et Loisel (p. 239.)

Le 3 décembre 868, Odon, de concert avec l'archevêque de Reims et son neveu Hincmar, évêque de Laon, procéda à Quierzy, à l'examen de Villebert, évêque élu de Châlons-sur-Marne, qui fut déclaré digne de la charge épiscopale [1].

En 869, nous voyons Odon assister à la consécration de Bertulfe, archevêque de Trèves, et au sacre de Charles le Chauve, à Metz, comme roi d'Austrasie. Le pape Adrien II, qui crut voir léser par là les droits de Louis le Germanique, adressa de vifs reproches aux six prélats qui avaient prêté leur concours à cette politique et les menaça même de les déposer de leur siége. Mais le rétablissement de la concorde s'opéra bientôt entre Charles le Chauve et le Saint-Siége.

Ce fut sans doute en reconnaissance de la conduite politique d'Odon que Charles le Chauve, en 870, fit don à l'abbaye de Saint-Lucien de son domaine de Luchy (*Luciatus*), situé dans le canton actuel de Crèvecœur [2].

En 870, l'évêque de Beauvais fut un des négociateurs de la conférence d'Aix-la-Chapelle où Charles le Chauve et Louis le Germanique partagèrent entre eux le royaume de Lorraine que Lothaire II, mort sans postérité, avait légué à son frère Louis II, roi d'Italie.

[1] « Il est aussi prouvé dans le *Supplément des conciles de France*, dit Simon, qu'Odon avait assisté au concile de Crécy, en 868. » Ce prétendu concile de *Crécy*, dont d'autres écrivains font *Cressy-sur-Serre*, n'est autre que celui de Quierzy dont nous venons de parler. — Cf. LABBE. VIII ; HARDOUIN, *Concil.*, t. V.

[2] La charte de donation se trouve dans Loisel, p. 242.



Hincmar, évêque de Laon, s'était aliéné, par son avarice et ses violences, l'affection que lui portait naguère son oncle Hincmar, archevêque de Reims. Cité en 870 devant le concile d'Attigny, il parut consentir à se soumettre. Odon rédigea et lui fit signer un acte ainsi conçu : « Moi, Hincmar, évêque de Laon, serai désormais fidèle et obéissant à mon seigneur le roi Charles, ainsi qu'un vassal le doit à son seigneur, et un évêque à son roi. Je rendrai pareillement autant que je le pourrai, selon les canons et les décrets du Saint-Siége, l'obéissance qui est due au privilége d'Hincmar, métropolitain de Reims. »

L'évêque de Laon ne tarda point à se rétracter, en disant qu'on lui avait extorqué ses promesses. Aussi fut-il forcé de comparaître en 871 au concile de Douzy, où Odon remit à l'accusé la liste des griefs que le roi avait formulés contre lui, et lut une lettre où le pape Adrien recommandait à l'évêque de Laon de rendre à son métropolitain la soumission qui lui était due. Convaincu de diverses fautes, Hincmar de Laon fut déposé de son siége. Odon, comme les autres évêques, signa une lettre au pape Adrien pour demander confirmation des actes du concile, lettre qui, selon la juste remarque de M. l'abbé Loupot, « cachait sous une forme respectueuse des sentiments qui ne l'étaient pas assez [1]. »

Ce jugement fut désapprouvé par le pape Adrien II, non point que cette sentence lui parut injuste,

[1] *Vie d'Hincmar*. Ce remarquable ouvrage a paru d'abord dans les *Travaux de l'Académie impériale de Reims*, t. XLVI, année 1870.

mais parce qu'elle avait été prononcée, malgré l'appel que l'accusé avait fait au Saint-Siége. Ce concile a été qualifié de brigandage par Sponde, l'abréviateur de Baronius[1], et jugé beaucoup trop sévèrement par l'abbé Rorhbacher[2]. L'appel que l'évêque de Laon avait fait au pape devait-il empêcher un jugement de première instance? Remarquons d'ailleurs que les Pères de ce concile, en déposant leur collègue, réservèrent formellement les droits du Siége apostolique[3].

Une paroisse limitrophe des diocèses de Soissons et de Beauvais (on croit que c'était Villeneuve-sous-Verberie) était réclamée par les deux évêchés, comme partie intégrante de leur diocèse. Rothade souleva un différend à ce sujet, et, à la suite de longues contestations, l'autorité métropolitaine donna gain de cause à l'évêque de Beauvais, en 872.

Vers l'an 874, sur la demande des religieux de Corbie, Odon reprit pendant un an ou deux l'administration du monastère, dont l'abbé venait de mourir. Ce fut alors qu'il fit construire une église à Huysse, près d'Audenarde, dans le diocèse de Tournai, sur un fonds de terre, ancien domaine de S. Adélard, que le comte Conrad avait donné ou plutôt restitué peu de temps auparavant aux moines de

[1] *Epitom. Baron.* ann 871.
[2] *Hist. univ. de l'Église*, éd. Chantrel, VI, 544.
[3] *Salvo per omnia apostolicæ sedis judicio.* Cette formule, que nous trouvons dans plusieurs conciles de cette époque est indiquée à tort par le Propre de Beauvais comme étant une maxime spéciale à Odon.

Corbie. Ces religieux considérèrent cet établissement comme nuisible à leurs intérêts [1].

Après la mort de Louis II, roi d'Italie (875), Charles le Chauve se rendit à Rome et reçut la couronne impériale des mains du pape Jean VIII. Odon avait accompagné l'empereur dans ce voyage et il fut chargé de porter les lettres que le Souverain-Pontife écrivit aux prélats de Germanie, à l'occasion du sacre qui venait de s'accomplir.

D'après un document dont l'authenticité est contestable, ce fut cette année qu'Odon, sur la demande du Chapitre de Beauvais, constitua les chanoines en une corporation spéciale, avec une mense indépendante de celle de l'évêché, assignée sur les revenus d'un certain nombre de terres [2] et qu'il fixa leur nombre à cinquante [3]. « Jusque-là, dit M. Delettre [4], le Chapitre de la cathédrale formait une communauté régulière dont l'évêque était le supérieur immédiat : il n'y avait point de distinction entre les biens du Chapitre et ceux de l'Évêché : on ne connaissait que les biens de l'église cathédrale; c'était un fonds commun destiné à subvenir aux besoins de la communauté, à l'entretien des édifices

[1] Ecclesiam Hustiæ Corbeiensibus obnoxiam in episcopatu Tornacensi extruxit — *Gall. christ.*, IX, 699. Voir MABILLON, *Act. SS. O. S. Ben. Vita Adalhardi*, p. 307.

[2] En voici les noms : *Burcinas* (Bury ou Boury ?), *Pretiosas* (Précy-sur-Oise ?) *Velena* (Vellennes), *Laversiano* (Laversines), *Frotmaro curte* (Frocourt) *Hilgai* (Heilles), *Cambariaco* (Cambronne).

[3] On trouvera le texte de cette constitution dans les *Actes de la province de Reims*, I, 448 ; dans le *Gallia christ.*, X, *Instr.* p. 242 ; dans les *Conciles* de Labbe, IX, 278, etc.

[4] *Hist. du dioc. de Beauvais*, I, 361.

et à l'acquit des fondations pieuses. L'évêque, dont les devoirs l'appelaient souvent au dehors, était remplacé auprès de la communauté par un ecclésiastique qu'il investissait de son autorité ; mais cette autorité déléguée ne rencontrait pas toujours la soumission désirable, peut-être aussi donnait-elle lieu à de justes plaintes : le Chapitre qui concourait à l'élection de l'évêque voulait sans doute aussi choisir celui qui devait le diriger en l'absence du prélat. Ce qui nous porterait à croire qu'il en était ainsi, c'est qu'Odon consultait Hincmar sur la conduite à tenir envers quelques moines de son diocèse qui méconnaissaient son autorité [1]. Le Chapitre présenta donc une requête à l'évêque, à l'effet d'obtenir que les propriétés léguées à l'église pour l'entretien des chanoines fussent exactement spécifiées et exclusivement affectées à leur destination, et demandait en outre que le nombre des chanoines fut fixé, afin que le personnel de la communauté ne pût être augmenté ni diminué arbitrairement. Avant de rien statuer sur cette requête, Odon voulut prendre conseil de ses collègues dans l'épiscopat. Le métropolitain et ses suffragants s'étant montrés favorables à la demande des chanoines, l'évêque de Beauvais rendit une ordonnance qui spécifie les propriétés qui appartiendront désormais au Chapitre

[1] FLODOARD, *Hist. eccl.*, l. III, c. 23. L'argument de M. Delettre aurait une toute autre valeur si Odon s'était plaint, non pas de quelques moines, mais de quelques chanoines. — Faut-il voir une trace de ces dissensions dans l'article 8 du concile de Ponthion tenu en 876 : « Sacerdotes sint subjecti episcopo proprio secundum canonicam auctoritatem, nec per coutumaciam ab eorum potestate dissiliant. »

de sa cathédrale et fixe à cinquante le nombre des chanoines : ce nombre ne pourra être dépassé qu'autant que les propriétés canoniales viendront à s'accroître dans la suite. Cette ordonnance, approuvée par le concile provincial et sanctionnée par l'autorité du roi, rendit le Chapitre propriétaire et lui donna une existence civile qu'il n'avait point encore eue jusqu'alors [1]. »

Odon prit une part très-active au concile de Ponthion (876), où Charles le Chauve s'efforça en vain de faire reconnaître sans restriction la primatie d'Anségise, archevêque de Sens, faveur personnelle qu'il avait obtenue du pape Jean VIII.

« Nous vous faisons savoir, écrivait ce pontife, que pour nous décharger d'une partie des soins que nous donnent les affaires ecclésiastiques de la Gaule, nous avons établi pour notre vicaire, notre frère Anségise, archevêque de Sens, avec pouvoir d'assembler des conciles quand le bien de l'Église le demandera et de régler en notre nom les affaires oc-

[1] Les auteurs du *Gallia christiana*, IX, 700, mettent en doute l'authenticité de cet acte, parce que la plupart de ses signataires étaient morts avant l'année dont il est daté (875), et qu'il paraît difficile d'admettre que la vie commune de l'Évêque et du Chapitre ait cessé à une époque si reculée, où l'on ne trouve point d'exemples d'une dotation déterminée pour les chanoines, en dehors de la mense épiscopale. Il faudrait en conclure que cette pièce n'est pas d'Odon et qu'on l'aurait fabriquée bien plus tard avec de fausses signatures « Si on tient cette ordonnance pour authentique, dit M. Delettre, il faut reconnaître que les auteurs qui l'ont copiée se sont mépris sur le nom des signataires, ou bien que la concession dont il s'agit ayant été faite au Chapitre par le prédécesseur d'Odon, a été ensuite adoptée par ce dernier et par lui soumise à la sanction du Roi. »

currentes [1]. » Cette lettre fut lue à la première session du concile de Ponthion; les évêques déclarèrent qu'ils obéiraient aux ordres du Pape, suivant les canons, et sans préjudice des droits des métropolitains; mais, quels que fussent les efforts de l'empereur et des deux légats du Saint Siége, ils ne consentirent jamais à reconnaître sans réserve la primatie de l'archevêque de Sens. Sur neuf archevêques, quarante et un évêques et cinq abbés, il ne se trouva qu'Odon et Frothaire, archevêque de Bordeaux [2], qui adhérèrent complétement aux instances de Charles le Chauve: à la dernière session, Odon essaya de revenir sur cette affaire en lisant quelques articles qu'il avait rédigés avec Anségise et les légats sans la participation du concile. L'annaliste de Saint-Bertin qualifie ces propositions sévèrement, en disant qu'elles sont contradictoires entre elles, sans utilité, dépourvues de raison et d'autorité [3]. Le concile invoqua les règles traditionnelles qui régissaient l'Église de France et s'en tint à sa décision antérieure qui respectait tout à la fois les droits des métropolitains et l'ordonnance du Saint-Siége. Anségise devint primat des Gaules et de la

[1] SIRMOND, *Concil. gall.* p. 422.

[2] On prétend que Frothaire cherchait à complaire à Charles le Chauve pour obtenir le siége de Bourges, attendu que sa ville épiscopale était toujours infestée par les Normands. Frothaire avait été le seul évêque, au concile de Douzy, qui refusa d'ajouter à la condamnation d'Hincmar cette devise : *Sauf en tout le jugement du Saint-Siége.*

[3] Sine conscientia synodi dictata, inter se dissona et nullam utilitatem habentia, verum et ratione et auctoritate carentia — *Annal. S. Bert.*, apud DUCHESNE, II, 404

Germanie : mais ce ne fut guère qu'un titre honorifique qui s'éteignit avec lui [1].

Charles le Chauve, en 877, avant son départ pour l'Italie, désigna Odon pour être l'un de ses exécuteurs testamentaires et l'un des conseillers de son fils aîné, Louis le Bègue, quand il monterait sur le trône. L'année suivante, il assistait à Troyes au sacre de Louis le Bègue, qui ne devait pas longtemps régner. Tombé gravement malade, en 879, il se fit transporter à Compiègne ; là il remit à Odon et au comte Albuin sa couronne, son épée et les autres insignes de la royauté, pour les porter à son fils Louis III, et les chargea tous deux de veiller à son couronnement. Mais dès que Louis le Bègue eut rendu le dernier soupir, Odon et Albuin remirent les insignes royaux entre les mains du chambellan Théodoric et s'empressèrent de regagner chacun leur demeure [2]. Ainsi, ils n'osèrent point accomplir les dernières volontés du roi, sans doute parce qu'il n'avait point fait de partage authentique et légal entre ses deux fils adolescents et qu'ils connaissaient les dispositions des principaux seigneurs à profiter de cette circonstance pour faire revivre le droit d'élection dont ils avaient joui sous les derniers rois mérovingiens [3].

[1] Voir Thomassin, *Discipline de l'église*, part. I, liv. I, ch. XXXIII, n° 3.

[2] Audientes autem Odo et Albuinus illum (Ludovicum) esse defunctum, quæ portaverant Theodorico camerario dederunt et cum festinatione reversi sunt. — *Annal. Bertin.*

[3] Bucelin (*Annal bened.*, part. I, p. 169) se trompe en disant qu'Odon porta les insignes à Louis III : Cocquelin commet une bien plus grande erreur en supposant que Louis le Bègue s'en

Le dernier acte de la vie publique d'Odon paraît être la réception des reliques de S. Vaast que les religieux d'Arras allèrent abriter une seconde fois dans l'enceinte de Beauvais (881), où le courageux évêque, quelques années auparavant, avait victorieusement repoussé les pirates du Nord, qui, sous la conduite de Rollon, ravageaient la Picardie.

Pour compléter ce que nous avons dit des actes publics de l'évêque de Beauvais, nous ajouterons qu'il assista aux conciles :

1° De Pistes (862), où il souscrit un acte relatif aux monastères de Saint-Denis et de Saint-Martin de Tours ;

2. De Pistes (864), où il signe la confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre ;

3. De Verberie (866), où il souscrit un privilége accordé à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras ;

4. De Soissons (866), où les clercs de Reims, ordonnés par Ebbon, furent relevés de l'excommunication et rétablis dans leurs fonctions ;

5. Du monastère de Saint-Pierre-en-l'Isle (861), où fut sacré Jean, évêque de Cambrai ;

6. De Troyes (857), où il signe l'acte de confirmation qui rend à l'abbaye de Saint-Vaast la jouissance de plusieurs terres situées dans le diocèse de Beauvais ;

7. De Verberie (869), relatif aux accusations portées contre Hincmar, évêque de Laon ;

8. De Troyes (878), que présida le pape Jean VIII.

rapporta à Odon pour le choix de son successeur : « Voluit que eum in suum successorem admitti ad quem ea regia insignia noster Oddo referret. »

Nous avons parlé plus haut de divers autres conciles auxquels Odon prit part. Il en est peut-être d'autres où il figura, mais où l'absence des souscriptions, dans les fragments qui nous en restent, ne permet pas de formuler une affirmation.

L'étude attentive et impartiale que nous avons faite de tous les documents qui concernent Odon ne nous a point fait découvrir en lui quelques-uns de ces caractères spéciaux de sainteté qui brillent dans la plupart de ceux qui sont honorés du culte des saints. Nous ne savons presque rien de sa vie intime, ni par l'histoire, ni par la tradition, et nous ne pouvons le juger que par ses actes publics. Quelques historiens l'ont accusé d'être ambitieux [1], mais c'est là un reproche vulgaire qui pourrait s'adresser à tous les prélats de cette époque qui se sont immiscés dans les affaires de l'État. Odon nous paraît avant tout avoir été un politique habile, un diplomate avisé, plein de modération et surtout de prudence. Dans certaines circonstances délicates, il sut s'effacer et s'abstenir. Ainsi, dans l'affaire de Rothade, il ménage son métropolitain en gardant une sorte de neutralité; quand Louis le Bègue le charge de la périlleuse mission d'assurer la couronne à son fils aîné, il n'assume point la responsabilité d'une démarche dont il pressent toute la gravité. A une époque où il y eut tant de conflits entre la papauté, la royauté et l'épiscopat, il sut conserver l'estime et la faveur des papes et des rois, aussi bien que de son métropolitain Hincmar dont le cardinal Bona

[1] DE LA FONTAINE. *Hist. de Beauvais*. I, 274.

a dit qu'il serait difficile de définir ce qui prévalut en lui du bien ou du mal [1].

Cet éminent Pontife charge Odon de missions importantes, le consulte sur une foule d'affaires, et lui tient dans ses lettres un langage plein de confiance et d'affection. D'autre part, le pape S. Nicolas Ier fait le plus grand cas de l'évêque de Beauvais, comme on peut le voir dans les lettres qu'il adresse à l'abbé Hubert, frère de la reine Teutberghe, à Rothade, évêque de Soissons, et aux fils de Charles le Chauve [2]. Les princes l'admettent dans leur intimité, le chargent de leurs négociations et en font un des conseillers de la couronne, faveurs que reconnaît Odon par un dévouement absolu. Les écrivains contemporains vantent ses mérites ; Flodoard nous dit que les princes témoignaient leur respect pour ses remarquables vertus en se levant de leur siége quand ils le voyaient arriver [3]. Le chroniqueur Aimoin constate son érudition et l'autorité de ses paroles; l'auteur du récit de la translation de S. Vaast à Beauvais nous dit quelle place distinguée il tenait à la cour [4]. Ces divers témoignages nous montrent

[1] L'abbé Gorini, dans sa *Défense de l'Église*, est le premier écrivain qui ait entrepris une réhabilitation d'Hincmar qu'il considère comme ayant été injustement jugé, non-seulement par MM. Ampère, Guizot, Le Bas, etc., mais par tous les écrivains ecclésiastiques, soit gallicans, soit jansénistes, soit romains. M. l'abbé Loupot a publié récemment une Vie d'Hincmar où l'auteur nous semble avoir mesuré judicieusement le blâme et l'éloge.

[2] Sanctissimus frater et coepiscopus meus Odo.

[3] Propter egregias virtutes ei principes assurgere consueverant.

[4] *Gloriosissimus in palatio, Dum Karolus vixit.* — Apud MABILLON, *Act. SS. Ben.* v, 605.

qu'Odon tint un des premiers rangs parmi les évêques du IX[e] siècle qui exercèrent une si grande influence sur les destinées de la France : « Et rien n'était plus juste, a dit M. Michelet [1], car eux seuls savaient et pouvaient encore mettre quelque ordre dans le désordre absolu où se trouvait le pays. »

M. l'abbé Sabatier, s'inspirant du *Propre* de Beauvais, insiste sur le dévouement tout spécial qu'Odon aurait montré pour les droits du Saint-Siége : « Il y a, dit il, dans la vie de ce grand évêque, un point qui mérite surtout de fixer notre attention : nous voulons parler de sa profonde vénération pour le souverain Pontife et de l'empressement qu'il mettait à le consulter dans les affaires importantes ; il usait de toute son influence non-seulement pour que l'Église de Beauvais montrât au Pape une fidèle soumission, mais pour que le roi, le métropolitain et tous ses collè ues fussent dansla même dépendance du Vicaire de Jésus-Christ. Odon comprenait que la force de l'Église réside surtout dans son indivisible unité, et que se séparer du chef, c'est préparer la ruine et la dissolution du corps tout entier : aussi le vit-on, lorsqu'Anségise, prêtre de Beauvais et abbé de Saint-Michel, fut placé sur le siége de la métropole de Sens et revêtu des fonctions de légat apostolique, s'unir à lui pour

[1] *Hist. de France*, I, 383 — Remarquons toutefois que M. Michelet a exagéré l'influence des évêques en les représentant comme les maîtres du roi et de l'État sous le règne de Charles le Chauve. Voir à ce sujet l'abbé GORINI, *Défense de l'Église*, t. III, p. 307.

[2] *Vie des Saints du diocèse de Beauvais*, p. 87.

défendre dans les Gaules la primauté du Pontife romain. S'il était appelé à donner un avis de vive voix ou par lettre, il ne manquait pas de dire ou d'écrire avec une pieuse réserve : « sauf en tout le jugement du Saint-Siége apostolique ». Il avait pour la Chaire de Rome un si grand respect, il la défendait avec tant d'ardeur et d'éloquence que le pape Nicolas Ier l'appelait son frère très-saint et très-fidèle ami. »

Nous croyons que cet éloge spécial est fort exagéré et ne peut se justifier par les faits, dont nous n'avons omis aucune particularité. Nous ne voyons nulle part qu'Odon ait contre-carré les opinions d'Hincmar qui, jaloux de ses droits de métropolitain, a blessé souvent les prérogatives du Saint-Siége. Il prit part à divers conciles dont les décisions furent blâmées par le Pape. C'est seulement dans l'affaire de la primatie d'Anségise qu'Odon se sépare d'Hincmar et de tous ses autres collègues dans l'épiscopat. M. Delettre [1] a fort bien montré que l'évêque de Beauvais était forcé d'agir ainsi par ses antécédents.

« Il avait accompagné le roi à Rome et avait assisté à son sacre ; il avait acquiescé à la demande faite pour qu'un primat fût établi en France ; il avait été chargé par le Pape de porter les lettres qu'il écrivait aux archevêques et évêques de la Germanie à l'occasion du sacre de l'empereur ; il était donc tout à la fois l'homme du Pape et l'homme du Roi dans toute cette affaire, et il ne pouvait opiner autrement qu'il l'a fait. »

[1] *Op. cit.* I, 365.

Nous ajouterons qu'il ne faut pas oublier que c'est Charles le Chauve qui avait sollicité et obtenu cette faveur personnelle pour Anségise, aux négociations duquel il devait la couronne impériale, et qu'Odon, en demandant la reconnaissance pure et simple de cette primatie, sans aucune réserve pour les droits métropolitains, exagérait la portée de l'acte du Saint-Siége, pour se conformer aux désirs très absolus de l'empereur. Il est certain que la papauté n'attacha point beaucoup d'importance à cette primatie; car le pape Jean VIII écrivant en 878, à cinq archevêques de France, ne place le nom d'Anségise qu'après celui d'Hincmar.

Si la conduite d'Odon, partagée uniquement par l'archevêque de Bordeaux, était considérée comme un acte de dévouement à la primauté du Saint-Siége, il faudrait dire qu'elle a été méconnue par les cinquante-trois autres prélats qui assistèrent au concile de Ponthion, ce qui n'est nullement admissible.

L'institution de cette primatie sans réserve, entre les mains d'Anségise, créature dévouée de Charles le Chauve, aurait mis toutes les affaires ecclésiastiques sous la dépendance de l'empereur; il y aurait eu presque un second Pape résidant en France, selon l'expression du chroniqueur Odoran[1]. Les intérêts du Saint-Siége, aussi bien que ceux de l'Église de France, auraient donc été lésés par ce projet de Charles le Chauve, dont les Pères du

[1] *Secundus papa appellari meruit.* — *Chron.* ODORAN, apud Migne, *Patrol. lat.*, t. XLII, p. 771

concile de Ponthion, plus perspicaces que l'évêque de Beauvais, pressentirent les funestes conséquences.

Odon mourut en l'an 881 [1], âgé d'environ 80 ans, le 11 février, selon l'obituaire de Saint-Pierre de Beauvais ; le 28 janvier, d'après le nécrologe de Corbie. Il légua à l'Église de Beauvais les biens qu'il possédait à Ansacq et à Reuil-sur-Bresle, à la condition qu'on prierait pour lui, pour son père et pour sa mère. Odon fut inhumé au monastère de Saint-Lucien, dont le patron était honoré par lui d'un culte spécial : car il lui avait dédié une église à Houdainville, dont le nom (*Odonis villa*) indique assez que ce fut une résidence de ce célèbre évêque [2].

ÉCRITS.

M. Migne a inséré dans sa *Patrologie latine* trois écrits que l'on attribue à Odon :

1° Un sermon sur la vie de S. Lucien, que les Bollandistes avaient publié au 8 janvier. Des auteurs estimés, comme Tillemont et M. Delettre, ont constaté, dans l'œuvre attribuée à Odon, certains détails qui prouveraient qu'elle lui est bien antérieure. Ainsi, Pavie est nommée *ville royale*, titre qu'elle n'eut que depuis l'an 551 jusqu'en 774 ; Toulouse est désignée comme capitale d'Aquitaine, ce qui n'eut lieu que pendant le règne de Caribert (629-631). On pourrait peut-être, il est vrai, expliquer ces passages, en disant qu'Odon, ou si l'on veut un auteur anonyme du IX[e] siècle, a utilisé d'anciens documents et qu'il a laissé subsister, sans les corriger, des indications géographiques qui avaient perdu leur actualité.

[1] En 880, selon l'ancienne manière de compter.
[2] Manuscrits de MM. Borel, cités par M. Delettre

2° La rédaction en neuf articles des canons du concile de Ponthion en Champagne. « Peut-être, dit D. Ceillier, n'a-t-on attribué ces actes à Odon qu'à cause qu'il assista à cette assemblée. » L'authenticité des actes de ce concile a été niée par Pierre de Marca (*de Concord. sacerdot. et imperii*) et défendue par Dom Mathoud (*de vera Senonum origine Christ.*). Il nous paraît résulter de cette polémique que les actes en question sont bien ceux que rédigea Odon et qui furent rejetés par le concile.

3° L'acte de constitution du Chapitre de Beauvais, dont l'authenticité n'est point certaine.

Odon avait composé divers ouvrages qui ne sont point parvenus jusqu'à nous et que nous allons indiquer :

1° *De Erroribus Græcorum.* — Le Pape S. Nicolas avait écrit à Hincmar, comme à divers autres prélats du rite latin, pour le consulter sur les réponses qu'il fallait faire à Photius et aux grecs schismatiques qui formulaient diverses accusations contre l'enseignement et la discipline de l'Église latine. L'archevêque de Reims transmit ces demandes à Odon, en le priant de composer un traité à ce sujet [1]. L'évêque de Beauvais se mit à l'œuvre et adressa bientôt son travail au métropolitain. Celui-ci s'empressa d'abord de féliciter l'auteur; mais plus tard il découvrit des taches et des imperfections dans cette œuvre et il chargea Ratramne, moine de Corbie, de traiter à fond cette importante question.

Dans le Propre actuel de Beauvais, les leçons du troisième nocturne portent ce titre : ***Homilia S. Odonis Belvacensis episcopi. Resp. ad Græc.*** c. VIII. Ce sont des fragments du chapitre VIII, livre IV, du *Traité de Ratramne* [2]. Le rédacteur du *Propre* a sans doute été induit en erreur par un passage du *Gallia christiana* qui suppose une col-

[1] *Hist. litt. de la France*, V, 346, 534.

[2] Comparez avec le texte de Ratramne, col. 335 du tome 121 de la *Patrologie* de Migne.

laboration entre Odon et Ratramne [1], et les savants bénédictins eux-mêmes se sont peut-être laissé séduire par cet argument de Simon (*Suppl. à l'Hist. de Beauvaisis*, p. 71) : « Je crois que les réponses contre les Grecs, attribuées à Ratramne, sont de notre évêque et qu'elles ne peuvent être de Ratramne, d'autant que Ratramne florissait en 840 et que la lettre d'Hincmar, pour engager notre évêque à recueillir ce qu'il savait sur la matière, est de l'an 867. » La date de la mort de Ratramne ne nous est point connue et ne peut point par conséquent servir de base à l'hypothèse de Simon. Remarquons d'ailleurs que l'œuvre d'Odon n'avait qu'un seul livre [2], et que celle de Ratramne en a quatre. La première était intitulée : *de Erroribus Græcorum* et la seconde : *Contra Græcorum opposita.*

Nous croyons devoir, jusqu'à preuves contraires, nous en tenir au jugement de Dom Rivet, de Dom Ceillier et de tous les critiques, en reconnaissant que le traité d'Odon n'est point parvenu jusqu'à nous.

2. Simon (p. 73) ne borne point là sa générosité envers la mémoire d'Odon. Voici une autre attribution qu'il suffit de citer sans discussion : « Il y a un martyrologe sous le nom d'Adon, archevêque de Vienne, qu'on a reconnu n'être pas de lui et que l'on a voulu attribuer à Udo, archevêque de Trèves, mort en 1078, lequel n'en peut encore être l'auteur. On le peut donner à notre évêque autant qu'à aucun autre : car, outre la conformité du nom et de la doctrine qui commençait alors à être rare, notre évêque est mort à peu près en même temps que l'archevêque de Vienne, qui mourut en 874. »

3. Flodoard nous apprend qu'Odon avait composé un traité sur la célébration mystique de la solennité pascale.

4. Odon correspondit souvent avec Hincmar, Loup de

[1] Illud autem exsequutus est Odo tam per se quam per Ratramnum. *Gall.* IX, 699.

[2] Suas res ponsiones ad Hincmarum misit uno libello contentas. *Ibid.*

Ferrières, Ratramne, les papes Nicolas I[er] et Jean VIII, etc.; c'est sur sa demande que Ratramne réfuta cette singulière opinion qu'il n'existe qu'une seule âme pour tous les corps des hommes ; ce savant moine dédia son œuvre à Odon.

Parmi les lettres du pape Jean VIII, celle qui porte le n° 146, nous apprend que l'Évêque de Beauvais l'avait consulté sur la convenance de donner les ordres sacrés à quelques novices de Saint-Denis, originaires de Beauvais, qui, avant d'avoir atteint l'âge de puberté, s'étaient battus et dont l'un même avait tué son condisciple. Le pape autorise leur ordination, pourvu qu'ils aient fait pénitence de leur faute et que leur conduite depuis lors ait été irréprochable.

Au nombre des lettres d'Hincmar adressées à Odon, il faut remarquer celle où il charge ce prélat de s'entremettre auprès d'Hilmerade, évêque d'Amiens, pour l'engager à obéir aux ordres du Pape qui lui avait donné tort dans un appel interjeté à Rome par un prêtre de son diocèse ; et une autre épître, où il le félicite de la douceur avec laquelle il avait accueilli ses reproches sur des torts qu'il avait eus. Nous apprenons aussi, par cette correspondance, qu'Odon avait sévèrement reprimandé des vassaux révoltés contre le roi et qu'il fut chargé, en 876, de rendre un jugement sur l'abbesse Ricoare qui avait usurpé le gouvernement du monastère d'Origny-Sainte-Benoîte.

CULTE ET LITURGIE.

Depuis 1854, on célèbre la fête de S. Odon le 11 février, dans le diocèse de Beauvais (rite double-majeur). Le *Propre* de cette église nous dit que, par une faveur spéciale, Pie IX a bien voulu que la fête de S. Odon fut étendue à tout le diocèse de Beauvais [1]. On pourrait en conclure que

[1] Cujus festum speciali Pii noni pontificis maximi gratia et voluntate ad integram Bellovacensem diœcesim extensum est.

le culte de S. Odon existait antérieurement sur un point quelconque du diocèse, ou tout au moins à Corbie. L'histoire, la tradition, les martyrologes, les bréviaires et calendriers nous ont fait à cet égard une réponse complétement négative. Non seulement ce célèbre évêque n'a été nulle part l'objet d'aucun culte, mais aucun écrivain ne l'a qualifié de saint, avant 1854. Il est vrai que, de son vivant, divers papes l'ont appelé *vénérable* et *très-saint;* mais ce sont là des formules laudatives qu'il faut bien se garder de prendre dans un sens liturgique, aussi bien que l'épithète de *vir sanctus* qui lui est donnée par quelques écrivains du Beauvaisis. Dom Cocquelin, le chroniqueur de Corbie, ne le range même pas dans la catégorie de ceux qui approchent de la sainteté et où il fait figurer Pierre l'Ermite et Didier, roi des Lombards.

BIBLIOGRAPHIE.

HINCMAR, *opera*, édit. de J. Sirmond. — LOUP, abbé de Ferrières, *epist.* III, 112, 127. — FLODOARD, *Hist. Remens. Ecclesiæ*, édit. de J. Sirmond, lib. III, c. 21, 23. — BALUZE, *Capitul.* II, 163, 222, 244, 246, 248, 264. — LABBE, *Concilia*, VIII, 414, 468, 681, 758, 836, 867, 875, 1533, 1608, 1653, 1723. — *Gall. christ. vetus*, IV, 295. — *Gall. christ. nov*, IX, 699 ; X, 1270. — MABILLON, *Annal. bened.*, II, 389, 672. — JEAN D'YPRES, *Chronique de Saint-Bertin*. — CAULAINCOURT, *Monast. Corbeiensis fundatio*, p. 42 (ms. n° 524). — D. COCQUELIN, *Hist. abbat. S. Petri Corbeiensis*, dans le tome VIII des *Mém. des Ant. de Pic.* — GOUSSET, *Actes de la province ecclésiast. de Reims*, I, 275, 393, 448, 451, etc. — LOUVET, *Hist. et antiquités du diocèse de Beauvais*, II, 141. — LOISEL, *Mémoires du Beauvaisis*, 84, 238, 242, etc. — Et les ouvrages de BRAINNE, BUCELIN, D. CEILLIER, l'abbé DELETTRE, DORMAY, GORINI, HARDOUIN, E. DE LAFONTAINE, l'abbé LOUPOT, ODORAN, PÉCHEUR, D. RIVET, ROHRBACHER, l'abbé SABATIER, SIMON, SIRMOND, THOMASSIN, TRITHÈME, VARIN, etc., cités dans le cours de cette biographie.

LE VÉNÉRABLE OGER

PRIEUR DE SAINT-RIQUIER

5 Février. — † XI[e] siècle.

Le Vénérable Oger, ou Odelger[1], né vers la fin du X[e] siècle, fut élevé à l'abbaye de Saint-Riquier, sous l'abbatiat d'Ingelard. Il remplit les fonctions de doyen et de prieur claustral auprès de l'abbé Enguerran, dont nous avons raconté la vie[2]. On admirait en lui l'amour de l'abstinence, une obéissance parfaite, une grande prudence de paroles, une ravissante simplicité d'âme, une assiduité remarquable à l'étude et à l'oraison, une heureuse aptitude pour les fonctions extérieures dont il était chargé. Quand ses confrères, par hasard, tombaient dans des entretiens trop profanes, il se retirait à l'église et s'y excitait à la componction, en récitant des psaumes. Il avait même coutume de monter

[1] *Odelgerus*, *Oldegarus*, *Odelgarius*, *Olgerus*; — *Odelger*, *Odelgur*, *Odelgard*, *Oldegaire*, *Olaguier*, *Olléguier*, *Olgeran*, *Olger*, *Ogier*, *Auger*, *Augier*, *Ogier*, *Aulaguier*, *Aldeguier*. — Devérité (*Hist. du Ponthieu*, II, 276) l'appelle *Ildegard*. — Un saint Irlandais du même nom (*Oger*) est honoré en Hollande le 10 septembre.

[2] Voir tome I, page 566.

dans les galeries pour n'être point dérangé et se livrer à un recueillement plus complet.

Arrivé au terme de sa carrière, alors que ses confrères entouraient son lit d'agonie, il s'écria soudain : « Voici le chœur des anges ! » Le Seigneur, dit Hariulfe [1], avait voulu lui envoyer ses messagers pour rendre hommage à sa sainteté et pour adoucir ses dernières épreuves. Comme les assistants s'étonnaient de cette vision, Oger s'écria de nouveau : « Je vois les chœurs des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges. » Ce furent les dernières paroles du mourant.

Enguerran ensevelit le saint prieur dans la petite église de Saint-Vincent, qui était contiguë au cloître et inscrivit l'épitaphe suivante sur son tombeau :

Justitiæ cultor fuit et bonitatis amator,
Odelgerus, in hoc qui recubat tumulo.
Subtraxit vitæ quem vir februaria nonæ
Ut spes est, regno misit et æthereo.

CULTE.

Oger est qualifié de *Vénérable* par Mabillon ; de *Bienheureux* par la *Chronique manuscrite* de Dom Cotron l. XI, c. IX), par le *Dictionnaire hagiographique* de l'abbé Petin (t. II, p. 597). Un ancien catalogue de Saint-Riquier, cité par Mabillon (*Act. SS. B.* VIII, 495), lui donnait le

[1] *Chronica Centul*, lib. IV. apud *Spicileg*. t. IV.

titre de *Saint*. « Nonis februarii obiit ille sanctus Odelgerus monachus et prior ». On ne lui rendit jamais aucun culte.

BIBLIOGRAPHIE.

Les courts renseignements que nous avons donnés sont empruntés à la Chronique d'Hariulfe : c'est là qu'ont puisé les écrivains qui ont consacré quelques lignes à Oger, tels que JEAN DE LA CHAPELLE (*Chronica abbreviata,* p. 71), MALBRANCQ (*de Morinis*, II, 758) et D. COTRON (*Chron. Cent.* l. XI, c. IX.)

S. PASCHASE RADBERT

ABBÉ DE CORBIE.

26 avril. — † 865.

Radbert [1] naquit ou à Soissons ou dans les environs de cette ville [3], vers la fin du VIII[e] siècle. Ce n'est que dans le cours de sa carrière littéraire qu'il prit le nom de *Paschasius*, selon l'usage des écrivains de cette époque, qui ajoutaient un surnom latin ou juif à leurs noms germaniques [2]. Baillet a donc

[1] *Radbertus*, *Ratbertus ; Ratbert, Ratebert*, *Râbert*, *Rutbert; Paschasius*, *Pascasius*; *Paschaise*, *Pasquier*, *Pascase*, *Pascâse*. Il signe *Radbertus* au synode de Paris, et *Paschasius Radbertus* dans son épître à Charles le Chauve. *Radbert*, en langue germanique signifie *concilii præses*. Son *Commentaire sur les lamentations de Jérémie* a été imprimé à Basle en 1502, sous le nom fautif de *Robert*. — Plusieurs saints ont porté le nom de Paschase, entre autres : un évêque de Vienne en Dauphiné (22 février) ; un diacre de Rome (31 mai) ; un martyr en Afrique (13 nov.). — Le vingt-sixième archevêque de Rouen, Ratbert (730-734), a été rangé au nombre des saints par quelques auteurs.

[2] Mabillon se demande s'il ne serait pas né à Bazoches, en rappelant que ce fut sur la demande des habitants de cette localité que l'abbé de Corbie refit la Vie de S. Rufin et S. Valère.

[3] C'est ainsi qu'Alcuin s'appela *Albinus ;* Raban, *Maurus ;* Fridugise, *Nathanaël ;* Rikbod, *Macarius*, etc.

commis un contre-sens onomatologique, quand il a dit que Paschase avait été surnommé *Radbert*. C'est pour l'avoir confondu avec Paschase, diacre de l'Église romaine, sous le pontificat de Symmaque, que quelques historiens [1] le font naître à Rome, d'où S. Adélard l'aurait amené à Corbie.

Radbert perdit sa mère en naissant ; privé des premiers soins de l'enfance, il allait périr quand, selon la coutume du temps, on l'exposa sur le parvis de Notre-Dame de Soissons [2]. Les religieux de cette abbaye s'empressèrent de recueillir le pauvre orphelin qui recouvra bientôt la santé, et plus tard elles confièrent son éducation aux religieux de Saint-Pierre, dont la communauté dépendait du monastère de Notre-Dame.

Radbert n'oublia jamais celles qui lui avaient sauvé la vie et, dans plusieurs endroits de ses écrits, il témoigna de sa vive reconnaissance pour ses bienfaitrices qu'il appelle *les Fleurs de l'Église et l'honneur du divin Époux*.

C'est en leur présence et tandis qu'elles chantaient des psaumes appropriés à la circonstance, que Paschase reçut la tonsure cléricale, devant

[1] Hugues Ménard, La Mère de Blémur, A. de Caulaincourt, etc. Mentionnons une autre erreur de Jodocus Cocceïus et de divers écrivains d'outre-Rhin qui le font naître en Allemagne et entrer à l'abbaye de Corbie de Saxe.

[2] *Expositumque vorax ambiret mortis imago*, lit-on dans le poème biographique d'Engelmode. Bulteau (*Hist. de l'ordre de Saint-Benoît*, II, 501) fait à ce sujet la remarque suivante : « On peut encore entendre par le mot *expositum* qu'il fut tenu pour mort et exposé devant la porte du logis, pour être porté en terre, ou qu'étant fort malade on l'exposa dans l'église de Notre-Dame où il fut guéri. »

l'autel de Notre-Dame, à un âge où il ne comprenait pas encore la portée de ses engagements.

Il ne réalisa point d'abord les espérances qu'on avait conçues de sa vertu et, quittant le pieux asile qui avait abrité son enfance, il se jeta dans les dissipations d'une vie toute mondaine, où son extérieur agréable lui ménageait de regrettables succès. Désabusé bientôt de ses illusions, il se réfugia, vers l'âge de 22 ans, à l'abbaye de Corbie, sous la conduite de S. Adélard qui devait lui porter un intérêt tout particulier, puisque c'était sa sœur Théodrade, abbesse de Notre-Dame de Soissons, qui avait protégé l'enfance et la jeunesse de l'orphelin.

Le jeune religieux fit des progrès si rapides dans les sciences et dans la perfection monastique qu'il fut bientôt chargé d'enseigner aux autres ce qu'il savait si bien lui-même. Il ne se bornait point à l'étude de l'Écriture et des Pères, comme beaucoup de ses contemporains ; il était également versé dans la connaissance de l'hébreu, du grec, de l'histoire, de l'antiquité profane, et avait spécialement étudié les œuvres de Térence et de Cicéron. C'est une gloire pour lui que d'avoir encore augmenté la célébrité de l'école de Corbie et d'avoir formé à la science et à la vertu des hommes qui devaient un jour rendre de si éminents services à l'Église, tels que le B. Adélard le Jeune qui gouverna la communauté pendant l'absence de S. Adélard ; S. Anschaire qui porta le flambeau de la foi dans les contrées du Nord; Hildeman et Odon qui se succédèrent sur le siége épiscopal de Beauvais; Warin qui

devint abbé de la Nouvelle-Corbie et perpétua en Saxe les traditions de l'abbaye picarde.

Paschase était chargé d'expliquer, chaque dimanche après la messe, l'évangile du jour. Il consacrait ses heures de loisir à la composition des ouvrages qui devaient illustrer son nom. Mais ces nombreux travaux ne lui faisaient point négliger les devoirs monastiques et personne n'était plus assidu que lui à la célébration des offices.

En 822, il accompagna Adélard et Wala dans leur voyage en Saxe et prit part aux négociations relatives à la fondation monastique de Corwey.

Quatre ans plus tard, après la mort d'Adélard, il fut député par la communauté de Corbie auprès de Louis le Débonnaire pour lui faire agréer l'élection de Wala. Un des seigneurs de la cour lui ayant demandé pourquoi on avait choisi un homme aussi sévère pour abbé, il répondit qu'il valait mieux avoir pour guide celui qui marche toujours en avant, que celui qui suit par derrière.

En 830, nous le voyons assister à l'Assemblée où Pépin, roi d'Aquitaine, et Louis le Germanique résolurent la ruine de Bernard, comte de Barcelone, favori de l'empereur.

Louis le Débonnaire lui confia une mission en Saxe, en 831, probablement à l'occasion des prédications de S. Anschaire. C'est en revenant de cette ambassade et près d'arriver à Cologne qu'il apprit l'exil de Wala. Il était alors à table, dans un monastère, avec beaucoup d'autres religieux. L'un d'eux, en faisant la lecture accoutumée de l'Écriture sainte, arriva au chapitre XIX d'Isaïe, prédisant les

dissensions intestines qui devaient déchirer l'Égypte. Paschase fit intérieurement l'application de cette prophétie aux malheurs de la France et répandit des larmes abondantes.

Bien que tendrement uni à Wala, son abbé, Radbert ne fut point enveloppé dans sa disgrâce politique. Loin de là, l'empereur lui donna une nouvelle preuve de sa faveur, en l'envoyant ouvrir de secrètes négociations auprès de Wala, exilé sur les bords du lac de Genève.

En 834, il accompagna Wala, revenu à Corbie en qualité de simple religieux, que Grégoire IV, alors en France, avait mandé, pour le consulter sur les moyens de réconcilier Louis le Débonnaire avec ses enfants révoltés.

L'année suivante, il avait la douleur de perdre Wala, dont la dernière pensée, à Pavie, fut pour lui : il lui fit dire, par un religieux, de pratiquer toutes les perfections qui se révèleraient à son esprit, pour que ses œuvres fussent dignes de ses pensées.

Ce fut en 844 que Paschase Radbert succéda, en qualité d'abbé de Corbie, à Isaac, dont il était le coadjuteur. Il n'était que diacre et ne voulut jamais, par excès d'humilité, franchir le seuil du sacerdoce. Il égala ses prédécesseurs par la sainteté de sa vie et les surpassa en éloquence et en érudition. On admirait en lui une douceur que relevait encore la suavité de ses traits, une égalité de caractère que rien ne pouvait troubler, une prudence réfléchie qui le guidait dans toutes ses entreprises, un discernement des esprits qui le rendait un guide éprouvé

pour toutes les vocations. L'humilité animait tellement ses pensées qu'il se proclamait *le dernier des lévites et la balayure des moines* [1].

Ceux qui connaissaient la réalité de ses mérites trouvaient dans cette modestie un motif de plus pour l'admirer. Parmi les personnages qui témoignèrent surtout leur estime pour l'habile négociateur et le savant écrivain, nous nous bornerons à citer Adélard, Wala, Loup, abbé de Ferrières, Louis le Débonnaire, Charles le Chauve et Engelmode, évêque de Soissons, qui, de son vivant, célébra les vertus et les talents de Radbert dans des vers souvent obscurs, où nous avons puisé une partie des renseignements que nous venons de grouper.

Ajoutons qu'Hincmar, archevêque de Reims, avait une si grande confiance dans l'influence de l'abbé de Corbie, qu'il lui écrivit au sujet d'un prêtre du diocèse d'Amiens qui avait fait appel, contre son évêque, auprès du pape Adrien. Il le chargea de déterminer l'évêque Hilmerade à obéir aux ordres du Saint-Siége et à traiter avec une prudente circonspection les écrits que ce prêtre avait rapportés de Rome [2].

Le 14 février 847, Paschase Radbert assista au concile de Paris, réuni à l'occasion d'Ebbon, que Lothaire voulait faire remonter sur le siége de Reims. Il produisit les chartes de Louis le Débonnaire et de Lothaire, son fils, qui octroyaient au monastère de Corbie la liberté d'élire ses abbés et d'adminis-

[1] Il signe parfois *Monachorum omnium peripsema, levitarum que ultimum*

[2] FLODOARD, lib. III, cap. 23.

trer ses biens, ainsi que les lettres d'immunité et de protection accordées par le roi Charles le Chauve. Ces divers priviléges furent confirmés par l'autorité ecclésiastique et revêtus des souscriptions des vingt évêques et des quatre abbés qui faisaient partie de cette assemblée. Ces prélats rendirent, à cette occasion, un éclatant hommage à la régularité qui florissait à l'abbaye de Corbie, depuis sa fondation, et à la réputation méritée qui y attirait de si nombreux disciples, distingués la plupart par l'éclat de leur naissance et l'étendue de leur savoir.

Charles le Chauve, en 849, réunit un Concile à Quierzy-sur-Oise où assistèrent Ragenaire, évêque d'Amiens, et Radbert, abbé de Corbie. C'est là que fut condamné, pour la seconde fois, Gottescalc qui professait la doctrine fataliste de la prédestination, en sacrifiant la liberté de l'homme à la prescience de Dieu. Le novateur fut dégradé de ses fonctions sacerdotales et emprisonné au monastère d'Hautvillers.

Deux ans plus tard, Paschase, après sept années de dévouement dans l'administration de son abbaye, se démit de ses fonctions et se retira à Saint-Riquier. Il parle plusieurs fois, dans ses écrits, de cet exil à peu près forcé, mais sans en indiquer la cause, et semble avoir complétement oublié les outrages qui motivèrent son départ, pour ne songer qu'à l'affectueuse hospitalité que lui offrit le monastère de Centule. Les troubles qui agitèrent alors Corbie furent-ils amenés par les discussions qui s'élevèrent entre Paschase et Ratramne, l'un de ses religieux, sur la valeur de certaines expressions relatives au mystère

de l'Eucharistie ou sur la doctrine de la prédestination? Furent-ils fomentés par la présence de Charles, fils de Pépin, roi d'Aquitaine? cela est possible, mais il est plus probable que cette espèce de révolte fut surtout excitée par une minorité turbulente qui supportait avec aigreur les reproches que lui attirait son relâchement. Deux lettres de Loup, abbé de Ferrières [1], nous semblent jeter quelque jour sur ce départ forcé. Elles nous apprennent qu'un moine déréglé nommé Yves, chassé de l'abbaye, avait obtenu sa réintégration en s'adressant directement à Charles le Chauve, auprès duquel il fit valoir sa parenté avec un des premiers officiers de la couronne. Il est présumable que ce fut ce religieux qui tint en brèche l'autorité de son abbé et qui créa ce parti de rebelles dont Loup de Ferrières parle dans une autre de ses épîtres.

Les religieux, restés fidèles à l'obéissance, tachèrent de s'opposer au dessein de Paschase, mais ne purent qu'en retarder l'accomplissement. Le saint abbé sacrifia sa personnalité pour calmer l'orage ; il autorisa la communauté à lui donner un successeur et se retira chez les Bénédictins de Saint-Riquier. Là, il reprit avec plus d'ardeur les travaux qu'avaient interrompus les soucis de l'administration et, pour nous servir de ses propres expressions, « il se jeta dans les bras de la philosophie et de la sagesse chrétienne, pour qu'elles le nourrissent du lait de l'Écriture sainte, à l'automne comme au printemps de sa vie. »

[1] *Epist.* 56 et 57.

Quand la paix fut complétement rétablie à Corbie, on y rappela Paschase. Il ne crut point devoir se refuser aux désirs de la communauté ; mais il y vécut désormais en simple religieux, uniquement occupé de la composition des œuvres d'histoire et de théologie qui l'ont placé, à côté de Loup de Ferrières, au premier rang des écrivains de son siècle.

Sentant les approches de la mort, il réunit ses frères, les supplia de l'oublier et de ne point écrire le récit de sa vie. Cette recommandation, trop fidèlement respectée, nous a privés de détails circonstanciés sur la biographie de cet illustre enfant de S. Benoît. Il avait émis en même temps le vœu de ne point être inhumé dans l'église Saint-Pierre, mais dans celle de Saint-Jean, réservée aux pauvres et aux serviteurs de l'abbaye.

Paschase, après avoir ainsi mis le dernier sceau à son humilité, rendit son âme à Dieu le 26 avril 865 [1], le jour de la fête de S. Riquier pour qui il avait une dévotion spéciale, surtout depuis son séjour au monastère de Centule.

ÉCRITS DE S. PASCHASE RADBERT.

Avant de parler des restes mortels de S. Paschase, nous devons dire quelques mots des reliques de son génie. Les ouvrages qui nous restent du saint bénédictin sont au nombre de dix.

[1] Cette date est inscrite au Nécrologe de Névelon. Il faut donc rejeter celle de 851, donnée par Caulaincourt; celle de 860, par Cocquelin, et celle de 863, indiquée par l'*Histoire du trésor de Corbie*.

I. *Vie de S. Adélard.* Cette biographie, écrite vers l'an 830, en forme de panégyrique, est le principal document qui nous reste sur le célèbre abbé de Corbie.

II. L'année suivante, il composa son *Traité du corps et du sang de Jésus-Christ*, à la demande de l'abbé Warin, pour l'instruction des jeunes saxons qui étaient élevés à Corwey. Cette première rédaction, dédiée à Warin, fut retouchée par l'auteur et envoyée, quinze ans plus tard, au roi Charles le Chauve, en guise de cadeau pascal. L'original est conservé à la Bibliothèque Vaticane. Nous en avons vu une belle copie du IX[e] siècle à la bibliothèque de Laon (n° 114) [1].

C'est à l'occasion de cet ouvrage que M. Michelet a fait la découverte suivante :

« Ce fut, au IX[e] siècle, le panégyriste de Wala, l'abbé de Corbie, Pascase Ratbert qui, le premier, enseigna d'une manière explicite cette merveilleuse poésie d'un Dieu enfermé dans un pain, l'esprit dans la matière, l'infini dans l'atome. Les anciens Pères avaient entrevu cette doctrine, mais le temps n'était pas venu. Ce ne fut qu'au IX[e] siècle, à la veille des dernières épreuves de l'invasion barbare, que Dieu daigna descendre pour confirmer le genre humain dans ses extrêmes misères, et se laissa voir, toucher et goûter. »

Si M. Michelet avait jeté un simple coup d'œil sur ce traité, il aurait vu que l'auteur ne fait qu'exprimer la constante tradition de l'Église sur le dogme de la transubstantiation : *Quod totus orbis credit et confitetur*, dit Paschase. Il n'a point d'autre prétention que de résumer l'enseignement catholique et, par là même, il en montre la perpétuité. Cet

[1] Il est à remarquer que les moines bénédictins se sont signalés, entre tous, dans la défense du dogme eucharistique. Quel zèle n'ont pas déployé à ce sujet Herigère, abbé de Lobbes ; Durand, abbé de Troarne ; Alger, moine de Cluny ; Hugues, évêque de Langres ; Guimond, évêque d'Averse ; Albéric, moine du Mont-Cassin ; Lanfranc, archevêque de Cantorbéry ; Hildebert, archevêque de Tours ; Pierre le Vénérable, Guillaume de Saint-Thierry, et tant d'autres. Cf. *Hist. littér. de Saint-Maur*, pp. 111, 166, 265, etc.

ouvrage, il est vrai, souleva de vives objections de la part de Raban, archevêque de Mayence, et de Ratramne, moine de Corbie. Mais ces disputes, loin de porter sur le fond des choses, roulaient uniquement sur la manière de les exprimer; car tous étaient d'accord sur ce point fondamental, que le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est substantiellement le même que celui que Marie conçut par l'opération de l'Esprit-Saint.

M. Henri Martin a voulu faire honneur à Paschase Radbert de l'*invention* d'un autre dogme. « La première apparition certaine de l'opinion de la Vierge Immaculée, nous dit-il [1], est, au IXe siècle, dans Paschase Radbert. » M. H. Martin a montré par là combien il est étranger à la science théologique : il ignore assurément le fameux texte de S. Augustin [2], ainsi que les témoignages des premiers siècles chrétiens, qui ont été recueillis par Petau [3], le P. Raynaud [4], le P. Passaglia [5] et M. Aug. Nicolas [6].

III. La *Vie de Wala* porte le nom d'*Epitaphe d'Arsène*. L'auteur, voulant ménager les ennemis politiques de Wala, désigne tous les personnages sous des noms empruntés. Wala y est appelé *Arsène;* Adélard, *Antoine;* Louis le Pieux, *Justinien ;* Judith, *Justine ;* Lothaire, *Honorius ;* Louis de Bavière, *Gratien*; Pépin, roi d'Aquitaine, *Melanius ;* Bernard, duc de Septimanie, *Nasus* et *Amisarius*. Paschase a consacré le second livre de cet écrit à justifier Wala des accusations portées contre lui, relativement à la déposition de Louis le Pieux et à la répudiation de l'impératrice Judith.

IV. Le *Commentaire sur les évangiles de S. Mathieu*, divisé en 12 livres, est le plus considérable des ouvrages

[1] *Hist. de France*, III, 403.

[2] Incorrupta Virgo per gratiam ab omni integra labe peccati. *Serm.* XXI, *in ps.* CXVIII.

[3] *Opus de theologicis dogmatibus*, v, 163.

[4] *Diptycha Mariana.*

[5] *De immaculato Deiparæ semper Virginis conceptu commentarius*, p. 830.

[6] *La vierge Marie dans le plan divin.*

de Paschase. Les quatre premiers livres sont dédiés à Gontland, moine de Saint-Riquier, et les suivants à tous les religieux de la même abbaye. C'est un témoignage de reconnaissance pour l'hospitalité qu'il reçut dans cette célèbre maison. Ces commentaires ne sont autre chose que les instructions que Paschase adressait aux moines de Corbie, les dimanches et jours de fête, même avant qu'il fût abbé. On voit que l'orateur profite des explications qu'avaient données S. Hilaire, S. Augustin, S. Jérôme, S Grégoire, S. Chrysostome; mais il y joint beaucoup de considérations qui lui appartiennent en propre et dont les exégètes modernes ont habilement profité. Cette œuvre, commencée vers l'an 842, ne fut terminée qu'à Saint-Riquier, après 851. La Bibliothèque de Laon en possède un bel exemplaire du Xe siècle, provenant de Notre-Dame de Laon.

L'auteur est toujours animé d'un grand amour de la vérité; il ne craint pas de relever les erreurs qu'il rencontre dans les écrits des Pères. Ainsi, quand il entend l'un d'eux excuser le reniement de S. Pierre, il s'écrie : « Pieux défenseurs de Pierre, qui, en justifiant l'apôtre, ne s'aperçoivent pas qu'ils convainquent Notre-Seigneur de mensonge[1] ! »

Ce sont surtout les erreurs de Félix d'Urgel, de Claude de Turin, de Gotescalc et de Jean Scot Érigène que Paschase réfute avec une grande force de dialectique.

En lisant ces *Commentaires* et les autres œuvres du saint bénédictin, on se fortifie dans cette pensée qu'il ne faut pas admirer sans réserve les mœurs du IXe siècle, pas plus que celles des autres siècles du Moyen-Age, qui nous ont légué tout à la fois de grands exemples de vertus et de vices. Paschase Radbert nous a laissé des tableaux énergiques de la simonie, de l'avarice et de la licence qui avaient envahi le sanctuaire, à cette époque où florissaient pourtant les Adélard, les Wala, les Angilbert et les Anschaire !

[1] Lib. II. *in. Matth.*

V. Le *Traité de l'enfantement de la Ste Vierge* est dédié à Théodrade et à ses religieuses de l'abbaye de Soissons.

« De même, dit Paschase, que le Christ est sorti du sépulcre, sans ôter la pierre, sans rompre le sceau, de même qu'il entre dans le cénacle par la porte, mais par la porte fermée, ainsi est-il né du sein de sa mère. » Ratramne, moine de Corbie, et quelques théologiens allemands soutenaient au contraire que Jésus était sorti du sein de sa mère dans les conditions ordinaires de la nature, mais sans lésion de sa virginité ! « Paschase et Ratramne, dit M. l'abbé Rorhbacher [1], en combattant deux excès opposés, ne se combattent pas entre eux, mais ils s'accordent merveilleusement dans la même solution et dans les mêmes termes. Fleury, qui embrouille cette solution au lieu de l'éclaircir, se trompe donc tout à fait, quand il avance que Paschase et Ratramne écrivirent en cela l'un contre l'autre. Il ajoute: « On ne voit pas que cette dispute ait eu de suites, et il eut mieux valu ne point agiter ces questions inutiles et indécentes. Mais ces savants, élevés grossièrement chez les barbares, n'avaient plus la sagesse et la discrétion des premiers docteurs de l'Eglise. » Cette remarque de Fleury est aussi injuste qu'injurieuse : les discussions de Paschase et de Ratramne sont pleines de mesure et de convenance. Il y a plus : les expressions les plus hardies qui s'y rencontrent sont précisément dans les passages qu'ils citent des premiers docteurs de l'Eglise. »

C'est ce qu'aurait dû remarquer M. Ampère qui, dans son *Histoire de la littérature française sous Charlemagne*, p. 90, renchérit encore sur les reproches de Fleury.

Ce traité a été attribué à tort, par quelques bibliographes, à S. Hildefonse. M. l'abbé Pécheur, dans ses *Annales du diocèse de Soissons*, a fort bien fait remarquer qu'on trouve dans cette œuvre quelques précieux renseignements sur la topographie de Soissons au IXe siècle.

VI. Il composa, vers l'an 856, un *Commentaire sur le psaume 44e*, divisé en trois livres, qu'il dédia à sa nièce

[1] *Hist. de l'Église cathol.*, édit. Gautier. t. VI, p. 405.

Emma, abbesse de Notre-Dame de Soissons[1]. Il y fait l'éloge de la communauté qui l'avait accueilli, pauvre enfant abandonné. Ce traité, plus allégorique que littéral, est spécialement adapté aux besoins spirituels des religieuses et exalte surtout les avantages de la solitude monastique.

Il trouve occasion, dans cet opuscule, de déplorer les entraînements de sa jeunesse et confesse ainsi ses torts à ses anciennes mères adoptives de Notre-Dame de Soissons : « Lorsque je vous contemple à la droite du Dieu très-bon, Notre-Seigneur Jésus-Christ, environnées de gloire, je gémis d'avoir perdu, par un trop long exil dans le siècle, où je l'ai souillée par beaucoup d'actions mondaines, la couronne, qu'enfant j'avais reçue devant le saint autel de la Mère de Dieu... C'est pourquoi, ajoutait-il, blessé que je suis, lorsque vous levez vos cœurs en haut, je vous prie de vous souvenir de la grâce que la Divinité m'a déjà accordée, en votre présence, priant le très-clément juge d'écarter de moi, par l'intervention de vos mérites, les châtiments dont je suis digne et de me rendre, dans sa bonté, la couronne que j'ai perdue. »

VII. Vers l'an 864, Paschase écrivit une lettré à *Frudegard,* moine de la nouvelle Corbie, en réponse à ses questions sur quelques difficultés relatives au dogme eucharistique. Il s'attache surtout à expliquer un passage emprunté au livre *de la Doctrine chrétienne,* de S. Augustin, et rappelle que l'exposition qu'il a faite dans son traité *de Corpore* est la croyance de l'Église, dans tous les temps et dans tous les lieux.

VIII. Le *Traité sur les lamentations de Jérémie*, divisé en cinq livres et dédié à un vieillard nommé Odilman Sévère, est postérieur à l'an 857. Paschase ne connaissait point les commentaires qu'avaient composés Raban Maur et d'autres pères latins sur cette partie de la Bible. Il explique le texte dans le sens littéral et moral, mais principalement dans le sens spirituel et mystique. C'est surtout pour faire

[1] Et non pas à Théodrade, comme le dit H. Ménard. Emma était la fille de Théodrade.

naître en lui des sentiments de componction qu'il entreprit ce commentaire.

On trouve dans ce traité un curieux passage sur l'invasion des Normands à Paris, en 846.

IX. Le *Traité de la Foi, de l'Espérance et de la Charité*, fut composé sur la demande de Warin, abbé de la nouvelle Corbie, pour l'instruction de ses jeunes religieux. Il est précédé d'un acrostiche en vers héroïques avec le nom de *Radbertus levita*. L'auteur définit les vertus théologales, en montre l'objet et les fruits, et enseigne les moyens de les faire fleurir dans les âmes.

X. Les habitants de Bazoches, dans le Soissonnais, ne possédaient que des Actes mal rédigés du martyre de S. Rufin et de S. Valère qui souffrirent dans cette contrée. Ils prièrent Paschase, abbé de Corbie, alors qu'il se trouvait à Bazoches, de réviser cette œuvre, en en modifiant le style, mais sans rien changer au fond ni à l'ordre des matières. Paschase se rendit aux vœux des habitants de Bazoches, en disant « que les Vies des saints ne nous doivent pas être moins précieuses que leurs reliques; que si l'on enveloppe leurs ossements sacrés dans de riches étoffes, on doit également leur rendre honneur en racontant leurs actions dans un style qui ne soit ni trop négligé, ni trop recherché. »

On doit encore à Paschase Radbert quelques poésies, des dédicaces et une oraison pour la communion.

On a attribué jadis à notre Saint une Vie de S. Riquier, un poème sur le jugement dernier, une Vie des saints traduite du grec, une Histoire des souverains Pontifes, etc., mais la critique moderne a restitué chacune de ces œuvres à leur véritable auteur.

Une partie des œuvres de Paschase a été insérée dans la Bibliothèque des Pères. Sirmond en a publié une édition en 1618. La plus complète est celle de l'abbé Migne (tome 120 de sa *Patrologie*).

Les nombreux écrits dus à la plume de Radbert témoignent d'une vaste érudition et d'un goût judicieux. Nourri

de l'Écriture et des Pères [1], il nous offre partout la plus pure substance de la doctrine catholique. On ne rencontre point chez lui comme dans d'autres écrivains de son époque, des conjectures hasardées ni des opinions singulières. Tout en traitant des sujets dogmatiques, Paschase reste préoccupé des conséquences qu'il faut en tirer pour la conduite de la vie chrétienne et ne néglige aucune occasion d'aborder les questions de pratique et de morale. On peut lui reprocher la diffusion de son style, mais on ne saurait en méconnaître la naïve élégance, ni l'onction de son mysticisme, ni la solidité de ses raisonnements.

RELIQUES.

Nous avons vu que S. Paschase Radbert, par un sentiment d'humilité qui résume toutes les vertus de sa vie, avait ordonné que ses dépouilles mortelles fussent déposées, non pas dans l'église Saint-Pierre de Corbie, à côté de ses prédécesseurs, mais dans l'église Saint-Jean, lieu de sépulture des pauvres et des serviteurs de l'abbaye. Deux siècles ne s'étaient point écoulés que des guérisons miraculeuses vinrent illustrer ce tombeau. Le bruit de ces prodiges arriva jusqu'aux oreilles du Pape qui chargea Guy, évêque d'Amiens, de procéder à l'élévation du corps et de le déposer à l'église Saint Pierre, dans une châsse qui attirerait la vénération des fidèles.

Tous les auteurs qui ont fait mention de cette translation,

[1] S. Ambroise était l'auteur favori de Paschase Radbert. Dans un exemplaire des commentaires de ce Père de l'Église sur S. Luc, ms latin, n° 201, fonds Saint-Germain de la bibliothèque Richelieu, on voit la signature de Radbert écrite en lettres capitales. Mabillon l'a fait graver dans son *De re diplomatica*, p 363 (L. DELISLE. *Recherches sur l'ancienne bibl. de Corbie*).

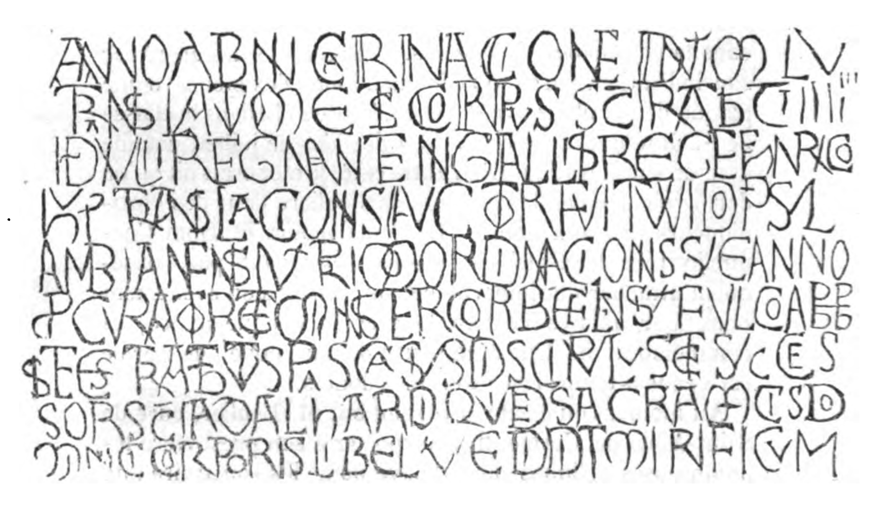
équivalant à une canonisation, sont unanimes à la fixer au 12 juillet ; mais ils sont loin d'être d'accord sur l'année où elle s'est accomplie. Les Bollandistes (t. III, april., p. 462) n'en précisent pas la date, mais ils la rejettent après 1058, par là même qu'ils disent que cette cérémonie eut lieu sous l'évêque Guy qui, selon eux, aurait siégé de 1059 à 1074.

Ce fut en 1073, d'après Mabillon, D Grenier, D. Rivet, Baillet et Godescard ; en 1070, selon Dom Cocquelin et les manuscrits de Caulaincourt, de Nerlande et de De Court ; en 1065, d'après l'*Histoire du trésor de Corbie ;* en 1060, selon le *Martyrologe gallican ;* en 1858, d'après le *Gallia christiana* suivi par le P. Daire et de Sachy. J'avoue que sans la découverte récente d'une plaque commémorative de cette translation, je me serais trouvé assez embarrassé pour assigner une date à cet événement. D'un côté, tout en me disant que le *Gallia christiana* pèche souvent dans la chronologie des détails, je me serais senti attiré par son indication, parce qu'elle mentionne l'existence d'une plaque de plomb trouvée le 3 septembre 1710 dans la châsse de S. Radbert et précisant le 4 des ides de juillet, comme date de son élévation. D'un autre côté, je me serais dit qu'on doit avoir une confiance toute particulière dans des chroniqueurs spéciaux comme D. Caulaincourt et Dom Cocquelin, tous deux moines de Corbie, et devant par conséquent attacher une importance particulière à un événement dont leur abbaye célébra longtemps, chaque année, la commémoration. Une découverte du curé-doyen de Corbie est venue à temps lever tous mes doutes.

Au moment où éclata la révolution, M. Leulier, curé de Saint-Albin de Corbie, fit transporter à son presbytère les nombreuses reliques de l'abbaye pour les soustraire aux profanations. Il se retira plus tard à l'hospice de Corbie et y transporta dans treize sachets les corps de S. Gentien, de S. Précord, de Ste Laurienne, de Ste Agrippine, les chefs de S. Adélard et de S. Valentin, des ossements de S. Paschase Radbert, de S. Brice et d'autres Bienheureux. Ce précieux dépôt demeura dans cet asile provisoire jus-

qu'en 1820, époque où en eut lieu la récognition et où on le transporta solennellement à l'église paroissiale de Saint-Pierre de Corbie.

On oublia alors à l'hospice une plaque de plomb avec inscription, à laquelle sans doute on attachait peu d'importance. Cette plaque a été retrouvée, en 1864, par M. l'abbé Douillet, curé-doyen de Corbie, qui voulut bien me la communiquer. Je me suis empressé de la faire graver et de la publier dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, non-seulement parce qu'elle précise la date de la translation de S. Paschase Radbert, date qui pouvait être contestée, en raison des variantes que nous offrent à ce sujet les annalistes bénédictins et nos historiens locaux, mais aussi parce que l'enchevêtrement des lettres et des abréviations en font un curieux monument de l'épigraphie du XIe siècle.



Cette plaque, pesant 648 grammes, a 0,111^{m} de haut sur 0,219^{m} de large et 0,002^{m} d'épaisseur. L'inscription dont nous reproduisons ici le *fac simile* a été répétée derrière à une époque plus récente, mais d'une façon presque illisible.

Nous lisons ainsi ces neuf lignes :

Anno ab incarnacione Dni *(Domini)* MLVIII, translatum est corpus sci *(sancti)* Radberti, IIII ed*(us)* julii, regnante in Galliis rege Henrico. Hujus translacionis auctor fuit Wido presul Ambianensium, primo ordinacionis sue anno; procurator et minister Corbeiensium, Fulco abb*(as)*. Iste est Ratbertus Pascasius, discipulus et successor sci *(sancti)* Adalhardi qui de Sacramentis dominici corporis libelum edidit mirificum.

La lecture que nous proposons ne pourrait être contestee que dans quelques menus détails. A la seconde ligne, on pourrait supposer que la lettre R de RATBERTI a un double jambage, comme l'A de GALLIIS, et que l'abréviation de SANCTI ne se compose que des deux lettres SC ; mais nous aimons mieux y voir un I réuni à l'R de RATBERTI, d'autant plus que nous trouvons un I dans une autre abréviation du SANCTI, à l'avant-dernière ligne.

Au commencement de la troisième ligne, nous lisons ED pour EIDUS et non pas ID *(us)*. Il est vrai que l'E est assez mal formé; mais en lisant ID *(us)*, on ne pourrait expliquer la barre du D qu'en la prenant pour le sigle de US : or, nous pensons qu'on ne la rencontre nulle part avec cette signification ; c'est en vain que nous l'avons cherchée dans le *Dictionnaire des abréviations* de M. Alph. Chassant et dans les ouvrages analogues de Paléographie.

On remarquera à la troisième ligne que le T du mot EST se trouve uni à la première lettre de RATBERTUS. C'est un genre de licence que le graveur avait déjà pris trois lignes plus haut, en joignant le T final de FUIT à la lettre initiale de WIDO.

Ainsi donc, d'après cette inscription, ce fut le 4 des ides de juillet de l'an 1058 que fut transféré le corps de S. Paschase Radbert, sous le règne de Henri 1er, par les soins de Guy ou Wido, évêque d'Amiens, qui avait pris possession de son siége cette même année, alors que Foulques, abbé de Corbie, était procureur et ministre de ce monastère. Comme la gloire de Radbert consiste surtout dans le traité

qu'il écrivit sur l'Eucharistie. l'inscription rappelle le titre de cet ouvrage qu'elle qualifie d'*admirable*

L'inscription que nous venons de reproduire, et qui se trouve aujourd'hui adaptée à la nouvelle châsse de Paschase Radbert, n'a pas seulement un sérieux intérêt archéologique en raison de sa date, du fait qu'elle constate et de ses bizarreries épigraphiques; elle éveille aussi de nobles souvenirs historiques, en nous offrant réunis les noms d'un roi de France, d'un saint qui a été un des premiers écrivains de son siècle, d'un évêque d'Amiens et d'un abbé de Corbie, qui furent longtemps séparés par leurs dissentiments, mais qui se trouvèrent toujours unis dans leur obéissance au Saint-Siége, dans leur zèle pour la gloire de l'Église et dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes [1].

On fit le 3 septembre 1710, à Corbie, une seconde translation des reliques de S. Paschase, qui sont encore aujourd'hui vénérées à l'église paroissiale de Saint-Pierre de Corbie.

On conserve aux Carmélites d'Amiens un os du pied de S. Paschase; à l'abbaye de Solesme (Sarthe), un os du bras, donné en 1867 à Dom Guéranger par M. le doyen de Corbie.

CULTE ET LITURGIE.

Le nom de S. Paschase Radbert est inscrit, au 26 avril, dans les martyrologes de Corbie, d'Amiens, de France, dans ceux de Névelon et de Bucelin: il est invoqué dans les anciennes litanies de Corbie.

On faisait sa fête à Corbie sous le rite double de

[1] Sur les divers personnages mentionnés dans cette plaque, voir ma *Notice sur une inscription du XI[e] siècle, provenant de l'abbaye de Corbie.*

deuxième classe, et on y célébrait, le 12 juillet, la translation de ses reliques (*Ordo de Corbie*, 1787). — Simple mémoire au 26 avril, dans nos bréviaires de 1746 et 1840. Rien dans le bréviaire actuel.

Une des chapelles de l'église Saint-Jean, de Corbie, était dédiée à Paschase Radbert.

ICONOGRAPHIE.

S. Paschase est représenté avec une monstrance qui fait allusion à son traité du Saint-Sacrement. Baillet nous dit que « on le dépeint la tête couronnée de rayons ». Nous ne trouvons à signaler dans notre diocèse qu'une statue moderne à Saint-Pierre de Corbie et un vitrail à Villers-Bretonneux.

M. Danse, dans une lettre datée de 1758 et publiée dans le tome IX des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, décrit ainsi le cénotaphe de S. Paschase Radbert : « Il y a plusieurs paroisses à Corbie. Dans celle de Saint-Jean a été enterré Paschase Radbert au milieu du chœur. Quand on a levé son corps, ou plutôt depuis, on a changé la direction de la pierre noire qui couvrait son cercueil ; elle est chargée d'une croix en bosse. Au-dessus de ce tombeau est posée, sur quatre soutiens, une pierre sur laquelle est représenté en relief le saint Abbé ; mais le monument ne m'a paru que du siècle dernier : encore en est-il peu digne par sa forme et sa structure. »

BIBLIOGRAPHIE.

Le poème qu'Engelmode, évêque de Soissons, composa du vivant de Paschase à la louange du célèbre bénédictin, a été publié par Sirmond en tête des œuvres de S. Paschase, par Pierre de la Lande, dans les *Supplementa conciliorum Galliæ*, et par M. Migne, dans le tome 120 de sa *Patrologie latine*.

A l'occasion de la translation des reliques de S. Paschase, faite en 1058, un moine anonyme de Corbie, peut-être S. Géraud, composa une très-courte vie de S. Paschase, qui est insérée au tome VI des Actes Bénédictins (p. 567). On trouve dans le même volume (p. 122) un éloge historique rédigé par Mabillon et dont les principaux traits sont empruntés aux œuvres du saint bénédictin. Henschénius, au 26 avril, a réédité une vie assez fautive, empruntée au martyrologe de Hugues Ménard et à la biographie que Sirmond a placée en tête de son édition des œuvres de Paschase. Il y a joint un savant commentaire historique (t. III april., p. 462.)

Outre ces documents et les écrits déjà cités de AMPÈRE, BULTEAU, L. DELISLE, FLODOARD, LOUP DE FERRIÈRES, RORHBACHER, etc., nous avons consulté :

MANUSCRITS : — Collection de Vies de Saints, n° 12607, de la Bibliothèque nationale (XII[e] siècle). — Anciens *Lectionnaires* de l'abbaye de Corbie et spécialement le n° 152 (XV[e] siècle.)— CAULAINCOURT, *S. Petri de Corbeia fundatio*, p. 85. — NERLANDE, *Dissert. sur S. Honoré*, dernier chapitre. — Collection de D. GRENIER, t. 47, f° 170; t. 125, f° 263; t. 94, f° 179.

IMPRIMÉS : — *Gallia christiana*, X. 1269. — MABILLON, *Annal.*, II, 652; III, 13; IV, 493. — BARONIUS, *Annal.* ann. 771, n. 3; ann. 807, n. 7; ann. 822, n. 5. — LEGIPONT, *Hist. litt. bened.*, III, 77.—*Proprium eccles. Corbeiensis*, 26 april. — PASCHASII RADBERTI *Opera*, édit. de Sirmond et de Migne. — BUCELIN, *Menol. benedict.* — S. GERARDUS, *Vita S. Adhalardi*, prolog. – LABBE, *de Script. eccles.*, II, 155.—D. COCQUELIN, *Hist. regal. abbat. S. Petri.* — GOUSSET, *Actes de la province ecclés. de Reims*, I, 202. — D. CEILLIER, *Hist. des auteurs sacrés*, XIX, 87. — *Hist. litt. de la France*, IV, 269 ; V, 287 ; X, 28.—FLEURY, *Hist, eccl.*, édit. Didier, t. III, 289, 325, 348, 375. — L'abbé PÉCHEUR, *Annales de l'Église de Soissons*, I, 317. — M. BARTHÉLEMY, *Annales hagiol.*, X, 466 ; — *les Petits Bollandistes*, IV, 464.

Sᵗᵉ PUSINE ET Sᵗᵉ LINDRUE

VIERGES.

23 Avril.

Pusine[1] naquit au commencement du VIᵉ siècle, à Perthes[2], en Champagne, d'une famille franque ou bourguignonne, qui était aussi recommandable par sa piété que par sa naissance. Sa mère se nommait Lentrade[3], et son père Sigmar[4]. Quelques chroniqueurs ont donné à ce personnage la qualification de comte du Perthois, bien que ce titre n'apparaisse authentiquement dans l'histoire que trois siècles plus tard, sous le règne de Louis le Débonnaire. Dieu bénit l'union de ces religieux époux en leur accordant sept filles qui devaient toutes être honorées du nom de saintes ; Emme (vulgairement

[1] *Pusina*, *Pusinna*. — *Pusinne*, *Puisinne*, *Pezaine*, *Pazanne*, *Pozanne*.

[2] Perthes donna son nom à la petite province de Perthois dont Vitry-le-François devint la capitale. C'est aujourd'hui une commune du canton de Saint-Dizier (Haute-Marne).

[3] *Lintdruda*, *Lentradis*, *Lintrudis*, *Lutrudis*.

[4] *Sigmarus; Sigimarus*, *Cygmarus*, *Stygmar*, *Signarus*.

Amée), Hoylde (*Othilde*, *Houe*), Lutrude (*Lindrue*), Pusine, Francule, Libérie et Manehilde (*Ménehould*).

Le prêtre Eugène qui gouvernait une église voisine avec autant de zèle que de sagesse, fut chargé de l'éducation religieuse de ces jeunes filles qui, dès leur enfance, manifestèrent les plus heureuses dispositions pour la piété.

Des Guerrois, dans son livre de *la Sainteté Chrétienne* (Troyes, 1637, in-4°, f° 90), a raconté la jeunesse de nos saintes avec une si charmante naïveté que nous nous ferions scrupule d'y rien changer : « Nous pouvons juger, dit-il, que leurs parents étant si nobles et bien nés, n'ayant que ces sept filles qui étaient des petits anges en chair humaine, apportèrent un grand soin de les faire instruire et nourrir, non pas seulement aux choses qui concernaient l'état de leur noblesse et vertueuse vie, mais encore en celles qui regardent leur esprit, piété et religion, n'ignorant pas, ces nobles seigneurs, que la candeur virginale d'une fille doit être accompagnée de vertu et retenue. Leurs parents y apportèrent toute diligence ; leurs filles encore davantage s'étudiaient, de leur côté, de bien apprendre la civilité noble, la piété dévotieuse et la vertu fructueuse ; elles s'y appliquèrent tant, croissant de jour à autre, en corps, en honnêteté et en vertu, conduites tant par leurs parents que par des demoiselles anciennes qui étaient leurs bonnes maîtresses, en la doctrine sainte de la foi chrétienne, qu'en discipline de bonne vie, qu'elles furent peu après l'exemplaire des autres damoiselles et filles de leur

qualité, agréables à Dieu et aux hommes, et non pas comme des filles folles, mais, au dire du saint Évangile, chastes et prudentes, surpassant leur âge par de bonnes mœurs.

« De plus, il advint que, éclairées intérieurement de la grâce du Saint-Esprit, qui est le grand maître, et qui plus puissamment les gouvernait que les hommes, elles reconnurent que le monde se portait au mal et se pourrissait vilainement dans les ordures de toutes méchancetés, tellement qu'il ne faisait pas bon de les hanter et y converser parmi les mondains, dissimulés, vicieux et corrompus, qui du mal en font le bien et du vice vertu ; pour ce sujet, en méprisant les convoitises de la terre, ayant en haine les blandices trompeuses et ne s'affectionnant point aux noces de la chair, elles se résolurent toutes, par un grand courage, de prendre pour époux le seul Jésus-Christ, leur Sauveur.

« La noblesse voisine les visitait, mais elles ne s'en souciaient guères : quelques seigneurs les désignaient déjà pour les demander quelque jour et honorer leurs maisons d'alliances, mais leurs amitiés se contractaient avec le Fils de Dieu auquel elles voulaient servir.... Notre sainte Hoylde, toute petite, disait à ses sœurs : « Qu'avons-nous que faire de ces nobles du monde, mes bien-aimées, qui au commencement nous appelleront leurs maîtresses avec mille blandices, et en après, étant sous leur puissance, nous feront leurs esclaves ? Qui est plus noble, qui est plus riche, qui est plus doux que le Fils de Dieu ? En le servant, il y a liberté et franchise : en la liberté de prendre ces seigneurs mondains pour maris, ce n'est que servage....

« C'était une merveille de voir une si bonne compagnie de jeunes filles nobles qui étaient sœurs, vivre toutes en paix dans un même esprit de sainteté, accomplir fermement leur céleste désir, ne respirer que Dieu et son amour, n'agir qu'en sa dilection en telle manière que de leurs palais et château elles en dressèrent une maison de prières et un paradis terrestre de piété. »

Sur ces entrefaites, S. Alpin, évêque de Châlons-sur-Marne, fut appelé à Perthes par ses devoirs épiscopaux. Sigmar lui présenta ses filles, en se faisant l'interprète de leurs désirs. Aussi surpris que ravi, le prélat se hâta de les interroger pour connaître leur vocation, et il leur exposa les rigueurs du sacrifice qu'elles voulaient accomplir. Quand il eut constaté l'ardeur et la sincérité de leur commune résolution, il leur adressa un discours sur l'excellence de la virginité, et leur donna le voile en même temps qu'une règle de vie [1].

Les jeunes vierges continuèrent à résider dans la maison de leur père, auquel elles restèrent aussi soumises qu'auparavant. Elles partageaient leur temps entre le travail et la prière, et réalisaient par leur conduite le type de la femme forte que

[1] L'auteur anonyme de la vie de S. Alpin (Boll. 27 septembre, p. 89) raconte ces faits un peu différemment. S Alpin, arrivé à Perthes, vit les sept filles de Sigmar, admira leur beauté et pria Dieu intérieurement de leur inspirer le désir d'une virginité perpétuelle. Dans le discours qu'il adressa au peuple, il vanta le bonheur de ceux qui se consacrent entièrement à Dieu. Les sept sœurs, touchées de ces paroles, vinrent bientôt se jeter à ses pieds, en demandant le voile de la virginité, et S. Alpin les consacra au Seigneur, en le bénissant d'avoir exaucé sa prière.

Salomon a dépeint dans ses *Proverbes* (XXXI, 13).

Sigmar, en mourant, partagea ses biens territoriaux entre ses filles. Tandis que Ste Lindrue allait vivre dans une propriété voisine du lieu de sa naissance, que Ste Menehould allait s'établir dans une résidence qui devait plus tard prendre son nom, Pusine se retirait près de Corbie, dans le domaine de Bansion [1], localité qui porte aujourd'hui le nom de Baisieux [2].

Pusine ne sortait de chez elle que pour visiter Dieu dans son temple et les pauvres dans leurs cabanes. Elle puisait dans une oraison continue l'amour de toutes les vertus, et surtout de l'humilité. Pleine de confiance en Dieu, elle s'occupait peu du lendemain. Loin de chercher à accroître ses biens, elle se disait qu'il importait avant tout de gagner le royaume de Dieu, puisqu'alors le reste nous est donné par surcroît (Matth. VI, 33). La perfection qu'elle professait attira auprès d'elle un certain nombre de jeunes filles qui étaient heureuses d'écouter ses enseignements et de pratiquer ses exemples. Quelques auteurs [3] en ont conclu à tort qu'elle avait érigé un monastère ; on en fixe même l'emplacement, sans motif plausible, dans la

[1] *Bansio, Basionensis vicus, Abacivumvilla, Bacivus villa, Bacium, Bacivum, Basium, Basis, Baison, Baisiu.*

[2] Cette commune du canton de Corbie est encore célèbre à d'autres titres Les rois mérovingiens y avaient un palais qui fut le théâtre des démêlés de deux maires du palais de Thierry III, Ebroïn et Leudesic C'est dans la forêt de Baisieux que le roi Carloman fut tué en 885.

[3] ARN. WION, *Martyrol;* FERRARI, *Catal. sanct.;* DU SAUSSAY, *Martyr. gallic.*

forêt d'Heilly, à Saint-Laurent-au-Bois, où s'établit, en 1112, un prieuré de chanoines réguliers [1].

Pusine demandait depuis longtemps à Dieu de ne point prolonger son exil sur la terre. Ses vœux furent enfin exaucés. Atteinte d'une maladie douloureuse, où elle garda une inaltérable patience, elle comprit que sa fin approchait et fit prévenir sa sœur Lindrue. Celle-ci, en apprneant cette triste nouvelle qui lui parvint vers le soir, répandit des cendres sur sa tête, se revêtit d'un cilice et pria Dieu toute la nuit pour obtenir la consolation d'arriver à temps à Baisieux et de pouvoir faire à sa sœur les adieux suprêmes. Le lendemain, dès le matin, elle partit avec le prêtre Eugène qui n'avait jamais cessé de veiller sur les filles de Sigmar.

Depuis cinq jours, Pusine, paralysée de tous ses membres, avait perdu la parole et semblait suspendue entre la vie et la mort. Quand elle vit arriver Lindrue, elle recouvra un instant ses forces et s'écria toute joyeuse :— «Voici que j'ai le bonheur de contempler ma sœur bien-aimée et de pouvoir la serrer dans mes bras ! que vous êtes bon, Seigneur, d'accueillir ainsi la prière de vos fidèles servantes ! Je sens en augmenter mon espoir de goûter bientôt les fruits de votre miséricorde. Faites que des sœurs qui ont été si unies sur la terre ne soient point séparées dans l'éternité. La mort m'apparaît comme une bienveillante messagère, maintenant que j'ai pu épancher mon âme dans celle de ma sœur. »

[1] VILLEMAN, *Observations sur les bréviaires*, etc., ms. n° 120 de la bibl. d'Amiens, p. 144.

Pusine mourut le 23 avril, en embrassant une dernière fois Lindrue, et celle-ci se réjouit chrétiennement d'une mort qui donnait une sainte de plus au ciel. Elle fit ensevelir sa sœur à Baisieux [1], près de l'église Notre-Dame, selon le désir qu'en avait exprimé la mourante. Une nombreuse foule assista à ces obsèques qui ravissaient une mère aux pauvres et un modèle accompli à son siècle. Divers miracles s'accomplirent sur son tombeau. On en composa une relation qui avait déjà été consumée dans un incendie, alors qu'écrivait le biographe anonyme qui nous a servi de guide.

RELIQUES.

Adélard et Wala, après avoir fondé la Nouvelle-Corbie de Saxe, établirent à Herford (Herworden) en Westphalie, un monastère de filles, dont leur nièce fut la première abbesse. L'exemple de l'abbaye de Corwey qui s'enrichissait chaque jour de nouvelles reliques, inspira à l'abbesse la pensée de s'adresser à Hilmerade, évêque d'Amiens, pour obtenir le corps de Ste Pusine; cette translation, autorisée par Charles le Chauve, au grand regret des habitants de Baisieux, s'opéra en 860 [2], avec une grande solennité. Depuis l'arrivée de ces reliques à Herford (24 janvier), le monastère prit le nom de Sainte-Pusine; il

[1] Ferrari, Du Saussay, etc., font mourir Pusine à Corbie, trompés sans doute par la proximité qui existe entre cette ville et Baisieux.

[2] Baillet commet deux erreurs en disant que : « Il semble que le corps de Ste Pusine était à l'abbaye de Corbie en Picardie, avant qu'on l'eût transporté en Allemagne, au temps de Charlemagne. »

devint célèbre au Moyen-Age. L'abbesse avait rang de princesse de l'empire et voix à la diète.

Nous ne parlerons ici des reliques de Ste Lindrue que pour relever une erreur commise par divers hagiographes qui mentionnent la présence du corps de cette Sainte à Corbie.

Lindrue mourut dans sa solitude, près de Perthes, le 22 septembre. Elle fut enterrée dans l'église qu'elle avait érigée dans son domaine en l'honneur de S. Maurice. Quelques anciens martyrologes mentionnent la translation de ses reliques, en 864, à l'abbaye de Corbie. On en a conclu qu'il s'agissait de la Corbie picarde : mais des documents positifs prouvent qu'il faut entendre par là le monastère de Corwey, en Saxe, qu'on désignait sous le nom de Nouvelle-Corbie. Mabillon, en parlant de la translation de S. Vit à Corwey, ajoute, d'après une chronique manuscrite de Saxe, que le corps de Ste Pusine y fut également transféré en 854. J. Perierus, dans son *Commentaire de la vie de Ste Lindrue* (22 sept. p. 450), en fournit une preuve, également irrécusable, empruntée à la *Collection des historiens du duché de Brunswick* (t. II, p. 296).

Les quelques reliques de Ste Lindrue qu'on vénérait à Paderborn, à Essen (Prusse), à Hildesheim (Hanôvre), provenaient sans doute du monastère de Saxe qui a pu faire quelque don du même genre à notre abbaye française de Corbie.

CULTE ET LITURGIE.

Le culte de Ste Pusine était jadis répandu aux environs d'Herford; « mais il est fort diminué, disait Baillet, depuis que l'abbaye de Herworden est remplie de religieuses luthériennes et gouvernée par une abbesse protestante. »

La vénération pour cette Sainte s'est perpétuée à Baisieux. Une fontaine qui porte son nom dans le Bois-Ro-

bert, était jadis un rendez-vous de pèlerinage. On en emploie encore aujourd'hui les eaux pour les maux d'yeux.

Le nom de Ste Pusine est inscrit au 23 avril dans les anciens calendriers de la Corbie saxonne, dans les martyrologes de Wion, de Ferrari, de Molanus, de Bucelin, de Canisius, de Du Saussay, de Du Monstiers, dans les bréviaires de Châlons-sur-Marne, etc. Sa fête, sous le rite simple, est transférée au 14 octobre dans nos Bréviaires de 1746 et 1840. Il n'en est fait aucune mention dans notre *Propre* actuel.

Dans les anciennes litanies de Soissons du VIIIe siècle, publiées par Mabillon, nous trouvons *sancta Posinna*. Nous ignorons si c'est notre Pusine.

CHRONOLOGIE.

Le calendrier du Bréviaire de 1840 place la mort de Ste Pusine à la fin du Ve siècle. Baillet, en remarquant que les noms des filles de Sigmar sont germaniques et non gallo-romains, incline vers le VIIe siècle. Il avait oublié que, dès la fin du Ve siècle, les Francs étaient établis en Champagne. Cette chronologie serait facile à fixer si on était d'accord sur l'époque où vécut S. Alpin, évêque de Châlons. D'après la tradition de l'Église de Châlons qu'acceptent Tillemont et le *Gallia christiana*, il serait mort vers le milieu du Ve siècle. Un des nouveaux bollandistes, le P. Cyprien Goorius, dans son *Commentaire des Actes de Ste Menehould* (14 oct. p. 527), nous semble avoir démontré que S. Alpin mourut certainement avant l'an 535 et probablement avant l'an 512. Nous croyons donc devoir placer la mort de Pusine vers le milieu du VIe siècle.

ICONOGRAPHIE.

Ste Pusine est représentée dans des vitraux modernes aux églises de Thésy et de Villers-Bretonneux.

BIBLIOGRAPHIE.

La Vie de Ste Pusine, insérée d'abord dans la *Legenda Coloniæ* (1473), a été publiée par le P. Papebrock au 23 avril. Il y a ajouté l'histoire de la translation des reliques à Herford, opuscule qui a été reproduit par M. Pertz, dans ses *Monumenta germanica* (t. II, p. 681). D'après Baillet, ces deux documents seraient du même auteur et dateraient du IXe ou Xe siècle. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (VI, 90), avec beaucoup plus de raison, attribuent la Vie au VIe siècle et l'Histoire de la translation à un moine de Corwey qui aurait vécu au Xe siècle. La Vie, écrite en bon style, très-nourrie de citations de l'Écriture sainte, mais peu abondante en faits, doit inspirer toute confiance.

Nous avons recueilli quelques autres renseignements dans les Actes de S. Alpin, évêque de Châlons (7 sept.), de Ste Lindrue (22 sept.), et de Ste Menehould (t. VI, oct.), publiés par les Bollandistes.

Outre ces documents et les ouvrages de Baillet, des Guerrois, Ferrari et Villeman, cités dans le cours de cette biographie, nous avons consulté : Mabillon, *Annal. bened.* t. II, p. 471. — Bucelin, *Menolog. benedict.* — Longueval, *Hist. de l'Égl. gallicane*, II, 399 — Godescard, au 22 sept. — Le Nain de Tillemont, *Mémoires*, etc., XVI, 388 — Barthélemy, *Vies des Saints de France*, V, 131; VII, 491. — *Bréviaires* La Motte et Mioland — *Bréviaires de Châlons*.

S. QUENTIN

MARTYR.

31 Octobre. — † 303.

Les Actes de S. Quentin [1], dont on possède trois variantes qui diffèrent peu entre elles, et que nous fondrons ensemble dans notre récit, se bornent à nous raconter sa passion et la première invention de ses reliques, sans nous renseigner sur sa vie à Rome, sur les circonstances de son voyage dans les Gaules, ni sur son apostolat dans nos contrées. Quelques légendes populaires se sont fait jour dans les lacunes de cette biographie : nous les reproduirons dans un chapitre spécial.

S. Quentin naquit à Rome d'un père idolâtre qui était investi de la dignité sénatoriale et dont le nom — Zénon — semblerait indiquer une origine

[1] *Quintinus*, *Quinctinus*, *Quintinus* ; — *Quintin*. — On connaît deux autres saints du même nom : l'un évêque d'Apt, au Vᵉ siècle ; l'autre, originaire de Meaux, qui souffrit le martyre dans le diocèse de Tours, où sa fête est marquée au 4 octobre.

hellénique. Quelques hagiographes, Meyer entre autres, supposent, mais sans preuves, que Quentin, après sa conversion, aurait été baptisé par le pape Marcellin et député par lui dans les Gaules.

Les plus anciens Actes de S. Quentin ne lui donnent qu'un seul compagnon, Lucien, ou plutôt Lucius [1], qui, arrivé à Amiens, continua sa route vers Beauvais où il devait convertir un grand nombre d'âmes et recevoir la couronne du martyre. Ceux qui, comme nous, placent au premier siècle l'épiscopat de S. Lucien de Beauvais, sont obligés par cela même de reconnaître en lui un personnage distinct.

Quelques légendes, acceptées par Démocharès [2], rangent S. Quentin et S. Lucien parmi les missionnaires que le pape S. Clément envoya dans nos contrées. En ce qui concerne le Saint du Vermandois, c'est une grossière erreur, puisque ses Actes placent son martyre sous le règne de Dioclétien et de Maximien.

D'après divers documents anciens [3], qu'il n'est point facile de faire concorder ensemble, S. Quentin aurait eu pour compagnons S. Lucien, S. Crépin, S. Crépinien, S. Rufin, S. Valère, S. Marcel, S. Eugène, S. Victoric, S. Fuscien, S. Rieul et S. Piat. Cette question ne touche que trop indirec-

[1] C'est le nom qui lui est donné dans les Actes de S. Crépin, et dans l'un des deux manuscrits dont Colliette a publié le texte.

[2] DÉMOCHARÈS, *de Sacrificio Missæ*, lib. II. f° 26, de l'édit. in-f° de 1567.

[3] *Actes de S. Fuscien*; — l'*Authentique de Saint-Quentin*; — *Sermon sur la tumulation de S. Quentin*.

tement notre sujet pour que nous l'abordions ici : d'ailleurs, elle doit être prochainement élaborée, avec tous les développements qu'elle comporte, par M. Charles Salmon [1]. Bornons-nous à faire remarquer que Colliette [2] a risqué une conjecture dénuée de preuves, en disant que S. Quentin, comme chef de cette mission romaine, a dû être investi, ainsi que la plupart des premiers apôtres, des pouvoirs attachés à la dignité épiscopale. Ses Actes ne disent même pas qu'il fût prêtre; l'iconographie du Moyen-Age ne lui donne que les insignes du diacre. M. l'abbé Richard [3] suppose que c'était un simple laïque, « ce qui ferait croire, ajoute-t-il, qu'il se rendit dans les Gaules pour un emploi civil ou pour quelque message chrétien. »

On raconte que les douze missionnaires se seraient partagé, par la voie du sort, les pays qu'ils devaient évangéliser. Quoi qu'il en soit, Hordret [4] a eu tort de dire que « Quentin a eu l'Auguste de Vermandois pour son lot, » et Carlier [5] que « S. Quentin s'attacha au Vermandois. » Comme nous le verrons plus tard, c'est par une circonstance toute fortuite qu'il fut conduit forcément par ses bourreaux à *Augusta Viromanduorum*. Il a été l'apôtre d'Amiens

[1] M. Salmon a déjà abordé ce sujet dans un savant travail intitulé ; *les apôtres de la Gaule Belgique au IIIe siècle ont-ils été des compagnons de S. Denis ?* Arras, 1871, in-8°.

[2] *Mém. pour servir à l'hist. du Vermandois*, I, 80.

[3] *Origines chrétiennes de la Gaule*, p, 333.

[4] *Hist. de la ville de St-Quentin*, p. 83.

[5] *Histoire du Valois*, I, 20.

et non pas du Vermandois, province qu'il n'a illustrée que par son martyre. Il a dû évangéliser nos environs, mais comment supposer qu'il ait poussé ses courses apostoliques jusqu'à Vermand, alors que ses Actes nous disent qu'étant arrivé à Amiens « il y demeura en attendant l'instant suprême du combat. »

S. Quentin préluda à la gloire de son martyre par le triomphe de sa parole et de ses miracles. Partout il publiait le nom de Jésus-Christ et les prodiges de sa puissance. Pour donner de l'autorité à son enseignement, il rendait la vue aux aveugles, la vigueur aux paralytiques, la parole aux muets, l'agilité aux infirmes. A ces guérisons miraculeuses, opérées par un simple signe de croix, il ajoutait l'exemple du jeûne et de la prière, et, selon l'usage des moines, il adressait au Seigneur, à toutes les heures du jour, ses ferventes supplications.

Le bruit de tant de succès évangéliques arriva bientôt jusqu'aux oreilles de Rictiovare, représentant, dans les Gaules, de Maximien Hercule, que Dioclétien avait associé à l'Empire en 286. Digne satellite de son maître, il avait immolé tant de chrétiens à Trèves[1], sa résidence habituelle, que les

[1] Mediis immersit fluctibus omnes,
Ut miraretur fieri se Mosula rubrum,
Sanguine sanctorum laticis variante colorum.
(Guillaume LE BRETON, *Philipp*, lib. x.)

M. Peter Adolphe LIND a publié en 1852, à Trèves, une dissertation sur Rictiovare, intitulée : *Der Frankenherzog Rictiovarus und die Trevirer Martyren*, in-8.

flots de la Moselle s'étaient rougis du sang de ses victimes.

C'est à Bâle que Rictiovare exerçait ses fureurs, quand il apprit les triomphes apostoliques de Quantin. Il accourut aussitôt à Samarobriva, ville fortifiée qui prit plus tard le nom d'Amiens[1], fit arrêter le courageux apôtre et l'envoya tout enchaîné dans une des maisons de la ville dont la tradition désigne encore aujourd'hui l'emplacement[2]. Le Bienheureux, en s'y rendant sous la garde des soldats, chantait des psaumes et s'écriait : « Leurs pensées sont dirigées contre moi; ne m'abandonnez pas, ô mon Dieu, de peur qu'ils ne s'enflent d'orgueil. » (*Ps.* CXXXIX, 9.) « Délivrez-moi, Seigneur, de la main du pécheur, de la puissance de l'injuste et de l'agresseur de votre loi, en considération de ce que vous êtes ma patience et mon espérance depuis ma jeunesse. » (*Ps.* LXX, 5-6).

Le lendemain, le préfet romain faisait dresser un tribunal dans la chambre du Conseil où on amena l'accusé, et il procédait ainsi à son interrogatoire. RICTIOVARE : Quel est ton nom ? » — QUENTIN : « Je porte le nom de chrétien, parce que je garde la foi de Jésus-Christ dans mon cœur et que mes lèvres pro-

[1] Ipse ad castrum quod Samarobriga antiquitus, modo Ambiani, vocatur pervenit. — Ne serait-ce point à cause de ce passage, qui condamne la prétention de la ville de Saint Quentin au nom de *Samarobriva*, que Colliette n'a point admis dans ses pièces justificatives la version des Actes publiée par Surius ? Comme ils sont tout au moins antérieurs à la seconde moitié du VII[e] siècle, ils prouvent évidemment qu'à cette époque Amiens était considéré comme étant l'antique *Samarobriva*.

[2] Voir plus loin le chapitre MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES.

clament sa doctrine. J'ajouterai que mes parents m'ont donné le nom de Quentin. — Quelle est ton origine? — Je suis citoyen romain et fils du sénateur Zénon. — Comment se fait-il qu'issu d'une origine si illustre et fils d'un tel personnage, tu te sois livré aux plus vaines superstitions et que tu adores celui que les Juifs ont crucifié ? — La véritable noblesse consiste à connaître Dieu et à observer ses commandements. Cette religion que tu blasphèmes élève à la félicité suprême ceux qui en sont les disciples fidèles et dévoués. C'est par elle que nous apprenons à connaître le Dieu tout-puissant, le créateur du ciel et de la terre, et son fils Jésus-Christ, en tout égal à son père et par qui tout a été fait.— Quentin, renonce à cette folie qui t'obsède et sacrifie à nos dieux immortels. — Je ne sacrifierai jamais à ces dieux qui ne sont que de vrais démons. La folie que tu me reproches, c'est la vraie sagesse que nous a enseignée le Fils de Dieu, c'est-à-dire la Sagesse incréée. Les insensés, ce sont ceux qui t'obéissent en sacrifiant aux idoles. — Si tu ne sacrifies pas tout de suite à nos divinités, je jure par leur nom que je vais te faire endurer de cruels supplices. — Et moi, je jure par le Seigneur que je ne crains pas tes menaces. Si mon corps est en ta puissance, mon âme, du moins, n'appartient qu'à Celui qui me l'a donnée.

A ces mots, Rictiovare, transporté de fureur, fit étendre à terre le généreux confesseur de la foi et ordonna à quatre soldats [1] de le frapper. Durant ce

[1] Quaternionibus eum cædi præcepit, lit-on dans quelques versions des Actes. Colliette remarque que *quaternio* signifie

supplice, S. Quentin élevait les yeux au ciel, en disant : « Seigneur, mon Dieu, qui connaissez tous les événements avant qu'ils arrivent » (DANIEL, XIII, 42), je vous rends grâce de ce que je souffre ces tourments pour votre saint nom ; quoique je sois un indigne pécheur, fortifiez mon courage, « prêtez-moi le puissant secours de votre bras, pour que je puisse résister aux traits de l'ennemi » (*Ep. ad Ephes*, VI, 16). On rapporte qu'alors une voix du ciel fit entendre ces mots : — « Sois constant dans ta fermeté, Quentin, je t'assisterai. »

Au même instant, les bourreaux qui le flagellaient chancelèrent comme des hommes ivres, furent renversés à terre et, s'adressant à Rictiovare, ils s'écriaient : — « Maître, secourez-nous, nous sommes frappés par des anges et dévorés par des flammes invisibles ; nous ne pouvons plus agir. » — S. Quentin, tout au contraire, ne ressentait aucun mal, protégé qu'il était par le Saint-Esprit.

A ce spectacle étrange, Rictiovare, outré de dépit, s'écria : — « J'en atteste nos grands dieux et nos déesses, ce Quentin est un magicien qui, par ses enchantements, se soustrait à ma fureur. Qu'on le conduise dans le cachot le plus obscur de la prison et qu'on ne permette à aucun chrétien de communiquer avec lui. »

La nuit suivante, un ange du Seigneur apparut à S. Quentin, pendant son sommeil et lui dit :

une bande de quatre hommes et conclut à tort qu'il y avait seize bourreaux ; le texte ne parle pas de quatre *quaterniones*. Toutefois, comme ce mot est au pluriel, on peut supposer que plusieurs compagnies de quatre soldats se succédaient tour à tour.

— « Serviteur de Dieu, lève-toi, plein de confiance, et vas au milieu de la ville ; affermis ses habitants dans la foi du Christ, afin qu'ils soient baptisés : car voici bientôt pour eux le jour de la délivrance ; les ennemis du Seigneur et l'impie Rictiovare seront prochainement confondus. » — Le prisonnier se réveilla, traversa le premier poste et le second, parvint à la place publique que l'ange lui avait désignée [1] et commença à annoncer la parole sainte : — « Mes frères, disait il, écoutez-moi ; sortez des voies coupables où vous êtes et recevez le baptême au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, au nom du Dieu qui a créé le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent ; qui a ressuscité des morts, rendu la vue aux aveugles, guéri des malades, délivré une femme d'une perte de sang, purifié des lépreux, fait marcher des paralytiques, changé l'eau en vin aux noces de Cana, opéré des miracles sans nombre ; qui n'a jamais abandonné ses serviteurs ; qui les a, au contraire, toujours délivrés de leurs tribulations, et par lequel nous recevons la rémission de nos péchés. »

Le Bienheureux Quentin, après avoir longtemps entretenu ses auditeurs des vérités éternelles, vit environ 600 personnes adhérer à la foi qu'il prêchait et offrit à Dieu cette heureuse récolte d'âmes [2].

[1] C'était probablement la grande place qui s'étendait devant le château-fort et qui correspond à peu près à la place actuelle de l'Hôtel-de-Ville.

[2] Il n'est pas dit que Quentin ait baptisé les convertis, ce qui favorise l'opinion de ceux qui ne voient en lui qu'un simple laïque.

Les gardiens de la prison, s'étant éveillés, ouvrirent le cachot et, n'y trouvant plus leur captif, se mirent à sa recherche. Quand ils l'eurent entendu annoncer à la foule la parole de Dieu, ils se convertirent soudain et allèrent trouver le préfet : — « Il est vraiment grand, leur dit-il, ce Dieu des chrétiens, que nous a fait connaître son serviteur Quentin ; vos dieux, à vous, ne sont qu'impuissance ; ceux qui vous écoutent restent plongés dans l'erreur et ne connaissent pas la lumière de la justice : aussi seront-ils condamnés à un feu qui n'aura pas de fin. — Eh ! quoi, s'écria Rictiovare, vous voilà donc devenus, vous aussi, des magiciens ? — Non, répondirent-ils, nous ne sommes point des magiciens ; mais, nous confessons le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'elle renferme. — Vous parlez comme des insensés, répliqua Rictiovare, et votre crédulité vous abuse. Sortez immédiatement de ma présence, esprits sots et peureux. »

Le préfet, redoublant d'indignation, se dit en lui-même que Quentin finirait par faire déserter le culte des dieux à tous les amiénois, s'il ne faisait périr jusqu'au nom de cet apôtre. Mais avant de recourir aux moyens extrêmes, il voulut essayer de l'allèchement des promesses ; il fit donc amener Quentin devant son tribunal et le dialogue suivant s'engagea entre eux.—RICTIOVARE : Je rougis de confusion pour toi, en te voyant, malgré ta noble extraction, malgré les immenses richesses que tu serais digne de posséder, te réduire à l'ignoble condition d'un mendiant. Rends-toi enfin à mes sages exhortations,

invoque comme tes bienfaiteurs les puissantes divinités qui gouvernent le ciel. En retour, je te conférerai de hautes dignités, je prierai nos très-sacrés Empereurs de te faire rendre les biens que tu as inconsidérément abandonnés, de te revêtir de pourpre et de lin fin, de t'accorder le collier et la ceinture d'or, comme à un ami des Dieux et des Césars. — QUENTIN : Loup dévorant, tu connais mal les sentiments qui m'animent. Crois-tu donc pouvoir, par l'appât de l'or et des honneurs, triompher de la grâce de Dieu ? Que tes richesses périssent avec toi ! Non, tu ne me détourneras pas de la foi que j'ai en Notre-Seigneur Jésus-Christ[1]. Tu ne sais pas, malheureux, que celui qui mendie pour le Christ n'est pas pauvre ; il possédera la vie éternelle dans le siècle futur. Votre puissance est instable, vos honneurs sont passagers et peuvent s'évanouir comme la fumée, tandis que la gloire décernée par le Christ à ses serviteurs restera éternellement impérissable. — RICTIOVARE : Ainsi donc, tu persistes dans ta folle détermination, et tu aimes mieux la mort que la vie ? — QUENTIN : Cette mort que tu peux me faire subir, je ne la redoute pas, car elle sera pour moi le commencement d'une nouvelle vie en Jésus-Christ. — RICTIOVARE : J'en jure par les Dieux,

[1] Dans les Actes dont M. Ch. Gomart a donné la traduction, on trouve cette addition : *depuis mon enfance*. Cela pourrait faire croire que Quentin naquit chrétien et que son père l'était aussi. Il nous paraît difficile d'admettre qu'un sénateur, du temps de Dioclétien, ait pu professer la foi chrétienne. La phrase en question ne se trouve point dans la version publiée par Surius, et que nous considérons comme la plus ancienne qui nous soit restée.

mes châtiments vont te punir? — QUENTIN : « Le Seigneur étant mon aide, je n'ai pas à redouter ce que les hommes pourront tenter contre moi. » (*Ps.* CXVII, 16).

Ces réponses excitèrent dans l'âme du tyran une telle fureur qu'il condamna le généreux athlète au tourment des roues. D'après les renseignements que nous fournit l'antiquité, ce supplice consistait à suspendre le patient en l'air, à l'aide de poulies, dans une position horizontale; ses pieds et ses mains sortaient par des trous percés dans les planches qui composaient l'échafaud. On tournait les roues auxquelles étaient attachés les membres du condamné, dont les os se déboîtaient bientôt dans cette espèce d'écartellement. On frappa ensuite le martyr avec des chaînes de fer pour lui déchirer le ventre, et. afin que tout son corps ne fût qu'une plaie, on lui versa sur le dos un mélange bouillant d'huile, de poix et de graisse. Enfin, des torches ardentes furent appliquées sur ses flancs déchirés, dans l'espoir que l'excès de la douleur lui arracherait une parole d'apostasie; mais le martyr semblait inaccessible à la souffrance et bravait par ses invectives la rage de ses persécuteurs. — Enfant d'iniquité, esprit possédé du démon, s'écria S. Quentin, tes vaines tortures ne me font pas souffrir; « elles me rafraîchissent comme la rosée qui du ciel descend sur l'herbe altérée. » (*Prov.* XIX, 12.) — RICTIOVARE : Qu'on m'apporte de la chaux, du vinaigre et de la moutarde, je les lui verserai dans la bouche afin que, réduit au silence, il ne séduise pas plus longtemps le peuple par ses dis-

cours séditieux ! — QUENTIN : « Vos paroles, ô Seigneur, sont plus douces pour moi que ne l'est au goût le miel le plus exquis. » (*Ps.* CXVIII, 103.) RICTIOVARE : J'en jure par nos puissants Dieux Jupiter et Mercure, le Soleil, la Lune et Esculape[1], je te ferai conduire à Rome, chargé de chaînes, pour comparaître devant nos augustes Césars, et là, tu subiras d'atroces tortures pour avoir quitté sans permission la capitale de l'Empire. — QUENTIN : Je ne crains point d'aller à Rome. Là, comme ici, Dieu triomphera de tes fureurs, mais je suis certain que c'est dans cette province des Gaules que je terminerai ma carrière. — RICTIOVARE : Qu'on charge de chaînes cet imposteur, qu'on le garde soigneusement et qu'on le conduise là où je dois bientôt me rendre.

Le préfet de l'empire indiquait par là la cité

[1] *Per potentissimos Deos, Jovem et Mercurium, Solem et Lunam et Asclepium*, lit-on dans le texte publié par Surius. Dans les Actes traduits par M. Ch. Gomart, on trouve *Asclepium et Hippocratem* ; dans ceux extraits du ms. de Saint-Maur, *Esculapium et Hippocratem* ; dans ceux qui ont été rédigés ou transcrits par Raimbert, *Asclepium et Hyppocratem* M. le docteur Rigollot s'est étonné à bon droit dans son second *Mémoire sur Samarobriva*, de voir ranger au nombre des dieux le célèbre vieillard de Cos. On sait que le nom grec du dieu Esculape est *Asklepios*, et qu'Hippocrate est parfois désigné sous le même vocable parce qu'il appartenait à la famille des *Asclépiades*. C'est de là que sera provenue cette confusion. Un copiste ignorant, aura traduit par Hippocrate le nom *d'Asclepium*, qui désigne évidemment ici le dieu de la médecine ; un second, pour se tirer d'embarras, aura inséré à la fois les deux noms d'Esculape et d'Hippocrate. Cette circonstance suffirait pour démontrer que les Actes publiés par Surius, les seuls où Hippocrate ne soit pas mentionné, sont les plus anciens qui nous restent.

d'*Augusta Veromanduorum*, aujourd'hui Saint-Quentin. Pour quel motif Rictiovare y fit-il conduire le soldat mutilé de Jésus-Christ, au lieu d'achever son martyre dans nos murs? Croiset nous répond [1] : « Toute la ville d'Amiens, accourue à ce spectacle, fut émue et commençait à se soulever contre le tyran. Celui-ci, craignant une émotion populaire, fit enlever le saint Martyr et l'envoya à la ville d'Auguste où il le suivit le jour même. » Rien ne peut autoriser cette conjecture dans les quatre versions que nous possédons de la passion de S. Quentin. Il nous paraît plus probable que des affaires particulières appelaient le préfet des Gaules à *Augusta* [2], et qu'il y fit conduire le fils du sénateur Zénon dans l'espoir qu'un jour ou deux de réflexion pourraient changer ses dispositions.

S. Quentin dut suivre la voie romaine de *Samarobriva* à *Augusta*, connue aujourd'hui sous le nom de *Chaussée-Brunehaut*, laquelle est figurée dans la carte de Peutinger et reproduite dans celle du Dépôt de la Guerre. Dans ce long trajet, il s'est sans doute arrêté dans quelques-unes de ces *mansiones* que les romains établirent sur les grandes voies de l'Empire pour faciliter les voyages des gouverneurs et des officiers [3]. Sorti d'Amiens par la porte actuelle de Noyon, il a dû successivement

[1] *Vie des Saints*, édit. in-f°, t. II, p. 560.

[2] M. l'abbé Pécheur nous apprend (*Annales du diocèse de Soissons*, t. 63) que la tradition conserve le vague souvenir d'un palais que Rictiovare aurait habité à Cuisy-en-Almont.

[3] BERGIER, *Histoire des grands chemins de l'Empire*, livre IV, ch. 9.

traverser les emplacements où se trouvent maintenant Longueau, Lamotte-en-Santerre, Bayonvillers, Foucaucourt, Villers-Carbonnel, Brie, Mons en-Chaussée, Estrées-en-Chaussée, Pœuilly, Vermand, Marteville, Holnon [1], et entrer dans *Augusta* par le faubourg actuel de Saint-Martin.

Rictiovare n'arriva que le lendemain dans la ville municipe d'*Augusta Veromanduorum* qui devait, au IXe siècle, prendre le nom de Saint-Quentin [2]. Il fit aussitôt comparaître le prisonnier en sa présence et essaya de nouveau de le séduire par ses flatteries et ses promesses.— Mon frère Quentin, lui dit-il, tu es un jeune homme de grande espérance : aussi tu vois quelle est ma patience à ton égard. Suis donc mes conseils, sacrifie aux grands Dieux Jupiter et Apollon [3]. Veux tu ne pas retourner à Rome ? Eh bien ! dans cette province même, je te comblerai de

[1] Trois de ces localités, Foucaucourt, Villers-Carbonnel et Holnon ont perpétué le souvenir de ce passage en plaçant leur église sous le vocable de S. Quentin

[2] On sait que les érudits sont partagés d'opinion sur l'emplacement de l'*Augusta Veromanduorum* Ce serait Vermand, village célèbre par son ancienne abbaye et son camp romain, selon Cluvier, Sanson, Levasseur, Tillemont, MM de Cayrols Rigollot, etc. C'est Saint-Quentin, d'après Adrien de Valois, Hémeré, Colliette, D. Grenier, Hordret, l'abbé Belley, MM. Labourt, Ch. Gomart, A. Piette, etc La ville de Saint-Quentin peut produire victorieusement en sa faveur le texte des Actes de S. Quentin, l'*Itinéraire* d'Antonin, l'opinion du plus grand nombre de savants, le nom *d'Aoust*, corruption *d'Augusta*, conservé à l'un de ses faubourgs, la multiplicité des voies qui aboutissent à son territoire et les antiquités romaines qu'on y a trouvées.

[3] Dom GRENIER (*Introd. à l'Hist. de Picardie*, p. 193) conclut de ce passage qu'il y avait à Saint-Quentin un temple dédié à Jupiter.

richesses; j'enverrai un rapport à nos sacrés Empereurs [1] afin qu'ils te constituent intendant et juge suprême dans cette ville. — S. Quentin répondit: Je te l'ai déjà répété plus d'une fois, je ne sacrifierai jamais à ces démons, muettes et impuissantes statues fabriquées par la main des hommes. « Que ceux qui les font leur deviennent semblables, ainsi que ceux qui placent leur confiance dans ces vains simulacres! » (*Ps*.CXIII, 16).

Rictiovare, irrité de cette intrépidité d'âme, voulut encore accroître la barbarie de ses supplices et ordonna à un forgeron de confectionner deux *taringes* [2], c'est-à-dire deux longues broches de fer, pour transpercer le martyr depuis les épaules jusqu'aux cuisses, et de plus, dix grands clous destinés à percer les doigts entre la chair et les ongles. Il espérait qu'au milieu de tels tourments le patient s'avouerait vaincu et renoncerait à sa foi.

Tandis qu'on exécutait ces ordres barbares, Rictiovare insultait à sa victime, transpercée de part en part, en disant: — « Eh bien! que les autres chré-

[1] Dans le texte donné par Surius, Rictiovare parle toujours au pluriel des Empereurs, ce qui est conforme à la vérité historique. Dans les Actes publiés par Colliette, il n'est question que de l'Empereur au singulier. Ce doit être là une maladroite rectification imaginée par un copiste qui ignorait l'histoire romaine.

[2] *Taringæ*. C'est un mot celtique latinisé que nous avons déjà rencontré dans les Actes de S. Fuscien (voir notre tome II, p. 312). Dom Marlot (*Hist. Remens* I, 75) nous apprend que de son temps on a découvert près de Saint-Sixte de Reims, dans le jardin de l'abbaye de Saint-Nicaise, des cadavres percés de clous à la tête et aux bras. On pourrait en conclure que la cruauté de Rictiovare affectionnait ce genre de supplice.

tiens viennent maintenant contempler leur chef, et que son supplice leur serve d'exemple ! — Enfin, le préfet des Gaules, se rendant aux conseils d'un nommé Sévère Honoré, ordonna qu'on tranchât la tête du Martyr. Lorsque Quentin fut arrivé au lieu où il devait être exécuté, il demanda à ses bourreaux quelques instants de répit pour prier, et prononça ces paroles : « Seigneur Jésus-Christ, lumière véritable qui existiez avant la création du monde » (*Apoc.* I, 8), « qui avez mesuré la terre dans le creux de votre main, et les cieux en la tenant étendue » (Isaïe xl, 12), « qui amenez les nuées de l'extrémité de la terre et faites sortir les vents de vos trésors, qui appelez ce qui n'est pas comme ce qui est, qui faites lever votre soleil sur les bons et sur les méchants et tomber votre pluie sur les justes et les coupables » (Macch. v, 55) ; ô Christ que je confesse, dont je conserve la foi, que je désire contempler, à qui je me suis donné de tout mon cœur, de toutes mes forces, je viens, plein de confiance dans votre vérité sainte, vous supplier de recevoir mon esprit. N'abandonnez pas mon âme pour toujours, ô Christ qui régnez dans tous les siècles des siècles ! » (*Apoc.* vii, 58).

Cette prière terminée, S. Quentin présenta sa tête aux bourreaux en leur disant : — Je suis prêt, faites maintenant ce qui vous a été commandé. — Les bourreaux lui tranchèrent alors la tête de leur glaive, et l'on vit aussitôt l'âme du Martyr s'échapper de son cou, semblable à une colombe blanche comme la neige [1], et s'envoler vers le ciel

[1] Nous voyons l'âme s'envoler sous la forme d'une colombe dans les Actes de S. Blaise, S. Médard, S Potito. S. Polycarpe,

d'où, dit-on [1], descendit une voix qui disait : « Quentin, mon serviteur, viens recevoir la couronne que je destine à tes mérites. »

Le préfet des Gaules fit garder le corps du Martyr par ses satellites et attendit la nuit pour qu'on pût le faire disparaître en secret et le soustraire à la vénération des fidèles. Il ordonna alors qu'on le jetât dans la Somme [2], attaché à une masse de plomb, et qu'on le couvrît de vase. C'est là qu'il devait rester pendant l'espace de cinquante-cinq ans. Il ne faut pas ici prendre trop à la lettre l'expression de *Fleuve de la Somme*, puisque les dépouilles du saint missionnaire furent enfouies dans un marais de la petite île de la Somme qui traversait le chemin d'*Augusta* à Laon et où s'éleva plus tard le monastère de Saint-Quentin-en-l'Isle. On s'explique ainsi comment on a pu couvrir ce dépôt furtif de terre et de limon. Cette conjecture est d'ailleurs fortifiée par la tradition des deux puits qu'on montrait dans cette île, comme étant

Ste Eulalie, Ste Scholastique, Ste Thérèse, et de bien d'autres. Ne serait-ce point une métaphore poétique entendue trop littéralement, et n'aurait-on point commencé par une simple comparaison comme on en voit une dans les Actes de Ste Agrippine : *instar pulcherrimæ columbæ.*

[1] *Voxque de cœlo fertur audita*, lit-on dans Surius. Les autres versions suppriment *fertur*, ce qui nous semble prouver leur postériorité.

[2] Ceux qui placent à Vermand l'*Augusta Veromanduorum* sont obligés d'admettre que Rictiovare aurait fait transporter à trois lieues de là le corps de S. Quentin, pour le jeter dans la Somme. Ils ne réfléchissent pas qu'un tel voyage était de nature à attirer l'attention des chrétiens et à faire manquer le but que se proposait Rictiovare.

les endroits où Eusébie découvrit la tête et le corps du Martyr.

La passion de S. Quentin eut lieu le 31 octobre de l'an 303 [1], à l'emplacement actuel de l'ancienne collégiale de Saint-Quentin.

LÉGENDES POPULAIRES

Un certain nombre de villages qui portent le nom de Saint-Quentin ou dont l'église est dédiée à ce Martyr attribuent cette appellation au passage de S. Quentin sur leur territoire. Cette croyance s'est perpétuée au hameau de Saint-Quentin, près de Sougé-sur-Braye (Loir-et-Cher).

M. Fl. Lefils (*Hist. de Saint-Valery*) mentionne la tradition qui fait prêcher S. Quentin dans le Vimeu, où ce souvenir aurait été conservé par le nom de Saint-Quentin La Motte, qu'on appelle aujourd'hui Croix-au-Bailly.

A Salouel, où se trouve une fontaine de S. Quentin, on montre dans le cimetière l'endroit où aurait prêché le martyr du Vermandois.

S. Quentin, en allant d'Amiens à *Augusta*, passa par Bayonvillers. Là, une brave femme qui venait de recueillir, sur les haies où il séchait. le linge de Bayon, seigneur du lieu, rencontra le prisonnier baigné de sueur et harassé de fatigues. Elle en prit pitié et lui donna, en échange de la chemise ensanglantée qu'il portait, une de celles de

[1]. En suivant cette date, adoptée par Marlot et M. Gomart, nous restons fidèle au système chronologique que nous avons appliqué à Ste Elévare (t. I, p. 562), à S. Fuscien (t. II, p. 332), etc. Le P. Longueval place le martyre de S. Quentin en 286; Tillemont et Baillet, en 287; M. l'abbé Bernard, en 290: Bosquet et Colliette, en 296; Sigebert, en 332.

son maître. Bayon, qui était atteint de la lèpre, se trouva animé d'une subite confiance dans les mérites du Martyr et revêtit cette chemise maculée d'un sang innocent. Soudainement guéri, il courut après l'escorte du captif dont il essaya vainement d'obtenir la grâce ; il pût du moins lui témoigner sa reconnaissance en donnant la terre de Bayonvillers à l'église et au clergé de Saint-Quentin. Il est fâcheux pour la vraisemblance de cette légende, qu'il n'ait existé alors ni église, ni clergé de Saint-Quentin, et qu'on connaisse l'origine, bien moins antique, de l'acquisition du domaine de Bayonvillers par le Chapitre collégial.

S. Quentin fit une halte à Marteville et fut déposé dans la prison du château où il fit jaillir une fontaine que des travaux hydrauliques ont fait récemment disparaître. « Cette fontaine, disait Colliette, a environ douze pieds de longueur sur six de largeur. Elle est toute bâtie en grès et paraît fort ancienne. Les malades de toute espèce, et surtout les hydropiques, qui boivent de ces eaux ou qui portent des linges qu'on y a trempés, reconnaissent en eux une vertu salutaire que les mérites de Quentin y ont imprimée. » (*Mém. sur le Vermand.* I, 91.)

C'est en passant dans cette localité que Rictiovare fit fabriquer par un maréchal-ferrant les broches et les clous qui devaient servir au supplice de sa victime. D'après une autre version, ce forgeron se serait borné à raccommoder les anneaux des chaînes qui garottaient le Bienheureux. On montre encore, sur le chemin de Vermand à Marteville, un bloc de craie blanche et friable qui aurait servi d'enclume pour cette opération. D'autres racontent qu'elle a simplement servi de siége au Martyr pour se reposer un instant. Ce sur quoi on est d'accord, c'est que le forgeron mourut bientôt d'une horrible maladie, et que, depuis ce temps là, aucun maréchal-ferrant ne peut s'établir à Marteville sans être aussitôt atteint d'une hydropisie mortelle. En vain un seigneur du lieu, Gaucher de Caulaincourt, qui vivait au XVI[e] siècle, fit il venir un forgeron du fond de la Normandie : le sort commun l'atteignit

aussitôt. « De fait dit M. Ch. Gomart[1], il n'y a pas encore aujourd'hui de maréchal dans cette commune et l'on nous a cité les noms de plusieurs maréchaux qui avaient quitté le village à la suite de maladies cruelles. »

Une tradition du même genre prétend que, depuis le martyre de S. Quentin, on n'a jamais pu trouver de bourreaux dans la ville qui porte son nom.

On a érigé récemment entre Holnon et Marteville une chapelle qui indique une station du saint Martyr.

Le village de Vermand, encouragé dans ses prétentions par l'opinion de quelques savants, soutient avoir été le lieu où fut décapité le saint Martyr. Près de cette localité si déchue, sur les bords de la voie romaine, une petite chapelle récemment restaurée, renferme une pierre dure, taillée à six pans, où sont enfoncées une grosse tige et quatre fiches de fer. La légende locale raconte que S. Quentin, avant d'être décapité, entassa dans cette pierre les clous qui avaient servi à son supplice. « Cette pierre, dit M. Gomart[2], paraît avoir été le socle d'une ancienne croix de fer, et les quatre fiches qu'on y remarque sont les quatre supports de la croix dont la tige cassée paraît encore au milieu, soudée au plomb, ainsi que les quatre fiches. »

La fontaine de la prison d'Amiens était jadis l'objet d'un culte populaire. Beaucoup d'autres sources, désignées sous le nom du saint Martyr étaient ou sont encore aujourd'hui un rendez-vous de pèlerinage, surtout pour les hydropiques: à Guyencourt (canton de Roisel), à Salouel, à Quiquery, à Brasle (canton de Château-Thierry), à Holnon, à Saint-Quentin, etc. Nous ferons remarquer à ce sujet que le culte des eaux fut universel dans la Gaule des Celtes aussi bien que dans celle des Romains. Le christianisme, pour détruire ces superstitions, sans heurter de front des coutumes invétérées, entreprit de sanctifier cette tendance, en mettant sous la protection d'un saint les

[1] *Etudes Saint-Quentinoises*, II, 335.
[2] *Le camp romain de Vermand.*

sources et les fontaines qui, de temps immémorial, étaient l'objet d'un culte populaire. L'image du missionnaire qui avait évangélisé la contrée devint alors le but d'un pèlerinage transformé, et parfois on attribua à la fontaine elle-même les guérisons qu'on avait obtenues par l'intercession du Saint. On alla même plus loin, et, par la suite des temps, on s'imagina que la source bienfaisante avait jailli miraculeusement à la parole d'un apôtre évangélique. Telle a été, croyons-nous, l'origine de la plupart des fontaines dont on attribue le merveilleux jaillissement à S. Quentin, à S. Fursy, à S. Josse, à S. Gautier, etc.

A une époque qu'on ne précise guère, la ville de Saint-Quentin, assiégée vigoureusement, allait être réduite à toute extremité. On plaça le chef du saint Patron à un créneau des fortifications extérieures. Le général de l'armée ennemie ordonna de tirer sur ce palladium de la cité; mais soudain, devenu prodigieusement enflé et comprenant son crime, il fit vœu de donner à l'église de Saint-Quentin une couronne de lumière où il y aurait autant de tours qu'il possédait de châteaux et d'une telle ampleur qu'on pût tourner à cheval dans l'intérieur. Il fut aussitôt guéri et ne manqua point d'accomplir sa promesse. C'est là du moins ce qu'on racontait avant la Révolution, en montrant la magnifique couronne lampadaire de la Collégiale qui, d'après les descriptions des annalistes locaux, devait remonter au XII[e] siècle et beaucoup ressembler au chef-d'œuvre qu'on admire encore aujourd'hui au dôme d'Aix-la-Chapelle.

MIRACLES POSTHUMES

Raimbert, chanoine de la collégiale de Saint-Quentin, qui vivait au commencement du XII[e] siècle, nous a laissé un livre détaillé des principaux miracles advenus après la mort du Martyr. Nous allons traduire sommairement ses récits.

Un voleur s'était emparé, dans la ville de Saint-Quentin,

du cheval d'un prêtre. Sur la dénonciation du propriétaire, le larron fut arrêté et condamné à la hart. Le prêtre, touché de compassion, sollicita vainement la miséricorde du juge et alla. sur le tombeau de S. Quentin, supplier le Martyr de ravir à la mort ce pauvre condamné, pour dégager la responsabilité qu'il s'attribuait. Ses vœux devaient être exaucés. La corde qui suspendait en l'air le coupable vint à se rompre, et le juge ratifia la clémence du ciel. Ce fait, mentionné dans le livre que S. Grégoire de Tours a consacré à la *Gloire des Martyrs*. (lib I), est par conséquent antérieur à l'invention des reliques faite par S. Eloi en 640.

. Du temps de l'abbé Lagbard, un nommé Guntlague, d'un caractère cruel et emporté, était préposé aux travaux de construction qu'on faisait dans l'intérieur de la collégiale. Un de ses ouvriers nommé Rémentien n'ayant pas obéi assez vite à ses ordres, il le condamna à être fustigé. Celui-ci, ayant réussi à s'échapper, courut jusqu'au portail de la basilique de S. Quentin et réclama l'assistance du puissant Patron Son maître impitoyable l'y rejoignit bientôt en s'écriant: «Nous verrons si ce Quentin pourra t'arracher de mes mains et te soustraire au châtiment du fouet ! » Peu d'heures après, alors qu'il inspectait les travaux sur le faîte des constructions le pied lui manqua, et sa chûte entraîna sa mort, sans qu'il eût le temps de demander pardon au glorieux Martyr qu'il avait insulté.

Un habitant d'*Augusta*, nommé Winléric, fier de sa noblesse et de sa fortune, scandalisait la cité par son orgueil et le débordement de ses mœurs. S. Quentin qui l'avait en vain admonesté dans plusieurs songes, finit par le battre de verges et lui enjoignit d'aller raconter son châtiment aux fidèles réunis près de son tombeau. Winléric ne put se soustraire à cette humiliation, et bientôt, touché de la grâce, il donna des gages sincères de sa conversion, en enrichissant de ses offrandes la basilique de celui qui l'avait si efficacement châtié.

Dans un procès relatif à la forêt de Noroy [1], un nommé

[1] Canton de Villers Cotterets.

Bernin fit un faux témoignage qui devait être préjudiciable à l'église de S. Quentin. Ce bienheureux Martyr lui apparut en songe et lui reprocha son parjure, en lui pinçant le nez. Le lendemain matin, Bernin, tout en faisant ses ablutions, racontait son rêve à sa femme ; arrivé à l'endroit de son récit relatif au geste familier dont S. Quentin avait usé à son égard, il vit son nez tomber dans la cuvette. Ainsi dévisagé, il se garda bien de se rendre à l'audience du prétoire où il était mandé, croyant plus pressant de se faire fabriquer un nez postiche en or qu'il s'adapta avec des chaînettes. Mais S. Quentin lui apparut de nouveau et lui défendit de remettre cet appareil, pour que sa difformité restât un visible témoignage du faux serment dont il s'était rendu coupable. Le légendaire, qu'on nous permettra bien de ne pas croire en tous points, ajoute que ce nez d'or fut longtemps conservé dans le trésor de l'église.

Sous le règne de Pépin le Bref, un personnage, nommé Ebruin, se rendit, sur les conseils du roi, auprès de Jérôme, comte-abbé de Saint-Quentin, dans l'espoir que ses médecins pourraient le guérir des infirmités dont il était atteint. L'abbé lui assigna pour demeure la maison d'un prêtre récemment décédé, où demeurait un pauvre boiteux, nommé Wincelin, qui gagnait sa vie en creusant de petits vases de bois avec un instrument en fer. Le domestique d'Ebruin lui vola cet outil et l'emporta chez lui, au delà du Rhin. S. Quentin lui ordonna d'avouer à son maître le vol qu'il avait commis et de restituer l'instrument. Le serviteur n'en fit rien, malgré une seconde apparition. Le bienheureux Martyr se révéla à lui une troisième fois, et lui annonça qu'en punition de son endurcissement, il allait perdre la vue. Devenu en effet aveugle, le serviteur infidèle obéit enfin à l'ordre qui lui avait été donné. C'est en souvenir de cet événement qu'on suspendit à l'autel du Saint un instrument pareil à celui qui avait été restitué.

Une tour qui flanquait l'église de Saint-Quentin contenait, à son premier étage, un autel dédié à l'archange S. Michel. Un voleur, y ayant pénétré, s'empara des boules d'or et d'argent qui décoraient cet autel et, les cachant

sous ses vêtements, se rendit au logis du prêtre Fredebert. Là, il fut saisi de douleurs atroces : ces objets volés brulaient comme un fer chaud les endroits du corps qu'ils avoisinaient. Le larron sacrilége, vaincu par la souffrance, avoua son crime en expirant.

Fulrade, abbé de Saint-Quentin, trop oublieux des intérêts de sa communauté, avait donné à l'un de ses officiers laïques la terre de Villers-Faucon qui, d'après l'intention de son donateur, devait servir à défrayer pendant un mois la mense capitulaire. La réduction des pitances fit bientôt murmurer les frères, auxquels S. Quentin vint en aide. Il apparut tout resplendissant de lumière à un pauvre laboureur de Pontru [1], nommé Amalwin, lui ordonna d'aller trouver Fulrade et de l'engager de sa part à restituer aux chanoines le bien dont il avait avait fait une si regrettable libéralité. Amalwin devait lui enjoindre de placer une croix de bois sur la porte de Villers-Faucon pour défendre à l'intrus d'en franchir désormais le seuil et pour en assurer au Chapitre la libre et perpétuelle possession. Malgré une seconde apparition, le pauvre laboureur n'osait remplir une telle mission auprès d'un personnage aussi imposant que Fulrade. Pour se tirer d'embarras, il s'en fut raconter ses songes à un magistrat qui le renvoya comme un inepte radoteur. S. Quentin lui apparut une troisième fois et, après lui avoir reproché sa pusillanimité, lui posa le doigt sur les lèvres, en disant : « Tu resteras muet jusqu'à ce que tu aies complétement rempli ta mission. » Amalwin se rendit alors au moulin du Chapitre où, pendant un court sommeil, il reçut des ordres précis et détaillés du saint Patron. Pour les accomplir de point en point, le muet, remplaçant la parole par les gestes, se fait ouvrir la porte de la tour Saint-Michel, y prend une relique de S. Amand, la porte devant le grand autel, la baise trois fois, recouvre alors la parole, et raconte sans crainte tout ce qui lui est arrivé. L'abbé Fulrade, bientôt informé de ces étranges incidents,

[1] Canton de Vermand.

s'empressa de restituer aux chanoines la cense de Villers-Faucon.

C'est devant le portail de l'église de Saint-Quentin que s'accomplirent les trois miracles suivants : une paysanne, nommée Marguerite, d'une taille si voûtée qu'elle ne pouvait contempler le ciel, recouvra la souplesse de ses membres, et prit bientôt le voile en reconnaissance de ce bienfait ; — un cul-de-jatte du pays de Brie fut également guéri ; — un paralytique, nommé Angalaire, élevé dans le cloître des chanoines, avait suivi son père à Aix-la-Chapelle. Là, Charlemagne, ayant appris qu'il était serf de l'église de Saint-Quentin, le renvoya à Fulrade. On déposa l'impotent devant le grand portail, et soudain il se releva parfaitement dispos.

Il y avait déjà plusieurs années qu'on travaillait à la nouvelle église que Fulrade avait commencée en 814, lorsqu'un nommé Ragembold, natif de Nivelle-en-Brabant, qui tâchait d'expier ses crimes par des pèlerinages, s'arrêta à Auguste de Vermandois, en se rendant au tombeau de S. Martin à Tours. S. Quentin lui apparut pendant son sommeil, se plaignit de la négligente lenteur qu'on mettait à construire son église et ordonna au pèlerin de prescrire de sa part aux ouvriers de hâter leurs travaux. Ragembold n'en fit rien, malgré une seconde injonction : aussi S. Quentin, pour le punir de sa désobéissance lui apparut une troisième fois et, par un attouchement merveilleux, lui paralysa les nerfs des jambes et des cuisses, en l'avertissant qu'il ne recouvrerait l'usage de ses membres qu'à la grande fête patronale qu'on allait bientôt célébrer. Le paralytique se fit porter au portail de l'édifice, raconta sa mésaventure et détermina les ouvriers à reprendre activement leurs travaux. Le bruit de cet événement fit accourir une foule de curieux à la fête patronale. Pendant les matines, au moment où on lisait les Actes du saint Martyr, une voix céleste ordonna à Ragembold de se lever et d'entrer dans l'église. Il se dirigea alors d'un pas ferme vers le grand autel où il rendit grâces à Dieu, au milieu de la pieuse

allégresse des fidèles. Ce miraculé mourut peu de temps après, selon ce qui avait été prédit par S. Quentin.

Vers le même temps, un muet, qui avait reçu l'hospitalité d'un chanoine, recouvra l'usage de la parole, par l'entremise du saint Martyr, pour stimuler la lenteur persévérante de Fulrade et lui prédire divers événements.

Lorsque la crypte de cette église fut entièrement terminée, on la décora d'objets précieux. Un villageois de Dury [1] s'y introduisit pendant la nuit pour y commettre des vols. Égaré comme dans un labyrinthe, il ne put retrouver la fenêtre par laquelle il avait pénétré. Lorsque, au chant du coq, le coutre entra dans la crypte, il y surprit le larron qui, comprenant le miracle de sa détention forcée, s'empressa d'avouer et de déplorer sa faute.

Le 21 mai 826, un aveugle, nommé Milon, du village d'Hermiscourt, dans le diocèse de Cambrai, après avoir été vénérer sans succès le corps de S. Sébastien, dont venait de s'enrichir l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, fut plus heureux à *Augusta*. Une voix mystérieuse lui ayant ordonné de se laisser aller au sommeil qui l'accablait, ses yeux suintèrent du sang, s'ouvrirent à la lumière du jour, et il put, sans guide, aller rendre grâce à Dieu près du tombeau de S. Quentin.

Le même mois fut témoin des guérisons d'un homme atteint d'étisie ; d'une petite fille de Soissons, malade de trois blessures ; d'un aveugle, né sur le domaine de l'abbaye de Saint-Amand ; d'une femme nommée Morberte, qui souffrait depuis trois ans ; d'un tenancier de l'abbaye de Notre-Dame d'Homblières qui était paralysé depuis quatre ans.

Pendant le mois suivant, on vit s'opérer les guérisons de deux aveugles, d'un borgne, d'un boiteux, d'une paralytique. Quelques-uns de ces infirmes avaient fait inutilement le pèlerinage de Soissons pour y invoquer S. Sébastien.

Vers le même temps, S. Quentin rendit la voix à un

[1] Canton de Saint-Simon.

meunier qu'on pouvait à peine entendre, fit recouvrer la vue à trois aveugles et l'usage des pieds à une impotente.

Quand l'évêque Rambert, sacré en 902, remit solennellement le corps de S. Quentin dans la crypte avec ceux de S. Victoric et de S. Cassien, on vit trois fois un globe de feu s'élever sur le sépulcre du Saint et remplir d'une éblouissante lumière l'obscurité de la crypte. A partir de cette époque, on célébra au 12 janvier la fête de la *Tumulation de S. Quentin.*

Une chapelle avait été érigée, près des bords de la Somme, là où Ste Eusébie avait découvert le corps du Martyr qui y séjournait depuis cinquante-cinq ans. En même temps, on avait creusé deux puits aux endroits où avaient apparu, surnageant, le corps et la tête de S. Quentin. Telle fut l'origine de l'abbaye de Saint-Quentin en l'Isle, où s'accomplirent, au Xe siècle, un certain nombre de miracles dont le récit nous a été transmis par un écrivain contemporain que nous allons analyser.

Vers l'an 960, tandis qu'on unissait par un pont la petite île de la Somme à la terre ferme et qu'on élevait l'édifice où des moines réguliers allaient remplacer les anciens chanoines, un prêtre de Noyon vint s'enfermer dans l'église et, prenant de l'eau du puits creusé à l'endroit où Ste Eusébie avait trouvé le corps de S. Quentin, il en lava une partie tuméfiée de sa cuisse où il éprouvait de grandes douleurs. Sa confiance fut aussitôt récompensée et l'enflure disparut.

Vers 977, alors que les châtelains de Péronne relevaient de ses ruines cette abbaye, ravagée par les Normands, un ouvrier tomba du haut d'un échafaudage et, grâce à l'entremise du saint Patron, n'en ressentit aucun mal.

Une femme aveugle, de Saint-Quentin, recouvra la vue en se baignant les yeux avec l'eau du puits de l'église. Après avoir passé trois jours à glorifier son libérateur, elle laissa sur son autel le bâton dont elle avait besoin naguères pour guider ses pas incertains.

Une autre femme, native de Grugis[1], avertie par un

[1] Canton de Saint-Simon.

songe, alla baigner dans ce même puits son bras paralysé et vit disparaître en un moment l'infirmité qui la désolait depuis quatre ans.

Ces quatre miracles s'accomplirent sous l'épiscopat de Lindulphe qui mourut à Noyon vers l'an 989 et qui en fit rédiger le récit par un moine de Saint-Quentin en l'Isle.

Un sermon anonyme, composé vers la même époque, nous apprend que l'église de Saint-Quentin se vit déposséder de sa terre de Sinceny par des seigneurs voisins. Ne pouvant lutter de violence avec eux, les chanoines eurent recours à un procédé dont le Moyen-Age nous fournit plus d'un exemple. Ils portèrent solennellement la châsse de leur patron sur les terres usurpées, suivis d'une foule de fidèles qui chantaient des hymnes et des psaumes. Les détenteurs des biens du Chapitre éprouvèrent alors des remords dont ils n'avaient point jusque-là ressenti les atteintes, et restituèrent le domaine dont ils s'étaient emparés. On ramena triomphalement le corps de S. Quentin, précédé de mille flambeaux ardents, et on le laissa exposé sur le grand autel jusqu'à la prochaine célébration de sa fête patronale.

Deux miracles eurent lieu pendant cette translation que Colliette fixe à l'an 988 et dont on célébra quelque temps l'anniversaire.

L'avocat Claude de la Fons, qui écrivit en 1627 son *Histoire de S. Quentin*, raconte une douzaine de miracles advenus en son temps. Laissons-lui la parole pour quelques-uns d'entre eux : « Une chose qui m'a esté récitée de très-bonne part mérite bien d'être icy couchée. Au fond du cachot de Marteville, il y a une fontaine de belle et claire eaue. Dans le village, une Jeanne d'Abancourt, femme de Denis le Neutre, estoit en grande langueur de maladie. La dame de Marteville s'advise de ceste eaue, fait descendre quelqu'un de ses gens dans le cachot pour en puiser, et l'envoie à ceste femme qui, l'ayant prise, s'en est très-bien trouvée et quelque temps après fut guérie.

« En 1625, Jean de la Rozée, lorrain, soldat au régiment

des Gardes, estant en garnison en la ville de Ham, fut malade sept ou huict mois d'une fièvre lente qui lui causa une hydropisie, dont il fut tellement rendu enflé qu'il n'est pas possible de voir un homme plus gros d'enflure. Après plusieurs remèdes par luy pris, comme le mal va plustôt en augmentant qu'en relaschant, il cherche son refuge dans le pouvoir qu'il plaist à Dieu de conférer à sainct Quentin en la guarison de semblables maux, fait ses vœux à ce Sainct et envoie une femme nommée Adrienne Pintel, faire le pèlerinage à son intention. Elle fait faire la neufvaine et rapporte de l'eaue qui lui est baillée, dont le malade est lavé par neuf jours, à la fin desquels il se trouve presque tout désenflé, tellement qu'il alla faire le voyage en personne à l'église de S. Quentin et peu de temps après fut remis entièrement en santé. »

« En ceste mesme ville de Ham, par la mesme voye, un enfant fut guary de pareille maladie. Jacques Précelle, fils de Mathieu Précelle, majeur *(maire)* de la ville, homme d'honneur, fut, sur l'aage de cinq ans, entrepris de la fièvre quarte qui, après l'avoir tenu environ un an, se changea en fièvre lente, et celle-là, après autant de temps, en quotidienne et presque continue qui, commençant vers les festes de Noël de 1625, dura au moins quarante jours, pendant lesquels une enflure survint par tout le corps et particulièrement aux yeux, telle qu'il avoit les jambes plus grosses que celles d'un homme, la teste et la face en telle sorte qu'on ne luy voyoit point les yeux. Ses père et mère le firent voir par les plus fameux médecins du païs qui s'efforcèrent d'y apporter ce que leur art pouvoit ; mais, par les raisons de leur profession, ils jugèrent que le mal estoit incurable. La mère, sur ce jugement, prend autre desseing; elle envoye ceste mesme Adrienne Pintel faire le pèlerinage à S. Quentin, l'en charge d'y faire célébrer la messe et dire les prières ordinaires pour obtenir la guarison de son enfant. Cela est effectué ponctuellement par ceste femme qui rapporte aussi de l'eaue pour laver l'enfant. Le lavement ne fut pas continué cinq ou six jours qu'on commença à voir l'enflure se retirer, de façon que huict jours après

la neufvaine il fut du tout (*entièrement*) désenflé et guary.

« Tout plein de pareils exemples se rencontrent tous les jours ès personnes qui viennent visiter l'église de S. Quentin, soit pour y recevoir la guarison, soit pour y rendre grâce de la guarison desjà receue par l'invocation faite dans leurs afflictions; mais pour le nombre et fréquence passée comme en ordinaire, ils ne se remarquent point. »

Claude Bendier, dans sa *Vie de S. Quentin*, raconte qu'en 1672, un prêtre de Noyon, nommé Souillard, revint hydropique d'un voyage de Rome ; obligé par la violence du mal de s'arrêter à l'Hôtel-Dieu de Saint-Quentin, il fut bientôt réduit à la dernière extrémité. Après trois neuvaines successives, il fut subitement guéri pendant l'octave de la passion de S. Quentin. Ce miracle, ayant été constaté juridiquement par les docteurs en théologie et en médecine qu résidaient dans la ville, une grand'messe d'actions de grâce fut chantée par le Chapitre. C'est en souvenir de cet événement qu'on plaça dans la trésorerie le portrait de M. Souillard.

RELIQUES.

L'auteur anonyme des Actes de S. Quentin nous a laissé aussi le récit de l'invention de son corps qui eut lieu sous le règne de Constance[1], vers l'an 358. A cette époque vivait à Rome une dame nommée Eusébie, aussi illustre par son

[1] Le biographe ajoute : « et de ses frères Constantin et Constant », et dit ailleurs que le corps resta 55 ans dans les eaux. Constantin II étant mort en 340, la découverte du corps n'aurait pas pu avoir lieu après cette date, ce qui reporterait le martyre à une époque antérieure à 285, supposition tout à fait inadmissible, puisque Maximien Hercule, sous le règne duquel il souffrit, ne fut associé à l'empire qu'en 286. Nous supposons qu'on a ajouté par erreur les deux noms de Constant et de Constantin, et nous fixons cette invention à l'an 358, ainsi que l'ont fait la plupart des anciens écrivains du Vermandois.

opulence que par la noblesse de son origine. Depuis neuf ans, elle était privée de l'usage de la vue et implorait continuellement la miséricorde du Seigneur pour obtenir sa guérison. Un ange lui apparut en songe et lui dit : — « Eusébie, ta prière va être exaucée; rends-toi dans les Gaules, à la ville qu'on nomme *Auguste de Vermandois,* située sur les rives de la Somme[1], recherche l'endroit où ce fleuve est traversé par la voie qui conduit de la cité d'Amiens à Laon, et là, tu trouveras le corps du bienheureux Quentin, depuis longtemps enseveli sous les eaux. Quand tu l'auras découvert et signalé aux fidèles, tu obtiendras la guérison de tes yeux, et tu reviendras dans ton palais, toi et tous les tiens, en parfaite santé. » — Cette vision s'étant renouvelée une seconde fois, Eusébie ne douta plus de sa réalité et se prépara à suivre le chemin que l'ange du Seigneur lui avait indiqué. Elle monta sur un char, à cause de son infirmité, et emmena avec elle des serviteurs, des servantes, un nombreux équipage, après s'être munie de diverses provisions et surtout des linges nécessaires pour ensevelir les précieuses dépouilles qu'elle allait recueillir. Quand, sous la direction de l'ange, elle fut parvenue au lieu indiqué, elle fit la rencontre d'un vieillard nommé Héraclius[2] et l'interrogea en ces termes : — « Où se trouve le municipe qu'on nomme Auguste de Vermandois ? — C'est là tout auprès. — Dis-moi, je te prie, as-tu connu autrefois un chrétien du nom de Quentin qui a été mis à mort par les païens ? — J'en ai entendu parler, mais il y a fort longtemps que cela s'est passé. — Où son corps fut-il déposé ? — Je n'en sais rien. — Au nom de Dieu, je te conjure de me montrer l'endroit où la grande voie qui conduit d'Amiens à Laon coupe le fleuve et le traverse[3] ? » — Après qu'ils

[1] Voilà encore un argument concluant contre ceux qui placent *Augusta* à Vermand, sur les bords de l'Aumignon.

[2] Quelques versions l'appellent *Erodianus* ou *Eruclianus.*

[3] Il s'agit de l'ilot de la Somme traversé par la voie romaine qui se bifurque bientôt après pour se rendre d'un côté à Soissons, et de l'autre à Laon. En face d'un texte aussi précis, on ne com-

eurent cheminé quelque temps, le vieillard lui dit : — « Voici le lieu que tu cherches. » — Alors Eusébie, remplie d'un saint espoir, descendit de son char, mit les genoux en terre, inclina la tête et, se frappant la poitrine, elle s'écria : — « Seigneur, Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, Dieu des prophètes, des apôtres, des martyrs et des confesseurs, vous par qui tous les éléments ont été créés, dont la volonté gouverne tout, qui lancez le tonnerre, la foudre et les éclairs, je m'adresse à vous en humble suppliante. Je suis, une pauvre pécheresse, exaucez-moi comme vous avez exaucé Tobie et Sara, quand ils vous priaient dans le vestibule de leur maison ; daignez m'exaucer comme vous l'avez fait pour Moïse et Aaron, à qui vous avez découvert les ossements du patriarche Joseph. De même que vous avez comblé les vœux de Ste Hélène en lui manifestant la croix divine qu'elle cherchait, ainsi daignez me montrer ce vénérable corps qui a souffert pour la gloire de votre saint nom. Père de tous les siècles, ne souffrez pas que je quitte ce lieu sans avoir trouvé l'objet de tous mes désirs ; que mes yeux voient votre Saint et que votre nom soit glorifié parmi les Gentils, lui qui est béni dans tous les siècles des siècles ! »

Dès qu'elle eut achevé sa prière, le lieu où reposait le saint corps fut ébranlé, la surface des eaux s'agita et l'on vit flotter à deux endroits différents le corps et la tête du Martyr, lesquels se rapprochant bientôt furent portés sur la rive et respectueusement recueillis par la suite d'Eusébie. La pieuse matrone les enveloppa dans les linges fins qu'elle avait préparés. Par une faveur céleste le vénérable corps n'était ni enflé, ni livide : blanc comme la neige il répandait une odeur aussi suave que celle qui s'exhalerait d'un parterre de lis et de roses. On aurait dit un vase d'albâtre rempli d'un précieux parfum.

La B. Eusébie voulut aller ensevelir le corps du Martyr à cinq milles de là, dans la cité de Vermand, sans doute

prend pas comment M. Rigollot a pu épiloguer sur l'expression *in proximo*, en voulant prouver que le corps de S. Quentin a été trouvé à Vermand, sur les bords de l'Aumignon.

parce qu'elle espérait trouver, dans cette importante station militaire, des compatriotes qui partageraient sa joie; mais, quand on fut arrivé sur une colline voisine, près de la ville municipe d'*Augusta*, le corps devint si lourd qu'il fut impossible de l'emporter plus loin. Comprenant alors la volonté du ciel, Eusébie fit ensevelir les reliques dans cet endroit et ordonna d'y construire une cellule que devaient successivement remplacer les divers monuments qui ont précédé l'église actuelle de Saint-Quentin. Cette opération était à peine terminée qu'Eusébie avait recouvré la vue et senti revenir les forces de sa jeunese. Tous les infirmes qui étaient présents à cette pieuse cérémonie furent également guéris. Eusébie retourna alors à Rome, emportant avec elle les broches de fer qu'elle avait fait retirer du corps du Martyr. Cette invention, dont la date est controversée [1], eut lieu, croyons-nous, le 23 juin de l'an 358.

On sait quelle touchante vénération professait S. Eloi pour les reliques des martyrs et combien il s'attachait à propager leur culte. Dès qu'il fut élevé au siége épiscopal de Noyon, il entreprit de découvrir le lieu où Eusébie avait inhumé S. Quentin, dans cette ville d'*Augusta* qui faisait partie de son diocèse et dont les Huns et les Vandales avaient fait naguères un monceau de ruines. Cette entreprise avait déjà été tentée par un chanoine de cette cité, nommé Maurin, chantre renommé de la chapelle du roi Clotaire II; mais cet homme orgueilleux et corrompu avait vu misérablement échouer ses prétentions ; le manche de l'instrument dont il se servait n'avait pu se détacher de ses mains qu'avaient bientôt dévoré les vers, et il était mort le lendemain, inspirant un légitime effroi à ceux qui comprirent qu'il fallait soi-même être saint pour toucher aux ossements des saints.

L'évêque de Noyon, presque aussitôt après son ordination, dirigea ses recherches sur la colline où Eusébie avait inhumé le corps du Martyr, mais à un autre endroit que

[1] D. Grenier dit en 342 ; Colliette, en 351 ; Claude Hémeré, en 337 ; Claude de la Fons, en 358.

celui désigné par l'opinion générale. Les sondages qu'il fit exécuter sous le pavage de la basilique n'eurent d'abord aucun succès : aussi les frères qui l'aidaient finirent-ils par désapprouver son projet, en lui rappelant le triste sort de Maurin, et en ajoutant que le corps enseveli depuis trois siècles devait être réduit en poussière. Le persévérant prélat, bien loin de se laisser détourner de son œuvre, ordonna un jeûne général de trois jours et, pour prouver toute la force de sa confiance, fit vœu de ne prendre aucune nourriture jusqu'à ce qu'il eût trouvé le trésor qu'ambitionnait sa foi [1]. Trois jours et trois nuits s'étaient passés en travaux infructueux, quand tout à coup S. Eloi, vers les minuit, rejetant son manteau et saisissant une pioche, attaqua les parois d'une fosse profonde de dix pieds [2] creusée à l'extrémité de l'église. Bientôt une suave odeur s'échappa du cercueil brisé, en même temps qu'une lueur si éclatante que les assistants en furent tout éblouis et que les habitants de la cité s'imaginèrent, les uns, qu'un merveilleux météore traversait les cieux, les autres, que le jour venait de se lever.

S. Eloi, après avoir pressé sur ses lèvres ces reliques tant désirées, en détacha quelques-unes pour les distribuer à diverses églises de son diocèse ; il recueillit à part les cheveux, les clous du supplice et les dents dont l'une laissa échapper de sa racine quelques gouttes de sang. Ayant enveloppé le reste du corps dans une précieuse étoffe de soie, il le déposa avec un pieux respect derrière l'autel, en

[1] Dans les bréviaires de Noyon, antérieurs à celui de Bourzac, il est dit que S. Éloi se promit de renoncer à son évêché et de finir ses jours dans une retraite sauvage, si Dieu ne le reconnaissait pas digne de découvrir les reliques de S. Quentin. Cette particularité ne se trouve pas dans la *Vie de S. Eloi* par S. Ouen, que nous prenons pour guide dans cette partie de notre récit.

[2] On voit, dans les Actes de S. Gervais et de S. Protais que leur corps était enterré à douze pieds de profondeur. C'était sans doute pour mettre leurs reliques à l'abri des profanations des barbares qu'on les inhumait si profondément.

attendant qu'il pût l'abriter dans une châsse revêtue d'or, d'argent et de pierreries, qu'il se proposait de confectionner lui-même. L'affluence des fidèles qui allèrent vénérer ces saintes dépouilles fut si considérable que S. Eloi fit bientôt agrandir ce sanctuaire, avec les deniers qu'il recueillit de la générosité des fidèles et de la libéralité de Clovis II.

Cette seconde invention eut lieu le 3 janvier de l'an 641, et non pas en 646 ou en 657 comme l'ont prétendu quelques auteurs qui ne se sont point rappelé que l'évêque de Noyon fut sacré le 21 mai de l'an 640 et que cette découverte eut lieu fort peu de temps après son intronisation.

L'église, commencée par Fulrade, fut consacrée le 25 octobre 835, par Dreux, évêque de Metz [1], qui transféra le corps du saint Patron dans un sarcophage supporté par de petits piliers et construit dans la nouvelle crypte. On commença dès lors à célébrer ce souvenir par la fête de *la Translation de S. Quentin*.

La juste terreur qu'inspiraient les déprédations des Normands déterminèrent les chanoines à transporter à Laon, citée mieux fortifiée, les corps de S. Quentin et de S. Cassien qu'ils avaient déjà cachés en 859 et replacés dans leur crypte en 870. Cette nouvelle translation eut lieu le 1[er] janvier 881. On crut trop tôt être débarrassé des invasions des barbares, quand on ramena les reliques, le 2 février de l'année suivante. En 883, les Normands, conduits par Hasting, revinrent dans le Vermandois. Transportés de nouveau à Laon, les corps de S. Quentin et de S. Cassien furent réintégrés dans leur crypte, non pas en 885 ou en 893, comme l'a cru Baillet, mais à une année indéterminée de l'épiscopat de Rambert qui ne fut sacré qu'en

[1] C'est par erreur que l'auteur du *Livre des Miracles de S. Quentin* (cap. 38) place cette translation en 835, douzième année du règne de Louis le Débonnaire. Ce n'est qu'en 825 qu'on peut concilier la présence simultanée, à cette cérémonie, de Dreux, évêque de Metz, Achard de Noyon, Siméon de Laon et Badurad de Paderborn. (Le Cointe, *Annal.* XIII, 388.)

902. Cet évêque remit solennellement dans leurs tombeaux les corps de S. Quentin, de S. Cassien et de S. Victoric. La fête commémorative de cette translation se célébrait le 12 janvier [1].

Lorsque Guy, doyen de Saint-Quentin, fut devenu évêque de Beauvais,il voulut glorifier le martyr du Vermandois en érigeant une abbaye sous son vocable dans sa ville épiscopale. La dédicace en eut lieu le 4 octobre 1069 et non pas en 1074, comme l'a prétendu Colliette. Pour honorer cette cérémonie où assistèrent les évêques d'Amiens, de Noyon, de Senlis, de Meaux et de Troyes, on y porta les reliques de S. Quentin, qui, deux jours après, reprirent le chemin de leur antique asile (*Spicileg.* II, 684.)

Au Moyen-Age, on avait coutume de faire voyager les reliques des saints pour exciter la générosité des fidèles à reconstruire leurs châsses ou leurs églises. En 1101, les quêteurs de la Collégiale portèrent à Péronne le corps de leur patron. Il fut déposé dans l'église de Saint-Fursy où s'accomplirent divers miracles dont le récit ne nous est point parvenu. (COLLIETTE, II, 44.)

En 1228, alors que le chœur de la Collégiale fut achevé tel qu'on le voit aujourd'hui, on leva de la crypte, qu'on appelait vulgairement *chapelle de soubs-terre* [2], les corps des trois martyrs Quentin, Victoric et Cassien. En présence d'Enguerrand III, sire de Coucy, on les mit dans de magnifiques châsses, revêtues d'or, d'argent et de pierreries ; elles restèrent exposées à la vénération des fidèles dans l'ancienne église jusqu'à ce que la nouvelle fût terminée. On célébrait ce souvenir, le 2 mai, pour la fête

[1] Les auteurs de l'*Histoire des saints de Franche-Comté* prétendent qu'une partie des reliques de S. Quentin fut portée en 898 de Laon à Besançon. Nous ne trouvons rien, dans nos documents picards, qui confirme cette tradition. Cè qu'il y a de certain, c'est qu'en 1514 on trouva dans une chapelle de Besançon, dédiée à S. Quentin, un ossement de ce Martyr conservé dans une châsse de fer.

[2] On donnait aussi à la crypte le nom de *creuttes*, locution qui a persévéré à Nesle et à Ham.

chômée de l'*Élévation de S. Quentin.* Un sermon, composé lors de cette solennité, nous apprend qu'une femme d'Amiens, aveugle depuis deux ans, se fit conduire à Saint-Quentin pour assister à cette translation et qu'elle y fut guérie de sa cécité.

La consécration de la nouvelle église eut lieu le 2 septembre 1257. On y transféra solennellement les châsses des trois Martyrs, en présence de S. Louis, le premier roi de France qui ait porté le titre de *chanoine d'honneur de Saint-Quentin*, de ses deux fils aînés Louis et Philippe, de Jean, comte de Soissons, de Simon de Nesle, de Gilles Lebrun, connétable de France, de l'archevêque de Reims et de huit autres prélats parmi lesquels figurait Gérard de Conchy, évêque d'Amiens. On publia la bulle d'indulgences que le pape Alexandre VI avait accordée, deux ans auparavant, en vue de cette imposante solennité, dont la mémoire fut longtemps célébrée par la fête du 2 septembre qui portait ce titre liturgique : *Veneratio reliquiarum ecclesiæ Sancti-Quintini a S. Ludovico.* (MARLOT, *Hist. Remens.* II, 544)

En 1394, on promena encore en diverses provinces les reliques de S. Quentin pour recueillir les aumônes nécessaires à la confection d'une nouvelle châsse.

En 1559, deux ans après le terrible désastre connu sous le nom de *journée de Saint-Quentin*, le commandant espagnol de cette ville fit transporter le chef du saint Patron dans la citadelle de Cambrai. Ce n'est que dix ans plus tard, sur les instances de Catherine de Médicis et de Charles IX, que le Chapitre put enfin recouvrer ce précieux trésor. Ce souvenir fut perpétué par la fête de la *Reddition du chef de S. Quentin* qu'on célébrait le 14 septembre.

Les autres reliques du Martyr avaient été sauvées, pendant le sac de la ville, en 1557, par Michel Canedon qui les avait transportées dans son château de Buloyer[1], dont

[1] Près de l'abbaye de Port-Royal, dans l'arrondissement actuel de Rambouillet. Tillemont donne le nom de Le Camus au seigneur de Buloyer et raconte ce fait autrement qu'Héméré.

il était seigneur. Ses héritiers rendirent les reliques en 1620 et obtinrent de garder une partie de la mâchoire qui, plus tard, fut donnée à l'abbaye de Port-Royal.

Le fait suivant nous est rapporté par Cath. Lévêque, dans sa *Vie de M. Thuet*, théologal de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne. En 1562, les hérétiques qui dévastaient les églises de Saint-Quentin s'emparèrent d'une partie des reliquaires. Une main de S. Quentin, victime de ces déprédations, tomba en possession d'une dame de Paris qui fut guérie en l'invoquant. Ayant appris d'une femme de Péronne, veuve d'un maître de violon, nommé Clavier, que ce devait être une main du martyr du Vermandois, à cause des ongles arrachés et des doigts percés, elle consentit à ce qu'on vînt reconnaître cette relique, déterminée qu'elle était à en faire la restitution : c'est ce qui eut lieu en 1642. M. Thuet détermina le Chapitre de Saint-Fursy à se rendre processionnellement au-devant de cette relique, ramenée de Paris, et de l'accompagner jusqu'au chemin de Saint-Quentin. Le pieux théologal faisait remarquer à ses confrères « qu'ils ne pouvaient rendre trop d'honneur à ce grand saint qui avait passé par Péronne [1], tout déchiré de coups, pour aller achever de souffrir le martyre à Auguste. » Catherine Lévêque, qui écrivait en 1685, ajoute qu'on vénérait alors cette main à Saint-Quentin ; elle s'y trouve encore aujourd'hui [2].

Sur la demande du doyen de Roye, le Chapitre de Saint-Quentin donna à l'église Saint-Florent, le 7 novembre 1657, un doigt du saint Martyr qu'on fit enchâsser dans un bras d'argent (Mss. de M. DE CORCELLE, f° 221. — Bibliothèque de Roye).

En 1668, le mayeur de Saint-Quentin fit don d'une châsse d'argent destinée à renfermer l'une des mains de S. Quentin (COLLIETTE).

[1] M. Thuet se trompait dans l'itinéraire qu'il prête à S. Quentin.

[2] Ces faits sont rapportés un peu différemment par Cl. Hémeré, qui ne se prononce pas sur l'authenticité de cette relique.

En 1793, une partie des reliques conservées à la Collégiale fut brûlée en place publique. On a pu sauver une portion du chef de S. Quentin et un grand nombre de ses ossements [1], en les inhumant dans le caveau qui servait de sépulture aux chanoines de Saint-Quentin. Ces reliques ont été reconnues le 10 juin 1807 par Mgr de Beaulieu, évêque de Soissons.

D'anciens inventaires que nous avons consultés et des historiens locaux mentionnent l'existence de reliques de S. Quentin à Saint-Jacques d'Amiens ; à Sainte-Catherine, à Saint-Quentin et aux Chartreux d'Abbeville ; au prieuré de Donchery-en-Rethelois ; à Sainte-Croix d'Arras ; à l'église de Gouy-en-Artois ; à Saint-Quentin de Besançon ; aux abbayes de Saint-Riquier, de Sainte-Austreberte de Montreuil, de Sainte-Benoîte d'Origny, de Saint-Vaast d'Arras, de Saint-Bertin, de Notre-Dame de Soissons, de Longpont, d'Ourscamp, etc. — Les Archives de l'église Saint-Pierre de Roye nous apprennent qu'on y possédait « une fiole de verre contenant le cleu de S. Quentin. »

On conserve aujourd'hui des reliques plus ou moins importantes de S. Quentin aux Ursulines d'Amiens, à Fay (canton de Chaulnes), à Saint-Martin de Laon, à Mailly, à Montreuil-sur-Mer, au Mont-Saint-Quentin, à Saint-Pierre de Roye, à Sailly-l'eau-reste, à Saint-Quentin de Tournai, à Peruwelz (Hainaut), etc.

CULTE ET LITURGIE

Le culte de S. Quentin se généralisa aussitôt après l'élévation de son corps par S. Eloy, en 641. La distribution

[1] D'après l'énumération qu'en donne M. l'abbé Vaillant, dans la *Vie de S. Quentin*, extraite des *Petits Bollandistes*, on conserve aujourd'hui à l'église de Saint-Quentin : quatre fragments des os du bassin, grande partie du sternum, deux vertèbres, fragments de vertèbres et d'omoplates, partie de la rotule et du calcaneum, une côte, deux fausses côtes, fragments de côtes, portion considérable du fémur gauche, main droite momifiée, fragments de petits os.

qu'il fit alors de plusieurs reliques engagea à dédier diverses églises à l'apôtre de l'Amiénois. Landon, archevêque de Reims, mort en 649, érigea dans sa ville métropolitaine une église à S. Quentin. En 662, S. Tron, fondateur de l'abbaye de ce nom dans le diocèse de Liége, dédia à S. Quentin et à S. Remy le sanctuaire qu'il venait d'édifier. Au IX[e] siècle, ce culte avait pénétré en Italie, puisque nous voyons, en 880, un monastère de ce nom à Monferrat, ville de Lombardie. (COLLIETTE, I, 225, 263, 362.)

Anselme, abbé de Saint-Quentin, fit construire sur la Somme, en 950, un pont en pierre pour la commodité des habitants qui, jusque-là, avaient été obligés d'aller en bateau pour vénérer les reliques de leur Patron. (D. GRENIER, (*Introd. à l'Hist. de Pic.*, p. 458.)

Avant le IX[e] siècle, l'usage s'était introduit à Saint-Quentin de faire gras le 31 octobre, fête du Patron, bien que ce fût la vigile de la Toussaint, et quand bien même ce jour tombait un vendredi ou un samedi. Cette coutume fut confirmée par l'autorité ecclésiastique et n'a pas été abolie depuis. Quelques paroisses dédiées au même Saint ont suivi le même exemple. Le pape Clément IV, en 1268, accorda la même faveur aux habitants du Périgord, à la condition toutefois que la fête de S. Quentin ne tombât point un mercredi, un vendredi ou un samedi. (Cl. DE LA FONS, *Hist. de S. Quentin*, ch. VI.) Cet antique privilége ne trouve plus d'application depuis que la ville de Saint-Quentin célèbre sa fête patronale le dimanche qui suit le 31 octobre.

Les évêques de Noyon, de Beauvais, de Soissons, de Laon et de Cambrai, ainsi que les principaux seigneurs de Picardie, allaient assister, à Saint-Quentin, à la fête du Patron ; ils étaient accueillis dans le palais des comtes de Vermandois, tandis que leur suite et les simples ecclésiastiques étaient hébergés par les chanoines. En 1159, l'évêque de Noyon fut accompagné par un si nombreux cortége que le trésor du Chapitre se trouva épuisé par cette réception. Les chanoines crurent devoir faire parvenir leurs doléances

au Saint-Siége, et Alexandre III, en 1159, rendit à ce sujet la bulle suivante : « Alexandre, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos très-aimés fils, le doyen et les chanoines de Saint-Quentin, salut et bénédiction apostolique... Nous avons favorablement accueilli vos justes réclamations relativement à l'évêque de Noyon, qui, au jour de la fête de S. Quentin, où il est tenu de visiter votre église, lui impose une charge onéreuse en menant à sa suite un nombre d'hommes et de chevaux trop considérable, de sorte que sa visite devient un fardeau pour vos finances. En vertu de notre autorité apostolique, nous défendons très-expressément à l'évêque de Noyon et à ses successeurs d'avoir à leur suite, dans cette cérémonie, plus de 35 hommes et 30 chevaux. Ils ne devront occasionner aucune charge aux chanoines et se contenter de ce que vous jugerez à propos de fixer pour l'entretien convenable du nombre d'hommes et de chevaux désigné. » (ROGER, *Archives de Picardie et d'Artois*, I, 23.)

Quand un pèlerin ou un croisé du Vermandois partait pour la Terre-Sainte, il avait soin d'examiner soigneusement sa conscience ; s'il se reconnaissait détenteur du bien d'autrui, il s'empressait de le restituer, et allant ensuite se prosterner sur le tombeau de S. Quentin, il offrait, comme dons expiatoires, un cierge, un pain, une mesure de vin et douze oboles, en mémoire des douze apôtres qui vinrent évangéliser la Gaule-Belgique. (FOUQUIER-CHOLLET, *des Mœurs et des Usages de la ville de Saint-Quentin.)*

Philippe le Bel, revenant de Flandre en 1297, alla vénérer les reliques de S. Quentin et s'associa ainsi à la dévotion qu'avaient jadis témoignée au saint Martyr Charlemagne, Charles le Chauve, Louis IX, et un grand nombre de puissants personnages, parmi lesquels il faut citer Barthélemy de Roye, grand chambellan de France, et presque tous les comtes de Vermandois. (HÉMÉRÉ, *Augusta Viromanduorum*, p. 250.)

En 1404, Gui de Roye, archevêque de Reims, donna sa terre de Castre en Vermandois à l'église de Saint Quentin, motivant cette donation par la piété qu'il professait

pour le patron de la Collégiale. La reconnaissance des chanoines établit qu'au *Memento* de la messe capitulaire un enfant de chœur irait rappeler au célébrant le souvenir de Gui de Roye. (FISQUET, *France pontificale*, *diocèse de Reims*, p. 134.)

Louis XIII alla vénérer, en 1635, le tombeau du saint Martyr et obtint un petit os de son chef. (HÉMÉRÉ, p. 359.)

Ce pèlerinage était très-fréquenté à cette époque. Quentin de la Fons, qui écrivait au milieu du XVIIe siècle, nous dit qu'au-dessous des châsses d'argent des SS. Quentin, Victoric et Cassien, exhaussées sur le grand autel, « sont des cierges posés contre les piliers qui les soutiennent, où anciennement se venoient seoir et reposer les malades et tous ceux qui demandoient et attendoient quelque assistance de ces Saints en leurs afflictions et où autrefois se sont faits plusieurs miracles. La dévotion que l'on porte à ces Saints et l'espérance que l'on a en leur secours, fait que non-seulement cela se pratique à présent, mais que plusieurs femmes de diverses conditions viennent baiser les piliers qui soutiennent ces corps saints, et d'autres y attachent de petites chandelles ardentes sans se soucier des risées des hommes du monde qui se moquent de cette humble et sincère dévotion. » (*Hist. de l'église de Saint-Quentin*, I, 77.)

La *grande neuvaine* que faisaient les pèlerins consistait à assister pendant neuf jours, un cierge à la main, à tous les offices de la Collégiale et à jeûner pendant ce temps-là. La *petite neuvaine* se bornait à aller prier devant la châsse une fois par jour, pendant le même espace de temps.

Claude Bendier, dans sa *Vie de S. Quentin*, nous raconte une coutume singulière qui n'existait déjà plus de son temps : « C'était celle des *contre-poids*, suivant laquelle les pèlerins enflés se faisoient peser chaque jour, durant leur neuvaine, afin de reconnoître de combien leur enflure étoit diminuée ; et souvent, en actions de grâces, pour les bienfaits qu'ils avoient reçus par le moyen de ce saint Martyr, ils offroient à son église des poids de cire, de bled

et d'autres choses, égaux à la pesanteur de leur corps, ce qui, pour ce sujet, s'appeloit *contrepoids, contrapondera.* »

Un autre usage qui disparut également au XIIe siècle était celui des *lotiones*, mesures d'eau où l'on trempait une relique de S. Quentin et dont les malades se servaient comme breuvage ou plus ordinairement comme lotion. (Cl. DE LA FONS, p. 305.) Plus tard, on se contenta de faire bénir l'eau qu'on tirait du puits de S. Quentin.

La coutume était de suspendre des membres en cire pour indiquer les guérisons obtenues par l'intercession du Saint. Il était plus spécialement invoqué pour l'hydropisie, sans doute parce que le corps du Martyr resta cinquante-cinq ans sous les eaux sans subir aucune tuméfaction.

La fête de l'Invention, qu'opéra S. Eloi, célébrée le 3 janvier, s'appelle vulgairement l'*allumerie*, parce que, pendant les matines, on allume à l'entrée du chœur un nombre considérable de cierges. C'est pour rappeler la lueur mystérieuse qui remplit l'église et même toute la cité; au moment où S. Eloi découvrit les restes du saint Martyr. Un buste de S. Quentin, entouré de cierges, était placé près de l'endroit où avait eu lieu l'Invention et le clergé allait y chanter un *Te Deum* d'actions de grâces. (BENDIER, *Vie de S. Quentin.*) « Aujourd'hui encore, dit M. l'abbé Gobaille, la même cérémonie se célèbre chaque année, quoique l'autel de S. Quentin, dont parle Bendier, ait disparu lors du vandalisme révolutionnaire. »

Dans le bréviaire de la Collégiale de Saint-Quentin, imprimé en 1642, on trouve les cinq fêtes suivantes, dont nous avons eu l'occasion de préciser l'origine : 3 janvier, Invention de S. Quentin par S. Eloi en 641; 12 janvier, Tumulation de S. Quentin, S. Victoric, S. Cassien, en 902; — 2 mai, Élévation de S. Quentin, en 1228; — 23 juin, Invention de S. Quentin par Ste Eusébie, en 358; — 25 octobre, Translation de S. Quentin par l'abbé Hugues, en 835; — 31 octobre, Passion de S. Quentin, en 303.

On voit que plusieurs des fêtes dont nous avons parlé avaient déjà disparu à cette époque. « Vers le milieu du XVIIe siècle, dit M. l'abbé Gourmain, la fête de l'élévation de S. Quentin, prit un nouvel éclat, grâce à l'ingénieuse

piété d'un chanoine de Saint-Quentin, *Thomas Rosey;* voici à quel propos. De temps immémorial, la jeunesse la plus qualifiée de la ville avait coutume de se disputer dans des courses à cheval, aux jours du carnaval, une couronne de satin cramoisi, brodée d'or et d'argent; quelques excès sans doute était la conséquence de ces parties de plaisir. Le pieux chanoine voulut y remédier au profit des mœurs et à la gloire de S. Quentin. Par son testament en date du 16 août 1654, passé par-devant Mᵉ Nocque, notaire, il légua une somme suffisante pour confectionner une couronne d'argent qui serait offerte au vainqueur des courses à cheval, désormais transférées à la fête de l'*Élévation*, le 2 mai. Le vainqueur devait, le lendemain des courses, porter au chanoine-trésorier du Chapitre, sa couronne, pour être déposée et rester sur le chef de S. Quentin. On appela *Chevaliers de la Couronne* les jeunes gens qui prirent part à ces nobles jeux; et comme, en France et surtout dans notre vieille Picardie, une galanterie discrète et de bon goût avait toujours sa place dans les plaisirs et les jeux publics, la veille des courses de la couronne d'argent, les courtois chevaliers concouraient pour les *Couronnes des Dames;* c'étaient deux couronnes de laurier que les hautes et belles dames de la ville distribuaient gracieusement aux vainqueurs. C'est ainsi que chez nos pères, la religion se retrouvait dans toutes les institutions honnêtes et entrait toujours, selon une discrète mesure, dans les joies et les plaisirs légitimes de ses enfants. » (*Semaine du Vermandois*, 8 mai 1858.)

En 1845, Grégoire XVI a accordé une indulgence plénière applicable aux défunts pour le 31 octobre, et le 2 mai aux fidèles de la ville de Saint-Quentin.

A Amiens, le culte de S. Quentin s'est beaucoup effacé depuis la destruction de la chapelle qui lui était dédiée. Il est plus honoré dans la partie de notre diocèse qui avoisine le Vermandois et qui faisait partie jadis de l'évêché de Noyon. A Ham, il y a cinquante ans, tous les petits enfants apprenaient à lire dans la *Vie de S. Quentin*.

Si nous voulions sortir de notre diocèse, nous aurions à

signaler en France et en Belgique beaucoup d'endroits où S. Quentin est honoré d'une manière spéciale. Bornons-nous à citer dans le diocèse de Soissons : Vermand, Marteville, Holnon, Brasle et Saint-Quentin-lès-Louvry, qui sont encore aujourd'hui des lieux de pèlerinage.

Il y avait des confréries du saint Martyr à Saint-Quentin, à Mons, à Amiens, etc.

La fête de S. Quentin qui figure dans tous nos bréviaires amiénois avait été transférée au 15 novembre par M. de la Motte ; elle a repris sa véritable place depuis l'introduction de la liturgie romaine. On la célèbre aussi dans les diocèses d'Arras, de Bayeux, de Beauvais, de Cambrai, de Châlons, de Chartres, de Tournai, de Tours, etc.

Le nom de S. Quentin est inscrit dans le Martyrologe romain, dans les Litanies de Soissons (VIIIe siècle), et dans presque tous les Martyrologes, à partir du VIIe siècle. Celui du diacre Wandelbert (IXe siècle) s'exprime ainsi au 31 octobre :

> Quintinum pridie celebrant sua gesta beatum
> Qui insigni et vario ob Christum certamine victor
> Octimbrem clauso componit in orbe ruentem.

S. Quentin est le patron, non-seulement de la ville qui porte son nom, mais aussi du Vermandois. En laissant de côté les prieurés et les chapelles, pour ne tenir compte que des paroisses, nous voyons qu'il y avait sous son vocable 21 églises dans le diocèse de Noyon ; 12 dans celui d'Amiens ; 9 dans celui de Laon ; 7 dans celui de Reims ; 3 dans ceux de Cambrai, de Rouen et de Soissons, etc.

Actuellement, nous trouvons 25 églises dédiées à S. Quentin dans la Belgique, dont 7 dans le diocèse de Tournai ; 34 dans le diocèse de Soissons ; 4 dans les diocèses de Beauvais et de Troyes ; 24 dans celui d'Amiens ; ce sont celles de : Arry, Aubercourt, Bernes, Estrées-Deniécourt, Fay, Feuillères, Foucaucourt (Chaulnes), Fressenneville, Gruny, Halloy-lès-Pernois, Ignaucourt, Liéramont, Morisel, Popincourt, Quièvres, Quiquery, Quivières, Sailly-l'eau-reste, Salouel, Saint-Quentin-Croix-

au-Bailly, Saint-Quentin-en-Tourmont, Tincourt-Boucly, Thennes, Villers-Carbonnel.

Plusieurs de ces localités font leur fête patronale au 15 novembre, ancienne date de la célébration liturgique dans notre diocèse ; d'autres, au 2 mai, jour de l'Élévation de S. Quentin.

Parmi les sanctuaires détruits de notre diocèse, qui se trouvaient sous le vocable de S. Quentin, nous citerons l'abbaye du Mont-Saint-Quentin, l'hôpital Saint-Quentin d'Abbeville, les deux paroisses de Saint-Quentin-Capelle et de Saint-Quentin-en-l'eau, à Péronne, une église de Villers-Faucon, l'église détruite de Buscourt, la chapelle du cimetière de Fricourt [1] et les chapellenies fondées à Doullens, à Nesle et dans la cathédrale d'Amiens.

On compte en France une cinquantaine de localités du nom de Saint-Quentin ; il y en a trois dans notre diocèse : Saint-Quentin-la-Motte, qu'on appelle plus communément Croix-au Bailly, Saint-Quentin-en-Tourmont et Mont-Saint-Quentin. Nous pourrions ajouter Tincourt, qui se nommait jadis *Quintini Curtis*, et un village détruit appelé Mesnil-Saint-Quentin, entre Quivières et Guisancourt. Mentionnons aussi les lieux dits : *Bosquet-Saint-Quentin*, dépendance d'Aubercourt ; *Remise-Saint-Quentin*, sur le territoire de Tincourt-Boucly ; *Vallée de Saint-Quentin*, à Sailly-l'eau-reste.

Ce fut vers la fin du IXe siècle que l'*Augusta Veromanduorum*, en relevant ses ruines accumulées par les Normands, quitta son antique nom romain pour prendre celui de son patron. Une monnaie frappée à *Augusta* en 823, sous le règne de Charles le Chauve, porte au revers l'inscription de SCI QUINTINI MO.

On a donné le nom de Saint-Quentin à un groupe de petites îles de la Polynésie, découvert en 1772 dans l'archipel des Iles-Basses.

[1] Claude de la Fons, en parlant de cette chapelle, dit que « s'y sont faites ci-devant plusieurs opérations miraculeuses, et pour le présent on y fait encore des pèlerinages. » (P. 276).

Le P. Daire, dans son *Almanach perpétuel*, nous apprend qu'on disait jadis *avoir le mal de S. Quentin*, dans le sens de *être emprisonné*. Nous aurions plutôt supposé que cela voulait dire *être enrhumé*, par là même qu'au Moyen-Age on invoquait S. Quentin contre la toux.

MONUMENTS POÉTIQUES.

Dès la seconde partie du XIVe siècle, on représentait entre la messe et les vêpres, dans l'enceinte de l'église collégiale de Saint-Quentin, un mystère dont le manuscrit original est conservé à la bibliothèque communale de Saint-Quentin [1]. C'est une triologie comprenant 24,116 vers et ainsi divisée : 1° la passion de S. Quentin ; 2° l'Invention de son corps par Eusébie ; 3° la seconde Invention par S. Eloy. M. Edouard Fleury a publié dans les *Annales archéologiques* (t. xv) une série d'articles sur ces *jeux de Dieu :* c'est à cet intéressant travail que nous emprunterons ce que nous allons dire à ce sujet.

La *Passion de S. Quentin* contient 18,846 vers et se partage en quatre actes. Nous assistons d'abord au conseil que tient à Rome l'empereur Dioclétien avec Constance Chlore, Galerius et les officiers du palais ; en second lieu, à la naissance de Quentin ; puis, à une réunion du Sénat où Maximien est associé à la pourpre impériale. Nous revenons ensuite dans la chambre du nouveau-né, à qui on donne le nom de Quintinus, diminutif de celui de *Quintus*, que porte un ami de la maison.

[1] D'après Cl. HÉMÉRÉ (*Augusta*, p. 340) on aurait joué des mystères de S. Quentin dès le XIIIe siècle. M. Louandre nous apprend qu'on en représenta un à Abbeville en 1452. D. Grenier nous signale une autre représentation qui eut lieu dans la même ville le 28 juin 1541. Un *jeu de monsieur Sainct Quentin* fut donné en 1501 dans les carrefours de la capitale du Vermandois en l'honneur de l'entrée de Philippe, archiduc d'Autriche.

Après avoir suivi Quentin sur les bancs de l'école, on le voit, converti par le Pape, pénétrer dans les Gaules avec onze compagnons, et nous arrivons ainsi au second acte, dont plusieurs scènes se passent à Amiens. Rictiovaire, informé des prédications de Quentin, accourt dans la cité picarde, interroge le courageux chrétien et le fait tourmenter par ses sicaires :

QUENTIN : Je suis serviteur
Du grand plasmateur
Qui forma le monde.

RICTIOVAIRE : Ceux de mes escolles
Perdent leurs parolles
Par ta faulce envie.

QUENTIN : Prie donc les ydolles
Que souvent accoles
Que leur rendent vie.

L'auteur, après nous avoir conduit à Rome et à Soissons, nous ramène dans Amiens et fait prononcer à S. Quentin un discours plein d'afféterie, de recherche et de jeux de mots, dont nous citerons quelques passages :

Amiens, Amiens, peuple d'Amiens,
Amiens, quand seras-tu des miens.
Ton droit nom est *amy* et *ens* ;
Mais ton vray amy n'est mie ens.
Tu hais ses amoureux maintiens,
Amour plein d'amers entretiens,
Amis sans amistié soutiens,
Quant pour amy anemys tiens
De toutes parts.

Vous êtes les gentilz piquars
Venus de Picquigny par quars,
Par le monde en ses quatre quars ;
Doubtés et tremblés trop plus, quars
Les diables fins espluquars,
Poindans, malicieux, souquars,
Vous veuillent porter pour esquars
En enfer pour être pis que ars
En puant fiens.

Que je vous plains, ô bons soudars,
Qui tant avez de sens et d'ars,
Tant de dardeurs et tant de dars,
Et tant d'arcs et tant d'estandars ;
Vous servés Mars et Dieux vieillars
Qu'on fait de marcs d'argent, gaillars
Qui furent gars, robars, pillars,
Musars, soulars, raillars, paillars
Et raffiens.

Laissez le diable en basse nasse
Qui touste humaine casse casse
Qui tousiours nous pourchasse chasse
Qui de péchiés amasse masse
Qui amène en sa tasse tasse
Et chaqung par follasse lasse.
Très cil qui ne dépasse passe
Dieu, qui touste oultrepasse passe
Et qui passa.

Ce singulier sermon ne paraît pas trop de nature à opérer des conversions : c'est cependant ce qui arriva :

QUENTIN : Borgeois et citoiens d'Amiens
Estes-vous miens?

LE MAIEUR : Nous sommes vostres.

QUENTIN : Estes-vous maintenant des miens
Borgeois et citoiens d'Amiens ?

GARIN. : Oy, Quentin, tu nous soutiens
Et nous apprens nos pastenostres.

QUENTIN : Borgeois et citoiens d'Amiens
Estes-vous miens ?

LE MAIEUR : Nous sommes vostres
Et retournons en hostels nostres
Très-joieulx de ces entretiens.

Le quatrième acte renferme la mise en scène de la lé-

gende de la chemise de Bayon. Les chambrières Sophie et Baiette, en allant étendre sur les haies le linge nouvellement lessivé de leur seigneur Bayon, rencontrent S. Quentin que l'on conduit d'Amiens à Auguste de Vermandois. L'une d'elles prête au Saint une chemise de Bayon pour s'essuyer le visage ruisselant de sueur. Quand les lavandières rapportèrent la chemise dont Quentin s'était épongé, elles s'aperçurent d'un fait extraordinaire :

Sophie : Vois, elle est embalsmée
Tant est doulce et souef flairant.
Oncques nul jour de mon vivant
Je ne senty si bonne odeur.

Baiette : Touste joye m'est ravivant
Tant sent fort et de grant ardure
C'est grant bonté.

Sophie : C'est grant valeur.

Baiette : C'est fin balsme (*baume*) ; c'est fine espice
Oncque ne senty fleur de cesse (*cerise*
Plus douce ne plus odorant.

Le seigneur de Viliers, qui était lépreux, revêtit cette chemise et fut aussitôt guéri. Plein de reconnaissance, il court rejoindre Quentin sur la route, offre vainement un prix considérable pour sa rançon et, touché des exhortations « du chef des chrétiens d'Amiens, » se convertit à la foi.

La scène nous transporte successivement à Soissons, à Marteville, où l'on forge des chaînes pour le soldat du Christ, à Rome, où Zénon supplie en vain Dioclétien d'épargner la vie de son fils, enfin à Auguste de Vermandois, où se termine la vie du glorieux missionnaire.

« Tel est ce mystère, dit M. Edouard Fleury, tel est ce grand poème plein d'intentions dramatiques, de contrastes cherchés et souvent de grands effets, d'émotions douces ou semées de sang et de carnage. Les détails sont pleins de naïveté souvent, tandis que l'ensemble en est très tra-

vaillé. C'est le produit hybride d'une langue qui débute et de l'art antique, dont les traditions récemment retrouvées ont été parfois trop servilement suivies. On dirait d'un enfant qui ne sait de la vie que ce qu'il en a appris dans des livres imprudemment prêtés ; son expérience précoce, sa science trop hâtive, n'ont pu lui faire complétement dépouiller ces allures juvéniles et gauches qui trahissent à chaque pas son peu de savoir-faire et de pratique des hommes et des choses de la vie réelle. Mais, pour avoir conservé dans la forme l'empreinte profonde des souvenirs de l'étude de l'antiquité païenne, le mystère de la *Passion de Monsieur Sainct Quentin* n'en est pas moins marqué au coin d'une véritable originalité littéraire de pensées, d'expressions et de sentiments. L'idiome picard donne à sa poésie une physionomie personnelle toute particulière, une étrangeté, un inattendu qui surprennent, font chercher et sourire. La langue mère n'y est point assez défigurée pour rester méconnaissable ; elle a pris, dans sa fréquentation du patois, un accent qui prête au comique, le comique si désiré, si constamment suivi par le poète et si nécessaire pour arrêter l'ennui qu'apporterait une œuvre aussi volumineuse et parfois un peu simple dans sa marche. »

La liturgie a aussi fourni son contingent de poésies à la gloire de S. Quentin. Sans parler ici des hymnes composées par Sebastien Rouillard, par Le Vasseur, par Santeul [1], nous nous bornerons à dire qu'on en trouve un grand nombre dans les anciens bréviaires de Noyon et de Saint-Quentin. Voici une prose déjà indiquée dans l'*Ordinaire* de la cathédrale d'Amiens, lequel date de 1291, et que nous copions dans un missel amiénois du XV[e] siècle, conservé à la Bibliothèque communale sous le n° 163 :

[1] *Hymmes et proses de S. Quentin, martyr et patron du Vermandois,* par M. de Santeul, *traduites en français et paraphrasées pour l'édification des fidèles qui n'entendent pas le latin.* Mons, 1742, in-12.

SEQUENTIA.

Per unius casum grani,
De valle Gethsemani
Grana surgunt plurima.

Orbem terre celi gyrum
Ornat rosis martyrum
Una Christi victima.

Prestat vires quibus freti
Cuncta possunt perpeti
Tormentorum genera.

Nec formidant poni cibus
Celi volatilibus,
Suspensi per aera.

His indignus erat mundus,
Dum diei portant pondus
Et estus incommoda.

Fracti corpus, corde recti,
Mori possunt, sed non flecti
Sub strage multimoda.

Hi certamen certant bonum,
Qui ut Christi passionum
Suppleant residua.

In melotis circuire
Casum omnem sortis dire
Mente ferunt strenua.

Sed hanc sortem nemo minus
Declinavit quam Quintinus
Quem produxit stirps venusta.

Gloriosum in Romanis,
Fatigavit Ambianis
Ut quiescat in Augusta.

Propter Christi jugum leve
Premunt compes et catene
Carcerali clausum cella.

Sed triumphat bonus bene
Universum genus pene,
Famem, frigus et flagella.

Rogo tetro, haustu plumbi,
Concremantur ejus lumbi,
Os detestans idola.

Neque plumbi, neque rogi,
Potu flamma potest cogi
Ut fiant Jovicola.

Inter ungues, lapsu gravi,
Defiguntur decem clavi,
Cuspide quadrangula.

Sudes ferri sumit dorsum,
Descendentes in deorsum,
Ab utraque scapula.

Rastris demum preacutis
Exaratur ejus cutis,
Propter verbi semina.

Lacerantur et lacerti
Dum jubentur circumverti
Trochleari machina.

De presciso vertice
Subvolat mirifice
Ut columba nivea.

Sublatum ab area,
Sic fertur ad horrea
Granum sine palea.

Cujus contumelia
Gloriam ex gloria
Parturivit alleluya.

MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES.

Prison de S. Quentin a Amiens. — Cette prison, dont nous avons visité l'emplacement sous la pharmacie de la place Saint-Martin, fut longtemps désignée sous le nom de *voûte de Saint-Quentin*. C'est une vaste crypte dont les arceaux en ogive sont très massifs et très-rapprochés. Cette construction du XIVe siècle n'a rien laissé subsister de la prison gallo-romaine : c'est au-dessus de cette crypte que se trouvait la fontaine, bouchée depuis une quarantaine d'années, où les pèlerins venaient boire à la source que S. Quentin, d'après la tradition, aurait fait jaillir du sol de sa prison.

En 1309, le Corps-de-ville acheta deux petites maisons bâties sur ce caveau. Sept ans après, on y érigea une chapelle qui devint le siége de la confrérie de S. Quentin. Reconstruit en 1712, cet oratoire a été détruit à la révolution. (Goze, *Rues d'Amiens*, III, 92). « Plusieurs personnes, dit Pagès (t. I, p. 125), tourmentées de fièvres et d'enflures, beuvant par dévotion et avec une vive foy de l'eau de cette fontaine, reçoivent du soulagement à leurs infirmités et la guérison de leurs maladies par l'intercession de ce saint Martyr. »

On prétend que c'est dans un carrefour situé en face de cette chapelle que S. Quentin fut tourmenté par ses bourreaux. Avant l'érection de cet oratoire et dès le IXe siècle, il y avait à cet emplacement un petit hôpital de Saint-Quentin où étaient reçus les pèlerins qui venaient souvent de fort loin solliciter l'intercession du Saint. On voit encore aujourd'hui, au n° 2 de la rue Saint-Martin, des ogives du XIVe siècle, qui démontrent que cet hôpital a été reconstruit ou du moins restauré à cette époque, en même temps que la chapelle

Le Petit Saint-Quentin. — On désignait sous ce nom, dans la capitale du Vermandois, la maison occupant l'emplacement de la prison où fut renfermé S. Quentin et où il

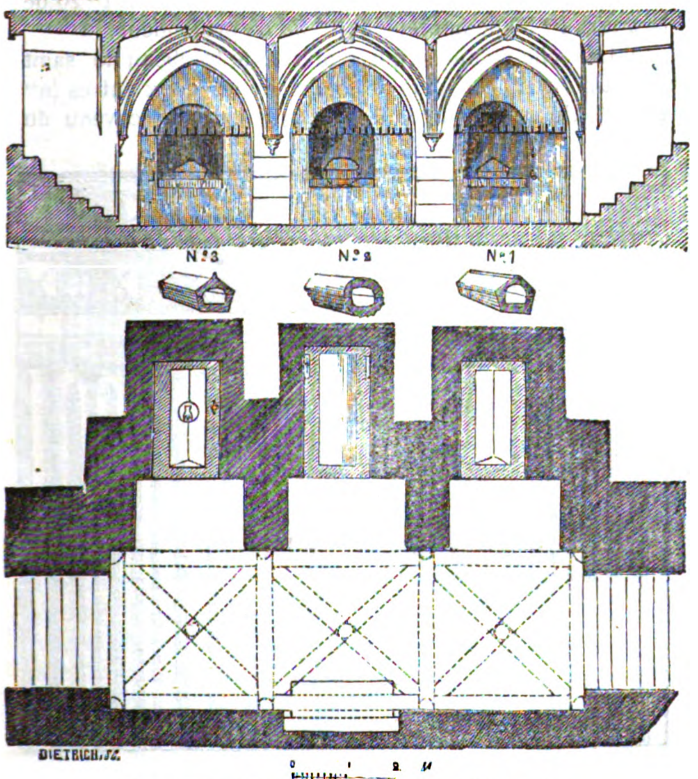
avait fait jaillir une fontaine. Elle faisait le coin des rues de Sainte-Marguerite et de Saint-Martin. Le lundi des Rogations, le Chapitre, en se rendant à la chapelle d'Epargnemaille, s'arrêtait devant cette maison pour y chanter une antienne. Une jeune fille sortait alors du logis et déposait une couronne de fleurs sur la châsse renfermant le chef du Martyr. La croyance populaire présageait un heureux mariage à celle qui remplissait ce pieux office. Cette cérémonie, prétendait-on, était un souvenir figuratif de l'obligation qu'aurait eue jadis le propriétaire de cette maison de fournir à pareil jour une petite serve au Chapitre de la Collégiale (Colliette, i, 91.)

Abbaye de Saint-Quentin-en-l'Isle. — On se rappelle que le corps de S. Quentin fut trouvé par Ste Eusébie dans un marais du petit îlot de la Somme que traversait la voie romaine conduisant de Laon à Reims. La piété des fidèles érigea là un petit oratoire, et l'on creusa deux puits aux endroits où avaient surgi de l'eau le corps et la tête du saint Martyr. Au VIIe siècle, une abbaye bénédictine fut érigée dans cette île et, après bien des vicissitudes, fut démolie pendant la Révolution. Dès le commencement du XVIIe siècle, il n'existait plus qu'un seul des deux puits dont nous venons de parler ; en 1671, on en trouva des ruines en faisant des travaux de terrassement. Il n'y a plus aujourd'hui à cet emplacement qu'une chapelle moderne qui porte le même nom.

Église collégiale de Saint-Quentin. — Quand Eusébie eût enseveli le corps de S. Quentin sur une colline voisine d'*Augusta*, elle ordonna d'y ériger une chapelle. Cet oratoire fut reconstruit sur un plus vaste plan, d'abord vers l'an 497 et ensuite vers l'an 814. Telle fut l'origine de l'église collégiale où le supérieur des chanoines réguliers portait le titre d'abbé. On reconstruisit l'édifice en 1114 ; le chœur ne fut terminé qu'en 1257, la nef en 1456, le portail en 1477. C'est pour les archéologues un des plus curieux monuments de la France, en ce sens qu'il offre à leurs études un spécimen du style architectural de presque toutes les époques.

M. Charles Gomart a publié dans le tome v de notre *Revue de l'Art chrétien* un intéressant travail sur le sarcophage qui existe encore aujourd'hui dans la crypte de l'église de Saint-Quentin. Nous allons reproduire une partie de cette dissertation avec les planches qui l'accompagnent :

« On trouve aujourd'hui, sous le chœur de l'église, une chapelle souterraine, dans laquelle on descend par deux escaliers de dix-huit degrés, placés des deux côtés du chœur.



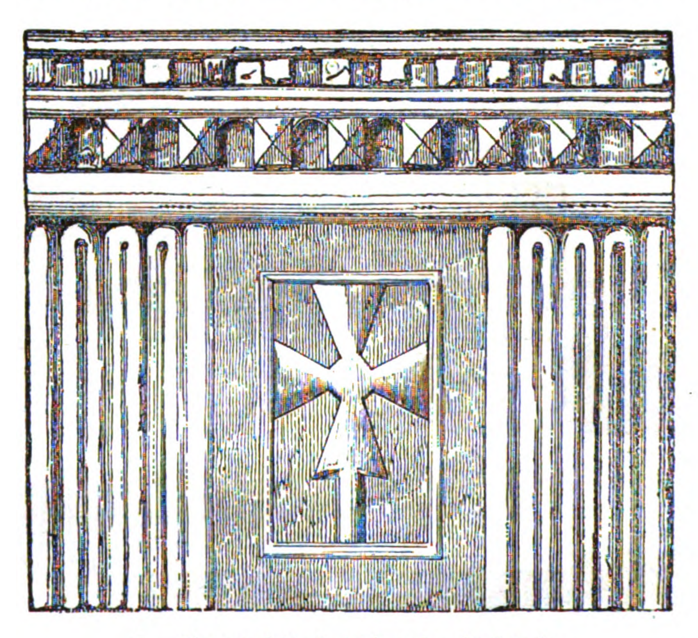
Plan et coupe de la crypte de l'église de Saint-Quentin.

Cette chapelle, qui présente une longueur de 9^{m} sur 4^{m} 50, paraît, si l'on consulte son architecture ogivale,

avoir été reconstruite en partie vers le XIIe siècle, à la place de la crypte bâtie par l'abbé Hugues, au IXe siècle. Les trois niches de l'ancienne crypte subsistent seules aujourd'hui.

« Ce sont trois cavités maçonnées en arcs semi-circulaires, qui sont évidemment plus anciennes que la chapelle elle-même. Elles sont séparées l'une de l'autre inégalement par trois gros murs qui avancent de 1^{m} dans la chapelle; les caveaux élevés au-dessus du sol de 1^{m}, ont 1^{m} 20 de largeur, 1^{m} 50 de hauteur et 2^{m} 50 de profondeur.

« La niche du milieu qui renferme le tombeau de saint Quentin (n° 2) est plus profonde que les deux autres (n°s 1 et 3). On remarque dans la maçonnerie du caveau du

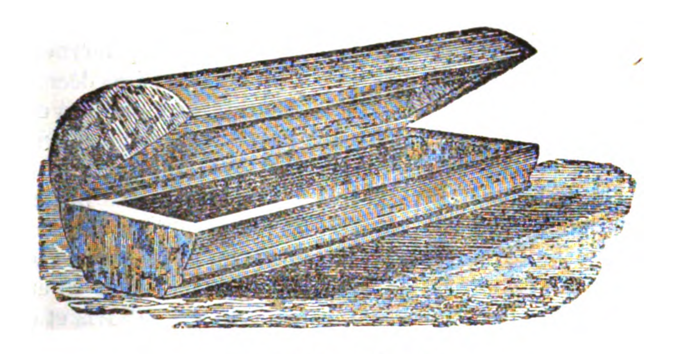


2. — Pierre sculptée du tombeau de saint Quentin.

milieu, deux pierres fort curieuses et de la plus haute antiquité. Ces pierres, enclavées dans le bas de la muraille, de

chaque côté du caveau, rappellent, par leur style, les monuments des Catacombes de Rome. L'une représente une croix-pattée sculptée dans un cadre avec moulures.

« Le sarcophage de S. Quentin, qui occupe le caveau du milieu, a été fait avec une énorme colonne cannelée, de marbre blanc, dont on a enlevé et usé les cannelures, de manière à avoir le pourtour extérieur du couvercle hémicylindrique rond et poli. Les cannelures dans la partie basse du sarcophage sont encore entières.



Tombeau de S. Quentin.

« La colonne a été partagée en deux sur sa longueur ; l'intérieur de la partie qui sert de fond est évidé en forme d'auge à la profondeur de 15 à 16 centimètres. Le couvercle est creusé intérieurement en demi-rond. Le tombeau mesure : longueur 2^{m} 15^{c} ; diamètre au milieu 0^{m} 58^{c}. Le marbre ne porte aucun ornement, si ce n'est quelques rayures simulant une moulure informe ; sur le couvercle, du côté de la tête, on lit ces mots : SANCTVS QVINTINVS.

« Le corps de S. Quentin a été inhumé deux fois dans un tombeau : la première fois, en 358, par Ste Eusébie; la seconde fois, en 835, par l'abbé Hugues.

« Si nous consultons les manuscrits de Dom Grenier, ce

tombeau serait celui dans lequel l'abbé Hugues transféra en 835, le corps de S. Quentin, dans la crypte qu'il lui avait fait bâtir. Mais ce sarcophage nous paraît beaucoup plus ancien, et nous croyons, avec quelque vraisemblance, qu'il est celui dans lequel Ste Eusébie a enseveli S. Quentin, au milieu du IVe siècle.

« Qu'on nous permette de dire ici, en peu de mots, pourquoi le tombeau de marbre blanc ne nous paraît pas être celui de l'abbé Hugues, comme le dit D. Grenier, et pourquoi il est vraisemblable que c'est celui de Ste Eusébie.

« La forme du tombeau de S. Quentin diffère essentiellement de celle des sarcophages de l'époque mérovingienne. Le tombeau fait par Hugues a dû être décoré, puisqu'il était placé hors de terre, soutenu par des colonnettes ; il a dû porter soit une inscription, soit des symboles chrétiens, puisqu'il était destiné à recevoir les reliques d'un Saint et à être exposé à la vénération des fidèles. Enfin, au VIIIe siècle, on n'aurait pas creusé un tombeau pour un Saint dans une colonne de marbre blanc, provenant sans doute de quelque temple païen ; mais on eût fait un sarcophage en pierre, comme ceux de Clovis et de Clotilde, d'une forme évasée, avec couvercle prismatique, dans le style de ceux de S. Victorice et S. Cassien (IXe siècle), qui indiquent ce qu'a dû être le tombeau apparent de l'abbé Hugues.

« Les preuves abondent, au contraire, pour démontrer que le tombeau, dont nous avons donné le dessin, est celui préparé par Ste Eusébie. On sait que les sarcophages de la première période chrétienne n'étaient pas décorés ; les ornements, les symboles, n'arrivèrent que sur les tombeaux destinés, soit à être apparents, soit à servir d'autels pour le saint sacrifice de la Messe, comme le sarcophage de Moissac et celui qui sert d'autel dans l'église de Saint-Denis.

« Le tombeau de S. Quentin a la forme hémicylindrique des sarcophages chrétiens du IVe siècle. Il est semblable à celui d'Honorius (IVe siècle), qu'on voit à

Ravenne. Le tombeau de S. Hilaire, enseveli en 368, est en marbre blanc ; il a la même forme que celui de S. Quentin ; mais, comme il devait être apparent, il a été décoré, à ses extrémités et sur les croisillons, de figures et d'emblèmes.

« Le fût de colonne en marbre blanc qu'on a choisi pour y creuser le tombeau de S. Quentin, indique qu'on a fait pour cet Apôtre ce qui a été pratiqué pour plusieurs Saints, c'est-à dire qu'on l'a enseveli dans la colonne d'un temple païen dont il avait renversé les idoles. Ce tombeau n'a pas pu être placé sur des colonnettes, comme l'indique l'histoire pour celui de l'abbé Hugues, à cause des cannelures qui sont encore à sa partie inférieure. Enfin, l'absence de tout ornement montre évidemment que ce sarcophage a été destiné, par Ste Eusébie, à être mis en terre ; ajoutons que la couleur jaune que ce tombeau a revêtue à l'extérieur et qu'il conserve encore, montre qu'il a séjourné dans la terre argileuse qui forme le fond du sol de l'église de Saint-Quentin. »

Hôpital des Enflés — A Saint-Quentin, comme à Amiens, il y avait un hôpital spécial pour les pèlerins hydropiques qui venaient invoquer le saint Martyr. Cet asile, qu'on désignait vulgairement sous le nom d'*Hôpital des Enflés,* fut construit en 1161, près du palais des comtes de Vermandois, et cessa d'exister avant le XVe siècle. (Ch. Gomart, *Dictionnaire des rues de Saint-Quentin*).

Saint-Quentin-en-l'eau a Péronne — Ce fut peut-être la première église qui, hors d'*Augusta*, fut érigée à S. Quentin. Le culte que lui rendit le Santerre, qu'il avait traversé, dut trouver une prompte imitation parmi les Péronnais. La petite église de Sobotécluse, fréquentée par les pêcheurs qui vivaient à l'ombre du château d'Erchinoald, porta probablement le nom de Saint-Quentin. Quelques écrivains, il est vrai, ont pensé qu'elle avait d'abord été sous le vocable de S. Pierre ; mais M. l'abbé Gosselin nous semble avoir démontré toute la faiblesse de cette hypothèse, dans sa *Notice historique sur l'église de Saint-Fursy*.

Le XI[e] siècle vit s'élever à Péronne un nouveau sanctuaire érigé au même Martyr ; on le désigna, en raison de ses modestes proportions, sous le nom de Saint-Quentin-Capelle.

ICONOGRAPHIE.

S. Quentin est représenté, soit en habit militaire, soit en costume de diacre, les clavicules percées de deux grands clous, ou bien, assis sur une chaise de tortures, les bras et les pieds dans des entraves, tourmenté par deux bourreaux.

On voyait jadis, à la clôture du chœur de la Collégiale de Saint-Quentin, quinze bas-reliefs du XIV[e] siècle figurant l'histoire du saint Patron et de ses reliques. On en trouvera la description dans les *Extraits originaux d'un manuscrit de Quentin de Lafons* (t. I, p. 81), publiés par M. Ch. Gomart.

Il y avait à la chapelle de S. Quentin, à Amiens, outre des peintures murales qui racontaient son supplice, deux statues du même Saint; l'une d'elles, nous dit Pagès, était « assise dans une espèce de chaise de martyre, accompagnée de deux bourreaux qui luy font souffrir de rudes tourments. »

Notre apôtre figurait dans un cartouche de la partie des clôtures du chœur de Notre-Dame d'Amiens, qui fut détruite en 1761 pour faire place aux grilles actuelles. Dans cette même cathédrale (chapelle dédiée à S. Quentin), on voyait un bas-relief en bois représentant le martyre du Saint. Cette œuvre de Carpentier fils (1783) se trouve aujourd'hui à l'Église de Sailly-l'eau-reste.

La *Chronique de Saint-Tron* (apud PERTZ, *Monum. germ.* t. XII), nous dit qu'en 1169, Wiric, abbé de ce monastère, fit exécuter une statue de S. Quentin.

On a trouvé récemment dans les fondations de l'ancienne église de Mergnies (Nord) un bas-relief du XVI[e] siècle,

représentant le martyre de S. Quentin. Cette sculpture, aujourd'hui encastrée dans les murs u jardin presbytéral, a été l'objet d'une notice de M. Dumas, insérée dans le tome XXIX[e] des *Mémoires de la Soc. d'émulation de Cambrai.* Le Saint, vêtu d'une simple draperie étendue sur les cuisses et les jambes, est assis sur une chaise de supplice. Deux bourreaux sont vêtus de costumes qui indiquent le style flamand du XVI[e] siècle. L'un d'eux maintient une broche de fer enfoncée dans l'épaule du Saint et lève un maillet dont il va le frapper.

Statues de S. Quentin à Saint-Maurice d'Amiens, à Fay (Chaulnes), à Halloy-lès-Pernois (XVI[e] siècle), à Salouel, aux voûtes des églises de Liercourt et de Poix, etc.

L'*Almanach de Picardie* de 1777 fait l'éloge d'un tableau de Claude Hallé, au Saint-Sépulcre d'Abbeville, représentant le martyre de S. Quentin. Cet apôtre figure avec S. Benoît dans une toile de Fr. Bianchi, dit *il Frari*, conservée au musée du Louvre.

Mentionnons aussi un tableau moderne de l'église de Saint-Quentin-en-Tourmont.

Des verrières de l'hôtel-de-ville de S. Quentin, de la cathédrale de Beauvais et de l'église du Mont-Saint-Quentin nous offrent l'image du saint Martyr. A Beauvais, « il porte des vêtements de diacre : une aube parée, un amict bordé également d'une bande d'étoffe d'or, une tunique ou dalmatique à raies transversales, alternativement bleues, rouges et blanches, fendue sur les côtés, garnie sur les bords d'une frange d'or dont les extrémités descendent au-dessous de la tunique ; il tient de la main droite un livre fermé. » (BARRAUD, *Descript. des vitraux de la cathédrale de Beauvais.*)

Nous avons sous les yeux une image populaire du siècle dernier, accompagnée d'une oraison où l'on voit S. Quentin assis entre deux bourreaux qui lui enfoncent des clous dans les épaules, tandis qu'un ange lui apporte la couronne du triomphe. Une autre estampe populaire, d'un style moins primitif, a été reproduite dans la *Vie du très-illustre martyr S. Quentin,* par Claude Bendier. Le martyr

tient un livre d'une main, une palme de l'autre, deux grands clous sont enfoncés dans ses épaules.

Le sceau du Chapitre de Saint-Quentin, en 1213, représente S. Quentin debout, tenant d'une main la palme du martyre et, de l'autre, une église. Celui de 1278 figure S. Quentin assis entre deux bourreaux qui lui tendent de longs clous ; celui de l'abbaye de Saint-Quentin-en-l'Isle, en 1427, montrait le Martyr assis, tenant une palme dans la main droite et, de l'autre, l'épée, instrument de son martyre. Le contre-sceau de Saint-Quentin, au XVIe siècle, représente le buste du Patron vêtu en diacre, avec des clous dans les épaules (GOMART, *Sceaux du Vermandois*.)

L'écusson de la ville de Saint-Quentin porte : *d'azur à un chef de S. Quentin d'argent, accompagné de trois fleurs de lis d'or, deux en chef, une en pointe.*

L'image du saint Patron figure aussi dans les armoiries de diverses anciennes corporations de cette ville, telles que la compagnie des Canonniers, la communauté des Chapelains et celle des maîtres Chirurgiens. (GOMART, *Armorial de Saint-Quentin en* 1700.)

Deux monnaies, l'une du XIIe siècle, l'autre du XVe, figurées dans la *Revue numismatique* (t. II, pl. V), nous montrent l'apôtre de l'Amiénois avec les attributs de son martyre.

M. Forgeais a publié dans ses *Plombs historiés* (t. II) deux enseignes de pèlerinage représentant S. Quentin. On en trouvera plusieurs figurées dans le tome XI des *Mémoires de la Société académique de l'Oise* et dans le tome XX des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.*

BIBLIOGRAPHIE

Les Actes de S. Quentin ne lui sont point contemporains : aussi D. Ruinart n'a-t-il pas cru devoir les insérer dans ses *Actes sincères*. Les Bénédictins de Solesmes, en se

montrant moins sévères, nous paraissent avoir eu raison. Cette Passion, en effet, appartient dans son ensemble à cette grande famille de documents primitifs qui sont marqués du cachet de la sincérité. L'auteur anonyme, qui nous dit avoir eu sous les yeux la relation d'un témoin oculaire, a dû bien peu modifier le style de son devancier. S'il y a introduit quelques traditions populaires, moins sûres mais peu nombreuses, il semble en avertir le lecteur en se servant du mot *fertur*. « Nous avons peu d'Actes mieux écrits, dit M. Amédée Thierry ; ils méritent une autorité presque égale à celle des Actes originaux, puisqu'ils ont été écrits sur une autre histoire faite par un témoin présent à la première translation du Saint, cinquante-cinq ans après son martyre. » Le moderne historien des Gaules, qui reproduit ici le jugement émis par Tillemont, croit comme lui que cette Passion est antérieure à l'Invention faite par S. Eloi en 641.

Nous possédons trois leçons principales de ces Actes. MM. Gomart et Salmon croient que la plus ancienne est celle que contient un ms. du IX[e] siècle, conservé à la bibliothèque Richelieu (n° 5299), et dont M. Gomart a donné la traduction ; Colliette en avait édité le texte avec quelques variantes (t. I, p. 142). Nous ne partageons pas en ce point l'avis de nos deux savants collègues, et nous croyons à l'antériorité du texte publié par Surius. Celui de Colliette nous paraît en être une variante plus récente. Le grand nombre et l'exactitude scrupuleuse des citations de l'Écriture-Sainte trahit un travail de seconde main. D'un autre côté, le titre de dieu donné à Hippocrate, la mention d'un seul empereur de Rome, la foi chrétienne que S. Quentin aurait pratiquée dès son enfance, voilà des circonstances qui dénotent un auteur plus éloigné des faits qu'il raconte et qui s'est permis plusieurs additions maladroites, comme nous l'avons fait remarquer dans quelques notes.

Un autre texte, publié par Colliette (t. I, p. 144) d'après un manuscrit de Saint-Maur, ne contient aucune variante importante.

S. Ouen, dans sa Vie de S. Eloi, nous a laissé la relation de la seconde Invention faite en 641 par l'évêque de Noyon.

Un écrivain anonyme du IXe siècle a écrit l'histoire de la translation des reliques des SS. Quentin, Victoric et Cassien. Elle est insérée dans l'*Augusta* d'Héméré.

Un sermon anonyme du Xe siècle, édité par Colliette, nous renseigne sur la translation qui fut faite à Sinceny.

Vers la même époque, un moine de l'abbaye de Saint-Quentin-en-l'Isle composa le récit des miracles advenus dans ce monastère. Ce document a été publié aussi par l'historien du Vermandois (t. I, p. 570.)

Vers l'an 1104, Raimbert, chanoine régulier de Saint-Quentin, composa ou transcrivit (on n'est point fixé sur ce point) un récit de la Passion du saint Martyr et de l'Invention de son corps par Ste Eusébie. L'original de cet écrit, qu'on appelle *l'Authentique*, est conservé à la bibliothèque de Saint-Quentin. Le texte en a été publié par Héméré et par Colliette ; M. l'abbé Gobaille, archiprêtre de Saint-Quentin, en a donné une traduction en 1870. Godescard parle en ces termes de ce récit : « On trouve d'autres Actes de S. Quentin, qui ne méritent pas à beaucoup près autant de créance que les premiers, dans *l'Histoire de la ville de Saint-Quentin*, par Claude Emmeré. » Ce jugement a été répété par divers écrivains qui assurément n'avaient pas comparé les diverses leçons de ces Actes. Ceux qu'on attribue à Raimbert ne diffèrent des anciens que par la rédaction du style, par les vers qui constituent les titres des chapitres et par une seule addition importante, relative aux compagnons de notre apôtre. Le nom peu exact de *paraphrase* donné par Colliette à cette œuvre a sans doute seul suffi pour éveiller la défiance de critiques inattentifs. Si on veut trouver dans Raimbert les preuves d'une trop grande crédulité, il ne faut pas citer la Passion de S. Quentin, mais les œuvres qu'il a composées à la suite, c'est-à-dire un livre des miracles posthumes du Martyr, un sermon sur sa Translation et un autre sur son Élévation. Ces divers écrits sont publiés dans Héméré et dans Colliette.

Outre ces nombreux documents que nous avons traduits ou analysés, nous avons consulté :

MANUSCRITS : *Bréviaires* et *Lectionnaires du Moyen-Age* conservés à la Bibliothèque d'Amiens sous les nos 112, 113, 115, 117, 118, 149, 152, 153. — *Vitæ Sanctorum* (IXe et Xe siècles), collections de la Bibl. Richelieu, fonds latin, portant les nos 5,299, 11,748, 11,759, 11,951, 12,601. — *Vitæ sanctorum* (XIIIe siècle), no 644 de la Bibl. Sainte-Geneviève. — *Passionnaires du XIIe siècle*, nos 261 et 344 de la Bibl. de Laon. — Collection de D. GRENIER, t. IX, fo 120. — DE COURT, *Mém. chronol.*, livre II, ch. LX et XLVII. — Claude GELLÉE, *Extractum ex bibliotheca Ambianensi* (Archives départementales). — Renseignements divers fournis par M. Ch. Salmon.

IMPRIMÉS : Claude HÉMÉRÉ, *Augusta Viromanduorum, vindicata et illustrata*, 1643, in-4°. — COLLIETTE, *Mémoires pour servir à l'Histoire du Vermandois*, 3 vol. in-4°. — Claude DE LA FONS, *Histoire de S. Quentin*, 1629, in-16. — COLLIETTE, *Histoire de la vie, du martyre et des miracles de S. Quentin*, 1767, in-12. — Claude BENDIER, *la Vie de S. Quentin*, in-18 (l'édition de 1843 est la 32e). — Quentin DE LA FONS, *Histoire de l'Église de Saint-Quentin*, livre I, ch. 16, 17, 18. — *Breviarium regalis ecclesiæ S. Quintini Viromanduensis*, 1642. — *La Vie du très-illustre martyr S. Quentin*, mise en vers par Claude ROHAUT. (Elle est réimprimée dans les dernières éditions de la *Vie de S. Quentin*, par BENDIER, où l'on trouve aussi *le Martyre de S. Quentin*, en vers français, par Joseph HANQUET). — PAGÈS, *Manuscrits*, I, 117 ; V, 424. — TILLEMONT, *Mémoires*, IV, 433, 700. — L'abbé LEFEBVRE, *Heures de Saint Quentin*, 1847, in-18. — LEQUEUX, *Antiquités religieuses du diocèse de Soissons*, I, 287. — PEIGNÉ-DELACOURT, *les Miracles de S. Eloi*, ch. 43. — L'abbé RICHARD, *Origines chrétiennes de la Gaule*, pp. 48, 351. — *Notice sur S. Quentin et Offices pour le* 31 *octobre et le* 2 *mai*, Amiens, 1854, in-12. — L'abbé VAILLANT, *Vie de S. Quentin*, insérée dans les *Petits Bollandistes* et reproduite sous forme de brochure en 1869. — L'abbé GOBAILLE, *Vie de S. Quentin*, traduite d'un ma-

nuscrit du XIIe siècle, conservé dans le trésor de la collégiale de Saint-Quentin, 1870, in-18. — Les recueils hagiographiques de VORRAGINE, LIPPOMANI, FONTAINE, CROISET, BAILLET, André DUVAL, GODESCARD, etc. ; — et les ouvrages, cités en note, de CARLIER, GRÉGOIRE DE TOURS, HORDRET, LE COINTE, D. GRENIER, MARLOT ; de MM. BARRAUD, FISQUET, Ed. FLEURY, FOUQUIER-CHOLLET, Ch. GOMART, GOURMAIN, GOZE, Catherine LÉVÊQUE, RIGOLLOT, ROGER, SALMON, SANTEUL, etc.

Le R. P. Bossue, l'un des savants Bollandistes de Bruxelles, prépare les matériaux des Actes de S. Quentin pour les *Acta sanctorum* du 31 octobre. De son côté, M. Ch. Salmon travaille à une *Histoire de S. Quentin,* qui sera, pour l'étendue des recherches, le digne pendant de sa remarquable *Histoire de S. Firmin.*

S. RIBERT

15 Septembre. — VII[e] Siècle.

D'après la tradition, S. Ribert [1] serait un chorévêque, venu des Iles Britanniques, et qui aurait successivement évangélisé la Flandre, le Ponthieu et une partie de la Normandie.

Le P. Stilting [2] dit avoir pris connaissance d'une lettre d'un religieux de Saint-Valery, adressée à Du Cange et datée de 1668, où il était dit qu'on ne savait absolument rien de S. Ribert, si ce n'est que son nom était inscrit dans le martyrologe de Saint-Valery et qu'on y gardait ses reliques dans l'église de cette abbaye.

La disette de renseignements doit avoir été bien

[1] *Rithbertus*, *Ricbertus*, *Ribertus*, — *Rithbert*. Les Bollandistes lui donnent aussi le nom de *Raimbertus*, que nous n'avons rencontré nulle part : mais c'est une conséquence du système par lequel ils feraient un seul et même personnage de notre S. Ribert et de Raimbert, moine de Saint-Valery, auteur de la *Vie de S. Valery*.

[2]. *Acta sanct.*, t. v, sept., p. 79.

absolue puisqu'Adrien Blondin, prieur de Saint-Valery n'a consacré que deux vers insignifiants à ce personnage, dans son poème sur les saints dont le monastère de Saint-Valery conservait les reliques [1]. Après avoir parlé des châsses de S. Vulgan, et de S. Sevold, il ajoute :

**Additur hisce comes Rithbertus flore juventæ
Qui Valaricanus flos fuit atque jubar.**

Il n'est nullement certain que S. Ribert ait été chorévêque. La tradition lui donne cette qualification ; mais l'abbaye de Saint-Valery ne l'a jamais honoré que sous le titre de confesseur non-pontife. On a pu lui supposer le caractère épiscopal à une époque où on oubliait trop généralement que des moines, des prêtres et même de simples laïques, venus de l'Irlande au VII[e] siècle, évangélisèrent les Gaules et spécialement nos contrées.

Le P. Stilting, qui a consacré une courte notice à S. Ribert, conjecture qu'il a été moine et peut-être même abbé de Saint-Valery. Cette hypothèse n'est basée que sur la présence des reliques de S. Ribert dans cette abbaye, ce qui ne nous paraît nullement concluant. Elles ont pu, comme celles de S. Vulgan et de S. Sevold, y avoir été apportées par des causes dont l'histoire ne nous a pas conservé le souvenir. D'ailleurs, si la tradition des mona-

[1] *Versus panegyrici in laudem et gloriam SS. Walarici, Blithmundi, Wulganii, Sevoldi et Rithberti, quorum reliquiæ in regio sancti Walarici monasterio rite servantur.* Rouen, 1653, in-4°.

stères peut omettre de conserver les noms de quelques uns de ses abbés, cet oubli devient tout à fait improbable quand il s'agit de ceux qui sont rangés au nombre des saints.

Le P. Stilting va plus loin et se demande si notre S. Ribert ne serait pas le même que Raimbert (*Ragimbertus*, *Raimbertus*), troisième abbé de Saint-Valery, qui rédigea la Vie du fondateur de cette abbaye. La différence des noms nous paraît trop grande pour admettre cette identité, et d'ailleurs, comment les moines de Saint-Valery auraient-ils pu oublier une circonstance si glorieuse pour leurs annales?

Le seul renseignement historique incontestable, relatif à S. Ribert, c'est qu'il fut inhumé à Varenne. *Warina quo S. Ricbertus corpore quiescit*, nous dit la Chronique de Fontenelle [1]. *Warina*, désignée au IX[e] siècle sous le nom de *Visroa*, *Visrona*, était un monastère de femmes, situé près des sources de la Varenne, dans la commune actuelle de Monterollier (pays de Caux) [2]. Cette abbaye fut détruite par les Normands, et c'est sans doute alors que le corps de S. Ribert aura été transporté à Saint-Valery.

1. Lib. I, cap. x, ap. *Spicileg*, t. III, p. 212.

2. *Neustria Pia*. — TOUSSAINT DU PLESSIS, *Histoire de la Haute-Normandie*, I. 42. — LEROY, *Histoire de Monterollier*. — L'abbé COCHET, *Seine-Inf. hist.*, p. 524.

RELIQUES.

Le corps de S. Ribert fut conservé à l'abbaye de Saint-Valery jusqu'à la grande Révolution, époque où la plupart des reliques furent brûlées. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur celles de S. Ribert, si ce n'est qu'en 1643 elles furent reconnues par un visiteur de la congrégation de Saint-Maur. Le procès-verbal fait l'énumération des divers ossements contenus dans la châsse spéciale de S. Ribert. (Bolland. *De S. Valarico*, t. I, april. p. 16.)

Le P. Ignace fait figurer le nom de S. Ribert dans la liste des reliques qui étaient conservées au couvent des Chartreux d'Abbeville.

CULTE.

Le nom de S. Ribert ne figure que dans le Martyrologe de Châtelain et dans celui de Saint-Valery. Dans le Propre de ce monastère (1721) son office est indiqué au 16 septembre.

Une annexe de Moreuil porte le nom de Saint-Ribert. C'est une ancienne ferme qui fut donnée au XIIe siècle à l'abbaye de Saint-Vast de Moreuil.

S. Ribert est le patron de Charles-Mesnil, de Quièvrecourt et de Torcy-le-Grand (diocèse de Rouen).

M. l'abbé Cochet (*Églises de l'arrondissement de Dieppe*), t. II, p. 358 donne les renseignements suivants sur le pèlerinage de Charles Mesnil :

« Derrière le chœur de la collégiale, était placée la fontaine de S. Ribert, vulgairement nommée la *Baignerie*. Cette fontaine est encore l'objet d'un pèlerinage, surtout le lundi de Pâques ; on y vient pour les langueurs et pour les maladies intestinales. On boit de l'eau dans un verre, on en emporte dans une bouteille ; malheureusement, on plonge les enfants dans cette eau glacée. Cette eau, toutefois, est claire et limpide; elle est enfermée dans un bassin

en grès, recouvert d'une voûte en maçonnerie; il y a quatre cents ans, dit-on, que cette source est ainsi clôturée. Une petite image du Saint est suspendue au mur; elle est cachée sous une forêt de rubans et de chapelets.

« Cette fontaine est visitée tous les jours et plusieurs fois par jour. Pendant la Révolution, on voulut l'interdire : la ferveur redoubla en raison des obstacles. Le jour, on chassait les pèlerins à coups de bâton : ils y revenaient la nuit. Nous croyons pouvoir affirmer que la sainte intervention de l'Église ne pourrait arrêter ces populations simples et crédules.

« Avouons-le, toutefois, la vénération que l'on porte à cette source sacrée, nous paraît avoir quelque fondement dans l'histoire et dans la tradition. Sans rechercher si elle appartient à ces sources sacrées des païens, que S. Ouen et S. Eloi faisaient combler à leurs peuples, nous pensons que S. Ribert, chorévêque et missionnaire apostolique de nos contrées, qui, d'après les martyrologes, a évangélisé l'antique mansion de Charles-Mesnil, a dû baptiser les premiers chrétiens dans cette eau devenue respectable pour ces populations. On sait, d'ailleurs, que ces saints ermites, que ces *baptistes* de la loi nouvelle aimaient à se retirer au bord d'une onde solitaire, à l'ombre des bois, pour s'y délasser de leurs travaux apostoliques. C'est là que les peuples venaient les trouver, comme autrefois ils allaient trouver Jean au désert.

« C'est à ce point de vue que nous avons considéré la *Baignerie* de Charles-Mesnil; c'est ainsi que nous l'avons saluée comme un des premiers monuments de la religion de Jésus-Christ dans nos contrées sauvages. Pourquoi faut-il que les pas de nos premiers apôtres soient ignorés de leurs disciples? Et comment s'est-il fait qu'une solitude de mort entoure aujourd'hui ce premier sanctuaire de vie? »

La tradition prétend également que S. Ribert a évangélisé les environs de Quiévrecourt et de Torcy-le-Grand. Dans cette dernière localité se trouve une fontaine, très vénérée des habitants, spécialement le jour de la fête de

S. Ribert, c'est-à-dire le dimanche qui suit le 15 septembre. « Ce jour-là, dit l'abbé Cochet (*op. cit.* p. 390), ils vont en procession solennelle à la fontaine où S. Ribert baptisa leurs aïeux. Elle est située dans la forêt, sur le penchant de la colline, en face de l'église de Torcy-le-Grand. Un sentier y conduit les pèlerins. Là affluent, de plus de trois lieues à la ronde, les malades et surtout les fiévreux; ils ne manquent jamais de faire leur prière devant la fontaine et d'y boire de son eau dans une tasse de terre; trois tasses y sont toujours en permanence. La fontaine est ombragée par trois chênes sur l'un desquels est appliqué un tronc : le pied de cet arbre est entouré d'une centaine de harts ou liens de bois que les pèlerins attachent à l'arbre comme pour y lier leurs fièvres. Une petite tonnelle, faite de chèvre-feuille et de coudrier, recouvre la fontaine comme d'une niche; une croix de bois en annonce l'entrée : c'est tout l'ornement de ce temple primitif, digne de ces âges apostoliques où le moine Augustin réunissait les Bretons sous un berceau de verdure. »

ICONOGRAPHIE.

A Quiévrecourt, une statue représente S. Ribert, avec la couronne monastique, portant la crosse et vêtu d'une chape.

M. l'abbé Decorde (*canton de Neufchatel*, p. 195) dit que sa légende est représentée dans cette église sur une boiserie sculptée du XVᵉ ou XVIᵉ siècle. Nous n'avons pu obtenir aucune description de cette sculpture : mais nous avons lieu de croire qu'elle n'a aucun rapport avec la vie complétement ignorée de S. Ribert.

S. RIQUIER

ABBÉ DE CENTULE.

26 Avril. — † 645.

Riquier [1] naquit dans la seconde moitié du VI[e] siècle [2] à Centule, bourg du Ponthieu, qui devait un jour porter son nom. Alcuin, le plus ancien biographe de notre Saint, nous dit que ce n'est point tant par la noblesse de sa naissance que par la pureté de ses mœurs qu'il était recommandable, et que sa jeunesse, écoulée dans les occupations champêtres, donnait déjà quelques présages de sa sainteté future [3]. Ces renseignements peu précis, ont été

[1] *Richarius*, *Ricarius*, *Richerus*. — *Ricquier, Rikier, Ricq*, *Richer*, *Richier*, *Richaire*. — Baronius a confondu notre Saint avec un personnage du même nom que Dagobert chargea d'une ambassade, en 640, auprès du roi des Esclavons.

[2] Aucun document ne précise la date de sa naissance : ce qui n'empêche pas Dominique de Jésus d'articuler celle de 544 ; M. Gilbert, celle de 570, etc.

[3] Non tam nobilibus juxta seculum parentibus ortus quam moribus honestus, et omni probitate devotissimus, ita ut in rustica vita quædam præsagia futuræ sanctitatis gereret. — Hariulfe, citant Alcuin, lui fait dire : *laïca vita*.

interprétés bien différemment. Quelques écrivains [1], frappés sans doute de l'expression *rustica vita*, ont cru que les parents de notre Saint étaient d'obscurs artisans, des ouvriers agricoles. La *vie rustique* n'est nullement exclusive de la noblesse, et l'ensemble du texte d'Alcuin nous paraît donner l'idée de ce que nous appelons aujourd'hui un gentilhomme campagnard. Nous verrons plus tard que Riquier donna la liberté aux serfs de son domaine : nous devons en conclure qu'il appartenait à une famille noble et riche. C'est d'ailleurs ce que nous attestent Enguerran [2] et Angilbert [3].

Le chroniqueur Hariulfe fut le premier qui commença à sortir des bornes de la vérité, en exaltant la noblesse de saint Riquier. ¡Un interpolateur d'Alcuin, que nous aurons souvent occasion de citer, se chargea d'inventer une généalogie bien détaillée, que Malbrancq a reproduite avec quelques modifications [4]. Selon eux, lorsque Clovis eut

[1] Yepez, Rumet, Devérité, Baillet, Butler, etc.

[2] In quo nobilitas generis nec sola refulsit, dit Enguerran dans sa *Vie métrique de S. Riquier*.

[3] Stemmate præcelso, quem Centula protulit ista, dit Angilbert dans l'inscription qu'il composa pour la châsse de S. Riquier.

[4] On a attribué cette invention généalogique à Malbrancq, sans doute parce qu'on ne la trouve pas dans le texte de l'interpolateur d'Alcuin, tel qu'il a été publié par Mabillon (*Act. SS. Ben.* t. II, 197). Mais Dominique de Jésus, dans sa *Monarchie sainte*, publie une *Vie de S. Riquier* d'après un manuscrit qu'il a vu à Noyon. Partout, c'est la traduction de la Vie interpolée : or, il donne la généalogie comme extraite du même manuscrit. Ce qui paraît appartenir en propre à Malbrancq, c'est la substitution de Maurienne à Berthilde et la prétendue demi-fraternité de S. Riquier et de S. Honoré. Nous avons fait remarquer (tome III. p. 39) combien cette parenté est improbable.

embrassé le christianisme, plusieurs chefs francs qui ne voulurent point suivre son exemple, se retirèrent avec Ragnacaire dans le nord de la France, entre la Somme et la mer. Ragnacaire, frère ou cousin de Clovis, après avoir épousé Berthilde, fille de Rinuth, roi de Danemark, ravagea tellement nos contrées qu'il souleva les populations contre lui et fut massacré. Clovis donna à Berthilde le domaine du Ponthieu qu'avait usurpé son mari ; il fit baptiser et élever à sa cour Alquaire, fils de Ragnacaire et de Rinuth [1], et plus tard il lui donna de vastes pays situés au nord de la France. Alquaire épousa Damiane, fille du roi de Bourgogne et nièce de la reine Clotilde. C'est de ce mariage que serait issu S. Riquier.

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter cette fabuleuse invention, adoptée par un certain nombre d'écrivains [2]. La source dont elle émane suffit pour lui enlever toute espèce de crédit.

Nous avons raconté ailleurs [3] comment S. Riquier, vers la fin du VI[e] siècle, offrit une courageuse hospitalité à deux missionnaires Irlandais, Caïdoc et Fricor, que les habitants de Centule avaient accablés d'injures et de mauvais traitements, et comment les pieuses exhortations de ces hôtes amenèrent la conversion de Riquier. Dès lors ce fidèle serviteur

[1] D'après Malbrancq, Maurienne aurait été la femme de Ragnacaire et mère d'Alquaire. Elle aurait ensuite épousé Aymeric, et S. Honoré serait issu de ce second mariage

[2] JEAN DE LA CHAPELLE, le P. IGNACE, FROMENTIN, DE COURT, SIMON MARTIN, DOMINIQUE DE JÉSUS.

[3] Tome I. p. 318.

de Dieu s'adonna nuit et jour à l'oraison et se livra à des jeûnes prolongés qu'il interrompait seulement le dimanche et le jeudi, ne mangeant alors que du pain d'orge, pétri avec de la cendre, et ne buvant que de l'eau pure, souvent arrosée de ses larmes [1]. Ayant reçu de ses hôtes l'habit monastique, il s'associa bientôt à leurs prédications dans le Ponthieu.

Un interpolateur du XI[e] siècle ne s'est point contenté de charger le texte d'Alcuin de quelques additions d'Hariulfe : il y a inséré des récits évidemment fabuleux sur deux voyages de S. Riquier à Rome, le premier, sous le pape Jean II (533-535) qui l'aurait baptisé ; le second, sous Sylvère (536-540) qui l'aurait sacré évêque et patriarche d'Occident. Le même auteur, consignant les rapports certains de notre Saint avec Dagobert (628-638), commet donc un anachronisme d'au moins un siècle. Nous ne rapporterons pas ici ces récits mensongers : mais comme ils ont parfois inspiré l'iconographie du moyen-âge et qu'ils ont été accueillis plus ou moins complétement par plusieurs écrivains [2], nous ana-

[1] Certains hagiographes paraissent avoir voulu rapprocher leurs héros du divin type du christianisme, en exagérant la longueur de leurs jeûnes. Sainte Glossine, abbesse à Metz, et Sainte Euphrasie, de Constantinople, auraient passé parfois toute une semaine sans prendre de nourriture ; S. Siméon Stylite aurait vécu les quarante derniers carêmes de sa vie sans boire ni manger ; le B. Albert, patriarche de Jérusalem, aurait fait un jeûne non interrompu de vingt-deux ans, etc.

[2] JEAN DE LA CHAPELLE, le P. MALBRANCQ, DOMINIQUE DE JÉSUS, SIMON MARTIN, DEVÉRITÉ, etc.

lyserons dans des notes toutes les additions de l'interpolateur [1].

Dès qu'il fut ordonné prêtre, Riquier se mit à prêcher la parole de Dieu dans sa province natale, où le paganisme comptait encore de nombreux adhérents. Ses exhortations portaient d'autant plus

[1] Voici ce que raconte l'interpolateur. Le père de S. Riquier fit plusieurs pèlerinages à Rome : une fois, qu'il y retournait, son jeune fils lui demanda naïvement quelle réception lui faisait S. Pierre ? — Les saints, lui fut-il répondu, ne communiquent pas si familièrement avec les hommes. — Quant à moi, dit l'enfant, si je vais jamais à Rome, je ne veux point en partir sans voir le prince des Apôtres et sans lui parler. — Quand Riquier eut été converti par les missionnaires irlandais, il voulut accomplir le désir de sa jeunesse et partit pour Rome en riche équipage. Ayant rencontré des pauvres en chemin, il leur distribua, en l'espace de trois jours, tout ce qu'il avait reçu de son père pour subvenir aux frais de ce long pèlerinage. Vers la fin du troisième jour, Riquier, qui n'avait plus ni chevaux, ni vêtements, rencontra providentiellement le duc de Germanie qui le reconnut pour son parent et lui fournit abondamment de quoi poursuivre son voyage. Le pape Jean II, surnommé Mercure, fut averti de l'arrivée du pèlerin par une voix céleste qui lui cria : « Lève-toi, assemble ton clergé et vas au-devant d'un vénérable Franc, vrai serviteur de Jésus-Christ, dont le nom doit devenir célèbre dans tout l'univers. Jean II reçut Riquier avec de grands honneurs, en lui prédisant qu'il remplirait un rôle important dans l'Église. Il lui conféra le baptême sur les fonts de Saint-Jean de Latran et, huit jours après, lui donna la confirmation et la tonsure cléricale.

S. Riquier, voulant réaliser le rêve de sa jeunesse, se rendit, d'après le conseil du Pape, auprès d'un ermite, vivant à l'embouchure du Tibre, qui le conduisit à une chapelle célèbre par les apparitions de S. Pierre. Après une nuit passée en prières, Riquier, qui s'était endormi, vit lui apparaître le Prince des Apôtres, en reçut le baiser de paix et, en même temps, des clefs, symbole du pouvoir de lier et de délier. Le Pape, informé de cet événement, ne voulut point cependant conférer immédiatement les saints ordres à Riquier, à cause de son jeune âge ; mais après

de fruits qu'il pratiquait toutes les vertus qu'il enseignait. Miséricordieux envers les pauvres, il leur distribuait ses revenus et les aumônes qu'il recueillait pour eux. Animé d'une compassion agissante envers les indigents, les pèlerins, les veuves, les pupilles et les orphelins, il pouvait dire comme le saint homme Job : « J'ai été l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux et le père des pauvres. » (xxix, 15.)

Loin de redouter le contact des lépreux et de ceux qui étaient atteints de l'éléphantiasis, il ne craignait point de les embrasser et de se laver dans l'eau où on les avait baignés, eau qui, au lieu de

lui avoir fait présent de diverses reliques, il le congédia en lui enjoignant de revenir quelques années plus tard.

En retournant à Centule, Riquier rencontra dans la vallée de la Somme, à Arleux (*Hasloas*, lieu détruit du canton de Bray), un jeune enfant qu'on venait de retirer de la rivière où le diable l'avait précipité. Ressuscité par le serviteur de Dieu, le noyé se leva en déclarant que, grâce à la prière de Riquier, un jeune enfant plus brillant que le soleil l'avait tiré du royaume des ténèbres, dont les suppôts l'avaient suffoqué. Le thaumaturge baptisa non seulement l'enfant qu'il venait de sauver, mais encore toute sa parenté dont la reconnaissance éclata envers l'abbaye de Centule par le don d'une propriété.

S. Riquier ayant trouvé son père en proie à une fièvre violente, le guérit par un signe de croix et en obtint bientôt la permission d'entrer dans les ordres. Le château paternel fut converti en monastère. Les évêques de la province déterminèrent le nouvel abbé à recevoir la prêtrise, de Flavius, archevêque de Reims (ce prélat était mort en 536 !). Le Pape Sylvère, qui régnait (536-540) quand Riquier retourna à Rome, lui conféra l'épiscopat, avec des pouvoirs pour tout l'occident de la France, en sorte qu'il put, dans ses lointaines excursions, administrer le baptême et la confirmation : c'est ce que fit S. Riquier, en dépassant même les limites qui lui étaient imposées, puisqu'il est dit qu'il évangélisa, non seulement l'Aquitaine, la Bourgogne et a Bretagne, mais encore la Hongrie, l'Allemagne et la Saxe.

lui communiquer la contagion, contractait alors une vertu spécifique.

Usant à propos d'indulgence ou de sévérité, S. Riquier savait au besoin briser l'orgueil des pécheurs endurcis. Ce zèle ardent, que ne pouvaient refroidir ni la lassitude ni la flatterie, lui conquit bientôt dans son pays l'estime et l'admiration. Il n'en profita que pour faire múltiplier les aumônes qu'il employait au rachat des serfs et des captifs.

Alcuin ne nous donne point de renseignements précis sur l'époque où fut érigée l'abbaye de Centule. L'interpolateur place cette fondation après le second voyage à Rome et nous dit que Riquier construisit, dans son pays natal, une grande église dédiée à la sainte Vierge, et qu'il la peupla de moines. Si, comme le prétend Hariulfe, S. Riquier prit l'habit religieux aussitôt après sa conversion, on pourrait rejeter jusqu'à l'an 622 la première origine de l'abbaye. L'opinion la plus générale est pour l'an 625 [1]. Quelques auteurs se prononcent pour 630, 634 et même 638. Nous laissons l'élucidation de cette question chronologique à M. l'abbé Hénocque, le futur historien de notre célèbre abbaye picarde.

Dévoré par le désir de sauver les âmes, S. Riquier passa en Angleterre où il convertit beaucoup d'infidèles et racheta un bon nombre de serfs. On rapporte [2] que le saint apôtre, après avoir longtemps

[1] *Gallia christiana*, M. Louandre, M. Gilbert, etc.

[2] *Fertur vero.* Alcuin, par cette atténuation, semble se décharger de la responsabilité historique du fait qu'il va raconter.

prêché dans cette contrée, se rappela soudain qu'il avait laissé à Centule, dans ses propriétés, des serfs qu'il n'avait pas affranchis. « Hélas ! s'écria-t-il, je suis venu dans ces contrées éloignées libérer des esclaves et j'en ai laissé dans mes propres domaines ! Pour comble d'affliction, je prévois qu'ils vont bientôt mourir. » Il ordonna alors à quelques-uns de ses compagnons de retourner en hâte dans le Ponthieu pour affranchir de sa part tous ses serviteurs. Ainsi que leur maître l'avait prédit, ils moururent peu de temps après être sortis de leur condition. « Dans ce fait qui révèle la charité attentive du Saint, dit avec raison M. Louandre[1], se révèle aussi le rôle et l'esprit de l'Église dans ses premiers temps. En plaçant ainsi l'affranchissement des personnes au rang des bonnes œuvres, elle tendait à faire disparaître les dernières traces de l'esclavage antique et préparait de loin, en quelque sorte, l'affranchissement des communes. »

Revenu en France, Riquier continua à opérer de nombreuses conversions. Il se lia avec S. Adalbaud, l'un des principaux seigneurs de la cour de Clovis II, et avec sa noble épouse, Ste Rictrude. Un jour, qu'il venait de leur rendre visite, probablement au *castrum* de Douai, et qu'il était remonté à cheval, Rictrude lui présenta son fils, nommé Mauront, pour qu'il reçût une dernière bénédiction. Riquier prit

On ne comprend guère, en effet, comment S. Riquier, allant délivrer des serfs à l'étranger, ait pu oublier d'affranchir les siens.

[1] *Histoire d'Abbeville*, I, 35.

dans ses bras l'enfant qu'il avait jadis baptisé [1]; voici que le cheval se cabre et s'emporte : la mère épouvantée détourne les yeux... mais, grâce aux prières de notre Saint, l'enfant glisse doucement à terre, comme un jeune oiseau dont les ailes déployées amortissent la chûte. Le cheval s'arrête, recouvre sa douceur habituelle, et Rictrude reprend dans ses bras son enfant souriant [2].

Hariulfe ajoute ici un miracle plus extraordinaire qui se serait passé à Sorrus, dans le canton de Montreuil. Un soir d'hiver, saint Riquier revenant d'Angleterre, avec une troupe de captifs qu'il y avait rachetés, alla demander l'hospitalité à Sigetrude, ou plutôt Sorusse, épouse de Fumers, comte de Boulogne. La dame du logis refusa de recevoir les voyageurs à une heure si avancée, et force leur fut de coucher dans un fossé. La neige tomba toute la nuit, mais respecta le campement improvisé. Sorusse, frappée de ce prodige, voulut expier sa faute en faisant don de sa métairie à l'abbaye de Saint-Riquier. Comme la propriété manquait d'eau, notre Saint, sur la prière de Sorusse, planta son bâton en terre et fit jaillir une fontaine. L'interpolateur a reproduit ce récit et a raconté, de plus, deux autres miracles qui expliqueraient l'origine des noms de Mésoutre et de Douriez [3].

[1] Malbrancq (I, 372) raconte qu'en se rendant chez Rictrude pour baptiser Mauront, S. Riquier fut assailli par une grande pluie, qui ne mouilla point ses vêtements.

[2] S. Mauront devint abbé de Bruel (Merville), sur les bords de la Lys.

[3] Un jour que Riquier n'avait point de barque à sa disposition pour passer l'Authie, il la traversa à pieds secs. Une autre fois,

Dagobert Ier, accompagné de nobles francs, vint à Centule rendre visite à l'illustre abbé et se recommander à ses prières. Celui-ci, avec une liberté toute sacerdotale, recommanda au roi de fermer l'oreille aux flatteries intéressées des courtisans, de ne point se laisser séduire par les enivrements du pouvoir et l'appât des richesses périssables, mais de craindre les jugements de Dieu qui exigent des comptes bien plus sévères de la part de ceux auxquels il a imposé la redoutable charge de l'autorité.

Loin de se formaliser d'un tel langage [1], Dagobert fit asseoir S. Riquier à sa table, et celui-ci en profita, l'espace d'un jour et d'une nuit, pour entretenir les

étant poursuivi par des pirates jusque sur les bords de cette rivière qu'il n'y avait pas moyen de traverser, il fut soudain transporté de l'autre côté, avec ses compagnons, dans un bois assez éloigné. Il y bâtit une cabane qui fut appelée *ultrum*, au-delà. Ce fut l'origine du village de Mésoutre, qui est appelé *Mos ultrum* en 845 et *Missultra* en 1123.

C'est aussi quand notre missionnaire attendait une barque pour traverser l'Authie, qu'un aveugle du Ponthieu vint le supplier de lui rendre la vue. Riquier exauça sa prière en lui mettant un peu de salive sur les paupières. Le lieu où s'accomplit ce prodige fut appelé *Domnus Richarius*, que Mabillon traduit par Douriez. Mais le nom de cette localité, située dans le canton de Campagne, est évidemment une contraction de son ancienne désignation latine, *Duroicoregum*, inscrite dans la Carte de Peutinger.

A ces faits apocryphes, ajoutons-en un autre mentionné par Malbrancq (I,382) : S. Riquier aurait assisté à la consécration de l'église de Saint-Josse-sur-Mer, bâtie par Haymon, comte de Ponthieu.

[1] M. Louandre (*Biogr. d'Abbeville*) dit que S. Riquier reprocha à Dagobert son immoralité, son luxe, ses cruautés, le meurtre des Bulgares, l'assassinat de Bernufe, etc. C'est là un commentaire beaucoup trop imaginatif du texte d'Alcuin.

convives des salutaires enseignements de la foi. Le roi tint à lui prouver sa pieuse vénération, en lui faisant don, pour l'entretien du luminaire de son église, de trois domaines situés dans le Ponthieu, Hautvillers, Réaulmont et Valines [1]. Ainsi donc, comme le remarque M. de Montalembert [2], « malgré leur cruauté sans cesse renaissante et leurs mœurs si peu chrétiennes, tous ces rois Mérovingiens savaient au moins écouter la vérité et même honorer ceux qui leur faisaient l'honneur de la leur dire sans détour. »

Pour échapper aux hommages qui lui arrivaient de toutes parts et de tous les rangs de la société, S. Riquier résolut de se confiner dans un désert. Après avoir remis le gouvernement de son monastère à Ocialde, il se retira avec un compagnon, nommé Sigobard, dans la forêt de Crécy [3], où il occupa des terres dont lui firent don Gislemer, illustre et fervent chrétien, ainsi que Mauronte, conservateur des forêts de la couronne.

C'est un fait remarquable que la plupart des anachorètes, tout en cherchant l'isolement, ont peuplé les solitudes. Le secret de leur retraite finissait par s'ébruiter ; les pauvres venaient demander des secours matériels ; les malades et les infirmes

[1] Ces deux dernières localités, aujourd'hui disparues, étaient situées, comme Hautvillers, non loin du Titre, dans le canton actuel de Nouvion.

[2] *Les Moines d'Occident*, II, 607.

[3] *Silva Crisciacensis*. Malbrancq, qui avait lu *Tristiacensis* dans une leçon fautive, s'est imaginé qu'il s'agissait de Bruel, aujourd'hui Merville, dans l'arrondissement d'Hazebrouck. C'est là qu'il fait vivre et mourir S. Riquier.

accouraient solliciter des prières; enfin, il venait s'offrir des disciples que la charité interdisait de repousser. L'ermitage se changeait alors en monastère, ou parfois un monastère se fondait à côté de l'ermitage. C'est ce qui advint à S. Riquier. Près de sa cabane de roseaux, s'éleva une abbaye, dédiée à Notre-Dame; elle prit le nom de Forestmontiers [1] et compta bientôt Mauronte [2], dit-on, au nombre de ses membres. L'abbé de Centule fut bien le fondateur de cette nouvelle colonie religieuse [3]; mais il ne faudrait pas, à l'exemple du P. Ignace, le considérer comme en ayant été le premier abbé.

Le pieux solitaire mena une vie si mortifiée qu'il parut bientôt n'avoir plus que les os et la peau et qu'il avait besoin d'un bâton pour soutenir son corps affaibli. La réputation de ses austérités attirait près de lui des aveugles, des muets, des sourds, des boiteux, des paralytiques, des lépreux et d'autres malades qui retournaient guéris, en bénissant sa mémoire.

Les animaux eux-mêmes, ajoute Hariulfe, lui témoignaient leur confiance affectueuse. Quand notre Saint mangeait, les oiseaux venaient l'entou-

[1] *Foreste monasterium* ou *Forestis cella*, le monastère de la forêt. — Canton de Nouvion.

[2] Hariulfe, modifiant le texte d'Alcuin, dit que Mauronte était fils de Ste Rictrude et confond ainsi à tort Mauronte, grand forestier de la Couronne, avec S. Mauront, abbé de Bruel, qui avait été baptisé par S. Riquier.

Quelques écrivains, comme M. Louandre, disent que que l'abbaye de Forestmoutiers ne fut construite qu'après la mort de S. Riquier.

rer, se perchaient sur ses genoux et sur ses épaules et, quand ils avaient obtenu quelques mies de pain, ils manifestaient leur joyeuse reconnaissance par leurs chants et leurs battements d'ailes.

Averti de sa fin prochaine par une révélation, S. Riquier dit à son disciple Sigobard : « Je sais, mon fils, que ma dernière heure n'est pas éloignée et que je vais bientôt comparaître devant le souverain Juge, dont j'implore la clémence. Prépare-moi donc un cercueil pour le jour où je changerai une chair corruptible contre l'immortalité. Puisse le Seigneur m'être miséricordieux et me préserver alors des embûches du démon. Sigobard, se conformant à cet ordre, fendit un tronc d'arbre et le creusa à la taille de son père spirituel. En songeant à cette funèbre destination, il mouillait de ses larmes le tronc qu'il évidait. Le vieil anachorète s'affaiblit de jour en jour, tout en continuant de se livrer à ses pieux exercices. Après avoir reçu le saint viatique, il mourut le 26 avril de l'an 645 [1].

Pendant les obsèques, Sigobard s'endormit et vit lui apparaître S. Riquier, brillant comme le soleil, au milieu d'un palais splendide : « Voilà, lui

[1] C'est la date donnée par Mabillon, le *Gallia christiana*, Bulteau, l'*Art de vérifier les dates*, Butler, Baillet, M. Louandre, etc. Fleury dit en 625 ; Simon Martin, en 630 ; Dominique de Jésus, en 631 ; Bucelin, en 642 ; Devérité, en 646 ; Malbrancq, après 658 ; Le Cointe, en 674. On comprend que les écrivains qui ont admis le fabuleux voyage de S. Riquier sous les papes Jean II et Sylvère aient dû avancer la date de sa mort, sous peine de le faire vivre cent trente ans. Malbrancq, pour adoucir l'anachronisme, substitue aux noms des papes, donnés par l'interpolateur, ceux de Jean III et de Pélage II.

dit-il, la somptueuse demeure que Dieu m'a préparée en échange de celle que je viens de quitter. » Sigobard, s'étant réveillé, continua, d'un cœur allégé, l'office des funérailles.

Le Saint fut inhumé dans l'église Notre-Dame de Forestmontiers, d'où il devait être bientôt transféré à Centule.

RELIQUES ET MIRACLES POSTHUMES.

Le corps de S. Riquier ne resta que cinq mois et douze jours à Foresmontiers ; l'abbé Ocialde le transféra, exempt de toute corruption, et le plaça, le 9 octobre, dans l'église Notre-Dame de Centule, au milieu d'un immense concours des populations environnantes.

Sous l'abbatiat de Symphorien († 791), un des religieux, atteint d'une peste qui faisait d'affreux ravages, revint à la santé par l'invocation de S. Riquier, ainsi que tous ceux qui allèrent prier sur son tombeau. Alcuin nous signale en outre la guérison d'un paralytique qui laissa ses béquilles dans l'église, de plusieurs démoniaques, et la délivrance de prisonniers enchaînés qui avaient invoqué notre Saint en traversant la place de Centule *(Vita S. Richarii)*. Grâce à la munificence de Charlemagne, S. Angilbert, vers l'an 800, transféra le corps de S. Riquier de son coffret en bois dans une châsse ornée d'or, de pierres précieuses et de sujets ciselés, sur laquelle il fit graver les vers suivants :

Aurea cœlestem thesaurum contegit urna,
Cultorem Domini nomine Richarium ;
Stemmate præcelso quem Centula protulit ista,
Quique loci pastor floruit egregius.

Postpositis mundi quo grandi fulsit honore,
Amplas divitias sprevit amore Dei.
Hic corpus proprium frangens certamine duro,
Vir pius et magnus semper in orbe eluit.
Hic vitam functis reparavit, lumina cæcis,
Leprosisque salus hoc refovente redit.
Plenus apostolicis virtutibus atque loquelis,
Cœlestes tenuit semper in ore dapes.
Huic karolus princeps condignum mente benigna
Perficiens templum condidit et tumulum,
Post sexagenos et centum circiter annos,
Cum Domini servus integer extat adhuc;
Ipsius ut meritis capiat cœlestia regna,
Regnaque francorum pace quietus agat.

Un moine anonyme de Centule, qu'on croit être le diacre Michon, nous raconte une série de miracles accomplis dans le cours du IX[e] siècle.

Vers l'an 814, sous l'abbé Héric, un de ses vassaux, nommé Heuton, obtint le fief de Sorrus qui fournissait à l'abbaye des chaussures et des vêtements. C'est dans cette localité que séjournait S. Riquier, quand il se rendait en Angleterre pour en évangéliser les habitants et y racheter des serfs. Près de là se trouvait un bois où l'on vénérait un hêtre près duquel le Saint s'arrêtait souvent pour prier; il était situé dans le domaine donné à l'abbaye par la dame de Sorrusse dont nous avons déjà parlé. Nous pouvons supposer que c'était un de ces arbres, vénérés par suite d'une tradition druidique, et dont S. Riquier avait modifié le culte en y enchâssant des reliques. Lorsque Heuton devint administrateur de cette propriété, il remarqua l'énorme grosseur de ce hêtre et ordonna de l'abattre pour le détailler. Les ouvriers lui rappelèrent la tradition et dirent qu'ils n'oseraient jamais s'armer d'une hache sacrilége pour opérer une telle destruction. Cependant, pressés par l'insistance de leur cupide maître, ils furent obligés

d'accomplir ses ordres. Après avoir abattu l'arbre et coupé les branches, ils trouvèrent, sous l'écorce, des cheveux et des poils de barbe qu'ils crurent être des reliques de S. Riquier, mais que Heuton, se montrant incrédule, fit jeter au vent. La partie inférieure du tronc résistant à la poussée des coins, enfoncés à coup de maillet, elle fut chargée sur un chariot et conduite à la résidence de Heuton qui partit bientôt à la chasse du lièvre : mais, atteint soudain d'un mal indéfinissable, il fut obligé de revenir chez lui. Un des colons réussit alors à fendre le tronc où l'on trouva une croix, en relief d'un côté et en intaille de l'autre. Les serviteurs épouvantés portèrent les deux fragments dans le magasin où leur maître conservait ses trésors sous clé. Le lendemain, le gardien qui y avait couché ne retrouva plus le tronc merveilleux et l'on ne sut jamais comment il avait disparu. Quant à Heuton, il mourut cinq jours après sa criminelle entreprise.

Le prodige suivant s'accomplit dans cette même propriété, sous l'abbatiat d'Elizachar (822-837). Un tilleul avait été fendu en quatre et renversé à terre par la violence d'une tempête. Le cellerier avait fait apprêter coins et maillets pour débiter cet arbre : mais, le lendemain, les ouvriers qui devaient accomplir cet ordre trouvèrent le tilleul relevé de sa chute et conservant seulement des cicatrices longitudinales qui rappelèrent longtemps sa quadruple fracture.

Un riche propriétaire de la Bourgogne avait une fille paralytique qu'il avait en vain menée aux pèlerinages les plus renommés. Une nuit, il vit en songe un personnage inconnu qui lui dit : « Conduis ta fille unique dans le nord de la France, au monastère de Centule qui est situé à quinze lieues du port de Quentowic [1] ; prépare trois

[1] *S. Richarii monasterium quod situm est spatio quindecim leucaram a porta Quentowic.* La lieue de cette époque comprenant environ 4,000 mètres, M. Cousin, président de la Société Dunkerquoise, tire un argument de ce passage pour montrer que Quentowic était situé sur le territoire d'Etaples et non pas à Saint-Josse-sur-mer.

cierges pour en offrir un à chacune des trois églises de l'abbaye, parce que la fête patronale approche. » Le bourguignon mit sa fille en litière et partit pour Centule où il dressa une tente près du monastère, attendu que les règlements dressés par Elizachar interdisaient aux femmes l'accès de l'enceinte conventuelle. Les Bénédictins, en reconnaissance des aumônes des deux pèlerins, leur envoyèrent, après la messe solennelle du patron, du vin bénit de leur récolte. La paralysée qui, d'ordinaire, ne pouvait bouger ses mains, saisit le vase et s'empressa d'y boire. Bien plus, elle circula autour de la table et offrit de ce vin à tous les convives. Sa guérison fut si complète qu'elle put retourner à cheval en son pays.

Une courtisane, nommée Olgia, native des terres d'Agenvillers [1] et demeurant à Centule, avait contribué à la perte de bien des âmes. Ses excès la paralysèrent d'une façon hideuse. Ayant été transportée dans l'église de Centule, elle fut guérie par l'intercession de S. Riquier. Au lieu de changer de vie, elle s'enfonça davantage dans le bourbier du vice : aussi fut-elle châtiée encore plus sévèrement. Sa seconde attaque de paralysie lui enleva l'usage de la parole. On la porta de nouveau au tombeau de S. Riquier : de là, elle aperçut des pommes sur un autel voisin et fit signe qu'on lui en donnât. A peine en eut-elle goûté qu'elle recouvra la parole. Cette fois, sa conversion fut sérieuse et ne subit plus de rechute.

Un nommé Restold, natif d'Ergnies [2], qui avait été accueilli par charité dans le monastère, se permit d'aller pêcher dans le vivier. Il passa là toute la nuit qui précède la Pentecôte ; mais, après une longue séance infructueuse, il se trouva engourdi par le froid et alla se cou-

[1] *Villare.* Ce village, nous dit M. Hénocque, était situé au nord de Saint-Riquier et fut transporté, à la suite des guerres, là où il subsiste encore aujourd'hui, dans le canton de Nouvion.

[2] *De pago Evercino.* — Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher.— Est-ce bien Ergnies ? L'appellation de *Pagus* ne convient pas à un village. Ne s'agirait-il pas du Vexin ?

cher dans la boulangerie. Quand les frères, chargés de la cuisson du pain se furent réveillés et eurent allumé le four, ils furent grandement surpris de découvrir ce dormeur qui avait trahi sa présence par des gémissements. Interrogé sur le motif de ses plaintes, Restold raconta avoir rêvé que le cellerier, en lui reprochant son indélicatesse, l'avait tellement étreint qu'il en était tout perclus. Le rêve était si bien devenu une réalité que le pauvre homme resta, plusieurs années, comme une masse inerte, dans l'atelier des boulangers. Un dimanche d'août, les religieux, pendant le chant des matines, entendirent un grand cri parti du côté du portail et trouvèrent là notre impotent, étendu tout de son long. Après l'avoir transporté sur un matelas devant le tombeau de S. Riquier, ils l'interrogèrent au sujet du cri qu'il avait jeté : « Longtemps, répondit-il, je vous écoutai chanter matines ; mais le sommeil me gagna ; je vis alors m'apparaître deux vieillards inconnus, vêtus de blanc, qui, après m'avoir reproché mon sommeil, me prirent par les pieds et les épaules et m'étendirent dans la position où vous m'avez trouvé : c'est alors qu'en me réveillant j'ai poussé le cri qui a attiré votre attention. » Le paralytique était guéri : aussi les moines rendirent-ils grâces à Dieu de ce prodige et continuèrent-ils à subvenir aux besoins du pauvre homme qui demeura dans les environs du monastère.

Un habitant de Vitz-sur-Authie [1], s'étant arrêté à boire avec des voleurs qu'il croyait d'honnêtes gens, fut capturé avec eux et conduit à Domqueur [2]. Le séjour qu'il fit dans la prison lui causa une paralysie de tous ses membres. Les gardiens ayant fini par le relaxer, ses parents le portèrent d'abord à son pays et, un peu plus tard, sur sa demande, à Saint-Riquier. Au bout d'une année, il obtint du saint patron un complet retour à la santé.

Une enfant de trois ans, aveugle de naissance, native de *Prineres*, fut portée à Centule, la veille de la fête de S. Riquier. Le gardien de l'église reçut les parents dans le

[1] *Altiswico, Altisgnico?* — Canton de Crécy.
[2] *Dulcurium.* — Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher.

parvis et leur offrit un cierge allumé. La petite fille s'en saisit et prit bientôt après une pomme que lui offrit le custode. On reconnut par là qu'elle n'était plus aveugle.

Les six derniers miracles que nous venons de raconter s'étaient accomplis sous l'abbatiat d'Elizachar (822-837). Les suivants eurent lieu sous l'abbé Louis.

En 845, l'approche des Normands qui remontaient la Loire détermina les moines de Saint-Riquier à s'enfuir avec leur trésor et leurs reliques. A la suite de cette absence qui dura trois semaines, le corps du saint patron fut réintégré à sa place ordinaire, le jour de Pâques, avec une pompe qui attira une grande affluence de tous les points du Ponthieu. Ce jour-là, un paralytique des environs, nommé Gotselin, se fit porter devant la châsse et fut si bien guéri qu'il put regagner son domicile à cheval.

C'est en cette même circonstance que fut soudain rendu à la santé un domestique hydropique qu'on avait déposé dans l'atelier des tourneurs, et qui fut transporté devant la châsse.

Une noble famille présenta à l'abbaye un tout jeune enfant nommé Albéric, paralysé de tous ses membres, même de sa langue, et promit de le consacrer à ce sanctuaire si la santé lui était rendue. En signe de ce vœu, on tonsura l'enfant qui, après avoir passé une nuit dans l'église fut complétement guéri, sauf un certain embarras de parole : ce qui ne l'empêcha point plus tard de remplir tous les devoirs de la vie monastique.

Une femme devenue aveugle, ne pouvant plus rendre de services à son mari, obtint de lui l'autorisation d'aller solliciter le voile monastique à l'abbaye de Saint-Riquier. Elle y reçut l'habit et partit ensuite pour aller vivre en tertiaire dans les environs. Arrivée à Nuemont [1], elle dit à ceux qui la conduisaient : « Il me semble entrevoir une montagne que couronne une église avec ses tours. » On supposait quelque illusion de sa part, mais on reconnut bien vite la vérité, quand l'aveugle guérie marcha seule

[1] Voir page 441 l'origine de ce nom de lieu.

d'un pas assuré, en bénissant la Vierge et S. Riquier de leur miraculeuse intercession.

Un prisonnier qui passait par Çentule se prit à dire : « O, S. Riquier, secourez-moi ! » — « En tout cas, ce ne sera pas pour aujourd'hui, reprirent les geôliers. » Mais soudain le captif voit tomber ses fers et court dans l'église où le droit d'asile le rend inviolable.

Le même sort advint à un autre prisonnier de Domqueur, voleur de profession. Son geôlier le promenait enchaîné dans les environs et sollicitait pour cet infortuné des aumônes qu'il avait l'indélicatesse de s'approprier. Passant à Centule, il entra dans l'église, laissant son prisonnier à la porte. Celui-ci, grâce à la protection de S. Riquier, vit tomber ses chaînes et s'empressa d'entrer dans l'église pour se mettre sous l'abri du droit d'asile.

Le même chroniqueur, que nous continuons de résumer, déclare avoir été témoin des miracles suivants :

Au mois de mai de l'an 859, une invasion de Normands dévasta nos contrées et vint ruiner la ville d'Amiens. A l'approche de ces hordes féroces, les moines de Saint-Riquier prirent la fuite et allèrent passer environ six mois chez une dame pieuse et charitable, à *Podervais*, c'est-à-dire à Albert [1]. Le 22 janvier de l'an 860, une pauvre femme de ce pays vit en songe un vieillard portant un bâton d'or, qui lui demanda où se trouvaient les moines. La pauvresse, craignant que ce fut un danois, répondit tout d'abord qu'elle n'en savait rien. Mais, bientôt rassurée, elle avoua que ces religieux avaient reçu l'hospitalité d'une noble dame qui la nourrissait de ses aumônes. Le vieillard — on devine que c'était S. Riquier — reprit aussitôt : « Va dire à mes serviteurs qu'ils n'ont plus rien à craindre de la fureur des Normands; j'ai protégé leur monastère où ils peuvent retourner dès maintenant. » Les Bénédictins, instruits de cette vision, retournèrent à Centule où ils ne furent plus

[1] Les Bollandistes disent dans une note « Prædium (vulgo *poder*) Vasii vel Gervasii. » Il s'agit ici d'Encre ou Albert, dont l'église était sous le vocable de S. Gervais.

jamais inquiétés par les pirates danois, dit notre chroniqueur [1].

L'église de Chevincourt [2], propriété de l'abbaye de Saint-Riquier, était sous le vocable du fondateur de Centule et se trouvait située entre la métairie du seigneur du lieu et celle du desservant de l'église. Ce prêtre, nommé Wariculfe, avait un serviteur appelé Martinet qui, à l'insu de son maître, transportait dans les propriétés presbytérales les objets qu'il volait dans le domaine seigneurial, en passant par l'église. Un jour qu'il la traversait ainsi, chargé de bois dérobé, S. Riquier lui apparut sous les traits d'un vieillard, revêtu d'une robe blanche et appuyé sur un bâton; il lui reprocha vivement ses méfaits et lui intima l'ordre de ne plus les renouveler. Martinet, sous l'impression de ces menaces, s'abstint pendant trois ou quatre mois de toute rapine, mais il retomba ensuite dans ses anciennes habitudes. S. Riquier lui apparut de nouveau en le prenant sur le fait et, cette fois, accompagna ses reproches d'un vigoureux soufflet qui renversa notre maraudeur. Martinet resta misérable et malingre jusqu'à la fin de ses jours.

Une femme d'Agenvillers [3], nommée Awinde, travaillait à faire de la toile le jour de la fête de S. Riquier, qu'on célébrait dans ce village, fief de l'abbaye. Ses voisins lui ayant reproché de donner un tel scandale : « Il y en a assez d'autres sans moi, répliqua-t-elle, pour fêter cette solennité ! » Son impiété reçut un rapide châtiment: une tumeur pestilente l'emportait au bout de trois jours.

Une pauvre jeune fille nommée Gorhelde, demeurait à l'hospice de Friaucourt [4], paralysée, depuis un an, à la suite d'une maladie pestilentielle. Pendant la nuit, une figure inconnue lui apparut et l'engagea à porter un cierge à l'église de Saint-Riquier. A chaque vision de ce genre

[1] Ce qui prouve qu'il écrivait avant l'an 881, époque où l'abbaye fut saccagée par Garamond ou Gormont, chef des Normands.

[2] *Civino curtis* — Canton de Ribécourt.

[3] *Argovillare* — Canton de Nouvion ?

[4] *Froocurtis.* — Faubourg de Saint-Riquier.

la malade se contentait d'envoyer le cierge. Enfin, à l'approche de la fête de S. Riquier, la même apparition ordonna à la paralytique de ne plus différer l'entier accomplissement des ordres qui lui avaient été donnés. Gorhelde se rendit alors avec sa sœur à l'église de Saint-Riquier, pendant qu'on y chantait les matines de la fête patronale, et recouvra l'usage de ses membres, près du tombeau miraculeux. Depuis lors, en signe de reconnaissance, elle porta toujours un voile comme les religieuses.

Ce fut aussi le jour d'un anniversaire de S. Riquier qu'une mère vit son enfant aveugle ouvrir ses yeux à la lumière.

Un enfant de Cahours [1], nommé Dodon, qui ramenait ses bœufs du labour, fut renversé par un tourbillon et tellement contusionné qu'il en devint impotent. La mère fit vœu de le conduire, quand cela se pourrait, au tombeau de S. Riquier et, en attendant, le mena à Friaucourt. De là, le pauvre enfant envoyait souvent un cierge au sanctuaire vénéré et parfois l'y portait lui-même. Au bout de trois ans, il commençait à marcher à béquilles et fut radicalement guéri le jour de la fête de S. Riquier.

Le 25 octobre 864, le chef de S. Riquier, qu'on avait déposé dans un coffret de bois très portatif, par crainte des Normands, fut transféré dans une châsse d'argent décorée d'or et de pierres précieuses. C'est en cette occasion que fut guéri un cuisinier, nommé Géraud, qu'une maladie d'yeux avait rendu presque aveugle depuis dix-huit mois. Sa confiance dans l'intercession de S. Riquier fut si bien récompensée qu'une semaine après cette translation il y voyait mieux que jamais.

A Vauchelles-lès-Domart [2], un enfant de sept ans, nommé Hildrade, tomba en paralysie. L'année suivante, on le porta au pèlerinage de Saint-Aubin, à Villers-sous-Ailly, sans qu'il éprouvât aucune amélioration dans son état.

[1] *De villa Cathorto.* — Paroisse du doyenné de Saint-Sépulcre d'Abbeville.

[2] *Valcellas.* — Canton de Domart.

Un séjour d'une semaine à Saint-Riquier n'eut pas plus de résultat. Il y retourna une seconde fois et y demeura sept années. Ses patientes prières furent enfin exaucées, à un jour de fête patronale.

En vain les médecins avaient-ils employé le fer et le feu pour guérir un malade d'Estrebœuf [1]; en vain ce pauvre impotent s'était-il fait transporter à diverses fêtes patronales; il ne fut guéri qu'en assistant à celle de S. Riquier. L'année suivante, il négligea de retourner à pareil jour à ce sanctuaire pour rendre grâce à Dieu: aussi devint-il soudain plus impotent que par le passé. On le conduisit dans une charrette à la fête de la translation (9 octobre) et, au mois de février suivant, il était radicalement guéri.

Une jeune fille de Bouchon [2], en travaillant le jour de la purification, fut soudain punie par une contraction des doigts de la main gauche. Elle invoqua S. Riquier et se rendit à sa fête. Arrivée au village d'Yaucourt [3], elle recouvra l'usage complet de sa main.

Pendant que les reliques de S. Riquier et le mobilier ecclésiastique de l'abbaye se trouvaient déposés à Albert, par crainte des Normands, une femme qui avait le même genre d'infirmité que la précédente obtint sa guérison, le samedi saint, dans l'église consacrée à S. Gervais.

Ansleic était du nombre des Danois convertis au christianisme qui demeuraient à la cour du roi Charles le Chauve. Alors qu'il allait remplir une mission en Angleterre, il passa par Centule et s'agenouilla pieusement à tous les autels de l'église. Un danois de sa suite, encore païen, ne voulut rendre aucun témoignage de respect ni à Dieu ni à son serviteur S. Riquier. Après avoir traversé la Manche, il tomba gravement malade. Comprenant la cause de son infirmité, il envoya quatre fils d'argent et

[1] *Scalbacis.*— Canton de Saint-Valery.
[2] *De villa Botiono.*— Canton de Picquigny.
[3] *Hinwalthcortis.*— Même canton.

un fil d'or, tous de sa taille[1], pour les cinq autels de l'église de Saint-Riquier, avec un cierge pour chacun. Aussitôt il éprouva un grand soulagement et, trois jours après, il pouvait vaquer à ses affaires.

Le même chroniqueur mentionne encore la guérison de deux femmes chiragres, l'une d'Hautvillers, l'autre de Long[2]; d'un pauvre de Neuville[3] qui était privé de l'usage des jambes et de la vue ; de deux jeunes filles paralytiques dont l'une était de Drucat[4]; d'un enfant impotent âgé de quatre ans ; d'un vieillard de Fleury-en-Vexin[5], muet de naissance ; et d'un enfant de douze ans, né infirme, qui habitait Duclair[6].

Un écrivain anonyme du XIe siècle nous a laissé le récit suivant des diverses translations qu'on fit, à cette époque, des reliques de S. Riquier:

En 939, Herluin II, comte de Ponthieu, avait taillé en pièces les soldats d'Arnoul le Vieux, comte de Flandre (919-964), qui s'était emparé du Ponthieu. Celui-ci se vengea bientôt en envahissant les villes de Saint-Valery et de Saint-Riquier, d'où il enleva les reliques des saints patrons, pour les porter à Montreuil, croyant peut-être ainsi conquérir une sorte de *palladium* pour cette ville usurpée. Vers 950, Foulques, abbé de Centule, parvint à suborner le gardien du trésor de Saint-Sauve de Montreuil. D'accord avec lui, il se présenta à cheval, à la porte de l'église,

[1] Voici le texte : Jussitque tendere quatuor fila argentea et unum aureum, suæ staturæ altitudinis parilia, disponens ea mittere pro suæ devotionis beneficio basilicæ B. Richarii, unicuique etiam aræ candelam cum singulis nummis statuens imponere (lib. II *Miracul.* n° 16.)

[2] *Longo.* – Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher.

[3] *Nova villa.* — Près de Saint-Riquier.

[4] *Durcapto.*— Paroisse du doyenné de Saint-Sépulcre d'Abbeville.

[5] *Floriaco, de pago Vilcassino.* — Canton de Chaumont (Oise).

[6] *Durclaro.*— Arrondissement de Rouen.

pendant la nuit, et reçut entre ses mains le précieux trésor. En ce moment, le cheval fléchit les genoux et inclina la tête. Le custode qui devait craindre pour sa vie, si jamais sa complicité était découverte, usa de ruse pour se mettre à l'abri du soupçon. Quand il supposa que Foulques était déjà éloigné d'une lieue, il alluma les cierges et poussa de grands cris, en annonçant qu'on venait d'enlever le corps de S. Riquier. Le peuple accourt, les soldats flamands se mettent en campagne, aperçoivent le ravisseur monté sur un cheval blanc, et le poursuivent vivement. L'abbé de Centule allait être atteint, en arrivant au Mont-aux-Anges, quand Dieu, l'environnant d'une nuée, le déroba ainsi aux poursuites des cavaliers désappointés. Une chapelle commémorative de ce miracle fut érigée en cet endroit du territoire de Gapennes, qui prit le nom de *Nubili Mons* (Nuemont). Ce sanctuaire subsistait encore au XVIIIe siècle, où il continuait à être un rendez-vous fréquenté de pèlerinage.

Arnoul le Vieux ne se tint point pour battu. En 951, il réussit de nouveau à enlever la châsse de S. Riquier et, cette fois, pour la mieux mettre à l'abri de toute surprise, il la confia, ainsi que celles de S. Valery et de S. Silvin, à l'abbaye de Saint-Bertin. Vingt-neuf ans plus tard, S. Valery apparut en songe à Hugues Capet, alors comte de Paris et duc de Bourgogne : « Riquier et moi, lui dit-il, nous sommes exilés loin de notre monastère par suite des ruses du comte de Flandre. Dieu t'a choisi pour ramener nos ossements dans les sanctuaires où ils étaient vénérés. Si tu remplis cette mission, toi et ta race régnerez sur la France jusqu'à la septième génération ! »

Le comte de Paris voulut non seulement exécuter cet ordre, mais encore relever de ses ruines l'abbaye de Saint-Riquier. Pour accomplir cette œuvre, il jeta les yeux sur un moine de Corbie, dont les parents, originaires des environs, avaient suivi la carrière des armes. Ingélard (c'était son nom) suivait encore les cours scolaires et n'avait reçu que le sous-diaconat. Conduit en présence de Hugues Capet, il s'engagea à restaurer l'abbaye de Saint-Riquier.

Elu abbé de ce monastère, il en releva bientôt les ruines, récupéra les biens usurpés, augmenta les revenus et fortifia la discipline.

Hugues Capet avait en vain envoyé des ambassadeurs auprès du comte de Flandre, Arnoul le Jeune (964-1036), pour lui réclamer les corps de S. Riquier et de S. Valery. Se trouvant obligé de recourir à la force, il pénétra en Flandre à la tête d'une armée. Arnoul, effrayé de cette invasion, se résigna à restituer les reliques. Elles étaient contenues dans deux châsses d'argent qu'il avait fait exécuter. Voici les vers dont il avait décoré celle de S. Riquier :

Arnulfi comitis quæqua versum facta sciatis
Quæ solitus Domino fecerat ipse pio;
Istum Richario lectum qui condidit almo
Collocavit ei membra pudica sui.

Hugues Capet, avec une suite de chevaliers, alla prendre possession des châsses apportées de Saint-Omer à Montreuil. Sur sa demande, les principaux d'entre les flamands jurèrent que rien n'avait été soustrait aux corps saints. Leur retour excita partout la plus délirante allégresse : hommes, femmes, enfants, vieillards, moines, clercs et laïques formèrent un immense et joyeux cortége au convoi triomphal. Le corps de S. Valery fut rendu à son monastère le 2 juin 981, et celui de S. Riquier, le lendemain.

Hugues Capet, marchant pieds-nus, le porta sur ses épaules, l'espace d'une lieue, et le déposa sur le grand autel, au milieu des actions de grâces du peuple.

Le passage d'une pareille foule à travers champs, par le mois de juin, aurait dû compromettre entièrement la moisson. On avait campé toute une nuit au milieu des blés, et ce qui n'avait point servi de pâture aux chevaux avait été piétiné par les passants. Pourtant les cultivateurs, partageant la joie universelle, ne s'étaient nullement plaints de ce désastre. Leur étonnement fut grand quand, au moment

de la moisson, ils constatèrent que la récolte était supérieure à celle des années les plus abondantes.

Plusieurs autres chroniqueurs de la même époque racontent les faits précédents avec quelques variantes : l'un parle d'une seconde apparition de S. Valery à Hugues Capet, l'autre d'une apparition de S. Riquier à ce même prince, endormi dans une grotte voisine de l'abbaye. Le moine Odon, dans sa *Vie de Bouchard, comte de Melun* [1], ajoute les détails suivants à l'histoire de la translation : « Hugues Capet était entré à Montreuil sans perdre un seul de ses soldats, selon la promesse que lui avait faite S. Valery. De là il envoya un messager au comte de Flandre qui, après avoir refusé de rendre les reliques, se décida enfin à les apporter à Montreuil. Hugues prit sur ses épaules celles de S. Riquier; Bouchard, comte de Melun, se chargea de celles de S. Valery. Arrivés près de Noyelles-sur-Mer, ils virent que la mer avait fait refluer le fleuve de la Somme et qu'il était impossible d'aller plus loin. Bouchard s'écria alors : « Seigneur, si vous voulez que le corps « de votre Saint soit rendu à son monastère, livrez-nous un « passage à travers le fleuve, afin que le peuple puisse faire « éclater sa reconnaissance envers vous. » Les eaux s'entr'ouvrirent aussitôt et le cortége put traverser à pieds secs. Après avoir passé la nuit à Saint-Valery, Hugues Capet partit pieds-nus pour le monastère de Saint-Riquier où il déposa la châsse qu'il portait. »

« Bien que la légende, observe M. Prarond (*Canton de Nouvion*, p. 189), ne nomme pas le passage de Blanquetaque, il est vraisemblable que le duc Hugues Capet et le comte Bouchard s'étaient présentés à ce gué, devenu si célèbre depuis par la traversée de toutes les armées qui ont guerroyé dans notre Ponthieu. »

On sait que les prédictions de S. Valery et de S. Riquier s'accomplirent le 1er juillet 987, jour où l'archevêque de Reims sacra une nouvelle race, à Noyon, dans la personne de Hugues Capet.

[1] GUIZOT, *Collect. de mémoires*, t. VII.

Ces prédictions sont-elles bien authentiques? Certains historiens y croient, entre autres Mézeray. « Hugues, nous dit-il, depuis qu'il eut été sacré, ne mit plus la couronne sur sa tête, tout le reste de sa vie, parce que ayant été prédit par révélation divine que sa race tiendrait le royaume durant sept générations, il crut lui prolonger cet honneur d'un degré en ne portant pas lui-même les marques royales, afin de n'être pas compté pour l'un des sept. Il ne savait pas que ce nombre, dans le langage divin, signifie l'étendue de tous les siècles. » La prédiction ne s'est pas accomplie dans ce dernier sens, et, d'un autre côté, Hugues a eu bien plus de sept successeurs dans la ligne directe des Capétiens. Nous devons faire remarquer en outre que beaucoup d'historiens n'ajoutent pas foi à cette prophétie : « Cette pieuse fable, dit le bénédictin Germain Poirier (*Mém. de l'Ac. des inscript.*. t. 50), a été sûrement inventée après coup. Ingelran, abbé de Saint-Riquier, mort en 1045, a écrit en vers l'histoire de la translation du corps de S. Riquier par Hugues Capet et ne fait aucune mention, ni de l'apparition de S. Valery à Hugues Capet, ni de la prophétie, preuve certaine qu'on n'en avait pas encore parlé. Un abbé de Saint-Riquier, poëte, et fort zélé pour tout ce qui pouvait intéresser la gloire du saint patron de son abbaye, n'aurait pas manqué de faire entrer cette fiction dans ses vers, si elle eût été connue de son temps. »

Ingelran, ou mieux Enguerran, dont il vient d'être parlé, fut abbé de Centule, de l'an 1022 à l'an 1045. Le quatrième livre de son poëme, consacré à l'histoire de la translation des reliques de S. Riquier, contient les particularités suivantes dont il n'est point question dans les chroniques antérieures; ce sont des faits qui se sont passés de son temps.

Le jour des Rameaux, un clerc qui dînait avec les moines avala une arête. Après quelques jours de souffrance, il crut qu'il n'en reviendrait pas et demanda à être inhumé dans le monastère. Conduit par ses parents à l'église abbatiale où se célébrait l'office du jeudi saint, il se sentit aussitôt trempé d'une sueur abondante et se trouva débarrassé de l'arête qui l'étranglait.

Un charpentier de l'abbaye, étant monté au haut de la tour pour rattacher une corde à la cloche, voulut en même temps boucher un trou de la toiture ; il perdit pied et allait être précipité sur le sol quand, grâce à la protection de S. Riquier, il put se raccrocher à la corniche et éviter ainsi une chute mortelle.

C'est sur cette même corniche que s'imagina de courir une folle qui, pendant les matines, avait trouvé moyen de gravir l'escalier du clocher. Elle pénétra même dans les combles, en continuant à jeter des cris perçants. Les moines épouvantés, s'attendant à chaque instant à une horrible chute, engagèrent les assistants à porter secours à la pauvre insensée ; mais elle revint d'elle-même sans avoir subi le moindre mal.

A Chevincourt, possession de l'abbaye, deux serviteurs des moines furent enlevés par des brigands, chargés de chaînes et retenus en prison. Le jour de la fête de S. Riquier, ils purent se débarrasser de leurs entraves élargies, et profitèrent, pour s'enfuir, du sommeil de leurs gardiens.

Le cellerier de Forcsmontiers, atteint d'une maladie de langueur, était devenu impropre à tout office. Au bout de trente-neuf jours de souffrances et d'hallucinations, le jour de la fête de S. Riquier, il se recommanda aux prières de son frère, moine dans le même monastère. Celui-ci implora le secours du saint abbé et, après avoir célébré à cette intention les saints mystères, obtint la guérison du cellerier.

Les habitants de Roye déclarèrent la guerre à Montdidier, château-fort au pied duquel se trouvait un bourg dont l'église était dédiée à S. Riquier. Après avoir ravagé plusieurs villages, les Royens pénétrèrent dans le bourg ; quelques-uns d'entre eux envahirent l'église et s'emparèrent d'un cierge qui brûlait sur l'autel. Revenus à Roye, ils voulurent utiliser ce luminaire, mais la flamme ne pu jamais prendre à la cire qui paraissait comme pétrifiée. Nos voleurs, après de nombreux essais, se repentirent d'avoir ainsi profané le sanctuaire de S. Riquier et s'empressèrent d'y reporter le cierge.

Nous avons déjà fait remarquer plusieurs fois que les miracles racontés par nos légendaires fournissent une foule de précieux renseignements pour l'histoire et la géographie locale. Les écrivains qui réunissent la sagacité à l'érudition savent en tirer des conclusions souvent importantes; c'est ce qu'a fait M. V. de Beauvillé (*Histoire de Montdidier*, I, 44), en interprétant ce dernier récit d'Enguerran : « Les deux premiers vers, dit-il, indiquent de la manière la plus évidente la double position de Montdidier sur la montagne et dans la vallée; un géographe n'eût pas mieux dit :

Est quoddam castrum . . . .
. . . . . . Vicus cui subjacet unus.

« Ces quatre derniers mots sont des plus significatifs et d'une précision sans égale; ainsi, au Xe siècle, il y avait deux parties bien distinctes, le château, et le bourg au-dessous, dans la vallée. Le bourg n'étant point fortifié, ce fut de ce côté que les Royens pénétrèrent. Le mot *castrum*, pour désigner Montdidier, se trouve également dans un titre de 1075 contenant une donation faite à l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais.... La description aussi brève qu'exacte qu'Enguerran fait de Montdidier achève de détruire l'opinion de Du Cange que nous avons combattue précédemment, savoir que notre ville, bâtie primitivement dans la vallée, s'appelait les Tournelles. *Tournelle* indiquerait un lieu fortifié, et la ville basse ne l'était pas; c'était un endroit ouvert, en rase campagne, comme le désigne clairement le mot *vicus* dont se sert l'abbé de Saint-Riquier. Le texte d'Enguerran renverse complétement cette supposition de D. Grenier que le château aurait été bâti par Enguerrand Daufin et qu'il aurait donné naissance à la nouvelle ville. D. Grenier s'appuyait sur un rôle de l'abbaye de Corbie de 1158; mais, cent-cinquante ans avant que ce rôle fût écrit, il y avait déjà, ainsi que cela résulte du poëme d'Enguerran composé en 1020 environ, deux villes qui existaient simultanément, l'une sur la montagne, l'autre dans la vallée. Cette guerre des habitants

de Roye contre ceux de Montdidier eut lieu selon toute apparence, dans le Xe siècle; c'est le premier fait qui se rattache à l'histoire de notre ville. Depuis sa fondation dont il ne reste aucune trace certaine, jusqu'à l'événement raconté par Enguerran, rien ne la décèle aux investigations de la science, et l'on pourrait presque douter de son existence, tant est profond le silence qui l'environne. »

Enguerran, dans son poëme, raconte en outre l'histoire d'un homme et d'une femme qui, le jour de la fête de S. Riquier, tombèrent sans se faire aucun mal dans un puits desséché; enfin, d'une pluie torrentielle qui s'interrompit pendant les trois jours de la fête de la translation (9 octobre).

Hariulfe, moine de Centule, a composé, vers la fin du XIe siècle, un livre des miracles de S. Riquier. Nous laissons de côté ceux dont nous avons déjà parlé pour analyser rapidement ceux d'une date postérieure.

Du temps de Baudouin de Lille, comte de Flandre (1036-1067), un prêtre du diocèse de Tournai, nommé Odfrid, était curé de l'église de Watten[1], dédiée à S. Riquier. Ayant en vain sollicité auprès de l'abbaye de Centule des reliques du patron, il se fâcha sottement et mit sa paroisse sous un autre vocable, celui de S. Nicolas. Dès lors, tout lui réussit mal; aussi essaya-t-il de réparer à moitié sa faute, en plaçant son église sous le double patronage de S. Riquier et de S. Nicolas. Les habitants des environs continuèrent d'affluer à la fête du premier, mais ne se dérangèrent pas pour la solennité du second. Odfrid, après une vie pleine de vertu, vint à mourir. La veille de l'enterrement, il apparut au marguillier et lui dit qu'il fallait l'ensevelir, non pas comme on le projetait, dans son ancienne église, mais dans le cimetière; et cela, à cause de ses péchés. Plus tard, il apparut de nouveau à une pieuse vierge et lui dit : « J'ai passé par les flammes du Purgatoire; celui qui m'a secouru, ce n'est pas S. Nicolas que j'avais tant honoré, mais ce S. Riquier que j'avais presque

[1] *Watten in pago Menpisco.* — Arrond. de Dunkerque

méprisé. C'est lui qui a allégé mes peines et qui, enfin, par son intercession, m'a transporté dans le ciel. Avertis-en nos frères de Watten pour qu'ils se rendent propice un si grand Saint. » Éclairés par cette révélation, les chanoines restituèrent à S. Riquier tous les honneurs qui lui étaient dus.

A Mérimont, près de Liége, possession de l'abbaye de Centule, un voisin cupide voulant arrondir sa propriété aux dépens de celle des moines, se plaignit juridiquement qu'on ait empiété sur ce qui lui appartenait; un expert, nommé par les échevins, se laissa séduire par l'or du malhonnête homme et se mit à tracer en marchant une fausse ligne de démarcation; mais soudain il s'arrêta, en s'écriant que S. Riquier, victime de son imposture, venait de l'aveugler. L'évêque Hézelin, instruit de cette punition providentielle, ordonna une enquête, et excommunia ceux qui avaient tenté de rogner les possessions de l'abbaye.

Un vaisseau qui conduisait à Jérusalem des croisés de France, de Bourgogne, d'Aquitaine, d'Espagne, d'Italie, etc., fut assailli par une formidable tempête. En vain ces passagers, suivant les conseils des moines et des clercs, adressaient-ils au ciel des supplications entremêlées du chant des psaumes et des litanies : le danger grandissait toujours avec la fureur des flots. Chaque croisé se prit alors à invoquer le saint le plus honoré de sa nation ou de sa province. Les Français prièrent S. Denis; les Poitevins, S. Hilaire; les Tourangeaux, S. Martin; les Orléanais, S. Aignan; les Limousins, S. Martial; les Toulousains, S. Saturnin; les Auxerrois, S. Germain; les Rémois, S. Remi; les Véromanduens, S. Quentin, et ainsi du reste. Un habitant de Centule, nommé Séguin, s'écria alors : « Écoutez mon conseil : dans mon pays il est un bienheureux qu'on n'invoque jamais en vain : c'est S. Riquier, l'apôtre du Ponthieu. Si vous mettez en lui votre confiance, il vous exaucera assurément. » Les passagers se rendirent à cet appel et soudain la tempête s'apaisa.

Anselme, avoué de Chevincourt, avait voulu nuire aux intérêts territoriaux que possédait en cette localité l'abbaye

de Saint-Riquier, mais il avait été rappelé à l'observance de ses devoirs par Gui de Châtillon, archevêque de Reims (1033-1055). Raoul, fils d'Anselme, se conduisit envers Chevincourt comme s'il en eût été le propriétaire et non pas le défenseur officiel. Une troupe de chevaliers l'étant venu trouver à Coudun [1], il ne se trouva pas de quoi les traiter; il les conduisit à Chevincourt, envahit de force avec eux la métairie abbatiale et y fit une grande razzia de pain, de fromage, de viandes salées, de veaux, d'oies et d'œufs. Revenu à Coudun, Raoul, obligé de se rendre aux latrines, donnait de là des ordres pour préparer un plantureux souper, qnand il rendit ses entrailles avec la vie.

Un autre avoué, nommé Golvin, pressurait de toutes façons les pauvres tenanciers de Chevincourt. Il mourut fou, sans avoir reçu les derniers sacrements et inspirant une profonde horreur à tous les témoins de son horrible fin, même à sa femme, qui reconnut là une punition infligée par S. Riquier.

C'est aussi par la folie que fut puni un autre avoué, nommé Hugon, qui avait frappé de son bâton un moine de Chevincourt : mais la raison lui revint au bout de quelque temps, quand il eut humblement réparé ses injures.

Un ancien militaire, devenu frère à Centule, nommé Hugues, entendit, une nuit, des voix harmonieuses s'élever de l'église. S'y étant rendu, il vit une lumière mystérieuse émaner de la tour, remplir le temple et faire converger ses rayons sur le tombeau de S. Riquier. S. Gervin, qui était alors abbé, et plusieurs de ses religieux furent témoins des mêmes phénomènes ; ils virent des troupes d'anges aller vénérer les reliques de S. Riquier, puis les autels consacrés aux saints Innocents et au Sauveur.

L'incendie ayant éclaté dans les bâtiments situés au Nord du monastère, et gagné jusqu'à l'église, on s'empressa de déménager le trésor. Toutes les reliques purent être emportées, à l'exception de la châsse de S. Vigor. Un des religieux qui, pour éteindre le feu, était monté dans les hauteurs de l'édifice, en fut précipité à terre : mais,

[1] *Cosdunum.* — Canton de Ressons (Oise).

grâce à l'intercession de S. Riquier, il tomba sur ses pieds, sans se faire aucun mal.

Un Tournaisien aveugle, qui demeurait à Corbie, fut miraculeusement averti de se rendre à Saint-Riquier où, faute d'hospitalité, il coucha dans le parvis de l'église, ainsi que sa sœur qui lui avait servi de guide. Introduit le matin dans l'église, il lui sembla qu'un beau vieillard lui épilait les sourcils et il recouvra soudain la vue. En revenant, il fut dépouillé par des voleurs qui enlevèrent sa sœur. La douleur le rendit fou : mais, ramené au monastère, il retrouva bientôt la raison.

Devenu aveugle à la suite d'une maladie, un autre individu alla à Saint-Riquier se faire oindre les yeux d'une eau mise en contact avec la châsse du Saint. Aussitôt après sa guérison, il se précipite hors de l'église, mais son irrespectueux empressement fut puni par un retour de cécité. Il recourut de nouveau au puissant thaumaturge et se trouva encore guéri pendant une apparition nocturne, inondé qu'il fut par la lumière émanant du tombeau de S. Riquier. Nouvelle hâte de partir et nouvelle rechute. Il n'obtint une guérison complète et définitive que lorsqu'il eut fait vœu de revenir chaque année rendre hommage à son libérateur.

A la suite d'une maladie, un écolier devint sourd. Neuf ans après, il alla porter un cierge au sanctuaire de S. Riquier et se trouva guéri, lorsque un flux de sang se fut échappé de ses oreilles et de ses narines.

Alors que les reliques de S. Riquier étaient portées à l'église d'Ailly le Haut-Clocher [1], et qu'on passait par Bussu-Yaucourt, une femme impotente recouvra l'usage de ses membres ; elle bénit aussitôt le Saint de l'avoir guérie par son passage.

Jean de la Chapelle nous apprend qu'en 1096 la tour du Sauveur fut détruite par un incendie. Gervin II, par les conseils de Gui, comte de Ponthieu, fit porter le corps de S. Riquier à Abbeville, afin de recueillir des aumônes destinées à reconstruire la tour. Les religieux, affligés

[1] *Assiacum*, faute d'impression pour *Alliacum*.

de cette absence, allèrent dès le lendemain chercher les reliques à Abbeville : les habitants de Centule se rendirent au-devant de la châsse avec des branches d'arbre et des feuillages qu'ils avaient coupés sur la route. A cette occasion, D. Grenier (*Introd.*, p. 348) a fait remarquer l'analogie qui existe entre les *dendrophores* des païens et cet usage de porter des branches d'arbre aux processions.

Un autre chroniqueur de Saint-Riquier. D. Cotron, nous rapporte un fait qui montre jusqu'à quel point était parfois poussée l'audace des fripons qui spéculaient sur la vénération portée aux reliques. En 1263, quelques garnements de Centule fabriquèrent deux châsses absolument pareilles à celles de S. Riquier et de S. Vigor et mirent dans la première un chat mort, dans la seconde un os de cheval. A l'imitation des moines qui promenaient leurs châsses le lundi de la Pentecôte, ils se revêtirent de surplis, et, précédés de la croix et du bénitier, ils allèrent offrir ces prétendues reliques à la vénération de la foule qu'attirait ce jour-là la foire du *Lendit*. Alors que les reliquaires étaient déposés sur un reposoir, deux individus faisaient semblant de se battre, tandis qu'un autre compère s'écriait : « O ! S. Riquier, vous n'irez pas plus loin, avant d'avoir rétabli la concorde entre deux ennemis! » et les deux fourbes de s'embrasser aussitôt en signe de réconciliation. Quelques affidés criaient au miracle, et les aumônes de pleuvoir. Nos gens en profitaient pour faire chère lie et passaient la nuit à danser. Le mayeur et les échevins favorisèrent cette imposture qui se prolongea deux jours et deux nuits. L'abbé Gilles de Machemont s'étant plaint au Saint-Siège de cette odieuse profanation, le pape Urbain IV délégua l'évêque d'Arras pour instruire canoniquement cette affaire, lui prescrivant de frapper les coupables de censures canoniques et même, si besoin était, de réclamer contre eux le recours du bras séculier.

Claude Dodieu (1539-1558) inaugura le règne des abbés commendataires en échangeant les pierres précieuses des chefs de S. Riquier et de S. Vigor contre de fausses pierreries. Le premier reliquaire, en argent doré, avait la

forme d'un buste soutenu par deux anges. Le corps de saint Riquier reposait dans une châsse de vermeil représentant une basilique flanquée de colonnes et de statuettes. (Manuscrit de D. Cotron.)

Ces reliques sauvées de la profanation révolutionnaire par M. P. Callé, curé de la paroisse de Saint-Riquier, furent rendues à l'église en 1795. Elles y sont toujours vénérées, renfermées, comme jadis, dans deux châsses.

On conserve quelques reliques du même Saint aux églises abbevilloises de Saint-Gilles, du Saint-Sépulcre et des Ursulines ; à Fontaine-sur-Somme, Foucaucourt-hors-Nesle, Liercourt, Mailly, Millancourt ; à l'hospice de Saint-Valery, à la chapelle de l'évêché d'Arras, à Queux, (Pas-de Calais), etc.

Un inventaire de 1465 mentionne une côte de S. Riquier à l'abbaye de Saint-Bertin.

CULTE ET LITURGIE.

Nous avons vu combien fut célèbre le culte de S. Riquier, immédiatement après sa mort. Pendant tout le cours du Moyen-Age, les pèlerins affluèrent dans ce sanctuaire qu'avaient visité Louis le Débonnaire, Charlemagne, le roi Robert et tant d'autres illustrations.

Au IXe siècle, les oblations en numéraire faites au tombeau de S. Riquier s'élevaient à 15,600 livres de poids, ce qui correspond, non pas à deux millions de notre monnaie actuelle, comme le suppose Châteaubriand, mais à près de neuf millions [1].

Aux trois jours de la *franque fête* (7, 8 et 9 octobre), les cent-dix-sept gentilshommes, tenanciers de l'abbaye, allaient en armes rendre hommage à l'abbé, au pied de l'autel.

Le prêtre desservant de la léproserie du Val-Saint-

[1] Voir le tome 1 de notre *Hagiographie*, note 1 de la page 142.

Riquier devait, une fois dans sa vie, aller le 26 avril présenter aux reliques un cierge de deux livres et payer un cens de 30 sols parisis. Le village de *Bersacles* [1], fournissait de quoi entretenir perpétuellement deux gros cierges devant les châsses. (LOUANDRE, *Topogr. du Ponthieu).*

Pendant les trois jours de la *franque fête,* les religieux de Valloires étaient tenus d'envoyer à l'abbaye de Saint-Riquier 500 anguilles salées. De nombreux démêlés s'élevèrent au Moyen-Age au sujet des droits de juridiction exercés par le monastère durant cette fête de la translation, qu'on désignait sous le nom des *trois jours d'octobre de S. Riquier.*

Le pèlerinage aux reliques de S. Riquier, encouragé jadis par les indulgences qu'accordèrent Innocent IV, Alexandre IV et Clément IV, a complétement disparu depuis la Révolution.

S. Riquier est le patron de la ville qui porte son nom ; des églises de Dreuil-lès-Amiens, Fontaine-sur-Somme, Liercourt, Neuilly-l'Hôpital, Sorel (Hallencourt) ; dans le diocèse d'Arras, d'Alinchtun, Bourecq, Herbinghem, Lozinghem, Rollencourt, Roussent et Sorrus ; dans le diocèse de Rouen, de Bénouville-sur-Mer, Héricourt-en-Caux, Trémauville-aux-Aloyaux.

Les anciens pouillés ou d'autres documents historiques nous apprennent qu'il y avait des églises dédiées au même Saint à Avesne, près de Vron, à Foresmontiers, à Montdidier, à Pierrepont (prieuré franciscain) ; à Douriez (collégiale et chapelle), à Cassel (Nord), à Eu, à Watten, etc. Un hospice d'Abbeville était sous son vocable. Nous ne connaissons qu'une chapelle isolée qui lui soit actuellement dédiée, celle du cimetière de Mouchy (canton d'Eu).

Portent le nom de Saint-Riquier : une ville du canton d'Ailly, deux communes de l'arrondissement d'Yvetot, une de l'arrondissement de Neufchâtel, une dépendance de Contoire, un bois du territoire de Vauvillers.

[1] *Bersaccæ*, dépendance de Millencourt-en-Ponthieu. Plusieurs écrivains placent à tort ce village détruit près de Millencourt, dans le canton d'Albert.

On célébrait jadis à Saint-Riquier trois solennités du Patron : 1° la déposition, le 26 avril ; 2° la translation de Forestmontiers à Centule, le 9 octobre ; 3° la translation faite par Hugues Capet, le 3 juin. Les deux premières sont inscrites dans les missels amiénois du XII° siècle.

Sa fête est marquée au 27 avril, dans notre Propre diocésain (semi-double) ; au 8 octobre, dans nos bréviaires de 1746 et 1840 ; au 9 octobre, dans le missel de 1498, dans les bréviaires imprimés de 1528 à 1667, et dans le Propre actuel du diocèse de Bayeux.

Alcuin a composé des antiennes, des répons, des hymnes en l'honneur de S. Riquier. Hariulfe nous a conservé quatre vers d'une de ces hymnes :

Tu struxisti cœnobium
Loco prope Argubium
Et aliud in Centulo,
Ambo perenni merito.

Nous empruntons la pièce suivante au Propre de Saint-Riquier imprimé en 1685 :

En sacra lux Richario
Puris coruscat ignibus :
Quæ membra Sancti possidet
Exultet hymnis Centula.

Densique sylva Crescii
Quæ facta Patris texerat,
His per loquaces rupium
Passim catervas personet.

Templo quod ille conditum
Matri dicarat Virgini
Sumptum Dagobertus dedit
Quo multa lampas ardeat.

At Sanctus ante Principis
Noctem fugarat pectore ;
Deformitatem criminis
Fulgore verbi detegens.

Labore fractus ut sibi
Instare cernit funera,
Christi cibo se roborans
Salutis hostem proterit.

O quam beata sors Patris !
Cœlo potitur spiritus
Et membra quæ claudit solum
Crebris micant virtutibus.

His motus amplum Carolus
Templum Patrono condidit,
Labisque miratur sacri
Immune pignus corporis.

Summo Parenti gloria
Ejusque summo Filio,
Parem quibus Paraclitum
Jungant per œvum cantica.

Le nom de S. Riquier est inscrit dans les litanies de Soissons (VIII° siècle), dans les calendriers carlovin-

giens, dans le martyrologe romain, dans ceux d'Usuard, Bède, Wandelbert, Notker, Ferrarius, Grevin, Bucelin, H. Ménard, etc.

MONUMENTS.

L'abbaye de Centule prit le nom de son fondateur peu de temps après la translation qu'on y fit de ses reliques. Elle devint bientôt un des monastères les plus célèbres de la France par ses richesses, son école, ses grands hommes et ses saints. Nous avons dépeint sa splendeur au VIIIe siècle, dans l'article consacré à S. Angilbert. Ruinée par les Normands au siècle suivant, l'abbaye fut reconstruite sous Hugues Capet et subit de nombreuses dévastations en 1421, 1475, 1487 et 1554. Un abbé commendataire, Charles d'Aligre (1644-1695), restaura le monastère qui s'unit en 1649 à la congrégation de Saint-Maur. Les bâtiments furent vendus par la nation en 1790. En 1822, M. l'abbé Padé acheta ce qui en restait et fonda là une institution ecclésiastique qui, après la suppression de Saint-Acheul, devint le petit séminaire du diocèse. L'église abbatiale, remarquable monument des XIIIe, XIVe et XVe siècles, sert d'église paroissiale à la commune. M. l'abbé Hénocque, doyen du Chapitre, prépare depuis longtemps une histoire complète de l'abbaye qui sera accueillie avec une vive reconnaissance par le monde savant.

L'abbaye, ou plutôt la *celle* de Foresmontiers, distraite de l'autorité de Centule vers la fin du VIIIe siècle, lui fut rendue par Charlemagne en 798 et n'eut plus d'autre abbé que celui de Saint-Riquier. Forestmontiers recouvra son indépendance à la fin du Xe siècle. Il ne reste plus de l'ancien monastère que la maison abbatiale convertie en ferme.

L'ermitage où mourut S. Riquier, ou du moins celui qui remplaça l'ancien, subsistait encore au XVIIe siècle : « Il se voit à présent un peu séparé du monastère, disait le

P. Ignace ; mais cette dévote et sainte cellule s'en va en décadence, si Dieu ne suscite quelqu'un qui la répare. »

ICONOGRAPHIE.

S. Riquier est représenté avec une petite église dans les mains, comme fondateur d'une abbaye ; en riche costume, pour rappeler l'illustration de sa naissance; avec des fleurs de lis, comme prétendu parent de la maison de France ; avec un lion à ses pieds, parce qu'il a vaincu le démon, *tanquam leo rugiens*.

« On le voit représenté avec deux clefs, remarque le P. Cahier (p. 227). Cela voulait-il dire primitivement qu'il avait donné la liberté à ses esclaves et ouvert par ses largesses la porte des prisons à bien des captifs ? Le fait est qu'on lui attribue une apparition de S. Pierre dont je ne vois pas qu'il soit fait mention dans ses anciens biographes. Je serais assez porté à ne tirer de cette représentation que le souvenir d'un autel dédié par le Saint au prince des Apôtres dans son église de Centule ? »

Il ne peut pas y avoir de doute sur cet emblème. C'est la traduction iconographique de l'anecdote apocryphe, concernant le don des clefs, fait par S. Pierre à S. Riquier, pendant son prétendu pèlerinage à Rome (voir page 421).

L'abbaye de Centule possédait jadis un contre-rétable en argent de treize pieds de longueur sur sept de hauteur, où était ciselée l'histoire de S. Riquier. Cette pièce d'orfévrerie, pesant 141 marcs, fut vendue, au XVI[e] siècle, par l'abbé commendataire Charles d'Humières, pour acquitter une taxe de 6,000 livres imposée par l'État.

Les voussures du portail de Saint-Riquier offrent une série de petits groupes plus ou moins mutilés, ainsi décrits par M. Gilbert (*Église de Saint-Riquier*, p. 67) : « S. Riquier visite la sainte veuve Rictrude et donne sa bénédiction à son fils. Monté en chaire, il travaille à la conversion

des habitants de la Grande-Bretagne. Viennent ensuite les principales circonstances de la translation du corps de S. Riquier, de Montreuil à Centule ; l'arrivée du cortége à l'abbaye de Saint-Saulve de Montreuil ; le comte Arnoul à genoux, faisant la remise du corps de S. Riquier ; sa translation au monastère de Centule par Hugues Capet. »

Statues de S. Riquier : à l'église qui porte son nom, dans les chapelles de S. Marcoul et de S. Angilbert ; au portail central (à genoux devant le Père éternel) ; sur une face de contrefort (costume d'abbé, lion dressé sur ses pattes) ; au portail méridional (costume de gentilhomme du XVIe siècle ; un lion et un loup dévorant deux jeunes enfants) ; à la cathédrale d'Amiens, portail de la Vierge dorée (en qualité de parent de S. Honoré) ; au portail de Fontaine-sur-Somme (XVIe siècle), à Nampont, au portail latéral de Liercourt (deux clefs à la main). Dans cette même église, il est figuré sur un bout de solive.

La translation du corps de S. Riquier, racontée par Enguerran, a été peinte à fresque, au commencement du XVIe siècle, dans la chapelle abbatiale de la Trésorerie. Nous en empruntons la description à M. Gilbert, en rétablissant toutefois la vraie orthographe des inscriptions :

I. Le premier tableau représente S. Valery apparaissant à Hugues Capet, en 981, et lui promettant la couronne de France pour lui et sa postérité, s'il retire son corps des mains d'Arnoul, comte de Flandre. Le monarque, coiffé d'une espèce de bonnet de coton, est couché dans son lit, les mains étendues sur la couverture ; S. Valery, revêtu de ses habits pontificaux et tenant sa crosse d'une main, étend l'autre vers le prince et semble lui parler. On lit au-dessous le quatrain suivant :

Sainct Wallery vīt ^a^n̄ūchier
A Hue Çappet le bon roy [1]
Pour ravoir le corps Sainct Richier
Que Arnoul c̄ote prīt p(*ar*) desroy.

[1] Hugues Capet n'était alors que comte de Paris et ne devait être proclamé roi que six ans après.

II. Le deuxième tableau représente Hugues Capet, faisant assembler son conseil pour lui communiquer la révélation de S. Valery.

Quāt le dict Hue eut a par soy
Considéré la chose telle
Dit à son conseil sur ma foy
J'ai eu de Sainct Richier nouvelle.

III. Hugues Capet envoye des messages pour découvrir le corps de S. Riquier :

Incontinent à grand querelle
Envoya hyraulx et messages
Scavoir s'il tenroit en tutelle
Le corps Sainct Richier à ses gages.

IV. Le comte Arnoul, ayant convoqué les habitants de la contrée pour accompagner le corps de S. Riquier, ceux-ci sortent processionnellement de l'église de Saint-Sauve :

Quāt le comte Arnoul sās oultrages
Eut ouy leur conclusion
Manda par villes et villages
Qu'on vint faire procession.

V. Le comte se dispose à restituer le corps de S. Riquier, dont on porte la châsse :

Luy meisme sans rebellion
Compagniēt honorablement
Se mist en grand dévotion
Apportant le corps dignemēt.

VI. Le comte Arnoul fait à Hugues Capet la remise du corps de S. Riquier ; il est à genoux devant la châsse :

A donc vint Hues hatemēt
Rechepvoir le corps préchieulx
Que ledit Arnoul humblement
Lui rendit sage et gratieulx.

VII. Hugues Capet, portant la châsse de S. Riquier

sur ses épaules, vient la rapporter processionnellement dans son monastère :

> Hue Cappet moult fort joyeulx
> De la bonne relation
> Rapporta le corps glorieulx
> En icelle relligion.

VIII. Les trois derniers tableaux représentent plusieurs miracles obtenus par l'intercession de S. Riquier :

> Moult de gens en péril estoyent
> Que Saint Richier veult pserver
> Car en Jhérusalem alloyent
> Par mer les Thurcs suppediter (*soumettre*).
>
> En ung puch le jour Sainct Richier
> Femme avec homme tresbucha
> Lesquels on fist tost rassaquier
> Et sans dangiez on les trouva.
>
> D'une harrecque s'estrangla
> Ung clercq mangant au refrotoir
> Lequel soubit resussita
> Sur lhostel come il est à voir.

On remarque trois autres peintures dans la même église :

1° Tableau sur bois du XVI° siècle, où S. Riquier, en manteau fleurdelisé, portant le collier de Saint-Michel, tient deux clefs à la main, ce qui l'a fait confondre avec S. Pierre par M. Gilbert;

2° Un tableau peint par Paillet, où un gouverneur présente deux jeunes princes à S. Riquier, pour qu'il en fasse des citoyens du ciel;

3° Le célèbre tableau où Jouvenet, représentant Louis XIV guérissant les écrouelles, a introduit une figure de S. Riquier.

Mentionnons encore les verrières de Fontaine-sur-Somme, de Villers-Bretonneux et de la chapelle du séminaire de Saint-Riquier; enfin le buste du Saint sur le contre-scel de la commune de Saint-Riquier.

BIBLIOGRAPHIE.

Alcuin, sur la demande de S. Angilbert, fit une nouvelle rédaction d'une ancienne Vie de S. Riquier, qu'on suppose avoir été composée par Sigobard, le compagnon du solitaire de Forestmontiers. L'œuvre primitive a disparu depuis longtemps, peut-être pendant les invasions normandes. Dans sa dédicace à Charlemagne, Alcuin lui donne le titre d'Auguste, ce qui montre que cet écrit est postérieur à l'an 800. Il a été publié par Surius, par D. Luc d'Achéry et Mabillon (*Act. bened.* II), par Henschenius (*Act. Sanct.* 26 april.) et par les trois éditeurs des œuvres complètes d'Alcuin.

Un écrivain anonyme du XIe siècle a glissé dans l'ouvrage d'Alcuin un certain nombre de fables relatives à la naissance royale de S. Riquier, à son voyage à Rome, à son épiscopat, à divers miracles. Cet interpolateur est postérieur à Hariulfe, puisqu'il lui a emprunté quelques détails historiques. Ces additions ont été publiées en partie par Mabillon : nous ignorons pourquoi il a omis la généalogie princière de S. Riquier : elle appartient bien à cet écrivain : car elle se trouve dans la *Monarchie saincte* de Dominique de Jésus, lequel a traduit la version interpolée, d'après un manuscrit conservé alors à Noyon.

S'il fallait en croire Jean de la Chapelle, le P. Ignace, Le Cointe, il aurait existé deux autres biographes de notre Saint : Paschase Radbert et Etikius. Quant à ce dernier, qui aurait écrit en langue vulgaire, on ignore complètement son existence, et son œuvre est perdue, si toutefois elle a jamais existé. En ce qui concerne Paschase Radbert, l'assertion est controuvée : peut-être lui aura-t-on attribué, dans le cours du Moyen-Age, la compilation de l'interpolateur, qu'on a cru aussi, sans plus de raison, appartenir à un moine de Saint-Riquier, nommé Michon, qui vivait vers l'an 865. Si la version interpolée eût existé dès le Xe siècle, Hariulfe n'aurait point manqué de lui emprunter la

généalogie de S. Riquier, lui qui cherchait toujours à grandir les origines et les personnages de son monastère.

Le moine Michon a composé une pièce de vers sur S. Riquier, que nous a conservée la *Chronique de Centule*, et deux livres de miracles. Le premier raconte des faits antérieurs au IXe siècle ; le second des événements accomplis depuis 814 jusqu'à 865. « L'auteur, d'après l'opinion de l'*Histoire littéraire de la France* (v, 319), donne partout des marques de sa bonne foi et de sa sincérité, non-seulement en nommant les personnes dont il a occasion de parler et en accompagnant de leurs principales circonstances les faits dont il nous a conservé la mémoire, mais en déclarant encore sur quels garants il avance ce qu'il rapporte. » Cet opuscule a été publié par Mabillon (*Act. SS.* II, 213) et par les Bollandistes (26 apr. p. 447), qui ont également édité le récit anonyme de la translation des reliques sous Hugues Capet; cet écrit ne mérite pas une confiance absolue.

Henschenius, dans le commentaire dont il accompagne les Actes de S. Riquier, mentionne un sermon de Jean Gamans, sur le fondateur de Centule, mais ne le publie point parce qu'il ne contient rien qui ne soit connu.

Enguerran, abbé de Centule (1022-1043), composa une Vie en vers de S. Riquier. Le premier livre contient la vie du Saint ; le deuxième et le troisième, ses miracles posthumes ; le quatrième, les miracles de la translation sous Hugues Capet. C'est seulement dans cette dernière partie qu'il n'est plus uniquement traducteur de ses devanciers et qu'on trouve à glaner quelques faits nouveaux. Mabillon n'a publié que le premier et le quatrième livre (t. II, p. 261, et t. VII, p. 563). Ce dernier a seul été donné par les Bollandistes.

Vers la fin du XIe siècle, Hariulfe inséra dans sa Chronique de Centule le texte d'Alcuin, auquel il joignit quelques commentaires et des additions, et, de plus, composa un livre des miracles accomplis de son temps. Mabillon l'a imprimé au tome VII des *Actes Bénédictins*.

Outre ces documents et les ouvrages de V. DE BEAUVILLÉ, P. CAHIER, DOMINIQUE DE JÉSUS, le moine ODON,

le P. IGNACE, D. GERMAIN POIRIER, GILBERT, LOUANDRE, de MONTALEMBERT, cités dans les notes, nous avons consulté :

MANUSCRITS : *Collection de vies de Saints,* écrites vers 1316, ms. n° 12616, fond. lat. Biblioth. nat.— D. COTRON, *Chronique de Saint-Riquier,* livre VI. — Collection de D. GRENIER, t. 47, f° 176 ; t. 94, f°° 117, 208. — DE COURT, *Mém. Chronol.* I, 157. — Communications diverses de M. l'abbé Hénocque.

IMPRIMÉS : *Vita S. Gervini*, apud BOLLAND. 3 mars, p. 285. — JEAN DE LA CHAPELLE, *Chronica Centul.* cap. 4, 5, 10, 15, 16, 17, 20, 27, 36, 39 et 40. — MALBRANCQ, *de Morinis*, t I. pp. 255, 261, 355, 371, 405, 636 ; t. II, pp. 24, 146, 257, 312. — BARONIUS, ad. ann. 631 et 640. — YEPEZ, *Chron. de l'ordre de S. Benoît,* trad. Mathieu, II, 667. — BULTEAU, *Hist. de l'ordre de S. Benoît*, l. XII. — GONONI, *Vitæ patrum occid.*, p. 64. — MABILLON, *Ann. bened.* I, 337, 391. — LE COINTE, *Annal.* t. II, ann. 629 ; t. III, ann. 634 et 674. — *Gallia christ.* X, 1241, 1307. — DEVÉRITÉ, *Hist. du Ponthieu,* I, 20, 133 ; II, 233, 269. — *Le Puits artésien,* 1838, p. 259. — L'abbé PADÉ, *Notice sur l'abbaye de Saint-Riquier.*— PRAROND, *Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher*, pp. 19, 32, 111, 151, 210 — Et les Recueils hagiographiques de GAZET, SIMON MARTIN, MOLANUS, GOUJET, GIRY, BAILLET, M. BARTHÉLEMY, Mgr. GUÉRIN, etc.

S. SALVE

ÉVÊQUE D'AMIENS.

29 octobre. — † 615.

Salve [1] naquit d'une famille riche et distinguée,

[1] *Salvius, Salvus*; — *Salvi, Seaulve, Saulve, Seaulve, Sauve; Salvian.* Plusieurs saints ont porté ce nom, entre autres un martyr, contemporain de S. Augustin (11 janvier); un évêque d'Angoulême, martyrisé dans le Hainaut, en 798 (26 juin); et un évêque d'Alby, mort en 587 (10 septembre). La similitude de ces noms a donné lieu à de nombreuses confusions. Baronius et Châtelain ont confondu notre évêque avec le martyr du IVe siècle; Molanus, Meyer, Aubert le Mire, avec l'évêque d'Angoulême; saint Antonin, Volateran et Belleforest, avec l'évêque d'Alby. Cette dernière erreur s'explique d'autant mieux qu'il s'agit de deux saints ayant été moines avant d'être évêques, dont le nom est le même et dont les siéges offrent aussi une grande similitude de nom. On sait, en effet, qu'*Ambianensis* a été souvent contracté en *Ambiensis* (Flodoard), ce qui ne fait qu'une lettre de différence avec *Albiensis*. L'auteur anonyme de notre *Vie de S. Sulve*, telle que l'ont donnée les Bollandistes, renferme un certain nombre de faits qui ne peuvent s'appliquer qu'à l'évêque d Alby. S'il était avéré, comme le supposent D. Ruinart (*Préface des Œuvres de Grégoire de Tours*) et D. Rivet (*Histoire litt.* t VIII, p 150) que ce soit l'auteur anonyme lui-même qui ait inséré ces faits étrangers dans sa compilation, on pourrait lui refuser toute confiance pour

qui habitait les environs d'Amiens[1]; il vécut d'abord de la vie séculière, en évitant ses dangers[2]. Adonné à l'étude des Livres saints et à la pratique de la perfection, il consacra une partie de sa fortune à l'érection d'un petit monastère, dont la tradition fixe l'emplacement à Montreuil-sur-Mer[3]. Dieu le récompensa de sa généreuse ferveur en lui

l'ensemble de son récit. Mais on peut supposer que c'est un copiste ignorant qui, des deux Vies des deux Salve, en aura fait une seule. Nous avons essayé de dégager l'histoire de notre évêque des superfétations qui ont porté une sérieuse atteinte à l'authenticité de ces Actes.

[1] On a supposé, mais sans motifs fondés, qu'il naquit à Saint-Sauveur.

[2] Plusieurs hagiographes modernes, entre autres Godescard, lui font mener une vie mondaine, ce qui est tout différent. Cette assertion est démentie par les anciens manuscrits de la Vie de S. Salve. *Hic a primœvo juventutis flore.... in omni sanctitate perfectus*, dit un manuscrit de l'abbaye de Fleury, cité par Bollandus, t. I, page 703

[3] Les anciens textes restent muets sur ce point. D'après la tradition, le monastère fondé à *Bragum* par S. Salve serait l'origine même du nom de Montreuil (*Monasteriolum*). Il aurait été reconstruit en 878 par le comte Helgaud. On ajoute que S. Salve lui apparut en songe pour lui demander la terre et seigneurie de Cavron, située au-delà de la Canche. On ignore l'époque précise où le monastère de Montreuil prit le nom de Saint-Salve. La liste certaine de ses abbés ne commence qu'en l'an 1000. Il est question, dès le VIII[e] siècle, de *Salvium in Brago*. De Valois et Mabillon croient qu'il s'agit là de l'abbaye de Saint-Salve de Montreuil; mais Toussaint Du Plessis (*Description de la Haute-Normandie*, I, 414) y voit Saint-Saire en Bray, près de Neufchâtel, monastère qui fut détruit au IX[e] siècle. *Saint-Saire* est le nom populaire sous lequel on désigne, en Normandie, S. Salve, évêque d'Alby. Il faut donc considérer comme erronée une tradition, assez obscure du reste, qui ferait naître S. Salve à Saint-Saire. C'est la suite de la confusion qui s'est établie entre les deux évêques d'Amiens et d'Alby.

inspirant plus tard la pensée de se consacrer tout à lui et de se retirer dans ce même monastère qu'il avait fondé sous le vocable de Notre-Dame et de Saint-Pierre [1]. Là, il oublia tous les avantages qu'auraient pu lui procurer dans le monde sa fortune et son rang, et ne s'occupa plus que de vaincre en lui-même l'éternel ennemi du salut et de conquérir des âmes à Jésus-Christ. Le jeûne, la prière, les mortifications, l'obéissance exerçaient toute l'ardeur de son zèle. A la mort de l'abbé, il fut choisi, contre son gré, pour lui succéder ; mais son amour de la solitude l'engagea bientôt à se retirer dans une cellule éloignée [2].

[1] D'après une autre tradition, il se serait retiré dans une solitude, près d'*Augusta*, dans le Vimeu, et n'aurait fondé le monastère de Montreuil que pendant son épiscopat. (MALBRANCQ, *de Morinis*, t. I, p. 288.)

[2] Cette dernière circonstance pourrait bien appartenir à la vie de S. Salve d'Alby. Mentionnons toutefois une tradition qui le fait vivre en solitaire à Aoust sur la Bresle, où on aurait été le chercher pour l'élever sur le siége d'Amiens. (M. FL. LEFILS, *Hist. de Montreuil*, p. 42.) C'est immédiatement avant son élection qu'on place le récit de sa prétendue résurrection, en lui appliquant à tort ce que S. Grégoire de Tours (*Hist. franc.*) raconte de S. Salve d'Alby. Voici en quelques mots le fond de cette légende : S. Salve était mort des suites d'une grave maladie : on allait l'enterrer, quand on s'aperçut qu'il donnait quelques signes de vie ; il sortit en effet de son cercueil en s'écriant : « Seigneur, Dieu de miséricorde, pourquoi me renvoyez-vous dans ce lieu de ténèbres. » Après avoir passé trois jours sans boire ni manger, il raconta à ses religieux qu'il allait entrer en possession du ciel, quand une voix céleste l'en exila en disant : « Qu'il retourne dans le siècle, parce qu'il est nécessaire à nos Eglises. » Alors, continua-t-il, je m'écriai, les yeux baignés de larmes : « Hélas ! Seigneur, pourquoi m'avez-vous fait entrevoir ces merveilles, si vous deviez m'en priver si tôt? » et il me fut répondu : « Allez en paix, je serai votre

Alors que S. Honoré mourut à Port, Salve se trouvait à Amiens [1]; il annonça aux habitants de cette ville qu'ils venaient de perdre leur évêque, dont il avait vu l'âme transportée au ciel par un chœur d'anges. Cette nouvelle parvint bientôt aux oreilles de Thierry II, roi de Bourgogne [2], qui députa à Amiens S. Achaire, évêque de Noyon et de Tournay [3], et

gardien, jusqu'à ce que je vous ramène en ces lieux » — Cette légende est consignée dans les bréviaires de La Martonie et de Faure ; elle ne figure plus dans celui de M. de La Motte.

[1] Nous suivons ici la version de Malbrancq (t. I, p. 288) qui avait consulté des manuscrits de l'abbaye de Montreuil. D'après le texte des Bollandistes, c'est après sa prétendue résurrection que Salve aurait annoncé à ses religieux la mort de S. Honoré.

On peut admettre que Salve venait quelquefois à Amiens; ce fut sans doute pendant un de ces courts séjours qu'il aura été témoin du miracle du crucifix, opéré en faveur de S. Honoré, selon ce que dit une ancienne prose :

Successore suo teste
Salvio pontifice.

[2] Ceux qui placent S. Salve à la fin du VII[e] siècle attribuent cette mission à Thierry III, roi de Neustrie, et font remarquer que cette désignation est conforme au texte de la légende : *Gloriosissimus rex françorum.* Thierry II n'a jamais pris ce titre, puisqu'il n'était que roi de Bourgogne. On peut se demander quel intérêt il pouvait prendre à l'élection d'un évêque d'Amiens, ville qui n'était pas de son domaine, et qui, comme Noyon, appartenait à la Neustrie. Sans méconnaître la force de cette objection, nous avons cru devoir maintenir S. Salve au commencement du VII[e] siècle, parce que le système de ceux qui le font vivre sous Thierry III, roi de Neustrie (669-691), nous paraît offrir des difficultés encore plus insolubles.

[3] Nous suivons ici le texte de Hugues Ménard; celui de Bollandus donne à cet évêque le nom d'Hautgaire, prélat qui aurait vécu sous le règne de Childebert II et de Thierry III, et dont l'existence même est fort contestable. — L'impartialité nous fait un devoir de dire qu'on peut faire une objection chronologique au système que nous embrassons. Comment, nous dira-t-on,

quelques autres légats, pour présider à l'élection du nouvel évêque.

Le clergé ordonna trois jours de jeûne et d'abstinence pour appeler les lumières du Ciel dans les esprits. Quand ce laps de temps fut écoulé, les habitants d'Amiens entendirent retentir dans les airs cet oracle divin : « Sachez que Salve a été choisi par moi pour devenir votre évêque. » Aussitôt presque toute la population se rendit à la cellule du Saint [1] et lui dit : « Nous avons bravé les fatigues de la route pour venir vous trouver. Ne méprisez point les supplications de ceux à qui Dieu vous donne pour pasteur. » En vain Salve prétextait de son indignité, il fut obligé de se rendre aux vœux des fidèles et devint le successeur de S. Honoré et le huitième évêque d'Amiens [2], vers les premières années du VII[e] siècle.

Thierry II qui mourut en 612, a-t-il pu donner une mission à S. Achaire qui ne monta sur le siége de Noyon que vers l'an 621? Nous répondrons que cette date, donnée par le *Gallia christiana nova*, n'est sans doute qu'une conjecture, qu'on ne connaît que les noms des quatre prédécesseurs de S. Achaire et qu'il faut probablement reculer au moins d'une dizaine d'années l'intronisation de cet évêque.

[1] Où se trouvait alors S. Salve? Est-ce à Aoust, comme le prétend une tradition du Vimeu? Est-ce à Montreuil, comme porterait à le croire le texte donné par les Bollandistes? Ne serait-ce pas plutôt dans les environs d'Amiens, dans une cellule solitaire, comme on peut l'inférer du texte de Malbrancq? On comprendrait alors que presque toute la population — *omnes pene in unum globati convenientes* — ait pu se rendre à une distance peu éloignée d'Amien

[2] Cette chronologie a été suivie par les anciens bréviaires d'Amiens, par La Morlière, le P. Bollandus, le P. Stilting, le *Gallia christiana*, le P. Longueval, M. Ch. Salmon, etc. — L'auteur inconnu des *Mémoires sur Saint-Acheul*, édités dans les

Oubliant dès lors son goût pour la solitude, il se mit à la disposition de tous. Il visitait souvent les paroisses de son diocèse, en distribuant aux fidèles le pain de la parole divine; son onction convertissait les pécheurs, et ses miracles détruisaient les derniers vestiges de l'idolâtrie. Affable envers tous, sévère pour lui-même, compatissant pour les autres, plein de mépris pour les séductions mondaines, il unissait la prudence du serpent à la simplicité de la colombe.

Tant de qualités réunies faisaient apprécier non seulement son gouvernement spirituel, mais aussi le gouvernement temporel qu'il exerçait dans la ville. C'est à l'occasion de ces fonctions que M. Augustin Thierry a fait les observations suivantes sur les changements qui eurent lieu au VII[e] siècle dans le personnel de la magistrature urbaine: « Les cadres de l'ancienne curie, dit-il, furent brisés; le corps municipal se forma de tous les citoyens notables, à quelque titre que ce fût, et les membres du clergé y entrèrent comme les laïques. L'évêque intervint directement, légalement, si nous pouvons nous exprimer ainsi, dans le gouvernement et l'administration de la ville. Jusque-là, il n'avait eu

Documents] *inédits* de M. de Beauvillé, fait siéger S. Salve dès 580 — Democharès et Chenu en font le cinquième évêque d'Amiens. — Le P. Le Cointe, le P. Daire, de Sachy et M. Dusevel le font siéger comme quatorzième évêque, de 686 à 689. Notre *Propre* actuel adopte cette dernière opinion, en qualifiant Thierry de *troisième roi des Francs* et en substituant le nom d'Hautgaire, évêque de Noyon, à celui d'Achaire. Mais il se met en contradiction avec lui-même, puisqu'il place l'invention des reliques de S. Firmin au commencement du VII[e] siècle, dans la leçon IV de la fête de l'Invention du saint Martyr.

sur ses concitoyens qu'un ascendant purement moral, qu'il devait tout entier à ses fonctions épiscopales et au caractère sacré dont il était revêtu. La loi romaine lui accordait à ce titre une espèce de justice-de-paix, le droit d'arranger les différends et de terminer les procès qui lui étaient soumis. Après la dissolution du régime romain, il devint, par le seul fait de sa promotion religieuse, fondée sur l'élection populaire, membre et président du corps municipal. Investi tout à la fois de l'autorité spirituelle et temporelle, il se trouva dès lors placé par sa double qualité d'évêque et de magistrat, au premier rang dans la ville, et il eut, dans toutes les affaires, la plus large part d'influence »

Nous ajouterons qu'au VII[e] siècle, l'évêque était le protecteur-né des pauvres, le tuteur des orphelins, le défenseur de tous les droits violés et souvent même l'assesseur des rois dans leurs palais. Sa maison épiscopale était tout à la fois un séminaire pour les jeunes clercs, une demeure pour la famille ecclésiastique, un hôpital pour les malades, un hospice pour les vieillards et une hôtellerie généreusement ouverte aux pèlerins et aux voyageurs de marque.

L'influence de Salve s'étendait au-delà de son diocèse. Le roi Thierry avait souvent recours à ses conseils, et c'est en partie grâce à la sagesse de ses avis, qu'il put faire rentrer dans l'obéissance les populations qui s'étaient soulevées contre lui pour s'exonérer de tout tribut. Ce fut sans doute pour le

[1] *Recueil des monuments de l'histoire du Tiers-État*, t. I, p 5.

récompenser de son zèle qu'il lui fit don de la terre d'*Augusta*[1].

La cathédrale de Notre-Dame des Martyrs (Saint-Acheul) était trop éloignée de la cité, où aucune église n'avait encore été construite. Aussi S. Salve y éleva-t-il une nouvelle cathédrale qu'il dédia à S. Pierre et S. Paul et qui devait plus tard prendre le nom de Saint-Firmin-le-Confesseur. Il laissa à Notre-Dame des Martyrs un certain nombre de prêtres pour y célébrer l'office divin, en sorte que, pendant quelque temps, il y eut pour ainsi dire deux cathédrales à Amiens.

Plusieurs auteurs modernes lui attribuent l'érection d'une autre église dédiée à Notre-Dame[2]; mais rien dans les anciens textes ne justifie cette supposition. La légende de S. Salve dit bien que cet évêque fut enterré dans une église qu'elle désigne sous le nom de Notre-Dame; évidemment, il s'agit là de Notre-Dame des Martyrs (Saint-Acheul), qui dut rester longtemps un lieu privilégié pour les sépultures ecclésiastiques.

[1] Si ce fait mentionné par la légende est exact, on peut se demander comment Thierry II, roi de Bourgogne, a pu donner un domaine qui était du royaume de Neustrie. C'est là un argument qu'ont droit de faire valoir ceux qui placent S. Salve sous Thiery III, roi de Neustrie. Nous pensons, avec M. Le Prevost et M. Estancelin, que *Augusta* désigne non pas la ville d'Eu, mais Oust-Marest, dans le canton d'Ault. Hadrien de Valois a cru qu'*Augusta* indique le Bourg d'Ault.

[2] FAURE, dans son *Bréviaire*. — *Almanach de Picardie* de 1753. — *Notice sur Notre-Dame de Saint-Acheul*, page 17. — M. Ch. SALMON, *Histoire de S. Firmin*. — Quoiqu'en aient dit plusieurs écrivains, on n'a aucune donnée positive sur l'époque où une église dédiée à la sainte Vierge fut construite à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la cathédrale.

La nouvelle église élevée par S. Salve devait s'illustrer dès son origine en s'enrichissant des dépouilles du premier évêque d'Amiens. On savait qu'elles reposaient dans l'enceinte de Notre-Dame des Martyrs, mais le lieu précis de leur sépulture restait ignoré, et on ne pouvait leur rendre les honneurs qu'elles méritaient. S. Salve demandait depuis longtemps au Seigneur de lui faire connaître l'endroit où résidait ce précieux dépôt pour le restituer à la vénération des peuples. Il se souvenait sans doute de l'intervention divine dans la découverte des reliques de S. Fuscien et de ses compagnons. Aussi est-ce à Dieu qu'il eut recours pour mériter la même grâce dont avait été favorisé S. Honoré. Il prescrivit un jeûne de trois jours aux fidèles pour qu'ils s'unissent à ses pénitences et à ses prières. A l'aurore du quatrième jour, alors qu'il célébrait les saints mystères à Notre-Dame des Martyrs, il vit, en levant les yeux vers le ciel, un rayon qui, partant du trône divin, aboutissait à un point du parvis. Le saint évêque ne doute point que ce ne soit là que repose le corps de S. Firmin le Martyr et, après avoir terminé le sacrifice divin, il fouille le sol, en rendant grâces au Seigneur. Le corps du saint Martyr reparaît à la lumière du jour et il s'en émane une odeur si suave qu'on eût pu croire qu'il était embaumé avec les plus précieux aromates. Ces parfums se propagent aux alentours, ils pénètrent dans les environs de Térouanne, de Beauvais, de Cambrai, de Noyon, et jusqu'à Beaugency où ils guérirent miraculeusement

le seigneur du pays [1]. Les évêques, les prêtres et les laïques des diocèses voisins, uniquement avertis par cette odeur merveilleuse, s'empressent d'accourir à Amiens, en chantant des cantiques et en portant à la main des cierges et des palmes. Ils arrivent à temps pour assister à la levée du corps et à sa translation dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, ce qui eut lieu le 13 janvier, par un temps rigoureux et chargé de neige. Tout à coup la température devient d'une chaleur ardente et, selon l'expression de Vincent de Beauvais, « le soleil, violant l'ordre de la nature, est emporté vers le cancer par ses coursiers enflammés et change instantanément un froid intense en une brûlante chaleur d'été. » Les arbres, se chargeant de feuilles, de fleurs et de fruits, inclinent leurs branches comme pour saluer le retour du premier pontife d'Amiens. Les roses et les lis s'épanouissent dans les prés, et les fruits mûrissent dans les jardins [2]. Les fidèles étendaient leurs vêtements sur le parcours du cortége triomphant et bénissaient le Saint des guérisons qu'il opérait sur sa route.

Quatre prélats étrangers assistaient à cette imposante cérémonie : c'étaient S. Géry, évêque de Cambrai et d'Arras, S. Achaire, évêque de Noyon

[1] Nous avons raconté ce qui concerne le seigneur de Beaugency, dans la *Vie de S. Firmin*, t. II, p. 163.

[2] Ce prodige aurait duré pendant trois heures. On trouve des récits analogues de floraisons miraculeuses dans les légendes de S. Antoine de Strocchonio, de S. Benoît, S. Étienne, S. Nicodème, S. Wilhem, enfant martyr, etc.

et de Tournay, Marin, évêque de Beauvais et l'évêque de Térouanne [1].

Ces précieuses reliques furent déposées à la nouvelle cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul, dans la crypte qui régnait sous le chœur. On y plaça aussi les corps de S. Firmin le Confesseur [2], de S. Ache et de S. Acheul.

Le récit que nous venons de reproduire d'après un sermon sur l'Invention des reliques est considéré, par le P. Stilting, comme peu digne de foi. Selon le savant bollandiste, l'origine de cette narration

[1] A cette liste, Malbrancq ajoute, à tort, l'évêque du Mans. — Pour perpétuer le souvenir de la présence des évêques de Beauvais, de Noyon, de Cambrai et de Térouanne à cette translation, on sonnait jadis la grosse cloche de la cathédrale, quand un évêque de l'un de ces siéges faisait son entrée dans la ville d'Amiens. — DAIRE, II, 128.

[2] Cette assertion de la légende donnée par les Bollandistes était un démenti anticipé à la prétendue découverte des reliques de S. Firmin le Confesseur, faite à Saint-Acheul le 16 janvier 1697. Aussi J.-B. Thiers et ses partisans accusèrent-ils ce passage d'interpolation. Les raisons qu'ils donnent sont dénuées de valeur ; ils arguent spécialement de ce que cette mention n'est point consignée dans le texte donné par Duchesne (*Script. Francor.* t. I, page 683). On leur a répondu avec raison que le savant éditeur n'a publié que des fragments de la légende et qu'il pouvait laisser de côté un fait qui lui paraissait d'un médiocre intérêt. J.-B. Thiers s'est encore appuyé sur le silence que garde à cet égard le texte publié par Hugues Ménard : mais cette version est empruntée à un Bréviaire du XVe siècle. Or, les légendes liturgiques de cette époque étaient trop abrégées pour qu'on n'en retranchât point tout ce qui paraissait de peu d'importance. Le P. Stilting, *Gloria posth. S. Firmini Conf.*, t. I, sept. p. 188, a parfaitement démontré l'authenthicité de ce passage.

miraculeuse pourrait être l'inscription d'une châsse fabriquée au XII[e] siècle :

Res nova, laus magna, flos pro nive, plebis osanna !

L'auteur de l'inscription aurait voulu dire que, le jour de la translation, il ne tomba point de neige et qu'on sema la route de quelques fleurs : *flos pro nive*. Ce serait ce thême mal compris qu'aurait brodé l'imagination populaire, dont le sermonnaire du XIII[e] siècle s'est fait l'écho. M. Ch. Salmon n'admet point cette explication et croit à la réalité du fait. Nous renvoyons le lecteur à ses observations. (*Hist. de S. Firmin*, p. 150.)

La sainteté de Salve se manifesta plus d'une fois par des preuves éclatantes. Il guérit des aveugles par un signe de croix, rendit à des paralytiques l'usage de leurs membres, délivra des obsessions du démon la fille d'un illustre personnage nommé Guadon, et guérit également sa femme impotente. Guadon, vivement frappé de ces merveilles, se convertit à Dieu et voulut lui témoigner sa reconnaissance en donnant à Salve une ville de son domaine, située à cinq milles d'Amiens, où il fit construire une église qu'il dédia au Saint-Sauveur [1].

[1] Si on s'en rapportait littéralement au texte donné par les Bollandistes, ce domaine aurait porté le nom de Vocitate. La légende, en effet, dit *Vocitatam nomine*, en faisant de *vocitatam* un nom de lieu. Nous supposons que c'est là une redondance signifiant *appelée* et que le nom du village aura été omis par un copiste. Un manuscrit de Nic. Belfort, cité par les Bollandistes remplace *Vocitatam* par *Vicitatus*. Il s'agit ici d'Hédicourt.

Alors qu'un violent incendie menaçait d'envahir toute la ville d'Amiens, dont les maisons et même les édifices publics étaient construits en bois, les habitants allèrent implorer les secours de leur évêque qu'une grave maladie retenait alors sur un lit de souffrances. Salve leur donna le suaire dont il se servait : on le jeta dans les flammes et soudain l'incendie fut arrêté [1]

S. Salve mourut le 28 octobre [2], vers l'an 615 [3], non pas à Montreuil, comme l'ont dit plusieurs

qui prit plus tard le nom de Saint-Sauveur, à cause du vocable de son église. La ressemblance de ce nom avec celui de S. Salve pourrait faire supposer que ce village doit l'origine de son nom au saint évêque d'Amiens ; mais le *Dictionnaire géographique* (encore inédit) de M. Garnier ne contient rien que puisse confirmer cette hypothèse. Un titre de 1463 porte le nom de Saint-Sauveur ; antérieurement on trouve *Hédincurt*. Il faut admettre que l'Église d'Amiens aura été dépossédée de ce domaine : car nous voyons, par un acte de l'an 1100, que Guy, seigneur de Picquigny et d'Hédicourt, fit don de ce dernier fief à S. Salve. On pourrait supposer qu'outre l'église dédiée au S. Sauveur, il y avait à Hédicourt une chapelle consacrée à S. Salve et que c'est à ce sanctuaire que Guy donna les revenus de son fief.

[1] Nous avons rapporté, dans la *Vie de S. Ingaud* (t. III, p. 78), le miracle qui le concerne. Nous passons aussi sous silence l'opposition que S. Salve aurait faite à l'arianisme, et la reddition des captifs qu'il aurait obtenue du patrice espagnol Mommole : ce sont là deux faits qui appartiennent à la vie de S. Salve, évêque d'Alby.

[2] Et non pas le 5 des calendes de décembre, comme le dit le *Propre d'Amiens*.

[3] Ceux qui ont de S. Salve le quatorzième évêque d'Amiens le font mourir de 686 à 689, et ils supposent, comme le *Propre d'Amiens*, que c'est le même Salve qui assista au concile de Rouen, que S. Ansbert tint en 688.

historiens [1], mais à Amiens; il fut inhumé à Notre-Dame des Martyrs [2].

CHRONOLOGIE

Nous avons longtemps hésité avant de placer l'épiscopat de S. Salve au commencement du VIIe siècle. On a pu voir, par quelques-unes de nos remarques, que nous n'avons point dissimulé les objections qu'on peut faire à ce système. Nous l'avons toutefois adopté, parce que le système opposé, formulé par le P. Le Cointe [3], nous paraît renfermer des difficultés encore plus insolubles. Il rompt complètement avec la tradition consignée dans tous nos anciens bréviaires, jusqu'en 1746, et avec les anciens textes qui ont constamment fait de S. Salve le successeur de S. Honoré, mort vers la fin du VIe siècle [4]. Il substitue au nom d'Achaire, évêque de Noyon, celui d'un saint Hautgaire, dont l'existence est fort contestable; enfin il rejette en 687 l'Invention des reliques de S. Firmin que les Bollandistes ont démontré appartenir au commencement du VIIe siècle (610-613). Sa présence au concile de Rouen en 688 est une simple hypothèse qui repose sur une ressemblance de nom. L'évêque Salve qui y assista n'est pas plus désigné

[1] MALBRANCQ, LA MORLIÈRE, PROUST.

[2] Et non pas dans l'église qu'il avait érigée, comme le dit le Bréviaire de M. Faure. Ce même bréviaire le fait mourir des suites d'une épidémie qu'il aurait contractée en visitant des malades.

[3] *Annales eccles. franç.*, t. IV, 213.

[4] Dans un diptyque de la cathédrale d'Amiens, reproduit dans un manuscrit de 1120, que possédait le doyen Le Scellier de Riencourt, S. Salve est placé entre S. Honoré et S. Berchond. (*Congrès scientif. d'Amiens*, lecture de M. Roze, p. 480.)

sous le nom de son siége, qu'un autre Salve qui figura au concile d'Orléans, vers 639.

Le P. Le Cointe, pour rendre son système vraisemblable, fait sacrer notre évêque, non point par S. Achaire, évêque de Noyon, dans la première moitié du VIIe siècle, mais par un S. Hautgaire, qui aurait succédé, sur le même siége, à S. Mommolin, soit en 685, soit en 691. Mais le nom de cet évêque ne figure sur aucune ancienne liste épiscopale ; il est absent des catalogues donnés par Démocharès, Jean Chenu, Claude Robert et Jacques Le Vasseur ; d'ailleurs, le P. Stilting [1] nous paraît avoir démontré la fausseté de cette supposition.

M. Salmon qui a abordé cette question dans son *Histoire de S. Firmin* [2], montre fort bien que, pour soutenir son système, le P. Le Cointe a été obligé de bouleverser toute la chronologie des évêques d'Amiens et d'admettre des invraisemblances évidentes. « En 668, dit-il, il met pour évêque Bertefride, qui fut certainement élevé à l'épiscopat avant le milieu du VIIe siècle. Il lui donne pour successeur Dadon, après lequel viendrait S. Salve en 686. A S. Salve, aurait succédé Théodefride, en 689. Ainsi, selon le P. Le Cointe, la durée de l'épiscopat du prélat qui fit construire la cathédrale dans l'enceinte même de la ville d'Amiens, qui y transféra les reliques des Saints, qui plus tard y découvrit miraculeusement celles de S. Firmin, qui sut par ses vertus se concilier les cœurs de tous les amiénois au point qu'ils le firent seigneur de leur cité, n'aurait été que de trois ans : supposition tout-à-fait inadmissible. Il n'est pas moins improbable que Théodefride, premier abbé de Corbie, dont on place généralement l'avénement à notre évêché en 670 et la mort en 681, n'ait été élevé sur le siége d'Amiens qu'en 689; car, à cette époque, il aurait été accablé de vieillesse et incapable de prendre en main le gouvernement d'un vaste diocèse. »

Nous avons indiqué dans plusieurs notes les diverses

[1] BOLLAND. *Vit. S. Firm.*, p. 37.
[2] Pag. 146.

objections qu'on peut faire au système que nous avons adopté. La seule manière de les résoudre c'est d'admettre que le rédacteur de la *Vie de S. Salve*, ou plutôt son copiste, a confondu les deux Thierry, comme il a confondu Salve d'Amiens avec Salve d'Alby, et que diverses circonstances de son récit ne méritent aucune créance.

RELIQUES.

Les reliques de S. Salve furent transférées vers l'an 695 [1] à l'église de l'abbaye de Montreuil, qui prit bientôt le nom de Saint-Saulve. On ne peut expliquer cette translation qu'en supposant qu'elle aura été sollicitée par les religieux, qui reconnaissaient S. Salve pour le fondateur de leur monastère [2]. Elle aura sans doute eu lieu le 11 janvier, ce qui aura déterminé l'erreur du *Martyrologe romain* [3] confondant notre évêque avec S. Salvius, martyr, qui est honoré à cette date.

Le 11 juin de l'année 1111, S. Geoffroy, évêque d'Amiens, transféra les reliques de S. Salve et de son disciple Ingaud dans une nouvelle châsse; ce fut celle qu'alla vénérer Philippe le Bon, le 26 mai 1426.

[1] Le texte donné par les Bollandistes se borne à dire : *multorum jam curriculis annorum labentibus.* Cette translation est fixée au IXe siècle par quelques auteurs, et même au XIIe par d'autres.

[2] C'est la seule réponse à faire à la réflexion suivante de l'auteur des *Mémoires sur Saint-Acheul :* « Ce qu'on a peine à comprendre, c'est que, dans le temps que le Chapitre d'Amiens estoit si curieux d'avoir les corps de ses saints évêques qu'il fit rapporter de Port celuy de S. Honoré, il ait souffert qu'on lui enlevast celui de S. Salve pour le transporter à Montreuil. » (DE BEAUVILLÉ, *Doc. inédits*, p. 363.)

[3] Tertio idus januarii (11 janvier) : Ambiani, S. Salvii episcopi et martyris.

En 1467, les religieux de l'abbaye de Saint-Saulve de Montreuil firent promener dans le diocèse leurs plus importantes reliques et par conséquent celles de S. Salve, pour se procurer des aumônes destinées à reconstruire leur église qui était entièrement ruinée [1].

Ils écrivirent la lettre suivante, en 1452, au maïeur et échevins d'Amiens, pour solliciter leur concours à la confection d'un nouveau reliquaire :

« Nos très-honorés Seigneurs,

« Nous nous recommandons humblement à vous, et vous « plaise savoir que en notre église et abbaye sont et ont « esté de très-long et anchien temps plusieurs corps saints « et reliquaires, et entr'autres avons en notre dite église « en une chasse ou fierte les os du benoist corps de « monsieur Saint Sauve qui en son tems fu évesque rési- « dant et demourant à Amiens, et pour ce que la fierte ou « chasse où est ledit benoist corps saint n'est que de bois « sans être enrichie d'or ni d'argent ni de quelconques « pierres précieuses, qui est chose mal séant, nous avons « conclu de faire translater ledict corps saint, et pour ce « faire, avons fait faire une nouvelle fierte de bois et « l'avons faict encommenchier à couvrir d'or et d'argent, « avecq partie de nos biens et autre partie des omosnes « des bonnes gens de ceste ville de Montreuil. Mais il y a « encore grant ouvrage à parfaire et de grant dépense « que nous est impossible de furnir sans l'aide de vous et « autres bonnes personnes ; pourquoi, nos très-honorés « seigneurs, nous envoions vers vous pour ceste cause « un de noz frères religieux, porteur de ces lettres. Vous « suppliant et requerrant au nom et en la remenbrance « de Dieu notre créateur et au regard de ce que le dit « monsieur saint Sauve fu en son vivant évesque résidant « en votre ville d'Amiens, il vous plaise donner et exlar- « ger aucune porcion de vos biens pour le emploier à la « perfection de la dite chasse ou fierte, et baillier et délivrer

[1] FLORENTIN LEFILS, *Hist. de Montreuil.*

« ce que bon vous semblera à cette fin à notre dit « frère religieux, nommé Jean Denis, et ajouter foi à ce « qu'il vous dira de part nous, touchant ceste matière et « pour ceste fois. Et verrez seurement que ce qu'il vous « plaira lui délivrer ou nous ordonner sera hactivement « mis et emploié, sans quelque faulte, en la manière dessus « dite, à la révérence et louange de Dieu notre créateur « et dudit benoist corps saint, et nous prierons Dieu pour « vous. Et si en cas semblable ou plus grant, avez à faire « de nous, nous ne différerons à prier pour vous.

« Nos très-honorez Seigneurs, notre Seigneur Dieu soit gardien de vous.

« Escript à Montreuil en notre dite abbaye de Saint-Sauve, le 21e jour de mars 1452, etc. [1] »

L'échevinage accueillit favorablement cette supplique et vota un marc d'argent pour contribuer à la décoration de cette châsse, où d'habiles orfévres ciselèrent les principales circonstances de la vie de S. Salve, confondues avec celles de son homonyme d'Alby. [2]

En 1702, M. Feydeau de Brou procéda à une troisième translation dont il dressa le procès-verbal suivant :

« Nous faisons sçavoir qu'en l'année de l'incarnation « du Seigneur 1702, le 28 du mois de may, le dimanche « dans l'octave de l'Ascension, jour auquel on célèbre la « fête de S. Honoré, évêque d'Amiens, étant à la ville de « Montreuil, à l'invitation et prière de l'abbé et des religieux « de l'ordre de Saint-Benoist de la dite ville et de notre « diocèse, et du maire perpétuel, échevins et autres personnes considérables de la dite ville, Nous avons mis et « transféré dans le chœur dudit monastère, avec les cérémonies accoutumées en telles occasions, les corps des « saints confesseurs Salve, évêque d'Amiens, et Ingaud,

[1] Ce document, tiré des registres de la mairie d'Amiens, a été publié par M. Dusevel dans la *Bibliothèque historique de la Picardie et de l'Artois*, p. 199.

[2] C'est cette même châsse que Lestocq (*Dissertation, etc.*) croit, à tort, dater de 1435.

« dans une nouvelle châsse, après les avoir tirés de l'an-
« cienne.

« Et premièrement nous avons fait ouvrir devant nous « la susdite ancienne châsse, dans le dit chœur, le clergé « et le peuple étant présents; laquelle étant ouverte, nous « avons mis les ossements des dits saints sur une table « préparée à cet effet, ayant fait venir deux médecins et « deux chirurgiens jurés, qui appelaient les noms de cha- « que ossement qu'on mettoit sur la table, afin que le « secrétaire que nous avions choisi pût les mettre en châsse. « Ses ossements ayant été ôtés, nous avons trouvé plu- « sieurs actes, dont le plus ancien, sur une peau en lettres « onciales qui nous ont paru avoir été écrites il y plus de « 800 ans, contient ces paroles: « *Ici repose le corps de* « *S. Salve, évêque et confesseur, et ensemble celui de S. In-* « *gaud, confesseur.*

« Le second, sur du parchemin, contient les mêmes pa- « roles, écrites d'une main plus récente.

« Le troisième, sur une plaque de plomb en grandes let- « tres, porte: *L'an de l'incarnation du verbe* 1111, *indiction* « *IVe, l'onzième de juin, le présent corps de S. Salve, évêque* « *d'Amiens, a été transféré dans cette précieuse châsse par* « *l'évêque Geoffroi, sous le règne de Louis, roy de France,* « *l'an troisième* [1]. »

Le 24 août 1729, l'évêque Pierre de Sabatier fit à Montreuil la reconnaissance des reliques de S. Salve et de S. Ingaud. Le Bréviaire de M. de la Motte ajoute à tort qu'il les transféra d'une châsse de bois dans un reliquaire d'argent. Cette translation, comme nous venons de le voir, avait été faite en 1702.

Dans ces diverses ouvertures de châsse, on retira quelques ossements de S. Salve pour les donner à l'abbaye de

[1] Ce document est cité par de Lestocq, dans sa *Dissertation sur la translation du corps de S. Firmin le Confesseur*, p. 17. L'historien contemporain de S. Geoffroy mentionne cette translation, mais sans spécifier qu'il ne s'est agi que d'un changement de châsse.

Sainte-Austreberte de Montreuil, à l'abbaye de Saint-Vincent de Laon et à la cathédrale de Cantorbéry [1].

Il ne reste plus aujourd'hui, à Montreuil, qu'un ossement de S. Salve dans un petit reliquaire en argent. La grande châsse et deux autres reliquaires, l'un en forme de pyramide, l'autre en forme de bière, furent envoyés à la Monnaie par Le Bon, lors de la mission que ce conventionnel remplit à Montreuil en 1793.

CULTE ET LITURGIE.

Le culte de S. Salve était fort populaire au Moyen-Age. On lui bâtit à Amiens une chapelle qui a disparu depuis longtemps et dont on ignore même l'ancien emplacement. Une autre chapelle lui fut dédiée dans la cathédrale d'Amiens; mais, quand on y eut placé le crucifix miraculeux du Sauveur, désigné vulgairement sous le nom de *Saint-Sauve*, notre saint évêque qui devait perpétuellement être la victime d'une confusion de noms, se vit peu à peu oublié, et la piété populaire, ne restant fidèle qu'au nom de *Saint-Sauve*, s'adressa exclusivement à l'image bizantine qui représente Jésus crucifié.

L'évêque Arnoul, qui mourut en 1246, légua une somme de quatre livres pour qu'on célébrât plus solennellement la fête de S. Salve. Bien qu'il soit mort le 28 octobre, on ne faisait sa fête que le 29, parce qu'elle coïncidait avec celle des saints apôtres Simon et Jude. Elle est inscrite dans tous les bréviaires amiénois, dans l'ancien Propre de Saint-Florent de Roye et dans le Propre de Saint-Valery; dans l'ancien bréviaire de Noyon (1764), qui se trompe en faisant de notre évêque le patron d'une église de ce diocèse (*Tabula sanctorum*, p. 16), tandis que c'est S. Sauve,

[1] JOHN DART, *History and antiquities of the cathedral church of Canterbury*, 1726, in f°.

évêque d'Angoulême, qui est le patron d'Essigny; enfin dans le Propre actuel d'Arras.

Le nom de S. Salve est inscrit dans nos anciennes litanies (XII[e] siècle), dans le martyrologe romain (11 janvier), dans ceux de Du Saussay, de Châtelain, de Galesinus, de Hugues Ménard, etc., qui ont commis la même erreur de date, en confondant notre évêque avec le martyr S. Salvius.

Une chapelle de Saint-Sauveur, située près de Bouvincourt, est le but d'un pèlerinage très-ancien. M. Darsy dit à ce sujet, dans sa *Description du canton de Gamaches* : « qu'il est possible que la dévotion populaire ait dévié; que ce n'était peut être pas au Sauveur des hommes, mais à S. Sauve, apôtre du pays, qu'elle s'adressait dans l'origine, et que c'est peut-être en son honneur que la chapelle primitive fut élevée entre Bouvincourt et Oust, lieu que Théodoric, roi des Francs, avait donné à ce saint évêque d'Amiens. »

Il y avait une confrérie de Saint-Sauve à Waben, paroisse de notre ancien doyenné de Montreuil.

On pourrait croire qu'il est incontestable que S. Salve a donné son nom au village de Saint-Sauflieu; mais c'est fort douteux. Il est vrai qu'il est ainsi désigné dans un titre de 1331 : *Sanctus Salvus locus*. Mais M. Garnier *(Dict. géograp. de la Somme)* a trouvé antérieurement les noms suivants : *Sessoulieu*, 1301 ; *Sessolium*, 1223; *Sissolieu*, 1147 ; *Sexoldium*, 1066.

Une impasse, à Abbeville, porte le nom de Saint-Saulve. L'ancienne abbaye montreuilloise de ce nom ne s'est pas même survécu dans quelques ruines. C'est l'Hôtel-de-ville qui est construit sur son emplacement.

ICONOGRAPHIE.

La clôture du chœur de Notre-Dame d'Amiens, consacrée à l'histoire de S. Firmin le Martyr, contient dans sa seconde travée quatre scènes où figure S. Salve. Elles

ont été décrites par MM. Jourdain et Duval [1], desquels nous nous bornerons à abréger le récit.

PREMIÈRE ARCADE. PRÉDICATION DE S. SALVE. — Une trentaine de personnages sont reçus dans une église; les hommes sont debout et ont la tête couverte ; les femmes sont assises sur des pliants. S. Salve, monté dans une chaire de forme hexagonale, engage les fidèles à prier Dieu pour obtenir révélation du lieu où reposent les reliques du martyr S. Firmin. On lit au bas cette inscription :

Sainct Saulue son peuple incitoit·
De faire a Dieu priere pure·
Désirant scauoir ou estoit·
De sainct Fremin la sepulture·

DEUXIÈME ARCADE. LE RAYON MIRACULEUX. — S. Salve a vu un rayon miraculeux émaner du trône céleste pour désigner la sépulture de son saint prédécesseur. Il est descendu de chaire, a quitté sa chape et, revêtu seulement de l'aube et du manipule, il s'est mis à genoux au pied de l'autel et contemple le prodige qui vient de s'accomplir :

Sainct Saulue en esleuant les yeulx·
Appercheut du trone divin·
Cōme ung rais du soleil dessus·
Le corps du martir sainct Fremin.

TROISIÈME ARCADE. INVENTION DES RELIQUES. — S. Salve vient de déterrer à moitié le corps de S. Firmin qui est revêtu de ses insignes pontificaux. Il est accompagné de quatre évêques, d'un prêtre en aube, d'un chanoine portant l'aumusse, de clercs en tunique, d'acolytes portant croix et chandeliers, etc. Leurs physionomies expriment le ravissement qu'ils éprouvent en respirant l'odeur miraculeuse que mentionne l'inscription :

[1] *Les Clôtures du chœur de la cathédrale d'Amiens.*

Quatre euesques, Beauuais, Noyon·
Cambray, Therouenne, aidant Dieu·
Vindrent voir ceste Inuention·
Euoquez par lodeur du lieu·

QUATRIÈME ARCADE. TRANSLATION DES RELIQUES. — Elles sont transférées dans une châsse, de Saint-Acheul à Amiens, par six lévites, diacres et prêtres. La procession s'ouvre par une confrérie qui porte des flambeaux, et se termine par les cinq évêques crossés et mitrés. Les arbres verts et les épis mûris rappellent le prodige du changement de saison. On voit sur la route deux malades qui sont guéris par l'intercession de S. Firmin :

A Sainct-Acheul en chasse mys·
Fut puys en amyens apporte·
Pluseurs malades la transmys·
Le depriant eurrent sancte·

Ces bas-reliefs ont été lithographiés dans le *Voyage pittoresque* du baron Taylor.

Au portail Saint-Firmin, à Notre-Dame d'Amiens, on voit la statue de S. Salve, portant l'étole, le manipule, la chasuble, la mitre et la crosse.

L'ancien reliquaire en or du XIII[e] siècle, où était conservé le corps de S. Firmin le Martyr représentait entre autres sujets : 1° l'invention des reliques par S. Salve ; 2° leur translation; 3° le concours des diocèses voisins à cette solennité. Chacun de ces sujets était accompagné des inscriptions suivantes :

Hic patet oranti locus et pausatio sancti·

—

Res nova, laus magna, flos pro nive, plebis Osanna.

—

Fert pia plebs vota sua quæque propinqua remota·



Dans le ms. 237 bis H. F. de la bibliothèque de l'Arsenal, *Recueil de pièces concernant Amiens*, par Du Cange, on trouve une Vie latine de S. Salve, illustrée de dessins à la plume. L'un d'eux représente la prétendue résurrection de notre saint évêque.

On conservait jadis à Saint-Firmin-en-Castillon trois grandes tapisseries où figurait S. Salve découvrant et transférant les reliques de S. Firmin. — Mentionnons encore un vitrail moderne à Villers-Bretonneux et un tableau à la chapelle de l'évêché.

BIBLIOGRAPHIE.

La légende anonyme de S. Salve a été probablement rédigée, d'après de plus anciens documents, par un moine de l'abbaye de Montreuil, qui aurait vécu au XIe siècle. Cette opinion, exposée par D. Rivet, [1] nous paraît bien plus probable que celle qui fixe la date de cet écrit au VIIIe siècle [2] ou au IXe [3] ou au XIIIe [4]. Hugues Ménard en a donné un abrégé dans ses *Observations*, d'après un Ms. de Montreuil. Duchesne en a publié des fragments dans e premier volume de ses *Historiens de France*, d'après un Ms. de la Bibliothèque nationale. Enfin les Bollandistes ont édité intégralement cette légende, d'après un Ms. de l'église de Saint-Omer, conféré avec deux autres Mss. La confusion que l'auteur ou le copiste a faite de l'histoire de notre évêque avec celle de l'évêque d'Alby, diverses autres circonstances de sa compilation qui donnent lieu à des difficultés insolubles au point de vue chronologique, ne peuvent nous inspirer qu'une médiocre confiance dans la véracité de ses récits.

[1] *Histoire littéraire de la France*, t. viii, p. 450.
[2] Le P. Lelong.
[3] Lestocq, les Bollandistes (t. vii, de sept., p. 36).
[4] J.-B. Thiers.

MANUSCRITS : *Inventio et translatio B. Firmini, episcopi et martyris* (XII[e] siècle), Ms. 46 de la Bibl. d'Amiens. — Bréviaires du Moyen-Age de la même bibliothèque, et entre autres le Lectionnaire du XIII[e] siècle, coté n° 149, et les bréviaires n[os] 112 et 113. — NERLANDE, *Dissertation sur S. Honoré*, p. 466. — DE VILLEFRANCHE, *Difficultés proposées à M. le curé de Saint-Etienne de Corbie sur la translation de S. Firmin le Confesseur*, Ms. 521. — Claude GELLÉE, *Extractum ex bibliotheca Ecclesiæ Ambianensis*, p. 51 (aux Archives départ.) — Communications de M. Salmon.

IMPRIMÉS : Les anciens bréviaires d'Amiens. — Les *Propres* de Saint-Valery, de Beauvais, de Saint-Florent de Roye, etc. — Dans les Bollandistes, outre la Vie de S. Salve d'Amiens, les commentaires du P. Stilting dans les Vies de S. Firmin le Martyr (t. VII, sept., p. 36), de S. Firmin le Confesseur (t. I, sept., p. 175), de S. Salvi d'Alby (t. III, sept., p. 576). — MALDONAT, *Vitæ sanctorum*. — VINCENT de BEAUVAIS, *Spec. histor.*, l. XVI, c. XCI. — DE SACHY, *Hist. des évêques d'Amiens*, p. 60. — LA MORLIÈRE, *Antiquités d'Amiens*, p. 29, 40, 191. — J.-B. THIERS, *Dissertation sur le lieu où repose le corps de S. Firmin le Confès.*, ch. XI. — *L'ombre de M. Thiers, avec une critique de la Vie de S. Salve*, Liége, 1712, in-12. — *Gallia Christiana* des Bénédictins, t. XI, col. 1153, 1296. — BAILLET, RIBADENEYRA, PROUST, GODESCARD, etc., dans leurs *Vies des Saints*. — Et les ouvrages, cités dans les notes, de V. de BEAUVILLÉ, P. DAIRE, DUSEVEL, DUVAL et JOURDAIN, GARNIER, LE COINTE, LA MORLIÈRE, LESTOCQ, FL. LEFILS, MALBRANCQ, PAGÈS, RIVET, Charles SALMON, etc.

S. SÉVOLD

17 Septembre.

Ce n'est point sans hésitation que nous inscrivons dans notre galerie diocésaine le nom de S. Sévold, personnage dont on ne sait rien de certain.

C'est à tort assurément qu'on l'a mis au nombre des comtes de Ponthieu : M. J. Lefebvre a eu raison de ne point l'inscrire dans le catalogue qu'il en a dressé [1], car aucun document ancien ne lui confère ce titre.

J. Stilting, dans l'article qu'il a consacré à S. Ribert [2], dit en passant qu'il est vraisemblable que S. Sévold a été moine et peut-être même abbé de Saint-Valery. Mais comment admettre que ce souvenir n'ait pas été conservé traditionnellement dans ce monastère? C'est là une conjecture qui n'est pas plus fondée que celle qui en ferait un disciple de S. Fursy ou de S. Josse.

Châtelain, dans son *Martyrologe universel*, le qualifie de confesseur et le fait vivre au VIII[e] siècle. A l'abbaye de Saint-Valery, on le fêtait comme

[1] *Liste complète et authentique des comtes de Ponthieu*, dans es *Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville*, 1847-60.
[2] *Act. sanct.* 15 sept.

martyr, non pas au 2 novembre, comme le prétend Peyronet (*Catal. Sanct.* p. 210), mais le 17 septembre.

Jean Perierus, en consacrant quelques lignes à S. Sévold [1], rapporte qu'une lettre adressée à Du Cange par un religieux de Saint-Valery et communiquée à Henschenius, dit que ce saint était probablement anglais, qu'on l'honorait le 16 septembre, mais qu'on ne possédait pas le moindre renseignement sur ce personnage.

La date liturgique du 16 septembre était-elle exacte à cette époque? Toujours est-il que c'est le 17 septembre que S. Sévold est marqué dans le Propre de Saint-Valery, imprimé en 1721, et que, ce même jour, la fête avait lieu à l'église Saint-Vulfran d'Abbeville.

Une partie des reliques de S. Sévold était conservée à l'abbaye de Saint-Valery ; une recognition faite en 1643 par un visiteur de la congrégation de Saint-Maur, constate, par un procès-verbal, que la châsse de S. Sévold contenait vingt ossements notables avec beaucoup de fragments (*Act. Sanct.* t. I, april. p. 16).

Adrien Blondin, dans ses *Versus panegyrici*, a consacré à ces reliques les quatre vers suivants :

> Vidimus et sanctos Sevoldi martyris artus,
> Cui sanguis palmas, cui diadema dedit.
> Ut fornax aurum sic justum passio purgat;
> Si polum ames certes ut tibi serta pares.

Ces reliques de S. Sévold ont été brûlées pendant

[1] *Act. sanct.* 16 sept. p. 336.

la Révolution; mais celles qui étaient vénérées à Saint-Vulfran d'Abbeville y sont encore conservées dans une châsse spéciale.

Nous avons vu un petit ossement du même saint dans l'église du Saint-Sépulcre d'Abbeville.

Le culte de S. Sévold a complétement disparu de notre diocèse, où son nom même est presque complétement oublié.

S. SIMON

COMTE D'AMIENS ET DE CRÉPY

30 Septembre. — 1080.

S. Simon, fils de Raoul III, comte d'Amiens et de Crépy, naquit vers le milieu du IX[e] siècle [1], au château de Crépy en Valois [2]. Avant de retracer sa vie, nous devons nous occuper de sa généalogie, mal indiquée par beaucoup d'historiens, et parfaitement mise en lumière, sur presque tous les points, par le P. Perierus dans le savant commentaire dont il a accompagné la *Vie de Simon,* écrite par un anonyme contemporain [3].

Raoul III descendait de Charlemagne par Hildegarde, dame de Crépy. Par héritage, par alliance,

[1] M. le docteur Bourgeois (*Histoire de Crépy*) place sa naissance en 1030 ; M. Caillette de l'Hervilliers. (*Compiègne, sa forêt, ses environs, etc.*) en 1048. Cette dernière date nous paraît plus probable, puisque, d'après le témoignage de Guibert de Nogent, Simon était jeune — *juvenculus* — quand Philippe 1[er] lui déclara la guerre, c'est-à-dire en 1074.

[2] *Crispeium, Crespeium, Crispiacus, Crepiacum.* — Arrond. de Senlis.

[3] *Acta Sanct.* 30 sept.

ou par usurpation, il était devenu comte ou seigneur d'Amiens, de Crépy, du Valois, du Vexin, de Pontoise, de Mantes, de Chaumont, de Bar-sur-Aube, de Vitry, de Péronne et de Montdidier. Guibert de Nogent [1] nous le dépeint en quelques lignes : « Trouvait-il un château à sa convenance, il l'assiégeait : place attaquée, place prise, tant était grande son habileté dans l'art des siéges. De toutes les places qu'il prenait, il n'en rendait aucune. »

Raoul épousa successivement trois femmes, Adèle, Aliénor et Anne de Russie.

Adèle ou Adelhais, était fille de Notcher ou Gaucher II, comte de Vitry et de Bar-sur-Aube, et par conséquent nièce de Renaud Ier, comte de Soissons. Elle mourut en 1053, laissant quatre enfants : 1° Gautier, qui périt près de Reims, dans une embuscade, en se rendant au siége de Vitry-en-Perthois, et qui fut inhumé dans l'église abbatiale de Saint-Remi de Reims ; 2° Simon, dont nous devons raconter la vie ; 3° Alix ou Adèle, qui épousa d'abord Thibaud III, comte de Champagne, et, en secondes noces, Herbert IV, comte de Vermandois ; 4° Alaïs, qui épousa Barthélemy de Beaufort, surnommé Bardoul, seigneur de Broyes-en-Champagne et de Pithiviers.

Après la mort de sa première femme (1053), Raoul III épousa, l'année suivante, Éléonore, nommée aussi Aliénor, Haquenez ou Hahaïs, que D. Grenier et Chifflet considèrent à tort comme une fille

[1] *De Vita sua*, lib. I, c. X.

de Manassez, comte de Montdidier, et dont on ignore la véritable origine. La Morlière, Duchêne, les frères Sainte-Marthe, Adrien de Valois ont confondu Éléonore avec la première femme de Raoul et l'ont prise pour la mère de S. Simon.

Raoul III, en 1062, répudia sa seconde femme, sous un faux prétexte d'adultère, et épousa Anne de Russie, veuve du roi Henri Ier, avec laquelle il était allié au cinquième degré. Cette union doublement illégitime le fit excommunier par le pape Alexandre III et amena sa brouille avec Philippe Ier qui se trouvait humilié d'avoir un tel beau-père.

Raoul III mourut non pas en 1074, mais en 1072, et fut inhumé, suivant son désir, dans l'église du prieuré qui avoisinait le château de Montdidier. Mabillon suppose que l'usurpateur de ce domaine décéda dans les liens de l'excommunication. Le P. Perierus croit, à meilleur droit, que l'excommunication dut être levée quand la mort d'Éléonore put permettre de valider le dernier mariage de Raoul.

Maintenant que nous avons exposé la généalogie de Simon, racontons sa vie d'après son biographe contemporain et quelques autres chroniqueurs du Moyen-Age.

Guillaume le Conquérant, ce puissant duc de Normandie qui devait bientôt devenir roi d'Angleterre, était, par sa femme Mathilde, parent de Simon : c'est ce qui explique comment il voulut se charger de son éducation, pour lui inspirer le goût des armes. Le jeune chevalier résida à la cour de Normandie jusqu'en 1064, époque où il revint à

Crépy. L'année suivante, il se rendit à Corbie, où, comme son père et son frère Gautier, il souscrivit aux priviléges accordés à l'abbaye par Philippe Ier.

Raoul III, qui croyait laisser son héritage à Gautier, voulut assurer un sort honorable à son second fils et lui donna le château de Vez en Valois [1], avec une maison seigneuriale dont les principaux officiers étaient un châtelain, un voyer et un sénéchal. Simon put dès lors faire bonne figure à la cour, et Philippe Ier lui donna rang parmi les barons de son conseil.

Après la mort de son frère aîné, Simon, devenu héritier présomptif, fut associé par son père au gouvernement du comté d'Amiens. Dès 1069, nous voyons figurer son nom à côté de celui de Raoul, dans une charte où ce dernier exempte les terres du Chapitre d'Amiens de la justice de ses vicomtes et lui fait don de quelques possessions sises à Conty.

La première jeunesse du comte s'écoula en occupations très-mondaines. La chasse était son goût le plus favori. Un jour qu'il avait vainement lancé son épervier pour saisir un oiseau, il se prit d'une telle colère qu'il résolut d'aimer tout ce qui est mal et de haïr tout ce qui est bien; mais cette odieuse inspiration de l'enfer se dissipa si vite que ce fut, au contraire, à partir de ce moment que le jeune comte marcha d'un pas de plus en plus assuré dans le sentier de la vertu.

Simon perdit sa mère en 1053 et son père en 1072.

[1] Vez, près de Crépy (*Vadum*) fut la première capitale du Valois.

Il devint donc, à l'âge de vingt-quatre ans[1], le plus grand seigneur terrien du royaume[2]. Le roi Philippe Ier, jaloux d'un tel voisin, voulut venger sur le fils l'injure du père qui avait osé épouser Anne de Russie, et lui suscita un puissant ennemi dans la personne de Bardoul, seigneur de Broyes. Chifflet, Du Cange et le P. Perierus lui donnent le prénom d'Hugues et supposent que c'était son neveu, le fils d'Alaïs et de Barthélemy de Beaufort; Alaïs, étant la plus jeune sœur de Simon, ne pouvait avoir tout au plus que vingt-deux ans en 1072 et n'avait point par conséquent de fils en état de porter les armes. Carlier et Colliette disent que ce Bardoul[3] était le beau-frère de Simon; mais nous ne voyons nulle part qu'il ait porté le nom de Hugues. Du Cange, sans se prononcer formellement, suppose que « Hugues Bardoul, seigneur de Broies, l'un des héritiers de Raoul, était vraisemblablement le fils de celle de ses deux filles qui avait épousé Barthélemy de Broies et de Beaufort[4]. » Nous avons vu que cela était physiquement impossible. Mais du Cange nous offre lui-même, sans l'avoir aperçue, la solution

[1] Guibert de Nogent remarque que Simon était tout jeune à cette époque — *juvenculus*.

[2] Nous avons désigné plus haut les seigneuries dont Simon hérita. Hariulfe le qualifie à tort de comte de Vermandois, dans sa *Vie de S. Arnoul*, titre qui lui fut aussi étranger que celui de comte de Champagne, donné à tort par le Nécrologe de l'abbaye de Saint-Claude.

[3] Une charte citée par les Bollandistes nous apprend que Bardoul ne mourut qu'en 1081 et non pas en 1065, comme l'avait supposé Chifflet.

[4] *Histoire des comtes d'Amiens*, p. 207.

de ce problème, en nous apprenant, quelques pages auparavant [1], que Barthélemy de Broyes était fils de Hugues Bardoul. Le puissant ennemi que le roi de France suscita à Simon était donc le beau-père de sa sœur Alaïs.

Hugues Bardoul envahit les domaines de Simon et lui enleva Bar-sur-Aube, Vitry et la Ferté. De son côté, Philippe Ier, en 1074, se mit à ravager le Valois. Simon, après avoir convoqué ses vassaux, se détermina à user de représailles et porta la guerre dans les domaines de la couronne.

Bientôt le comte d'Amiens interrompit ses entreprises pour se rendre à Rome. Quel fut le motif de ce voyage ? Hariulfe [2] ne s'en rend pas compte en disant que le principal but fut le désir d'aller vénérer le tombeau de S. Pierre et de S. Paul. D'après Carlier, le roi aurait eu recours à la ruse pour se débarrasser d'un dangereux vassal, et Grégoire VII, complice de ce calcul, aurait appelé Simon pour le déterminer à cesser la guerre et l'engager à embrasser la vie monastique.

M. l'abbé Laffineur, dans un mémoire lu au Comité archéologique de Senlis [3], a complétement réfuté l'historien du comté de Valois, en montrant : 1° que Grégoire VII était d'un caractère trop rigide pour tremper dans les intrigues d'un roi que, cette année-là même, il avait menacé d'excommunication;

[1] P. 204

[2] *Vita S. Arnulphi*, lib. I, c. 15.

[3] *Les relations de S. Simon de Crépy et du pape S. Grégoire VII*, article inséré dans les *Mémoires du Comité*, année 1867.

2° qu'aucun document ne justifie de pareilles allégations; 3° que la conversion du comte de Crépy à la vie monastique s'explique très-simplement par ses dispositions naturelles, ses inquiétudes sur le salut de son père et l'impression que lui causa la vue de son cadavre; 4° que le texte de la *Vie de Simon* prouve que le Pape ne s'est point immiscé dans les débats politiques du roi de France ; 5° que toute la conduite de Simon relève d'une vocation vraiment libre, exempte de toute espèce de pression.

M. Caillette de l'Hervilliers suppose que ce voyage s'accomplit pendant une trève. « Il est facile, dit-il, d'admettre que, conformément aux usages de la trève de Dieu, en vertu de leur serment, l'évêque de Paris ou celui de Soissons aura imposé au roi de France et à Simon une trève de plusieurs mois pour juger leur différend, et que, pendant ce temps-là, le comte de Crespy se rendit à Rome. On avait vraisemblablement renvoyé cette affaire au jugement du Pape [1]. »

Il est possible qu'une trève soit intervenue, mais elle aurait été violée par le roi, comme nous le verrons plus tard. En tout cas, ce n'eût été qu'un armistice purement militaire ; car le biographe de Simon ne dit rien qui puisse faire supposer une intervention judiciaire de Grégoire VII ; mais il nous fait deviner par quelques mots la véritable cause du pèlerinage, en nous disant que Simon fut agité par des scrupules en voyant les ravages causés par la guerre et qu'il voulut aller trouver le Pape pour

[1] *Compiègne, sa forêt, ses environs, etc.*

qu'il lui imposât une pénitence. Nous pouvons en inférer que le comte d'Amiens se laissa peut-être entraîner trop loin dans les représailles, qu'il s'émut de pitié devant les dévastations qu'il avait faites et qu'il voulut solliciter une pénitence pour ses fautes passées et de bons conseils pour sa conduite à venir. Car il est probable qu'il nourrissait dès lors le désir d'embrasser la vie monastique.

Le Pape exigea de Simon qu'il déposât les armes avant de l'entendre, sans quoi, disait-il, l'absolution serait sans valeur. Quand le fier guerrier, après un peu d'hésitation, se fut soumis à cet ordre, le Souverain Pontife lui imposa une amende, dont il retint une partie pour lui et dont il donna l'autre à deux personnages très-religieux qui se trouvaient là [1].

Grégoire VII donna au comte d'Amiens l'absolution de ses fautes, lui fit rendre ses armes et lui recommanda la gestion de ses biens jusqu'à la conclusion de la paix avec Philippe; cette circonstance

[1] Præsul pœnitentiam indicit et indictæ partem super se detenuit, duobusque religiosissimis viris qui tunc præsentes aderant, dit le biographe contemporain. Mabillon déclare (*Annal. ben.* v, 92) qu'il ne sait ce qu'il faut entendre ici par *pœnitentia*. DU CANGE (*Histoire des comtes d'Amiens*, p. 209) et l'abbé CARLIER (*Histoire du duché de Valois*, I, 315) ont compris par là que le Pape avait pris sur lui cette partie de la pénitence et laissé l'autre à deux religieux, en sorte que Simon en aurait été exempt. M. Caillette de l'Hervilliers fait remarquer combien cette interprétation est contraire aux usages du temps ainsi qu'aux premières notions théologiques, et conclut que le mot *pœnitentia* est ici synonyme de *mulcta*, amende. Nous sommes tout à fait de son avis.

nous fait supposer que Simon lui avait fait part du désir qu'il avait d'entrer en religion. Ce qui nous confirme dans cette pensée, c'est que le Pape lui donna deux mentors, Hugues, évêque de Die, cardinal-légat qui se rendait en France, et Hugues le Grand, abbé de Cluny, chargés tous les deux de le guider dans la pratique des devoirs religieux.

Le comte d'Amiens revint en France (1075), sans doute avec le désir d'y conclure promptement la paix. Mais trouvant ses États envahis et la ville d'Amiens occupée par Philippe Ier, il fut obligé de continuer la guerre. Après divers combats, mêlés de revers et de succès [1], la paix fut enfin décidée, grâce à l'intervention des barons et des grands du royaume, en sorte que Simon put rentrer en possession de tous ses domaines.

Simon songeait souvent à son père Raoul, inhumé à Montdidier dans le tombeau qu'il s'était fait construire de son vivant [2].

[1] Quelques écrivains modernes disent que Simon, blessé mortellement dans une bataille, fut guéri en invoquant la sainte Vierge.

[2] Cette pierre sépulcrale, jadis dans l'église du prieuré, est placée depuis 1832 dans le bas-côté gauche de l'église Saint-Pierre. M. H. Dusevel l'a décrite ainsi : « Raoul est représenté étendu sur cette tombe, les mains jointes et le corps revêtu d'une tunique à manches courtes; la tête repose sur un coussin soutenu par un ange à demi-brisé ; la figure est sans barbe ; il foule aux pieds un lion saisissant un chien qu'il semble vouloir étrangler. A droite de cette représentation est l'épée du comte de Valois ; le ceinturon est enroulé autour du fourreau. » (*Le département de la Somme: Montdidier*, p. 8)

En 1076[1], il envoya demander au pape Grégoire VII comment il pourrait secourir l'âme de son père. Il lui fut répondu qu'il devait enlever le corps du défunt du lieu qui avait été témoin de son usurpation, distribuer d'abondantes aumônes et faire célébrer des messes solennelles.

Un poète du XIII[e] siècle, Thibaut de Marly[2], raconte l'exhumation de Raoul dans une satire sur les mœurs de son temps, pour effrayer ceux qu mentent et se parjurent. Voici la traduction de ce passage[3] :

« Mais veuillez vous souvenir de Simon de Crépy, qui exhuma son père, le comte Raoul ; il trouva

[1] Du Cange et M. de Beauvillé placent l'événement que nous allons raconter en 1077, parce qu'une charte de donation mentionne que Raoul resta trois années inhumé à Montdidier et qu'ils placent sa mort en 1074. Nous rangeant à l'avis des Bollandistes, qui mettent ce décès en 1072, nous devons rapporter l'exhumation à l'an 1076. La mort datant du 8 novembre et l'exhumation du 22 mars, trois ans et demi s'écoulent entre ces deux faits.

[2] Et non pas Thibaut de Mailly.

[3] Ains vos vueil amentoivre à Simon de Crespi
Qui le cuente Raoul son père défoui
Et trouva dans sa bouche un froit plus que demi
Qui li rongeoit la langue dont jura et menti
Li Cuens vit la merveille, moult en fut esbahï :
Est-ce donc me pères qui tant chastiaux broï ?
Jà n'avoit-il en France nuz prince si hardi
Qui osast vers li fère ne guerre ne estri
Quant q'uil avoit au siècle laissa et enhaï.
Bien le laissa voir que sa terre en guerpi
Dedans une forest en essil s'enfouï,
Là devint charbonniers.

La satire de Thibaut de Marly est citée dans FAUCHET, *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise*, livre II, p. 557, et dans le P. LABBE, *Tables généalogiques*.

dans sa bouche un serpent, sorti à moitié, qui lui rongeait sa langue coupable de parjures et de mensonges. Le comte, voyant cette merveille, en fut frappé d'effroi. Eh quoi ! s'écria-t-il, est-ce donc là mon père qui assiégea tant de châteaux ? Naguère, il n'y avait en France aucun prince assez hardi pour oser l'attaquer et lui déclarer la guerre! Tout ce que Simon possédait dans le monde, il l'abandonna avec aversion. Après avoir témoigné de ses sentiments en faisant l'abandon de ses terres, il s'exila et s'ensevelit dans une forêt où il se fit charbonnier. »

Le corps de Raoul fut transporté trois ans après son décès dans l'église abbatiale de Saint-Arnoul de Crépy, où fut érigé un magnifique mausolée en cuivre doré, orné de figurines et de pierres précieuses.

Par une charte datée du 22 mars 1077 (nouveau style), Simon fit don à ce monastère de sa terre de Bonneuil-en-Valois [1], avec ses dépendances et ses serfs, ainsi que de deux riches candélabres. Les pauvres, les veuves, les orphelins, reçurent à cette occasion d'abondantes aumônes.

C'est également à cette époque que, pour se conformer aux prescriptions de Grégoire VII, le comte d'Amiens fit ses principales fondations. Nous allons les énumérer en y joignant quelques générosités de date inconnue ou postérieure.

[1] *Bonoculum*. — Canton de Crépy. — Le comte Raoul III avait déjà donné en 1053 à l'abbaye de Saint-Arnoul l'église de Bonneuil.

Dix prieurés durent leur fondation au comte Simon : Saint-Pierre, à Bar-sur-Aube, Sainte-Germaine, près de cette ville ; Cunfin, la Ferté-sur-Aube, Montier-en-l'îsle, Saint-Léger-sous-Brienne, Silvarouvre (Aube), Latrecey (Haute-Marne), Mouthe (Doubs) et Sermaize (Marne).

Sur l'emplacement de l'antique chapelle de Sainte-Germaine, Simon fit ériger, sous le vocable de Saint-Étienne, une vaste église que dédia l'évêque de Langres, le premier dimanche de mai de l'an 1076.

Par une charte de la même année, datée de la Ferté-sur-Aube, Simon donna à S. Robert, abbé de Molesmes (Côte-d'Or), la forêt de Charmoy (arrondissement de Nogent-sur-Seine), les terres de Grancey-sur-Ource (arrondissement de Châtillon-sur-Seine), le droit de pêche et quelques familles de serfs, à la condition que ce monastère célèbrerait un obit perpétuel pour lui, son père Raoul et sa mère Adèle.

« Eudes, abbé de Montier-Ramey [1], dit Du Cange [2], vint en la cour de Simon pour lui demander une renonciation à plusieurs droits qu'il exigeait sur Lens, lieu qui dépendait de son monastère. Ces droits consistaient principalement dans le fauchage du foin, l'obligation de le conduire à son château, le *biau* ou la nourriture de ses chiens, le charroi, la façon de ses bois, un faisceau de chanvre, etc. » On attribue aussi à Simon la complète restauration

[1] Montier-en-Der (Haute-Marne).
[2] *Histoire des comtes d'Amiens*, p. 210.

de l'hôpital de Saint-Nicolas, à Bar-sur-Aube, et de riches donations au monastère Saint-Remi de Reims, où était enterré son frère Gautier, et à l'abbaye de Saint-Arnoul de Crépy.

Nous ne voyons nulle part que notre diocèse ait eu part aux faveurs de Simon, qui résidait le plus habituellement à Crépy ou à Bar-sur-Aube.

Sollicité par ses vassaux de contracter une alliance avantageuse, Simon feignit de se prêter à leurs desseins et se rendit à la cour d'Hildebert II de la Marche [1], dont la fille, nommée Judith, lui fut fiancée ; mais il détermina secrètement la jeune fille à prendre le voile et la fit conduire par deux parents [2] au monastère de la Vau-Dieu, sur le mont Jura, qui dépendait de la Chaise-Dieu [3].

Hildebert II, apprenant la disparition nocturne

[1] D'après l'*Art de vérifier les dates*, ce serait Robert II, comte d'Auvergne.

[2] Garnier et Adelbert de Montmorillon. Ils se firent moines tous deux à la Chaise-Dieu. Adelbert devint abbé de Déols, en 1807, et archevêque de Bourges en 1095.

[3] Quelques écrivains, négligeant le texte de Guibert de Nogent, ont supposé qu'il y avait eu mariage et non fiançailles. Si M. Brainne avait jeté un coup d'œil sur les documents historiques qui concernent Simon, il se serait épargné une incroyable légèreté. Après avoir rappelé que Raoul III et Philippe Ier se sont rendus coupables de bigamie, il ajoute : « Après bien des luttes et des actes de violence, Simon, éprouvant un remords de conscience, résolut d'embrasser la vie monastique, mais, *digne de son père et du roi*, il commença par épouser la fille du comte d'Auvergne et se retira le jour même dans un monastère avec cinq ou six chevaliers qu'il avait convertis *à la façon du comte Ory.* » (*Hommes illustres du département de l'Oise*, tom. III, p. 377.)

de sa fille, s'imagina d'abord qu'elle avait suivi un séducteur : mais le comte d'Amiens le rassura bientôt en lui faisant connaître toute la vérité.

Peu de temps après, Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, manda Simon à sa cour et lui offrit en mariage sa fille Adèle qu'il avait refusée à Robert Guiscard, prince de la Pouille, et à Alphonse, roi d'Espagne [1]. Notre comte qui avait été élevé à la cour du duc et qui connaissait par conséquent son caractère impérieux, n'osa point refuser ouvertement ; il allégua des empêchements de parenté, la dispense qu'il fallait solliciter du Saint-Siége [2] et obtint de faire à ce sujet une démarche auprès du souverain Pontife.

Au lieu de partir pour l'Italie, Simon, accompagné de quelques gentilshommes de sa famille [3] se rendit à Saint-Oyen [4], où il se fit moine en même temps qu'eux. Voici quel fut le motif de ce choix, réalisé en 1077 [5] sous l'abbatiat d'Eudes.

[1] Carlier (t. I, p. 314) commet une bévue en disant que « Alphonse, roi d'Espagne, fit proposer à Simon une princesse de son sang et que Robert, prince de la Pouille, fit les mêmes démarches en faveur d'une dame de sa maison. »

[2] Simon était parent au cinquième degré avec Mathilde, femme de Guillaume et fille de Beaudoin V, comte de Flandre.

[3] La Chronique de Bèze (monastère du diocèse de Langres) nous apprend que Simon s'était fait précéder par Raoul et Francon, et qu'il conduisait avec lui trois autres chevaliers, Robert, Arnoul et Garnier.

[4] Ce monastère, appelé aussi *Saint-Eugende, Saint-Ayen, Saint-Oyand, Condat*, était situé au pied du Mont-Jura. Il prit le nom de Saint-Claude au XIII[e] siècle.

[5] Albéric de Trois-Fontaines place à tort cette entrée en religion dès l'an 1076 ; car Simon prend encore le titre de comte

Un jour que S. Simon, dévoré par la fièvre, dormait dans son verger, il vit lui apparaître S. Arnoul, S. Oyen et un troisième bienheureux inconnu qui lui prescrivirent d'entrer à l'abbaye de Saint-Oyen. Le comte s'étant réveillé en sursaut : « Me voilà guéri, s'écria-t-il ; mais où sont donc les trois seigneurs qui étaient-là ? »

En Flandre et à l'étranger, partout où Simon était connu, on admira comment un prince qui rivalisait d'opulence avec le roi de France, avait pu prendre une si étonnante détermination. Son exemple produisit une grande impression sur les gentilshommes et plusieurs d'entre eux, comme Hugues, duc de Bourgogne, et Guy, comte de Mâcon, se firent moines à Cluny.

« Après l'entrée de Simon dans le cloître, dit M. Caillette de l'Hervilliers, ses domaines furent divisés entre ses parents, qui laissèrent toutefois aux maisons religieuses et aux pauvres ceux qu'il leur avait donnés. Le roi de France devint possesseur du Vexin et par conséquent avoué de l'abbaye de Saint-Denis dont il prit la bannière pour oriflamme. Étienne, comte de Champagne, comme descendant d'Alix, fille de Raoul III de Crépy, eut les terres qui étaient dans son comté ; mais il en céda une partie à Hugues Bardoul, fils de Barthélemy de Broyes et d'Alix de Crépy (Alaïs). Il conserva le comté de Bar-sur-Aube, pour lequel il devait rendre foi et hommage à

dans une charte donnée en faveur de Saint-Arnoul de Crépy, datée du 11 des calendes d'avril 1077.

l'évêque de Langres. Enguerrand de Boves eut une partie du comté d'Amiens et laissa le reste à Gui et à Ives, dont la filiation est mal connue. Selon Du Cange, ils n'étaient que frères consanguins de Simon. Plusieurs pensent que ce Gui n'était autre que le comte de Ponthieu, du même nom; qu'il s'empara par le *droit de bienséance*[1] de la partie de l'Amiénois voisine de ses possessions et qu'il s'associa dans cette usurpation Ives, son fils et son complice. L'existence de ces deux comtes est prouvée par une charte sans date, citée par Du Cange: *nos, disponente Deo, comites Ambiani Guido scilicet et Ivo*. Ce document dans lequel ils prennent le titre de comtes d'Amiens, par la grâce de Dieu, a pour objet un règlement de répression de vexations exercées par leurs vicomtes dans l'Amiénois. Il fut dressé sous le règne de Philippe Ier, sous le pontificat de Renaud, archevêque de Reims, et par le conseil de Guérin, évêque d'Amiens. »

Simon, lorsqu'il était comte, avait donné l'exemple de bien des vertus chrétiennes; sous de riches vêtements, il portait un cilice. Dès qu'il fut moine, il redoubla d'austérités, et se dépouilla de tout esprit d'indépendance, en même temps que de ses titres. Obéissant et humble, il pratiquait tous les devoirs de la vie monastique. Son lit était placé dans la sacristie, pour qu'il pût se rendre plus

[1] Au Moyen-Age, ce *droit de bienséance*, invoqué trop fréquemment sous prétexte de convenance territoriale, n'était autre chose que l'exercice du droit du plus fort.

facilement à l'église et y vaquer à l'oraison. Il était si bien habitué au jeûne et aux privations que, pendant une famine, il se nourrit de pain d'avoine, sans jamais s'en plaindre et en rendant grâce à Dieu. Atteint d'une paralysie des jambes, il déguisait ses souffrances et refusait d'ôter ses sandales pour se procurer quelque soulagement.

Une nuit que Simon avait précédé ses frères à l'église, il vit l'enceinte s'illuminer et un prêtre mystérieux, qu'accompagnait un diacre et un sous-diacre, chanter une messe solennelle. Le célébrant, après lui avoir donné sa bénédiction, disparut soudain avec ses deux acolytes.

L'abbé de Saint-Oyen, témoin de tant de vertus, avait assigné à Simon, dans le Chapitre, une place plus rapprochée de la sienne; mais l'humble religieux, offusqué de cet honneur, obtint de reprendre son ancien rang.

Ces marques de considération engagèrent Simon à se confiner dans un ermitage. Ayant obtenu permission de son abbé, il se retira, avec quelques compagnons d'une grande piété, dans une solitude que la tradition place à Mouthe (Doubs). Le défrichement des terres, la coupe des arbres, l'apprêt d'aliments grossiers, la prière et la méditation, voilà quelles étaient les occupations habituelles de l'ancien comte d'Amiens, que la tradition grossissante a métamorphosé en charbonnier [1].

[1] On pourrait admettre que Simon, lorsqu'il se retirait dans le fond des forêts, ait pu demander de l'emploi dans les ateliers de charbonnage : c'est du moins ce que prétend la tradition, en désignant les bois de Cufin (Aube).

C'est de lui que parle ainsi Thibaud de Marly :

> Dedans une forest en essil s'enfouï
> Là devint charbonniers. Un tel ordre choisi,
> Cette vie mena tant que il affoibli,
> Puis revient à l'aumône en guise de mandi.

Les pauvres n'étaient jamais repoussés de l'ermitage, près duquel s'étaient groupés beaucoup de moines charitables. Un jour que le dépensier de la communauté avait donné tout ce qui restait de pain, Simon se mit en prière, et bientôt arriva un homme chargé de pains qui les donna au dépensier de la part de Simon [1].

Un autre jour, que notre ermite fendait du bois, le fer de sa cognée s'échappa, lui tomba sur le pied et le blessa grièvement ; il persévéra à refuser toute intervention de médecin et ne voulut recourir qu'à Dieu pour obtenir une prompte guérison.

Simon, en recevant la visite d'un religieux étranger, apprit qu'il portait sous ses vêtements une cuirasse de fer; il parvint à se faire céder cet instrument de pénitence et s'en revêtit en guise de cilice, ce qui augmenta encore l'aspect décharné qui frappait tous les yeux d'une admiration compatissante.

Malgré cet amour de la solitude, Simon ne pouvait rester complétement étranger aux affaires publiques. En 1078 il avait souscrit à une charte de Philippe Ier en faveur de Cluny. Quelques années plus tard, chargé par Hugues, abbé de ce monastère,

[1] Nous avons mentionné un trait analogue dans la Vie de S. Josse. Voir la note de la page 92 de ce volume.

d'adresser au roi des réclamations au sujet de quelques usurpations de la Couronne sur les biens de l'abbaye, il se rendit à Compiègne où il arriva la veille de la translation du saint Suaire, donné par Charles le Chauve, dans une nouvelle châsse offerte par Mathilde, reine d'Angleterre [1]. L'ancien comte de Crépy fut bien vite reconnu dans l'église de Saint-Corneille, acclamé par la foule des assistants et entraîné au palais du roi, situé alors sur les bords de l'Oise, au lieu dit *le Beauregard*. Philippe Ier, plein de respect pour l'illustre moine, lui accorda aussitôt ce qui faisait l'objet de sa mission.

Après la translation du saint Suaire, Simon partit en Normandie, pour visiter le duc Guillaume et Mathilde. Il parvint à les réconcilier avec leur fils Robert, surnommé *Court-Manteau*, que l'ambition avait poussé à la révolte armée.

Guillaume le Conquérant, la reine, les seigneurs de Normandie offrirent à l'ancien comte d'Amiens de l'or, de l'argent, des cadeaux de tout genre;

[1] Nous hésitons sur la date qu'il faut assigner à cet événement. Le diplôme de Philippe Ier relatif à cette translation était date, dit-on, de l'an 1092, époque où Simon était décédé depuis une dizaine d'années et la reine Mathilde depuis sept ou neuf ans; faut donc admettre, comme le remarque M Caillette de l'Hervilliers, que le copiste de cette charte aura dû se tromper dans sa transcription de chiffres. Le P. Lengelé, auteur d'une *Histoire du saint Suaire*, place sa translation en 1082. En ce cas, il faudrait faire vivre Simon jusqu'à cette époque et non pas seulement jusqu'en 1080, comme le croient les Bollandistes. Chifflet suppose que la cérémonie eut lieu en 1079, mais que le diplôme n'en avait été donné qu'en 1092, à un anniversaire de cette translation. Enfin, les Bollandistes la placent en 1078.

l'humble moine ne voulut accepter que quelques reliques, mais son désintéressement ne fut pas imité par tous ceux qui l'accompagnaient.

En revenant de ce voyage, il fut enlevé par un brigand, près de la Ferté-Milon, l'un de ses anciens domaines. Délivré par les gentilshommes de sa suite, il défendit de faire aucun mal à ce bandit, en faisant remarquer qu'à Dieu seul appartient la vengeance et qu'il faut endurer les outrages avec résignation, puisque c'est par la patience que nous pouvons sauver nos âmes.

S'il fallait en croire l'historien du comté de Valois, Simon aurait fait un pèlerinage à Jérusalem et serait descendu à l'hospice du monastère de Josaphat, gouverné alors par le B. Hugues, ancien profès du couvent de Saint-Arnoul de Crépy. Reçu avec de grandes démonstrations de joie, il aurait rapporté de ce voyage une lettre datée de 1081 pour le prieur de Crépy et de nombreuses reliques pour ce même monastère. L'autorité de Carlier, fort souvent sujette à caution, ne nous paraît point suffisante pour faire admettre un fait que n'indique aucun ancien document.

Simon, après un court séjour au château de Crépy, était rentré à son monastère, quand le pape S. Grégoire VII pria l'abbé de Saint-Oyen de lui envoyer l'illustre anachorète. Ne recevant point de réponse et devinant un refus, le souverain Pontife menaça d'excommunier l'abbé et toute la communauté. Il fallut bien se résigner à laisser partir celui qui était la gloire de la congrégation. Simon fut accueilli à Rome avec la plus vive joie et logé près

de l'église Sainte-Thècle. Tous ceux qui l'avaient accompagné, sauf deux moines [1], furent bientôt frappés mortellement par la *malaria*.

Grégoire VII chargea Simon de négocier la paix avec Robert Guiscard, duc de la Pouille, fondateur du royaume de Sicile. Notre Saint réussit dans cette difficile mission [2] et profita si bien de son voyage pour évangéliser les populations qu'il détermina soixante soldats à embrasser la vie monastique [3].

Revenu à Rome, Simon ne put obtenir la permission de retourner dans son monastère : « Ce n'est point ma volonté, lui dit le souverain Pontife, mais celle de S. Pierre qui t'a appelé à Rome. Rends-toi donc à la confession du Prince des Apôtres et demande lui ses ordres. »

S. Simon, obéissant à cette injonction, passa la nuit suivante dans les grottes vaticanes et y contracta la maladie qui devait bientôt l'enlever. Après s'être confessé au pape et en avoir reçu l'absolution, l'ancien comte d'Amiens et de Crépy mourut le 30 septembre [4] de l'an 1080 ou 1082 [5], âgé d'environ 32 ans.

[1] L'un retourna à Saint-Oyen et l'autre, nommé Robert, continua à servir Simon,

[2] Albéric de Trois-Fontaines fixe cette négociation à l'an 1081 : Baronius et les Bollandistes à l'an 1080.

[3] Le Propre de Beauvais ajoute, nous ignorons d'après quelle autorité, que Simon, par ses prières, fit cesser une peste qui décimait l'armée du Saint-Père.

[4] *Pridie calendas octobris*, c'est-à-dire le 30 septembre, dit le biographe anonyme. Le Nécrologe de Saint-Claude indique le 29 septembre, mais, comme le remarquent les Bollandistes, l'autorité du biographe anonyme est préférable à celle du nécrologe qui, dans ce même article, qualifie Simon de comte de Champagne.

[5] En 1082, selon Albéric de Trois-Fontaines, suivi par

S. Simon fut inhumé dans la basilique Saint-Pierre au milieu d'un immense concours d'assistants où figuraient trente-cinq congrégations. Tout le clergé de Rome, évêques, abbés, clercs et moines portaient à ses funérailles des cierges et des torches. Le Pape, retenu par une indisposition, ne put assister aux obsèques, mais il distribua aux indigents le produit de la quête qu'on y avait faite. Mathilde, reine d'Angleterre, fit les frais d'un magnifique mausolée de pierre et de marbre, de forme pyramidale. On y inscrivit l'épitaphe suivante composée par Oddon de Châtillon qui devait bientôt porter la tiare sous le nom d'Urbain II :

Simon habens nomen, majorum sanguine claro,
Francorum procerum pars ego magna fui.
Paupertatem amans, patriam mundumque reliqui
Christum divitiis omnibus anteferens.

Mabillon, l'*Histoire littéraire de la France*, Carlier, MM. de Beauvillé, Caillette, Defer, Bourgeois, etc.; en 1081, selon Du Cange; en 1080, d'après Chifflet, Bouchet et les Bollandistes. Comme points de départ, dans cette appréciation, on peut faire intervenir les dates de la translation du saint Suaire de Compiègne, et de la paix conclue entre Grégoire VII et Robert Guiscard : mais nous avons vu que ces dates elles-mêmes sont contestées. Les Bollandistes se prononcent pour l'an 1082, par les deux raisons suivantes : 1o S. Arnoul était encore reclus à l'abbaye de Saint-Médard : il ne fut appelé à l'épiscopat que par le concile de Soissons : or ce concile eut lieu en 1080, selon les Bollandistes ; en 1078, d'après Baldéric et Marlot. La charte de Philippe donnée à ce sujet, que publie le *Gallia Christiana*, porte la date de 1079. Arnoul a donc dû être consacré en 1080 ou au plus tard en 1081. 2o L'autorité d'Hariulfe, auteur contemporain de la *Vie de S. Arnoul*, paraît plus grande que celle d'Albéric des Trois-Fontaines qui vivait un siècle et demi après Simon.

Post ad apostolicam cœlestis principis aulam
Eximius tanti me patris egit amor.
Quo duce promerear tandem super astra levari.
Hospitor hic sacras conditus ante fores.

Mabillon a publié une seconde épitaphe tirée d'un manuscrit de Clairmarais et que plusieurs critiques attribuent à Foulion de Beauvais, sous-diacre de l'église de Soissons. Ce pourrait bien être l'inscription gravée sur le cénotaphe érigé plus tard à S. Simon, dans l'abbaye de Saint-Arnoul de Crépy. On verra que l'auteur, dans ses vers souvent obscurs, joue sur le nom de Simon, qui appartient également au Prince des apôtres :

Principis in caula, Simon in Simonis aula
Cum cruce, cum pera, nunc inter ovilia vera
Despicit incursum, cujus sapientia sursum
Tendit ; quæque super terram sunt temnere nuper
Constituit, laqueos fugiens et retia mundi,
Per cultus, per opes, per equos, per tela, per enses,
Per genus et speciem, per rura, per opida, Romam
Venit, et a Roma cœli super atria plaudit.
Sic Petrus petræ per ovilia mittit ovile,
Magno pastori pastor quem credidit agnum,
Agnus in agno, custos in custode quiescit.
Petrus cum petra, Simon cum Simone regnat.
Publica res eadem, Rex unus, grex sit ut idem.
Gallia quem genuit, quem natum, quemque renatum
Nec sic obtinuit, cum re, cum nobilitate.
Spreta dolet genitrix ; si non sit captus amore
Cœlestis patriæ, qua mittit Roma fideles ;
Invidet hunc Romæ : tamen exsequialia parva,
Hunc ne despiciat, lacrymas et carmina mittit.

Hariulfe, dans sa *Vie de S. Arnoul* (l. II, cap. XV), raconte que ce futur évêque de Soissons, retiré alors

au monastère de Saint-Médard, était en train de prier dans sa cellule quand une extase subite lui fit connaître la mort de Simon. Il demanda aux moines de célébrer à cette occasion un service funèbre. L'abbé, après quelque hésitation, se rendit à cette prière. Un courrier, arrivé un mois après, vint faire part de la mort de l'ancien comte d'Amiens, laquelle était advenue au jour et à l'heure indiqués par S. Arnoul.

Robert, moine de Saint-Oyen, qui avait assisté Simon à ses derniers moments, retourna à son monastère où il ne cessa de donner l'exemple édifiant de toutes les vertus.

Il approchait de sa fin, quand Simon lui apparut en songe et lui reprocha de n'avoir rien donné aux pauvres pour le repos de son âme; mais il le rassura aussitôt en ajoutant qu'il jouissait d'un bonheur inénarrable. Il le pria ensuite d'aller trouver S. Anselme, abbé du Bec, et de lui dire qu'il avait fait bien peu d'aumônes à l'occasion de sa mort. Robert accomplit cette mission, et le futur Archevêque de Cantorbéry reconnut en pleurant que ce reproche était mérité.

Nous terminerons cette biographie en empruntant la juste appréciation suivante de Simon à l'introduction dont M. Henri Hardouin a accompagné son édition de l'*Histoire des comtes d'Amiens*, de Du Cange : « C'est une belle et dramatique vie que celle du comte Simon; valeur, lumières, foi vive, signalent sa trop courte apparition au sein du monde demi-barbare qu'étonne et subjugue son héroïque piété. Pénitent des crimes d'un siècle de

fer, comme il l'était naguère de ceux de son père, Simon abdiquera pour le cloître, la puissance de ses aïeux. Quel plus noble précurseur des preux de la Terre-Sainte que ce fils d'indomptables barons, qui se prosterne, victime expiatoire de leurs iniquités, aux pieds d'un inflexible pontife, et qui, digne héritier pourtant des vertus guerrières de sa race, triomphe des usurpateurs de son héritage, mais seulement pour sanctifier encore, par le sacrifice de la gloire humaine, l'abandon du rang et de la richesse ! »

C'est de notre Saint que tire son origine l'illustre famille qui porte son nom. La Morlière [1] et Moreri en retracent la généalogie. Qu'il nous suffise de dire que la plus jeune sœur de Simon épousa Herbert IV, comte de Vermandois; que leur fille Aloys ou Alis se maria à Hugues de France, frère de Philippe Ier, et le fit ainsi hériter du Vermandois; que leur fils aîné, ayant été déshérité, fit défricher un terrain voisin d'Avesne [2], y bâtit un château qu'il appela Saint-Simon, en l'honneur de son grand-oncle. Ce fut le berceau de la famille de ce nom qui se rendit célèbre pendant le Moyen-Age et dans les temps modernes. Ses armes étaient *de sable à la croix d'argent chargée de cinq coquilles d'or*. La croix rappelait la profession monastique de S. Simon; le champ de sable, la couleur noire de l'habit bénédictin; les coquilles, les deux pèlerinages à Rome.

[1] *Maisons de Picardie*. p. 196.

[2] Hameau dépendant aujourd'hui de Saint-Simon, dans l'arrondissement de Saint-Quentin.

RELIQUES

Les Bollandistes croient que le corps de S. Simon est toujours resté à Rome, mais qu'à une époque inconnue, un ossement fut donné à l'abbaye de Saint-Oyen (Saint-Claude), et un os du bras à l'église de Mouthe où cette relique est encore vénérée aujourd'hui par un grand nombre de pèlerins.

M. l'abbé E. Defer dit au contraire, dans sa *Vie des Saints du diocèse de Troyes* (p. 248) que le corps de S. Simon, après avoir été inhumé à Rome fut transféré plus tard dans l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube et qu'un parquet, qui date d'une dizaine d'années, dérobe aujourd'hui la tombe de Simon, placée dans une chapelle collatérale. Nous croyons que cette pierre tombale ne fut jamais qu'un monument commémoratif et ne recouvrit aucune relique de notre Saint.

CULTE

Une *Vie de S. Simon*, attribuée au P. J. Dunod, imprimée à Besançon en 1728, et où fourmillent les erreurs, parle des miracles accomplis au tombeau de Simon, ce qui aurait déterminé Alexandre II à le déclarer bienheureux, et Grégoire VII à le canoniser. Nous ne trouvons nulle trace de la canonisation dont parlent Dunod et Carlier. En ce qui concerne Alexandre II, le fait est évidemment faux, puisque ce pape mourut en 1075, neuf ans au moins avant Simon.

Il est qualifié de *bienheureux* par Grevenus, Bucelin, Antoine de Heredia, d'Achéry, Mabillon, Châtelain, Godescard, Rorhbacher, M. Caillette de l'Hervilliers, etc.; de *saint*, par Albéric de Trois Fontaines, Chifflet, La Morlière, Canisius, Du Saussay, les Bollandistes, le Propre de Beauvais, etc.

Ferrarius, Châtelain et Du Saussay disent que Simon

était particulièrement honoré par les Prémontrés de Vermand, en Picardie. Maurice Dupré, qu'on doit croire en sa qualité de picard, dément cette assertion dans son *Histoire de l'ordre de S. Norbert* (lib. II, c. V.). Peut-être avait-il été honoré dans l'ancienne abbaye que détruisit Edouard III, en 1338.

On célébrait sa fête, le 3 octobre, au monastère de Saint-Claude.

S. Simon est honoré aujourd'hui dans les diocèses de Beauvais (5 octobre), de Saint-Claude et de Besançon. La paroisse de Mouthe (arrondissement de Pontarlier) lui rend un culte tout spécial.

MONUMENTS ET ICONOGRAPHIE.

Ce qui restait à Crépy de l'ancien château habité par Simon (la poterne Saint-Arnoul) a été détruit en 1857, sous un malheureux prétexte de sécurité publique.

On doit déplorer aussi la destruction du tombeau primitif de Simon, qu'on voyait encore au siècle dernier dans les grottes vaticanes de Saint-Pierre de Rome.

Pendant les derniers siéges de Crépy, fut accomplie la destruction d'un riche cénotaphe que les moines de Saint-Arnoul avaient érigé à leur bienfaiteur. Carlier nous en a laissé la description suivante : « Ce monument, qui a été remanié au XIIIe siècle, représente un pape assis (Grégoire VII), revêtu de sa chape et des ornements pontificaux, la tiare en tête. On voit à ses pieds la figure du B. Simon de Crépy, en habits de moine, à genoux sur un prie-Dieu, les mains jointes et posées sur ce prie-Dieu, la moitié du corps tournée vers le pape qui lui présente une mitre ornée de fleurs de lis. Derrière le prie-Dieu est une figure de singe qui foule aux pieds un léopard. La mitre fait allusion aux dignités ecclésiastiques que le comte avait refusées depuis son entrée dans le cloître. Le léopard foulé aux pieds signifie le mépris que Simon avait fait des pompes du siècle et de tous ses biens périssables : nous avons

remarqué que les ancêtres de Simon avaient choisi le léopard pour armes ou symbole. Le singe et les fleurs de lis ont été ajoutés au XIIIe siècle. » (*Hist. du duché de Valois*, I, 352.)

On voit à l'église de Mouthe un tableau (1845) et une verrière moderne où est figuré S. Simon.

BIBLIOGRAPHIE

Un moine anonyme de Saint-Oyen nous a laissé une *Vie de S. Simon* qui mérite confiance. L'auteur déclare avoir puisé ses renseignements auprès de personnes qui avaient vécu dans l'intimité du Saint et aussi parmi les membres de sa famille: toutefois, il ne fournit que fort peu de renseignements sur sa généalogie et sa carrière militaire: c'est le point de vue monastique qui absorbe tout entier l'écrivain. On attribue généralement cette œuvre à la fin du XIe siècle, parce qu'il y est parlé comme d'un fait récent de l'élévation de S. Anselme à la dignité d'archevêque de Cantorbéry. Le P. Pierius rejette cet écrit au delà de l'an 1109, parce que la qualification de *bonæ memoriæ* accompagne le nom de S. Hugues, abbé de Cluny, mort en 1109. Dom Rivet, dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. VIII, p. 427), n'admet point cette raison comme décisive, parce qu'au XIIe siècle on a donné parfois ce titre à des personnes vivantes.

Le texte du moine anonyme a été publié successivement par d'Achéry, en 1651, dans son édition des *Œuvres de Guibert de Nogent* (pp. 671 et 678), d'après un manuscrit de l'abbaye d'Ourscamp; par Mabillon, dans le tome IX de ses *Actes bénédictins* (p. 370); par le P. Pierius, dans le tome VIII de septembre des *Acta Sanctorum* (p. 711), avec un long commentaire dont nous avons amplement profité; et enfin, en 1869, par M. Caillette de l'Hervilliers, qui en a donné une bonne traduction d'abord dans la *Picardie* (t.

VII et VIII), et ensuite dans l'intéressant ouvrage intitulé : *Compiègne, sa forêt, ses alentours; études et souvenirs historiques et archéologiques, suivis de documents relatifs à la vie du B. Simon, comte de Crespy et d'Amiens.*

La chronique d'Albéric de Trois Fontaines, éditée par Leibnitz et en dernier lieu dans la *Patrologie* de Migne ; Hariulfe, dans sa *Vie de S. Arnoul*, lib. I, c. XV et XXIV (*Act. Sanct. ben.* t. IX, p. 523) ; Guibert de Nogent (*De Vita Sua*, l. I, c. X); la Chronique d'Étienne, abbé de Bèze (*Spicilége*, t. II, p, 434) ; celles de Hugues, moine de Fleury, et de Rigord, nous ont fourni un certain nombre de renseignements sur Simon, ainsi que les ouvrages suivants :

GRIFFITH (ALFORD), *Annal. Eccles. Britann.* — Nicol. VIGNIER, *Chronique de Bourgogne.*— LA MORLIÈRE, *Maisons illustres de Picardie*, pp. 64, 73. — COLLIETTE, *Mém. sur le Vermandois*, I, 625; II, 6. — BOUCHET, *Table généalogique des comtes de la Marche.* — MABILLON, *Annal. bened.* V, 77, 92, 118, 173, 183. — RIVET, *Hist. litt. de la France*, VIII, 427. — GRAVES, *Statistique du canton de Crépy en Valois.* — V. DE BEAUVILLÉ, *Hist. de Montdidier*, I, 61. — L'abbé SABATIER, *Vie des Saints du diocèse de Beauvais.* — Et les ouvrages déjà cités de BRAINNE, CARLIER, l'abbé DEFER, DU CANGE, DUSEVEL, FAUCHET, H. HARDOUIN, l'abbé LAFFINEUR, etc.

Chifflet a composé des observations restées manuscrites sur la biographie de Simon. Nous ne connaissons cet opuscule, aujourd'hui perdu probablement, que par les citations qu'en ont faites les Bollandistes.

Nous avons vainement cherché dans les bibliothèques de Paris et de la Picardie, l'ouvrage du P. Dunod intitulé : *Vie de S. Simon de Crespy*, Besançon, 1728, in-12 de 103 pages.

S. THÉOFRIDE

PREMIER ABBÉ DE CORBIE, DOUZIÈME ÉVÊQUE D'AMIENS.

9 Octobre.

C'est en 657 que la reine Bathilde donna les terrains nécessaires pour construire une abbaye au confluent de la Somme et de la rivière de *Corbeia*. Mais ce n'est qu'après l'érection des principaux bâtiments, en 662, qu'elle s'adressa à S. Valdebert, abbé de Luxeuil, pour lui demander de peupler le monastère naissant. Théofride [1] qui fut choisi pour en être le premier abbé, était recommandable tout à la fois par l'illustration de sa naissance, la ferveur de sa piété et l'étendue de son savoir. Élevé, dès ses plus tendres années, dans

[1] *Theodefridus*, *Theodefredus*, *Teudofredus*, *Theofridus*, — *Theodefroy*, *Theodefride*, *Theofrid*, *Theoffroy*, *Thieffroy*, *Thifroy*. Ce vocable d'origine germanique signifie : *Paix de Dieu*. Il y eut un abbé du même nom dans le Velay, qu'on nomme vulgairement S. Chaffre.

le célèbre monastère d'où sortirent les plus éminents réformateurs du clergé austrasien et beaucoup de fondateurs de monastères [1], nul n'était plus apte que lui à transplanter sur les bords de la Somme les règles de la vie monastique qui faisaient l'édification de la Franche-Comté.

Le saint abbé obtint de Bertefride, évêque d'Amiens, un privilége d'immunités qui devait assurer à la communauté une existence presque indépendante. Le prélat, qui avait consacré l'église du nouveau monastère, s'engagea en son nom et au nom de ses successeurs à ne rien prélever sur les biens de l'abbaye; il ne se réserva que le droit de bénir les autels, de donner le saint chrême et de conférer la bénédiction à l'abbé élu canoniquement. Il ajoute que les religieux doivent vivre selon les règles de S. Benoît et de S. Colomban [2].

Cette dernière observation nous semble donner également tort à l'opinion de Mabillon [3] qui prétend qu'on suivit à Corbie, dès l'origine, la seule règle de S. Benoît, et à l'opinion du P. Le Cointe [4] qui soutient au contraire que la règle de S. Colomban y fut seule en vigueur. Dom Mabillon s'appuie sur la déclaration du Concile de Paris, tenu en 846, qui mentionne que les religieux avaient conservé intacte la règle qu'ils reçurent dès le commencement

[1] Le V. Ragnacaire ou Raynier, évêque de Bâle; S. Omer, de Térouanne; S. Achaire, de Noyon; Chagnoald, de Laon; les abbés S. Dié, S. Remacle, S. Romaric, etc.

[2] Cette charte est de 662, selon BULTEAU; de 663, selon le *Gallia Christ.*; de 664, selon l'*Hist. abrégée du trésor de Corbie.*

[3] *Act. SS. ord. S. Ben.*, t. II, p. 1040.

[4] *Annal. eccl. Franc.* ad ann. 662.

de leur institution. Or, comme il n'est point contesté que les statuts de S. Benoît régissaient Corbie au IX[e] siècle, le savant annaliste de l'Ordre en conclut qu'ils furent introduits par Théofride.

Le P. Le Cointe, de son côté, fait remarquer que cet abbé, venant de Luxeuil, a dû importer la règle de S. Colomban, qui y était seule observée; mais cette dernière assertion est fort contestable. Nous partageons l'avis des historiens qui croient que vers le milieu du VII[e] siècle, précisément sous l'abbatiat de S. Valdebert, on observait la règle de S. Benoît conjointement avec celle de S. Colomban. Diverses chartes de cette époque, relatives aux abbayes de Fleury, de Saint-Pierre-le-Vif, de Saint-Maur des-Fossés, etc., prescrivent l'observance de la règle de S. Benoît, *à la manière de Luxeuil.* Cette question d'ailleurs ne nous semble avoir qu'une importance bien secondaire, puisque la règle de S. Colomban ne renferme rien qui diffère essentiellement de celle de S. Benoît, si ce n'est la division des psaumes de l'office et l'imposition des pénitences canoniques.

En l'an 670 [1], S. Théofride succéda sur le siége épiscopal d'Amiens à Bertefride qui, peu de temps auparavant, avait solennellement dédié l'église du monastère de Corbie, assisté de treize évêques dont plusieurs sont placés au rang des saints [2].

[1] En 671 d'après DE COURT, t. I, p. 171; LE COINTE le fait à tort succéder à S. Salve en 689 (*Annal.*, t. IV, p. 212).

[2] S. Ouen, évêque de Rouen; S. Omer, évêque de Térouanne; S. Aubert, évêque de Cambrai; S. Faron, évêque de Meaux; S. Clodebert, évêque de Paris.

Les actes de son épiscopat sont ignorés ; son nom même est absent de nos anciens catalogues d'évêques. Mentionnons toutefois que l'abbé Trithême [1], s'appuyant sans doute sur d'anciens documents qui ne nous sont point parvenus, nous apprend qu'il avait écrit de nombreux ouvrages.

Un très-ancien calendrier des saints, annexé au *Pastoral* de S. Grégoire, qu'on conservait à l'abbaye de Corbie, fait mention de la mort de S. Théofride, sans lui donner le titre d'évêque[2]. Cette omission a pu contribuer à laisser accréditer les erreurs qui ont été émises sur le siége qu'occupa Théofride.

Wion [3], Trithême [4], Jean Chenu [5] et Du Saussay [6] le font évêque d'Alby et placent sa mort au 26 janvier. Mais il est impossible de lui assigner une place dans le catalogue des évêques d'Alby. L'origine de cette fausse attribution provient sans doute d'une erreur de copiste qui aura écrit *Albianensis* pour *Ambianensis*.

Dom Cocquelin[7], Caulaincourt[8], G. Marlot [9] le font évêque de Cambrai et successeur de S. Aubert en 667. Ils ont été induits en erreur sur ce point par un ancien manuscrit de l'abbaye de Corbie.

[1] *De Viribus illustr. ordin. S. Ben.*, l. IV, c. CCIX.

[2] *VII id. oct., Corbeiæ monasterio, depositio Theodefridis abbatis.* — Un autre exemplaire porte à tort le nom de *Theodori*.

[3] *Martyrol. ord. S. Bened.*

[4] *Op. cit.*

[5] *Chronol. des évêchés de France.*

[6] *Martyr. gallic.* 26 jan.

[7] *Hist. Corbeiensis*, dans le tome VIII des *Mém. des Ant. de Picardie*, p. 406.

[8] *S. Petri de Corbeia fundatio*, ms. 624.

[9] *Metropol. Remensis historia.*

S. Aubert mourut en 675 et eut S. Vindicien pour successeur immédiat[1].

Dom Mabillon[2] n'a pas osé affirmer que S. Théofride fut évêque d'Amiens, parce qu'il cherche vainement une place après S. Salve, qui puisse correspondre au règne de Thierry. Mais toute difficulté disparaît en le plaçant entre Bertefride et Dadon. Nous avons un document incontestable qui prouve que Théofride, ancien abbé de Corbie, était évêque d'Amiens sous le règne de Thierry : c'est un diplôme de ce roi qui confirme l'érection d'Érembert en qualité d'abbé de Corbie. « Ces hommes de Dieu, dit-il en parlant des religieux de ce monastère, nous ont exposé que le Seigneur a rappelé à lui le vénérable abbé Chrodegaire, que notre père apostolique, l'évêque Théofride, avait, d'après notre volonté, établi son successeur... La nouvelle élection qu'ils ont faite du vénérable religieux Érembert a été ratifiée et confirmée par l'évêque Théofride. » Ce n'est qu'en qualité d'évêque d'Amiens que Théofride pouvait confirmer une telle élection, en vertu du droit que s'était réservé son prédécesseur Bertefride, alors qu'il s'était dessaisi, en faveur de l'abbaye, de la plupart de ses priviléges épiscopaux.

Théofride mourut vers l'an 681[3], le 9 octobre. Nous ignorons pourquoi les continuateurs de Godescard[4] ont placé sa mort au 1er décembre. S'il

[1] BALDERIC, *Chron. Cam.*, l. I, c. 19. — LE CARPENTIER, *Hist. de Cambray*, t. I.

[2] *Annal.*, t. I, p. 502.

[3] En 691, d'après LE COINTE, t. IV ; en 675, d'après D. COCQUELIN.

[4] Mgr DONEY, *Supplément*, t. III, p. 318.

fallait prendre à la lettre le passage du martyrologe manuscrit que nous avons cité plus haut, il faudrait croire que c'est à Corbie qu'il est décédé : mais on peut supposer qu'il y a seulement été transféré aussitôt après sa mort, d'après le désir qu'il aurait exprimé dans ses dispositions testamentaires.

CULTE.

On n'a jamais rendu aucun culte à S. Théofride, ni dans l'église d'Amiens ni à l'abbaye de Corbie; mais, son nom est inscrit dans les additions du *Martyrologe de S. Jérôme*, précieux manuscrit de Corbie qu'a publié d'Achéry [1].

Mabillon le qualifie de *bienheureux* et Chastelain de *vénérable.* Le titre de *saint* lui est donné par le *Martyrologe des Prémontrés d'Amiens*, par Yepez, par Dom Cocquelin par le P. Stilting (t. I, sept., p. 185), par Du Saussay et Mgr Doney.

On voit une statue moderne de S. Théofride dans l'église de Corbie.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Bollandistes (t. IV, oct., p. 570) ont consacré quelques lignes à S. Théofride, dans les *prætermissi* du 9 octobre.

MOSANDER, *Vita S. Bathildis*, apud SURIUM, 26 janv., n° 7. — *Gallia christ.* t x, 1156, 1265. — BULTEAU, *Hist. de l'ordre de S. Benoît*, t. I, 443. — LONGUEVAL, *Hist. de l'Egl. gallicane*, t IV, 47, 63. — DAIRE. — DE SACHY. — Et les ouvrages de DE COURT, D. COCQUELIN, CAULAINCOURT, LE COINTE, etc., cités dans le cours de cette biographie.

[1] *Spicileg.*, t. IV.

Ste THEUDOSIE

MARTYRE AMIÉNOISE.

IIIe Siècle.

On découvrit en 1842, dans les catacombes de Sainte-Hermès, près de la *Via salaria*, galerie dont M. de Rossi fixe l'âge au IIIe siècle, les restes d'une chrétienne, accompagnés des objets qu'une opinion accréditée considère comme les signes indicatifs du martyre, et avec une plaque de marbre portant cette inscription en belle *romaine rustique* :

AURELIAE. THEVDOSIAE
BENIGNISSIMAE. ET
INCOMPARABILI. FEMINAE
AVRELIVS. OPTATVS
CONJVGI. INNOCENTISSIMAE
DEPOS. PR. KAL. DEC
NAT. AMBIANA
B. M. F

C'est-à-dire : *Aureliæ Theudosiæ benignissimæ et incomparabili feminæ Aurelius Optatus conjugi innocentissimæ depositæ pridie kalendas decembris, natione Ambiana, bene merenti fecit.* (A Aurélie Theudosie, très-douce et incomparable femme. Aurélius Optatus à son épouse très-innocente, déposée (*ici*), la veille des calendes de décembre (30 *novembre*), de nation amiénoise. Il a fait (*cette épitaphe à elle*) bien méritante).

Nous croyons avec M. Fr. Lenormant qu'*Aurelia* est bien le nom de la famille de Theudosie et non point, comme l'a supposé Mgr Gerbet, le nom féminisé de son mari. *Theudosia* est le nom personnel de la martyre. La syllabe *theu* indique t-elle, comme l'ont pensé Mgr Gerbet et M. Bonnetty, une origine gauloise ou germaine? nous ne le pensons pas. C'est là une forme dorienne qui était fort usitée, chez les Crétois et les Rhodiens, par exemple : nous la retrouvons dans beaucoup d'auteurs grecs et romains, ainsi que dans l'épigraphie latine des IV[e] et V[e] siècles. Si cette forme *theu*, qu'on prononçait *théou*, n'indique pas exclusivement une provenance septentrionale, il faut reconnaître, d'autre part, que ce nom, véritablement grec, ne doit pas faire supposer que celle qui le portait fût d'origine hellénique : car de nombreuses inscriptions témoignent que beaucoup de gauloises portaient un nom grec.

Mgr Gerbet et M. Bonnetty ont émis quelques hypothèses sur l'identité qui pourrait exister entre la sainte amiénoise et la sainte Aurélie inscrite au 2 décembre, ou bien avec les saintes du martyrologe romain qui s'appellent Théodosie. Nous ne saurions

les suivre dans cette voie, par cette raison décisive que les martyrologes de Rome n'ont jamais inscrit que les saints *probati*, c'est-à-dire dont les ossements avaient été recueillis pour devenir l'objet d'un culte quelconque.

M. Bonnetty croit que le nom d'Aurélius indique une parenté avec l'empereur qui s'appelait ainsi. M. Fr. Lenormant pense au contraire que les noms des deux époux indiquent le IIIe siècle et la qualité d'affranchis impériaux ou de descendants d'affranchis impériaux.

Avec M. Adrien de Longperrier, nous lisons *natione ambiana*, de nation amiénoise, et non pas *nata ambiana*, comme l'ont fait Mgr Gerbet et M. Bonnetty. Cette dernière phrase ne serait point latine (il aurait fallu le substantif *Ambiani*,) ni de style épigraphique. Le mot *natio* s'emploie parfois pour les circonscriptions particulières qui composent une grande nation et même pour les grandes villes. Aussi ne voudrions-nous pas conclure d'une manière trop absolue que Theudosie soit née à Amiens : cela est possible, mais ce qui seul est certain, c'est qu'elle naquit dans l'Amiénois, dans le *pagus Ambianensis*.

Nous disons que cela est certain, parce qu'aucune autre interprétation ne saurait être donnée à *Ambiana*. Il n'existe, dans l'ancien monde, aucune ville, aucune province qui ait porté ce nom. Les appellations qui s'en rapprochent le plus sont *Ambia*, ville épiscopale de la Mauritanie, et *Ambiatinum*, ville désignée par Strabon et située à l'emplacement actuel de Königsthul (Prusse rhénane). *Ambianus*,

signification d'*amiénois* se trouve dans J. César, dans Strabon , dans Pline, dans Eumène et dans l'inscription trouvée à Saint-Pierre-Montjoux. La forme secondaire *Ambianensis*, beaucoup plus récente, n'apparaît qu'au Ve siècle dans la *Noticia provinciarum Galliæ*.

Mgr de Salinis écrivait, dans son mandement du 28 avril 1853 : « Ce n'était pas l'usage de marquer, dans l'épitaphe des martyrs, le lieu de leur naissance. Un des plus savants archéologues de Rome nous disait qu'il s'en rappelait à peine un exemple, fourni par l'inscription tumulaire d'une sainte de Nicomédie.» Cette mention ne fut pas aussi insolite que le supposait ce savant italien. « On possède au-delà des Monts, dit M. Le Blant (*Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, préface, p. CXXXVI), des épitaphes appartenant à des enfants de la Gaule... Quelque rare que soit, dans les épitaphes des fidèles, la mention de la patrie, j'ai pu ainsi retrouver les noms de quelques-uns de nos pères à Vercelli, à Pesaro, à Rome, dans le sein même des catacombes. »

Pour ne parler ici que de l'appellation *Ambianus*, nous la voyons dans deux inscriptions que nous allons reproduire, la première trouvée à Saint-Pierre-Montjoux ; la seconde, dont le marbre, du temps de Gruter qui l'a publiée, était exposé dans les jardins du palais de Médicis.

NUMINIBVS AVGG
IOVI POENIDO
SABINEIVS CENSOR
AMBIANVS
V. S. L. M.

DIS MAN
CLAVDIAE LEPIDILLAE
EX PROVINCIA
BELGICA AMBIANAE
FECERVNT LIBERI
EIVS LEPIDVS ET
TREBELLIVS MATRI
OPTIMAE
HIC MATRIS CINERES
SOLA SACRAVIMVS ARA
QVAE GENVIT TELLVS OSSA
TEGET TVMVLO.

En ce qui concerne la qualité de martyre, rien ne l'indique dans l'épitaphe : elle résulte, d'après le décret du 10 avril 1668, rendu par la Congrégation des saintes Reliques, et confirmé, le 10 décembre 1863, par la Congrégation des Rites, elle résulte, disons-nous, de la présence d'un vase de terre où l'on remarque, à l'intérieur, des restes de sang. On comprendra que nous ne pouvons point, d'une manière incidente, aborder cette grave question du *Vase de sang*, qui a été et qui est encore aujourd'hui controversée parmi les savants. Pour ceux qui voudraient l'étudier, nous indiquerons dans une note [1] les principaux travaux qui ont été publiés à ce sujet.

[1] GALLONIO, *Trattato de gli instrumenti di martirio*, Rome, 1591. — DOUGHT, *de Calicis eucharisticis veterum christianorum*, 1694 — BENOIT XIV, *de Servorum Dei beatificatione*. — MABILLON, *de Cultu sanctorum ignotorum*, 1705; œuvres posthumes, t. I, p. 344. — BOLDETTI, *Osservazioni sopra i cimiteri de' santi martiri*, 1720. — FABRETTI, *inscriptiones*. — MURATORI, *Novus*

TRANSLATION DES RELIQUES ET CULTE.

M. le comte de l'Escalopier, dans un voyage qu'il fit à Rome, en 1844, apprit de M. J.-B. de Rossi qu'on avait découvert dans les catacombes le corps d'une amiénoise. Il en fit part à Mgr Mioland qui, ayant été nommé archevêque de Toulouse, ne donna point suite à cette communication. Mgr de Salinis, presque aussitôt après son intronisation, fut avisé de ce fait par le savant conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal et songea à faire rentrer dans sa patrie la sainte Amiénoise. Dans un second

Thesaurus. — Le cardinal MAI, *Collectio Vaticana.* — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, t. XIII (article de M. RAOUL-ROCHETTE). — D. GUÉRANGER, *Explications sur les corps des saints martyrs, extraits des catacombes de Rome*, 1839, in-8°. — P. SECCHI, *San Sabiano martire, memorie di archeologia*, 1841. — *Annali delle scienze religiose*, t. XIII (article du P. SECCHI). — *La Vérité historique*, t VII, p. 267. — ROSTELL, *Rom's Katacomben*, p. 402. — GAUME, *Histoire des catacombes*, p. 553. — *De Phialis rubricatis quibus martyrum romanorum sepulcra dignosci dicuntur*, Bruxelles, 1855. (Cet ouvrage du savant bollandiste de BUCK, tiré seulement à 20 exemplaires, n'a pas été livré au public.) — Edm. LE BLANT, *la Question du Vase de sang*, Paris, 1858. — *Le Correspondant*, n° de février 1859 (art. de M. Ch. LENORMANT.) — *Annales de la charité*, 1858 et 1859 (art. de M. de l'HERVILLIERS.)—*La Revue des Deux-Mondes*, n° de juin 1863. (art. de M. Ch. de RÉMUSAT). — *The Home and Foreingn Review*, 1863, t. II, p. 598 (article anonyme du P. de BUCK). — *Annales de philosophie*, février 1864 (art. de M. de l'HERVILLIERS.) — *De Phiala cruenta, indicio facti pro Christo martyrii, disquisitio* ARCHANGELI SCOGNAMIGLIO, *presbyteri romani ac sacrarum reliquiarum custodis*, in-4°, Paris, Vivès, 1867. — KRAUS, *Die Blatampullen der Romischen Katacomben*, Francfort, 1867. — *Revue des Questions historiques*, janvier 1869 et décembre 1868 (art. de M. H. de l'EPINOIS); n° de juillet 1869 (art. du P. TROCHON.) — *Revue archéologique*, juin 1869 (art. de M. E. LE BLANT). — *La Question du vase de sang*, dans la *evue critique d'histoire et de littérature*, 1872, nos 6, 37 et 38.

voyage fait à Rome en 1852, M. de l'Escalopier compléta ses renseignements, et apprit que Mgr Pallavicini, alors majordome de la maison du Pape, s'était trouvé présent à l'extraction du corps de Ste Theudosie, le 1er avril 1842; que le 22 du même mois, il avait obtenu de Grégoire XVI la concession du corps saint, qu'il l'avait conservé dans son oratoire privé, et qu'enfin il l'avait emporté à Gênes, alors qu'il s'était retiré dans cette ville. Mgr de Salinis, en portant à Rome les actes du concile de Reims, s'arrêta à Gênes et obtint de Mgr Pallavicini la concession des reliques de Ste Theudosie, à la condition que l'évêque d'Amiens lui ferait donner un autre corps saint, de nom propre, avec la pierre de son épitaphe. Mgr de Salinis remplit cette clause en obtenant du Saint-Père le corps de S. Viator, avec la pierre où était inscrit le nom du martyr. L'échange eut lieu le 6 avril 1853, et Mgr de Salinis, qu'accompagnaient Mgr Caire, protonotaire apostolique, et M. l'abbé de Ladoue, vicaires généraux d'Amiens, ramena le corps saint à Paris, et le confia à la chapelle de la congrégation de Notre-Dame (rue du Roule), en attendant qu'on pût organiser une magnifique fête de réception. Les reliques, arrivées à Amiens, le 9 octobre, furent déposées à Saint-Acheul, reconnues solennellement, le 11, en présence de l'archevêque de Reims et de l'évêque de Poitiers. Nous ne décrirons point cette cérémonie du 12 octobre, la plus grandiose dont ait jamais été témoin la ville d'Amiens; nous ne parlerons ni de cette procession si bien organisée par M. Dumont, doyen d'Albert, ni des décorations de la cathédrale, ni des illuminations du soir, ni des éloquents discours prononcés dans le cours de l'octave, par NN.SS. Wiseman, Pie et de Salinis, par les PP. Félix et Lartigue, par M. Combalot. Ces détails nous entraîneraient trop loin, et nous aimons mieux renvoyer nos lecteurs aux comptes-rendus qui furent publiés alors, et surtout à la brochure si complète de M. Ch. Salmon. Nous nous bornerons à donner la liste des évêques qui figuraient à la procession. Voici l'ordre dans lequel marchaient les prélats : NN.SS. Caire et Blanquart de la Motte, protonotaires apostoliques; Mgr Vecchiotti, internonce du Saint

Siége ; Mgr de Salinis ; Mgr Tirmarche, évêque d'Adras, *in partibus ;* Mgr Jaussen, évêque d'Archieri, *in partibus*, vicaire apostolique de Taïti ; Mgr Pallegoix, évêque de Mallos, *in partibus*, vicaire apostolique de Siam ; Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême ; Mgr Malou, de Bruges ; Mgr Pie, de Poitiers ; Mgr de Garsignies, de Soissons ; Mgr Gros, de Versailles ; Mgr Gignoux, de Beauvais ; Mgr Delebecque, de Gand ; Mgr Marilley, de Lausanne et Genève ; Mgr Dupuch, ancien évêque d'Alger ; Mgr Forcade, évêque de la Basse-Terre (Guadeloupe) ; Mgr de Marguerye, d'Autun ; Mgr Dehesselle, de Namur ; Mgr Labis, de Tournay ; Mgr Parisis, d'Arras ; Mgr Bouvier, du Mans ; Mgr Trioche, archevêque de Babylone ; Mgr Regnier, de Cambrai ; Mgr Jolly, de Sens ; Mgr Mac-Hale, de Tuam (Irlande) ; Mgr Cullen, de Dublin ; leurs Eminences les cardinaux Morlot, archevêque de Tours ; Wiseman, archevêque de Westminster ; Gousset, archevêque de Reims, métropolitain.

Le souverain Pontife, par une faveur exceptionnelle, avait autorisé Mgr de Salinis à faire célébrer annuellement, dans tout son diocèse, la fête de Ste Theudosie, au jour qu'il voudrait choisir. Une ordonnance épiscopale du 3 octobre 1855 fixe cette solennité au 12 octobre, quand cette date tombe un dimanche, et, dans les autres cas, au dimanche qui suit le 12 octobre.

Une relique de Ste Theudosie fut solennellement transférée, le 16 octobre, à l'église Saint-Leu. D'autres fragments moins importants ont été donnés aux communautés d'Amiens et à un grand nombre d'églises paroissiales.

Ste Theudosie est spécialement honorée à Montmarquet, annexe de La Fresnoy. Une église du diocèse de Poitiers lui a été consacrée.

ICONOGRAPHIE.

Les reliques de Ste Theudosie, renfermées dans une châsse de style du XIIIe siècle, sont exposées dans la chapelle de la cathédrale qui porte son nom et qui était antérieurement sous le vocable de S. Augustin. C'est aux frais de

l'impératrice Eugénie que cette chapelle a été restaurée, sculptée, peinte et ornementée avec beaucoup de luxe sous la direction de M. Viollet-le-Duc.

Parmi les sujets des verrières, exécutés par MM. Gérente, Steinhel et Caffetier, les uns sont historiques, par là même qu'ils ont trait à la découverte du corps de la Sainte et à sa translation ; les autres sont du domaine de la vraisemblance : c'est ainsi que nous voyons Theudosie recevant la communion et la confirmation, se mariant avec Optatus se rendant à Rome sur un vaisseau, nourrissant les pauvres, visitant les prisonniers et les malades, ensevelissant les morts, refusant de sacrifier aux idoles, lapidée, décapitée, etc.

Autres vitraux à Liancourt-Fosse (la procession de la Translation) et à Villers-Bretonneux. — Statues à Oisemont et à Montmarquet.

Une série de planches dessinées et gravées par M. L. Gaucherel, pour l'*Album de Sainte-Theudosie,* représente la translation des reliques à Amiens. — Même sujet, aquarelle de M. L. Duthoit. — Diverses images de la Sainte ont été lithographiées ou gravées. — Une planche chromolithographique représente la légende de Ste Theudosie, aux vitraux de la chapelle qui lui est dédiée (1854) — On a gravé une médaille commémorative, en forme de trèfle, style du XIIIe siècle. Sur la face on lit l'épitaphe de Theudosie ; sur le revers, on voit la châsse avec cet exergue : *Translation à Amiens, le* **12** *Octobre* **1853**, *sous l'épiscopat de Monseigneur de Salinis.*

La croix que portent les chanoines, par suite du rescrit du 30 mars 1853, rappelle la grande cérémonie du 12 octobre par cette inscription : *Translatio S. Theudosiæ.*

BIBLIOGRAPHIE.

Mgr de Salinis, *Lettre circulaire au clergé de son diocèse* (28 avril 1853), in-4°. — *Lettre circulaire de l'évêché d'Amiens avec l'ordre de la cérémonie de la Translation du corps de Ste Theudosie dans la cathédrale d'Amiens*, in-12 .— *Ordre de la cérémonie,* etc., même pièce, in-8°, Alfr. Caron. —

L'abbé Ph. GERBET, *Ste Theudosie*, Amiens, 1853, in-12; *les Catacombes*, *Ste Theudosie*, *la Cathédrale*, Amiens, Lenoël-Hérouart, 1853, in-12. — Ch. SALMON, *Translation de Ste Theudosie dans la ville d'Amiens*, Amiens, Yvert, 1853. — *Ste Theudosie* (article de la *Revue catholique de Louvain*, oct. 1853). — L'abbé DE LADOUE, *Petite Notice sur Ste Theudosie*, Amiens, Duval, 1853, in-18. — *Chants pour la Translation de Ste Theudosie*, Amiens, Duval, s. d. in-18. — Le P. VITSE, *Neuvaine à Ste Theudosie avec une Notice et un Cantique en son honneur*, Caron et Lambert 1853, in-18. — L'abbé PH. G., *Neuvaine à Ste Theudosie*, Lenoël, 1853, in-18. — Félix REMBAULT, *Translation à Amiens des reliques de Ste Theudosie*, A. Caron, in-8°, 1853. — A. BONNETTY, *Historique de la découverte des reliques de Ste Theudosie et de sa translation à Amiens, sa patrie, suivi d'une dissertation sur l'authenticité de ses reliques* (extrait des *Annales de philosophie*, n° d'octobre 1853.) — *La Festa di san Teudosia et lo spirito religioso en Francia*, dal prof. Giacomo ARRIGHI (dans les *Annali delle scienze religiose*, de Rome, 1853). — *Le Livre de Ste Theudosie, recueil complet des documents publiés sur cette sainte*. Amiens, 1854, in-4°. — Fr. LENORMANT (articles dans le *Correspondant*, 1854). — Adrien de LONGPERRIER, *Inscription d'Aurelia Theodosia à Amiens* (art. de l'*Athæneum français*, 29 avril 1854). — *Album de Ste Theudosie*, publié sous la direction de M. Viollet-le-Duc. Paris, Vaton, 1854 [1]. — Mgr de SALINIS, *Discours prononcé par Mgr l'évêque d'Amiens pour la bénédiction de la chapelle de Ste Theudosie*, 1854, in-8°. — A. DUTILLEUX, *Description de la chapelle de Ste Theudosie*, A. Caron, 1854, in-12. — BARTHÉLEMY, *Annales hagiologiques*, t. III, p. 494. — DE LADOUE, *Vie de Mgr de Salinis*. — GOZE, *Rues d'Amiens*, I, 101. — Articles insérés en 1853 et 1854 dans l'*Ami de l'ordre d'Amiens*, le *Pays*, l'*Univers*, la *Voix de la vérité*, etc.

[1] Le compte-rendu de la cérémonie qu'on trouve dans cet *Album*, ainsi que dans le *Livre de Ste Theudosie*, a été rédigé par M. l'abbé Duval.

S[te] ULPHE

VIERGE ET SOLITAIRE

ET

S. DOMICE

DIACRE ET CHANOINE DE L'ÉGLISE D'AMIENS.

31 Janvier et 23 Octobre. — VIII[e] Siècle.

Il existe quatre vies modernes de Ste Ulphe et de S. Domice [1] qui sont plutôt des ouvrages de piété que des biographies proprement dites. La vérité historique y est souvent altérée et l'on y rencontre une foule de détails que les auteurs ont uniquement puisés dans leur imagination [2]. Ils paraissent n'avoir point connu le document le plus important qui existe sur la vierge Ulphe [3] et le diacre Domice [4] : nous voulons parler d'une légende

[1] SIMON MARTIN, *la Vie de Ste Ulphe*, Paris, 1648 et 1696, in-12. — PIERRE DE SAINT-QUENTIN, *S. Domice et Ste Ulphe*, Amiens, 1664, in-12. — Le P. DOBEILH, *la Vie de Ste Ulphe*, Amiens, 1672, in-12. — Le P. SELLIER, *Nouvelle Vie de Ste Ulphe*, Amiens, 1841, in-12.

[2] Nous en donnerons quelques exemples en notes.

[3] *Ulphia, Ulfia, Vulfia, Wulfia, Vulfa* ; -- *Ulfe, Wulfe, Hulphe, Offe, Olfe, Olphe, Oulphe, Oufe, Ouffe, Oulphre,*

[4] *Domicius*, *Domitius ;* --- *Domicie, Domisse, Dommisse, Domis.*

latine qui remonte au moins au XIIIe siècle et de sa traduction faite au XVIe. Ces deux opuscules, copiés de la même main en 1542, sont conservés à la bibliothèque d'Amiens, dans le manuscrit qui porte le n° 103. Ils n'ont pas été connus de J. Bolland qui n'a publié, au 31 janvier, que des fragments fort courts des Actes de Ste Ulphe, ni des nouveaux Bollandistes qui, au 23 octobre, n'ont donné qu'une vie incomplète et mutilée de S. Domice.

Dès que nous avons entrepris notre *Hagiographie du diocèse*, en 1856, nous nous sommes proposé de publier *in extenso* cette traduction libre, mais fort exacte, d'un texte resté inédit. L'édition [1] que M. Aug. Janvier en a donnée en 1863, a dû modifier notre projet : nous ne citerons donc que quelques extraits de cette œuvre délicieuse de grâce et de naïveté, et, dans ces cas-là, nous respecterons scrupuleusement l'orthographe du manuscrit. Nous nous permettrons seulement de modifier la ponctuation défectueuse et l'accentuation, pour en rendre la lecture plus facile. C'est dans ce même but que nous traduisons en langage moderne, entre parenthèses et en lettres italiques, un certain nombre de mots hors d'usage qui ne seraient peut-être pas compris de tous nos lecteurs.

Le chroniqueur anonyme ne nous fait connaître ni le lieu ni la date de naissance de Ste Ulphe. *La Biographie du département de la Somme* (t. II,

[1] *La légende de Ste Ulphe, fragment d'une histoire inédite de Boves*. Amiens, 1863, in-4°. Cette publication est précédée d'une introduction et suivie d'un appendice. Nous reproduirons quelques-unes des notes les plus intéressantes de M. Janvier.



p. 347) la fait naître à Amiens, ce qui est formellement contredit par le texte du XIIIe siècle. Elle serait née dans les environs de Laon, suivant une moderne *Notice sur l'église de Saint-Acheul;* non loin de Péronne, d'après Chalemot[1]; sur les confins du Vermandois et du Soissonnais, d'après le P. Dobeilh; entre Saint-Quentin et Soissons, dit le P. Sellier; dans le Soissonnais, dit Pagès; dans le Vermandois, selon Cérisiers et Pierre de Saint-Quentin. Cette variété d'indications, ou plutôt de conjectures, prouve à elle seule qu'il n'y a rien de certain à ce sujet. Quant à la date de naissance, le P. Daire la fixe à l'an 682; d'autres, avec plus de vraisemblance, à l'an 710. Le seul point qui soit incontestable, c'est que Ste Ulphe avait vingt-huit ans quand elle reçut le voile de l'évêque Chrétien qui, d'après l'opinion la plus probable, siégea de 721 à 740.

Ste Ulphe se fit remarquer, dès sa jeunesse, non seulement par ses vertus, sa piété, son assiduité à l'église, mais par les qualités extérieures dont l'avait pourvue la nature. Plusieurs gentilshommes sollicitèrent sa riche alliance, mais Ulphe déclara à ses parents qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que Jésus-Christ, ce qui leur causa une joie inattendue. Les prétendants éconduits ne renoncèrent point cependant à leur projet; les uns employèrent les séductions de l'éloquence, les autres la terreur des menaces. Ste Ulphe, craignant un coupable ravissement, alla puiser ses inspirations au pied des

[1] *Series sanct. ord. Cisterc.* p. 51.

autels. Après s'être endormie un instant dans l'église, elle se réveilla pleine d'une sainte et joyeuse résolution. Ayant simulé une soudaine folie, elle se mit à courir les rues, mal vêtue, le visage souillé, les cheveux en désordre, les traits exténués par des jeûnes prolongés, espérant ainsi inspirer le dégoût à tous ses poursuivants [1].

Inspirée par le mépris des vanités mondaines, Ste Ulphe, encore dans la fleur de la jeunesse, se décida à se consacrer entièrement à Dieu. Revêtue d'un habit grossier, elle abandonna le lieu de sa naissance, son père, sa mère, ses amis, ses richesses et parvint près d'Amiens [2] dans un lieu solitaire, plein de ronces et d'herbages, sur les bords de la Noye [3]. Epuisée par la fatigue et la chaleur, elle se reposa près d'une fontaine [4] et s'endormit après avoir étanché sa soif [5].

[1] Parmi les saints qui, pour divers motifs, affectèrent la démence, nous citerons S. Siméon dit *Salus*, S. Jean de Dieu et le V. Bernard. Quant au sacrifice de la beauté, nous voyons des traits analogues dans les Vies de Ste Angadrême, de Ste Colette, de Ste Enimie, fille de Clotaire II, etc.

[2] Le P. Sellier dramatise ainsi la fuite de Ste Ulphe · « A peine avait-elle quitté la route qu'un des cavaliers envoyés de tous côtés à sa poursuite, y passa rapidement, mais sans la reconnaître, peut-être même sans l'apercevoir. » (P 25).

[3] La Noye, qui prend sa source à Vendeuil (Oise) et se perd dans l'Avre, près de Boves, était parfois désignée sous le nom de *rivière de Vendeuil* ou de Boves.

[4] C'est la fontaine qu'abrite aujourd'hui la chapelle de Ste Ulphe. La prairie voisine qui fait partie de la commune de Boves porta le nom de *la Morveaux*, selon De Court (f° 184) ; de *les Maisneaux*, d'après Simon Martin ; de *les Monneaux* ou *Moineaux*, suivant Pierre Bernard.

[5] C'est ici que s'arrête le texte publié par les Bollandistes, pour passer immédiatement à la mort de Ste Ulphe.

Pendant ce court sommeil, la jeune fugitive vit lui apparaître la sainte Vierge, resplendissante de lumière, couronne en tête, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras et suivie d'une phalange de vierges. « Ulphe, ma fille, lui dit-elle, puisque tu as choisi cet enfant pour époux sur la terre, tes noces avec lui dureront autant que l'éternité : mais il te faudra auparavant subir les luttes de l'enfer. C'est ici qu'il faut demeurer, pour y sanctifier tes jours. Sache qu'après ta mort ta maison deviendra un asile de saintes religieuses qui marcheront sur tes traces [1]. » La vision s'évanouit et Ste Ulphe, effrayée de sa solitude, supplia la Vierge de lui venir en aide. Sa prière fut bientôt exaucée.

Un vieillard, nommé Domice, ancien chanoine de Notre-Dame [2], avait renoncé à sa prébende pour s'adonner à la vie solitaire. De son ermitage situé à deux lieues et demie d'Amiens [3], il se rendait

[1] Le P. Dobeilh ne se gêne pas pour amplifier la prédiction et fait annoncer à Ste Ulphe que « son corps serait exposé à la vénération du public dans l'église cathédrale d'Amiens. »

[2] Dans plusieurs églises de France, il y avait des chanoines dès le VIIe siècle. Le Martyrologe romain, le P. Longueval, etc., donnent à tort la qualification de prêtre à S. Domice. La tradition le désigne comme diacre. Nous verrons qu'il va communier avec Ste Ulphe à une messe de la cathédrale, la veille de sa mort. L'auteur de sa Vie nous le montrera plus tard apparaissant à Ste Aurée en costume de diacre : *Videt adhuc dormiens senem vestitum dalmatica politissima super albam, librumque evangeliorum ante suum pectus deferentem, veluti deberet sacris altaribus vice diaconi ministrare.* Pierre de Saint-Quentin suppose que S. Domice serait né vers 680 ; le P. Sellier, vers 688.

[3] La chapelle de Saint-Domice, dont nous avons parlé à l'article spécial de ce Saint (tom. I, p. 556) fut érigée à l'emplacement de son ermitage, sur le territoire de Fouencamps. Elle est en

chaque nuit aux matines de l'église Notre-Dame, située à l'emplacement actuel de Saint-Acheul [1], et revenait à son logis avec la pitance qu'on lui avait délivrée. Notre Saint, qu'on croit être né sur le territoire d'Amiens, était obligé, à chaque voyage quotidien, de passer à un jet d'arc de la fontaine où s'était arrêtée Ste Ulphe. Celle-ci était encore plongée dans sa pieuse méditation, quand une voix mystérieuse lui dit : « Lève-toi vite et vas au devant de ton père qui s'avance. » Laissons ici la parole au naïf chroniqueur :

« Et incontinent, la vierge embrasé de l'amour de Jésu-Christ, leva ses yeulx et regarda au long du chemin et percheut (*aperçut*) le bon anchien homme qui descendoit d'une petite montaigne et portoit habit d'hermite et viaire (*visage*) angélicque, sa

effet à dix kilomètres d'Amiens. Le texte qu'ont publié les nouveaux Bollandistes (23 oct.) est évidemment fautif, quand il dit : *Distante quindecim milliaribus a civitateAmbianis*, ce qui ferait environ cinq lieues.

[1] L'église cathédrale avait été transférée de Saint-Acheul dans l'intérieur de la ville, au commencement du VII[e] siècle, sous l'épiscopat de S. Salve : on pourrait donc suspecter la tradition qui fait aller Domice aux matines de la cathédrale située à l'emplacement actuel de Saint-Acheul ; mais il faut se rappeler que lorsque la chaire épiscopale était transférée d'une église en une autre, c'était une règle générale de laisser une partie des prêtres dans l'église primitive, dépouillée de son titre de cathédrale, et non pas de tous ses priviléges. (V. DU MOLINET, *Réflex. sur les chanoines.*) Un certain nombre d'ecclésiastiques ont donc dû rester à Saint-Acheul pour y continuer l'office canonial et c'est naturellement à eux que venait s'adjoindre leur ancien confrère, en raison de l'endroit où il habitait. LE COINTE (*Annal. eccl.* IV, p. 653. — LA MORLIÈRE, *Ant. d'Amiens*, p. 39. — DE BEAUVILLÉ, *Docum. inéd.*, t. I, p. 370.)

barbe et cheveleure blance comme neige [1] et se soustenoit et appoioit d'ung petit baston, à cause de son anchienneté et feblesse. Et puis en grant cremeur (*appréhension*) et révérence, en démonstrant signe de virginité vérécundieuse (*pudique*), et en grant humilité, ses mains joinctes, sitost qu'elle peult approcher, d'ung doulx courraige et d'une voix piteuse, lui commencha à dire : O beau père et amys de Dieu, prend aujourd'huy pitié de moy. Et adonc le bon sainct homme Domice s'esmerveilla moult fort de ceste jeusne fille et, commenchant à trembler, tout le sang esmeu pour la nouvelleté du cas, s'aresta tout coy (*immobile*) et mys ses deux mains sur son bastonceau (*petit bâton*), affin de soy mieux soustenir et commença à dire : Quis es-tu et que quiers (*cherches*)-tu ? et pourquoy te rendz-tu à moi ? A quoy elle respondit que elle avoit nom Ulphe, et qu'elle estoit de la vocation et servante de Jésu-Christ, voeullant vivre en humilité affin que, de la grâce et miséricorde de Dieu, je puisse acquérir la gloire éternelle, et que tu me traictes de amour paternel, (*moi*) qui suis envoyés icy par la bonté supernelle (*céleste*), et que je te serve et obéisse à toy comme ta fille. A laquelle toutesvoies Domice ne veult croyre de prime face (*abord*), mais luy demanda comment il sçaroit s'elle lui disoit vérité. Elle luy répondit doulcement qu'il verroit et percheveroit que ouy, par la

[1] *Habentem capitis cæsariem et barbam venerendam*, dit le texte publié par le R. P. J. Van Hecke. C'est là un petit anachronisme du légendaire, puisque les clercs ne portaient pas de barbe à cette époque.

vie et ordonnance qu'elle avoit et tenoit (*tiendrait*) au lieu où s'estoit arestée auprez de la fontaine dessus escripte. Et là furent pluiseurs parolles entre ledict Domice et icelle vierge qui raconta là à Domice tout son faict et toute sa vie et les visions qu'elle avoit veues. Et lors le bon Domice, soy esmerveillant de la prudence et faconde, de la manière du langaige et de la dévotion d'icelle vierge luy dist qui (qu'il) ne lui renderoit quelque responce jusques à lendemain qu'il yroit à l'église à Amyens, comme il avoit de cousteume, et que à son retour, il luy donneroit responce de son faict, et aprez s'envint ledict Domice à sa maison, pensant et méditant à ce qu'il avoit veu, et aux granz vertus dont icelle vierge estoit décorée, qu'elle demouroit toute seulette auprez de la fontaine, entre aucuns bucques (*bois*) que illec (*qui là*) estoient [1].

« Grandement fut pensif le bon Domice du long du chemin, et luy venu en sa maison, entra en son oratoire pour dire ses vespres. Avant qu'il prinst quelque viande, et quand il cuida (*pensa à*) dire ses vespres, il fut si oppressé de sommeil quil s'endormist, et en son dormant, eut en vision un jeusvencel, moult reluisant, revetu d'ung estole blance, portant sur son chiefz un beau chapeau de roses [2]

[1] Voici ce que le P. Sellier substitue à cette entrevue pleine de naturel et de verité : « Le vénérable ecclésiastique ne l'eut pas plutôt aperçue qu'il s'éloigna précipitamment, comme un homme qui aurait rencontré quelque chose de sinistre ».

[2] « Le chapeau de roses ou de fleurs, dit M. Janvier, joue un grand rôle dans l'histoire du Moyen-Age ; c'est la parure obligatoire de certains jours de fête. La religieuse au pied de l'autel, avant de prononcer les vœux éternels qui vont l'attacher à son



de merveilleux odeur, lequel tenoit en sa main senestre une perme (*bouclier*) bien légère et ronde, seigné par-dessus d'une croix vermeille moult clère et reluisant, et en sa dextre main il tenoit ung fort et robuste dard ferré d'ung fer bien agu, et estoit icelluy jeusvencel fort estraint (*serré par ses habits*) et son vestement levé par sa chainture, comme prest à combattre ou à courrir s'il estoit besoing. Lequel d'une face joyeuse et plaisante parla au bon Domice, en son dormant, et lui dist : Domice, escoute, le roy du paradis te baille en garde sa servante et amye, et te mande que ce soit ta fille adoptée, et que tu le nourisses et instruisse en toutes bonnes œuvres. Et lors : Domice demanda quil (*qui il*) estoit : auquel le jeusvencel respondit qu'il estoit l'ange de Dieu, commis à garder Ulphe et combattre ses ennemys, ou courrir au sainctz cieulx présenter à Jésu-Christ ses prières et oraisons. Mais le bon Domice, non content de ce, demanda avoir aulcun signe pour croire ce que le jeusvencel luy disoit; et adonc, le jeusvencel mist son dard en l'air auprès de luy, et une boite d'ivoire qu'il pendoit à sa chaincture, comme ont en coustume mes-

mystique époux; les mariés, le jour de la célébration de leur union ; les ecclésiastiques, les membres de confréries religieuses, le jour de la Fête-Dieu, portent une couronne de fleurs. Une miniature d'un missel attribué à Jacques Juvenal des Ursins, nous représente les maîtres de la corporation des orfévres de Paris, la tête ceinte de semblables couronnes, et portant la châsse de saint Marcel. A Amiens, le jour de la Chandeleur, le maître du Puy donne, à chacun des confrères qui assistent au dîner qui termine la fête, un chapel vert ou couronne de lierres. »

sagiers [1], et bailla au dict Domice unes lettres, en luy disant que c'estoit le vray signe qu'il estoit messagiers de Dieu, et luy deffendit par exprès que, devant le jour de sa mort, il ne révélast riens du contenu d'icelles, ne de la vision quelque chose, sus (*sur*) sa vie, et soubz ceste condition et charge, le bon Domice receupt lesdictes lettres closes et scellées honorablement d'ung seaux d'or précieux et riche, lesquelles le bon Domice ouvrist, et estoient escriptes en lettres d'or clères et (*si*) luisantes que sa veue estoit toute tourblée de la réverbération de clarté. Combien que solon [2] la capacité de ses yeulx, il lust icelles lettres dont le teneur ensieut (*suit*) : « Jésus de Nazareth, roy des Juifs, à l'université de toutes créatures, salut. Nous envoyons et députons notre léal (*fidèle*) messagier, porteur de ces présentes lettres, à garder le corps et l'âme de Ulphe, vierge, spécialement mise en nostre protection, saulve-garde et deffense ; donné en la Nativité d'icelle Vierge, présent nostre bien aymée Mère Marie et toute sa compagnie de vierges, ce approuvant et louant singulièrement. » Et quant le bon preudhomme Domice eut lust icelles lettres et entendu le contenu, il s'en esmerveilla plus que devant et retourna le seaux qui pendoist en lacé de soye,

[1] Au Moyen-Age, dit M. Janvier, les messagers, les chevaucheurs royaux portaient les messages et les lettres d'une certaine importance, renfermés dans des boîtes ordinairement de fer; nous trouvons une délibération de l'échevinage d'Amiens, du lendemain de la saint Simon et saint Jude 1424, « de faire pour l'honneur et congnoissance de la ville une boîte d'argent pour renfermer les lettres de la Commune. »

[2] Faute de copiste, pour *selon*.

puis à ung costé, puis à l'aultre, puis dedens, puis dehors, et en ce faisant, il apperchëut à ung des lès du seaux mis auxdictes lettres l'empraînte de Nostre Saulveur, en signe et figure telle qui pendist en croix, et deux ymaiges, l'ung d'ung costé de la croix qui fust de la Vierge Marie, et l'aultre qui fust de sainct Jehan de l'aultre costé, et au bort d'icelluy avoit escript : Jésus de Nazareth, Roy des Juifs, et au dos, que on dict contreseaux, avoit la forme de la Trinité de paradis et avoit escript autour : Le Roy des Juifs, Seigneur des seigneurs, regnant perpétuellement. Et ce faict, le jeusvencel reprinst ses lettres de Domice et s'esvanuyt, et se despartit arrière. Et le bon homme s'esveilla et cuida (*crut*) trouver ce qu'il avoit veu en dormant, mais il n'en trouva riens. Néantmoins, il fut fort asseuré et informé de la bonne saincte Ulphe, et par fervente charité et amour d'elle, fut du tout disposé et délibéré de là en avant luy secourrir, instruire, conforter et l'ayder en tous ses affaires. [1] »

Le bon Domice, après avoir dit ses vêpres, pensa que la jeune vierge pouvait encore être à jeun et retourna vers elle pour lui porter la meilleure part de sa pitance. Ulphe l'accueillit avec joie : « Soyez le bienvenu, mon père et mon ami, je suis heureuse

[1] Empruntons encore une note à M. A. Janvier : « Dans l'esprit des légendaires et des poëtes du Moyen-Age, le Paradis est réglé à l'exemple de la terre, et Dieu siége sur son trône, entouré de ses anges, de ses saints, absolument comme le seigneur féodal siége dans sa cour, assisté de ses hommes de fief, entouré de ses vassaux. Manifeste-t-il sa volonté ? c'est par lettres closes et scellées en lacs de soye, comme le pourrait faire le roi de France, écrivant à ses baillis et à ses officiers. »

de vous voir accomplir vos obligations envers moi que Notre-Seigneur a commise à votre garde. »

Le repos se prit en commun sur l'herbe, auprès de la fontaine. Le soir était venu : Domice, voulant s'épargner la fatigue de retourner à son logis, attendit l'heure prochaine des matines et engagea sa fille spirituelle à se livrer au sommeil.

Vers minuit, il la réveilla en la touchant légèrement de son bâton et l'engagea à l'accompagner aux matines. En se rendant tous deux à l'église, ils furent frappés du grand bruit des cloches [1] et cependant ce n'était, ce jour là, qu'un simple dimanche. Domice fut encore plus étonné quand il entendit chanter les matines les plus solennelles du Commun des Vierges, et qu'il apprit d'un enfant de chœur que l'évêque, qui assistait à cet office, l'avait commandé lui-même, en manifestant l'espérance de recevoir, cette nuit, quelque révélation divine. Le bon chanoine, qui avait laissé sa compagne à l'un des portails, la conduisit dans un petit coin de l'église, pour qu'elle pût recevoir la bénédiction épiscopale, et alla prendre au chœur sa place accoutumée. Notre chroniqueur va nous raconter l'entretien qu'il eut ensuite avec l'évêque Chrétien [2].

[1] Il est presque inutile de faire remarquer l'anachronisme de cette *grant et notable sonnerie* au VIIIe siècle. On croit que c'est au Mans, et dans le cours du IXe siècle, qu'on vit le premier exemple de plusieurs cloches dans une même église. (Voir notre *Notice historique sur les cloches*, p. 5.)

[2] Chrétien occupa le siége d'Amiens de 724 à 740. La prise de voile de Ste Ulphe n'eut donc pas lieu en 710, comme le suppose La Morlière. Ç'aurait été en 729, d'après de Sachy (*Hist. des évêques d'Amiens*.)



« Le bon Domice se tira vers l'oratoire de l'evesque, et se tint si bien à l'endroit qui *(qu'il)* ne povoit passer que contre luy, et quant vint environ le point du jour, l'évesque aprez ses dévotions, yssit hors de son oratoire et rencontra le bon Domice, lequel se agenoulla humblement devant luy et le salua, et l'évesque le print doulcement par la main et le leva, et luy dict qu'il estoit moult joyeulx de sa venue, et que de *(dans)* la journée précédente l'avoit voulut envoyer quérir ; mais il avoit différé pourtant qu'il pensoit bien qu'il viendroit aux matines, comme il avoit de coustume. Puis l'évesque et Domice rentrèrent en ladicte oratoire, où ilz eurent plusieurs bonnes parolles ensemble, entres lesquelles, quant le bon Domice veist son coup, il s'enhardist de demander à l'évesque pourquoy on avoit faict si grant solennité aux matines, et faict le service d'une Vierge, combien que la dernière oraison fut de plusieurs Vierges. A quoy le sainct évesque déclaira et référa au bon Domice tout son faict et les raisons, et luy commença à dire et raconter comment il s'estoit ung petit démenti *(lamenté)* et esmerveilliés que depuis qu'il avoit esté promust évesque d'Amyens, il n'y avoit eut femme quelconque que ce *(qui se)* fust apparue ne monstrée de vouloir prendre ne recevoir le don de consécration de vierges, et doubtoit que ce ne fut par sa faulte ; par quoy il avoit prié Dieu qu'il y veulsit *(voulût)* pourveoir, car il avoit paour *(peur)* que la consécration des vierges ne faulsist *(manquât)* et venist à nient *(néant)* ; et disoit oultre plus ledict évesque que, de ce, Dieu l'avoit voulu révéler et donner

congnoissance que il y auroit une vierge que en briefs (*prochainement*) par luy seroit consacrée et béniste; et mesme dict et raconte le bon évesque à icelluy Domice, que le jour de devant, comme il dormist et reposa ung petit sur son lict environ le midi, et que illecques fut agité dudict annuyt (*ennui*) et qui lui sembloit qu'il aimeroit mieulx mourrir que de vivre en tel desplaisir, il s'endormist en gémissant et priant à Dieu qui (*qu'il*) le osta de ceste mélencolie. Et lors en son dormant, s'apparut à luy une fille fort belle, palle touteffois, et vestue d'ung groz habitz et de petite valeur, laquelle parle d'ung seur corraige et areste audict évesque et lui dist : « Evesque, soiés réjouyés de coeur et ne vous tourblés plus et ostez de vostre coeur tout annuyt; car demain vous me bénirés et consacrés en l'estat virginal; car je suis commise et envoié par Dieu nostre Créateur par déchà pour estre nourrie et enseignée par le bon Domice, et béniste et sacrée par vous et vostre auctorité, et pour ce que c'est la voulenté de Dieu, ne differé point à demain. » Et lors quant je me esveillay, dict le bon évesque à Domice, je me retrouvay fort joyeulx et ne trouvay en moy quelque tristesse; et pourtant, dict icelluy évesque, je espoire aujourdhuy que mon désir sera accomplict et que ceste démonstrance en sera l'exemple proufitable au temps advenir. Et à ceste cause, j'ay célébrer aujourdhuy et faict célébrer l'office et service des Vierges, et principalement en l'honneur et révérence de la benoiste, sacrée et heureuse Vierge Marie, Mère de Jésu Christ, et en la fin dudict office a esté dict et chanté l'oraison et

collecte de toutes ses Vierges qui perpétuellement vivent et règnent en sa compaignie. » Et lors, ces choses dictes, le bon Domice se commença fort à s'esjouyr, et en sourriant ung petit, commença à demander audict évesque : Sire, si vous veiés jà celle vierge que vous avés eut en vision, et qu'elle a parlé à vous en vostre dormant, le recongnoisseriés-vous? A qui respondit que ouy, car la face et semblence d'icelle vierge se affixa en mon cueur dès lors et jamais n'en partist. Et adonc le bon Domice dict audict évesque : Or allons ensemble ung petit en ceste église, et je vous monsteray une bonne, belle et honeste vierge que aujourdhüy dévotement est venue avec moy aux matines. »

En sortant de l'oratoire, l'évêque rencontra une pieuse femme qui se jeta à ses genoux en disant : « Mon père, je vous apporte mon anneau de mariage et un voile que j'ai filé et blanchi de mes mains : veuillez bénir ces deux offrandes, afin qu'elles servent à la consécration des vierges. » Quand cette dame se fut retirée [1], l'évêque, fort réjoui de ce bon message, fut conduit à l'endroit où Ste Ulphe était restée en prières, et reconnut la vierge de sa vision : « Soyez la bienvenue, chère fille, vous qui, dès votre jeunesse, vous êtes consacrée à Jésus-Christ. Vous réalisez ma vision de cette nuit. Grâce à vous, je pourrai bénir et consacrer une vierge dont l'exemple sera sans doute

[1] Le P. Sellier voit un miracle où il n'y en a pas : « Comme la dame ne reparut plus, dit-il, on crut qu'elle pouvait bien être la Reine des anges qui aurait voulu honorer de sa présence cette auguste solennité. »

suivi par beaucoup d'autres. » En finissant ces mots, le bon évêque prit Ulphe par la main et doucement la baisa, en disant : « Voici la belle vierge que j'ai vue dans mon songe, que Jésus-Christ a choisie pour son épouse, celle par qui m'est venue la plus grande joie de ma vie. »

Interrogée sur son âge, Ulphe répondit qu'elle avait vingt-huit ans; sondée sur ses désirs, elle dit en versant des larmes de componction : « Révérend père, je ne puis changer la volonté de Dieu qui m'a confiée à mon père Domice : c'est donc à lui que je dois d'abord obéir et ensuite à vous, comme à mon évêque. Je vous prie humblement de faire tout ce qui peut être profitable à mon âme. » Domice ayant alors sollicité la consécration de sa protégée, l'évêque fit sonner les cloches, assembler le peuple et préparer tout ce qui était nécessaire pour cette solennité. Pendant ce temps-là, Ste Ulphe s'était confessée à Chrétien pour se préparer à dignement recevoir la grâce qui allait lui être conférée.

Le saint évêque, revêtu de ses ornements pontificaux, bénit l'anneau et le voile, et passa ensuite l'anneau au doigt de Ste Ulphe, en chantant avec ses ministres cette antienne : *Annulo suo subarravit me Dominus meus Jesus-Christus.* Comme on manquait de couronne, l'évêque en fit une en coupant le bas de sa ceinture et couronna la fiancée du Christ en chantant : *Tanquam sponsam me corona sui gratia decoravit.* L'assistance, composée de presque tous les habitants d'Amiens, fut témoin de la joie qui rayonnait sur les traits de la religieuse; le

consécrateur, les prêtres et les clercs ne pouvaient retenir leurs larmes; leur voix, soutenue par la ferveur, était aussi fraîche que s'ils n'eussent point chanté de toute la journée.

Quand Ste Ulphe eut terminé son action de grâce de la communion, le bon évêque la prit par la main et la remit à Domice pour qu'elle restât sous sa garde; défense fut faite, sous peine d'excommunication, de nuire à l'un d'eux; grâces et indulgences furent promises à ceux qui les visiteraient et leur prêteraient appui. Des biens de l'évêché furent affectés à l'alimentation de Ste Ulphe et à la construction d'une maisonnette, où elle demeurerait non loin de Domice.

Après l'office de sexte, vers les midi, Chrétien s'en alla dîner avec les chanoines, les prêtres et les clercs qu'il avait invités à l'occasion de cette cérémonie. Nobles, bourgeois, marchands, chacun offrait l'hospitalité à Ste Ulphe; mais celle-ciré pondit qu'elle ne pouvait rien faire sans le consentement de ses deux pères spirituels. Tout le monde se décida alors à dîner avec elle et fit porter dans la cathédrale bancs, tables, escabelles et tout ce qui était nécessaire pour un grand festin.

Les biographes modernes de notre Sainte se gardent bien de parler de ce dîner dans une cathédrale, curieux épisode des mœurs du moyen-âge. Nous allons voir que l'évêque n'en fut nullement scandalisé :

« Quant le bon évesque fust assis à table en son hostel, il luy souvint qu'il avoit laissée Ulphe en l'église sans avoir ordonné où elle disneroit et prendreroit sa réfection, et de ce fut ung petit tourblé,

et pensoit où elle pouroit disner pour le mieulx. Le bon évesque estant en ceste pensée, vindrent deux jeusvenceaulx qui apportoient pain et vin, et saluèrent réveramment ledict évesque et sa compaignie, et luy présentèrent ce pain et ce vin pour présent par ladicte Ulphe et tout le peuple qui estoit assemblé avec elle au disner; lesquelz deux jeusvenceaulx racontèrent audict évesque et aux assistens comment tout le peuple de la ville avoit prié ladicte Ulphe de disner en leurs maisons, mais ilz n'en sceurent finer, et pourtant ilz estoient venus disner avecques elle au lieu où elle estoit ; et illecques racontèrent la joye et liesse que le peuple avoit de ceste vierge et comment honestement elle se conduissoit, et puis s'en retournèrent lesdictz deux jeusvenceaulx au lieu là où ladicte Ulphe disnoit avec le peuple de la ville. Et ces parolles ouyes, le bon évesque et Domice et les assistens furent moult esbahis et se donnèrent grantz merveilles de ces nouvelles, et pourtant se despeschèrent de disner. Et tantost vindrent voir Ulphe et sa compaignie qu'ilz trouvèrent tout ainsy que leurs avoit esté dict par les deux jeusvenceaulx, dont incontinent commença ledict évesque à rendre grâces à Dieu ; et la saige Ulphe en aprez remerchia Dieu et ce peuple de tous leurs biens faictz ; et se (*si*) icelluy peuple avoit eut grant joye de disner avec icelle Ulphe, encore eurent-ils plus grant joye quant ilz veirent venir l'évesque et Domice accompaigniés de plusieurs gens de biens. Et graces dictes tant à Dieu comme au peuple, Ulphe demanda congiet (*permission*) et licence à son évesque de retourner

à son hermitaige; et à son partement supplia humblement à l'évesque qui (*qu'il*) lui donna sa bénédiction, et lors le bon évesque aymant icelle vierge par grant charité luy donna sa bénédiction en disant : La bénédiction de Dieu, sainct Pierre et sainct Paul, et la miesne puissés-vous recevoir! vostre vie puist estre exemple de bonnes meurs! vivre puissés-vous sans péchez! remplie soiés-vous de vertus! amye de Dieu puissés-vous demouré! avec plusieurs aultres dons et grâces du sainct Esperit que pour elle à Dieu veult demander. Et ceste bénédiction receupte, humblement de la terre se leva et l'évesque doulcement remerchia; puis regarda le bon Domice et honestement luy pria qu'ilz se retournassent en leur hermitaige, là où nous viverons solitairement et servirons Dieu dévotement; il n'est chose que je désire le plus que de retourner au lieu qui m'est député et donné pour user mes jours en Dieu servant. »

Ste Ulphe demeura avec le bon vieillard[1] jusqu'à ce que le charpentier de l'évêque eut bâti un ermitage près de la fontaine. Ce fut pendant ce temps un mutuel échange de services. Domice, entouré de soins délicats, récompensait sa fille dévouée en lui expliquant l'Ecriture-Sainte.

[1] Pierre de Saint-Quentin, accommodant l'antiquité à nos délicatesses modernes, dit que Domice conduisit Ulphe « dans une maison voisine, la recommandant à une honnête femme dévote, pour peu de jours, et cela était plus séant que de la retenir avec luy, comme quelques-uns pensent. » (P. 163) La *Biographie du Département de la Somme* (II, 348) commet une erreur bien plus grande en disant que peu de temps après avoir reçu le voile « elle quitta la maison paternelle pour se retirer à quatre milles d'Amiens ».

Quand la maisonnette fut bâtie, Ste Ulphe y vécut dans la solitude [1] ; mais, chaque nuit, Domice se rendant aux matines de Notre-Dame, appelait Ste Ulphe en passant, et tous ceux qui les rencontraient cheminant les saluaient avec vénération.

L'ermitage de notre solitaire était situé au milieu de marécages peuplés de grenouilles [2]. Par une nuit fort chaude de l'été, elles avaient tellement redoublé leurs coassements que Ste Ulphe ne put s'endormir que vers les minuit. Cette fois là, ce fut en vain que Domice heurta au logis et appela sa compagne. Supposant qu'elle avait pris les devants, le vieillard inquiet hâta sa marche, mais il ne trouva point dans la cathédrale celle qu'il cherchait avec tant d'angoisses. « Hélas, se disait-il, mes derniers jours sont attristés par un bien grand malheur. Puisque je devais perdre ma fille adoptive, plût à Dieu que je ne l'eusse jamais connue ! »

Quelle ne fut pas la joie du bon chanoine quand, en revenant chez lui, il rencontra Ste Ulphe sur le

[1] Parmi les saintes qui ont ainsi vécu dans la solitude, on peut citer Ste Thècle, au Ier siècle ; Ste Hermelinde, au VIIe; Ste Rosalie, au XIIe ; la vénérable Catherine de Cordoue, au XVIe. On se rappelle peut-être que dans notre biographie de S. Anschaire (t. I. p. 212) nous avons parlé de femmes qui menaient, en Norwége, la vie anachorétique.

[2] Le texte latin ms. n'a que 26 chapitres dans lesquels il n'est point question du miracle des grenouilles. Il est raconté dans un chapitre additionnel qui pourrait bien être postérieur à ce qui précède. Quoi qu'il en soit, il ne date pas d'une époque plus récente que le XIIIe siècle, puisqu'au commencement de ce récit il est fait allusion à la fondation du Paraclet de Boves. Le traducteur a transporté ce chapitre immédiatement avant le récit de la mort de Domice.

seuil de sa porte. « Mon père, lui dit-elle, ne soyez point attristé d'avoir oublié de m'appeler pour aller aux matines : je vous le pardonne de tout cœur. »

Une prompte explication éclaircit bientôt la vérité de part et d'autres. « Quant Domice eut tout raconté à la bonne amye de Dieu Ulphe, elle congneust et percheut que ce avoit esté par le bruyt et noises et cris des raines (*grenouilles*) estans autours de son logis, et que par les crys et chantement des raines elle avoit estée empeschée de aller aux matines et servir Dieu. Et alors se mist à deux genoulx sus la terre et joindictz ses mains en regardant le ciel, puis dévotement commença à dire : Mon Dieu, mon Rédempteur qui créa le ciel et la terre, et qui es maître et seigneur de toutes créatures, soient rasonnables ou irrasonnables, je te prie et requiers que tu veulle estaindre (*apaiser*) et retraire le chant, le cry et le tumulte des raines qui sont en ce pourpris (*enclos*) et à l'environ, tellement que celles qui y sont présent et celles qui seront cy après n'ayent jamais le povoir de cryer, chanter et mener tel tumulte, telle noise et tel empeschement. Et incontinent son oraison finée, elle se retourna vers les dictes raines et commença à dire : Pour ce que vous, villez et ordes (*sales*) vermines et bestes, maulvaises raines, m'avés ceste nuyt fraudée et privée de ma dévotion matutinalle et empescher d'aller aux matines et au service divin, moy confiant en la vertu et puissance de Dieu, mon Père Créateur, je vous impose et indictz (*ordonne*) perpetuelle silence et taciturnité, et non pas vous tant seulement, mais toutes aultres qui viendront en ce lieu icy doresnavant, je les sumectz

sus périlz et semblable entredict (*interdit*). Et ce faict, le bon Domice et Ulphe se retirèrent chascum à son logis ; et depuis ce temps et jusques aujourdhuy nulles raines ne furent, ne sont ouyes cryer, chanter, ne faire quelque bruyt en ce lieu, comme est souffisamment apparut et appert notoirement aujourdhuy.[1]

« O vierge aymée de Dieu ! ô vertueuse pucelle ! ô dévote créature ! quant à ta dévote prière et à ta simple parolle, telles bestes, qui sont partout l'universel monde, font si grant bruit et si grant cryctz et si grant noises là où elle repertent (*demeurent*) et se tiennent en esté ; et en ce lieu icy où vous demouriés, telz cris ilz cessent, telz bruictz ilz défaultz (*manquent*), et telz noises n'y sont point. Par quels signes et plusieurs aultres, faictz par icelle Ulphe en sa vie et aprez sa mort, appert bien clèrement qu'elle estoit bien amye et servante à Jésu Christ[2]. »

Tous les biographes de Ste Ulphe constatent le mutisme des grenouilles qui se trouvent dans la vallée du Paraclet. Ce fait a paru assez important au jésuite G. Fournier pour qu'il l'ait consigné dans

[1] Le miracle des raines est le sujet d'une pièce de vers due à M. Alfred Pourchel; elle est insérée dans le *Franc picard* et dans les *Lettres* de M. Dusevel, *sur le département de la Somme*, p. 323.

[2] L'auteur du texte latin manuscrit s'étend plus longuement sur la réalité de ce prodige. Il invoque le témoignage de trois moines de l'abbaye du Gard, ce qui pourrait faire supposer qu'il appartenait lui-même à ce monastère. Ces trois religieux, dont deux furent successivement prieurs, lui affirmèrent que, pendant un séjour qu'ils firent au Paraclet de Boves, ils constatèrent soigneusement le mutisme des grenouilles.

sa *Geographia* : « *In vicinia ad abbatiam monialium Paracleti, pratum est juxta amniculum in quo ranæ conticescunt nec fiunt garrulæ nisi hinc efferantur.* » On trouve les vers suivants dans le *Parallela Geographiæ* (1642) du P. Briet :

Mira Picardiæ!
Haud procul Ambiano,
Abbatia est monialium
Paracleti dicta cujus
Prata hoc habent singulare
Ut in iis ranæ taceant
Quæ si alio efferantur
Fiunt vocales et aliunde
Huc importatæ silent.

Nous avons nous-même constaté ce bizarre silence, et des habitants voisins de la chapelle de Ste Ulphe, tout à fait dignes de foi, nous ont affirmé que ces mêmes grenouilles, transportées ailleurs, retrouvaient bientôt la voix. Ce serait aux naturalistes à nous expliquer ce phénomène qui pourrait être causé par la nourriture spéciale que les batraciens prennent en ces parages. Pline rapporte un fait analogue [1] et cite les grenouilles de l'île de Serphus, dans la mer Egée, qui restaient toujours muettes à moins qu'on ne les transportât ailleurs.

« Il est reconnu, dit M. le docteur Goze, qu'à Bettencourt-Rivière, canton de Molliens-Vidame, les grenouilles se taisent dans les parties de marais appelées *les Allées* et *les Douze*, de sorte qu'on

[1] *Hist. nat*, ch. 58.

dit par plaisanterie que les filles de Rivière ne parlent pas aussi bien que celles de Bettencourt [1]. »

Nous avons trouvé quelques légendes qui se rapprochent de celle qui nous occupe.

S. Jacques de la Marche, religieux franciscain (XV[e] siècle), disant son bréviaire, près du lac de Bosnie, se trouvait gêné par les cris des grenouilles; il leur imposa silence. Plus tard, il en prit pitié et envoya un de ses compagnons pour lever l'interdit. Celui-ci eut la maladresse de s'adresser, au singulier, à la population du lac : « *Rana*, s'écria-t-il, *tibi permitto coaxationem.* » Sa parole fut interprétée à la lettre, et depuis lors, dit la légende, *une seule* grenouille fait un *solo* perpétuel [2].

On raconte à peu près le même fait de S. Rieul, avec cette différence que ce fût volontairement que l'évêque de Senlis rendit la voix à cette seule grenouille et que la scène eut pour théâtre la mare de Rully, dans le canton de Pont-Sainte-Maxence. Carlier [3] prétend que cette légende est fondée sur ce fait assez bizarre que, pendant plusieurs siècles, on n'entendit qu'une voix solitaire sortir de la mare de Rully.

Ne serait-ce point à ce prodige que ferait allusion un passage du *Traité de la Virginité*, de S. Ambroise, dont le père avait été préfet dans le Nord des Gaules : « Tout le monde raconte, nous dit-il, qu'un jour, alors que les cris de nombreuses grenouilles étourdissaient les oreilles d'une religieuse

[1] *Mémorial* du 26 mars 1862.
[2] *Vita S. Jacobi de Marchia*, 28 nov.
[3] *Histoire du Valois*, t. I, p. 28.

population, le ministre de Dieu leur commanda de se taire et de respecter la parole sainte. Alors, tout-à-coup et de tous côtés, cessa le bruit [1].

Albert le Grand [2] nous raconte que S. Hervé étant logé dans un manoir qu'importunaient les coassements des grenouilles, il leur imposa silence à perpétuité. « Et tout incontinent, ajoute-t-il, ces bestioles se turent aussi court que si on leur eût coupé la gorge. »

S. Gond, neveu de S. Vandrille, et religieux de Fontenelle, fonda un monastère dans une vallée voisine de Sézanne, ville de l'ancien diocèse de Troyes. Il rendit muettes les grenouilles qui troublaient le silence de cette solitude [3].

On trouve dans les environs de Reggino, dans la Calabre, une vaste prairie dont les grenouilles et les cigales sont complétement muettes, ce qu'on explique en alléguant que l'ordre leur en fut donné, dit-on, par S. Paul d'Arezzo, archevêque de Naples.

S. Frédéric, célébrant sa première messe, à Alost, en Flandre, imposa également silence aux grenouilles qui troublaient alors son recueillement [4].

Reprenons maintenant le cours interrompu de notre biographie.

Domice sentant approcher sa fin, se rendit à

[1] *De virginit.* lib. III, c. 3, n° 14.

[2] *Vie des saints de Bretagne*, p. 318.

[3] *Vita S. Godonis*, apud BOLLAND., 26 mai.

[4] MOLANUS, *Nat. sanct. Belgii*, 13 sept, — Au sujet de l'empire surnaturel des saints sur les animaux, on trouve des faits fort curieux dans les légendes de S. Benoît, S. Corbinien, Ste Colette, S. Eloi, S. François d'Assise, S. Gérasime, S. Guthac, S. Léonor, S. Malo, S. Martin, S. Pol de Léon, S. Vaast, etc.

Notre-Dame avec Ulphe, et reçut avec elle la sainte communion des mains d'un prêtre qui venait de chanter la messe [1]; il lui fallut préparer sa compagne à la perte qu'elle allait éprouver et sécher ses larmes par des considérations religieuses. Rentré dans sa cellule, sous la conduite de sainte Ulphe, le bon chanoine reçut l'extrême-onction des mains d'un prêtre qui avait eu, pendant la nuit, révélation de cette fin prochaine. Il recommanda sa fille à tous ceux qui avaient assisté à cette cérémonie suprême, et rendit sa belle âme à Dieu le 23 octobre [2].

Saint Domice, dont la fille éplorée avait baisé les pieds et les mains, fut enseveli dans son oratoire [3], où son corps exhala un parfum délicieux [4]. C'est là

[1] Le P. Daire est inexact en disant (*Hist. litt. d'Amiens*, p. 5) que Domice rapporta une hostie consacrée et alla donner la communion à Ulphe dans sa cellule. Pierre de Saint-Quentin s'éloigne également de la vérité en avançant que « Domice vint à l'autel où, de sa main, il donna la sainte communion à sa fille, après s'être communié auparavant soi-même » (p. 192).

[2] Cette date liturgique n'a jamais été contestée : c'est par distraction que le P. Sellier fait mourir Domice le 20 octobre; il ajoute que ce fut en 768; Pierre de Saint-Quentin avait dit en l'an 775. En réalité, la date précise ne nous est point connue. Le *Dictionnaire hagiographique*, publié dans l'Encyclopédie de l'abbé Migne, commet une erreur en plaçant la mort du saint vieillard *au commencement* du VIIIe siècle.

[3] L'excellent P. Sellier, ici comme ailleurs, brode quelques détails sur le fond de la légende : « Les bons habitants des campagnes, dit-il, étaient accourus au bruit de sa mort; ils se partagèrent ses vêtements et jusqu'à la paille de sa pauvre couche. Ulphe ne revendiqua que son cilice. » P. 74.

[4] Cette circonstance d'une odeur suave s'exhalant du corps d'un saint, soit immédiatement après sa mort ou au moment de l'élévation des reliques, se reproduit dans les vies de S. Firmin martyr, S. Friard, S. Marc, S. Eloi, Ste Colette, et dans une

que fut érigée une chapelle [1], où s'accomplirent de nombreux miracles. Plus tard, les reliques du Saint furent mises en châsse et déposées à la cathédrale d'Amiens.

Ste Ulphe, retirée dans sa cellule, pleurait la mort de son protecteur et redoublait d'austérités. « Mais advint une fois que, comme elle fut toute seullette et qu'elle se fust jettée ung petit sus son lict pour reposer environ ung heure ou deux, devant le temps d'aller aux matines, l'Ennemy de nature qui luy avoit faict plusieurs assaulx, lesquelz elle avoit tousjours vaincus, luy en feist ung bien grant ; car il le cuidoit destourné du tout de sa bonne et seure voulenté de aimer Dieu et le servir et de garder l'estat de religion ; et pour ce faire, icheluy ennemy, aucteur de toutes malices et empescheur de tous biens, congnoissant la saincteté et dévotion d'icelle vierge dont il luy desplaisoit, s'approche d'icelle vierge Ulphe et le incite de délaissier toute sa saincte vie et de retourner au monde. Et pour ce faire, luy ramentoit (*rappelait*) et reduissoit (*ramenait*) à mémoire comme elle perdoit sa belle face, laquelle estoit si belle et si clère, mais elle estoit toute effacie par ses abstinences ; luy démonstroit les richesses de ses parens qu'elle avoit laissée,

foule d'autres légendes. C'est de là sans doute qu'est venue l'expression *mourir en odeur de sainteté*. Selon M. Maury (*Essai sur les légendes*, p. 92), les hagiographes auraient matérialisé l'idée figurée d'odeur suave qui doit s'exhaler vers Dieu, d'une âme pure, après une vie sans tache.

[1] La chapelle de Saint-Domice, dont nous avons parlé à l'article S. DOMICE, dans le tome I, p 556 de cette *Hagiographie*. On peut voir dans les Actes de S. Amand (BOLL. 16 oct., p. 887), que les ermites étaient ordinairement inhumés dans leur cellule.

l'amour de père et de mère, et le labeur de sa vie, et en ces choses icy luy feist l'Ennemy grant traveil par temptation. Néantmoins la très-dévote Ulphe, congnoissant que telles temptations et avertissemens procédoient de l'Ennemy d'enfer, incontinent et sans délay, aprez qu'elle eut faict le seigne de la croix et soy recommandée à Dieu, elle se jetta jus (*à bas*) de sa couchette où elle se reposoit et, toute effréez (*effrayée*) et espouvantée de telles temptations, elle s'en vint légièrement aux matines à la grant église, devant quelle fusist ouverte. Et lors arriva une noble damoiselle fort honeste, nommée Aurée [1], laquelle avoit moult grant désir de veoir la bonne vierge Ulphe pour ce qu'elle en avoit ouyt dire tant de biens et de vertus que à merveilles. Et avoit icelle Aurée sa voulenté de soy soubmettre du tout à l'instruction et obéissance d'icelle Ulphe pour le grant bien qu'elle en avoit ouyt dire, et avoit prins icelle heure de venir si matin, affin qu'elle peusist mieulx à son aise veoir ladicte Ulphe et deviser plus longuement avec elle sans estre empeschié d'aultruy. Et sitost que icelle Aurée percheut Ulphe venir, combien que à ceste heure là il fut nuyt et feist fort noir et ne veist-on point du jour, elle s'approcha ung petit près d'elle, mais si grant clareté et lumière sallit (*jaillit*) et apparust de la face de Ulphe que icelle Aurée fust tout esbahie et par ceste clareté notoirement elle congneust et veist (*à*) la face que c'estoit Ulphe; et allors icelle Aurée humblement se jetta à genoulx devant Ulphe et luy pria que par sa bénivolence

[1] Nous lui avons consacré un article spécial dans le premier volume de cette *Hagiographie*, page 225.

(*bienveillance*) elle prinst d'elle pitié. Et adonc doulcement Ulphe demanda qui elle estoit; à quoy la damoiselle respondit que Aurée à nom elle avoit, qui piècha (*depuis longtemps*) a désiré à vous veoir et de fuir le monde et choisir lieu solitaire pour servir mon Dieu omnipotent; et pour ce faire je me viens rendre vostre servante, vous priant qu'il vous plaise moy recepvoir et me mener en vostre hermitaige et petite maison, et qu'il vous plaise me traictier et introduire comme vostre fille, et je vous serviray comme ma mère. »

Nous avons raconté, dans la vie de Ste Aurée, la fondation que fit Ste Ulphe d'un couvent de vierges, d'abord dans son ermitage, et ensuite à Amiens, dans un verger situé près du Castillon [1]. Quand notre Sainte eut organisé cette maison, elle en laissa la direction à Aurée, et retourna dans sa solitude. Chaque jour elle allait visiter et instruire la communauté naissante, d'où elle ramenait quelques religieuses pour les reconduire, le lendemain, après les avoir confirmées dans leurs pieuses dispositions.

Ste Ulphe, devenue âgée, et sachant que sa fin était proche, voulut communier à Amiens; là, elle donna ses dernières instructions à ses religieuses, revint avec deux d'entre elles, et se jeta aussitôt sur son lit d'où elle ne devait plus se relever.

« Advint que la seconde nuyt, la dévote dame Ulphe sentit sa fin fort approcher et que l'heure de

[1] Rue actuelle des Vergeaux. Voir notre tome I, page 226, note 2.

sa mort estoit venue; elle commença à joindre et eslever ses mains en hault et d'ung courraige dévot et ardant de charité, alla prier Dieu et dire : O mon Saulveur et Rédempteur de l'humain lignaige, qui pour nous souffris mort et passion, je vous prie et supplie tant humblement que je puis, que aujourd'huy vous soiés à mon aide et mon encontre, et que mes jours en ce monde finés, vous mettez et recepvés mon âme en la gloire dez cieulx. Et adonc les deux belles vierges qui estoient auprès d'elle fort plourant et desconfortées respondirent doulcement : Amen; et, après ce, la prudente Ulphe leur dict : Mes filles, je congnoy et sçay bien que vos yeulx sont fort traveillés tant de tristesse, pleurs et gémissemens que vous faictes pour moy, pour ce que vous avés jà perdu le dormir pour ma maladie; et pourtant je vous enjoinctz et commande par vostre obédience que vous voz reposés ung petit et relevés vos corps de si grant traveil, et que vous voz couchiés et dormiés jusques à ce que nature sera contente. A laquelle jussion (*ordre*) ne auquel commandement les deux petites vierges qui là estoient ne ausèrent désobéir; mais tantost s'en allèrent mettre et recliner (*reposer*) leur chief sus une petite couchette, et illecques s'endormirent jusques au point du jour. Mais durant le temps que ces deux belles vierges se reposoient et prendoient leurs repos en dormant, elles eurent chascunne une vision à part. Et leur sembloit qu'elle veoient en leur dormant une grande compaignie de vierges qui estoient venues et descendues en la petite maison de Ulphe, dont les unes despouloient (*dépouillaient*) et devestoient

Ulphe trespassée de ses habis; les aultres lavoient et nestoioient son corps moult doulcement, et les aultres, en moult beaux souaires (*suaires*) et fort netz, son corps ensevelissoient et dévotement le inhumoient et enterroient au milieu de son oratoire. Et finablement icelles vierges toutes ensemble s'en retournoient, et l'âme d'icelle vierge Ulphe à Dieu de paradis, doulcement en chantant, benignement emportoient. Et en ceste vision fort bien reposoient ces deux petites vierges, lesquelles quant furent esveilliés, l'une raconta à l'aultre sa vision, mais elles trouvèrent que pareillement l'aultre avoit eu ceste vision, car comme l'une racontoit, l'aultre pareillement icelle vision congneut avoit. »

C'est ici que s'arrête la traduction française du XVIe siècle; les dernières pages, contenant les deux derniers chapitres ont disparu. Heureusement que le texte latin manuscrit, qui se trouve à la suite, va nous raconter la mort de Ste Ulphe.

Aurée, après avoir chanté complies avec ses compagnes, dans le couvent d'Amiens, était allée retremper ses forces dans un bienfaisant sommeil. Voici que tout-à-coup un songe lui représente un vieillard, revêtu d'une aube et d'une brillante dalmatique, tenant sur sa poitrine le livre des Évangiles, comme s'il allait remplir les fonctions de diacre. — Aurée, lui dit-il, écoute ce que je vais te dire. — Qui êtes-vous, s'écria-t-elle ? — Je suis l'ermite Domice, et je veux annoncer à toi et à tes compagnes une heureuse nouvelle qui va remplir de joie toute la cité. L'âme de votre mère spirituelle, de votre Ulphe chérie, vient d'être em-

portée par les anges dans le royaume des Bienheureux. Fais trêve à tes larmes et empresse-toi d'aller inhumer la Sainte dans sa cellule; afin, qu'après avoir vécu non loin de moi, elle reste, après sa mort, à la même distance, jusqu'à ce que tous deux nous soyons transférés dans la cité d'Amiens.

A ces mots, Aurée se réveille, avertit ses compagnes et s'empresse de se rendre avec elles à la cellule de Ste Ulphe. Arrivée dès la pointe du jour, elle frappe à la porte et réveille les deux religieuses, qui venaient de voir dans leur sommeil une nombreuse procession de vierges, de clercs et de laïques, se diriger vers la cellule de la Sainte.

En pénétrant dans la chambre encore toute embaumée de mystérieux parfums, ils virent la Sainte étendue sur son lit, les bras croisés sur la poitrine, paraissant plutôt endormie que morte : on ne se lassait point d'admirer la sérénité de ses traits et le sourire de bonheur qui s'épanouissait sur ses lèvres. Les larmes que répandaient ces saintes filles n'étaient point causées par la tristesse, mais par l'émotion d'une pieuse joie. C'est alors qu'elles se communiquèrent mutuellement les diverses visions racontées plus haut, et dont elles reconnaissaient la si prompte réalisation.

Ulphe fut enterrée dans la cellule qu'elle avait sanctifiée pendant environ cinquante ans. Ceux qui ne purent assister à cette solennité exprimaient plus tard leurs regrets de n'avoir pu, comme tant d'autres, respirer les délicieux parfums qui, tout un jour, s'exhalèrent de ce lieu béni.

Nous n'avons point parlé du prétendu testament de Ste Ulphe : ce n'est qu'une pieuse fiction imaginée par Pierre de Saint-Quentin, tout aussi bien que les *leçons* spirituelles qu'il attribue à S. Domice [1].

Ulphe mourut le 31 janvier [2], à l'âge de 78 ans, puisque le texte du XIIIe siècle nous dit qu'elle fit profession à l'âge de 28 ans, et qu'elle passa ensuite environ 50 ans dans la solitude de Boves [3].

La date de sa mort est difficile à déterminer; car nous n'avons pour élément que l'âge de Ste Ulphe au moment où elle reçut le voile, et nous ne connaissons point l'époque précise de cette consécration. A-t-elle eu lieu la première année de l'épiscopat de Chrétien (721) ? Ulphe alors serait morte en 771. Est-ce l'avant-dernière année de son pontificat (739), comme le dit de Sachy ? Il faudrait, en ce cas, reculer cette mort jusqu'en 789, et c'est ce qui nous paraît le plus probable [4].

RELIQUES DE Ste ULPHE.

Dans l'article spécial que nous avons consacré à S. Domice (t. I, p. 554), nous avons relaté tout ce qui concerne ses reliques, son culte et son iconographie. Nous n'avons donc à nous occuper ici que de Ste Ulphe.

[1] Pages 79 et 253.

[2] Nous ne comprenons pas la distraction du P. Sellier, qui la fait mourir le 30 janvier (page 80).

[3] Le P. Dobeilh et tous les biographes qui l'ont copié se trompent donc en disant qu'elle mourut à 66 ans.

[4] Les biographes modernes de Ste Ulphe disent, les uns en 776, les autres en 778.

Peu de temps après sa mort, mais à une date qui n'est point connue, les miracles opérés sur son tombeau firent transférer ses reliques à la Cathédrale.

Le 16 mai 1279, alors que Philippe le Hardi, roi de France, et Edouard Ier, roi d'Angleterre, se trouvaient à Amiens pour signer un traité de paix, le Chapitre, profitant de la solennité de leur présence, procéda à une translation des reliques de S. Firmin-le-Confesseur et de Ste Ulphe. Le corps de cette Sainte échangea alors son simple coffret de bois contre une châsse d'argent doré. Sur l'invitation de notre évêque, Guillaume de Mâcon, le cardinal-légat, Simon de Brie, procéda à cette cérémonie en présence de Charles d'Anjou, dit le *Boiteux*, fils du roi de Naples ; de trois évêques français : Gui, de Langres, Renaut de Nanteuil, de Beauvais, et Guillaume de Mâcon ; et de trois prélats du royaume anglais : Guillaume de France, archevêque de Rouen, Philippe, évêque d'Evreux, et Robert, évêque de Bath, dans le comté de Sommerset [1].

Au commencement du XIVe siècle, Isabelle, fille de Philippe-le-Bel et épouse d'Edouard II, roi d'Angleterre, donna à la cathédrale d'Amiens un reliquaire d'argent doré, en forme de buste, aux armes de France et d'Angleterre, pour y mettre le chef de Ste Ulphe. Il est ainsi décrit dans l'*Inventaire des trésors de la cathédrale* (1536), publié par M. Garnier [2] : « Item, ung chief d'argent doré auquel est le chief madame sainte Ulphe, ledit chief couronné d'une couronne d'or garnie de xliij perles, de lxxiij pierres tant d'esmerauldes que saphirs et rubis, et autour du col ung chappiau d'argent doré garny de petites perles et de grenas portant en la poitrine les armes d'Engleterre. »

Le 31 décembre 1654, l'évêque Fr. Faure ouvrit la châsse de Ste Ulphe pour en tirer quelques ossements

[1] Le P. Sellier (p. 89) s'imagine que ce fut à cette époque que les corps de S. Domice et de Ste Ulphe furent levés de terre et transférés solennellement à la cathédrale.

[2] *Mém. de la Soc. des Ant. de Pic.*, x, 355.



destinés à l'abbaye du Paraclet et à Anne d'Autriche qui se trouvait alors à Amiens avec son fils, le roi Louis XIV. (De Court, *Mém. chronol.*, I, 891).

Cette châsse fut restaurée en 1667, mais non point, comme le dit Pierre Bernard *(Chronique manuscrite d'Amiens)*, par les dons de la Société des filles de Ste Ulphe, laquelle ne date que de l'an 1677.

En 1718, le chanoine Langlois fit présent à l'église de Molliens-Vidame d'un reliquaire contenant quelques ossements de Ste Ulphe et de S. Domice (Daire, *Histoire du doyenné de Picquigny*, p. 42).

On conservait à l'abbaye du Paraclet, transférée de Boves à Amiens en 1630 :

1° Un bras de Ste Ulphe ;

2° Le voile qu'une pieuse femme avait donné à Ste Ulphe, au moment de sa consécration ;

3° Une chaussure de soie brune, brochée d'or, dont le luxe attestait l'opulence de la famille de Ste Ulphe. C'est avec cette chaussure qu'elle serait arrivée dans la solitude de Boves, après avoir fui de la maison paternelle.

4° Un petit vase de terre jaune dans lequel buvait Ste Ulphe et que possède aujourd'hui Mlle Delucheux, de Bussy-lès-Daours. « Cette tasse, disait le P. Dobeilh en 1672, semble être encore aujourd'hui une source féconde de bénédictions et de guérisons, car il y a beaucoup de personnes malades, notamment de celles qui sont tourmentées de la fièvre, qui recouvrent en un moment la santé après avoir bu, par dévotion et avec une grande foi, de l'eau toute pure dans ce petit vase. »

L'abbaye de Saint-Acheul possédait une nappe d'autel, ouvrée à l'aiguille, disait-on, des mains de la solitaire de Boves.

Les deux châsses de Ste Ulphe ont été envoyées au creuset révolutionnaire : mais on a pu sauver un petit reliquaire qui est aujourd'hui conservé à la cathédrale, derrière le grand autel.

« Le 27 octobre 1861, dit M. Janvier, le curé de Dommartin-Fouencamps, ayant obtenu de l'Evêque d'Amiens,

par l'entremise des dames Clarisses, quelques parcelles des corps de S. Domice et de Ste Ulphe, près de 3,000 personnes des localités voisines, accompagnées de leurs pasteurs et de leurs maires, venues de Boves, de Thézy, de Remiencourt, de Cottenchy, de Dommartin, d'Hailles, de Guyencourt, de Rouvrel, etc., etc, accoururent vénérer la poussière illustre de ces deux Bienheureux. » *(La Légende de Ste Ulphe.* p, 65.)

Nous ajouterons que l'on conserve encore quelques petites reliques de notre Sainte à l'église de Mailly et au couvent des Louvencourt d'Amiens.

CULTE ET LITURGIE.

Le culte de Ste Ulphe s'établit presqu'aussitôt après sa mort, mais ne dépassa jamais les limites du diocèse d'Amiens. « Sa mémoire, dit M. Salmon, n'est pas effacée du cœur des Picards. Celui qui traverse le marais du Paraclet y voit encore la petite chapelle construite au lieu où fut l'ermitage de la Sainte, il y a onze cents ans. Qu'il interroge les paysans d'alentour, chacun lui racontera la vie de Ste Ulphe ; et, quand les fiers barons de Boves qui dominaient jadis tout le pays y sont à peu près oubliés, le souvenir de la religieuse qui y vécut solitaire, plusieurs siècles avant eux, plane encore sur toute cette contrée. » *(Hist. de S. Firmin,* introd. p. LXI.)

L'évêque Arnould, décédé en 1247, légua soixante sols à la cathédrale pour qu'on y célébrât avec plus de solennité la fête de Ste Ulphe. (De Court, *Mémoires chronologiques,* I, l. II, ch. XLII.)

Quand Edouard III, roi d'Angleterre, vint rendre hommage, à Amiens, à Philippe de Valois, il s'empressa de vénérer dans notre cathédrale les reliques de Ste Ulphe.

Le P. Sellier a supposé très-gratuitement que Ste Ulphe avait conçu « le projet d'une association de filles

dévotes qui, tout en restant dans le monde, seraient affiliées à la communauté mère et suivraient, autant que leur condition le permettrait, les pratiques de la vie religieuse. » Cette fondation d'un tiers-ordre au VIIIe siècle ne supporte pas l'examen. C'est vers l'an 1677 qu'un certain nombre de filles pieuses d'Amiens se réunirent en congrégation, sous le nom de *Filles de sainte Ulphe.* Cette année-là, M. Feydeau de Brou approuva le *projet de règles pour les filles de Sainte-Ulphe*, lequel fut imprimé en 1698. On y voit que les congréganistes avaient pour but d'honorer spécialement leur patronne et de s'exciter mutuellement à vivre dans le monde d'une manière véritablement chrétienne. Nous allons reproduire quelques-uns des articles les plus importants de ce règlement :

« Elles porteront une dévotion particulière à Ste Ulphe, leur patronne, en en faisant la fête avec beaucoup de solennité, procureront qu'elle soit honorée par celles de leur sexe; et, à son imitation, elles feront les petites retraites intérieures dont il est parlé ci-dessus, pour mériter, comme elle a fait, les bonnes grâces de leur époux céleste. Art. 21.

« Le jour de la fête de Ste Ulphe, elles se disposeront toutes à le passer saintement. A cet effet, elles se confesseront, communieront et assisteront au service qui se fera en la chapelle dédiée à cette sainte vierge. Elles en feront autant le jour de S. Domice. Art. 23.

« La prière pour les morts sera un des principaux points des exercices de piété auxquels ces filles s'adonneront. Elles n'oublieront jamais cette pratique de charité envers les défunts en général, les âmes les plus abandonnées, celles de leurs parents et bienfaiteurs, et notamment des filles de leur association, pour lesquelles elles feront faire des services solennels tous les ans : un le lendemain de la fête de Ste Ulphe, et l'autre le lendemain de la fête de S. Domice. Art. 30.

« Quand quelque fille de l'assemblée sera malade, les autres lui rendront toutes les assistances qui seront en leur pouvoir; et s'il arrive que Dieu l'appelle de ce monde, elles assisteront à ses funérailles : et après les services

ordinaires faits en sa paroisse, elles en feront faire un dans la chapelle où elles assisteront toutes, s'il se peut. Art. 31 »

C'est surtout à l'influence de cette institution qu'on doit attribuer la fréquence, au siècle dernier, du nom de Marie Ulphe, devenu plus rare de nos jours.

Des indulgences furent accordées par le pape Innocent XII à cette congrégation qui avait pour siége la chapelle dédiée à Ste Ulphe dans la cathédrale d'Amiens. Elle disparut à la Révolution, et fut réorganisée en 1836 dans l'église de Bussy-lès-Daours, où une chapelle était dédiée à Ste Ulphe. Un office spécial pour cette association locale fut approuvée en 1841 par Mgr Mioland. C'est à cette occasion que le P. Sellier publia sa *Nouvelle Vie de Ste Ulphe*, suivie d'une neuvaine, de l'office de la Sainte, de ses litanies et de diverses prières. Cette association, ayant été transférée dans une chapelle domestique, a perdu par là même les priviléges conférés en 1837 par S. S. Grégoire XVI. D'ailleurs, cette chapelle a été interdite en 1864 par l'autorité diocésaine [1].

C'est dans un sens un peu trop large qu'on désigne parfois Ste Ulphe comme patronne de l'Église d'Amiens; elle ne l'a été que de l'abbaye du Paraclet, où une chapelle était sous son vocable. A la cathédrale, on célébrait solennellement sa fête le 31 janvier; sa grande châsse était alors exposée dans le chœur, et son chef dans la chapelle qui lui est dédiée. C'est dans cette chapelle qui, comme on le sait, est la première de la nef gauche, qu'on chantait une messe en musique avec exposition du saint Sacrement et qu'on prononçait son panégyrique. Le reste de l'année, il y avait dans ce sanctuaire concours de dévotion tous les mardis, avec indulgence de quarante jours (*Calendrier spirituel pour Amiens*, 1762. — *Journal manuscrit de l'abbaye Saint-Jean*, IV, janvier 1728).

[1] Cette interdiction a donné lieu à la publication de quatre pamphlets intitulés : *Sainte Ulphe, vierge et solitaire au VIIe siècle. La renaissance de son culte à Bussy-les-Daours au milieu du XIXe siècle.* Paris, Renon, 1869, in-12.

Le nom de Ste Ulphe est inscrit au 31 janvier dans les martyrologes de Molanus, Ferrarius, Canisius, Chalemot, Du Saussay, etc. Sa translation au 16 mai est marquée dans quelques calendriers. C'est la seule sainte qui figure dans les litanies amiénoises qu'on chantait au Moyen-Age, pendant le carême, avant la messe des lundi, mercredi et vendredi. (*Missale ambianense* du XIIe siècle, n° 154 de la Bibl. d'Amiens).

La fête de Ste Ulphe est semi-double dans tous les bréviaires amiénois, manuscrits ou imprimés, à l'exception de celui de Fr. Faure (1669) et du Propre actuel où elle est honorée du rit double.

Nous empruntons à l'Office de Ste Ulphe la prose suivante :

Ulphiæ gloriam
Celebrent laudibus,
Ejus memoriam
Novis et cantibus
Exornent virgines!
Terræ concentibus
Applaudant cœlites !

Mundus alliciens
Offert divitias ;
Ostentat blaudiens
Opum fallacias ;
Plus adversaria
Urgens ad nuptias
Adest familia

Alta consilia
Pudici pectoris,
Gestaque fortia
Tenellœ virginis
Quis non mirabitur,
Digna præconiis
Quæ vox aptabitur ?

Annis sed primulis
Jam se virgineo
Instructa numinis
Strinxerat vinculo ;
Quid juvat furere
Satan ! non poteris
Promissa rumpere

Splendore generis
Eminent inclyta
Juncta divitiis
Formæ præstantia,
Cunctis prodigium :
Fiunt tot munera
Ipsi contagium.

Timens naufragium
Et pacti conscia
Placentem nimium
Pia sœvitia
Vultum dilacerat ;
Nec sat, inedia
Se totam macerat

Haud tamen propria
Confisa viribus
Nec ab insidiis
Tuta latentibus,
Decernit fugere,
Et certaminibus
Sic finem ponere.

Cunctis impervium
Procul a patria
Quærit hospitium ;
Loca silvestria
Consita vepribus
Præbent tuguria
Densis in saltibus.

Amore fervida
Imis recessibus
Dum latet abdita,
Et a terrestribus
Se videns exulem,
Vitam cœlitibus
Ducit consimilem.

Eremi socium
Christi discipula
Habet Domitium,
Ductoris æmula ;
Terit vigiliis
Virgo corpusculum,
Terit jejuniis

Defessis artubus
Quies abnuitur ;
Singulis noctibus,
Somnus abrumpitur,
Via fit horrida :
Non minus pergitur
Ad templi limina.

Emissa cœlitus
Quæ vox nunc assonat ?
« Exurge citius,
« En sponsus te vocat !
« Festina quæsitam
« Tantis agonibus
« Suscipe lauream »

Salve flos vallium
Nostra spes, gloria !
Te turma virginum
Prætendens lilia,
Salutat sociam ;
Ovantem Maria
Expectat filiam.

Hanc tibi cognitam
Nunc gentem respice :
De novo deditam
Benigna suscipe !
Antiqua pietas
Te, regnet, auspice,
Regnet et castitas.
Amen.

MONUMENTS.

Chapelle de Ste Ulphe, près de Boves. — Deux cents ans après la mort de Ste Ulphe et alors que ses reliques avaient été transférées à la cathédrale, on érigea une chapelle sur sa sépulture. Elle fit place au maître-autel de l'église du Paraclet, construite en 1218. On érigea dans le

jardin de ce monastère, près de la fontaine de Ste Ulphe une autre chapelle qui a été reconstruite récemment en style ogival, sur la propriété de M. Cannet. On y va prier la sainte solitaire et puiser de l'eau à la source où elle se désaltéra pendant un séjour de cinquante années.

NOTRE-DAME DU PARACLET. — « En 1218, dit M. Goze, Enguerrand II, seigneur de Boves, voulut témoigner à Dieu sa reconnaissance pour avoir été préservé, ainsi que toute sa famille, des dangers auxquels il avait été exposé dans les croisades, en 1191 et en 1202. Il crut devoir fonder une abbaye de l'ordre de Cîteaux dans ses terres; Ade, son épouse, lui persuada d'opter pour un monastère de femmes, afin d'y placer ses deux filles, dont la puînée, Isabelle, était née à Sour, l'ancienne Sidon. Les pieux époux étaient embarrassés pour le choix de l'emplacement du futur établissement, lorsque deux curés qu'ils logeaient dans leur château, à leur retour du synode tenu à Amiens, leur racontèrent ce qui leur était arrivé dans leur voyage, en passant devant la vallée dite des Moineaux, où était situé l'ermitage de Ste Ulphe. Leurs chevaux, arrivés à cet endroit, avaient pendant quelque temps refusé d'avancer, et, au même moment, ils avaient entendu une musique délicieuse. Cette révélation fut un trait de lumière qui fit voir que la volonté de Dieu était que la nouvelle communauté fut établie dans le lieu même où Ste Ulphe avait mené sa longue vie...... »

Les premières religieuses vinrent de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs de Paris et le monastère reçut le nom de Paraclet-des-Champs, parce qu'il fut fondé dans la semaine de la Pentecôte; on l'appelait en latin : *Abbatia Sanctæ Mariæ ad Paraclitum*. Lors de son inauguration, Enguerrand, accompagné de toute sa maison et précédé par le clergé de Boves, alla à pied au devant des religieuses. De ses deux filles, Marguerite fut la première abbesse et Isabelle, la première prieure. Ces deux sœurs se ressemblaient tellement que Robert, abbé du Gard, les prenait souvent l'une pour l'autre.

En 1630, lors de l'invasion des Espagnols en Picardie,

l'abbaye du Paraclet-des-Champs, isolée dans la campagne, était exposée sans défense aux continuelles insultes des ennemis. Les religieuses se retirèrent dans une maison de refuge qu'elles possédaient à Amiens, dans la rue des Jacobins. Quelque temps après, elles achetèrent des propriétés aux environs et se déterminèrent à rester dans la ville. L'échevinage voulut les contraindre à retourner dans leur ancienne demeure, mais elles obtinrent la permission de se fixer dans le nouveau monastère que plusieurs abbesses construisirent somptueusement.........

« Quelques religieuses continuèrent à résider dans l'ancienne abbaye où elles célébraient encore les offices ; mais en 1714, elles obtinrent de M. Turménies de Nointel, seigneur de Boves, successeur des fondateurs, la permission de démolir, même l'église, à la réserve d'une chapelle dans laquelle un prêtre devait dire la messe, moyennant 400 livres de revenu. On vendit les plus beaux matériaux qu'on fit venir par eau à Amiens, ce qui explique les plaintes du bon chroniqueur Pagès, qui va jusqu'à citer à ce sujet le passage des lamentations du prophète Jérémie : *Dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum....*

« Aujourd'hui, le Paraclet est une vaste et belle ferme dont le bâtiment principal en pierres de taille, élevé d'un étage, a sept fenêtres sur chacune de ses façades et un fronton circulaire au centre. Il ne reste des vieilles constructions que quelques pignons divisés par des contreforts et ouverts de fenêtres en plein cintre. » (Article inséré dans le *Mémorial* du 26 mars 1862).

L'église du Paraclet d'Amiens, construite en 1676 et consacrée trois ans plus tard, fut démolie en 1835, alors qu'on perça la rue Napoléon. Le souvenir de ce monastère n'est plus rappelé que par une inscription placée sur la façade de l'institution dirigée par M. Michel Vion.

PUITS DE STE ULPHE. — A notre cathédrale, en face de la chapelle de Notre-Dame des sept Douleurs, se trouve l'emplacement du puits de Ste Ulphe, qui a été bouché et couvert d'une pierre en 1761. On y voit, contre un pilier, une plaque de marbre noir avec cette inscription

PUITS DE SAINTE ULPHE. C'est à cette fontaine, enclavée par les constructions de la cathédrale, que Ste Ulphe, selon la tradition, allait souvent se désaltérer. On ajoute même que les religieuses de la rue des Vergeaux allaient y puiser l'eau dont elles avaient besoin. Le biographe du XIIIe siècle nous dit qu'Ulphe allait s'y baigner quelquefois par les temps de chaleur : *In quo quidem fonte sub estivo caumate se decrevit aliquoties balneare.* Peut-être faut-il entendre par là qu'elle s'y rafraîchissait le visage et les mains. L'auteur ajoute (n° 9) qu'on prenait dans ce puits l'eau nécessaire aux oblations des messes, en souvenir de la chaste vierge qui s'était montrée si dévote au Saint-Sacrement de l'autel. Cet usage paraît avoir persévéré jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Un puits spécial avait la même destination à l'église Saint-Germain d'Amiens.

CHAPELLES ET CLOCHE DE STE ULPHE A AMIENS. — Il y avait jadis une chapelle dédiée à Ste Ulphe sur les degrés de l'escalier qui conduisait à la trésorerie haute de la cathédrale. Une autre chapelle, construite en 1373, qui, selon le P. Daire, n'avait point de titulaire, et qui, selon d'autres, fut dédiée au Sauveur, fut désignée cependant sous le nom de Ste Ulphe. C'est la première qu'on rencontre en entrant par le portail Saint-Firmin.

Parmi les huit cloches que renfermait la tour de l'Horloge, à Notre-Dame, il y en avait une qui s'appelait *Domice* et l'autre *Ulphe* : on y lisait cette inscription : *A fulgure et tempestate, foventibus sanctis Domitio et Ulphia, hanc ecclesiam libera Domine, anno* 1697.

ICONOGRAPHIE.

Outre la statue, haute de six mètres, qui décore un des huit pieds-droits de la flèche, notre cathédrale nous offre, sous le porche de Saint-Firmin le Martyr, une fort belle

statue de Ste Ulphe, la tête voilée et tenant un livre à la main. Ce type remarquable du XIIIe siècle a été lithographié dans les *Églises et Châteaux de Picardie*, t. II.

Dans le même monument, on voit deux bas-reliefs en bois doré, représentant Ste Ulphe et S. Domice (1769), au-dessus des deux portes qui avoisinent l'autel de la chapelle dite autrefois de Sainte-Ulphe.

Pagès décrit ainsi un tableau qui fut donné à la cathédrale en 1474, par Jean Marchand, prêtre de Saint-Martin-au-Bourg : « Ce tableau est un des plus anciens de la cathédrale; on n'a pas épargné l'or dans sa peinture. Sur les deux volets de ce tableau, le peintre a représenté, dans un des côtés, la figure de S. Domice, vêtu d'une soutane de couleur rouge, avec un manteau de couleur vert et brun, tirant sur le violet, sur les épaules ; il lui a mis une grande calotte rabattue sur ses oreilles et sur ses cheveux frisés, assez longs. Ce saint chanoine tient à la main un livre également couvert de rouge; on voit aussi, proche de lui, son ermitage bâti dans l'épaisseur d'une forêt. Dans l'autre côté du volet, le peintre a représenté la figure de Ste Ulphe, vêtue en habit de religieuse, tel que les portent aujourd'hui celles du Paraclet de cette ville. J'ignore si le peintre a devancé le temps auquel ces religieuses ont commencé à s'établir dans cette abbaye. On voit Ste Ulphe proche de sa petite cellule, placée dans un lieu marécageux, semblable à celui que son histoire nous décrit. Il n'a pas même oublié d'y peindre les grenouilles dont ce lieu est rempli et qui ont occasionné le miracle rapporté dans sa Vie. » (*Descript. de la cathéd.*, p. 242.)

Sur le fronton de l'abbaye de Notre-Dame du Paraclet d'Amiens, on voyait l'évêque Chrétien donnant à Ste Ulphe le voile de religieuse que vient de lui apporter une pieuse femme.— Dans l'intérieur de l'église, une statue de la Patronne faisait face à celle de la sainte Vierge : sur le piédestal de celle-ci, on lisait : *Sancta Maria in qua mater ;* et sur l'autre : *Sancta Ulphia in qua filia.* (Manuscrits de PAGÈS, I, 406.)

Le P. Cahier (*Caractéristiques des Saints*, p. 275) donne

une gravure de Ste Ulphe en prières avec une grenouille à ses pieds, sans indiquer l'origine de cette représentation.

Notons encore la statue qui décore la chapelle de Sainte-Ulphe, à Boves, un vitrail moderne à Villers-Bretonneux, une gravure de Nicolas Regnesson qui se trouve au Cabinet des estampes, *Collection des Saints*, t. VII, f° 44, et en tête de la *Vie de Ste Ulphe*, par Simon MARTIN ; enfin, une lithographie qui se trouve dans la *Vie de Ste Ulphe*, par le P. Sellier.

BIBLIOGRAPHIE

Le texte latin de la *Vie de Ste Ulphe*, qui se trouve dans le Ms. 103 de la Bibl. d'Amiens, est incomplet. Les premiers feuillets en ont été déchirés et l'histoire ne commence qu'au milieu du chapitre XIV. C'est une copie faite en 1542 par frère Jacques le Thomas, sur un manuscrit qui appartenait aux Célestins d'Amiens. Cette œuvre date de la fin du XIIIe siècle, puisque l'auteur parle de la ressemblance des deux religieuses, filles du fondateur du Paraclet, Enguerrand de Boves, ressemblance qui lui a été attestée par un témoin oculaire, Robert II, abbé du Gard, qui mourut en l'an 1300. Il ne serait point impossible que ce dernier chapitre consacré à la fondation du Paraclet et le chapitre précédent, qui rapporte le miracle des grenouilles, ne soient une addition faite à l'œuvre primitive qui serait un peu antérieure. Nous avons indiqué dans une note (p. 557) le motif qui fait supposer que l'auteur était un religieux du Gard.

Le même manuscrit provenant de l'abbaye du Paraclet contient la traduction copiée de la même main, dont nous avons reproduit quelques passages. Les derniers feuillets arrachés nous privent des deux derniers chapitres. Le traducteur a intercalé dans le corps de son récit celui qui concerne la légende des *raines*.

Les Actes de Ste Ulphe, publiés par J. Bolland, au 31 janvier, ne sont que des leçons d'un Légendaire qui appartenait à l'église collégiale d'Abbeville. C'est un abrégé fort incomplet du texte latin de notre manuscrit.

Le P. Jean Van Hecke, un des nouveaux bollandistes, a publié, au 23 octobre (t. x oct. p. 143), des fragments mutilés du même texte. Il est regrettable qu'on ne lui aie point signalé l'existence du manuscrit de la Bibliothèque d'Amiens. Il fait remarquer avec raison que l'auteur anononyme du XIIIe siècle a dû avoir entre les mains une ancienne Vie rimée, dont il copie certains passages.

Outre ces documents et les ouvrages de DAIRE, DOBEILH, GOZE, JANVIER, MACHART, SIMON MARTIN, PIERRE de SAINT-QUENTIN, de SACHY, SALMON, le P. SELLIER, etc., cités dans le cours de cette biographie, nous avons consulté :

MANUSCRITS : Claude GELLÉE, *Extractum ex bibliotheca Ecclesiæ Ambianensis* (p. 59 et 68), Ms. des Archives du département de la Somme.—*Bréviaires d'Amiens, des XIIe, XIIIe et XIVe siècles.*— DOUVILLE, *Vie des hommes illustres de Picardie*, v, 143 (Bibl. de Rouen). — DE COURT, *Mém. chronol.*, t. I, liv. II, ch. XIV. — PIERRE BERNARD, *Pèlerinages.*

IMPRIMÉS : LE COINTE, *Annal. Eccl. Franc.* t. IV, ann. 721, n°s 56 et 57.—LA MORLIÈRE, *Antiquités d'Amiens*, p. 38. — PAGÈS, *Manuscrits*, v, 477. — Les *Recueils hagiographiques* de CH. BARTHÉLEMY, CHALEMOT, GIRY, CERIZIERS, GODESCARD, l'abbé PÉTIN, Mgr. GUÉRIN, etc. — Le P. LELONG, dans sa *Bibliothèque historique de la France*, signale une *Vie de Ste Ulphe*, par M. DUPRÉ, Amiens 1637, in-8°, qu'il nous a été impossible de rencontrer dans les dépôts publics de Paris et de la Picardie.

S. ULTAN

ABBÉ DE FOSSES ET DU MONT-SAINT-QUENTIN.

1er Mai. — † 686.

Ultan [1], frère de S. Fursy, fut le troisième fils de Fintan, un des rois de l'Irlande, duquel nous avons raconté ailleurs les malheurs et l'exil [2]. Il naquit au commencement du VIIe siècle, dans l'hôtellerie du monastère de Clunaferte ou Cluain-Fearta [3], où sa mère avait été charitablement accueillie par le saint abbé Brendan.

Quand S. Fursy fut à la tête du monastère de Ratimath, une des îles du lac d'Orbsen, il détermina ses deux frères Foillan et Ultan à embrasser la vie religieuse, sous sa direction. Après avoir passé quelques années au monastère de Cnobbersburg, dans le canton de Suffolk, et partagé les tra-

[1] *Uitanus, Wltanus, Vultanus* — Ultain, Ultin, Oultan, Vultan, Outain, Outan, Autain. — Plusieurs autres saints irlandais ont porté le même nom.

[2] Voir notre biographie de S. Fursy, t. II, page 232.

[3] Dans le diocèse de Tuam, près du lac d'Orbsen, là où se trouve maintenant la paroisse de Kill-Fursa.

vaux apostoliques de ses deux frères, Ultan se retira dans une solitude, où S. Fursy alla le rejoindre, et passa une année consacrée tout entière au travail des mains et à la méditation des vérités éternelles.

D'après une tradition qui ne mérite pas croyance, il aurait accompagné son frère Fursy non-seulement dans son voyage en France, mais aussi dans son pèlerinage à Rome; revenu en France avec lui, il aurait visité l'abbaye de Corbie, et fondé ensuite le monastère de Fosses.

L'auteur des *Miracles de S. Fursy* nous dit positivement que le saint abbé de Lagny entreprit son dernier voyage, où il devait mourir, dans le but d'aller voir, en Angleterre, ses frères qui dirigeaient le monastère de Cnobbersburg qu'il avait fondé [1]. On ne peut donc pas admettre que S. Ultan soit venu en France avant la mort de S. Fursy, et il faut rejeter les détails inexacts qui nous sont donnés à ce sujet par les Actes d'ailleurs très suspects de S. Etton et de S. Algise [2].

Une autre tradition, empruntée aux Actes de S. Foillan, et qui ne mérite pas plus de confiance, nous raconte qu'Ultan accompagna Foillan dans un voyage à Rome, et qu'en revenant en France avec lui, il aurait appris à l'abbaye de Lagny la mort de son frère aîné.

Ce ne fut donc qu'après l'an 650, époque de la

[1] Contigit ei ut reverteretur in Saxoniam visitare proprios germanos suos, id est Foillanum et Ultanum, quos dimisit ad regendum suum monasterium.

[2] Voir l'article ALGISE dans notre tome IV.

mort de S. Fursy, qu'Ultan vint en France. On ne saurait préciser la date de son arrivée. L'auteur anonyme du VIIe siècle, qui a rédigé les Actes de S. Fursy, indique comme ayant assisté à l'élévation de ses reliques (654) S. Foillan et S. Emilien, et passe sous silence le nom de S. Ultan. On ne doit donc pas s'en rapporter à l'assertion du chanoine Desmay, auteur d'une *Vie de S. Fursy*, qui s'inspirant « d'un livre fort ancien, écrit à la main et gardé au monastère du Mont-Saint-Quentin, » dit que S. Eloi, après avoir consacré l'église du Mont-des-Cygnes et fait l'élévation du corps de S. Fursy, mit S. Ultan en possession du Mont-Saint-Quentin.

Toutefois, ce dut être vers l'an 651, que le missionnaire irlandais évangélisa le diocèse de Cambrai et qu'il se rendit à Nivelle, en Brabant, pour visiter l'abbesse Ste Gertrude, ainsi que sa mère la B. Itte (ou Iduberge), veuve de Pépin de Landen, maire du palais d'Austrasie. Les deux étrangers furent reçus dans la communauté des religieux, qui était annexée à l'abbaye de femmes, et on les pria d'évangéliser les pays environnants et d'expliquer la Sainte-Écriture aux religieuses du Monastère de Nivelle.

Après la mort de la B. Itte, qui survint en 652, Ste Gertrude, qui avait hérité de vastes domaines, donna à S. Ultan la terre de Fosses, située entre la Sambre et la Meuse [1], ainsi que les fonds nécessaires pour y construire un hôpital pour les pèlerins et

[1] Du diocèse de Liége, jadis de celui de Maëstricht.

un monastère [1]. C'est en se rendant à cette abbaye, deux ans plus tard, que S. Foillan et trois de ses compagnons furent assassinés par des voleurs, dans la forêt Charbonnière, en Hainaut, entre Nivelle et Soignies. Gertrude, inquiète de ne point voir revenir Foillan, envoya chercher de ses nouvelles à Fosses. S. Ultan raconta que, la nuit précédente, il avait vu en songe une colombe aux ailes blanches, qui était souillée de sang, prendre son vol vers le ciel, et qu'il devinait maintenant le malheur qui était arrivé à son frère. L'abbesse de Nivelle, qui avait eu une autre révélation, fit explorer la forêt de Soignies, et, plus de deux mois après, on découvrit les cadavres des quatre victimes [2].

On voulait d'abord inhumer Foillan à Nivelle; mais Ultan réclama cet honneur pour son monastère de Fosses, en invoquant la volonté que lui avait manifestée son frère à cet égard.

Plus tard, Ste Gertrude, sentant approcher sa fin, envoya un messager à S. Ultan, pour lui dire qu'elle voyait arriver la mort avec un sentiment mêlé de crainte et de joie, et qu'elle serait heureuse d'en savoir d'avance le jour et l'heure. Ultan répondit : « Nous sommes aujourd'hui le 17 des calendes d'avril (16 mars), c'est demain, au moment de

[1] Belleforest, trompé par une ressemblance de nom, attribue à S. Ultan la fondation de Saint-Maur-des-Fossés, près de Paris.

[2] Colgan suppose que les trois compagnons de Foillan étaient S. Boétien, S. Colomban et S. Gobain, tous trois disciples de S. Fursy. En ce qui concerne S Gobain, la conjecture est fausse, car il fut assassiné au mont de l'Hermitage qui. depuis, a pris le nom de Saint-Gobain.

la messe solennelle, que cette servante de Dieu comparaîtra devant son juge. Qu'elle ne conçoive aucune crainte; car le bienheureux évêque Patrice [1], entouré d'Anges, la recevra comme une nouvelle hôte dans l'éternelle patrie. »

Le messager voulut savoir si l'abbé de Fosses avait eu connaissance de l'avenir par une révélation céleste, mais Ultan n'en voulut point dire davantage. Le lendemain, 17 mars 659, qui était un dimanche, Gertrude reçut la communion en viatique, et rendit son âme à Dieu au moment où l'officiant prononçait les paroles de la secrète.

Il est difficile de déterminer l'époque précise où S. Ultan devint premier abbé du monastère du Mont-Saint-Quentin, près de Péronne, qui avait été bâti par la libéralité d'Erchinoald, châtelain de Péronne et maire du palais. Ce fut probablement vers 648 et non pas en 643 comme le suppose l'auteur de l'*Histoire manuscrite de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin* [2].

Ultan n'en continua pas moins de diriger l'abbaye de Fosses. Son zèle suffisait abondamment à l'accomplissement du double devoir qu'il avait accepté.

On s'est demandé qu'elle était la règle que S. Ultan faisait suivre dans ces deux monastères. Les Bénédictins répondent que c'était celle de

[1] Ce rôle est sans doute attribué au grand apôtre de l'Irlande, parce que sa fête tombe le 17 mars, jour où devait mourir Ste Gertrude.

[2] Ce manuscrit est conservé aux Archives du département de la Somme.

S. Benoît; les Bollandistes en doutent. Il nous paraît assez probable que S. Ultan a dû d'abord introduire la loi monastique de S. Colomban dans sa patrie. Remarquons toutefois qu'il n'avait pas été élevé sous ce régime; formé par S. Brendin, il avait suivi, en Irlande, la règle toute spéciale dont ce saint abbé était l'auteur.

Mabillon et tous les écrivains qui veulent que la collégiale de S. Fursy ait été primitivement un monastère bénédictin, sont amenés à dire que S. Ultan fut le premier abbé, non-seulement de la maison du Mont-Saint-Quentin, mais aussi de l'établissement fondé en même temps par Erchinoald, sur le Mont-des-Cygnes, dans l'intérieur de Péronne, là où reposaient les reliques de S. Fursy. Les raisons qu'on allègue, pour soutenir cette opinion, ne nous paraissent point solides, et nous croyons que M. l'abbé J. Gosselin, dans sa *Notice historique sur la collégiale de S. Fursy* [1], a fort bien démontré que cet établissement, improprement nommé abbaye par quelques anciens auteurs, a toujours été séculier.

C'est dans le monastère du Mont-Saint-Quentin que fut exilé S. Amé, archevêque de Sens [2]. S. Ultan accueillit, avec une tendre compassion, le prélat qui, victime de perfides calomnies, avait encouru la disgrâce de Thierry III, ou plutôt d'Ebroïn, son maire du palais.

[1] Publiée dans la *Picardie*, tome XI et suivants.

[2] Voir l'article que nous lui consacrerons dans la seconde partie de cet ouvrage.

Ultan mourut le 1er mai de l'an 686 [1]. Il fut inhumé au monastère de Fosses, dans l'église qu'il avait érigée lui-même sous le vocable de Sainte-Agathe.

RELIQUES.

Les reliques de S. Ultan furent plus tard partagées entre le monastère de Fosses, celui du Mont-Saint-Quentin et l'église collégiale de Saint-Fursy.

La châsse que possédait le Chapitre de Péronne fut ouverte en 1640, pour en extraire quelques ossements destinés au prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville qui envoya en échange trois ossements de S. Foillan. Il est probable que l'ancienne châsse du prieuré de Saint-Pierre est celle qu'on voit aujourd'hui à l'église de Saint-Vulfran d'Abbeville.

L'église de Péronne conserve deux ossements de S. Ultan.

CULTE ET LITURGIE.

Bien que S. Ultan soit mort le 1er mai, on ne le fêtait que le 2 mai à Saint-Fursy de Péronne, et le 5 mai à Fosses, à cause de la prééminence de la solennité des saints apôtres Jacques et Philippe.

Cette fête, qui n'était que semi-double dans l'ancien diocèse de Noyon (30 avril), se célèbre aujourd'hui à Péronne sous le rite double de deuxième classe

[1] Malbrancq dit en 678 ; Bucelin, en 679 ; Mabillon et l'*Art de vérifier les dates*, en 680. Nous suivons l'opinion de d'Achéry et de Le Cointe.

Il n'en est pas fait mention dans notre Propre diocésain.

S. Ultan est le patron de Courcelette, dans le doyenné d'Albert.

Son nom est inscrit dans les martyrologes d'Adon, Bucelin, H. Menard, Du Saussay, etc.

ICONOGRAPHIE.

On voyait jadis, à Péronne, la statue de S. Ultan, avec celles de ses deux frères, au portail de l'église collégiale de Saint-Fursy, aujourd'hui détruite.

On le représente avec une couronne à ses pieds pour montrer qu'il a su mépriser les grandeurs du monde.

BIBLIOGRAPHIE.

On ne connaît point d'Actes de S. Ultan. Ce que nous venons de rapporter est emprunté : 1° à l'auteur anonyme du VIIe siècle qui a écrit la vie de S. Fursy ; 2° aux Actes du même Saint, rédigés au XIe siècle par Arnould, abbé de Lagny ; 3° à la Vie de S. Foillan, publiée par Ghesquière (t. III. p. 16) ; 4° aux Actes de Ste Gertrude et à ceux de S. Amé, archevêque de Sens.

Henschenius (t. I, maii, p. 118) et Mabillon (*Act. SS. Ben.* III, 785) ont rédigé sur S. Ultan une courte notice historique.

L'*Histoire de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin*, manuscrit conservé aux Archives du département de la Somme, contient une vie de S. Ultan, très-fournie d'erreurs, et que l'auteur a allongée en parlant de S. Fursy et de S. Foillan.

Outre ces documents, nous avons consulté les ouvrages suivants :

DESMAY, *la Vie de S. Fursy.* — MIGNON, *Histoire de la vie de S. Fursy.* — MABILLON, *Annal. Ben.* I, 385, 420, 521. — *Gallia christ.*, III, 576 et 932. — EUSTACHE DE SACHY, *Essais hist. sur Péronne*, pp. 11, 30. — COLGAN, *Act. sanct. Scotiæ*, pp. 77, 81, 100, 292, 608. — LE COINTE, *Ann. Eccl.* III, 656, 659 ; IV, 158. — DESTOMBES, *Vies des Saints du diocèse de Cambrai*, II, 64. — GOSSELIN, *Notice hist. sur le Chapitre de Saint-Fursy.* — Les anciens bréviaires des diocèses de Liége et de Noyon. — *Festa.... in ecclesia S. Fursæi Peronensis*, 1609.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE TOME TROISIÈME.

Arras. — Typographie Planque et Cie.

